


DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA
Taylor Institution.

REVUE MODERNE

TOME TRENTE-CINQUIÈME

SAINT-GERMAIN. — TYPOGRAPHIE DE L. TOINON ET C[e]
80, RUE DE PARIS

REVUE

MODERNE

TOME TRENTE-CINQUIÈME

PARIS

AUX BUREAUX DE LA *REVUE MODERNE*

10, RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE

1865

CÉSAR BECCARIA

SES ÉCRITS, SA DOCTRINE ET SON INFLUENCE

Vers la fin de janvier 1764, un jeune Milanais, encore obscur, achevait d'écrire un petit livre d'une centaine de pages. Il pouvait y avoir de l'imprudence à imprimer ce livre à Milan. On l'envoya à Livourne, où, six mois après, il était publié sous le voile de l'anonyme.

A peine avait-il paru qu'il circulait partout. La France, qui décidait déjà du sort des livres, l'accueillit avec transport. Morellet le traduisit d'après les conseils de Malesherbes, Diderot y ajouta les notes, Voltaire, le dictateur intellectuel de l'époque, l'enrichit d'un commentaire qui n'augmentait pas, si l'on veut, la valeur scientifique du livre, mais qui avait le mérite incontestable de présenter la pensée de l'auteur dans cette langue claire, limpide et transparente dont Voltaire avait le secret. Ce succès se propagea. Le livre italien, accueilli partout avec la même faveur, fut traduit dans toutes les langues, sans en excepter le grec et le russe. Merveilleuse fortune pour l'auteur, qui n'avait alors que vingt-six ans! Il arrivait tout d'un coup à la célébrité, qui est presque toujours le fruit de longs efforts, et son nom, livré bientôt au public, était répété dans toute l'Europe.

Cet heureux écrivain, qui entrait ainsi dans la gloire comme dans une sorte de patrimoine, s'appelait Beccaria. L'ouvrage qu'il venait de publier et qui lui valait tout cet éclat, était intitulé : *Dei delitti e delle pene.*

On a beaucoup écrit sur Beccaria. Nous n'avons cependant sur son compte que des notices assez incomplètes. La littérature italienne

est loin d'être satisfaisante à ce sujet. C'est une lacune à remplir, et le moment semble venu de la combler. Des publications récentes nous ont montré ce qui avait pu nous échapper jusqu'ici .de l'écrivain milanais.

D'un autre côté, le nom de Beccaria qui semblait s'être un peu effacé depuis le commencement de ce siècle, a reçu comme un nouvel éclat des discussions qui se sont élevées partout dans ces derniers temps sur le principe, la nature et les limites du droit pénal. La guerre généreuse qu'il avait entreprise contre le bourreau s'est ranimée tout à coup sur divers points de l'Europe; son nom est mêlé en Italie et ailleurs aux réclamations qui s'élèvent de toutes parts contre une législation qu'anime encore l'esprit du passé, malgré toutes les réformes qu'elle a subies. Quel moment plus opportun pour revenir sur sa vie, sur ses ouvrages et sur le rôle qu'il a joué dans ce grand travail de rénovation sociale commencé avec tant de vigueur par le XVIIIe siècle?

I

Beccaria naquit à Milan en 1738. Sa famille était originaire de Pavie, où elle avait pendant quelque temps occupé la première place. Il était âgé d'une douzaine d'années quand il fut envoyé à Parme au collége des Jésuites. Il y passa huit ans. L'enseignement qu'il y reçut n'était guère propre à développer ses facultés, et quoi qu'en aient dit quelques écrivains qui se sont crus sans doute obligés de lui faire une enfance plus ou moins illustre, il ne pouvait pas y avoir montré ce qu'il pourrait être un jour. La discipline du collége, avec sa régularité militaire, ne convenait ni à son esprit ni à son tempérament; ce qui lui convenait même encore moins peut-être, c'était l'enseignement qu'on y donnait. Il aurait eu du goût pour la philosophie, mais nous n'avons pas besoin de dire ce que les Jésuites débitaient sous ce nom à leurs élèves. Ses maîtres, comme il arrive encore trop souvent aujourd'hui, trouvèrent moyen de le dégoûter aussi des lettres anciennes, vers lesquelles il se sentait également attiré. Il se réfugia dans l'étude des mathématiques, et il y fit des progrès sensibles. Ce fut à peu près tout le profit qu'il tira de cet enseignement; son esprit en conserva une sorte de pli qui ne s'effaça jamais. Nous retrouverons plus tard le mathématicien avec ses formules dans ses travaux économiques et jusque dans ses écrits littéraires.

Après avoir terminé ses premières études à Parme, Beccaria fut envoyé à l'université de Pavie, qui était alors comme aujourd'hui un des principaux foyers scientifiques de l'Italie du Nord. Il y étudia le droit pendant quelques années pour s'ouvrir au besoin l'accès des fonctions administratives.

De retour à Milan, il y vécut dans une sorte de solitude. Son esprit, abandonné à lui-même, manquait d'aliments, et il se laissa aller à une véritable torpeur, qui pouvait en se prolongeant lui devenir mortelle. Son livre le sauva. C'est à un ouvrage de Montesquieu qu'il dut ce service. Hâtons-nous de dire que l'*Esprit des Lois* n'y fut pour rien; l'honneur de ce miracle revient tout entier aux *Lettres persanes*. Ce livre, charmant et profond à la fois, où Montesquieu déploie tout ce qu'il a de ferme et de grand, n'avait pas tardé à pénétrer en Italie. Beccaria le lut : il s'éprit de Montesquieu et de tous les écrivains français de cette époque. Diderot, d'Alembert, Buffon, Helvétius et Condillac devinrent ses auteurs favoris, et il n'en parlait qu'avec enthousiasme. « Ma conversion à la philosophie, écrivait-il, a été commencée il y a cinq ans, et je la dois à la lecture des *Lettres persanes*. Le second ouvrage qui a achevé la révolution dans mon esprit est celui d'Helvétius. C'est lui qui m'a poussé avec force dans le chemin de la vérité, et qui le premier a éveillé mon attention sur l'aveuglement et le malheur des hommes. Je dois à la lecture de son livre une grande partie de mes idées. »

Cet enthousiasme lui donna, pour ainsi dire, une vie nouvelle. Il entrevoyait, avec les écrivains qu'il lisait jour et nuit, une transformation des destinées humaines, et il saluait avec joie cet heureux avenir. Malheureusement le présent lui pesait. L'amour lui avait souri; il s'était épris d'une jeune Milanaise, Thérèse de Blasco, et il l'avait épousée. Mais il n'avait pas assez de fortune pour supporter sans embarras les charges d'une famille. L'idéal qu'il portait en lui-même était un assez mauvais bouclier contre ces nécessités de chaque jour qui n'ont rien à faire avec la poésie, et qui ont usé dans l'ombre tant de talents et de caractères. Pour comble de malheur, il était dépourvu de cette activité et de cette énergie qui ont seules le pouvoir de rendre un homme maître de sa destinée. Les difficultés l'accablaient, et il menaçait de ployer sous le faix, quand il eut le bonheur de rencontrer sur sa route un ami résolu, énergique et dévoué, qui le prit par la main et le conduisit, comme malgré lui, vers la gloire. Nous voulons parler de Verri, qui devait s'illustrer lui-même par quelques ouvrages, entre autres ses *Méditations sur l'Économie politique*.

Verri appartenait à une noble famille milanaise. Il avait toutes les ardeurs et toutes les effervescences de la jeunesse. On l'avait voué de bonne heure à l'étude du droit pour le préparer à quelque fonction publique, mais il avait laissé la jurisprudence pour se consacrer à la littérature et à la poésie, cette éternelle muse de la jeunesse. Son père, ayant été appelé à Vienne, l'emmena avec lui à la cour de Marie-Thérèse. On en fit un chambellan. Un pareil rôle convenait peu à son humeur et à son caractère. Il se déroba bientôt à cette brillante domesticité et il repartit pour la Lombardie; mais le séjour de Milan ne tarda pas à lui déplaire. Il s'y trouva égaré et comme perdu au milieu d'une jeunesse frivole qui traînait ses jours dans une molle oisiveté en se montrant incapable de tout dessein généreux. Ce spectacle le dégoûta. L'Autriche était alors aux prises avec la Prusse qui, sous les auspices de Frédéric, cherchait à se faire une place parmi les grandes puissances de l'Europe. L'ex-chambellan repartit pour Vienne, s'enrôla sous les drapeaux de Marie-Thérèse et se conduisit vaillamment dans plus d'une rencontre. Il avait l'esprit trop élevé pour se contenter d'une pareille carrière : il renonça brusquement à la gloire des armes et reprit la route de Milan. C'était un homme dans toute la maturité de l'âge et de la raison. Avec le talent dont il était doué et l'expérience qu'il avait acquise, il comprit bien vite qu'il pouvait jouer un rôle utile parmi ses concitoyens. La Lombardie, qui avait échappé récemment à la domination espagnole et aux désordres dont elle était la source, commençait à respirer sous le gouvernement de Marie-Thérèse, qui semblait vouloir corriger les abus du passé. La voie était ouverte aux réformes ; Verri songea à seconder ce mouvement et même à s'y précipiter. Pour atteindre plus facilement son but, il résolut de grouper autour de lui tout ce qu'il y avait à Milan d'esprits jeunes, animés comme lui de l'amour de la science et dévoués à la cause du bien public. Sa maison devint un centre où se rencontrèrent bientôt, avec son frère Alexandre, le futur auteur des *Notti romane*, le mathématicien Frisi, Longo et Beccaria.

Les qualités qui distinguaient Beccaria, mais qui n'avaient pas encore trouvé l'occasion de se produire, ne pouvaient échapper à Verri. Il comprit tout ce qu'il y avait de force et d'élévation dans cet esprit qui se tenait à l'écart, et il résolut de le forcer à se montrer au public. Une volonté manquait à Beccaria, trop esclave de son indolence naturelle ; Verri devint cette volonté : il pensait, il sollicitait l'esprit de Beccaria pour l'arracher à son recueillement stérile. Ce fut

une sorte d'accouchement. Il n'y a rien d'aussi touchant dans l'histoire des lettres.

Un jour, Verri se présente à Beccaria avec le sujet d'un écrit qui lui paraît devoir être le commencement de sa fortune; il l'engage à se mettre à l'œuvre et il finit par triompher de sa répugnance. Il lui avait proposé de traiter une question qui ne semblait guère de nature à émouvoir l'opinion publique et à donner à son nom ce premier retentissement qui n'est pas encore la gloire, mais qui peut en être considéré comme la promesse. Cette question, il est vrai, touchait à de nombreux intérêts, et un écrivain habile pouvait y trouver un commencement de popularité, car c'était la cause du public qu'il avait dans les mains : il s'agissait des monnaies dans l'État de Milan.

Le système monétaire, alors en vigueur dans la Lombardie, se ressentait des préjugés et des erreurs qui avaient trop longtemps dominé le monde économique, et dont l'influence n'avait pas encore disparu. Il n'y avait rien de fixe, rien de stable dans la monnaie qui, grâce à l'ignorance et à la cupidité du gouvernement, avait subi toutes sortes d'altérations. Beccaria combattit ce désordre et en chercha le remède. Son écrit était intitulé : *Del disordine e dei remedii delle monete nello stato di Milano*. Il souleva une vive polémique. Des écrivains se rencontrèrent comme toujours pour prouver que Beccaria se trompait et que le gouvernement avait le droit de fixer à son gré la valeur des monnaies, c'est-à-dire de créer une richesse par un article de loi. Beccaria trouva deux défenseurs dans Verri et dans son frère, qui soutinrent bravement ses idées et se moquèrent de ses adversaires. Son nom fut répété partout dans Milan; il était sorti à la fois de son silence et de son obscurité. Milan, si longtemps engourdi, s'était en quelque sorte réveillé au bruit de cette discussion. Verri crut le moment favorable pour agir sur les esprits par une publication périodique.

Les journaux, surtout les journaux scientifiques, étaient déjà connus en Italie. Celui que Verri entreprit et publia s'appela *El Caffé*. Il était censé reproduire les entretiens d'un petit cercle d'hommes lettrés, réunis dans un café et discourant ensemble sur diverses questions de littérature, de philosophie et d'économie politique. Ce cercle dont M. Villemain a cru devoir faire une sorte d'académie officielle, ne se composait, à vrai dire, que des amis de Verri qui en était l'âme. Beccaria y figurait naturellement, et il devint un des collaborateurs du journal.

Parmi les questions qu'agitaient entre eux ces jeunes philosophes, il y en avait une qui revenait souvent sur le tapis : c'était celle de la

législation pénale. Le frère de Verri, qui remplissait l'office de protecteur des détenus et qui visitait souvent les prisons à ce titre, y ramenait sans cesse la conversation ; de là des récits émouvants et des réflexions amères. Le régime des prisons, qui était partout un outrage à l'humanité, était attaqué avec vigueur ; mais les coups de cette critique, libre et familière, portaient encore davantage sur la loi pénale qui avait multiplié les supplices avec une sorte de fureur. Quoi de plus propre qu'un pareil sujet à enflammer ces jeunes esprits qu'animait la pensée la plus généreuse ? C'est là que Verri puisa cette indignation éloquente qui devait l'inspirer plus tard, quand il combattit la torture. Beccaria ne fut pas moins profondément ému, et il céda sans trop de résistance aux conseils de son ami, qui l'engageait à protester contre toutes ces horreurs au nom de la philosophie et de l'humanité. Il écrivit ainsi son fameux livre : *Dei delitti e delle pene*. Il le commença et il l'acheva dans la maison même de son ami. Les premières pages en furent écrites au mois de mars 1763 et les dernières au mois de janvier 1764. Ce fut un travail de dix mois. L'auteur s'y préparait par ces entretiens dont nous venons de parler. Quand l'émotion l'avait gagné et qu'il sentait les idées bouillonner en lui, il se retirait à l'écart ; là il méditait et il écrivait tour à tour : il laissait chaque fois quelques pages sur la table de Verri, qui recueillait ce manuscrit comme un trésor et prenait même la peine de le copier quand il était trop chargé de ratures. Le livre achevé, il fut envoyé, comme on l'a vu, à Livourne, et quelques mois après il était livré au public.

Ce fut un succès éclatant, comme on a déjà pu le voir ; mais nulle part ce livre ne rencontra autant de faveur qu'à Paris. Toute l'école des encyclopédistes l'accueillit avec des applaudissements. Beccaria entra en correspondance avec eux et devint leur ami.

Un voyage à Paris fut préparé bientôt après. Il hésita longtemps : c'était rompre avec ses habitudes, s'arracher aux joies de la famille, s'exposer aux agitations et aux tourments d'une vie pleine de mouvement et de bruit. Que de motifs pour l'en éloigner, surtout si l'on songe à son caractère ! Mais d'un autre côté ce voyage à Paris, où l'appelaient les maîtres de l'opinion, devait renouveler le succès de son livre et donner à son nom un nouvel éclat. Pourquoi s'y refuser ? Le sacrifice n'était pas si pénible et d'ailleurs le soin de sa fortune le demandait peut-être. Voilà ce que lui disait Verri, toujours passionné pour la gloire de son ami, et ce qu'il ne cessa de lui répéter jusqu'à ce qu'il eût triomphé de ses irrésolutions.

Il se mit en route au mois d'octobre 1766 avec le frère de Verri.

Mais à peine arrivé à Novare, il se hâtait d'écrire à sa femme qu'il serait bientôt de retour. On a publié récemment les lettres qu'il lui adressa pendant son voyage et son séjour à Paris. Nous en citerons quelques extraits: ils n'ajoutent rien à la gloire de l'écrivain, mais ils peuvent aider à connaître l'homme qui s'y révèle beaucoup mieux que dans le reste de ses écrits.

La première lettre, comme nous venons de le dire, est datée de Novare. Il y annonce à sa femme qu'il a dîné à Buffalore et qu'il y a bu de son mieux pour s'arracher à ses tristes pensées. « Je ne veux pas, lui dit-il, vous parler de ma tristesse, pour ne pas augmenter la vôtre. Vous me consolerez, si j'apprends que vous êtes plus calme que moi. » Arrivé à Verceil, sa seconde étape, il lui écrit de nouveau. Les impressions qu'il éprouve là, comme à Novare, ne le consolent pas du regret d'avoir quitté sa compagne. On croirait entendre les plaintes d'un amant séparé brusquement de sa maîtresse. « La journée, dit-il, a été bien triste pour moi. L'idée de me voir éloigné de toi, mon amour, me donnait une sorte de remords, et je serais presque revenu sur mes pas, si je n'avais pas craint de jouer un rôle ridicule. Tâche d'être heureuse pendant le peu de temps que doit durer mon absence; autrement je reviens à Milan : je ne veux être jamais pour toi un sujet de chagrin. » Il y a dans cette deuxième lettre un petit détail qui mérite d'être remarqué, parce qu'il sert à peindre l'homme et l'époque. Beccaria se rappelle qu'il a laissé en partant sur la table de sa chambre le livre d'Helvétius sur les miracles : il engage sa femme à le faire disparaître bien vite : « *Se non l'hai fatto, fallo subito.* »

Il traverse ainsi Turin, Chambéry et Lyon, écrivant sans cesse à sa femme qu'il appelle en français « sa chère amie et épouse, » et lui parle chaque fois de sa mélancolie qui persiste toujours. Le voici enfin arrivé au terme de son voyage. Il a jeté déjà un coup d'œil à travers Paris et il en est enchanté; mais ce qui le ravit surtout, c'est l'accueil qu'il reçoit des encyclopédistes. « J'ai vu, écrit-il à ce sujet, Frisi, d'Alembert, Diderot, Morellet et le baron d'Holbach, chez lequel j'ai déjeuné ce matin. Tu ne saurais croire les politesses, les éloges, les démonstrations d'amitié et d'estime que j'en ai reçus, ainsi que mes compagnons de voyage. Diderot, d'Holbach et d'Alembert en particulier m'enchantent. D'Alembert est un homme supérieur et en même temps très-simple : l'enthousiasme et l'honnêteté respirent dans toute la personne de Diderot. » Puis il revient à son sujet habituel. « Souviens-toi, dit-il à sa femme, que je t'aime tendrement, et que je te préfère à tout, à Paris, à ce qu'il peut y avoir

de plus agréable au monde. » Il ajoute qu'il ne ment jamais et qu'en tenant ce langage, il ne débite point une vaine galanterie. « *Io non mentisco giammai e però, mia gioja, prendi ciò per una verità, non per una gualanteria.* » Cette correspondance continue sur ce ton pendant tout le séjour de Beccaria à Paris. Il avait été convenu qu'il y resterait quelques mois. Mais au bout de cinq semaines, il annonçait brusquement à sa femme qu'il retournait à Milan. C'est en vain qu'on essaya de le retenir. On l'engagea à s'arrêter en passant à Ferney pour y saluer Voltaire, qui serait heureux de voir l'auteur du traité *Des délits et des peines.* Il l'avait presque promis, et on a même écrit qu'il s'y était rendu; mais il n'y alla point. Son amour, un sentiment de jalousie peut-être, s'il faut en croire quelques récits, le ramena précipitamment en Lombardie, et il était rentré à Milan avant la fin de l'année, c'est-à-dire après deux mois et quelques jours d'absence.

Quelques temps après, on voulut l'attirer en Russie auprès de l'impératrice Catherine, qui, sans renoncer à aucun des caprices du despotisme, se donnait parfois le plaisir de jouer à la philosophie. D'Alembert l'en avait déjà dissuadé. « Rappelez-vous, lui écrivit-il dans ce moment, tout ce que je vous ai déjà dit à ce sujet : vous quitterez un fort beau climat pour un fort vilain pays, la liberté pour l'esclavage, et vos amis pour une princesse à la vérité d'un grand mérite, mais qu'il vaudrait pourtant mieux avoir pour maîtresse que pour femme. » Beccaria repoussa les ouvertures qui lui étaient faites : il ne lui convenait pas trop, avec ses goûts, de tenter une pareille aventure. D'ailleurs, une influence puissante travaillait à le retenir en Lombardie.

Le comte Firmian, qui gouvernait alors à Milan, avait écrit à Vienne pour que le gouvernement ne se laissât pas enlever par la Russie un homme d'une telle valeur. C'était le ministre Kaunitz qui était alors à la tête des affaires. Il fit donner à Beccaria une chaire d'économie politique.

Beccaria professa pendant deux ans : puis il quitta l'enseignement pour passer au Conseil suprême d'économie. Quand ce conseil fut dissous, il fut nommé membre du tribunal chargé d'instruire contre les crimes politiques, et, plus tard, appelé à faire partie de la commission instituée pour la réforme du système judiciaire.

C'est dans ces fonctions et dans la pratique des devoirs qu'elles lui imposaient que Beccaria passa les vingt-cinq dernières années de sa vie. Il s'y tint renfermé comme dans une sorte de retraite. Sa vie littéraire et scientifique était en quelque sorte achevée : il n'écrivit

plus que des mémoires ou des rapports sur diverses questions administratives. Quand il mourut, en 1794, sa mort passa inaperçue. Les journaux du temps n'en parlèrent point. L'Europe ne le remarqua pas, et Milan même parut l'ignorer. Beccaria s'était dérobé tout à fait à sa propre gloire ou, pour parler plus juste, la gloire s'était retirée de lui : il avait glissé peu à peu dans cette obscurité qui convenait si bien à ses goûts et à son caractère. Le grand spectacle de la Révolution française qui avait déjà commencé, acheva de le soustraire pendant quelque temps à l'attention publique. Les problèmes qu'il avait soulevés ont rendu plus tard à son nom la faveur qu'il semblait avoir perdue : il a fallu cependant que de longues années eussent passé sur sa tombe avant que ses compatriotes ne songeassent à lui ériger un monument digne de lui et digne de la cité qui l'a vu naître.

II

L'Italie du XVIIIe siècle a produit un certain nombre d'écrivains qui ont touché par divers côtés aux sciences sociales : aucun de ces écrivains ne saurait être comparé à Beccaria. Il avait moins d'esprit, il est vrai, que Galiani, qui faillit rendre Voltaire jaloux : il était moins savant et moins érudit que Vico et Filangieri. Enfin, Genovesi et Verri l'emportaient sur lui par la correction et l'élégance du style, mais il les effaçait presque tous par la puissance et l'étendue de ses facultés. Malheureusement pour la science et pour sa propre réputation, il ne s'est pas montré tout entier au public, et l'on peut dire qu'il ne lui a donné que la plus petite part de lui-même.

Il n'avait guère que trente ans quand il fut appelé à donner un cours d'économie politique. La science, qui n'est pas encore achevée aujourd'hui, était à peine ébauchée à cette époque. Beccaria dut lui consacrer presque tout son temps. Deux années s'écoulèrent ainsi. Quand Beccaria quitta l'enseignement, il entra dans la carrière administrative et il n'en sortit plus. Il remplit avec son talent ordinaire les diverses fonctions qui lui furent confiées; il y apporta même des vues nouvelles, et il eut plus d'une fois le bonheur d'imprimer à l'administration une marche conforme à ses idées. Mais si ses travaux profitèrent à la chose publique, ils furent en grande partie perdus pour sa gloire.

Une autre cause, il faut bien le dire, l'empêcha aussi de prendre

tout son essor : ce fut son caractère. Il avait, comme on l'a vu, une sorte de répugnance à se produire. C'était un de ces esprits contemplatifs qui se replient volontiers sur eux-mêmes et se dérobent aux regards du public. On les traite quelquefois de paresseux; ils le sont un peu en effet ou plutôt ils le paraissent. A vrai dire, ils ne sommeillent pas, comme on pourrait le croire; ils travaillent, mais leur activité est toute interne : *le méditer*, disait Montaigne, *est un puissant estude et plein*. C'est là le travail de ces esprits retirés en eux-mêmes. S'ils se tiennent à l'écart, s'ils s'enveloppent d'ombre et de solitude, c'est pour jouir, loin de l'agitation et du bruit, du commerce divin des idées : ce sont des voluptueux. Beccaria céda trop à cette volupté qui est l'écueil des fins et des délicats.

Voilà pourquoi son bagage scientifique n'est pas aussi riche qu'il aurait dû l'être. Il nous a laissé cependant plusieurs écrits qui, s'ils n'ont pas tous la même valeur, témoignent également d'une vigueur d'esprit peu commune et laissent voir ce qu'il aurait pu faire s'il avait songé davantage à la postérité.

Quelques-uns de ses écrits seulement virent le jour du vivant de l'auteur, son traité *Des délits et des peines*, par exemple, et ses *Recherches sur le style*. Ses *Éléments d'économie politique* étaient restés inédits : ils ont été publiés pour la première fois au commencement de ce siècle par le baron Custoli, dans un grand et beau recueil où nous retrouvons presque tous les économistes italiens des temps antérieurs. On peut en dire autant de ses principaux mémoires économiques. La collection des écrivains du XVIIIe siècle, publiée à Milan il y a une vingtaine d'années, nous a fait connaître quelques-unes de ses lettres. L'éditeur florentin Lemonier, qui recueillait en 1854 les œuvres de Beccaria dans un volume de plus de cinq cents pages, prétendait qu'il n'y avait plus rien à découvrir; mais une publication récente de l'historien Cantu, dont la plume ne se repose jamais, nous a mis en possession de quelques fragments qui avaient échappé jusqu'ici à tous les regards, sans parler d'un assez grand nombre de lettres qui jettent un nouveau jour sur la vie et les travaux de l'écrivain milanais [1].

On peut ranger dans trois catégories les écrits de Beccaria. La première comprend ses œuvres littéraires proprement dites, la deuxième ses travaux économiques, et la troisième son Traité philosophique sur le droit pénal, qui est sans contredit le plus important et le plus précieux de ses ouvrages.

[1] *Beccaria e il Diritto penale*, par C. Cantu, Florence, 1863

Il en a été de Beccaria comme de la plupart des Italiens : il débuta par quelques essais poétiques. On a dit que chaque Italien apportait une tragédie en venant au monde. Beccaria ne fit point de tragédie, mais il composa un poëme sur le tremblement de terre de Lisbonne, cette épouvante du XVIII[e] siècle, et une satire du meilleur goût contre un millionnaire de son époque. Ces essais poétiques furent suivis de quelques articles de critique littéraire insérés dans le recueil qu'il avait fondé avec ses amis. On peut lire encore avec intérêt les pages qu'il y écrivit sur les feuilles périodiques. Il en est de même d'un autre article sur les plaisirs de l'imagination, dans lequel respire une sorte d'épicuréisme intellectuel.

Son principal ouvrage dans cet ordre d'écrits, ce sont ses *Recherches sur le style* (*Ricerche intorno allo stile*). L'idée mère de ce livre se retrouve dans quelques réflexions qu'il avait publiées plusieurs années auparavant et qui furent reproduites dans un journal de Paris, la *Gazette littéraire*. Beccaria reprit ce sujet, et il conçut le projet d'en faire un livre qui devait se composer de deux parties : la première seule fut achevée. Il reste aussi quelques fragments de la seconde, qui n'ont vu le jour qu'au commencement de ce siècle. A l'époque où Beccaria écrivit ce livre, la littérature italienne, comme la langue qui lui servait d'instrument, avait perdu toute sa vigueur. Elle se traînait comme une esclave (toutes les servitudes se tiennent) dans l'imitation des maîtres dont elle cherchait à reproduire la forme, sans songer à puiser aux sources qui avaient donné à cette forme le mouvement et la vie. Toute la poétique du temps consistait dans un ensemble de règles surannées, comme il arrive toujours aux époques de décadence.

Beccaria tenta d'ouvrir une autre voie à la littérature. Il s'agissait, suivant lui, avant de songer aux procédés littéraires, de pénétrer dans l'esprit et dans le cœur de l'homme pour y saisir le mouvement et le jeu des passions. Une fois en possession de ce secret, l'écrivain trouverait plus facilement les combinaisons et les artifices de langage qui lui permettraient d'agir sur les esprits et de les remuer à son gré. C'était une sorte d'esthétique littéraire qu'il voulait introduire en Italie pour arracher la littérature aux vaines traditions d'une rhétorique condamnée nécessairement à l'impuissance.

La tentative de Beccaria méritait de réussir : elle n'obtint aucun succès et il n'en resta pas de trace. Ce n'est pas l'Italie, mais l'Allemagne qui a eu l'honneur d'introduire dans le monde des lettres cette poétique nouvelle fondée sur la psychologie. Ses prétentions, il est vrai, n'ont pas été toujours justifiées : elle a plus d'une fois exagéré son rôle et

menti à ses promesses, mais elle a servi, on ne saurait le méconnaître, à renouveler la littérature et, comme aurait dit Montaigne, à *l'embesogner d'une autre semence.*

On a pu dire de Beccaria, à propos de cet ouvrage, qu'il avait écrit en mauvais style un bon livre sur le style. Il se plaignait lui-même, en le publiant, de ne l'avoir pas écrit avec assez de soin, parce que ses fonctions ne lui en avaient pas laissé le loisir. Comment n'aurait-il pas échoué? D'ailleurs Beccaria, comme on le sait, n'était pas un grand écrivain : il n'avait pas les qualités nécessaires pour agir fortement sur la littérature et la langue qui lui sert d'instrument. Quand un écrivain est dépourvu de ces hautes qualités qui peuvent seules l'investir aux yeux du public d'une sorte de magistrature littéraire, il peut bien donner quelques avis utiles et même indiquer à ses contemporains une voie nouvelle, mais il n'entraîne point les autres à sa suite. Il ne suffit pas de rêver une poétique pour lui donner la vie, il faut en être soi-même la vivante image. Ce n'est qu'à cette condition qu'on peut aspirer sérieusement à renouveler les langues et les littératures.

Si nous laissons de côté les rapports que Beccaria écrivit pour l'administration dans la seconde période de sa vie, et qui touchent plus d'une fois à des questions d'économie sociale, ses travaux dans cet ordre de faits et d'idées se réduisent à deux : son *Traité sur les monnaies de Milan* et son *Cours d'Économie politique.*

C'est le premier de ces livres, on l'a vu, qui commença sa fortune. Il l'avait intitulé : *Del disordine e dei rimedii delle monete nello stato di Milano.* Mais ce n'était pas seulement, comme on pourrait le croire d'après le titre, un livre de circonstance ou d'intérêt local : l'auteur, pour mieux combattre les vices du régime monétaire qu'il attaquait, y remonte aux principes mêmes de la science, et, chose remarquable, il n'en fut jamais aussi bien l'interprète.

Beccaria débute par quelques lignes sur l'origine de la monnaie et son introduction dans le monde. Puis il pose les principes suivants qui, sauf de legères modifications dans les termes, ont gardé toute leur portée scientifique.

« La valeur est une quantité qui mesure l'estime que les hommes font des choses.

» Les monnaies sont des morceaux de métal qui mesurent la valeur. Elles sont pour celui qui les reçoit un gage public qu'il obtient l'équivalent de ce qu'il donne. Ce ne sont pas simplement des mesures, comme la livre et le pied à l'égard du poids et de l'étendue, c'est-à-

dire de pures représentations, mais des mesures inhérentes à une marchandise qui est devenue la base du commerce.

» L'empreinte que reçoit le métal n'ajoute ni n'enlève à la valeur d'une monnaie; ce n'est qu'une attestation solennelle du souverain relative à la quantité et à la finesse du métal.

» La valeur des monnaies ne dépend pas moins de la nature des choses que les phénomènes du ciel et de la terre de la gravitation universelle. »

Pour donner à ces principes toute l'évidence possible, Beccaria développe les trois théorèmes qui suivent :

« Une égale quantité de métal doit correspondre à un nombre égal de livres dans toutes monnaies.

» Ce qu'est dans une monnaie le total d'un métal circulant par rapport au total de l'autre, une partie donnée du premier doit l'être par rapport à une égale partie du second.

» Pour établir la valeur des monnaies, on ne doit considérer que la quantité de métal pur qu'elles renferment. »

De là l'écrivain déduit une série de corollaires qui sont la condamnation, pour ainsi dire mathématique, des abus et des désordres que l'ignorance et la cupidité des gouvernements ont introduits dans le système monétaire de l'Italie et du reste de l'Europe. « Rien de plus fatal, dit-il en concluant, que la confusion et l'anarchie dans ce qui doit être la règle et la mesure commune. »

Abordant alors le sujet spécial qui lui a suggéré ses idées théoriques, Beccaria passe en revue les diverses monnaies que l'usage, le commerce, les besoins de chaque jour ont fait circuler dans l'État de Milan, où elles servent concurremment de base aux transactions et il en fixe la valeur relative. Puis, pour éviter de nouveaux désordres, il demande qu'on dresse un tarif officiel, qui attribue dans chaque monnaie le même nombre de livres à la même quantité d'or ou d'argent, ce qui fixe le rapport entre les deux métaux sur leur proportion réelle. Mais comme cette proportion est mobile et variable, d'après la nature même des choses, il demande aussi que le tarif régulateur soit modifié à certaines époques, pour qu'il soit à propos tenu compte de ce changement.

Le publiciste milanais, en écrivant ce traité, put s'inspirer ou s'inspira en effet du livre de Davanzati sur la monnaie. Il emprunte aussi quelque idée à Montesquieu, à Forbonnais, à Hume, qu'il avait lus et qu'il cite quelquefois. Mais il eut le mérite assez rare de porter dans l'examen de cette question une vigueur et une netteté qui ne se

retrouvent pas toujours dans les écrivains antérieurs. C'était d'ailleurs son coup d'essai, comme on a pu le voir, ce qui le rend d'autant plus remarquable.

Le second ouvrage qu'il nous a laissé sur l'économie politique est plus important : il porte un titre assez nouveau pour l'époque ; il est intitulé : *Elementi d'Economia pubblica*. C'est le résumé, sinon le texte, du cours qu'il avait donné à Milan, et qui ne fut publié, comme on l'a vu, que plusieurs années après sa mort.

Il y débute par une définition de l'économie politique, puis il esquisse à grands traits le domaine qu'il doit parcourir. Il part de la terre ou de l'agriculture qui fournit les matières premières, pour arriver à l'industrie qui les transforme, au commerce qui par l'échange les livre à la consommation. Tous ces phénomènes ne peuvent s'accomplir avec la tranquillité et la sécurité désirables que sous l'égide d'une autorité publique, qui protége tous les intérêts et qui a besoin elle-même pour se maintenir d'un ensemble de ressources qu'elle ne peut demander qu'à la communauté : de là les impôts et par suite les finances. Enfin pour que tout ce mouvement économique se développe et prospère, il lui faut le concours des sciences, de l'éducation, de l'ordre public, c'est-à-dire le jeu constant et régulier de l'administration ou de la *polizia*, comme dit l'écrivain, en reproduisant le langage des professeurs de *science camérale* en Allemagne.

Tel est le cadre embrassé par Beccaria. Il n'eut pas le temps de le parcourir dans toute son étendue, et il ne nous a laissé que les trois premières parties de son cours, c'est-à-dire celles qui concernent l'agriculture, l'industrie et le commerce, avec des considérations générales sur le travail de la population qui servent d'introduction à son livre.

Avant d'examiner quelles sont ses idées sur ces parties fondamentales de la science, voyons ce qu'il faut penser de la manière dont il envisage l'économie politique. « L'économie politique, dit Beccaria, a été définie l'art de conserver et d'accroître les richesses au sein d'une nation et d'en faire le meilleur usage. Les richesses consistent dans l'abondance des choses nécessaires et agréables à la vie. Les nations sont des agglomérations d'individus, réunis en société pour se défendre réciproquement de toute attaque extérieure et pour travailler au bien commun par la réalisation du bien-être individuel. L'économie politique peut donc être considérée comme l'art de fournir aux membres de la communauté les choses qui leur sont nécessaires pour assurer et embellir leur existence. » Cette manière d'envisager l'économie poli-

tique nous montre déjà que Beccaria la considérait moins comme un corps de principes fixes et certains, que comme un ensemble de règles qui devaient être appliquées avec discernement pour le bonheur des individus et des peuples. En un mot, c'était avant tout pour lui un art, un art politique bien plus qu'une doctrine scientifique et se dérobant par là même à l'action des gouvernements.

Ses idées sur l'agriculture, l'industrie et le commerce se ressentent naturellement plus ou moins de cette première conception et en reproduisent les défauts. C'est ainsi qu'il fait intervenir sans cesse le pouvoir social pour équilibrer, dans une mesure qui lui paraît juste, les éléments de la production agricole et industrielle. Il en est de même du commerce qu'il soumet aussi à l'empire des règlements pour assurer, comme il le croit, le bien-être de la communauté.

De là un certain nombre d'erreurs, qui pouvaient alors passer pour des vérités, quoique les disciples de Quesnay eussent déjà commencé à en faire justice.

Mais au milieu de ces erreurs, on rencontre une foule d'idées justes et neuves, ou qui du moins n'avaient pas été exposées jusqu'alors avec la même vigueur et la même clarté. Beccaria entrevoit le principe et la division du travail et ses fécondes conséquences. Il apprécie également le rôle des capitaux dans la production de la richesse. Enfin il fixe d'une manière assez précise l'idée de la valeur, qui était encore enveloppée d'obscurité.

Quand Beccaria commença à professer, l'école mercantile, qui s'était trompée sur le principe même de la richesse, régnait encore avec son cortége d'erreurs. L'école physiocratique, qui ramenait l'esprit humain à des idées plus justes, tout en se trompant elle-même dans quelques-unes de ses conceptions fondamentales, avait déjà parlé par l'organe de ses principaux représentants, mais elle était assez vivement combattue. D'un autre côté, l'école moderne, qui devait faire du travail le père de la richesse, et sinon le facteur unique, du moins le facteur prépondérant, n'avait pas encore ouvert la bouche, puisque Adam Smith ne devait publier que huit ans après son admirable ouvrage. Beccaria semble flotter entre toutes ces idées, sans pouvoir trouver une assiette fixe et immuable. Il discourt avec plus ou moins de bonheur, sur l'économie politique ; mais il lui arrive plus d'une fois de s'égarer, parce que la science n'existait encore pour lui qu'à l'état d'ébauche.

Plusieurs écrivains ont parlé avec de grands éloges des travaux économiques de Beccaria. Pecchio n'hésite pas à lui assigner une des premières places, et ce jugement a été répété plus d'une fois en Italie

J. B. Say l'a traité aussi avec beaucoup de faveur, ce qui pourrait faire croire qu'il n'avait pas pris la peine de le lire, ou du moins qu'il ne l'avait pas lu avec une attention suffisante. Un économiste italien de nos jours, qui allie la vigueur de la pensée à la vigueur du style, M. Ferrara, a montré récemment ce qu'il y avait d'exagéré dans une pareille appréciation. Les pages qu'il a écrites sur Beccaria, et qui peuvent passer pour un modèle de critique, ne laissent aucun doute à ce sujet. Comme Verri et Genovesi, ses contemporains, Beccaria a rencontré plus d'une idée ingénieuse; il a même eu, si l'on veut, quelques éclairs de génie, mais il n'a pas su saisir, dans l'étude des phénomènes qu'il avait sous les yeux, les lois fixes et invariables qui les régissent, pour en faire un corps puissant de doctrine. Qu'on le cite avec honneur dans l'histoire des idées économiques en Italie, rien de plus juste; mais ce serait vouloir se tromper que de lui faire une place parmi les fondateurs et les maîtres de la science.

III

Nous voici arrivé à l'œuvre capitale de Beccaria. Ses écrits littéraires sont généralement peu connus et n'intéressent guère que les esprits curieux: on peut ignorer ses travaux économiques, qui exigent, pour être lus, des connaissances spéciales. Mais pour peu qu'on appartienne au monde lettré, il est bien difficile de ne pas connaître plus ou moins son traité *Des délits et des peines*, qui n'est pas tant l'œuvre d'un jurisconsulte que celle d'un moraliste ou d'un philosophe qui proteste éloquemment en faveur de l'humanité, trop longtemps outragée au nom du droit et de la justice.

Ce beau livre, d'après la nature du sujet et l'ordre suivi par l'écrivain, peut se diviser en quatre parties. Le publiciste milanais cherche d'abord à fixer la nature et le caractère de ce droit terrible qu'exerce la société quand elle applique une peine. Il passe ensuite à l'examen de la procédure, telle qu'elle se pratiquait à son époque. Puis il arrive aux peines consacrées par les lois existantes. Enfin, dans la dernière partie, il examine les délits et les actes qui tombent sous le coup de la justice sociale.

Le droit de punir, selon Beccaria, a son origine et son principe dans le contrat primitif qui a servi de base aux sociétés humaines. Comme Locke et Rousseau, dont il suit quelquefois les traces, Bec-

caria commence par admettre que les hommes se sont réunis en société pour conserver leurs droits, qu'ils ont sacrifié à ce dessein une partie de leur liberté, que ce dépôt commun constitue la souveraineté de la nation, et que le devoir comme le droit de cette souveraineté et de celui qui la représente, est de défendre contre toute atteinte, contre toute violence, la personne et les biens de chaque membre de la communauté : de là la nécessité de la répression et le droit de punir.

Le fondement de toute pénalité, c'est donc l'utilité sociale. Il ne faut pas confondre, suivant Beccaria, la justice divine et la justice humaine. « Il appartient au théologien, dit-il, de discerner les limites du juste et de l'injuste dans le for intérieur et relativement à la moralité intrinsèque des actions : il appartient d'un autre côté au publiciste de déterminer ces limites au point de vue politique et par rapport à l'utilité et au dommage que la société en éprouve. » Mais si la justice humaine ne doit pas être confondue avec la justice divine, parce qu'elles ont l'une et l'autre un domaine distinct, si les peines édictées par le législateur ne doivent avoir d'autre but que la conservation ou l'intérêt de la société, il ne faut pas cependant que la loi se sépare de la morale et se mette jamais en opposition avec elle. L'union même de la morale et de la loi, d'après notre publiciste, peut seule assurer le bonheur des hommes et la paix des nations.

Après avoir ainsi déterminé le droit de punir, l'écrivain aborde les formes de la procédure, c'est-à-dire l'ensemble des moyens imaginés par la loi pour établir le délit et arriver par là à l'application de la peine. Il admet l'emprisonnement préventif, mais il ne l'admet que sur des indices graves. « A mesure, dit-il, que les peines seront plus douces, quand les prisons ne seront plus l'horrible séjour du désespoir et de la faim, quand la pitié et l'humanité pénétreront dans ces cachots, lorsque enfin les exécuteurs impitoyables des rigueurs de la justice ouvriront leur cœur à la compassion, les lois pourront se contenter d'indices plus faibles pour ordonner l'emprisonnement. »

Quant aux accusations secrètes, aux interrogations suggestives, au serment exigé du prévenu et à la torture, il les repousse comme autant de moyens contraires au respect même de la vérité et tout à fait indignes de la justice. « Qui pourra, dit-il au sujet des accusations secrètes, se défendre de la calomnie, lorsqu'elle est armée du caractère le plus sûr de la tyrannie, le secret? Quel misérable gouvernement que celui où le souverain soupçonne un ennemi dans chacun de ses sujets et se trouve forcé, pour assurer le repos public, de troubler la

repos de chaque citoyen! » Il n'est pas moins sévère pour les interrogations suggestives, dans lesquelles le magistrat cherche à surprendre le prévenu et à lui arracher l'aveu de son crime. Le juge ne peut interroger le coupable que sur la manière dont l'acte a été commis ou sur les circonstances qui l'ont accompagné, parce que « il est contraire à la nature qu'on oblige le coupable à s'accuser lui-même. » C'est au nom du même principe qu'il condamne le serment imposé au prévenu. « On admet, dit-il, une autre contradiction entre lui et les sentiments naturels, en exigeant d'un accusé le serment de dire la vérité, lorsqu'il a le plus grand intérêt à la taire, comme si l'homme pouvait jurer de bonne foi qu'il va contribuer à sa propre destruction! et comme si le plus souvent la voix de l'intérêt n'étouffait pas dans le cœur humain celle de la religion!... » Lorsqu'il arrive à la question ou à la torture, il est encore plus vif et plus énergique. « Cet infâme moyen, dit-il, de découvrir la vérité est un monument de la législation barbare de nos pères, qui honoraient du nom de *Jugement de Dieu*, les épreuves du feu, celles de l'eau bouillante et le sort incertain des combats. L'accusé est aussi peu maître de ne pas avouer ce qu'on exige de lui au milieu des tourments, qu'il l'était autrefois d'empêcher sans fraude les effets du feu et de l'eau bouillante. » L'écrivain s'attache à combattre les arguments imaginés par quelques criminalistes pour soutenir cette forme hideuse de procédure, il n'en laisse aucun debout. « Le résultat de la question, ajoute-t-il, est une affaire de tempérament et de calcul qui varie dans chaque homme, en proportion de sa force et de sa sensibilité : de sorte que pour prévoir le résultat de la torture, il ne faudrait que résoudre le problème suivant, plus digne d'un mathématicien que d'un juge : La force des muscles et la sensibilité des fibres d'un accusé étant connues, trouver le degré de douleur qui l'obligera de s'avouer coupable d'un crime donné. » Après avoir arraché à la procédure cet odieux appareil, Beccaria demande que la justice ait promptement son cours et que des lenteurs iuutiles n'imposent pas à l'accusé le supplice d'une longue attente.

Des formes de la procédure, l'écrivain passe aux peines, qu'il aborde avec le même esprit critique et la même indépendance d'idées. Il s'élève contre la rigueur immodérée des châtiments, qui doivent se tempérer et s'adoucir à mesure que les peuples se civilisent et que leur sensibilité s'accroît. Il demande que la répression soit la même pour tous et qu'il n'y ait point de distinction entre les coupables à cause de leur origine et de la position sociale qu'ils occupent. Il veut que la peine soit aussi certaine que possible, parce que c'est la certitude du

châtiment bien plus que sa rigueur qui peut écarter la pensée du crime, et c'est sur cette considération qu'il s'appuie pour refuser au pouvoir le droit de grâce. Il insiste sur la proportionnalité entre le délit et le mal que la société lui inflige.

Quand aux formes de la pénalité elle-même, il se contente d'en signaler deux comme légitimes et rationnelles, ce qu'il nomme la servitude, c'est-à-dire l'emprisonnement perpétuel ou temporaire et le bannissement. Il repousse la confiscation, les peines infamantes et surtout la peine de mort.

Il en conteste d'abord la légitimité : elle ne lui paraît appuyée sur aucun droit. « C'est une guerre, dit-il, déclarée à un citoyen par la nation, qui juge la destruction de ce citoyen nécessaire ou utile. Or, si je prouve que la mort n'est ni utile, ni nécessaire, j'aurai gagné la cause de l'humanité. » Partant de là, il s'attache à démontrer que la peine de mort n'a jamais arrêté les scélérats déterminés à nuire et qu'elle est funeste à la société par les exemples de cruauté qu'elle donne au peuple. Il ajoute ensuite les paroles suivantes qui devaient inspirer plus tard tant d'autres écrits contre la peine capitale : « Si les passions ou les nécessités de la guerre ont appris à répandre le sang humain, les lois dont le but est d'adoucir les mœurs devraient-elles multiplier cette barbarie, qui est d'autant plus horrible qu'elle donne la mort avec plus d'appareil et de formalités ? N'est-il pas absurde que ces lois, qui ne sont que l'expression de la volonté générale, qui détestent avec raison et punissent l'homicide, ordonnent un meurtre public pour détourner les citoyens de l'assassinat ? Quel est le sentiment général sur la peine de mort ? Il est tracé en caractère ineffaçable dans ces mouvements d'indignation et de mépris que nous inspire le seul nom de bourreau : le bourreau n'est pourtant que l'exécuteur innocent de la volonté publique, qu'un citoyen honnête qui contribue au bien général, et qui défend la sûreté de l'État au dedans, comme le soldat la défend au dehors. D'où vient cette contradiction ? Pourquoi ce sentiment d'horreur résiste-t-il à tous les efforts de la raison ? C'est que dans une partie reculée de notre âme, où les principes naturels ne sont point encore altérés, nous retrouvons ce sentiment qui nous crie qu'aucun homme n'a aucun droit légitime sur la vie d'un autre homme et que la nécessité qui étend partout son sceptre de fer peut seule disposer de son existence. »

La dernière partie du livre est consacrée, comme on l'a vu, à l'examen des délits ou des actes que la loi doit frapper. « Il y a des crimes, dit Beccaria, qui tendent directement à la destruction de la société

ou de ceux qui la représentent ; d'autres attaquent le citoyen dans sa vie, dans ses biens, dans son honneur ; d'autres enfin sont des actions contraires à ce que la loi prescrit ou défend en vue du bien public. » A propos des crimes qui sont dirigés contre la société ou ceux qui la représentent, l'auteur s'élève contre l'abus que l'on a fait si fréquemment des accusations de lèse-majesté : « L'homme, dit-il, y est souvent victime d'un mot. » Il ajoute plus loin : « L'art des interprétations odieuses, qui est la science des esclaves, peut seul confondre des choses que la nature éternelle a séparées par des bornes immuables. » C'est une observation qui peut s'appliquer à beaucoup de délits politiques.

Les crimes qui s'attaquent au simple individu, et parmi lesquels figurent les actes de violence sur les personnes, le vol et la banqueroute, amènent l'écrivain à parler des injures et des duels qui ont pour but de réprimer les injures. L'honneur étant le premier bien de l'homme en société, l'injure qui cherche à y porter atteinte constitue un véritable délit, et lorsque l'opinion qui est souveraine chez les nations civilisées, pousse un homme à se défendre, les armes à la main, c'est véritablement l'agresseur, c'est-à-dire l'auteur même de l'injure qui est coupable et qui doit être poursuivi.

Quant aux actions contraires à ce que la loi prescrit ou défend dans l'intérêt public, Beccaria ne peut les indiquer qu'en termes généraux, parce qu'elles varient suivant les circonstances. Mais il remarque en passant que les délits qui s'y rapportent doivent être bien définis dans des lois communes et familières à tous les citoyens. « Si le magistrat, ajoute-t-il, peut faire à son gré les lois dont il croit avoir besoin, il ouvre la porte à la tyrannie, qui rôde sans cesse autour des barrières que la liberté publique lui a fixées, et qui ne cherche qu'à les franchir. »

Il y a une espèce particulière de délits, qui ne rentrent point dans les catégories précédentes et dont la répression a inondé l'Europe de sang. Ce sont les crimes de lèse-religion et de lèse-Dieu qu'une législation aveugle et au service du fanatisme a tant multipliés à une autre époque. Est-il besoin de dire que Beccaria, qui a distingué la justice humaine de la justice divine ne saurait les admettre ? Il ne s'arrête pas à démontrer que ces crimes sont des erreurs de la loi : il se contente de faire remarquer que la force, s'adressant à la conscience, ne peut faire que des hypocrites, et par conséquent des âmes viles.

Telles sont les idées principales exposées par Beccaria dans son *Traité des délits et des peines*. Il en a lui-même donné la substance dans cette espèce de théorème, qui sert d'épilogue à son livre : « Pour

qu'une peine ne soit pas un acte de violence d'un seul ou de plusieurs contre un citoyen, elle doit être essentiellement publique, prompte, nécessaire, la moindre des peines possibles dans les circonstances données, proportionnée au délit et dictée par la loi. »

La plupart de ces idées peuvent sembler un peu vieillies de nos jours, parce qu'elles ont été reproduites sous une autre forme dans un assez grand nombre d'ouvrages, et qu'elles ont pénétré plus ou moins dans la législation des peuples les plus éclairés de l'Europe. Mais il n'en était pas de même quand Beccaria s'en fit l'interprète : elles se montraient alors en grande partie pour la première fois, et son livre, tout imprégné de jeunesse, s'il est permis de le dire, apparut comme une nouveauté : il était nouveau, en effet, dans le fond comme dans la forme.

Quel était à cette époque le caractère de la justice criminelle? et sur quels principes reposait-elle, tant en Italie qu'en Allemagne et en France? Elle avait pour base deux monuments juridiques qui dataient de la première moitié du XVIe siècle, les ordonnances de François Ier et de Charles-Quint. Sur ces ordonnances, en partie modifiées par des édits postérieurs, mais toujours vivantes, étaient venues se greffer, comme sur un double tronc, le droit romain, la coutume de la jurisprudence, cette compagne éternelle de la loi. De là tout un arsenal de pénalités, qui avait pour gardiens non-seulement les magistrats chargés du soin de la vindicte publique dans ses exigences inexorables, mais toute une légion de jurisconsultes et de docteurs plus impitoyables encore. C'étaient Bossio à Milan, Deciano à Padoue, Farinaccio à Rome, sans parler de leurs rivaux en Allemagne et en France, tels que Carpzow, Loizel et Serpillon. On peut imaginer facilement ce que pouvait être la justice avec de pareilles lois et de pareils interprètes : elle ressemblait à une sorte de fureur savamment organisée. Tout y était barbare, la forme de la procédure comme les peines. L'accusé, arbitrairement détenu dans des prisons hideuses, y était livré à tous les piéges, à toutes les violences d'une inquisition qui appelait souvent la torture à son aide. C'était une victime vouée d'avance aux colères du pouvoir social. La peine qui l'attendait variait naturellement avec la circonstance ; mais elle était presque toujours empreinte d'un fond de barbarie qui lui ôtait son véritable caractère, et soulevait contre elle jusqu'à la conscience du criminel.

Quelques esprits généreux avaient bien protesté avant Beccaria contre certaines de ses institutions. C'est ce qu'avait fait, par exemple, Montesquieu, dont le publiciste de Milan invoquait l'autorité et qu'il considérait comme un de ses maîtres.

Mais aucun écrivain ne s'était encore attaqué avec tant de vigueur et de décision à tout ce vieux corps du droit pénal, qui violait sans cesse la justice sous prétexte de la défendre, et pesait sur l'Europe comme le spectre hideux du passé. C'est là surtout ce qui fit l'originalité du livre de Beccaria, et voilà comment il n'étonna pas moins ses partisans que ses adversaires.

A la nouveauté du fond se joignait la nouveauté de la forme. Il pouvait écrire un livre savant, érudit, tout armé de textes, de notes et de commentaires, comme les livres de tous ces vieux jurisconsultes dont il voulait abattre le pouvoir. Il ne le fit point, il prit une allure plus libre et plus dégagée. Qu'avait-il besoin de science et d'érudition? Ému du spectacle de toutes les horreurs qui s'étalaient partout en Europe au nom de la loi, il a résolu d'en délivrer l'humanité. Il signale à l'indignation de tous les esprits généreux ces poursuites inquisitoriales, ces violences, ces supplices qui caractérisent partout l'action répressive du pouvoir social : il les cite au tribunal du bon sens, de la raison et de l'équité. En un mot, il se fait le juge de toutes ces *jugeries*, s'il nous est permis de parler de la sorte, et sur les ruines de cette justice sauvage dont les emportements et les colères épouvantent le monde, il évoque l'image d'une justice plus calme et plus sereine, qui n'emploie la force que lorsque la force est indispensable, sans jamais rien lui demander au delà de ce qui est nécessaire pour sauver l'ordre public, cette base essentielle des sociétés humaines.

Des admirateurs mêmes de Beccaria ont paru regretter qu'il n'ait pas recouru quelquefois à l'histoire pour lui demander des arguments en faveur de ses idées. Mais à quoi bon tout cet appareil? Il parlait au nom de la philosophie, de la conscience, et de la justice naturelle surtout. Son livre, malgré son caractère dogmatique, devait moins être une démonstration en règle qu'une protestation éloquente contre les excès d'un régime doublement barbare, ou la voix même de l'humanité qu'il voulait affranchir de toutes ces fureurs.

La forme qu'il a choisie ou que son émotion lui a imposée était évidemment la meilleure ; elle répondait mieux que toute autre à son but en lui permettant de s'adresser à un plus grand nombre de lecteurs et d'imprimer à l'opinion publique une de ces secousses qui doivent toujours précéder dans le monde l'avénement des grandes réformes.

Ce qu'on peut reprocher avec plus de raison à Beccaria, c'est de n'avoir pas toujours exprimé sa pensée avec toute la clarté convenable. Il y a des passages obscurs que Morellet, son premier traducteur, crut devoir lui signaler. Beccaria ne s'en défendit point, il en fit même

l'aveu : cette obscurité était un calcul de l'écrivain. « Je dois vous dire, répondait Beccaria à Morellet, que j'ai eu sous les yeux, en écrivant, les exemples de Machiavel, de Galilée et de Giannone. J'ai entendu le bruit des chaînes que secoue la superstition et les cris du fanatisme étouffant les gémissements de la vérité. La vue de ce spectacle effrayant m'a déterminé à envelopper quelquefois la lumière de nuages. J'ai voulu défendre l'humanité sans en être le martyr. »

On peut aussi reprocher à Beccaria de n'avoir pas mis dans son livre toute la méthode qu'il aurait pu y mettre. Enfin le langage de l'écrivain est quelquefois déclamatoire. C'était le ton général du XVIIIe siècle; c'est aussi, il faut le dire, le ton commun de presque tous les livres qui s'attaquent à des institutions puissantes pour élever sur leurs ruines d'autres institutions que le progrès des temps a rendues nécessaires. La déclamation dans ces circonstances est une colère de l'idée. Beccaria devait éprouver cette colère, et elle a éclaté naturellement dans son ouvrage.

IV

L'histoire des lettres compte peu d'écrivains dont l'action ait été plus puissante et plus immédiate que celle de l'heureux auteur du traité *Des délits et des peines*. Si ses autres écrits sont restés sans écho et n'ont exercé que peu d'influence, il n'en est pas de même de ce petit livre qui a fait partie, pour ainsi dire, de l'âme au XVIIIe siècle et dont il faut toujours se souvenir, quand on veut défendre les droits de l'humanité contre les erreurs ou la colère des législations.

Quelques années s'étaient à peine écoulées depuis sa publication, qu'un esprit de réforme se manifestait déjà partout : il ne se produisait pas seulement dans des livres qui s'inspiraient plus ou moins des idées du grand publiciste italien, il apparaissait aussi dans les discours des magistrats chargés de faire exécuter la loi, et il pénétrait jusque dans les conseils du gouvernement.

Des écrivains se rencontrèrent, il est vrai, qui voulurent résister à cet entraînement de l'opinion et sauver d'une ruine désormais inévitable l'arsenal hideux du droit criminel. Quelques-uns, comme il était assez naturel, cherchaient à plaire à un pouvoir qui ne croyait en général qu'à la force et à ses terribles manifestations, et qui voyait dans le bourreau une des bases essentielles de l'ordre social. Mais d'autres, la plupart même, on peut le dire, étaient plus désintéressés et plus

sincères. Ils avaient vécu sous l'empire et dans la pratique de cette législation, que Beccaria voulait modifier et même détruire pour la remplacer par une autre plus rationnelle et plus humaine; elle leur semblait nécessaire à la marche du monde. Il y a des esprits qui ne savent pas se détacher des institutions qui ont de longues années d'existence : on doit les en arracher; ils en ont fait une partie d'eux-mêmes. On a dit que si la peste pouvait devenir une institution, elle ne tarderait pas à rencontrer des défenseurs convaincus. Rien n'est plus exact. Il ne faut donc pas s'étonner si le vieux droit pénal de l'Europe, qui venait d'être si vigoureusement attaqué, se trouvait défendu avec tant d'ardeur et avec tant de zèle.

Mais la secousse était donnée, et l'esprit de réforme, suscité par Beccaria, grâce à une nouvelle enquête, ne tarda pas à triompher de ces diverses oppositions.

Son influence devait d'abord se faire sentir en Italie, dans les divers États de la maison d'Autriche. Quelques années après la publication du livre, Marie-Thérèse abolissait en principe la torture, et il n'était plus permis au juge d'y avoir recours que sur les indices les plus graves et en l'absence de tout autre moyen de conviction. Seulement cette mesure fut prise avec quelque timidité : il fut convenu que le rescrit impérial serait notifié simplement aux tribunaux et qu'il ne recevrait point de publicité officielle. Peu de jours après, la cour de Vienne faisait un pas de plus : le prince de Kaunitz, qui remplissait les fonctions de grand chancelier, écrivait au comte de Firmian pour l'inviter à consulter le sénat de Milan sur les changements à introduire dans la législation criminelle et sur l'abolition de la peine de mort ou du moins sur sa restriction aux crimes les plus atroces. L'avis du sénat, vieille et pauvre institution qui ne devait pas tarder à disparaître, ne fut pas favorable à une réforme aussi radicale, l'assemblée se prononça même en faveur de la torture, et, par une coïncidence assez remarquable, ce fut le père de Verri, l'ami de Beccaria, qui fut chargé d'exprimer et de motiver son opinion. Le projet n'eut pas de suite. Mais huit ans après, le prince de Kaunitz y revenait, le tribunal de Milan recevait une instruction secrète qui lui ordonnait de ne plus appliquer la peine de mort et de la remplacer par une autre peine. Puis, en 1789, un nouveau décret rayait définitivement la torture du code; mais la mesure devait encore rester secrète, comme si le fantôme de cette peine terrible de procédure était toujours utile à l'État. La peine de mort avait été également supprimée en Hongrie, sauf pour les Valaques dont on redoutait les passions violentes et sauvages.

La Toscane suivit de près la Lombardie et l'Autriche dans cette réforme des lois criminelles. L'archiduc Léopold, en 1786, s'inspirant des idées et du langage même de Beccaria, jetait les bases d'un nouveau code pénal qui supprimait, à titre d'essai, la confiscation, la torture et la peine de mort. Trois ans après, en 1789, le code était promulgué, et voici ce qu'on lit dans le préambule : « Nous avons reconnu avec satisfaction que l'adoucissement des peines, uni à la plus grande vigilance pour prévenir les actions coupables, à la rapide conclusion des procès, à la promptitude et à la certitude des châtiments applicables aux délinquants, loin d'accroître les délits, a diminué d'une manière notable les plus communs et rendu presque inouïs les plus atroces. Nous avons donc résolu de ne plus différer la réforme de la législation criminelle, en supprimant pour toujours la torture et la peine de mort, comme inutile au but que la société se propose. » Ne croirait-on pas entendre et voir Beccaria lui-même transformé en législateur? L'archiduc Léopold, devenu empereur, ne tarda pas, il est vrai, à oublier ce noble langage, comme il arrive si souvent aux princes. Mais cette réforme cependant ne fut pas perdue, et, malgré toutes les lois postérieures, la Toscane lui a dû de ne plus être souillée qu'à de longs intervalles par l'aspect du bourreau.

Un mouvement semblable se produisit jusque dans le nord de l'Europe. L'impératrice de Russie, Catherine II, qui jouait à la philosophie pour plaire aux philosophes du temps, se vit obligée de publier une instruction, dont le manuscrit tracé de sa propre main est encore à l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg. Cette instruction, qui touchait aux principales questions du droit pénal, reproduisait presque dans le même ordre les idées de Beccaria, et aboutissait en grande partie aux mêmes conclusions. Les édits qui suivirent et dont l'impératrice, comme on sait, ne fut pas avare, furent assez peu fidèles à de pareilles promesses. Le despotisme ne renonce pas volontiers à cet appareil de terreur dont il aime toujours à s'entourer.

Mais ce fut surtout en France où son livre avait obtenu un si grand succès, que l'action des idées de Beccaria se fit sentir. Le gouvernement y résista, il est vrai, autant qu'il put. C'est ainsi que la torture ne fut abolie qu'en 1788, et encore ne s'agissait-il que d'une mesure provisoire. Louis XVI, qui se sentait déjà poussé par le souffle irrésistible de la révolution, promettait en même temps un changement complet dans la législation pénale. Il n'y eut malheureusement que quelques modifications assez légères : l'ancien système resta debout.

La conscience des magistrats, chose merveilleuse! fit elle-même ce

que le pouvoir refusait de faire ou ne faisait qu'à demi ; entraînés par Beccaria et par ses doctrines, ils avaient cessé d'appliquer la loi. Ce vieux code pénal qui remontait par Louis XIV jusqu'à François Ier, et que deux siècles de civilisation n'avaient pu entamer tout au plus qu'à la surface, était tout à coup délaissé par ceux-là mêmes qui étaient chargés de parler en son nom. Nous trouvons à ce propos quelques lignes qui méritent d'être citées, dans une lettre écrite peu d'années après par un des membres du Directoire : « Le *Traité des délits*, écrivait-il à la fille de Beccaria, en lui adressant une traduction du livre de son père, avait tellement changé l'esprit des anciens tribunaux criminels en France, que dix ans avant la révolution ils ne se ressemblaient plus. Tous les jeunes magistrats des cours, et je puis l'attester puisque j'en étais un moi-même, jugeaient plus selon le principe de cet ouvrage que selon la loi. C'est dans le *Traité des délits* que les Servan et les Dupaty avaient puisé leurs vues, et peut-être devons-nous à leur éloquence les nouvelles lois pénales dont la France s'honore. » C'est en effet dans Beccaria plus encore que dans Montesquieu ou dans les autres écrivains français du même temps, que la révolution a puisé les principes plus justes et plus humains qu'elle a introduits dans la législation criminelle. On retrouve non-seulement ses idées, mais même son langage, dans certains textes de la *Déclaration des droits de l'homme*. Il semble aussi qu'il ait dicté lui-même aux législateurs de cette époque le principe fondamental : « La constitution garantit comme droit naturel et civil que les mêmes délits seront punis des mêmes peines sans aucune distinction des personnes. »

Ainsi, malgré toutes les résistances que rencontrent toujours les idées nouvelles, lors même qu'elles revendiquent les droits de l'humanité, le livre de Beccaria avait déjà pénétré, du vivant de l'auteur dans les institutions. Il avait modifié la loi pénale dans une grande partie de l'Europe, et l'avait imprégnée, pour ainsi dire, de son propre esprit.

Mais cette action de Beccaria sur les institutions de son temps ne fut pas la seule. Pendant qu'il pénétrait ainsi dans les iniquités et la violence des lois criminelles pour les plier à des règles plus justes, il fondait une science nouvelle, la philosophie du droit pénal. Il y avait eu sans doute avant cette époque des essais plus ou moins heureux pour expliquer et définir cet emploi de la force que la société s'arroge envers ceux de ses membres qui ont enfreint la loi commune. L'antiquité grecque, qui touche à tous les problèmes, avait vu dans la peine infligée par le pouvoir social une mesure préventive contre les délits à venir. Telle est la doctrine de Socrate et de Platon, son dis-

ciple, dans son beau dialogue de *Protagoras*, Un autre ouvrage de Platon, le *Gorgias*, faisait en même temps de la peine une sorte de médecine morale, ayant surtout pour but de purifier l'âme du coupable et de le réconcilier avec lui-même. L'antiquité romaine, moins philosophique et plus pratique, considérait avant tout dans cette répression exercée par le pouvoir social l'intérêt de la communauté ou de l'État. Toute peine lui semblait légitime et rationnelle, pourvu qu'elle s'accordât avec l'intérêt public. C'est ainsi qu'elle admettait la suppression du coupable, sans s'arrêter aux objections que peut soulever un assassinat juridique et solennel d'un concitoyen. Telle était la pensée de Cicéron, de Sénèque, d'Aulu-Gelle, qui inclinait un peu vers la Grèce, et des principaux jurisconsultes de Rome.

Dans les premiers temps du christianisme, la pensée des Pères de l'Église, qui luttait contre la philosophie grecque et romaine, se porta naturellement sur cette question. Les interprètes du christianisme naissant, qui marchèrent souvent sur les traces de Platon, virent surtout dans la peine une sorte de pénitence, c'est-à-dire une discipline morale, qui avait pour principe et pour but de ramener le coupable au sentiment et à la pratique du bien. C'est ce qu'on peut voir dans saint Augustin, dans Tertullien et dans les autres docteurs de l'Église primitive.

Le problème reparaît et il devait reparaître naturellement à l'origine des temps modernes, quand l'esprit humain, réveillé d'un long sommeil, se prit à réfléchir sur les phénomènes sociaux. Grotius, Selden, Leibnitz, Hobbes, Puffendorf, Locke, Vatel et Rousseau scrutèrent tour à tour les fondements du droit pénal et se rapprochèrent plus ou moins des solutions antérieures. Montesquieu, après eux, se plaça sur le même terrain ; mais toujours fidèle à sa méthode, il se montre plus historien que philosophe. Quelques-uns de ces écrivains se rattachèrent à Platon ou à Socrate, d'autres inclinèrent vers Sénèque et Cicéron. Il en est qui cherchèrent à combiner ces deux principes. Mais toutes ces conceptions, sans en excepter les plus récentes, qui peuvent sembler plus complètes, ne furent que des essais ou des ébauches de doctrine. Les publicistes et les philosophes qui les mirent en avant, ne songèrent pas à les développer pour en faire sortir une théorie du droit pénal avec toutes ses conséquences pratiques. Ils restèrent trop dans le domaine des abstractions, et dès lors ils ne pouvaient guère avoir de prise sur les institutions sociales. Ils soupçonnèrent la science ; ils en donnèrent, si l'on veut, le concept primitif, ils ne la formulèrent pas, et, malgré des aperçus plus ou moins féconds,

ce n'était encore, à vrai dire, qu'un postulat de l'esprit philosophique.

C'est seulement à partir de Beccaria que ces idées se sont développées et qu'il en est sorti un corps de doctrine d'une portée vraiment sociale. Le traité *Des délits et des peines* a été le terrain vigoureux sur lequel a poussé toute cette littérature philosophico-juridique, qui s'est attachée à saisir et à comprendre les principes de droit pénal pour en déduire la règle des législations futures. C'est ainsi que Beccaria, en agissant lui-même par son propre ouvrage sur les institutions de son temps, suscitait toute une légion d'écrivains animés de son esprit et préludait aux réformes de l'avenir.

La science du droit pénal, arrachée aux colères et aux emportements du pouvoir pour devenir une discipline philosophique, a pu rencontrer depuis Beccaria des interprètes plus méthodiques, plus corrects et plus précis. Mais c'est de lui que procèdent les uns et les autres, lors même qu'ils s'éloignent, ce qui leur arrive quelquefois, des solutions qu'il a indiquées; son âme respire dans leurs écrits; il est le père de ces moralistes et de ces jurisconsultes qui ont travaillé après lui et qui travaillent encore à la réforme des lois criminelles.

La ville de Milan, qui lui a servi de berceau, songe enfin à lui ériger un monument. Puisse ce monument s'élever bientôt! et que sur le socle de la statue, qui doit faire revivre aux yeux de la foule l'auteur du *Traité des délits et des peines*, la main de l'artiste grave les mots suivants :

IL CHASSA LE BOURREAU DE LA LOI
AU NOM DU DROIT ET DE L'HUMANITÉ.

PASCAL DUPRAT.

LA QUESTION

DE

L'ENSEIGNEMENT PUBLIC EN FRANCE

DEPUIS 1789[1]

II

Il n'y a pas d'époque dans notre histoire qui ait rencontré d'aussi fervents admirateurs que le Consulat. Tous les historiens semblent s'entendre pour en célébrer la grandeur. Sur ce sujet l'enthousiasme de M. Thiers ne tarit pas. Il y a bien cependant quelque ombre au tableau.

Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte,

a dit le poëte. L'Empire, avec ses désastres nécessaires, devait sortir fatalement du Consulat. Avec un tel commencement, un tel homme et de telles institutions, toute la suite des événements s'explique; ils se développent comme par une loi naturelle. Le Consulat est le début de cette politique insensée que M. Thiers ne signale qu'à la fin. Sans doute Bonaparte ramena la victoire sous nos drapeaux, établit l'ordre dans l'administration des finances, assura la sécurité intérieure; ce sont là des services réels, mais secondaires, et qu'un autre eût pu rendre. Il appliqua, par le Code civil, le principe de l'égalité; mais avec l'égalité toute seule on ne fait point un peuple, pas plus qu'on ne fait un nombre avec des zéros. A partir du Consulat,

[1] Voir la *Revue moderne* du 1er septembre 1865.

l'idée de la liberté s'obscurcit ; la grande tradition révolutionnaire est interrompue. Nos conquêtes les plus précieuses sur l'ancien régime, conquêtes si chèrement achetées, sont désormais perdues. « La Révolution, a dit M. Dunoyer, avait décrété la liberté de la presse, institué le jury, proclamé l'indépendance des tribunaux, rendu aux communes le droit de s'administrer elles-mêmes, étendu ce droit à toutes les provinces, fondé la représentation nationale, reconnu le droit de pétition, confié le maintien de la paix intérieure à des gardes nationales qui nommaient elles-mêmes leurs officiers ; en un mot, tandis qu'elle s'était efforcée de réduire le pouvoir à son objet naturel, elle nous avait munis de tous les instruments propres à empêcher qu'il ne sortît de ses limites. Bonaparte devenu chef du gouvernement, a appliqué toutes les forces de son esprit et de son caractère à faire recouvrer au pouvoir le terrain qu'il avait perdu, et il l'a porté fort au delà des bornes dans lesquelles la Révolution l'avait trouvé circonscrit. Il a d'abord usurpé nos garanties et s'est ensuite emparé de nos libertés. On l'a vu envahir successivement les élections, la représentation nationale, les administrations locales, le jury, les tribunaux, la liberté de la presse. Maître une fois des institutions destinées à défendre nos droits, il n'a pas eu beaucoup de peine à nous les ravir, et ses empiétements sur le domaine de nos intérêts privés n'ont connu aucune limite. Il a envahi la famille, la commune, la province. Dans la famille, un père n'a plus eu le droit de disposer du sort de ses enfants, et il n'a pas été libre dans le choix de ses serviteurs. Dans la commune, il n'a pas été possible de pourvoir aux plus minces intérêts sans la participation du gouvernement ; et pour réparer un chemin, relever un pont, attacher une ardoise au toit d'un édifice communal, il a fallu la permission du chef de l'Empire. Dans la province, l'administration des intérêts locaux a été soumise aux mêmes entraves [1]. » Et ce n'était pas seulement les libertés politiques, provinciales ou communales qui étaient étouffées ; toutes les manifestations de l'activité individuelle reçurent des atteintes plus ou moins graves. On vit presque toutes les branches de commerce, d'industrie ou d'agriculture réglementées arbitrairement ; la liberté du crédit supprimée et des établissements florissants sacrifiés à la Banque de France ; la liberté d'écrire placée sous l'autorité de la police en attendant que la censure fût rétablie ; la liberté des cultes presque détruite par le Concordat. L'esclavage allait être bientôt rétabli aux colonies, et la liberté individuelle proprement dite, *l'habeas corpus*, anéantie par l'institution des prisons d'État, nouvelles bastilles destinées à renfermer les personnes qu'il n'eût pas été *prudent de déférer à la justice des tribunaux*.

La loi du 10 floreal an X, qui a créé en partie l'organisation actuelle de

[1] *Le Censeur européen*, T. VI.

l'enseignement, est un fruit de cette politique. Elle est de tout point opposée aux traditions de la Révolution.

La Révolution, dans tous ses projets de lois, dans tous ses décrets, dans la Constitution de l'an III, dans la loi organique de l'an IV proclame la liberté absolue de l'enseignement. A la liberté, la loi de 1802 fait succéder non une légalité oppressive, mais, ce qui est pis, l'arbitraire. D'après cette loi les écoles secondaires ne peuvent être établies sans l'autorisation du gouvernement, et elles sont placées sous la surveillance particulière des préfets.

La Révolution avait voulu créer, à côté de l'enseignement libre, un enseignement national, soumis à l'autorité des administrations départementales et municipales, indépendant du gouvernement. La loi de 1802 crée l'enseignement de l'État; elle met le corps enseignant dans la main du pouvoir.

Ce n'est pas tout, la Convention s'était bornée à décréter l'uniformité de l'instruction pour les établissements publics; la loi de 1802 décrétait l'uniformité d'éducation. Les écoles centrales n'étaient que des externats; les lycées qui les remplacèrent furent des pensionnats. Bonaparte partageait en matière d'éducation les idées de Robespierre. Il se croyait le droit de façonner la jeunesse pour un état social déterminé. Il voulut faire des soldats et des fonctionnaires, qui sont aussi des soldats par l'obéissance et la discipline. Les lycées furent des espèces de casernes, où, tout en apprenant le latin, la logique, les mathématiques, les enfants étaient dressés aux exercices militaires par d'anciens sous-officiers de l'armée. Enfin, il y avait une différence plus grave encore entre l'enseignement public tel que la Révolution l'avait conçu et tel que l'organisait le Consulat. Par l'instruction publique, la Révolution avait voulu répandre dans la nation la pensée qui avait présidé à l'établissement des institutions nouvelles, la philosophie dont les principes de 1789 ne sont que l'application politique. La Révolution procède d'une doctrine, vague il est vrai et mal définie, qui laisse place à de grandes divergences d'opinion, mais qui fait sa vie et sa puissance, qui la distingue de tous les mouvements politiques antérieurs, qui lui communique un caractère religieux. Elle s'annonce, en effet, comme une religion; elle en a le signe distinctif, l'esprit de propagande. Elle aspire à remplacer le catholicisme dans ses dogmes, dans sa morale et, par un anachronisme puéril, jusque dans son culte. Elle fait enseigner dans les écoles publiques la morale républicaine, la déclaration des droits de l'homme et la Constitution. Quelque jugement que l'on porte sur une pareille prétention, il n'en est pas moins vrai que c'est là une des plus puissantes raisons que l'on puisse faire valoir en faveur d'un enseignement national. A partir du Consulat, l'intervention des pouvoirs publics dans l'instruction perd tout à fait ce caractère. La philosophie est absente, le catholicisme va reprendre sa place. La loi de 1802 ne parle point d'enseignement reli-

gieux; Daru réclame contre cette omission au nom de la politique. « Il ne faut pas que l'État attende que l'instruction religieuse s'introduise dans l'instruction publique, il faut qu'il l'y appelle pour la diriger et la surveiller. » Peu de temps après cet enseignement est établi.

Pour justifier cette intervention violente de l'État dans l'enseignement, on soutient que l'instruction était à cette époque dans le plus déplorable état. On représente les écoles centrales comme totalement abandonnées, les institutions particulières comme livrées à une odieuse spéculation. « Des spéculateurs, dit M. Thiers, s'étaient emparés de la jeunesse (ce qui veut dire que les pères de famille confiaient leurs enfants à des instituteurs qu'ils payaient) et la tenaient dans des pensionnats particuliers, où régnait une anarchie d'éducation (c'est-à-dire une liberté de méthodes) peu différente de celle qui désolait l'État. » (Rapport sur l'instruction secondaire.) Et plus loin : « A l'époque dont nous parlons, des spéculateurs, n'offrant aucune garantie, avaient profité de l'État occupé pendant douze ans de toute autre chose que de l'enseignement pour s'emparer de l'instruction publique, et ils en avaient fait un affreux chaos. »

Spéculateurs est un grand mot et qui manque rarement son effet, mais qui au fond ne signifie rien, puisqu'il peut s'appliquer tout aussi bien à l'avocat, au médecin, à l'artiste, à l'écrivain, à M. Thiers lui-même. D'ailleurs les jugements de M. Thiers ne sont rien moins que fondés. Tous les documents législatifs rendent justice aux institutions particulières. Fourcroy chargé de défendre le projet de loi au Corps législatif, en parle avec beaucoup d'estime : « Il existe, dit-il, à Paris et dans quelques départements des écoles où l'on enseigne tout à la fois les langues anciennes, les belles-lettres, les sciences exactes et les arts du dessin. Les professeurs, les maîtres y sont nombreux et très-distingués. On y voit des collections de livres et de machines, des cabinets, des laboratoires, des ateliers, où sont réunis tous les moyens, toutes les ressources pour l'étude et l'expérience, pour la théorie et la pratique. J'en ai visité quelques-unes et j'ai applaudi à ces institutions. Il serait très-fâcheux de porter obstacle à des écoles déjà si florissantes. » Or c'est précisément ce que faisait la loi nouvelle. Quant aux écoles centrales, trente sur cent avaient très-bien réussi ; l'expérience prouvait ainsi dans quelle mesure cet enseignement élevé répondait aux besoins de la population. Les villes où elles se trouvaient placées, y tenaient et demandaient, nous dit encore Fourcroy, qu'on n'y touchât point. Qu'y avait-il de mieux à faire que de les conserver, puisqu'on les avait établies, et de se fier à la liberté pour le reste ?

La loi de 1802 fut reçue, suivant M. Cousin, comme un bienfait par le pays, et, pour le prouver, il cite les voix de majorité qu'elle obtint au Tribunat[1] et au Corps législatif. Bonaparte ne regardait pas cet

[1] Cette loi avait été combattue avec beaucoup de vivacité et de raison au Tribunat. Voir au *Moniteur* le discours de Duchêne.

accueil comme complétement rassurant. La difficulté n'était pas de fonder des lycées, mais de les remplir. « Le premier Consul y pourvut, dit M. Thiers, par un de ces moyens hardis et sûrs, comme il faut les employer quand on veut sérieusement atteindre un but. Il imagina de créer 6,400 bourses gratuites dont l'État ferait les frais, et qui au taux moyen de 700 ou 800 fr. représentaient une dépense de cinq à six millions par an, somme considérable alors. Ces six mille et quelques cents élèves suffiraient pour fournir le fond de la population des lycées. La confiance des familles, qu'on espérait acquérir plus tard, devait un jour dispenser l'État de continuer un tel sacrifice. Le produit de ces six mille bourses formait en même temps une ressource suffisante pour couvrir la plus grande partie des frais des nouveaux établissements.» Hardi ou non, le moyen n'était pas aussi sûr que veut bien le dire M. Thiers. Bonaparte avait voulu se débarrasser des établissements particuliers; mais, malgré la concurrence redoutable des établissements publics, les écoles libres étaient florissantes. Devenu empereur, Napoléon songea à compléter l'œuvre du premier Consul, et pour en finir avec les établissements particuliers, il créa l'Université.

La loi du 10 mai 1806 portait qu'il serait organisé un vaste corps enseignant, chargé de l'instruction publique dans tout l'empire et autorisé à contracter des obligations civiles, spéciales et temporaires. Une loi devait régler l'organisation de l'Université. La loi ne fut point présentée. Une série de décrets, dont les plus importants sont ceux du 17 mars 1808 et du 15 novembre 1811, réalisèrent la nouvelle conception de l'empereur, qui se passa de la sanction législative.

Le premier de ces deux décrets supprimait en fait les établissements particuliers, en les assimilant pour l'enseignement et la discipline aux établissements publics, en les constituant en succursales des lycées et des colléges. Il n'y eut plus dès lors d'autre éducation possible que l'éducation publique et l'éducation domestique, comme le reconnut expressément un arrêt de la Cour de cassation. Les chefs d'institution et les maîtres de pension devinrent des membres de l'Université, et formèrent les derniers degrés de la hiérarchie. Bien qu'exerçant déjà leur profession, ils devaient être institués de nouveau et ne pouvaient l'être que pour dix ans. Au bout de ce temps leurs fonctions cessaient de droit si le brevet n'était pas renouvelé. Tout établissement dont le chef n'avait point obtenu ce brevet du grand maître, ne devait plus exister à partir du 1er janvier 1809. Les matières et l'étendue de l'enseignement étaient réglées par le grand maître et le conseil impérial, les prospectus et programmes relatifs à l'instruction, la discipline, les conditions de la pension ne pouvaient être imprimés sans l'approbation du recteur et du conseil académique. Pour surveiller l'application de cette réglementation minutieuse, les inspecteurs généraux, les inspecteurs d'académie,

les préfets et les sous-préfets ne suffisaient pas; chaque membre de l'Université était tenu de dénoncer aux autorités compétentes les abus qu'il aurait remarqués. En cas d'abus graves, ou si elles venaient à s'écarter des *principes de l'Université,* les institutions et les pensions pouvaient être fermées par le grand maître après avis du conseil.

Le décret du 15 novembre 1811 allait bien plus loin; ce n'était plus de la réglementation, mais de l'acharnement contre une ombre de liberté. Les institutions et pensions placées dans les villes où il n'existait ni lycées ni colléges ne pouvaient élever leur enseignement, les pensions au-dessus des classes de grammaire, et les institutions au-dessus des classes d'humanités. Les écoles secondaires situées dans les villes où se trouvait déjà un lycée ou un collége, devaient borner leur enseignement aux éléments qui ne faisaient point partie de l'instruction donnée par les lycées ou colléges, envoyer leurs autres élèves aux classes de ces établissements, et répéter seulement pour ces élèves l'enseignement qu'ils y recevaient. Lés articles 17 et 19 du même décret mettaient le comble à toutes ces mesures; les voici textuellement : Art. 17 : « A compter du 1er novembre 1812 les chefs d'institution et les maîtres de pension ne pourront avoir de pensionnaires à demeure dans leurs maisons au-dessus de l'âge de neuf ans, qu'autant que le nombre de pensionnaires que peut recevoir le lycée ou le collége établi dans la même ville ou dans la résidence du lycée se trouvera au complet. » Art. 19 « Les chefs d'institution et les maîtres de pension ne pourront, en conséquence, recevoir des élèves à demeure au-dessus de l'âge de neuf ans, que dans le cas où le proviseur ou bien le principal déclarerait que le nombre d'élèves déterminé par l'article ci-dessus (18) est au complet et que l'élève serait porteur de cette déclaration. » Enfin l'article 21 poussait la manie de l'uniformité jusqu'à l'absurde : « A partir de la prochaine rentrée des classes tous les élèves reçus dans les institutions et les pensions porteront l'uniforme des lycées, à peine de clôture des établissements. Les inspecteurs feront les visites nécessaires pour s'assurer de l'observation de cette discipline. » Évidemment les institutions et les pensions n'étaient tolérées qu'en attendant le moment prochain où les cent lycées dont la fondation était arrêtée par le même decret, seraient établis dans l'empire.

L'empereur ne faisait pas une guerre moins acharnée aux écoles secondaires ecclésiastiques ou petits séminaires. Ces écoles, dont la création, par les départements, les villes ou les évêques, avait été encouragée par un décret récent (9 avril 1809), et qui avaient été jusque-là sous la direction du clergé, étaient devenues par suite des affaires religieuses et aussi par le développement naturel du système impérial, l'objet des rigueurs de Napoléon. Un certain nombre de ces établissements étaient supprimés, leurs maisons et leurs meubles saisis au

profit de l'Université. Les petits séminaires conservés étaient organisés et gouvernés par l'Université. Les maîtres des petits séminaires devenaient des membres de l'Université, toujours à la disposition du ministre. Les élèves étaient obligés de suivre les classes d'un collége ou d'un lycée, et aucune école ecclésiastique ne pouvait être établie à la campagne.

L'Université eut dès lors, suivant l'expression consacrée, le monopole de l'enseignement. Elle était dans la pensée de son auteur comme dans celle de presque tous ceux qui l'ont soutenue ou attaquée, une corporation, une sorte de congrégation laïque, Elle en eut, en effet, surtout dans le principe, les caractères extérieurs. Comme les corporations de l'ancien régime, elle embrassait tous ceux qui exerçaient une même profession; elle allait même plus loin ; elle ne se renfermait pas dans l'enceinte d'une seule ville; elle s'étendait à tout l'empire. Les anciennes corporations avaient leurs statuts qui réglementaient le travail, déterminaient les procédés de fabrication, la nature et la qualité des produits ; de même dans l'Université, les matières de l'enseignement, les méthodes d'instruction, le détail de la discipline des écoles, et jusqu'à l'habillement des écoliers étaient réglés en conseil impérial ; l'uniformité était aux yeux de l'empereur un des principaux mérites de son système. Par d'autres côtés l'Université ressemblait aux ordres religieux ; elle avait des biens analogues aux biens des anciennes fondations, une dotation de 400,000 fr. de revenu, des maisons, une forêt ; elle levait sur les institutions et les pensions un impôt qui s'élevait au vingtième des frais d'instruction pour chaque élève, impôt qui subsista jusqu'en 1850, sous le nom de rétribution universitaire ; elle pouvait recevoir des legs et elle administrait elle-même ses biens. La ressemblance avec les ordres religieux ne s'arrêtait point là. La loi de 1802 avait déclaré que nul ne pouvait être fonctionnaire de l'administration des lycées ou colléges, sans être ou avoir été marié. Cet article était évidemment dirigé contre le clergé catholique. Le décret du 17 mars 1808 faisait du célibat une obligation pour une grande partie des membres de l'Université. L'article 101 était ainsi conçu : « A l'avenir, après l'organisation de l'Université, les proviseurs et censeurs des lycées, les principaux et régents des colléges et les maîtres d'études seront astreints au célibat et à la vie commune. Les professeurs des lycées pourront être mariés, et dans ce cas ils logeront hors du lycée. » C'était quelque chose comme un ordre laïque que le fondateur de l'Université voulait établir.

Cependant l'Université fut-elle, pouvait-elle être un véritable corps? Deux choses lui manquèrent toujours, l'indépendance et la vie. Tous les membres de l'Université étaient nommés par le grand maître ; tous dépendaient de lui pour leur avancement. Le grand maître, le chancelier et le trésorier de l'Université étaient choisis par l'empereur et révo-

cables par lui. Sur les trente membres du conseil de l'Université quatre seulement étaient nommés à vie, et d'ailleurs l'empereur, par un article spécial du décret de 1808, s'était réservé de casser toutes les décisions du grand maître et du Conseil qui ne lui paraîtraient pas conformes à l'intérêt public. A défaut d'une indépendance matérielle, l'Université eut-elle une doctrine, une foi philosophique ou religieuse, une véritable mission? Le décret de 1808 déterminait l'esprit de l'Université en ces termes : « Toutes les écoles de l'Université impériale prendront pour base de leur enseignement :

1° Les préceptes de la religion catholique ;

2° La fidélité à l'empereur, à la monarchie impériale, dépositaire du bonheur des peuples, et à la dynastie napoléonienne, conservatrice de l'unité de la France, et de toutes les idées libérales proclamées par les constitutions ;

3° L'obéissance aux statuts du corps enseignant, qui ont pour objet l'uniformité de l'instruction et qui tendent à former pour l'État des citoyens attachés à leur religion, à leur prince, à leur patrie, à leur famille.

4° Tous les professeurs de théologie seront tenus de se conformer aux prescriptions de l'édit de 1682 concernant les quatre propositions contenues dans la déclaration du clergé de France de ladite année. »

Ainsi, les préceptes du catholicisme et la fidélité à la dynastie napoléonienne, tels étaient les principes de l'Université et en quelque sorte l'âme de ce grand corps. Mais la fidélité à la dynastie napoléonienne n'était qu'un sentiment, excellent sans doute sous l'empire ; ce n'était point une doctrine, quoique le fondateur de la dynastie fût, comme chacun sait, le dépositaire du bonheur des peuples et le gardien de toutes les idées libérales proclamées par les constitutions. Quant au catholicisme, pouvait-il être après la philosophie qui avait changé les idées, après la Révolution qui avait transformé les institutions et déplacé les intérêts, la base de l'éducation nationale? D'ailleurs, si le catholicisme devait être l'âme de l'éducation, pourquoi ne pas la confier au clergé, qui ne se fût pas contenté de préceptes, mais qui eût prêché d'exemple? C'est qu'au fond il ne s'agissait point du vrai catholicisme, tel qu'il est défini par ses propres autorités, mais de ce catholicisme officiel, entretenu, surveillé et gouverné, que le premier Consul avait voulu rétablir par le Concordat à l'usage des enfants et des simples, en refusant lui-même, par une honorable franchise, de se soumettre à ses pratiques essentielles et par conséquent de le confesser comme sa foi. Entre le catholicisme et la Révolution, l'empereur ne pouvait choisir. Représentant des intérêts nés de la Révolution, il trouvait un ennemi dans le clergé catholique; il ne pouvait point d'ailleurs invoquer la tradition philosophique toute contraire au système politique qu'il établissait.

Son pouvoir n'était et ne pouvait être qu'un fait sans idéal et par conséquent sans avenir. « Ce glorieux adversaire des idéologues, a dit M. Michelet, a péri faute d'une idée. »

L'Université ne forma donc point un corps ; on avait puérilement ressuscité en sa faveur les inconvénients de la main-morte sans lui en assurer les avantages, l'indépendance. Composée de dévots et d'incrédules, elle ne fut pas animée d'un même esprit, et ne se sentit jamais une véritable mission. Elle n'eut pas même de traditions scolaires, au milieu des brusques changements que l'opinion ou la politique imposait aux études. Il n'y eut entre ses membres aucun lien, aucune solidarité, et en tant que corps elle ne donna jamais signe de vie. Si l'on voulait à toute force trouver dans quelque institution le type de l'Université, c'est dans l'organisation de l'armée qu'il faudrait aller le chercher. Comme l'armée, l'Université avait quelques garanties de stabilité et d'avancement pour ses membres, mais moins sérieuses ; une juridiction particulière, au moins pour les délits professionnels ; des récompenses honorifiques ; des punitions, dont quelques-unes, comme les arrêts, semblent empruntées à la discipline militaire. Elle devait avoir ses Invalides, une grande maison de retraite pour les victimes et les infirmes de l'enseignement. Au fond, l'Université ne fut qu'un instrument entre les mains des différents partis qui ont été maîtres du pouvoir.

La loi de 1802 s'était occupée de l'instruction supérieure; elle avait augmenté le nombre des Écoles de droit et de médecine, et décrété l'établissement de quelques écoles nouvelles.

Une de ces dernières avait pour objet l'enseignement spécial de la géographie, de l'histoire et de l'économie politique. Mais les sciences morales ne tardèrent pas à devenir suspectes au pouvoir ; la classe qui les représentait à l'Institut fut supprimée, et l'école votée par le Corps législatif n'exista jamais. Le décret du 17 mars 1808 réorganisait l'instruction supérieure. Il établissait autant d'Académies que de Cours d'appel, et dans chaque Académie une Faculté des lettres et une Faculté des sciences pour l'étude approfondie des sciences et de la littérature. Mais le législateur avait oublié de décréter aussi un auditoire pour cet enseignement approfondi. Par ce même décret, des Facultés de théologie, protestantes et catholiques, étaient fondées ; les Écoles de droit et de médecine étaient réorganisées sous le nom de Facultés. Quant à la liberté de l'enseignement supérieur, elle était incompatible avec l'empire, t le régime arbitraire fut consacré pour cet enseignement par le décret de 1808.

L'instruction primaire était dans le plus déplorable état. Fourcroy avait signalé le mal avec énergie. La loi de 1802 n'y remédiait point ; elle sacrifiait les classes pauvres aux classes aisées, et ne reproduisait pas

même les dispositions déjà insuffisantes de la loi du 3 brumaire. Elle réduisait du quart au cinquième le nombre des indigents admis au bénéfice de la gratuité, confiait l'organisation des écoles primaires aux sous-préfets et les chargeait de rendre compte de leur situation une fois par mois aux préfets. Ce n'était pas là une mesure sérieuse. L'empire n'ajouta presque rien. L'institution des Frères de la doctrine chrétienne fut rétablie et encouragée, et quelques écoles normales furent fondées. C'était bien peu pour un gouvernement qui, dans tout le reste, faisait si grandement les choses. Mais il faut reconnaître aussi que la constitution de l'empire, dispensant le peuple d'une intervention fréquente dans les affaires, n'exigeait pas de lui de grandes lumières. Son service était sur les champs de bataille. Quant à son instruction morale, elle s'était beaucoup simplifiée. Ce n'était plus dans la Déclaration des droits de l'homme, c'était dans le catéchisme de l'empire, où la théorie du droit divin remplaçait celle de la souveraineté du peuple, que la France devait puiser ses principes de morale sociale.

L'Université, création de l'Empire, dut porter ombrage à la Restauration. Dès le 8 avril 1814, et avant la rentrée des Bourbons, le gouvernement provisoire rendit un arrêté, où on lisait : « Soustraire, comme le faisait le dernier gouvernement, les enfants à l'autorité paternelle, pour les faire élever suivant des vues particulières, dans des établissements publics, est un véritable désordre, dont la prolongation serait en contradiction avec le principe d'un gouvernement libre. »

Dans son ordonnance du 17 février 1815, Louis XVIII disait : « Le régime d'une autorité unique et absolue, en matière d'enseignement, est incompatible avec l'esprit social de notre gouvernement. »

Cette ordonnance supprimait l'Université. Le retour de Napoléon, un mois après, en arrêta l'effet. Après les Cent Jours, les Bourbons mieux avisés conservèrent une institution qui pouvait être un instrument commode entre leurs mains et dont l'indépendance ne pouvait point les gêner. Napoléon tombé, ils s'aperçurent bientôt que son système avait du bon. Sauf les concessions relatives à la liberté de la presse et au gouvernement représentatif, concessions considérables, il est vrai, mais réclamées par l'état des esprits, ils acceptèrent l'héritage tout entier. L'Université n'en était pas la partie la plus méprisable. On se contenta de la modifier d'une façon insignifiante. Un Conseil, composé de cinq membres, remplaça le Grand-Maître. L'étiquette fut changée ; l'institution fut royale au lieu d'être impériale, mais le fond resta le même. Je me trompe ; dans les circulaires de l'autorité, le dévouement au roi légitime prit la place de la fidélité à la dynastie napoléonienne.

Le catholicisme fut, comme sous le régime précédent, proclamé la base de l'éducation publique. Mais l'union était plus intime et plus naturelle entre la nouvelle dynastie et le clergé. Par reconnaissance

pour son ancienne alliée, la royauté accorda d'abord à l'Église une grande influence dans l'enseignement. Les évêques eurent la liberté d'établir autant de petits séminaires qu'ils le voulurent, et le nombre des élèves de ces établissements s'éleva bientôt jusqu'à quarante-cinq mille. De plus, une ordonnance du 17 février 1821 leur accordait le droit de surveiller tous les colléges de leurs diocèses, de les visiter eux-mêmes, et de les faire visiter par leurs vicaires généraux. Tous les membres dont les tendances politiques ou religieuses étaient suspectes, étaient destitués. Après le retour des Bourbons, neuf recteurs sur vingt-cinq, et cinq inspecteurs d'Académie furent remplacés; trois proviseurs, un censeur, trente-six professeurs, trois économes, un très-grand nombre de maîtres d'études furent destitués; dix-huit principaux, cent quarante régents furent révoqués, suspendus ou déplacés, sans forme de procès. L'École normale fut supprimée; les professeurs les plus aimés du public furent écartés de leurs chaires. Mais une réaction anti-cléricale commença avec le ministère Martignac. L'École normale fut rétablie. MM. Cousin, Guizot et Villemain reprirent leurs cours à la Sorbonne, qui, sans être agressifs, étaient inspirés par une pensée libérale. De plus, on arrêtait la propagande cléricale par les fameuses ordonnances de 1828. La première de ces ordonnances limitait le nombre des écoles secondaires ecclésiastiques à une par département, restreignait le nombre total des élèves à vingt mille pour toute la France. Elle refusait à ces écoles la faculté de recevoir des externes et leur imposait l'obligation de porter l'habit ecclésiastique. Les supérieurs nommés par les évêques devaient être agréés par le gouvernement. Toute école ecclésiastique qui ne se conformait pas à ces dispositions cessait d'être considérée comme telle, et rentrait sous le régime de l'Université. La seconde ordonnance supprimait huit établissements dirigés par des corporations non autorisées, et qui s'étaient écartés du but de leur institution, en recevant des élèves dont le plus grand nombre ne se destinait pas à l'état ecclésiastique.

L'instruction primaire ne se releva pas sous la Restauration. Elle avait été à peu près nulle comme sous l'Empire. L'ordonnance de 1816 la livrait au clergé. Les nombreuses corporations religieuses qui obtinrent à cette époque l'autorisation d'enseigner, et sur lesquelles on avait compté, ne firent rien pour l'enseignement populaire. Le gouvernement, il faut lui rendre cette justice, songea à prendre des mesures sérieuses, et au moment où la révolution de 1830 éclata, M. de Guernon-Ranville allait présenter aux Chambres un projet de loi qui contenait les principales dispositions de la loi de 1833.

Le monopole universitaire fut énergiquement attaqué par le parti libéral. Il trouva des défenseurs dans les doctrinaires, MM. Royer Collard et Guizot. En 1818, M. Guizot, alors conseiller d'État et professeur d'histoire

moderne à la Faculté des lettres, publia une brochure sur l'instruction publique. « Réunir tous les établissements publics d'éducation en un grand corps soumis à la surveillance d'une autorité supérieure, placée elle-même au centre du gouvernement, et donner à cette autorité tous les moyens de distribuer convenablement l'instruction et de propager les bonnes doctrines religieuses, morales et politiques; tel est, disait M. Guizot, tel sera toujours l'intérêt social... L'instruction publique appartient à l'État... De toutes les œuvres de Bonaparte, l'Université est peut-être celle qui convient le mieux à l'état actuel de la France et à son gouvernement. C'est une puissance que n'avaient point nos rois, qu'il leur est utile de conserver et que l'intérêt public ordonnerait de placer dans leurs mains, s'ils n'en étaient déjà saisis. » M. Guizot, déjà obsédé par les fantômes qui l'ont toujours poursuivi, ne voyait dans la liberté d'enseignement qu'un moyen entre les mains des factions d'élever, d'une part, *des écoles de révolte et d'athéisme*, et, de l'autre, *des écoles de superstition et de servitude.*

M. Royer-Collard soutenait la même doctrine ; il réclamait l'enseignement comme un droit absolu pour l'État, et pour lui l'Université n'était, et cela avec raison, que le gouvernement appliqué à l'éducation. « L'Université, disait-il, n'a point précédé les écoles qui composent le système actuel de notre instruction publique ; elle n'est pas même née avec elles ; ce sont les écoles qui presque toutes l'ont précédée. Elle est survenue et leur a été imposée après coup, tout à la fois comme une forme propre à les rallier en un corps unique, et comme un pouvoir destiné à les régir. Elle ne possède aucune école, mais les gouverne toutes par une action plus ou moins directe, plus ou moins étendue ; il n'y a aucun enseignement qui ne soit placé sous sa surveillance..... L'Université, considérée à ce grand point de vue, n'est autre chose que le gouvernement appliqué à la direction universelle de l'instruction publique, aux colléges des villes comme à ceux de l'État, aux institutions particulières comme aux colléges, aux écoles de campagne comme aux Facultés de théologie, de droit et de médecine. L'Université a été élevée sur cette base fondamentale, que l'instruction et l'éducation appartiennent à l'État, et sont sous la *direction supérieure du roi.* »

Ne sont-ce pas les principes du plus monstrueux despotisme?

Les vrais libéraux n'avaient pas de peine à répondre au pseudo-libéralisme des doctrinaires. « En dirigeant l'éducation, disait Benjamin Constant, le gouvernement s'arroge le droit et s'impose la tâche de maintenir un corps de doctrines. Ce mot indique les moyens dont il est obligé de se servir. Ne voyez-vous pas pour dernier résultat la persécution plus ou moins déguisée, mais compagne constante de toute action superflue de l'autorité? »

Toute l'opinion libérale se déclara contre le monopole universitaire et

en général contre l'enseignement de l'État. Deux recueils importants, *le Censeur européen* et *le Globe*, prirent parti pour la liberté de l'enseignement. Dans *le Censeur*, M. Dunoyer développait et expliquait avec une rare netteté d'esprit les principes de Mirabeau. Dans *le Globe*, M. Duchatel écrivait que la meilleure loi sur l'enseignement consistait à dire : « L'enseignement est libre. » Et le directeur même de ce célèbre recueil, M. Dubois, plaidait avec énergie contre le clergé la cause de la liberté.

Cette cause fut gagnée en principe et parut triompher avec la Charte. L'article 69 portait qu'il serait pourvu par des lois séparées et dans le plus bref délai possible, à divers objets au nombre desquels se trouvaient comprises « l'instruction publique et la liberté de l'enseignement. » Le clergé qui, sous la Restauration, n'avait pas protesté bien haut contre le monopole universitaire, profita habilement des promesses de la Charte pour réclamer la liberté. Il se forma un parti catholique qui, se plaçant sur le terrain solide du droit commun, fit une guerre acharnée et définitivement victorieuse à l'Université. M. de Montalembert en fut l'organe éloquent. Dès le commencement de l'année 1831, associé à M. de Coux et à l'abbé Lacordaire, M. de Montalembert voulut par un acte décisif, en ouvrant une école sans autorisation, mettre en demeure le gouvernement de se prononcer sur cette question. L'école fut fermée par la force publique et les trois maîtres d'école condamnés par la Chambre des Pairs. L'avocat-général Persil laissa voir la véritable pensée du gouvernement. « Vous l'aurez donc, disait-il aux accusés, cette liberté, mais vous l'aurez avec des conditions qui vous empêcheront de faire ce que vous voulez, d'enseigner une religion qui ne peut être une religion française, non pas la religion de Bossuet, les principes de 1682, mais l'ultramontanisme. » On ne pouvait plus se faire d'illusion sur les promesses de la Charte. Si l'autorisation préalable disparaissait, on pouvait être sûr que les mesures préventives allaient étouffer ici comme partout l'initiative individuelle.

Le principal titre de la monarchie de Juillet, en fait d'instruction publique, c'est la loi sur l'enseignement primaire de 1833, qui fut l'œuvre de M. Guizot. Cette loi, conçue dans le même esprit que le projet de M. de Guernon-Ranville, était fondée sur les vrais principes de l'intervention de l'État dans l'instruction primaire. Toute commune était tenue d'entretenir au moins une école où les enfants indigents pussent recevoir l'enseignement élémentaire. Si la commune était incapable de pourvoir à toutes les dépenses nécessaires, le département devait venir à son secours; en cas d'insuffisance des ressources départementales, on était en droit de s'adresser à l'État. Des garanties de stabilité étaient assurées à l'instituteur; un *minimum* de traitement, très-faible il est vrai, était fixé. A côté des écoles élémentaires on créait des écoles supérieures, destinées à servir d'intermédiaires entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire. Le nombre des écoles normales était aug-

menté, et des inspecteurs primaires établis aux chefs-lieux de chaque département.

La loi de 1833 supprimait l'autorisation préalable. Il suffisait pour ouvrir une école d'être muni d'un certificat de capacité et d'un certificat de moralité. C'était là un premier pas dans la voie de la liberté. Cette législation nouvelle ne produisit aucun effet remarquable. Les particuliers, excepté dans quelques grandes villes, ne pouvaient guères faire concurrence aux instituteurs communaux, et les congrégations autorisées n'étaient pas en mesure de fournir un personnel suffisant pour lutter contre l'instruction laïque dans les campagnes. Du reste, le gouvernement de Juillet redoutait peu l'action du clergé sur les masses placées en dehors du pays légal, et au fond il lui importait peu que les instituteurs du peuple fussent laïques ou ecclésiastiques. Il n'en était pas de même pour l'instruction secondaire. Il eut toujours à cœur de soustraire la bourgeoisie, son point d'appui, à l'influence du clergé, sans la livrer à l'esprit de la Révolution, et il n'eût pas mieux demandé que de conserver le monopole de l'enseignement. Mais la Charte était formelle, et il fallut bien soumettre la question aux Chambres.

Un premier projet préparé par M. Guizot en 1836, voté par la Chambre des députés, sur le rapport de M. Saint-Marc-Girardin, ne fut pas porté à la Chambre des pairs. Un second projet fut présenté en 1841 et ajourné par la clôture de la session. Enfin en 1844, sous le ministère de M. Villemain, le gouvernement présenta un troisième projet qui reproduisait les deux autres dans leurs dispositions essentielles.

Ce projet supprimait l'autorisation préalable; c'était sans doute un grand pas; le monopole disparaissait et un régime légal succédait au régime de l'arbitraire. Toutefois, ici comme partout, le gouvernement de Juillet, sous le vain nom de garanties, entourait de tant d'entraves l'initiative individuelle que la liberté de l'enseignement, étouffée et anéantie par les prescriptions légales, était condamnée à demeurer stérile. Le projet de loi, en déterminant les matières de l'instruction secondaire, imposait par le fait un programme et apportait un premier obstacle à la liberté. De plus, par les grades et les titres exigés de ceux qui aspiraient à diriger des établissements privés ou à y professer, la loi n'accordait le bénéfice de la liberté qu'à des hommes façonnés à la discipline universitaire, et condamnait les établissements libres à n'être plus que les pâles copies des collèges. Pour être admis à diriger un établissement particulier d'instruction secondaire, il fallait fournir un brevet de capacité délivré par un jury spécial, et destiné à constater l'aptitude pédagogique du postulant, un certificat de moralité, signé par le maire du lieu de la résidence, et le plan du local destiné à l'établissement; il fallait en outre déposer chaque année entre les mains du recteur les plans d'études et règlements intérieurs, et enfin affirmer par

écrit qu'on n'appartenait à aucune association ou congrégation religieuse non autorisée. Les candidats au brevet de capacité, qui constituait la formalité fondamentale, devaient produire soit le diplôme de bachelier ès lettres, s'ils prétendaient au titre de maître de pension, soit les deux diplômes de bachelier ès lettres et de bachelier ès sciences mathématiques, s'ils aspiraient au titre de chef d'institution. Dans les villes qui possédaient un collége royal ou communal, les seuls établissements où tous les maîtres étaient pourvus du grade de bachelier ès lettres étaient dispensés de l'obligation d'envoyer leurs élèves aux cours du collége. Enfin une autre mesure importante tendait à assurer aux établissements publics et aux méthodes officielles un avantage considérable, c'était le maintien du certificat d'études. D'après les articles 8 et 9 du projet, les aspirants au baccalauréat ès lettres ne pouvaient être admis aux épreuves de l'examen, s'ils ne justifiaient par un certificat régulier qu'ils avaient fait leurs classes de rhétorique et de philosophie soit dans leurs familles soit dans un collége royal ou un collége communal de premier ordre, soit dans des institutions de plein exercice, c'est-à-dire dans des etablissements ayant deux maîtres licenciés ès lettres, et un autre bachelier ès sciences. Il est presque inutile d'ajouter que les établissements particuliers étaient placés sous la surveillance du ministre de l'instruction publique. On voit que le gouvernement de Juillet n'accordait guère la liberté qu'en principe et à regret, et qu'il cherchait à retenir le plus qu'il pouvait du monopole universitaire.

M. Thiers, rapporteur de la commission nommée par la Chambre des députés pour l'examen de ce projet de loi, se montra le défenseur ardent de l'Université, création de l'Empire ; il semblait regretter l'ancienne législation. « Gardons-nous, disait-il, de calomnier cette prétention de l'État d'imprimer l'unité de caractère à la nation, et de la regarder comme une inspiration de la tyrannie. On pourrait presque dire au contraire que cette volonté forte de l'État d'amener tous les citoyens à un type commun s'est proportionnée au patriotisme de chaque pays. » Toutefois M. Thiers voulait bien reconnaître que ce système était peu approprié à l'etat des sociétés modernes, et il admettait une certaine liberté, un certain droit des pères de famille qu'il définissait ainsi : « Nous avons défini la liberté d'enseignement non pas un droit pour tout individu, quel qu'il soit, de *mettre la main sur la jeunesse pour spéculer sur elle*, mais comme un droit pour les pères de famille de trouver dans cette diversité d'établissements *publics* le moyen de satisfaire leurs sollicitudes diverses, leurs penchants particuliers, ceux-ci pour la discipline sévère, ceux-là pour la discipline indulgente, les uns pour les fortes études, les autres pour les enseignements particulièrement religieux. » « Ces établissements nouveaux, disait encore M. Thiers, *compris dans la grande institution de l'Université, destinés* à l'agrandir, à l'éveiller si elle pouvait s'endormir dans la

routine, seront surveillés, *contenus et ramenés sans cesse à l'unité nationale.* » Au fond la surveillance ainsi entendue équivalait à l'autorisation préalable.

A la Chambre des pairs, M. Cousin soutint la même doctrine en l'étayant, tantôt d'une métaphysique puérile, tantôt d'une prétendue tradition historique, où l'histoire était étrangement défigurée. M. Cousin était d'ailleurs l'avocat naturel et désigné de l'Université. Il se trouvait personnellement en cause dans cette question. Les doctrines philosophiques enseignées dans les établissements publics avaient été violemment attaquées par le clergé; M. Cousin en était le représentant éminent, presque unique, et, en quelque sorte, l'éditeur responsable. Sa philosophie était devenue le *Credo* officiel de l'enseignement public. C'était lui qui avait formulé le corps de doctrine, le dogme philosophique des écoles; c'était lui qui, dans les concours et au conseil royal, en surveillait l'interprétation, en maintenait la pureté, en bannissait impitoyablement les originalités, les témérités, les hérésies; rôle nécessaire dans un enseignement officiel, que M. Cousin, médiocre philosophe, penseur plus médiocre encore, mais homme d'autorité, sut remplir avec une certaine grandeur et un incontestable succès. Par là, il a été un des personnages les plus considérables du gouvernement de Juillet.

Parmi les défenseurs de l'enseignement public, M. de Broglie, rapporteur de la commission à la Chambre des pairs, fut le plus libéral. Il envisagea la question à son vrai point de vue; son rapport est rempli de considérations élevées et pratiques; pour lui, le droit de l'État est subordonné au droit de l'individu, et l'intervention de la puissance publique dans l'enseignement n'est légitime que là où il est nécessaire de suppléer à l'impuissance des particuliers. L'existence d'établissements libres, nombreux et florissants, est à ses yeux une condition de progrès et de civilisation. « Opérant isolément, dit-il, dans une sphère limitée, chacun à ses périls et fortune, les chefs de ces établissements peuvent faire ce que ne peut faire l'État, contraint d'agir avec ensemble et sur une échelle immense, de gouverner par des procédés uniformes le vaste appareil de ses facultés, de ses colléges et de ses écoles; ils peuvent se régler plus ou moins sur les intérêts, sur les inclinations des populations qui les entourent, se proportionner aux besoins spéciaux des localités, se frayer des routes nouvelles, inventer des méthodes, risquer des essais dont l'État lui-même est appelé à faire son profit, lorsque l'expérience en a consacré les résultats, lorsque le temps en a garanti le succès. » C'était parler d'or; mais par une étrange contradiction, M. le duc de Broglie, après avoir reconnu que la concurrence de l'État avait anéanti l'enseignement libre en Prusse, voulait non-seulement maintenir, mais étendre et fortifier les établissements dirigés par le gouvernement, et il acceptait toutes les entraves dont le projet ministériel chargeait l'initiative individuelle.

La liberté de l'enseignement fut défendue avec éclat par M. de Montalembert. Ce n'etait point sans doute le progrès des méthodes et l'intérêt des principes de la Révolution qui le préoccupaient, c'était le triomphe du catholicisme; il était l'organe des évêques et de tout le parti catholique. Mais il profita habilement de la position qui était faite. Il réclama la liberté de l'enseignement au nom de la liberté religieuse, sans contester le droit de l'État, et il sut mettre de son côté, dans cette lutte contre l'Université, le bon droit, la Charte et même les traditions révolutionnaires, brusquement interrompues par le Consulat.

Il n'était guère possible que la liberté d'enseignement triomphât à cette époque. La liberté pure et simple, comme en Angleterre, ou, suivant l'expression du temps, la liberté comme en Belgique, n'allait ni aux idées ni au tempérament des hommes d'État de la monarchie de Juillet. L'exercice des droits fondamentaux de l'individu en société a toujours été à leurs yeux un danger social. « Jusqu'ici, disait M. Villemain, nous ne connaissons pas en France de liberté sans limites (ce qui voulait dire sans mesures préventives) ; jusqu'ici, nous avons admis que pour exercer un droit constitutionnel, il était indispensable d'offrir en sa personne quelques garanties à la société. » Avec ces garanties, l'enseignement libre n'était plus qu'un enseignement quasi-officiel.

Il faut reconnaître d'ailleurs que la politique du gouvernement de Juillet sur la question de l'instruction publique, était une politique en quelque sorte nationale. L'Université était loin d'être populaire ; mais la bourgeoisie redoutait le clergé et, par cela même, la liberté, persuadée qu'elle ne profiterait qu'au clergé. Aberration funeste! Au lieu de réclamer la liberté pour tout le monde, pour les membres du clergé comme pour tous les autres citoyens, et d'en profiter pour assurer le triomphe de ses idées, la bourgeoisie, dont l'énergie avait été brisée par un despotisme séculaire, sans initiative, sans principes, sans confiance en elle-même, se sentant impuissante contre les habitudes et les préjugés domestiques qui l'enchaînaient à une religion qu'elle ne croyait pas, incapable de diriger elle-même l'éducation de ses enfants, s'en remettait à l'État qui, par sa situation même, ne pouvait donner qu'un enseignement nécessairement hypocrite, et qui devait perpétuer le mal au lieu de le guérir.

La question de l'enseignement secondaire ne devait pas être résolue par le gouvernement de Juillet. Le projet de M. Villemain, modifié par la commission de la Chambre des pairs, et par celle de la Chambre des députés, ne réunit pas la majorité des voix. Ce résultat ne dut pas déplaire au gouvernement, qui se fût volontiers contenté du *statu quo* sans l'article 69 de la Charte. Quant à l'enseignement supérieur, il resta soumis au régime de l'autorisation préalable, établi, comme nous l'avons vu, par le décret de 1808. Il faut reconnaître que le gouvernement de cette époque n'usa pas avec trop de rigueur du pouvoir arbitraire qu'il

avait hérité de la législation de l'empire. Si de 1830 à 1844, il refusa 198 demandes d'autorisation, il en accorda 2118. Les cours d'instruction supérieure rencontrèrent encore moins d'entraves; mais la direction qu'il donna à son propre enseignement s'éloigna de plus en plus de l'esprit de la Révolution. Les questions politiques, religieuses, qu'il est impossible de séparer d'un enseignement historique ou philosophique sérieux, ne pouvaient point être abordées dans l'enseignement des facultés et même du Collége de France. Entre l'esprit de la Révolution et du clergé, qu'il ménageait, il voulut tenir un milieu impossible à garder. Tandis que tous les projets de loi sur l'enseignement étaient inspirés par la crainte du clergé, on suspendait les cours de MM. Michelet et Quinet, pour avoir attaqué les jésuites. D'un autre côté, le gouvernement ne faisait rien pour tirer, je ne dis pas le peuple, mais la bourgeoisie de l'ignorance des choses politiques ou sociales où elle était plongée. L'économie politique était enseignée au Collége de France comme une curiosité, mais cet enseignement n'était point du goût des hommes d'État d'alors; il eût froissé trop d'intérêts puissants. Aussi, pendant ce temps, les doctrines socialistes se répandaient dans le peuple et préparaient d'immenses difficultés pour l'avenir.

Avec la révolution de 1848, la question devait reparaître d'une façon plus éclatante. La nouvelle Constitution républicaine proclamait la liberté de l'enseignement. Mais, infidèle à l'esprit des anciennes assemblées de la Révolution, elle exigeait des garanties de capacité. L'article 69 portait : « L'enseignement est libre. »

« La liberté de l'enseignement s'exerce sous les conditions de capacité et de moralité décrétées par les lois et sous la surveillance de l'État. »

L'article suivant était dirigé contre les priviléges du clergé et les petits séminaires :

« Cette surveillance s'étend à tous les établissements d'éducation et d'enseignement sans exception. »

L'article 13 portait : « La société protége et encourage le travail par l'enseignement primaire gratuit. » Réminiscence malheureuse de la Constitution de 1791.

M. Carnot, le premier ministre de l'instruction publique de la République, présenta un projet de loi sur l'instruction primaire. Ce projet modifiait la loi de 1833 en plusieurs points essentiels : 1° Il supprimait le certificat de moralité exigé de tous ceux qui aspiraient à être instituteurs libres, formalité reconnue tout à fait inutile ; 2° il établissait l'enseignement primaire gratuit et obligatoire ; 3° il organisait l'instruction des filles sur le même pied que l'enseignement élémentaire des garçons. Le budget de l'instruction primaire devait être porté à plus de 47 millions. Ce projet fut retiré par M. de Falloux. Un second projet fut présenté à l'Assemblée peu de temps après. Il embrassait à la fois l'instruction secon-

daire et l'instruction primaire. Le rapporteur était M. J. Simon. Pour l'instruction primaire, ce nouveau projet reproduisait les idées de M. Carnot, sauf la gratuité de l'enseignement. Pour l'instruction secondaire, l'autorisation était supprimée. Il suffisait, pour ouvrir un établissement d'instruction secondaire, d'en faire une déclaration, d'être bachelier et de déposer le plan du local. Si le recteur ne mettait pas opposition dans le délai d'un mois, l'école ne pouvait plus être fermée. Les institutions libres n'étaient soumises à l'inspection de l'État que pour l'hygiène et la morale. Les tribunaux ordinaires connaissaient de toutes les contestations qui pouvaient naître à l'occasion des écoles particulières. Excellent principe qu'il resterait à appliquer aujourd'hui.

Comparé à la législation antérieure et même aux réformes proposées sous le gouvernement de Juillet, le projet de loi était un progrès. Toutefois, il n'était pas inspiré par un sentiment vraiment libéral. M. J. Simon, dans son rapport, reconnaissait que la liberté de l'enseignement était un droit du père de famille, mais il en redoutait les conséquences pour l'unité de la pensée nationale. Pour parer à ce danger, la commission proposait de donner plus de force à l'enseignement de l'État. Grave erreur, dont la France n'est pas près d'être guérie ! L'enseignement de l'État ne devant avoir d'autre but que de suppléer à l'initiative des individus, il doit se retirer devant elle, loin de lui faire une concurrence illégitime. Quant à cette uniformité d'opinion qu'on décore du nom d'esprit national, elle ne peut exister qu'en l'absence de toute originalité, de toute vie intellectuelle. Vouloir maintenir l'unité de la pensée, c'est vouloir empêcher de penser.

Ce second projet n'eut pas plus de suite que le premier. La coalition des partis monarchiques était devenue maîtresse de la situation. En fait de principes, elle n'avait d'autre point de ralliement que le catholicisme. Le parti catholique put imposer ses conditions; la loi du 15 mars 1850 fut son œuvre. Cette loi est toute cléricale ; elle semble n'avoir eu d'autre but que de favoriser le clergé. Elle accorde une certaine liberté, il est vrai, mais parce que cette liberté est utile au clergé. Elle constitue les autorités chargées de diriger l'enseignement public et de surveiller l'enseignement libre, de manière à assurer l'influence du clergé.

Les dispositions relatives aux écoles primaires libres sont à peu près celles de la loi de 1833, sauf le certificat de moralité, qui est supprimé comme inutile, et l'autorisation accordée aux religieuses de remplacer le certificat de capacité par la lettre d'obédience. Pour l'instruction secondaire, la loi de 1850 exige de quiconque veut ouvrir une institution : 1° le grade de bachelier ou un certificat délivré par un jury spécial; 2° un certificat de stage constatant qu'il a rempli pendant cinq ans au moins les fonctions de professeur ou de surveillant dans un établissement d'instruction secondaire, public ou libre; 3° le plan du local et

l'indication de l'objet de l'enseignement. Pendant le mois qui suit le dépôt de ces pièces, le recteur, le procureur général, le préfet, peuvent s'opposer à l'ouverture de l'établissement dans l'intérêt des mœurs publiques ou de la santé des élèves. Après ce délai, s'il n'est survenu aucune opposition, l'établissement peut être ouvert. Dans le cas contraire, c'est le conseil académique qui prononce, sauf appel au conseil supérieur. L'inspection de l'État sur les écoles libres se borne à la morale et à l'hygiène.

Cette loi de 1850, qui régit encore l'enseignement en France, sauf les modifications apportées par le décret du 9 mars 1852 et la loi du 14 juin 1854, a enfin rétabli la liberté de l'enseignement anéantie en 1802, mais non telle que l'avait proclamée la Révolution, c'est-à-dire sans entraves. D'abord la liberté de l'enseignement supérieur ne nous est point rendue, et les cours publics restent sous le régime de l'autorisation préalable. Cette restriction porte plus loin qu'on ne serait tenté de le supposer tout d'abord, car elle atteint l'instruction secondaire elle-même. En effet, il est impossible d'élever l'instruction secondaire, de la féconder en y introduisant quelques idées élevées, sans courir le risque d'y introduire des matières réservées à l'enseignement supérieur, et par conséquent de s'exposer aux sévérités de la loi. En second lieu, la loi laisse subsister une équivoque relativement à la surveillance des établissements libres en se servant du mot *morale*. S'agit-il de mœurs ou de doctrines? La circulaire de M. de Parieu aux recteurs pour l'exécution de la loi l'entend dans ce dernier sens. « Vous aurez surtout, dit-il, le droit comme le devoir d'arrêter un enseignement impie ou immoral qui corromprait l'esprit et le cœur de la jeunesse et rendrait aux familles de mauvais fils et à l'État de mauvais citoyens. » On voit quelle place est laissée à l'arbitraire.

Ce n'est pas tout, la loi de 1850 accorde au clergé une très-grande influence sur l'enseignement public. Par la composition du conseil supérieur, où entrent de droit quatre évêques, et du conseil académique dont font partie l'évêque et un ecclésiastique nommé par lui, par les attributions considérables accordées à ces conseils, les établissements de l'État et des communes se trouvent placés sous sa dépendance; l'enseignement libre lui-même relève en partie de son autorité. La loi de 1850 fut donc un véritable triomphe pour le parti clérical. Il ne s'en cacha pas. M. Dupanloup a résumé en ces termes les services qu'elle lui a rendus:

« L'affranchissement des petits séminaires;

» L'admission des congrégations religieuses non reconnues par l'État, et des Jésuites expressément nommés;

» L'abolition des grades;

» La destruction des écoles normales;

» La réforme radicale de l'instruction primaire;

» La dislocation profonde et irrémédiable de la hiérarchie universitaire;

» La liberté des pensionnats primaires et de l'enseignement charitable;

» Enfin, la grande place réservée à NN. SS. les évêques dans les conseils de l'instruction publique. »

La politique issue du coup d'État du 2 décembre ne changea rien aux dispositions de la loi du 15 mars 1850, relatives aux établissements libres; mais elle modifia la situation des membres de l'enseignement public. Le décret du 9 mars 1852 porta le dernier coup à l'Université.

L'Université, telle que l'avait conçue son auteur, était une utopie. Elle ne fut jamais un corps, et n'eut jamais ni indépendance, ni véritable mission. Mais elle eut des priviléges et quelques garanties pour ses membres. Elle perdit successivement ses priviléges et ses garanties. Sous le règne de Louis-Philippe, quoiqu'elle fût fort en faveur, par suite de réclamations réitérées de la Cour des Comptes, qui l'accusait d'être incapable d'administrer ses biens, l'État s'empara de son domaine et elle cessa d'avoir un budget séparé. La loi du 15 mars 1850 lui retira le monopole de l'enseignement, sans même lui en laisser la direction. Enfin, le décret du 9 mars 1852 a réduit les membres du corps enseignant à l'état de purs fonctionnaires, de simples employés, comme ceux des contributions indirectes. D'après la loi du 15 mars 1850, le conseil supérieur restait le juge suprême de tous les conflits, de toutes les réclamations qui pouvaient se produire à l'occasion des membres de l'Université; et dans ce conseil, la section permanente donnait son avis sur toutes les questions relatives à leurs droits et à leur avancement. Le décret du 9 mars se proposa de relever, suivant une expression familière à cette époque, déjà loin de nous, le principe d'autorité dans l'enseignement. « Désormais, disait M. Fortoul, le droit de nommer et de révoquer les professeurs appartient sans contestation au gouvernement, et l'inamovibilité n'est acquise qu'au fonctionnaire irréprochable et dévoué, à quelque degré de la hiérarchie qu'il se trouve, » ce qui signifiait que l'inamovibilité n'existait plus. En effet, d'après ce décret, le ministre prononce directement et sans recours contre les membres de l'enseignement secondaire public :

La réprimande devant le conseil académique;

La censure devant le conseil supérieur;

La mutation;

La suspension des fonctions avec privation partielle ou totale de traitement;

La révocation.

Le chef de l'État a des droits semblables vis-à-vis des membres de l'enseignement supérieur.

La loi du 14 juin 1854, par la création de seize grandes Académies ne fut qu'une innovation insignifiante pour l'instruction secondaire et l'instruction supérieure elle ne créa qu'une fonction parasite, mais elle modifia profondément l'instruction primaire. La loi du 28 juin 1833 établissait une sorte d'inamovibilité pour les instituteurs. D'après la loi du 15 mars 1850, l'instituteur était nommé par le conseil municipal, mais il pouvait être réprimandé, suspendu et même révoqué par le recteur. La loi du 14 juin 1854 livre l'instituteur au pouvoir absolu du préfet. En vertu de cette loi, le préfet nomme, change, réprimande, punit par une privation partielle ou totale de traitement, enfin destitue, sans aucun recours, les instituteurs communaux.

Ces mesures étaient indiquées par l'esprit de la politique générale du nouvel empire ; cependant elles trouvaient aussi une certaine raison d'être dans les circonstances. Le coup d'État du 2 décembre avait été reçu avec froideur par les membres du corps enseignant ; il avait même rencontré quelques résistances ouvertes ; les démissions avaient été beaucoup plus nombreuses que dans aucune des autres administrations. Le nouveau pouvoir était naturellement porté à se défier de l'esprit des universitaires et à se les représenter comme des ennemis. Cette préoccupation perce partout dans les circulaires de M. Fortoul. « J'aime à reconnaître, disait-il, que dans les chaires les plus élevées, comme dans les plus modestes, c'est une très-faible minorité qui a troublé le corps enseignant ; mais en présence des scandales soulevés, on a pu oublier quel était l'isolement de cette minorité audacieuse, et la société alarmée s'est étonnée à bon droit que la justice, embarrassée de formes compliquées, tardât si longtemps à frapper les coupables [1]. »

M. Fortoul changeait en même temps tout le système d'études, et ce changement, qui n'était pas moins considérable que le précédent, altérait profondément le caractère que l'enseignement de l'État avait conservé jusqu'à ce jour. Jusqu'alors l'État avait eu la prétention de diriger les intelligences. D'après le nouveau plan d'études, il renonçait à cette prétention. Avec la loi de 1850 l'enseignement public, surveillé par le clergé, n'avait plus rien de national et de philosophique ; avec la réforme de M. Fortoul il cessait d'être général et théorique. Par la bifurcation, les lycées devenaient des écoles préparatoires pour les différentes professions. Il n'existait plus de culture désintéressée ; c'en était fait de l'enseignement classique. Les études littéraires et les études scientifiques reçurent un coup dont elles ne se sont point relevées.

M. Rouland essaya de remédier à cette décadence en revenant peu à

[1] Dans la circulaire aux recteurs, relative à la tenue du corps enseignant, le même ministre défendant aux professeurs de laisser croître leur barbe, s'exprimait ainsi : « Puisque grâce à l'énergie d'un gouvernement réparateur, le calme rentre dans les esprits et l'ordre dans la société, il importe que les dernières traces de l'anarchie disparaissent. »

peu aux anciennes pratiques universitaires. L'entrée au ministère de M. Duruy, professeur de l'Université, après les élections libérales de Paris, fit concevoir aux optimistes de grandes espérances de réformes. On sait aujourd'hui combien il faut en rabattre. Le programme de M. Duruy, si programme il y a, est un chaos qui se compose de tentatives impuissantes vers un ordre de choses désormais impossible, comme le rétablissement des anciennes garanties en faveur des fonctionnaires de l'enseignement; d'innovations d'une valeur douteuse, comme l'introduction de l'histoire contemporaine, c'est-à-dire de la politique dans les études; de projets plus ou moins sagement conçus, comme la gratuité et l'obligation de l'enseignement élémentaire, projet arrêté par l'opposition des autres membres du gouvernement; de rêves peu sérieux, comme l'idée d'un concours international. Cependant, sans se jeter dans des mesures radicales, la tâche était encore assez belle. Débarrasser l'enseignement libre de ses dernières entraves, qui ne sont point une sécurité pour les familles; assurer par une loi, promise en 1850, une certaine liberté à l'enseignement supérieur; favoriser l'initiative des particuliers en réduisant le rôle de l'État; retirer l'enseignement primaire de la main des préfets; délivrer l'enseignement secondaire de l'influence du clergé; faire pénétrer la libre critique dans l'enseignement supérieur, toutes ces réformes offraient une carrière utile à parcourir, et qui ne demandait pas moins d'énergie que d'habileté. M. Duruy n'a rien fait de tout cela. Au lieu de borner l'action de l'État à l'indispensable, il la lança dans une entreprise mal définie, et pour laquelle suffisait l'activité des particuliers et des communes; il ne fait rien pour assurer l'indépendance de l'enseignement primaire et secondaire; il maintient l'autorisation préalable dans l'enseignement supérieur, et bannit du Collége de France l'esprit scientifique appliqué aux sciences morales, par la destitution de M. Renan. Ses amis prétendent qu'il est au fond très-libéral. Il faut bien le croire, puisqu'ils le disent, mais que pourrait faire de plus un ministre qui ne le serait pas? »

III

Depuis 1789, l'État n'a donc pas cessé d'intervenir dans l'enseignement. On peut remarquer trois périodes dans l'histoire de cette intervention. De 1789 à 1802, l'État, tout en essayant d'établir des écoles publiques, proclame la liberté absolue de l'enseignement. De 1802 à 1833 pour l'instruction primaire, à 1850 pour l'instruction secondaire, l'État est maître absolu; il n'y a plus de liberté. A partir de ces deux époques, la liberté est accordée par la loi de 1833 pour l'instruction pri-

maire, par la loi de 1850 pour l'instruction secondaire, mais ce n'est qu'une liberté restreinte ; de plus, l'État conserve des écoles et fait une concurrence acharnée aux établissements particuliers. L'enseignement supérieur est soumis, depuis le décret de 1808, au régime de l'autorisation préalable.

Dans les longues discussions auxquelles ont donné lieu tant de projets divers, deux principes plus ou moins nettement formulés se trouvent sans cesse en présence. Tantôt le droit d'enseigner est considéré comme un droit social, une attribution essentielle de la puissance publique, au même titre que la justice et la force armée. D'après ce principe, les institutions particulières n'existent que par une concession, une délégation toujours révocable de l'autorité publique. Tantôt, au contraire, le droit d'enseigner est considéré comme un droit de l'individu, un de ces droits qu'on appelait, en 1789, droits naturels, inaliénables et imprescriptibles. D'après ce principe, la liberté absolue est de droit, et l'État ne peut intervenir que pour suppléer à l'initiative individuelle, jamais pour lui faire concurrence.

Avant d'examiner cette question, il y a une remarque importante à faire. Il faut distinguer l'instruction destinée aux enfants de l'enseignement qui s'adresse aux adultes. Ce dernier n'étant qu'une forme de la liberté de penser et de la liberté religieuse ne saurait rentrer dans les attributions de l'État. C'est donc un droit individuel. Quand on revendique le droit d'enseigner comme un droit exclusif de l'État, il ne peut être question que de l'enseignement qui s'adresse aux enfants.

Dans la discussion qui eut lieu, en 1844, sur l'instruction secondaire, à la Chambre des pairs, M. Cousin essaya, en sa qualité de philosophe, de formuler le droit absolu de l'État à l'enseignement. Les paroles de M. Cousin sont ce qu'on a dit de plus précis à ce sujet ; on va voir sur quel fondement repose cette prétention exorbitante. « J'ai beau parcourir, dit-il, les Déclarations des droits de l'homme et du citoyen, qui, certes, n'ont pas manqué depuis plus d'un demi-siècle, je ne rencontre dans aucune le droit d'enseigner. C'est que ce prétendu droit n'est qu'une chimère. Qu'est-ce, en effet, qu'un droit naturel ? Celui dont ne peut être dépouillé *l'homme naturel*, et cet homme développé et achevé, qu'on appelle le citoyen. » Et M. Cousin soutient qu'on peut parfaitement rester un *homme naturel*, suivant l'expression lumineuse qu'il emprunte à Rousseau, et un citoyen, sans avoir le droit d'enseigner le latin, le grec et les sciences. En vérité, on ne sait s'il faut prendre au sérieux de telles raisons. Et d'abord, si la liberté de l'enseignement ne se trouve point citée dans les Déclarations de droits de la Révolution, lesquelles ne pouvaient indiquer que les droits fondamentaux et les plus contestés, elle est écrite dans la Constitution de 1795, qui n'est pas la moins importante ; elle a été regardée, pendant toute la durée de la Révolution, comme une

conséquence des principes de 89. D'ailleurs, ne rentre-t-elle pas dans la liberté des professions ? Or, quelle industrie, quelle profession ne pourrait-on pas défendre au nom de l'État, sous prétexte qu'on peut rester un homme naturel, sans avoir le droit de l'exercer ? « Mais, ajoute M. Cousin, le droit d'enseigner c'est le droit de façonner là jeunesse à son gré ? » Eh ! oui, c'est cela. Et c'est pourquoi il ne faut pas que l'État ait ce pouvoir exorbitant. Qui, en effet, a intérêt à façonner la jeunesse à son gré, à lui inspirer certaines idées, certains préjugés, certaines passions particulières en vue d'une certaine forme politique ? Est-ce le père de famille, guidé par sa tendresse, ou l'instituteur choisi par la famille et qui ne cherche qu'à la satisfaire puisque son sort en dépend ? N'est-ce pas plutôt l'État, ou, ce qui revient au même dans cette question, le pouvoir, qui n'est pas une entité, comme semble le croire M. Cousin, dupe de ses théories platoniciennes, une volonté générale, mais une chose très-concrète, une volonté particulière, qui a ses intérêts spéciaux, auxquels les intérêts de la nation ne sont que trop souvent sacrifiés ?

Le droit d'enseigner n'appartient pas à l'État, mais au père de famille. Le père de famille a-t-il le droit d'élever son fils dans les principes de religion, de morale ou de politique qui lui conviennent ? Qui oserait le nier ? et à quel titre oserait-on, à ce point de vue, entreprendre sur la puissance paternelle ? Le père de famille est-il libre de choisir la carrière de son fils à sa convenance et d'après ses propres ressources ? Qui oserait prétendre le contraire ? Or, cette liberté implique le droit de fixer soi-même la nature et la durée de l'enseignement. Enfin, qui oserait refuser au père de famille le droit de choisir personnellement l'homme à qui il confiera son enfant, au lieu d'accepter les yeux fermés celui qui porte l'estampille de l'État ? Le droit du père de famille, par toutes ces raisons, est donc incontestable. Mais le droit du père de famille constitue par cela même la liberté de l'enseignement. Dix pères de famille peuvent se réunir pour choisir l'homme qui leur convient et fixer la manière dont ils prétendent que leurs enfants soient instruits. C'est un sophisme grossier que de représenter le chef d'institution comme s'emparant de la jeunesse ; au fond, il ne s'empare que des jeunes gens que les parents veulent bien lui confier.

On objecte le droit de l'enfant. Sans doute ce droit est incontestable. Mais il n'autorise l'intervention de l'État que pour protéger la santé de l'enfant ; cette intervention doit se borner à l'hygiène.

La liberté de l'enseignement est donc un droit individuel et non une des attributions nécessaires et permanentes de l'État. De là découlent deux conséquences : 1° l'État ne doit jamais entraver par des mesures préventives la liberté de l'enseignement ; 2° l'État ne doit jamais intervenir pour fonder des établissements d'instruction que là où le besoin est essentiel, et l'initiative des particuliers impuissante.

Dans quelle limite faudrait-il, d'après ces principes, renfermer en France l'action de l'État dans l'enseignement?

Il y a des inconvénients graves inhérents à tout service public et qu'on retrouve dans l'enseignement, comme dans les autres administrations de l'État. Je me bornerai à les rappeler brièvement.

L'enseignement public coûte plus cher que l'enseignement privé; car on ne trouve dans des fonctionnaires ni l'intérêt personnel qui augmente les efforts et les résultats du travail, ni l'esprit d'économie qui diminue les frais. L'enseignement public renferme une injustice. Comme il emprunte une partie de ses ressources au budget, la charge qu'il fait peser sur la nation ne se répartit pas, conformément au droit, en raison de l'utilité que chacun retire des établissements d'instruction, mais en raison de la richesse présumée des contribuables. De plus, l'enseignement public est aussi une source d'injustice pour les fonctionnaires qui le distribuent. La position qu'ils occupent, l'avancement qu'ils obtiennent n'est pas en rapport avec leur valeur personnelle; des considérations étrangères au bien du service influent sur la manière dont on les traite. Il n'en est pas de même dans l'enseignement libre; là, il n'y a pas d'injustice possible; puisque la position de chacun ne dépend que d'une libre convention entre des intérêts privés. Enfin l'État, en dirigeant lui-même l'enseignement, annule une profession considérable. En réduisant à l'état de fonctionnaires des hommes qui, libres et indépendants, pourraient exercer sur leurs concitoyens une influence politique et sociale aussi légitime que salutaire, il détruit par cet arrangement une des forces vives de la nation.

Existe-t-il un intérêt social supérieur, qui commande de passer par-dessus ces considérations et de se résigner à l'intervention de l'État?

L'instruction primaire est un intérêt considérable; il ne faut point toutefois en exagérer l'importance et croire que tout est là. Pour le développement de la richesse publique il n'est pas indifférent que les connaissances élémentaires soient répandues. Les agents de la production peuvent acquérir par là une plus grande puissance. Mais si les classes populaires se bornent à nourrir leur esprit de productions frivoles et souvent malsaines comme dans les villes, ou de livres d'une piété inintelligente et quelquefois d'ouvrages obscènes comme dans les campagnes, on ne voit pas ce que la moralité publique peut y gagner. Quant à la culture politique, c'est par des institutions libres, et non dans les livres ou dans les écoles qu'elle s'acquiert. Il ne faut donc pas compter sur les instituteurs primaires pour former, suivant la formule officielle, l'homme et le citoyen. Toutefois l'instruction primaire est encore par elle-même un intérêt assez considérable pour justifier l'intervention de l'État, si cette intervention est nécessaire. Or il faut reconnaître que l'initiative des particuliers est insuffisante et que la plupart

des communes sont incapables. A défaut d'institutions départementales ou provinciales on est forcé de recourir à l'État. Mais l'intervention devrait être restreinte. Pourquoi ne pas laisser aux villes et même aux bourgs la faculté de régler ce qui concerne l'instruction primaire ; de s'en rapporter s'il y a lieu à l'industrie privée, ou d'établir elles-mêmes des écoles, de les surveiller, de nommer l'instituteur, de fixer son traitement, de déterminer le nombre des élèves gratuits, l'étendue et les matières de l'enseignement, d'organiser en un mot l'enseignement primaire comme bon leur semblerait ? L'intervention de l'État telle qu'elle s'exerce aujourd'hui pourrait sans inconvénient se borner aux communes absolument incapables, c'est-à-dire aux petites communes rurales. On pourrait conserver les écoles normales ainsi que l'inspection, mais en la réduisant, comme en Angleterre, à éclairer les instituteurs sur les vices de leur enseignement, et les communes sur l'état de leurs écoles, sans lui laisser aucune autorité directe. Quant à la gratuité absolue et à l'obligation de l'enseignement primaire, c'est du communisme appliqué; ce sont là les hérésies du libéralisme.

Faut-il admettre également une intervention même restreinte de l'État pour l'enseignement du second degré? Nullement. L'initiative des particuliers et des communes suffirait. Elle a déja fait ses preuves. L'École centrale, l'Ecole du commerce, l'école Turgot, l'école Lamartinière de Lyon, le collége Chaptal ont été fondés en dehors de toute intervention du gouvernement. Ce ne sont là que les établissements les plus connus. Il en existe une foule d'autres également florissants. « Cet enseignement, dit un document officiel sur cette question, est donné sous des noms divers, dans un nombre considérable d'écoles libres sur tous les points de l'empire. On l'a trouvé en vigueur dans les établissements laïques, comme dans les établissements du clergé, et une congrégation enseignante compte à elle seule sept mille neuf cents élèves recevant ces connaissances dans trente-deux écoles. Le gouvernement estime que l'enseignement libre, laïque ou congréganiste, conférait en 1861 cet enseignement à trente-deux mille enfants; le chiffre est aujourd'hui plus élevé et il faut dire quarante mille environ. Beaucoup de ces écoles sont florissantes et doivent en très-grande partie leur prospérité à ces cours spéciaux. » Quelles sont donc les raisons qu'on invoque en faveur de l'intervention[1] de l'État dans cet ordre d'enseignement?

Un des inconvénients de l'enseignement donné par l'État, inconvénient très-grave, quand il s'agit d'un enseignement de cette nature, c'est que l'État agit toujours en vertu de sa nature propre par des méthodes, des

[1] *Exposé des motifs d'un projet de loi portant organisation de l'enseignement secondaire spécial. L'auteur de ce travail est M. Langlois, conseiller d'État.*

procédés, une règle uniformes, sans pouvoir se plier, comme les établissements particuliers, aux besoins des populations, des professions, des conditions différentes. Or, si nous cherchons dans le document précédemment cité, le plus important qui ait été publié sur cette matière, la réponse à la question que nous venons de poser, voici ce que nous y trouverons : « Le tableau que nous venons de tracer est bien celui d'un enseignement devenu général, mais on se tromperait en pensant qu'il offre le caractère de l'unité et de la régularité... La première variété qu'on y remarque est celle des dénominations par lesquelles il est désigné ; on l'appelle ici enseignement spécial ; là, cours de commerce ou de français ; ailleurs, école industrielle, plus loin école professionnelle. La durée des cours est tantôt de deux ans, tantôt de trois ans, de quatre ans, ce qui amène des différences notables soit dans l'étendue des connaissances qu'on donne à la jeunesse, soit dans leurs développements. » C'est pour faire cesser cette affreuse anarchie que le Corps législatif vient de voter à l'unanimité la loi sur l'enseignement professionnel.

Pour l'enseignement classique, l'intervention de l'État n'est pas mieux fondée. On prétend que sans le secours de l'État, cet enseignement ne se soutiendrait pas, que les institutions libres sont incapables de rémunérer un personnel convenable. Mais les maîtres des établissements publics sont-ils donc convenablement rétribués ? M. le ministre de l'instruction publique a caractérisé leur position par un mot brutal, mais juste : « la misère en habit noir. » Sans l'intervention de l'État, qui grâce à la ressource injuste du budget, met l'instruction classique au rabais, et favorise un déclassement funeste auquel la nation n'est déjà que trop portée, les maîtres de la jeunesse verraient, sans aucun doute, s'améliorer leur condition. A défaut du bien-être matériel, les professeurs des établissements publics jouissent-ils du moins d'une considération qui soit en rapport avec l'importance de leurs fonctions ? Il n'y a pas de considération là où il n'y a ni indépendance, ni stabilité, ni responsabilité, j'entends de responsabilité réelle vis-à-vis des familles. Tous les ministres de l'instruction publique ont essayé de relever la dignité des membres du corps enseignant, et tous ont échoué. Du moins, la valeur professionnelle est-elle supérieure dans un maître fonctionnaire ? Comment en serait-il ainsi, puisque dans ces conditions, le maître n'est pas libre d'appliquer la méthode qu'il croit bonne (laquelle est, au fond, la seule bonne pour lui) ; qu'il est l'instrument d'une pensée étrangère, d'un plan presque toujours vicieux, conçu par des hommes placés en dehors de la pratique des écoles ? Mais l'enseignement libre, disent encore les partisans de l'État, c'est, sous prétexte de progrès, l'innovation sans mesure et sans règle, c'est le goût du public, le caprice des familles, la mode prise pour unique loi ; l'enseignement public au contraire c'est la tradition des saines méthodes et des fortes études. La réponse

est dans l'histoire ; sans parler des changements de détail, le système complet des études a été bouleversé huit fois depuis 1802. Voilà quelles traditions conserve l'enseignement public! Quant aux fortes études, on sait ce qu'elles sont dans les établissements publics ; elles se bornent à une gymnastique intellectuelle, utile sans doute dans les premières années, mais insuffisante par elle-même, et qui, d'ailleurs, ne profite qu'à un petit nombre d'élèves, tandis que le reste languit dans une honteuse ignorance. De l'éducation, il n'en faut point parler, elle ne saurait exister là où il n'y a pas une action personnelle du maître sur l'élève, ce qui n'est pas possible dans le système actuel des lycées.

Mais on allègue d'autres raisons plus graves ; on regarde l'avenir des institutions politiques comme intéressé au maintien des établissements d'instruction publique. Tous les pouvoirs qui se sont élevés en France depuis la Révolution, ont cherché à répandre leurs principes par les écoles et à s'attacher les jeunes générations. La République, l'Empire, la Restauration, la monarchie de Juillet, tous les gouvernements ont voulu s'assurer de l'esprit de la jeunesse par l'éducation publique ; c'est sans doute cette pensée qui a inspiré à M. Duruy l'introduction dans les écoles de l'histoire contemporaine ; mais tous ont échoué dans cette tentative, parce qu'ils se sont fait une trop grande idée de la puissance de l'enseignement. C'est l'opinion de la famille, c'est l'esprit général de la nation qui influe sur la jeunesse. Quand il y a désaccord entre le pouvoir et le pays, n'est-ce pas dans les écoles mêmes de l'État que le dissentiment éclate avec le plus de force?

On va plus loin : on fait de l'intervention de l'État dans l'enseignement classique, et même dans l'enseignement à tous ses degrés, une question sociale. Sans l'intervention de l'État, la jeunesse est, dit-on, livrée au clergé, car l'État seul peut faire concurrence à une corporation qui trouve dans sa constitution particulière, dans l'unité de sa direction, dans son influence sur les familles une force immense, contre laquelle les particuliers ne peuvent rien. Or, l'esprit du clergé, c'est l'esprit du moyen âge, c'est la haine de la science qui repousse le surnaturel, fondement de la religion ; c'est la haine de la liberté, mère de l'hérésie ; c'est la haine de l'égalité qui soumet aux mêmes lois, aux mêmes juges, aux mêmes peines, le laïque et le privilégié par excellence, le prêtre ; en un mot, c'est la haine des principes dont vit la société moderne et des institutions qui la protégent. Il faut donc que l'État prenne en main la défense de nos lois civiles, de nos constitutions politiques, en répandant dans les jeunes générations les idées qui sont l'âme de la France telle que la Révolution l'a faite, l'avenir et le salut de la civilisation.

C'est s'exagérer singulièrement l'influence de l'école que de lui supposer la force de prévaloir contre le courant des idées modernes, la loi fatale et invincible qui préside au développement des intelligences,

contre les intérêts nouveaux qui réclament d'autres institutions civiles et politiques que celles du moyen âge. Au milieu de l'atmosphère scientifique que nous respirons, la croyance au surnaturel, quand elle existe, est nécessairement reléguée dans un coin obscur du cerveau, étouffée sous la masse toujours augmentée des notions positives qu'elle ne peut s'assimiler. La foi des anciens âges est bien morte et ne revivra pas ; les anciennes erreurs, les vieilles institutions ont à jamais disparu avec elle. Ce n'est pas le clergé qui les ramènera par son enseignement. Qu'importe qu'il parle de miracles à ses élèves? quand il leur enseigne la physique, il détruit son ouvrage et verse dans leur âme le contre-poison. Qu'importe qu'il se donne pour le dépositaire d'une science divine? quand il leur fait connaître les merveilles de la science humaine, il compromet le prestige de la sienne et en dégoûte. Il prêche l'obéissance aveugle, mais il apprend à douter, à discuter, à réfléchir, puisqu'il est obligé d'enseigner les sciences. Sans doute, l'enseignement du clergé n'est pas ce que pourraient désirer des esprits libres, mais celui de l'État est-il au fond bien différent? Dans quelle chaire de l'enseignement public le professeur oserait-il parler contre les principes de la religion catholique? Je vais plus loin, dans quelle chaire oserait-on parler contre la puissance temporelle des papes? Qu'est-ce que la philosophie universitaire, sinon cette scolastique surannée qui s'enseigne dans les séminaires? Qu'est-ce que l'enseignement de l'histoire, quand on ne peut s'exprimer librement ni sur la religion ni sur la politique? Et comment en serait-il autrement, puisque l'État est lié au clergé par le Concordat, puisque la plupart des gouvernements cherchent à s'appuyer sur lui, puisque les membres les plus considérables du clergé votent dans les conseils du pouvoir, puisqu'ils dirigent, dans une certaine mesure, l'enseignement laïque? Si l'on veut se faire une idée de l'influence qu'ils exercent, qu'on prenne les livres classiques mis entre les mains des élèves des établissements publics, et l'on verra dans quel esprit ils ont été corrigés [1].

Pourquoi d'ailleurs supposer que les familles qui confient leurs enfants à l'État les enverraient dans les établissements du clergé? Ne s'en trouverait-il pas parmi elles qui préféreraient une instruction plus philosophique et plus large que celle d'aujourd'hui? Des institutions libres pourraient faire par l'esprit public ce qui est, ce qui sera toujours, sous tous les régimes, interdit à l'État.

Rien ne saurait donc justifier, dans la situation actuelle de notre pays, la création et la direction, par l'État, d'établissements d'enseignement

[1] Dans *Le Siècle de Louis XIV*, de Voltaire, par exemple, toutes les questions relatives aux querelles théologiques sont supprimées; tous les passages où il s'agit de superstitions et de sorcellerie sont retranchés, et la pensée de l'auteur est souvent altérée par ces suppressions.

classique. En est-il de même pour l'enseignement supérieur? On range parmi les établissements d'instruction supérieure les écoles destinées au recrutement du personnel des services publics, qui exigent une certaine culture scientifique, ou tout au moins une sorte d'éducation professionnelle, par exemple, les Écoles polytechnique, de Saint-Cyr, de la marine, etc. Là, le droit de l'État est incontestable, et l'usage seul qu'il en fait pourrait être critiqué. D'autres établissements, tels que les Écoles de droit, de médecine, de pharmacie, quoique ne rentrant point d'une manière aussi directe dans les attributions de l'État, se passeraient difficilement aujourd'hui de ses subsides et de sa tutelle. Il en serait de même, à plus forte raison, du Collége de France, du Muséum d'histoire naturelle, de la Sorbonne, qui, à défaut de fondations, réclament les secours du budget. Mais la nomination des professeurs de ces établissements doit-elle appartenir au gouvernement? La politique n'est-elle pas souvent nuisible aux intérêts de la science? Les faits répondent suffisamment à cette question. Quant aux facultés de province, elles ne sont qu'un luxe inutile qu'on supprimerait d'un trait de plume, sans inconvénient. Les villes pourraient fonder à leur place des chaires plus pratiques, mieux appropriées à leur situation et plus utiles à leur avancement intellectuel.

Par ses établissements d'instruction supérieure, l'État peut, à toute force, suffire aux besoins scientifiques de la nation dans l'ordre des connaissances mathématiques, physiques et naturelles; il ne le peut pas dans l'ordre des connaissances historiques et philosophiques. Enchaîné au catholicisme, il faut qu'il écarte de l'enseignement de ses facultés et du Collége de France, dont il est directement responsable, ainsi que des cours publics, dont il est indirectement responsable par l'autorisation qu'il leur accorde, toute critique historique ou philosophique contraire aux dogmes de la religion dominante. L'enseignement supérieur donné par l'État ne répond donc pas aux tendances morales et religieuses de ceux qui rejettent l'autorité des religions positives, et en qui se continue la tradition intellectuelle du XVIII[e] siècle. Il y a là en souffrance un intérêt considérable, puisqu'il s'agit de la nourriture morale de la partie la plus sainement intelligente de la nation, de nos principes politiques attachés à cette manière de voir, et de l'avenir de la société sortie de la Révolution. La liberté de l'enseignement supérieur peut seule remédier à cette situation fâcheuse. Elle nous appartient puisqu'elle est une conséquence de la liberté de conscience. Enlevée à la France par le premier empire, espérons qu'elle lui sera rendue par le second, lors du couronnement de l'édifice, à moins que l'édifice, comme la tour de Babel, ne soit jamais couronné.

A. Mastier.

LA

DUCHESSE DE CERNI[1]

MADAME FONTAN A LA DUCHESSE

Voilà deux semaines que je n'ai rien reçu de vous, chère bien-aimée. Je sens que vous êtes à ce moment de vos souvenirs où le courage vous manque. Je vous attends avec toute l'impatience d'une amitié dont l'heure est proche. Encore un effort, encore un pas. La voie douloureuse se dessine déjà à l'horizon. Que ces joies fugitives chèrement payées n'agrandissent pas jusqu'à la honte la conscience de la faute. Avec une âme comme la vôtre le bonheur lui-même a son amertume, et la réprobation la plus exagérée n'atteindra jamais l'immensité du remords. Vous êtes vaillante devant la douleur, et la générosité qui pardonne doit aller vers vous comme une justice dont vous n'auriez jamais invoqué le droit.

Bien des choses vous excusent et même vous absolvent déjà à mes yeux, la société particulière du pays que vous habitiez, la légèreté élégante d'une aristocratie à son déclin, l'oisiveté de votre caste, l'indolent abandon de votre mari, tout ce grand désœuvrement du cœur et de la pensée, si cruel pour un cœur ardent et une pensée active.

N'attachons pas plus de valeur qu'elles n'en ont à ces formes illusoires qui ont traversé notre vie. Nous sommes bien souvent les créateurs de nos adorations, et les idoles devant lesquelles s'agenouille notre enthousiasme, c'est de nos propres mains que nous les élevons.

[1] Voir la *Revue moderne* du 1er septembre 1865.

L'idéal qui ne s'applique pas au devoir est le mal secret de toute âme élevée. Le temps est mauvais aux rêveurs. On ne voit pas le but. Autrefois chacun semblait avoir son lot de labeur, tout était à édifier, et la vertu particulière à une époque s'inscrivait comme un mot d'ordre géneral au fronton d'un siècle. Ici c'était conquête, là sacrifice. A cette heure tout semble complet, et pourtant le malaise secret des âmes proteste contre l'achèvement présumé de la civilisation; on ne se sent point assez heureux pour jouir de ce qui a été conquis au prix de l'effort des générations successives. A mesure que les choses s'améliorent dans l'ordre matériel le vide se fait dans celles de la conscience. On comprend qu'il reste beaucoup à faire. Mais quoi? Voilà ce que nul ne dit. Aucune voix ne s'élève, ni de la solitude, ni du pied des tabernacles, pour jeter à la foule le mot de ralliement. La foi est voilée; on discute le Christ. On ne tient guère à sa patrie que par l'alliage des intérêts; on calcule ce que coûte la famille. Tout se fractionne et se divise; l'isolement se fait pour chacun. Dans cette sorte de dérive, c'est à qui cherchera la meilleure part de bonheur. Le plus grand nombre court à la fortune, beaucoup s'arrangent de la vanité. La gloire sourit à quelques-uns. Les imaginations tendres vont à l'amour : celles-ci sont plus que les autres dans le secret de cette destinée de sacrifices, qui veut nous racheter dès ici-bas.

Reprenez donc votre tâche et songez que mon cœur est l'asile où se réfugient les défaillances de votre vertu, que vous pouvez y cacher sans crainte les rougeurs de votre front pénitent. De ce supplice sacré vous sortirez transfigurée, et n'étant plus soutenue par la force aveugle de l'innocence, ce sera le souvenir et l'effroi de la chute qui vous servira désormais de rempart et d'abri.

F.

LA DUCHESSE A MADAME FONTAN

C'est vrai, j'ai hésité. Ces fantômes du passé qui ont envahi ma solitude y ont jeté un malaise étrange; l'arrière-goût de cette trompeuse ivresse a pendant quelques jours allumé en moi une fièvre qui est allée jusqu'à l'accablement. J'ai senti comme un levain impur de souvenirs captieux qui ont rendu pesant à mon âme l'air salubre de la solitude. Je ne me sentais plus assez détachée de moi-même pour continuer ce récit, qui redonnait une vie factice à ce néant loin-

tain. J'avais peur de n'être pas guérie, non du passé, (certaines amertumes sont un océan où le cœur se noie), mais de ces fausses illusions qui nous font une espérance fatale et chercheuse. Avoir gagné le rivage au prix de tant d'efforts et sentir le terrain manquer sous ses pieds, c'est effrayant. J'ai eu un moment de dégoût de moi-même; un moment j'ai pu croire que j'étais une de ces natures perverses, qui sous le voile de la recherche du sublime s'égarent jusqu'aux plus fangeux parages. Dieu m'a relevée et il me semble être à cette heure dans la vraie route, puisque je ne demande plus le repos égoïste qui déserte la lutte pour ne pas encourir l'obligation du sacrifice.

C'était un soir d'été. Les mille jardins de la ville de M... envoyaient par-dessus leurs murailles de feuillages les senteurs énergiques de la végétation méridionale. Partout des musiques lointaines se mêlaient aux murmures confus d'une grande ville qui s'agite. Cependant au fond d'une petite maison tout était mystère et silence. Cachée par de grands arbres, enfouie au fond d'une cour, elle avait l'air de la retraite d'un poëte ou du nid de deux amoureux. Les tentures blanches à grandes fleurs roses, les tapis épais, la lampe d'albâtre, certain parfum oriental dont les émanations âcres montaient au cerveau, la portière soulevée qui laissait apercevoir dans la chambre voisine un lit tout capitonné de satin comme une boîte à bijoux, faisait pencher pour la dernière supposition. Un jeune homme s'y promenait avec agitation et s'arrêtait de temps en temps pour écouter. Le roulement d'une voiture se fit entendre, il se précipita au dehors, une femme entra, qu'il entoura de ses bras. Les noms de Paul et d'Henriette furent échangés.

Vous savez qui c'était maintenant. Oui, c'était moi. De lettre en lettre, de défaite en défaite, par cette loi de la logique des passions qui veut qu'une femme qui a fait le premier pas franchisse inévitablement le dernier, c'était moi qui venais là, à mon premier rendez-vous.

— Enfin c'est vous, dit-il en me baisant les mains, vous que j'ai tant appelée, tant attendue, vous enfin, qui avez eu pitié de moi.

— Oui, c'est moi, qui viens vous dire ce que je vous ai écrit tant de fois.

— Que vous m'aimiez, n'est-il pas vrai?

— Vous le savez, hélas! mais tout en vous l'avouant, je veux rester fidèle à mes devoirs, trop oubliés déjà.

— Oh! ne parlez pas de cela, n'en parlez plus, Henriette; laissez-moi vous regarder. Que tu es belle!

Et il couvrait mes bras et mes mains de baisers, sous lesquels, faible créature, s'affaiblissait ma résistance.

— Votre devoir est de m'aimer, chère adorée. Dieu l'a déplacé ce devoir cruel qui vous éloignait de moi. En vous envoyant ce grand amour, il a fait lui-même notre destinée : n'essayez donc pas de lui résister. Je t'aimerais mieux morte que de te perdre à présent.

J'essayais en vain d'échapper à son étreinte, à ce feu qui de son sang passait dans le mien?

— Ah ! m'écriai-je, est-ce là ce que vous m'avez promis?

— J'ai promis de t'aimer, et cela je te le jure de nouveau et pour la vie. Et ses lèvres s'attachèrent aux miennes dans un baiser dévorant.

Qui peindra ces premières joies de la volupté, alors que tout est illusion dans le cœur et jeunesse dans les sens? Comment dire cette ivresse qui emplit l'être entier, ce calme divin, cette suspension du remords, comme si, en obéissant à l'instinct de la nature, on était dans la vérité; ces soupirs qui étouffent, arrière-goût de souffrance qui se mêle au plaisir pour en rappeler la secrète amertume; ces embrassements frénétiques, comme si on voulait enfermer l'avenir tout entier dans cette heure rapide; ces larmes qui coulent sans qu'on les sente, ces cris confus, ces appels éperdus, toute cette ardeur qui d'un cœur contenu laisse déborder le trop-plein; tout cet échange de deux orphelins qui se retrouvent; cette vie du passé où l'on était seul, qui semble si lointaine; les serments et les promesses; l'oubli de tout ce qui n'est pas soi, de ce qui n'est pas lui, de ce qui n'est pas nous? Hélas! hélas! quel puissant et cruel bonheur, puisqu'il égare ainsi, puisqu'on doit le perdre, puisque le remords et le regret sont les seules récoltes de cette stérile semence.

— Écoute, me disait-il quand j'étais ainsi toute abandonnée dans ses bras. A présent tu ne dois qu'à moi compte de tes pensées; mais je les veux toutes. Je serai un maître sévère, parce que je t'aime d'un amour insensé. Ah! certes, ce n'est pas moi qui n'aurais pas su garder mon trésor. — Et alors, chose étrange, dans cette première rencontre il établit en quelque sorte le code de nos devoirs mutuels. Que nous n'irions que dans les mêmes lieux, que je ne danserais pas avec tel et tel, qu'au théâtre je ne mettrais plus de robes décolletées, et comment telle coiffure lui avait déplu tel jour et telle toilette avait trop d'éclat, et que je ne devais être coquette que pour lui, et pour lui seul belle, si c'était possible; qu'il voudrait voir les grilles d'un cloître entre le monde et nous, et cela au milieu de baisers, de caresses, avec une gaîté enfantine. Et moi je promettais tout, étant abasourdie de bonheur. J'étais heureuse de cette domination, de cet intérêt qui prenait

et réglait toutes les heures de ma vie, qui m'enlevait mon libre arbitre, qui me faisait sa chose.

Heureuse de n'être plus une grande dame, maîtresse d'elle-même, respectée de son mari jusqu'à la confiance, mais d'être un enfant soumis à cet autre enfant, une esclave des plaisirs et des volontés de ce jeune homme; car c'est ainsi, on ne nous gouverne que par l'abus des plus mauvais penchants. La jalousie, qui à bien considérer est un outrage, est ce qui nous charme le plus. Il y a en nous des abîmes de misère, et qui s'étonne de nous voir tromper des hommes confiants et généreux, ne connaît ni le cœur de la femme ni l'étrange élément dont la passion est faite.

Il était près de minuit quand je regagnai ma voiture comme une personne hors d'elle-même. J'étais certes abandonnée de mon ange gardien, car au lieu de m'en revenir à la maison, humiliée et confuse, sous cet austère toit conjugal, j'avais en moi comme un épanouissement d'orgueil. Je me sentais aimée. J'avais donné à un autre le bonheur infini que j'en avais reçu, et dans cet échange sacrilége rien ne me semblait ni criminel ni impur. Serait-ce que l'amour, quel que soit son limon, renferme une étincelle de la divine lumière qui le purifie jusque dans ses égarements?

Je ne songeais point, en traversant mes appartements, que j'avais perdu le droit d'y commander, que je voilais cet abri honnête, et que ce nom respecté qui m'avait imposé des devoirs n'était plus qu'une enseigne à adultère. Non, je m'en revins tout heureuse dans cette chambre pleine des souvenirs d'un autre, et en me déshabillant et en me couchant, je respirai sur tout mon corps le parfum corrupteur, qui de ses étreintes s'y était attaché comme une épiderme de volupté.

Seulement, quand vers le matin, en m'éveillant d'un sommeil aussi calme que celui de l'innocence, je vis au chevet de mon lit mon mari penché vers moi pour me dire bonjour, j'eus un frisson de terreur, et pour la première fois ce beau et doux visage me parut sévère comme la justice et effrayant comme la punition.

C'était la conscience qui se dressait, hôte attardé, invisible mais menaçante, et ne devait plus jamais m'abandonner.

Alors commença cette double vie, qui remplit de tant d'émotions les heures d'un amour coupable que pendant longtemps ensuite on en a comme l'amère nostalgie. Vie au grand jour pour la famille et le monde, pleine de trouble et de mystère pour les amants.

De tout mon abaissement, une seule chose avait surnagé, ma véracité native. Je ne savais pas mentir, et c'était un étrange supplice que

l'incessante nécessité du mensonge qui m'était faite. Mensonge au mari, pour les échappées de liberté dont j'avais besoin; mensonge à l'amant qui, scrutant à chaque instant mon cœur, s'étonnait d'y voir toujours une réelle affection pour mon mari, et cela n'avait rien d'étrange.

Il est positivement vrai que le cœur de la femme comporte cette dualité de sentiments : amour pour l'amant, tendresse pour le mari, cette dernière s'augmentant même en raison du tort qu'on lui fait. Et puis, l'intensité de la passion crée à l'âme le besoin d'un refuge, et on revient parfois avec d'autant plus de douceur au mari qu'on a été plus violemment agitée par l'exigence de l'amant. A cela Paul répondait, quoique je lui dissimulasse une partie de ce que je sentais, que j'étais une créature incomplète, pervertie, et que je trouvais sans doute mon compte à cette dualité. Et aussitôt, me voyant tout en larmes sous l'injure, il se jetait à mes pieds et me jurait que j'étais ce qu'il respectait le plus au monde.

Cependant, pour si confiant que fût le duc, il n'était pas sans s'apercevoir d'une certaine manière d'être différente du passé. C'était comme une hésitation qui trahissait l'action d'une volonté étrangère, quand il me proposait quelque chose d'imprévu. Plusieurs fois je surpris dans ses yeux comme une interrogation, réprimée aussitôt par son respect pour moi.

J'avertis Paul, en lui demandant de ménager davantage nos entrevues, mais il jeta les hauts cris. Il s'était habitué à me voir tous les deux jours à la petite maison, et il ne supportait pas même l'idée que l'état de maladie pût m'empêcher d'y venir.

— Vois-tu, me disait-il, je serais mourant que je viendrais, moi; mais toi, tu es indolente, tu es une femme du grand monde, le bonheur qui te dérange, te gêne.

— Tu feras tant, lui disais-je, que ce bonhenr nous le perdrons; j'en ai le pressentiment. Tu es trop absolu avec une position aussi difficile que la nôtre; tu oublies trop que je ne suis pas libre.

— Je ne me le rappelle que trop, au contraire; et, si je te cache ce que j'en pense, c'est pour que tu ne saches pas jusqu'où va ma rage : si tu étais libre, je serais près de toi à toute heure du jour et de la nuit, et je saurais enfin si ce cœur est à moi sans relâche comme le mien est à toi. Va, ne cherche pas à connaître la profondeur de mon amour, il est immense; mais comme tout ce dont on n'atteint pas le fond, il renferme des abîmes.

Sur ces entrefaites, il y eut un bal à la cour dans les petits apparte-

mente pour fêter un ambassadeur de passage. La plus haute aristocratie y fut invitée, et Paul resta exclu. Il avait été convenu que nous n'irions point dans le monde l'un sans l'autre, il me signifia donc que je n'irais pas à ce bal. Au contraire, le duc, qui avait personnellement connu l'ambassadeur à Paris, ne voulut rien entendre et exigea ma présence. Il m'envoya, comme surprise, une charmante toilette rose recouverte d'un flux de dentelles et de plumes. Pour être franche, la toilette me tenta.

La veille, j'étais chez nous, comme nous appelions la petite maison. Je suppliai en vain Paul de consentir à me laisser aller au bal.

— Je devine, disait-il de ce ton amer qui brisait ma volonté, que tu es enchantée de l'occasion. Je ne serai pas là, tu pourras être coquette tout à ton aise comme autrefois; voilà six mois que je t'empêche de te laisser aller à ta nature; tu en souffres.

Je lui répondais par les plus tendres et les plus sincères protestations. Je lui disais, ce qui était vrai, que le monde n'était plus pour moi qu'une fatigue et que je voudrais ne le quitter jamais. Il me crut enfin, il donna son consentement : « Mais, me dit-il, à une condition, c'est qu'à une heure du matin tu quitteras le bal, et, avant de rentrer chez toi dans ta toilette, sans ôter une fleur, tu viendras ici, que je te voie, que je purifie de mes baisers ces yeux qui se seront arrêtés sur d'autres yeux, ces lèvres qui m'auront été infidèles, ce cœur qui peut-être aura battu pour un autre. »

Je promis, trouvant un charme étrange à cette tyrannie.

Les gens de ma maison qui forcément étaient mes complices, tels que le cocher et le valet de pied, dans un pays où une femme du monde ne sort jamais qu'en voiture; sans compter la femme de chambre, complice naturel qui devine quand on ne lui dit pas, tous se récrièrent que c'était là une imprudence qui ne manquerait pas de me mettre en péril. Je le craignais, mais j'avais promis, et, en définitive, comme ils étaient bien payés, ils se décidèrent à m'obéir.

Mais on se débarrasse du monde moins aisément que d'un mari. Ma toilette était charmante, elle eut un tel succès qu'il me fut bien difficile de me retirer sans être remarquée. Le duc qui, ce soir-là, m'honora d'une attention particulière, sorte de regain d'amour, insista pour me voir rester au bal aussi longtemps que possible. Nous avions chacun notre voiture, et d'ordinaire nous ne nous gênions en rien. Aimant peu le monde, il s'en allait toujours avant moi finir ailleurs sa soirée. Ce soir-là, il restait à me regarder. Les heures passaient rapides et brûlantes. J'étais oppressée d'angoisses. J'entendais cette voix qui

m'appelait, le monde et mon propre triomphe m'étaient odieux ; enfin, vers deux heures et demie, le duc ayant disparu, je m'enfuis. Je me jetai dans ma voiture même sans m'envelopper dans mon manteau, et je donnai à mes gens stupéfaits, à cause de l'heure, l'ordre d'aller à la petite maison. Ma voix brève ne permettait pas une observation.

La voiture partit au galop à travers les rues désertes. Je descendis en courant, craignant de ne plus le trouver; il était étendu sur le canapé, la tête dans les coussins, pleurant à sanglots.

Oh ! chères larmes, rosée de mon bonheur, de quelle ardeur mes lèvres vous dévorèrent ! Oh ! comme je me prosternai à ses pieds, comme je lui jurai qu'il était ma vie, mon unique bonheur en ce monde ! De quelle main violente j'arrachai, pour la fouler aux pieds, ma couronne de fleurs ! Comme je laissai ses mains emportées froisser mes dentelles et déchirer ma robe ! Et quand il m'enleva à moitié nue dans ses bras, à la fois meurtrie et caressée par ses baisers, comme je l'aimai, comme je l'aimai !

L'aube rayait l'horizon quand je m'éveillai de cette frénésie insensée. Je me rhabillai aussi bien que je pus, et m'encapuchonnant de façon à expliquer le désordre de ma coiffure, je me fis ramener chez moi.

Seule, dans cette ville endormie, il me prit comme un froid. J'eus le sentiment du danger de mon imprudence ; je me sentis comme abandonnée. Quand la voiture franchit la grille armoriée de la cour, il me sembla que tout cela avait une solennité inaccoutumée. Le vague instinct de mon rang et du respect qu'il impose me revint. En montant le vaste escalier, je me sentais une duchesse en rupture de ban. A peine m'étais-je livrée aux mains de ma femme de chambre que mon mari entra chez moi. Il était pâle.

— Vous êtes restée bien tard, dit-il d'une certaine voix de maître que je n'avais jamais entendue ; et, sans attendre ma réponse : Venez-vous du bal directement ?

— J'ai fait un détour, j'ai ramené Mme C....

C'était une amie sûre pour toutes les affirmations et que j'avais eu la précaution de prévenir. Le duc hésitait à me croire, je le vis bien ; alors je me forçai à le regarder en face et son visage se détendit.

— C'est égal, dit-il, nous avons à causer.

Je renvoyai ma femme de chambre.

— Henriette, me dit-il, j'ai eu l'idée que vous me trompiez. Ne m'interrompez pas. Je connais les femmes et je vous observe ; certains indices me prouvent que votre esprit, sinon votre cœur, n'est plus libre. Eh bien, je veux vous dire que, quoique je ne sois pas un mari

parfait, vous ne me trouverez pas d'humeur pourtant à tolérer une préférence. Je vous aime à ma manière; mais je vous aime et je suis jaloux.

— La jalousie sans objet, mon ami, dis-je aussi tranquillement que possible, est une maladie dont je ne puis être responsable. Qu'ai-je fait pour vous rendre plus jaloux que par le passé? Je ne vais presque plus dans le monde.

— Et c'est là ce qui m'inquiète; tant que vous avez été mondaine, j'étais sûr de vous. Vous n'allez plus dans le monde et vous ne restez pas davantage; où allez-vous donc?

Son regard menaçait en interrogeant.

— Chez mes amies, tantôt chez l'une et tantôt chez l'autre.

— Vos amies se plaignent de la rareté de vos visites; vous ne répondez pas ce qu'il faut.

— Mon Dieu, dis-je impatientée, je vous dis la vérité; d'ailleurs, vous pouvez interroger vos gens.

— Je sais que je puis tout, même vous enfermer, dit-il en se levant avec violence; mais ma déférence pour vous doit au moins rencontrer votre soumission. D'où venez-vous? et il me serra le poignet à me le briser.

Je le regardai sans pâlir. La colère m'avait rendu le courage.

— Octave, est-ce que vous seriez lâche!

Il abandonna aussitôt mon bras.

— Ah! dit-il en fondant en larmes, je suis si malheureux! Tu ne m'aimes plus, Henriette, je l'ai peut-être mérité; mais je ne puis m'y faire. N'est-ce pas, n'est-ce pas que je ne suis plus rien pour toi qu'un mari qui te gêne et que ce n'est plus moi que tu aimes.

Ces larmes, les secondes de la soirée qui avaient en mon cœur l'écho du remords, me bouleversèrent.

— Détrompe-toi, lui dis-je, tu m'es toujours bien cher. Je ne sais pas comment pourrait faire mon cœur pour se retirer de toi après tout ce qu'il a supporté. Tu parles de jalousie, cher Octave, oublies-tu la mienne, que j'ai dévorée en secret des années sans t'en inquiéter jamais?

— Tu as eu tort, car je t'aurais tout sacrifié; tu es la seule femme que j'aie aimée, les autres ne sont que des distractions.

— Bien coupables, si elles nous conduisent où nous sommes.

— Tu verras comme j'y renoncerai si tu le veux. Dis-moi que tu le veux, qu'il est temps encore.

— Octave, lui dis-je gravement, il est trop tard pour la confiance.

Je crois à tout jamais que la pente de notre vie ne peut être remontée, et que votre tendresse pour moi se trompe elle-même dans ce qu'elle promet.

— Alors, dit-il, c'est que vous ne voulez pas tenter l'essai. Vous ne m'aimez plus.

— Pourquoi abuser de ce mot. Jamais je ne vous l'ai fait entendre, moi, qui en aurais si bien le droit. Est-ce donc qu'en certains temps vous ne m'aimiez pas?

— Un homme, madame, c'est différent.

— Je ne sais pas, dis-je en rêvant; l'amour du cœur n'a pas de sexe. Tout ce que je puis vous dire, c'est que mon cœur est plein de tendresse pour vous; tendresse étrange, remplie de sollicitude et d'indulgence. Si ce n'est pas de l'amour, c'est mieux, sans doute, puisque cela résiste à ce qui tue l'amour.

— Dis-moi au moins que tu n'aimes personne.

— Personne, je vous l'affirme, dis-je avec une certaine froideur en équivoquant avec moi-même à l'aide de je ne sais quel ridicule sophisme.

Il crut ou feignit de croire, et il vint à moi en m'embrassant.

Pour la première fois l'adultère me montra le fantôme des doubles caresses, et j'eus comme un frisson d'horreur pour moi-même.

Quand il s'en alla il était grand jour; la ville se levait dans son bruit, ma chambre était lugubre sous les lumières sans éclat. Le Christ de mon lit semblait souffrir son agonie; et moi, brisée de fatigue, je m'endormis comme on meurt, d'un sommeil de plomb.

H.

LA DUCHESSE A MADAME FONTAN

Je savais par expérience qu'on ne revient pas facilement du doute. Quand il s'empare d'un esprit, il dénature tout, et les choses même innocentes prennent une apparence coupable. Il devient inséparable de notre existence. Je me sentais observée dans tous mes actes. Mon mari avait renoncé à ses occupations mondaines, pour se vouer uniquement à l'obsession de sa jalousie. Son regard pesait sur moi avec une persistance qui devenait un véritable supplice. Son silence même était une interrogation; mais je l'aurais préféré mille fois hautain et emporté. On trouve toujours dans la colère des forces pour la lutte, d'ailleurs

elle est une espèce d'expiation qui aide à s'absoudre. J'étais en face de moi-même dans une sorte de prison cellulaire où la voix de ma conscience se faisait seule entendre.

Jamais le duc ne mettait ouvertement obstacle à mes projets, mais souvent quand il me voyait prête à sortir, il me disait, d'un ton si sombre ou si triste : « Vous sortez ! » qu'aussitôt j'en perdais l'envie. Il était trop gentilhomme pour se targuer de son autorité ; mais il me la faisait sentir avec bien plus de force ainsi. Il savait que mon caractère orgueilleux se serait regimbé contre une volonté imposée, mais qu'il y avait en moi une droiture qui le servait puissamment, même contre moi. C'était une tactique habile. Ce qui nous donne de la force contre un mari, c'est l'idée de ce droit, dont il est armé, conféré par un autre que par nous. L'instinct de ce servage met en révolte la femme qui se courbe le plus volontiers sous le joug libre de l'amour.

Cependant nos rendez-vous étaient devenus impossibles : je savais par Jules l'état d'exaspération de Paul. Toutes les folies de l'amour contrarié traversaient son cerveau. Jules nous fut très-serviable en cette phase de perplexité. Comme il arrivait toujours un refrain sur les lèvres, il n'inspirait au duc aucune méfiance. Il me remettait de temps en temps une lettre, à laquelle je ne pouvais même pas répondre. Je l'avais essayé une nuit, mais soit que le duc veillât et que la lumière me trahît, il entra presque aussitôt pour me demander si j'étais malade. Je n'eus que le temps de glisser mon crayon sous l'oreiller pour ne pas être découverte.

Je disais ces choses à Jules pour qu'il les répétât à son ami, en lui recommandant la prudence : mais celui-ci se contenait bien difficilement. Il s'irritait contre moi, disant que j'étais un lâche cœur, que mon amour faiblissait au premier revers : ce qui n'était pas. Néanmoins je subissais une étrange impression ; c'est que cet amour, qu'il me fallait payer du bonheur d'un autre, j'étais souvent prête, sinon à l'abjurer comme culte, du moins à en répudier les plaisirs.

Dans notre vie maritale conventionnelle, tant que j'avais vu le duc suivre sa route joyeuse, je m'étais senti le droit de songer aussi à mon bonheur, mais il y avait en mon cœur une si profonde tendresse pour lui, que je trouvais naturel de me sacrifier moi-même pour le revoir insouciant comme autrefois. J'oubliais seulement que je n'avais pas le droit de sacrifier Paul. En me donnant à lui, je connaissais ma position, j'en avais donc tacitement accepté tous les risques.

Il y a ainsi dans les passions une logique particulière, qui crée une sorte de droiture à côté du droit.

Pour tromper la faim de nos cœurs nous les nourrissions de miettes. C'était le hasard des rencontres, les mots échangés dans les communes visites. Vingt fois sa pâleur et le feu de mes joues eussent dû nous trahir. Du reste, le monde nous avait depuis longtemps devinés et nous protégeait de son silence.

Depuis que nous nous aimions, je ne rapportais jamais mon bouquet d'un bal. Il voulait que ces fleurs, muets témoins des hommages de toute la soirée, lui revinssent comme pour lui en faire le sacrifice. Avant de m'en aller, je les portais à mes lèvres en le regardant, puis je les lui remettais pendant qu'on m'enveloppait de mon manteau. Cela se passa ainsi au dernier bal qui nous réunit ; mais comme mon mari ne me quittait plus, il était près de nous au moment où Paul prit mon bouquet. Heureusement, quand on vint annoncer ma voiture, il me le rendit comme si je l'avais prié seulement de le tenir. C'était un palliatif, mais je vis bien que le duc avait des soupçons.

Les grands événements qui ont changé la situation de l'Italie avaient du retentissement dans notre duché. On sentait cette secrète impatience du joug, qui n'attend que l'occasion. Un soir, dans notre salon, quelques personnes s'entretenaient du dernier discours des chambres italiennes. Mon mari, qui était libéral par générosité de caractère, s'emporta hors de toute mesure contre l'empiétement des classes intermédiaires. Comme on s'étonnait en silence :

— Bon Dieu, lui dis-je, quelle mouche fossile du moyen âge vous a piqué ce soir ? Vous reniez toutes les adorations de votre vie.

— Madame, me dit-il sans pouvoir dissimuler sa colère, les femmes n'ont pas d'opinions en ces matières.

— Elles ont mieux, dis-je avec hardiesse, elles ont des sentiments. Ce sont elles qui sapent les préjugés vermoulus et remettent en place les vrais dieux et les faux ; parce qu'elles seules jugent sans vos passions étroites ou envieuses. Les femmes ne peuvent renoncer au culte de l'enthousiasme, et quand la noblesse abdique dans toute l'Europe, il faut bien que leur admiration se déplace. Il se peut que le temps ne vous soit pas favorable. Vous avez été les hommes de l'action tant que la civilisation a marché sur les pas de la conquête. A présent que les peuples sont assis dans leurs frontières, laissez faire l'idée. Si vous n'en êtes pas les représentants, ce n'est pas que l'intelligence vous manque, c'est que vous subissez le servilisme de la caste et que l'immobilité est votre dernier mot d'ordre. Alors les nouveaux venus vous repoussent et se font place au-dessus de vous. Vous préférez au niveau qui éga-

lise celui qui abaisse, subissez donc avec calme une supériorité que vous créez vous-mêmes.

— Et que je n'accepte pas pour ma part. Quand il me sera prouvé que tous ces beaux parleurs sont bons à autre chose qu'à semer l'esprit de révolte chez les femmes et les enfants, très-bien. Mais je les attends à l'œuvre. Nous connaissons la couleur de notre sang, nous; mais personne n'a vu celui qui coule dans leurs veines.

— Oh! repris-je, qui est-ce qui n'est pas brave à cette heure? c'est la dernière des qualités de votre sexe. Personne ne songe à vous en savoir gré, on y compte. La bravoure, c'est comme la probité : pour qui manque de l'une, il y a les gendarmes; et pour qui n'a pas l'autre, le dédain.

— On ne passe pas à l'ennemi avec plus d'aplomb, me dit mon mari avec son ton de grand seigneur, poli et ironique.

— C'est que vos ennemis de ce soir ont été vos amis de toujours, dis-je en riant.

A peine nos amis furent-ils partis que presque sans transition mon mari me dit :

— Je sais le nom de celui que vous aimez, votre plaidoyer vous a trahie.

— J'ai vu le temps, lui dis-je, où il m'était permis d'avoir des idées généreuses sans être soupçonnée.

— C'est qu'elles ne s'appelaient pas Paul Scorza.

Ce nom, que j'attendais, me donna un coup; cependant je le parai.

— Est-ce donc le champion d'une cause gagnée? dis-je avec audace.

— C'est un larron d'honneur sous un masque de probité, mais j'arracherai à la fois masque et visage.

— Monsieur le duc, lui dis-je, vous êtes maître de votre honneur; mais le mien y est attaché. Faites vos réflexions.

Et je rentrai chez moi. Il m'y suivit aussitôt. Je savais les retours de ces violences.

— Jure-moi, me dit-il, que tu ne l'aimes pas.

— A quoi bon, puisque vous ne me croyez plus.

— Si, je croirai à ton serment. Jure-moi là, sur ton Christ, que tu ne l'aimes pas, que tu ne l'aimeras pas, même moi mort.

— En vérité, Octave, vous êtes un enfant, et si j'avais le moindre penchant pour ce jeune homme, vous faites tout ce qu'il faut pour l'augmenter.

— Tu ne veux pas jurer!

— Je jure, mon pauvre Octave, que nous sommes deux fous qui gâtons à plaisir notre vie. Je jure en outre qu'il faut que je vous aime beaucoup pour supporter tout cela. Et cela je vous le jure. Oui, je je vous aime beaucoup. Est-ce suffisant ?

Il n'est pas vrai que l'amour gagne à être entouré d'obstacles. Le désir peut-être, mais pas l'amour. Il se faisait en moi comme un froid. Les petites satisfactions de la passion me semblaient puériles à côté du malaise de ma vie. Paul passait sous mes fenêtres, et c'était un frisson de peur et non de plaisir qu'il me donnait. Je ne savais où lire et brûler ses lettres. Son nom jeté dans le silence de mon boudoir avait je ne sais quoi de menaçant; puis, malgré moi, je faisais la comparaison de sa vie facile, où rien n'était changé, avec cette sombre contrainte que je subissais.

L'amant d'une femme mariée contracte envers elle une dette énorme, qu'il lui serait impossible d'acquitter, si le plus souvent il ne prenait le parti d'être franchement ingrat. On ne saurait dire de quelles épines est mélangée cette fleur parasite de l'adultère : les nuits sans sommeil, les pâleurs subites, l'effroi constant. Je n'ai jamais compris qu'on pût rire d'un mari trompé. Le meilleur, dès qu'on le trahit, grandit dans des proportions extraordinaires.

C'est la statue du commandeur. Il sèche les baisers sur la lèvre la plus avide. La conscience le venge.

Nous eûmes encore plusieurs entrevues dans notre petite maison, chez des fournisseurs complaisants. Bonheur plus amer que l'absinthe. On arrivait en se croyant suivi, on avait hâte de se quitter. La peur comptait les secondes. C'était une conversation coupée, les yeux et l'oreille tendus; je ne sais quoi d'âpre se mêlant aux oublis de la volupté. Plus de douces langueurs, de paresseux silences, de babil insouciant. Plus rien de cette analyse d'infiniment petits qui donne tant de valeur à la vie des amants. Demain c'était la crainte, peut-être la vengeance! Tout en nous s'attristait. Notre jeunesse avait des prévoyances sinistres. Nous avions la peur figée dans les os. Paul tremblait pour moi, moi pour nous trois; car jamais je n'ai pu isoler mon mari dans un ressentiment, même momentané. Je me sentais seule coupable, et si je l'accusais, c'était d'en avoir rendu la pente plus facile par sa légèreté.

Sur ces entrefaites, il me proposa d'aller voir l'exposition de Londres, et ce fut pour tous un soulagement, comme un répit que nous accordait la fatalité. Paul me montra la plus violente douleur, où perçait

néanmoins la satisfaction de n'avoir fait qu'entamer mon bonheur sans détruire ma position ; car c'est là seulement que commence le remords des hommes, parce que sans doute leur avenir est l'enjeu dont se paye une existence brisée.

H.

LA DUCHESSE A MADAME FONTAN

Comme si la sécurité était une des raisons de mon amour, en me sentant sauvée je redevins brave.

Le matin même de mon départ, je fis prévenir Paul d'avoir à m'attendre à la petite maison. J'envoyai ma voiture ostensiblement à la porte d'un magasin en renom, et je gagnai à pied notre cher petit coin. En me voyant arriver ainsi au grand jour, Paul crut à quelque malheur, que tout était découvert, que je ne partais plus, que mon mari m'avait renvoyée, que je n'avais plus d'autre protection que la sienne. Son premier mouvement fut bon, je dois le dire.

— Ma vie est à toi ! me dit-il avec passion.

— J'y compte bien, repris-je sur un ton de gaieté qui l'étonna.

— Quoi ! me dit-il, prends-tu la chose ainsi ?

— Je vois que nous jouons aux propos interrompus.

— Ton mari ?...

— Mon mari m'attend pour partir dans une heure.

— Ainsi, c'est seulement pour me voir que tu fais cette imprudence ?

— Mon ami, dis-je en faisant un pas vers la porte, mettons que je ne sois pas venue.

— Non, chère Henriette ; merci, au contraire, de ce bonheur que tu m'apportes ; mais quand j'ai reçu ton billet, j'ai cru tout perdu, et je pensais que mon premier mot devait être l'engagement de te consacrer mon existence.

Je me remis avec assez de difficulté. Rien ne nuit plus à un homme que la prudence quand nous en manquons. Les femmes n'aiment pas qu'on les rappelle à la raison lorsqu'elles sont disposées à l'oublier.

— Si tout ce que tu supposes était arrivé, tu ne m'aurais jamais revue. Je serais morte à cette heure.

— Vous tenez tant au repos de votre mari !

— A son repos, à son bonheur, oui. Je ne vois pas que mes passions

me donnent le droit de disposer du bonheur d'un autre, et dans ce cas, où, selon ma conscience, ma faute est doublée, le sacrifice de moi-même serait une naturelle expiation.

— J'ai entendu raconter que des femmes avaient voulu mourir pour leur amant, dit-il en se levant; mais pour le mari qu'on trompe, c'est nouveau.

— Il y a, croyez-moi, Paul, plus d'orgueil à avoir entraîné ces dernières que les autres.

— Eh! que m'importe l'orgueil! L'orgueil est vertu d'apparat. Y a-t-il un public entre nous? C'est mon amour qui souffre. C'est que je vois que vous ne m'aimez pas; vous m'avez accepté je ne sais pourquoi, par quelque distraction de grande dame ennuyée. Mais tout en vous donnant à moi, votre cœur est à un autre. C'est cet autre dont il faut ménager le repos et l'illusion; ce n'est pas lui que vous trompez, c'est moi.

— Mon Dieu! lui dis-je, allons-nous nous quitter ainsi? Est-ce ta colère qui me donnera le courage de partir? Paul, Paul, reviens à toi. Faut-il me perdre pour te prouver que je t'aime?

— Est-il vrai que tu m'aimes? me dit-il en me prenant les deux mains. Voyons, regarde-moi, que je lise dans tes yeux la confirmation ou la fin de mes doutes, car voilà longtemps que je suis tourmenté. On parle de la jalousie du mari, et celle de l'amant donc? Qu'en dire? Lui, au moins, est incertain; mais moi, ne sais-je pas que tu lui appartiens, qu'il a sur toi des droits qui font pâlir les miens, envers toi des devoirs qui ne me laissent rien à faire? Oh! quand on aime une femme comme je t'aime, il faut la prendre et la garder pour soi seul. On ne doit subir le mari que dans le cas où le plaisir est le seul attrait du sentiment.

— Oh! mais ce n'est pas ainsi entre nous, mon bien-aimé Paul; nos cœurs sont de la fête. Ils éclairent toutes les ombres de notre situation. Pour le mien, il est toujours où tu es, comme un phare qui me guide, comme un espoir qui me soutient.

— Il n'importe; que Dieu te fasse mienne, et je le bénirai.

— Malheureux! dis-je avec effroi, n'appelons pas la vengeance divine.

Il m'embrassa doucement et longtemps pour me rassurer.

— Tu me promets d'être fidèle pendant ces tristes jours?

Et comme je le regardais étonnée :

— Entends-moi bien, tu me promets d'être non la femme, mais la sœur de ton mari?

— Encore, Paul ?

— Oui et toujours. Sache que tes pensées doivent être à moi, et tes désirs et toutes les aspirations de ton être... que je ne veux pas que tu aies une minute de bonheur loin de moi, et que les lettres qui me diront que tu souffres seront les plus rassurantes que tu pourras m'écrire.

Ces caresses de l'égoïsme étaient toujours pour mon cœur une sorte de nouveauté ardente qui me pliait à tout ce qu'il exigeait. J'embrassai d'un long regard les mille détails de cette petite maison où mon bonheur avait été presque sans mélange, et quand j'en franchis le seuil, rien ne m'avertit que je venais de la voir pour la dernière fois.

A mesure que nous nous éloignions de la ville, M. le duc reprenait toute sa sérénité. Nous n'avions pas fait deux postes que nous étions en confiance comme par le passé. Il m'avoua que, dans ses jalousies, il avait subi des influences de famille. Je n'eus pas de peine alors à lui faire comprendre qu'on en avait exagéré le motif. Il redevint gai et frivole comme c'était son caractère, et fut pour moi d'une attention plus recherchée qu'à l'ordinaire, si c'est possible. On eût dit que, sans s'en rendre compte, j'avais gagné à ses yeux, ou par la crainte qu'il avait eue de me perdre, ou par l'amour d'un autre. Il faut reconnaître que si la certitude de l'infidélité altère l'amour dans les cœurs délicats, il n'en est pas de même du doute. On dirait, au contraire, qu'il lui donne un renouveau, une sorte d'éveil de curiosité, conséquence d'une adoration qui, tout en blessant dans les droits de possession, flatte parce que l'on en possède l'objet. Je compris alors pourquoi Paul m'avait fait promettre de n'être que la sœur de mon mari. Il avait sans doute aimé une autre femme mariée, et il savait que, pour rappeler la confiance, l'infidèle exagère les preuves d'un amour qui n'est plus. Mais outre que j'avais naturellement la pudeur de mes sentiments, l'imagination y était assez mêlée pour que le lointain ne pût nuire à mon idole. Les petites aspérités de caractère s'effacent à distance, et l'image aimée rayonne dans un idéal sans nuages.

J'étais heureuse, malgré cela, de la sécurité du duc. Je ne me suis jamais aimée plus que lui. J'ai toujours considéré le bonheur comme un droit de sa destinée; c'est à ce sentiment étrange que j'avais dû les indulgences des premiers temps de ses infidélités. Ce n'était pas l'amour dans les conditions ordinaires qu'il m'inspirait, c'était comme une maternité de cœur, car l'amour ne s'oublie jamais; l'égoïsme est sa force et je puis dire sa vertu. Les mères seules se dévouent sans réciprocité aux fruits de leurs entrailles. La reconnaissance avait été en moi une incarnation maternelle.

Ces jours de voyage et le premier séjour à Londres furent bien doux. Ce fut comme un repos entre deux orages, alors que rien dans la pureté du ciel et la limpidité de l'atmosphère ne peut faire penser que cet azur si beau contient l'éclair et renferme la foudre. En me sentant heureuse presque sans remords, je croyais que Dieu ne m'avait pas condamnée sans retour, ou qu'il m'avait pardonné, et je me retournais vers lui avec confiance. Pendant ce temps il préparait sa vengeance, et cet avenir auquel je souriais, il le tissait de l'irréparable.

Mais je ne veux pas vous faire parcourir une progression qui m'a été refusée. Vous serez, comme je le fus, étonnée de la fatalité, quand je me sentis frappée par elle et renversée comme un vil débris en moins de temps qu'il n'en faut pour pousser un soupir, produire une larme, jeter un cri : soupir, larme, cri, dernière expression de la créature accablée vers son Créateur qui la repousse.

Il y a des moments où on a le vertige du néant et l'avidité de l'athéisme, où, ne voyant pas Dieu, on n'a pas même la consolation de le maudire. Alors l'homme est un atome dans la chaîne brisée des êtres, qui, petit et courbé, n'a de grandeur, lui, que le désespoir.

H.

LA DUCHESSE A MADAME FONTAN

Une de mes amies de pension, très-richement mariée en Angleterre, avait mis à notre disposition, pour tout le temps de notre séjour, un charmant château, situé à cinquante milles de Londres. C'était une merveille d'architecture gothique, une guipure de pierres de taille ; rien n'y manquait pour donner l'illusion d'un moyen âge revu et corrigé par toutes les recherches de la civilisation ; c'était une fantaisie de millionnaire qui servait d'annexe à un immense château du temps de la reine Anne qu'elle habitait elle-même. Un parc de plusieurs lieues servait de ceinture aux deux habitations. Nous correspondions au moyen de signaux, et nous nous visitions, soit à cheval, soit en voiture.

La campagne anglaise réalise toutes les chimères de l'imagination. Rien de si frais ne s'épanouit sur la surface du globe. Cette belle verdure, faite pour reposer des yeux rassasiés de la contemplation de l'or, a l'air d'un produit factice dû au génie inventeur de quelque

savant chimiste, auquel manquerait seulement l'art de suppléer le soleil.

Nous menions là une douce vie. Presque tous les jours le duc allait à Londres et ne revenait que le soir pour le dîner. Nous allions causer ou danser au grand château et nous rentrions au milieu de la nuit par les allées du parc si ombreuses, qu'on voyait à peine à travers les arbres glisser lentement la lune dans un ciel grisâtre.

Nous étions heureux sans exaltation, notre existence était une chaîne d'impressions douces, fruit d'une amitié réciproque qui ne pouvait être entamée par aucune passion étrangère. Une certaine mélançolie, produite sans doute par le cadre poétique où notre vie était renfermée, avait envahi l'esprit du duc. Souvent, dans nos promenades nocturnes, il soupirait en regardant le ciel, et si je l'interrogeais il me disait :

— Crois-tu qu'on se retrouve là-haut?

Et comme je lui répondais que, non-seulement je le croyais, mais que je sentais qu'on ne se quittait pas absolument, qu'il y avait un lien invisible entre nous et les morts aimés, une protection mystérieuse, une véritable affinité, un soir il ajouta :

— Si je mourais, est-ce que tu m'oublierais?

Je me récriai éperdue.

— Vois-tu, me dit-il, nous nous sommes aimés; peut-être y a-t-il eu, entre nous, des ombres; nous ne sommes pas parfaits ni l'un ni l'autre; mais notre cœur est resté sincère et profondément attaché.

Je pensais que ce langage inaccoutumé était l'indice d'une altération de santé; mais jamais il n'avait été plus florissant, plus épanoui. Il avait une avidité d'existence toute juvénile et les jours ne suffisaient pas à ses distractions. Néanmoins, l'ange du tombeau l'avait effleuré de son aile sombre, et ses rêves, enfants d'un instinctif effroi, étaient comme un avertissement de la Providence.

Un jour, le plus beau, le plus lumineux des jours de ce climat voilé, il partit pour Londres. Je le conduisis jusqu'au débarcadère à travers le parc. Il m'embrassa gaiement. Hélas! nos bras se détendirent et nous nous séparâmes sans que rien nous avertît que nous venions de donner et de rendre le baiser suprême.

Je passai cette magnifique journée à errer dans le parc, rêveuse ou étendue sur la mousse à lire. Je me rappelle que, vers cinq heures, il y eut une rapide décroissance de lumière. C'est un fait très-commun dans le nord, où les nuages sont en lutte continuelle avec le soleil; mais je sentis en moi comme une angoisse. Je me levai et m'acheminai

à grands pas vers la maison, m'étonnant de m'être oubliée si longtemps. C'était l'heure de l'arrivée du chemin de fer. Je n'avais ni entendu le grondement de la locomotive, ni vu sur la cime des arbres le panache de fumée qui les teignait en gris. Quelque chose me pressait. J'allais avec la hâte qui nous conduit au malheur. Tout près de la maison, je rencontrai un domestique qui courait. Il m'aperçut et leva les bras en l'air. J'étais oppressée.

La maison si gaie, si coquette dans son nid de fleurs, avait une physionomie sinistre. Les fenêtres étaient ouvertes et les portes aussi. Un groupe de gens inconnus, effarés, cette foule qui se trouve là indifféremment pour tous les événements, stationnait dans la cour. Elle se rangea avec respect quand je parus. On devine à la sympathie des pauvres qu'on va être malheureux.

Je n'eus qu'un cri : « Octave? » C'était l'instinct de conservation qui passait, ma vie que j'appelais.

Le mari de mon amie parut.

— Un accident de chemin de fer, me dit-il. Pauvre duchesse ! Le duc est blessé : n'entrez pas, et il essaya de m'arrêter.

— Que je n'entre pas, dis-je, en le repoussant avec une force qui me vint je ne sais d'où. Et en même temps je franchis l'escalier. Et pendant que je montais, une voix disait : « Octave est mort ! Octave est mort ! »

Il y avait du monde partout; dans mon salon, des gens de police, des hommes du peuple ; tout cela parlait. Je n'entendais rien, je ne comprenais rien ; j'allais dans la lucidité de mon malheur. Quand j'abordai sa chambre, un seul mot s'échappa de mes lèvres : « Dieu ! » Et je tombai à genoux dans une stupeur insensée.

Il était là, lui, mon protecteur, mon ami ; lui qui m'avait aimée jusqu'à la fin et qui de ses pauvres mains, à présent glacées, m'avait en un jour de joie apporté le bonheur et la fortune. Il était là, étendu, dépouillé, sur un lit en désordre. Sa tête, si remarquablement belle, affaissait l'oreiller ; ses cheveux noirs faisaient à son front une couronne de deuil. Le sang de ses veines inondait les draps et ruisselait sur le tapis.

Les chirurgiens s'agitaient, se jetant entre eux des mots rapides dans un colloque heurté. Ils essayaient leur science vaine sur ce corps qui avait déjà la majesté glaciale du tombeau !

Ils voulurent m'emmener. Ils me dirent je ne sais quoi, car la langue des hommes a des mots pour tout. Un policeman me prit par les bras, et je

baisai les mains de cet homme en lui demandant de me laisser. Quel nivellement que le désespoir !

On m'a dit qu'il était déjà mort, on m'a dit que toutes les ressources de l'art n'avaient pu arracher un mouvement à son insensibilité. Et moi, j'entendis comme un grand cri qu'aucune autre oreille n'a recueilli et je me précipitai sur lui. Mes lèvres s'attachèrent aux siennes, et je sentis que les siennes me répondaient, qu'elles s'abaissèrent lentement dans un baiser glacé et qu'il y eut de lui à moi un adieu suprême, dont je sortis comme anéantie et tuée du même coup.

Quand je me réveillai de ma léthargie, il faisait une nuit profonde. J'étais dans mon lit, une veilleuse éclairait faiblement ma chambre et la garde qui devait me veiller dormait profondément. Je me rappelai tout spontanément, je me levai sans bruit. A travers les fentes de la porte qui séparait nos chambres, je vis briller une vive lueur. Je passai une robe de chambre et j'allai par-là. Mes mouvements étaient automatiques en quelque sorte ; ils obéissaient à une volonté énergique. J'ouvris la porte : j'entrai.

Il était seul. Des cierges brûlaient autour du lit, un livre de prières ouvert sur un fauteuil marquait la place du prêtre qui s'était éloigné. Je voyais tous les détails et je ne regardais que lui. J'approchai, mais à pas lents, comme fascinée et repoussée à la fois. Je regardai... Il était calme et presque souriant ; s'il n'y avait eu ces cierges lugubres, et, au travers de ce lit, entre lui et moi, un grand Christ, comme pour montrer où tout aboutit, j'aurais cru qu'il dormait de son plus doux sommeil. La mort l'avait pris dans la splendeur de sa vie, elle l'avait anéanti sans le détruire, et, cette beauté dont il était fier, par une sorte de privilége, elle l'avait respectée. La souffrance et l'agonie n'avaient point humilié ses derniers instants. Il avait le visage comme illuminé de la révélation d'un autre vie, et je ne sais quoi de doux comme l'espoir émanait de ce spectacle qui est le terme de toute espérance.

Ce que je sentis, ce que je pensai pendant les heures de cette veille funèbre, je ne puis me le rappeler maintenant. A genoux près de lui, je n'avais point l'amer déchirement de la séparation. Du lointain où il m'apparaissait, je l'entendis m'appeler et me consoler. Je repassai là, sans vaine complaisance pour moi, ma vie entière; je lui en dis les fautes et lui en demandai pardon, et, chose étrange ! je me sentis comme absoute par sa divine mansuétude. Je n'eus vraiment conscience de l'éternelle séparation qu'au premier rayon du jour. Quand il glissa

sur ce sanctuaire, je jetai un grand cri : ce nom de Dieu qui implore et qui accuse se retrouva sur mes lèvres, et je pus enfin pleurer mes premières larmes de veuve et d'abandonnée.

Mais on ne sent réellement la mort que quand on rentre seule dans la maison déserte. Tant qu'il est là, l'être qu'on a perdu, il y a sursis. D'ailleurs les civilisés ont entouré la mort de tant d'obligations, qu'on n'a pas le loisir du désespoir. On s'agite comme si on n'était plus soi, on voit des gens qu'on n'a jamais vus, tout est bruit dans ce mausolée qui renferme le mort et le vivant. Puis l'enterrement, les pompes de la vanité, les compliments qu'on n'entend pas, cette décoration funèbre qui introduit le spectacle dans le malheur, tout cela étourdit. Mais c'est après, quand tout est dit, quand la sympathie des amis a fait son devoir, quand de cet être, qui jusque dans son anéantissement vous a protégé, il ne reste rien et que vous le cherchez là où il ne doit jamais revenir : c'est alors que le néant se dresse et qu'on regarde épouvanté cette solitude du monde où il faut marcher seul à jamais.

Tant que les chants des prêtres retentirent, que le vent m'apporta le son plaintif des cloches, que les voix de la nature et de la vie me parlèrent de lui, ma douleur eut quelque chose de plaintif. Je disais, courbée dans mes larmes : « Oh! Seigneur! ayez pitié des affligés! » Mais les heures s'écoulèrent et le silence se fit. Cette maison si pleine de son mouvement m'écrasa, et alors je ne sais quoi de farouche sécha mes larmes et brûla mon cœur. Vainement mes amis s'ingéniaient à m'attendrir. J'étais de pierre. Un prêtre éloquent vint me voir; quand il eut tout dit, je lui jetai pour réponse : « Il n'y a pas de Dieu! » Au lieu de m'assouplir au sacrifice, la vue d'un crucifix m'était un objet de répulsion. Il me semblait que c'était l'image d'une divinité méchante n'employant sa puissance infinie qu'à opprimer la créature. J'avais une sauvage jalousie du bonheur des autres; en voyant la vie de chacun suivre son cours, je regardais en moi et je ne pouvais que maudire. Les mille soins de l'existence m'étaient un fardeau. En voyant la porte de sa chambre, je pensais que je n'avais qu'à y frapper autrefois pour être débarrassée de tout souci.

Et il n'était plus là!

Je traînais mes vêtements de deuil comme un suaire, et je disais à son portrait :

— Vois comme tu m'as habillée!

Cette douleur infinie, multiple en ses détails, qui m'eût infailliblement rendue folle, allait tous les jours croissant, et, quand enfin elle

perdit son âcreté, elle ne cessa jamais de mêler un sombre malaise à toutes mes sensations.

Non, on n'oublie pas. Ceux qui ne sont plus restent ensevelis dans notre cœur, et on sent en soi vibrer leur souvenir comme l'aiguillon d'une plaie mal cicatrisée.

La mort d'un être aimé inscrit en nous la fin des choses. On ne s'attache plus en aveugle aux liens de ce monde. Le deuil cesse. La source de douleur reste. En vain se voile-t-elle des vaines espérances de la vie, au moindre trouble elle jaillit, et, alors qu'on voudrait se faire illusion, elle vous montre l'abîme et de flot en flot l'éternité.

H.

MADAME FONTAN A LA DUCHESSE

Oh! pauvre femme! pauvre orpheline du bonheur! Comme vous avez souffert! Comme vous avez connu tôt le revers des choses! Aujourd'hui au sommet, le lendemain dans l'abîme. La destinée ne vous a pas ménagée. Combien vous l'aimiez ce cher offensé, et qu'il y a de remords dans l'âpreté de votre douleur! Tendre cœur que vous êtes, c'est à l'humble résignation que vous eût conduit ce grand malheur dans des conditions ordinaires. Votre amertume contre Dieu, c'était de la colère contre vous, c'est qu'en le sentant vengeur, vous le sentiez juste aussi.

Vous êtes une de ces âmes dont le ciel est jaloux, et dès la première chute il les purifie par le martyre. Allez donc dans votre voie douloureuse, et quand vous l'aurez parcourue, ma conscience et les lumières de mon âge vous diront que vous êtes absoute : car si prier implore, souffrir expie et nulle législation ne peut demander à l'humanité faible une plus haute vertu que le repentir.

F.

LA DUCHESSE A MADAME FONTAN

Heureusement qu'une amitié intelligente préservait ma solitude. Je pus donc m'absorber tout à mon aise dans l'horreur du tombeau. Je ne vivais plus que de la prescience de cette autre destinée. La soli-

tude, c'était dans le mouvement de la vie que je la sentais. Quand nous étions seuls tous les deux, lui dessous, et moi sur la terre, nous n'étions point séparés. Chose étrange que courbée sur ce marbre, tous les incidents gracieux de notre existence se représentassent à mon esprit.

C'est par les puérilités que s'entretient le souvenir. Qu'un homme expose sa vie pour nous; il nous étonne et récolte l'admiration, mais une fleur donnée à propos nous attendrit et ne se fanera jamais dans notre mémoire.

Je ne pouvais pas comprendre que cet homme charmant et qui aimait la vie, eût pu m'être pris par cette immobile mort; qu'il fût là dans cet espace restreint.

Cependant de l'absorption de ces sensations lugubres s'éveillait en moi une ardente curiosité de vivre, comme si les forces naturelles de mon être protestaient contre le détachement de mon esprit. L'horreur de l'anéantissement est si instinctive en nous, que des affres de l'agonie morale elle nous rejette, par un élan désordonné, aux ardentes agitations de la vie.

Quand la première violence de la douleur s'apaise, le cœur s'attendrit sur soi-même; mais habitué à la multiplicité des sensations, il ne peut s'engourdir dans la torpeur du repos : la douleur et la volupté sont sœurs, elles se touchent par un point invisible mais certain. Aussi ont-elles la même expression : — les larmes !

Après un long temps, je mesurai mon désert. J'avais comme la nostalgie des tendresses évanouies. Alors les souvenirs revinrent comme des refrains oubliés, et sur cette harmonie mélodieuse voltigèrent les espérances. C'est là, voyez-vous, que j'ai senti la triste fragilité de notre nature. Mais j'étais jeune et j'étais aimée.

Alors je relus souvent quelques lignes, écrites dans le premier moment, et que j'avais repoussées avec horreur.

« Je ne sais rien de votre destinée, m'écrivait Paul, mon nom ne vaut pas le vôtre, ma fortune est loin de celle à laquelle vous êtes habituée ; mais nom, fortune et moi-même, je mets tout à vos pieds. Mon respect, pour vos légitimes regrets, m'empêche d'ajouter le mot qui me fait un bonheur de vous offrir ma vie. »

Oh ! tristes créatures que nous sommes ! Il arriva le moment où cette lettre me parut écrite en caractères de flammes sur tous les objets.

Pauvre Octave, il m'avait trop aimée pour qu'il me fût possible de lui rester fidèle. Il avait tari en moi les sources austères du renoncement. La douce vie de luxe et de bonheur qu'il m'avait faite avait

amolli mes sens, développé mon imagination. Je n'avais pas encore assez souffert sans doute pour me détacher de moi-même.

Être frappées par Dieu laisse notre orgueil debout; être courbées par les hommes, voilà ce qui nous montre notre néant et nous conduit avidement à la solitude, par effroi et horreur de ce bourreau dont nous retrouvons l'effigie dans chaque figure humaine.

Je quittai l'Angleterre et retournai à M.

H.

Princesse AURÉLIE GHIKA.

(La fin au prochain numéro.)

LE BRÉSIL LITTÉRAIRE

Histoire de la littérature brésilienne, suivie d'un choix de morceaux tirés des meilleurs auteurs brésiliens, par M. Ferdinand Wolf, de plusieurs académies, 1863. *Zur Geschichte der Portugietischen national literatur in der neuesten zeit*, par le même auteur, 1864.

L'ouvrage que nous annonçons est considérable à tous égards, par l'étendue des recherches dont il est le fruit, par la solidité des pensées qu'il exprime, et parce qu'il offre, pour la première fois, aux critiques des deux hémisphères le moyen de reconnaître quelle a été, jusqu'à ce jour, l'activité de l'intelligence au Brésil, et de quels résultats ce travail intellectuel a pu enrichir une des littératures les plus distinguées de la famille des langues romanes ou néo-latines.

On sait, en effet, qu'à part certains idiotismes introduits par les éléments accessoires de la population, c'est le portugais, l'idiome de Ferreira, de Camoens, de Barros, de Francisco Manoel, qui est parlé, et seul parlé, sur l'énorme surface de l'empire brésilien, depuis les sources de l'Orénoque jusqu'à celles du Rio de la Plata, et du pied de la Cordillère des Andes aux baies enchantées de Rio de Janeiro et de Pernambuco. On sait également que des trois langues romanes qui se partagent la péninsule de l'Espagne (à la réserve des provinces basques et de la haute Navarre) le portugais est celle qui occupe la zone occidentale, exclusivement riveraine de l'océan Atlantique. Ce fut dans la Galice que ce dialecte prit son origine et se trouva complétement formé dès le XIe siècle, époque où le comté de Portugal se détacha de la monarchie

léonaise. Les Portugais, conquérants (avec l'aide de nombreux auxiliaires français) des contrées lusitaniennes, situées entre le Douro et la Guadiana, imposèrent aux populations affranchies ou soumises le dialecte de leur patrie d'origine, l'antique Gallœcia. De nos jours, le gallego, parlé dans la province espagnole au nord du Minho [1], demeure la forme rustique et non cultivée de la langue portugaise. Les découvertes, les conquêtes et les colonisations, accomplies par les Portugais sous les souverains des maisons d'Aviz et de Bragance (entre les années 1420 et 1620) ont porté cet idiome le long de toutes les côtes de l'Afrique et de l'Asie, du Sénégal à Macao, bien avant dans l'archipel Océanien, de Malacca jusqu'à Timor, et enfin, non-seulement sur le littoral de l'Amérique du Sud, entre le Maroni et l'estuaire du Rio de la Plata, mais à des profondeurs immenses dans l'intérieur de ce continent, dont un tiers appartient aujourd'hui au domaine de la langue portugaise. En se propageant sur le continent, le dialecte populaire se chargea, plutôt qu'il ne s'enrichit, d'un très-grand nombre de locutions empruntées aux idiomes des peuplades aborigènes et à ceux des esclaves noirs, importés par myriades des côtes de l'Afrique. Au sujet de ces derniers, l'érudition perspicace de Mezzofanti savait distinguer entre les mots apportés des rivages de la Guinée [2] et ceux qui viennent du langage répandu dans l'Afrique australe, d'un océan à l'autre, le *Molua Betjuana*, dont les branches diverses sont parlées d'Angola et du Zaïre jusqu'à Mozambique et Sofala. L'élément indien est infiniment plus considérable dans le portugais d'Amérique. Par la nomenclature de la flore et de la faune, par celle des fleuves, des montagnes, des lagunes et des caps, il a pénétré dans le langage officiel et scientifique : la grandesse brésilienne emprunte ses titres, en bonne partie, aux noms indiens de ses possessions. La presque totalité des tribus indigènes du Brésil, depuis les affluents septentrionaux de l'Amazone jusqu'au Para, du Paraguay aux plateaux du Haut Pérou, appartient, depuis plusieurs siècles, à une même famille de langages, celle des Toupis, appelés Guaranis dans leurs demeures les plus méridionales, et Caraïbes dans celles du Nord. Il existe toutefois, dans les limites actuelles de l'empire, cinq groupes de peuplades [3] parlant autant de langues foncièrement distinctes. Mais, peu nombreuses et fort éloignées du rivage, ces tribus n'ont fait entrer dans le dia-

[1] Ancien territoire des Gallœcci (ou Gallaici) Lucenses. Les Gallœci Bracarenses possédaient les deux provinces septentrionales du Portugal, le comté primitif de Portus Cale.

[2] Jolof, Mandingue, Aschanti, langues d'Acra et des Ibbous.

[3] Les Pouris, Gez, Omaguas, Choumanas et Botocudos.

lecte brésilien qu'un nombre insignifiant de vocables. Il en est tout autrement des Tapuyas, race jadis très-nombreuse, et en possession de toute la zone septentrionale et centrale du Brésil actuel; précisément à l'époque où les Portugais s'appropriaient par la conquête et la colonisation la région maritime, les Toupis, venus du sud, subjuguaient disputaient, ou détruisaient les peuplades des Tapuyas, dont les débris encore reconnaissables sur les plages noyées de la Guyane et dans les collines de Minas Geraes, ont adopté l'idiome de leurs vainqueurs [1]. C'est donc dans la langue, maintenant éteinte, des Tapuyas et dans celle des Toupis, maintenant encore parlée par près d'un million d'individus, qu'il faut chercher l'origine des contributions indiennes au dialecte portugais du Brésil.

La période de la prise de possession militaire et de la colonisation par les Portugais, de l'Amérique méridionale, commence précisément avec le XVI[e] siècle et s'arrête à la moitié du XVII[e]. Elle répond, par conséquent, à l'époque la plus brillante et la plus féconde du développement littéraire en Portugal, pendant les règnes de Jean II, Manoël, Jean III, Sébastien et Philippe II; car ce dernier règne (1580 à 1598) quelque funeste qu'il ait été à la grandeur politique, à la dignité nationale, aux intérêts distincts de la civilisation portugaise, n'en vit pas moins éclore un nombre considérable de grandes œuvres, fruit de l'impulsion précédemment donnée aux études, et de la vitalité persistante qui restaura l'indépendance du pays après soixante années, non pas, il est vrai, d'asservissement, mais de subordination à la Castille. Comme l'émancipation politique du Brésil date, en réalité, de l'année 1808, le patrimoine littéraire que possèdent en commun les nations portugaise et brésilienne embrasse aussi toutes les productions des deux époques remarquables de résurrection littéraire et de réveil intellectuel dont l'une commence à l'*Acclamation* [2] et illustre le règne de Jean IV, l'autre a pris le nom de dom Joseph, avec aussi peu de fondement que le grand siècle des lettres italiennes porte celui de Léon X. Le siècle de Joseph, comme l'appela le souvenir reconnaissant des générations suivantes, eut pour caractère distinctif le retour passionné aux anciens modèles, en fait de style et de diction, et une tendance non moins prononcée vers l'indépendance philosophique de la pensée, en suivant les traces des écoles d'Angleterre et de France.

Ainsi, la langue portugaise, lorsqu'elle fut portée par les « descu-

[1] Cette révolution, commencée vers l'année 1550, était accomplie vers 1600.

[2] C'est le nom conservé dans l'histoire de Portugal pour désigner la révolution qui, le 1[er] décembre 1640, releva le trône de Portugal, et y fit asseoir le duc de Bragance.

bridores » dans la terre de *Santa Crux* (1500 à 1520) et répandue par les colons dans les capitaineries du *Brésil*, intérieures aussi bien que maritimes (1520 à 1660), était non-seulement formée, mais encore en possession d'une richesse considérable et variée dans toutes les branches de la culture littéraire en prose comme en vers. L'idiome portugais est considéré par des juges compétents comme un des plus développés et des plus harmonieux qui soient sortis de la féconde souche latine. Les grammairiens portugais se sont montrés, jusqu'à la puérilité, fiers de la ressemblance très-partielle et très-forcée qu'on peut établir entre les formes poétiques de leur idiome et celle du latin d'Ausone et de Prudence. En réalité, par la multiplicité des formes contractées, le sens curieusement détourné d'un très-grand nombre d'expressions, et la physionomie générale des règles grammaticales, le portugais est un des descendants les plus éloignés de la langue qu'écrivaient Tite-Live et Tacite, Horace et Claudien. Mais son vocabulaire est abondant ; il possède des nuances fines, des tons énergiques ; il est rempli d'une grâce naïve dans la poésie populaire ; aucun idiome moderne ne lui est comparable dans l'élégie ; une fois, du moins, sous la main de Ferreira, la lyre tragique des Portugais a résonné à l'égal de celle de Sophocle ; et des critiques éminents ont prononcé que les *Lusiades* sont l'épopée la plus digne d'admiration qui, depuis la fin du moyen âge, ait été écrite en Europe. Il ne nous appartient pas d'offrir un jugement sur le sujet de la longue et bruyante querelle entre les deux langues principales de la Péninsule espagnole, le castillan et le portugais, pour la prééminence littéraire. Le portugais, dans la composition duquel l'élément arabe entre beaucoup moins, a reçu en échange de la langue française des contributions reconnaissables, surtout dans la prononciation ; il a moins d'éclat et peut-être même, habituellement, de vigueur, mais plus d'ampleur et surtout de souplesse. Il n'était nullement possible que, transporté au Brésil, il produisît d'abord, dans cette nouvelle contrée, des ouvrages remarquables ou nombreux. Les études recevaient dans ces plantations lointaines, et longtemps négligées par la couronne, de rares et médiocres encouragements. Aucun grand établissement d'instruction publique n'existait encore au Brésil ; c'était dans les écoles de la mère patrie que, par nécessité, se formaient les fils des familles créoles qui se destinaient à une profession savante, ou simplement lettrée ; ils rapportaient de Lisbonne et de Coïmbra le dédain de tous les idiotismes de leur dialecte natal, une indifférence totale aux objets d'intérêt historique ou poétique dont leur pays était si abondamment pourvu, leur désir très-vif d'assimiler com-

plétement leur style, comme leur langage, aux modèles classiques d'outre-mer; toute originalité était, de la sorte, rigoureusement bannie de cette littérature du Brésil. Les Portugais n'agissaient pas d'une manière différente dans leurs établissements vastes et encore prospères de l'Orient asiatique et de l'Afrique australe. C'est presque à l'insu, et contre le gré de Camoens que, dans le recueil de ses poésies lyriques, on rencontre quelques traits justes et lumineux, qui esquissent la physionomie des Moluques et la côte désolée de l'Abyssinie [1]; ailleurs, s'il vient à parler de Goa, de Macao, de Mozambique, villes où il passa de longues années, et composa la portion la plus considérable de ses immortels écrits, il n'emploie que des tons et des images qui auraient convenu à la vallée du Tage, à la plage de Sétuval et aux montagnes de Cintra. On ne trouve pas davantage de couleur locale dans les œuvres savamment élaborées de Cortereal et de ce Fernan Alvarez à qui le lieu de sa naissance a donné le surnom d'*Oriental* [2]. Ces poëtes qui prétendent au laurier épique, traitent leurs sujets, pris dans les annales, pour eux contemporaines, de l'Afrique et de l'Asie portugaise, le siége de Diu, la conquête de Malacca, le naufrage de Sepulveda, comme des imitations de l'*Énéide* et de la *Jérusalem délivrée*; ils se tiennent soigneusement sous l'abri des exemples classiques; images, comparaisons, caractères, tout chez eux porte un caractère convenu, vague et presque toujours faux, parce qu'ils peignent l'Asie avec des couleurs européennes, et les temps modernes avec les sentiments et les pensées dont l'antiquité avait transmis les types, et dont le moyen âge avait formé la teneur.

L'importance relative du Brésil dans la monarchie portugaise devait s'accroître dans la proportion où l'empire gigantesque, mais incohérent et dépourvu de solidité, que Jean II et ses successeurs avaient fondé dans les Indes orientales perdait de son étendue et de sa valeur. Cet empire fut démembré et presque détruit entre les années 1585 et 1665. Mais la possession du Brésil n'était nullement garantie aux Portugais par l'abstention des autres nations européennes. La France tourna de bonne heure ses regards vers les côtes opulentes de cette région, et des aventuriers, que la couronne avouait, encourageait même, sans adopter aucune mesure sérieuse pour les appuyer, prirent, en 1555, sous le commandement de Villegagnon et de Bois-le-Comte, possession de la baie de Rio de Janeiro. En 1612, une autre expédition, dirigée

[1] *Cançoès* sur le volcan de Ternate, et sur la croisière devant le cap Guardafuli.

[2] Fernao Alvares do Oriente.

par La Ravardière et Razilly, fonda le poste de Maragnan dans le Brésil septentrional. Les Portugais mirent de l'énergie et de la persévérance à ressaisir la souveraineté relative de leur grande conquête transatlantique. En 1567, ils relevèrent leur pavillon au Rio de Janeiro et reconstruisirent la ville de Saint-Sébastien, capitale actuelle de l'empire. Dans le nord, les avant-postes de la colonisation française, à Parahiba, tombèrent l'an 1585. Saint-Louis de Maragnan fut perdu pour la France en 1615, et le faible gouvernement de Marie de Médicis renonça, sans aucune compensation, à toutes les prétentions que la France pouvait élever à la domination, au moins partielle, de ces belles contrées. Un adversaire plus obstiné, et disposant de moyens maritimes plus considérables, allait paraître dans les mêmes parages; les Hollandais, après avoir exercé, de 1602 à 1609, et même, en dépit de la trêve conclue entre les États-Généraux et les archiducs Albert et Isabelle, de 1609 à 1616, de grandes déprédations le long du littoral brésilien, s'empressèrent, après la rupture de 1620, d'envoyer contre les provinces du nord de ce grand gouvernement des expéditions qui valurent à la Hollande la possession temporaire d'un véritable empire dans ces régions équinoxiales. Les conquêtes hollandaises embrassaient les capitaineries de Maranhao, Ceara, Rio Grande do Norte, Parahiba, Pernambuco, Alagoas et Sérégippe. Sous l'administration habile et ferme du comte Maurice de Nassau, gouverneur des possessions de la Compagnie des Indes occidentales, Olinda, conquise en 1630, et transformée l'an 1645 en Mauritiopolis[1], acquit dans l'hémisphère occidental un degré de splendeur et d'importance égal à celui que Batavia possédait dans l'extrême Orient. Mais la domination hollandaise, intolérable aux colons portugais qui n'avaient pas voulu abandonner leurs plantations et leurs villes, ne put jeter des racines profondes dans le sol brésilien. Cette contrée ressentit glorieusement le contre-coup de la révolution qui rendait au Portugal son indépendance politique. Pourtant Jean IV, absorbé par le soin très-pénible de défendre en Europe, contre les forces de Philippe IV, le trône relevé par le patriotisme portugais pour y faire asseoir la maison de Bragance, commença par conclure avec les États-Généraux, en juin 1641, une trêve qui laissait aux Hollandais la possession provisoire de toutes leurs conquêtes comprises sur le littoral brésilien, entre la capitainerie de Para et celle de Saô Salvador de Bahia. La valeur des colons portugais, irréconciliables ennemis de la souveraineté étrangère, ne voulut pas ratifier ce contrat.

[1] Cette ville a repris, dans l'usage ordinaire, son nom ancien de Pernambuco.

Réduits à leurs propres forces, abandonnés par la métropole, rarement et faiblement secourus par leurs compatriotes des capitaineries méridionales, ces héroïques insurgés prirent les armes en 1643, reconquirent Maranhao, dès le commencement de l'année suivante, et resserrèrent graduellement les Hollandais dans la province de Pernambuco. La supériorité des armes néerlandaises disparut après le départ du prince Maurice; et les *quinas* portugaises furent arborées sur les remparts de Recife[1] par un enfant de la contrée, le mestre de camp Francisco Rebello, l'an 1654. Plusieurs années se passèrent encore avant que le Portugal obtînt du saint-siége, de l'Empire et même de la France la reconnaissance formelle de son indépendance[2]. Mais à partir de la « délivrance de Pernambuco, » la possession incontestée et désormais exclusive du Brésil demeura le joyau le plus précieux de la couronne portugaise; sa population, lentement développée par l'immigration d'un grand nombre de familles portugaises et par l'importation de myriades d'esclaves africains, continuée sans interruption pendant trois siècles, grossie, en outre, par l'adjonction successive de tribus indiennes qui ont reçu le baptême et reconnu la législation portugaise, s'élève, si l'on peut ajouter foi aux documents officiels, à 7,680,000 âmes, réparties entre vingt provinces, dont la plus peuplée, Minas Geraes, aurait 1,300,000 habitants, et la moins peuplée, Amazonas, compterait 42,000 *sujets* de la couronne brésilienne. Mais, pour ce qui concerne l'objet de notre travail actuel, la population du Brésil, en possession d'une éducation quelconque, même rudimentaire, et prenant quelque part au mouvement littéraire du pays, est infiniment au-dessous du chiffre que nous venons d'indiquer. Il convient d'en retrancher au moins 4 millions d'esclaves, et 1 million d'Indiens, entièrement placés hors du cercle de la culture intellectuelle. Ce n'est pas que les castes formées par le mélange et les croisements divers du sang européen, africain et aborigène, n'aient des aptitudes très-réelles aux travaux de l'esprit. Les poésies populaires les plus intéressantes du Brésil sont précisément celles que l'on a recueillies dans la bouche des *Sertanejos*, ou pâtres demi-nomades, sur la frontière du désert[3]. Les *Paulistes*, qui ont déployé tant d'énergie guerrière dans les luttes entre les couronnes de Portugal et d'Espagne pour la fixation des

[1] Forteresse de Pernambuco.

[2] Ce ne fut qu'en 1662 que les États-Généraux abandonnèrent définitivement leurs prétentions sur les capitaineries brésiliennes.

[3] *Sertao*, d'où le nom de cette classe, qui répond à celle des *Gauchos* dans les contrées du Rio de la Plata.

limites respectives de leur domination en Amérique, étaient, pour la plupart, des *Mamalucos*, issus de l'union des Portugais avec des Indiennes des tribus Guaranies et Puris, plus avancées dans leur organisation que celles du reste de la contrée; et la vivacité de l'esprit n'est pas moins remarquable que la vigueur du corps dans les rejetons de cette race, de toutes celles que nourrit la terre brésilienne la plus complétement adaptée à son climat. Un des poëtes dont M. Wolf cite quelques morceaux lyriques, et qui s'est exercé pareillement sur un sujet épique, Joze da Natividade Saldanha, était un mulâtre élevé dans la cabane d'une famille indienne; mais de telles exceptions sont rares; et pour juger sainement de la condition intellectuelle du pays, il faut tenir compte du nombre, relativement réduit, de ses habitants capables d'écrire ou d'encourager d'une façon quelconque le travail littéraire dans les vastes contrées qui séparent la Guyane française de l'état de Montevideo.

L'émancipation politique du Brésil était un fait nécessaire et prévu depuis l'issue de la guerre[1] entreprise pour ce qu'il était de mode universelle d'appeler l'affranchissement des colonies anglaises du continent américain. La cour de Lisbonne, du moins, n'avait pas commis la généreuse imprudence d'unir ses armes à celles des puissances qui allaient frapper d'un mortel discrédit la domination des gouvernements européens en Amérique. L'émigration de la maison royale de Lisbonne à Rio, en 1808, retarda, tout en la rendant plus inévitable, la séparation des deux couronnes. Le Portugal européen conservait trop de ressources et vivait sur des souvenirs trop orgueilleux pour qu'il lui fût possible de laisser désormais s'intervertir les rôles, et d'accepter la suprématie politique de sa colonie. La déclaration d'indépendance, faite, en 1822, par le prince régent du Brésil, Dom Pedro VI, brisa les derniers liens de subordination qui rattachaient la puissante colonie à la métropole lointaine. De cet événement, époque si considérable dans l'histoire du Nouveau-Monde, M. Wolf fait dater le commencement de l'ère contemporaine dans le développement de la littérature brésilienne. Les époques précédentes, dans l'arrangement adopté par M. Wolf, sont au nombre de quatre. La première commence avec les travaux de Bento Teixeira Pinto, qui le premier écrivit, au Brésil, en prose portugaise[2]; ceux de Gregorio Mattos et ceux d'Eusebio, son frère; ceux-ci fleurissaient dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Eusebio,

[1] 1775 à 1783.
[2] 1575 à 1600.

voué de bonne heure à la vie monastique, manque complétement d'originalité dans ses compositions « spirituelles, » qui rappellent sur un ton très-affaibli celles de Fray Luis de Leon, et de l'école mystique castillane. Mais Gregorio, génie bizarre et fécond, a mis dans ses vers quelque chose de la verve indomptée qui troubla le cours entier de sa vie; et les satires tombées de sa plume ont, comme celles de Salvador Rosa, le rare mérite d'offrir un portrait vivant d'une société maintenant profondément modifiée, livrée alors aux plus grossières corruptions. Quelques-uns des échantillons de cette poésie, transcrits par M. Wolf, sont pour nous presque inintelligibles, à raison du mélange de termes indiens, empruntés au langage des aborigènes de Pernambuco, et des allusions aux manières de la société hybride qui se développait sur la lisière du désert. Gregorio cessa de vivre en 1696. Les versificateurs brésiliens de son temps ne sont guère, dit M. Wolf, que de froids et monotones imitateurs de Gongora et des autres chefs de l'école affectée (culta) qui conduisait alors la littérature espagnole à l'enflure, au bel esprit, à l'inanité.

Manoel Botelho de Oliveira, mort en 1711, fit paraître à Lisbonne ses œuvres poétiques, composées à Bahia. Ce sont des odes, des églogues (ou des *sylvas*, nom mieux approprié à la nature d'une terre encore nouvellement peuplée), des comédies; avec la prétention de peindre des modèles américains, l'auteur emploie soigneusement les couleurs consacrées, pour ne pas dire épuisées, par les écoles castillanes et portugaises de son temps.

Au reste, il faudrait louer, chez les auteurs brésiliens, l'effort qu'ils font, en général, pour conserver à leur langage l'intégrité de la diction européenne. L'Amérique du Nord, à l'époque où, fière de la séparation violente qu'elle venait d'imposer à sa métropole, elle s'abandonnait aux utopies les plus chimériques, a caressé, dit-on, la pensée de se donner un idiome nouveau, comme nouvelle était sa constitution elle-même. Elle a promptement renoncé à cette rêverie de vocabulaire, en reconnaissant qu'en fait de style, de *langue*, en un mot, l'Amérique ne saurait innover qu'en tombant dans la barbarie, ou bien en descendant à la bassesse. Les écrivains dignes de ce nom, qui sont sortis, depuis 1789, des écoles de Boston, Philadelphie, de Baltimore et de New-York, ont marqué précisément par leur recherche de purisme classique; et l'héritage d'Addison, de Pope, de Johnson n'a pas trouvé de légataires plus scrupuleux qu'Irving, Prescott, Longfellow et Bryant. Mais les sujets dignes et féconds, tirés des sources nationales, étaient loin de faire défaut à ces écrivains; je ne sais s'il serait possible

d'en dire autant de ceux que les auteurs brésiliens rencontrent dans leurs chroniques et dans leurs mœurs nationales : celles-ci, souillées par l'esclavage, oscillant entre un luxe de mauvais goût et une négligence sordide; les autres, remplies par des luttes cruelles, entre des colons avides et impitoyables, et des tribus aborigènes sans génie, sans cohésion, combattant par imprévoyance ou désespoir, reculant sans cesse vers l'extinction totale ou vers une assimilition grossière à leurs vainqueurs. Toutefois, depuis que la fièvre du patriotisme américain fait battre les cœurs, et qu'elle échauffe les imaginations sur l'autre rive de l'Atlantique, l'*élément indien* a été prodigué dans les compositions didactiques et lyriques qui ont vu le jour au Brésil, et plus encore dans les récits héroïques qui ont eu, plus d'une fois, la fierté d'aspirer à la qualification d'épopée; mais le lecteur européen ne sent aucune sympathie littéraire pour ces peuplades dont les noms n'ont pas reçu la consécration de l'histoire, qui n'offrent point entre elles des différences caractéristiques, qui vivaient sans passé et sans avenir (*carent vate sacro*); qui n'ont rien composé dans leur propre langage et qui furent si peu comprises par leurs prétendus interprètes, que pour les rendre intelligibles il a fallu les faire parler comme des compatriotes de Camoens, et pour les rendre intéressantes leur prêter les sentiments, les passions, le point d'honneur, les préjugés même qui animaient les héros européens des Lusiades. Ajoutons que la mythologie des Indiens du Brésil, loin d'offrir les ressources presque inépuisables de l'Olympe hellénique et de l'Asgard scandinave, ne présente qu'un petit nombre de fictions indécises et grossières, et n'avait fourni au culte public que des cérémonies bizarres, capables, tout ou plus, de défrayer un intermède de quelque drame dont le sujet serait à la lisière des bois.

Toutefois, un chapitre des annales du Brésil tient peut-être en réserve pour un poëte digne d'essayer la trompette épique, des sujets empreints d'une suffisante grandeur : je veux parler de la lutte engagée entre les Portugais et les Hollandais, et prolongée de 1624 à 1662, pour la possession des provinces septentrionales, lutte soutenue par les Brésiliens, avec des alternatives de succès et de revers, mais avec un héroïsme qui ne se démentit jamais. Ce sujet est véritablement national, puisque (nous l'avons indiqué déjà), les secours envoyés par la métropole furent insignifiants, et que le souverain portugais, dom Jean V, ne fournit guère à la défense de ses possessions d'outre-mer que son nom et son drapeau; mais rien ne fut plus complétement *brésilien* que cette guerre, où toutes les classes de la population se sen-

taient unies par l'amour d'une commune patrie, par une haine égale contre les dominateurs hollandais, tellement que les trois héros de la délivrance de Pernambuco furent l'européen Rebello, l'indien Camaraô et l'africain Henrique Dias ; on sait par quelle honteuse ingratitude les services des castes indiennes, sans le concours desquelles le succès était impossible, furent payés par les Portugais victorieux.

Saô Salvador de Bahia devint, sous le règne de Jean V, en 1720, le siège d'une vice-royauté, délégation de la puissance souveraine plus complète et plus brillante que n'avaient été les formes précédentes du gouvernement. Un mouvement intellectuel assez prononcé s'établit aussitôt dans cette ville, située de la manière la plus heureuse au centre du littoral brésilien et au point le mieux choisi pour entretenir les communications régulières avec l'Europe. Une académie littéraire fut fondée à Bahia, sur le modèle de celles d'Italie et de Lisbonne, en 1724 ; et douze ans plus tard, Rio de Janeiro eut aussi la sienne. Une poésie fardée, toute de convention, et vouée presque exclusivement aux genres monotones du panégyrique et de l'élégie, fleurit aussitôt à l'ombre des grandes existences coloniales : Joaô Brito de Lima, Alexandre Gusmaô et Barthélemy son frère, le chanoine Borges de Barros, et quelques autres, dont M. Wolf énumère les titres avec une consciencieuse exactitude, furent les étoiles, maintenant éteintes, de cette pléiade, au-dessus de laquelle notre critique place sans hésitation deux religieux franciscains, Fr. Francisco de Santa Teresa, et Fr. Manoel de Santa Maria. Poëtes, comme tous les écrivains du cercle dont ils faisaient partie, ces religieux n'ont pas seulement mis en vers épiques la destruction de Jérusalem, et en scènes tragiques le martyr de saint Eustache ; l'un d'eux a donné, dans son île d'Itaparica, un échantillon distingué de la poésie descriptive appliquée aux scènes dont la *baie* de Saô Salvador (le classique Redondo) offre une succession splendide. Sébastien da Rocha Pitta fit une œuvre plus durable, peut-être, et certainement plus utile, en rassemblant dans un corps d'histoire les annales éparses des capitaineries portugaises au Brésil. Son Historia da America Portugueza vit le jour en 1730; le récit des faits ne s'arrête qu'à 1724 : les *incunabula* de l'histoire brésilienne y sont renfermés.

Antonio José da Silva eut l'ambition de doter le théâtre de Bahia de comédies originales. *Chrétien nouveau,* poursuivi dans sa jeunesse par l'inquisition, avec une barbarie et une déraison dont le dix-huitième siècle, en Portugal, n'offrit que trop d'autres exemples, il se fit, en 1735, auteur dramatique, et parvint de la sorte à l'aisance, à la considération. Le mérite de ses pièces, à en juger par les extraits que

M. Wolf en donne dans la seconde partie de son ouvrage[1], ne justifie guère leur succès. L'action est commune ou confuse; la plaisanterie est froide et grossière. Mais l'inquisition ne lâchait point sa proie; elle tira parti d'un passage équivoque dans *l'Amphitryon* de Silva, et de la dénonciation d'une esclave arrivée la veille d'Afrique[2], pour soumettre le malheureux écrivain à de nouvelles tortures, au milieu desquelles il avoua tout ce qu'on voulut. Il monta sur le bûcher le 19 octobre 1739. Une seule ligne de ses écrits mérite de passer à la postérité, parce qu'elle renfermait une sinistre prophétie : « Toute justice, » fait-il dire au chevalier de la Manche, « finit en tragédie ici-bas. »

En 1763, les vice-rois transportèrent leur résidence à Saint-Sébastien de Rio de Janeiro; et cette ville, qu'un grand commerce ne tarda pas à rendre florissante, devint au Brésil le centre des études, le principal théâtre des œuvres de l'esprit. Mais à quelque distance de la nouvelle capitale, dans l'intérieur du pays, l'exploitation des mines, poussée avec vigueur, et malheureusement à l'aide du travail servile, par les encouragements du célèbre ministre de dom Joseph, le marquis de Pombal, amenait l'agglomération d'une population nombreuse, fière, entreprenante, au sein de laquelle les sentiments du patriotisme américain qui devait détacher le Brésil de la métropole, commencèrent à fermenter, tandis qu'ils sommeillaient encore dans les villes maritimes : je parle de la province des *Minas Geraes*, actuellement encore la plus importante de l'empire, et qui renferme le seizième de sa population totale. L'*Academia Ultramarina*, fondée à Rio de Janeiro en 1780, sous les auspices du vice-roi dom Luiz de Vasconcellos, réunissait un nombre considérable d'esprits cultivés qui, pour la plupart, s'adonnaient à l'exercice de la poésie. Beaucoup d'entre eux appartenaient, par leurs positions ou leurs relations intimes, à ce qu'on appelait l'*École des Mines*. La découverte d'un complot réel ou prétendu, pour arborer dans la cité de Villarica le drapeau de l'indépendance brésilienne, fut le signal de mesures acerbes qui dispersèrent ce premier cercle littéraire, frappèrent de mort et surtout de bannissement quelques-uns de ses membres les plus distingués, mais, en disséminant la flamme tout à la fois patriotique et poétique, ne firent que lui prêter une force nouvelle, lui fournir des aliments plus abondants. Ce fut en 1792 que Pexoto, Gonzaga, Barbosa et Diniz da Cruz e Silva, considérés comme les écrivains les plus distingués de la pléiade brési-

[1] *Negro boçal.*

[2] Il avait trente-quatre ans. Son nom figure dans le procès-verbal de l'auto-da-fé à la tête des personnes désignées sous cette rubrique sinistre : *relaxadas em carne.*

lienne, furent déportés aux présides d'Afrique ; Claudio Manoel s'était donné la mort dans son cachot ; Silva Xavier monta sur l'échafaud. On voit combien l'éducation des muses brésiliennes fut austère ; il s'en faut de beaucoup que chez les successeurs de ces martyrs des premières aspirations du pays à l'indépendance, la vigueur du talent et l'âpreté de la verve aient répondu aux souvenirs laissés par cette initiation cruelle. Toutefois, le chef du complot des mines a laissé, sous le surnom vulgaire de *Tiradentes*, par lequel il était connu de la multitude, une réputation vraiment populaire, et des poëtes modernes l'ont célébré dans beaucoup d'ouvrages à l'égal d'un Harmodius ou d'un Guillaume Tell.

Nous avons vu ce qu'avait coûté à un auteur dramatique, homme d'un esprit vif et d'un caractère facile, le malheur de naître d'un Juif baptisé. Peu s'en fallut que José Basilio da Gama ne payât aussi cher son affiliation à l'ordre des Jésuites. Il sauva sa vie et regagna sa liberté en composant une épithalame à l'occasion du mariage d'une fille du marquis de Pombal. Il mit à profit les années de tranquillité que lui valut alors l'indulgence du tout-puissant ministre pour composer deux épopées sur des sujets nationaux. La première, l'*Uruguay*, célèbre la lutte des milices brésiliennes contre les Indiens des *réductions* que les Jésuites avaient armés pour défendre l'indépendance du Paraguay. Le choix d'un pareil sujet, par un ancien associé de la Compagnie, était au moins étrange ; et Gama, qui s'était au commencement de sa carrière vu à la veille d'expier sur la plage pestilentielle d'Angola son attachement à la société proscrite, se vit, au déclin de sa vie, en butte à la haine persévérante et fort dangereuse du corps qu'il avait si gravement offensé. Gama mourut à Lisbonne, dans une profonde disgrâce, en 1795. L'*Uruguay* est encore lu de nos jours, et quelques-uns de ses épisodes, surtout celui de la mort de Lindoya, sont considérés comme classiques, grâce aux mérites réels d'une versification harmonieuse, élégante, et d'une abondante facilité. Pour la forme, l'imitation de Virgile et de Camoens est partout visible et les ressources de la mythologie indienne (très-particulièrement hors de mise dans un tel sujet) suppléent de leur mieux à l'insuffisance fondamentale de l'action. José da Santa Rita Duraô, né comme Gama et trois ans avant lui dans la province de Minas, suivit la voie poétique ouverte par son ambitieux compatriote, il voulut aussi enrichir la littérature brésilienne d'une épopée dont le sujet serait américain. Il choisit *Caramuru*, et ce long poëme vit le jour à Lisbonne en 1782. Deux ans après, dans cette même ville, Duraô achevait sa carrière non moins agitée, quoique moins

sévèrement éprouvée par l'adversité que celle de Gama. Il appartenait à l'ordre des Augustins, et les rancunes théologiques de cette époque, où les corporations monastiques se faisaient une guerre implacable, le poursuivirent dans ses diverses résidences. Les années les plus calmes et par conséquent les plus studieuses de sa vie s'écoulèrent à Rome et à Coïmbra : c'est une particularité digne d'observation que l'affection persévérante accordée par les lettrés brésiliens de cette époque à une patrie qui ne leur offrait que des sujets de composition poétique, et dans laquelle ils ne trouvaient, d'ailleurs, ni protection ni même sécurité. *Caramuru* (le Dragon de mer) est le nom que les Indiens donnaient au fondateur de la colonie de Bahia, Diogo Alvares, qui parut sur cette plage en 1510, épousa la fille du chef des Topinambos, *Paragassu* (la Marina du Brésil), établit graduellement l'autorité des Portugais sur les tribus de la baie, et mourut, en 1557, dans une situation intermédiaire entre l'aventurier couronné et le lieutenant avoué d'un potentat d'Europe. Le poëme de *Caramuru* a la prétention de tenir dans la littérature brésilienne la primauté que les *Lusiades* possèdent sans contestation dans la poésie portugaise; mais, dans l'épopée brésilienne, l'infériorité de l'exécution est plus grande encore, s'il est possible, que celle du sujet. Le héros de Durâo n'est qu'une pâle imitation de Cortez, et ses personnages indiens ne peuvent recevoir quelque développement poétique, sans devenir tout aussitôt infidèles à leur nature et tomber dans la froideur monotone des figures de l'invention. La versification est grave, solennelle, affectée, et trahit en quelques parties l'imitation d'Ercilla, en d'autres, celle de Camoens. L'octave, inventée par les Toscans, adoptée par le chantre des Lusiades, est la mesure employée dans le *Caramuru*.

Les poëtes lyriques de l'école dont nous venons de voir passer les chefs, réussissent mieux à se faire étudier encore, surtout par des lecteurs européens. Gonzaga, plus connu sous le nom académique dont, suivant l'usage de son temps et de son pays, il avait fait choix, *Dirceu*, a composé des élégies et des ballades amoureuses dont le recueil (*a Marilia de Dirceu*) jouit au Brésil de la même popularité, si ce n'est d'autant d'estime que les *Rimes* du Cygne de Florence chez les Italiens. Gonzaga, élevé à Pernambuco et fixé par un emploi dans le chef-lieu de la province de Minas, fut impliqué dans le complot patriotique auquel nous avons fait déjà plusieurs fois allusion, et relégué à Moçambique, où il perdit son génie avant de terminer misérablement son existence, en 1809. M. Wolf réimprime dans la seconde partie de son ouvrage huit compositions poétiques choisies dans le recueil volumi-

neux de la *Marilia*. Elles se font lire avec plaisir, mais l'impression qu'elles laissent est fugitive; on est surpris de trouver, à côté d'une facilité constante, d'une harmonie soutenue, si peu de profondeur dans la pensée, si peu de feu, dans l'expression d'écrivains dont la vie tourmentée avait reçu le choc de passions ardentes et de vicissitudes tragiques.

Parmi les membres de l'académie poétique [1] dont Gonzaga est le Pétrarque, et qui marchaient sur la route que, dans la mère patrie, Boccace leur avait ouverte, que Manoel suivait avec un grand éclat, bien peu d'écrivains échappèrent aux mesures acerbes d'un gouvernement absolu, soupçonneux, et que l'émancipation alors récente des États-Unis avertissait suffisamment de ce que le Brésil saurait tenter un jour pour voler de ses propres ailes. Claudio Manoël da Costa s'ouvrit les veines dans son cachot, Manoel Ignacio da Silva Alvarenga fut longtemps retenu dans une horrible prison de l'île das Cobras; il en sortit frappé d'une sombre mélancolie, et c'est aux soins d'un ami plus jaloux que lui-même de sa renommée que fut abandonnée la publication des poésies pastorales d'Alvarenga. On y remarque l'emploi de couleurs particulières à la contrée : ainsi le colibri y prend la place accoutumée du rossignol; mais l'ensemble du style et des pensées n'en est pas moins jeté avec un scrupule timide dans le moule classique, — celui, bien entendu, qu'alors on jugeait tel, et qui se composait en parties presque égales de réminiscences de Théocrite et d'imitations de Gessner. Un ami, un condisciple d'Alvarenga, Peixoto, poëte dramatique et satirique, dont la verve était plus abondante que généreuse, partagea la destinée cruelle des esprits qui, de son temps, aspiraient à quelque liberté. Au terme d'une longue réclusion, il entendit, au pied de l'échafaud, la lecture d'un acte *de grâce* qui le déportait aux présides d'Angola. Peixoto y arriva mourant, et y trouva bientôt le terme des persécutions auxquelles il succombait à la fleur de ses années. L'ode de Peixoto à la reine Dona Maria [2] mériterait d'être gravée sur le portique du palais du parlement brésilien. Le poëte, vraiment prophète cette fois, adjure la souveraine de quitter l'Europe, où le sceptre de l'antique Lusitanie a perdu son éclat, et de venir à Rio pour y recevoir une couronne qui sera quelque jour celle de l'Amérique tout entière. Et ici, du moins, si les vers sont encore médiocres, la grandeur de la pensée soutient le lecteur. On n'en saurait dire autant

[1] L'Arcadia ultramarina.
[2] Fille de don Joseph, et qui lui succéda en 1777.

des œuvres de Barbosa, de Pereira da Silva, etc., reste des poëtes de la pléiade des Minas. M. Wolf a rassemblé avec une patience méritoire les moins faibles de leurs compositions élégiaques, érotiques, dithyrambiques même; car aucune forme de la poésie lyrique ne demeurait en dehors des tentatives de ces hommes passionnés pour la culture des lettres, et que les jouissances de l'esprit consolaient des rudes vicissitudes de la vie. Ceux d'entre eux qui avaient échappé aux proscriptions de 1792 et 1793 eurent d'ailleurs une vieillesse paisible sous le gouvernement indolent et patriarcal de Jean VI, dont le Brésil était devenu le refuge. Ces poëtes s'éteignirent de 1814 à 1820, pour faire place à une génération dont les circonstances politiques allaient élargir la carrière et affranchir l'ambition des chaînes de la routine, trop souvent aussi des lois de l'expérience.

C'est avec toute raison que M. Wolf estime qu'en ouvrant, par un ordre daté de février 1808, les ports du Brésil aux pavillons de toutes les nations amies, le prince régent, Dom Joaõ, donnait à l'émancipation politique du pays une base légale et solide. Le gouvernement nouveau, qui présentait un caractère directement national, s'occupa de la manière la plus active de transformer la colonie en État autonome, doué de toutes les institutions que réclame une société puissante parvenue au développement d'une civilisation supérieure. En 1815, la monarchie portugaise fut déclarée solennellement consister dans l'union de deux royaumes de rang égal, quoique séparés par l'Océan. L'union fut dissoute en 1822. Mais une même dynastie demeura en possession des deux trônes, et le Brésil, au lieu d'être tombé par la révolution dans l'anarchie, ne fit qu'entrer par l'émancipation dans un nouvel ordre de choses qui continuait, en ce qu'elles pouvaient avoir de salutaire, les traditions du passé.

Les lettres et les sciences profitèrent au Brésil de l'impulsion énergique et soutenue donnée, depuis 1808, à toutes les branches du travail public. A partir du commencement de cette période jusqu'au moment où son ouvrage a été mis sous presse, M. Wolf donne la liste détaillée de tous les écrivains, le catalogue raisonné de toutes les œuvres qui ont vu le jour sur le sol brésilien. Il fournit en même temps un spécilége considérable des morceaux qu'il regarde comme les plus propres à faire concevoir une idée favorable des écrivains entre les mains de qui reposent les destinées de cette branche cadette de la littérature portugaise. Nos limites ne nous permettent pas de le suivre dans ces développements qu'on ne peut lire chez lui sans instruction et sans plaisir. Nous devons noter seulement, en nous tenant au jugement d'un

critique si compétent par son érudition et son esprit de justice, les noms et les œuvres des écrivains auxquels M. Wolff reconnaît un mérite spécial.

Antonio Pereira da Sousa Caldas, mort en 1814, et Frei Francisco de Saô Carlos, qui vécut jusqu'en 1829, illustrèrent la chaire chrétienne, et consacrèrent à des sujets religieux, quelquefois même théologiques, un talent poétique sincère et fécond. Caldas fut une des dernières victimes des stupides persécutions que l'inquisition dirigea, jusqu'à la fin du dernier siècle, contre tous les esprits actifs qui se faisaient jour dans la chaire et dans la presse, comme si la religion n'appelait pas le zèle à sa défense contre la violence, et si le véritable savoir n'était pas l'unique défense de la vérité contre le sophisme. José Eloy, traducteur en vers des saintes Écritures, avait été enveloppé, avec presque tous les cœurs généreux du Brésil, dans les poursuites dirigées contre la conspiration des Minas. Il vécut assez pour célébrer l'affranchissement absolu du Brésil, et mourut, en 1851, dans la tranquille possession d'un emploi qui ressemblait assez à celui du poëte lauréat de la cour de Saint-James.

« La biographie de José Bonifacio de Andrada e Silva serait, dit M. Wolf, une histoire véritable du Brésil contemporain. » Né en 1763, dans la province de Saô Paulo, et mort en 1838 aux portes de Rio de Janeiro, il fut l'économiste, le publiciste et l'orateur politique de l'école démocratique. Il prit la part la plus décisive aux résolutions de l'Assemblée constituante, qui acheva de briser tout lien entre le Brésil et sa métropole, et qui proclama son existence indépendante le 7 septembre 1822. Les poésies d'Andrada e Silva sont des odes et des élégies d'un style recherché et qui affecte des formes classiques; elles furent composées dans les intervalles de calme et de méditation que lui laissaient les vicissitudes d'une vie livrée aux tourments des passions politiques, au milieu d'une génération inexpérimentée, qui cherchait sa voie et confondait souvent le progrès avec l'agitation stérile. Francisco Villela Barbosa, marquis de Paranagua, géomètre, astronome, ingénieur, parvint aux premières charges de l'empire, et trouva cependant du temps pour cultiver la poésie lyrique et didactique; il a vécu jusqu'en 1846. Le vicomte de Caravellas, Manoel Alves Branco, jurisconsulte de distinction, écrivit plus en penseur qu'en poëte, et son patriotisme avait moins d'éloquence que de vivacité [1]. Domingo Borges de Barros, vicomte da Pedra Branca [2], voué de bonne heure à la car-

[1] Il est mort en 1855.

[2] Mort dans le cours de la même année.

rière diplomatique, s'attacha par une vocation véritable à la poésie lyrique, et quelques-unes des pièces fugitives les plus élégantes dont M. Wolf a enrichi son recueil, sont de la plume de cet homme d'État, qui les mit au jour à Paris.

Le patriotisme brésilien devint, dans José da Natividade Saldanha [1] une flamme destructive de toute idée d'ordre et de stabilité monarchique. Mais ces travers, qui empoisonnèrent la vie du poëte, n'ôtaient rien à la verve de bon aloi de ses compositions lyriques. On peut citer Saldanha comme un des plus brillants échantillons de l'aptitude des castes mélangées aux travaux les plus délicats comme les plus relevés de l'esprit. Paulino da França, officier de mérite, cultiva les lettres sérieuses, et le sonnet adressé à son, âme prête à le quitter, approche des beautés sublimes de celui de Pope, dont le souvenir, sans doute, se présentait à la pensée du chrétien mourant. Januario da Costa Barboza s'est acquis un nom célèbre dans la chaire et à la tribune. Ses travaux sur l'histoire du Brésil offrent un mérite solide; il n'est aucune branche du progrès scientifique et des études littéraires au Brésil qui n'ait de véritables obligations à cet infatigable ecclésiastique. La poésie descriptive et lyrique était le délassement de ses heures de liberté. Titarà s'exerçait, en même temps, dans la carrière également ingrate et difficile de l'épopée; il traitait d'une manière nouvelle le sujet de *Paraguacu*; le frère aîné de ce laborieux poëte, Santos Reis, traduisait les *Géorgiques*, et s'inspirait d'Ovide dans l'élégie.

Francisco José de Carvalho, connu sous le nom de Frei de Monte Alverne [2] tint jusqu'à sa mort, arrivée en 1858, le premier rang parmi les théologiens et les prédicateurs du Brésil ; ses sermons ont été recueillis et publiés. M. Wolf en cite quelques passages dans lesquels brille une dialectique serrée ; l'énergie des sentiments patriotiques de Monte Alverne égalait la sincérité de ses convictions religieuses. Mariano José de Fonseca, marquis de Marica [3], a publié des maximes qui renferment, dit notre critique, un trésor de philosophie pratique rehaussé par une diction élégante. Nous y trouvons, de plus, cette

[1] Voici un exemple curieux de la manière dont les noms de familles illustres sont donnés, au hasard, dans les contrées brésiliennes, et portés sans exciter aucune réclamation par quiconque en a été revêtu dans son enfance. Jose da Natividade était un mulâtre, enfant trouvé.

[2] Ainsi appelé du mont della Vernia, en Soponi, où, suivant la légende, S. François d'Assise reçut les stigmates.

[3] Dom Pedro Ier, en créant une grandesse brésilienne, dont il choisit de préférence les nouveaux membres dans la bourgeoisie lettrée, fut obligé de trouver pour ceux-ci des titres brésiliens, et de les emprunter, pour la plupart, à la nomenclature indienne.

expérience des choses politiques qui facilement engendre l'amertume et s'approche du découragement : « Quand les ânes se mettent à braire, les rossignols n'ont qu'à se taire. » — « Les tourbillons élèvent la poussière dans les airs et laissent les corps pesants à terre : les révolutions politiques traitent volontiers de la même manière les caractères frivoles et les esprits sains. » — « La politique est un gymnase où les habiles sautent par-dessus les honnêtes gens. » — Antonio de Moraes Silva, né plus tôt que ces deux prosateurs, fut un lexicographe de mérite, il mourut en 1825.

Sous le sceptre de dom Pedro (premier du nom comme empereur du Brésil et quatrième dans la série des monarques du Portugal), un esprit de patriotisme jaloux qui n'était ni privé de grandeur ni exempt d'affectation, dominait toutes les pensées et s'efforçait d'exercer son influence sur la culture de toutes les branches de la littérature nationale. « Il faut, disait Nunes Ribeiro, que la poésie du Brésil soit fille de l'inspiration américaine. » A mesure que l'instruction publique faisait des progrès, on rêvait l'émancipation des esprits par l'abandon des anciennes règles. On cherchait dans les annales libres ou légendaires des premiers temps de la colonie des sujets qu'on pût considérer comme appartenant exclusivement au Brésil ; on prodiguait, en les traitant, les ressources équivoques de la « couleur locale. » Le gouvernement de dom Pedro II, très-occupé de multiplier les écoles primaires et les facultés des sciences, rémunérateur empressé et souvent impartial de tout ce qui peut être qualifié de travail scientifique et littéraire, a d'abord soutenu ce mouvement que ses propres exagérations n'ont pourtant guère tardé à entraver, et qui a fait place, dans le cours des dernières années, à un éclectisme plus judicieux.

Domingos José Gonçalves de Magalhaès est, dit M. Wolf, le chef de l'école poétique nouvelle. Né, en 1811, à Rio, membre très-distingué du parlement en 1841, et maintenant chargé d'une des missions diplomatiques les plus considérables que son pays puisse donner, il a publié des poésies élégiaques et morales, des odes, des sonnets ; enfin, il a osé s'engager sur la mer périlleuse de l'épopée, et sa *Confédération des Tamoyos* lui a, dit M. Wolf, valu dans sa patrie la plus haute renommée. Les passages choisis par notre critique pour donner une idée favorable de cette vaste composition ont, en effet, le mérite d'une versification sonore, appliquée à la peinture d'une nature primitive, opulente et fière, celle dont les artistes et naturalistes qui ont pénétré dans l'intérieur des terres ne trouvent pas d'expressions suffisantes pour louer la sauvage beauté. M. de Magalhaès s'est encore exercé dans la

carrière philosophique, et l'on a de sa plume un « Essai sur l'histoire littéraire » de son pays. En même temps que ce polygraphe distingué fleurissent des poëtes lyriques, dont M. Wolf indique soigneusement les ouvrages, en analysant les morceaux les plus remarquables. Tels sont Manoel de Araujo Portalègre, peintre de mérite et directeur de l'Académie des beaux-arts dans la capitale de l'empire ; son voyage poétique en Italie, et son poëme historique de *Columbo*, présentent de véritables beautés ; ses tableaux des forêts vierges et des défrichements dans l'intérieur du Brésil abondent en traits caractéristiques. Antonio Gonzalves Dias, originaire de la province du Maranhaô, est tout à la fois naturaliste, ethnographe et poëte lyrique, inspiré, comme il le dit, par les solitudes imposantes au milieu desquelles l'attachent les deux vocations, l'une officielle, l'autre volontaire. Il a tiré un parti intéressant des mœurs indiennes, et des rêveries superstitieuses des peuplades qui ont échappé jusqu'à présent au niveau de la législation européenne. Avec lui travaille activement à la publication d'une revue indigène (*a Guanabora*) Joaquin Manoel de Macedo, dont M. Wolf rapporte quelques pièces, empreinte de cette mélancolie non affectée, dont la littérature portugaise chérit les accents, et pour qui sa langue possède une expression qu'elle croit intraduisible : *a saudade* [1]. Manoel Odorico Mendes est de la même école; ses poésies originales assurent sa réputation, et ses nombreuses traductions en vers ont assuré son existence. Joaquin Norberto da Souza Silva a, dans les « modulations poétiques, » développé les sujets pathétiques dont abonde une société remplie, comme celle du Brésil, des contrastes les plus frappants, souvent aussi les plus douloureux. Il marche sur les traces de Crabbe. Les traditions guerrières des intrépides Paulistes, ces forbans des pampas, lui ont fourni l'occasion de rivaliser avec les ménestrels anonymes de la frontière écossaise [2], dont Walter Scott a réuni les précieux fragments. Avec une ambition plus haute encore, il a voulu suivre, dans son *Cabral*, la trace de Camoens, et dans un cycle de compositions héroïques, célébrer les faits de guerre qui ont ensanglanté sous diverses bannières les plages brésiliennes, depuis la défaite des Hollandais aux Guararapes, collines voisines de Pernambuco [3], et la défense désespérée des anciens insurgés dans les bois de palmiers d'Alagoas [4], jusqu'au martyre de Tira-

[1] Je ne connais pour la rendre d'une manière véritable dans un autre idiome que le mot latin *desiderium*. L'expression allemande *sehnsucht* en approche.

[2] Minstrelsy of the Scottisch Border.

[3] En 1648.

[4] En 1699.

dentes[1] et aux dernières luttes pour l'affermissement de l'indépendance nationale. Antonio Gonçalves Teixeira e Sousa a écrit des poésies fugitives, des contes fantastiques en vers (car, en vérité, nous ne trouvons pas de plus juste définition de son poëme intitulé: « Les trois journées d'un marié, œuvre dédiée à la mémoire de mes pères »); et enfin, une épopée, celle-ci, contre toutes les règles de l'art, sur un sujet qui n'a pas reçu la consécration des âges: *L'indépendance du Brésil*. M. Wolf, le plus bienveillant comme le plus instruit des critiques, déclare lui-même qu'il regarde cet essai comme manqué complétement. Manoel Antonio Alvares de Azevedo, mort à vingt et un ans, en 1852, donnait les plus hautes espérances; il a laissé, sous le titre de Lyras, des odes et des poëmes érotiques d'un style brillant. Il a beaucoup traduit, mais avec une certaine liberté, de lord Byron, d'Alfred de Musset et de George Sand. Né, comme Azevedo, avec une vocation véritable pour la poésie, voué par une résolution imprudente à la vie monastique, puis sécularisé, et mort en 1855, à la fleur de son âge, Luis José Junqueira Freire a laissé, dans le recueil de ses épanchements lyriques, la trace, quelquefois brûlante, des passions éloquentes et des doutes qui bouleversaient son âme.

Le théâtre brésilien, longtemps alimenté d'une manière presque exclusive par des traductions des œuvres à la mode sur la scène française et des libretti de l'opéra italien, a, dans les dernières années, produit des écrivains féconds et de quelque mérite. Magalhaès, dont nous avons noté les travaux comme poëte lyrique, a composé une tragédie sur le meurtre juridique d'Antonio José, le juif brésilien que son hardi génie conduisit aux bûchers de l'inquisition. Le meurtre de Galéas Sforza, duc de Milan, par les intrépides patriciens Olgiati et Lampugnano, a fourni à Magalhaès le sujet d'une seconde tragédie, dans laquelle l'imitation de Corneille, et surtout d'Alfieri, est visible — avouée, d'ailleurs. Norberto de Souza Silva, trouvant dans les chroniques militaires des Paulistes un trait héroïque de fidélité au drapeau portugais[2], en fit le drame : *Amador Bueno*. La route, une fois ouverte au succès des sujets nationaux, Burgain fit son Libérateur de Pernambuco (Fernandes Vieira) et Macedo son *Cobé* (chef de conspiration des Tamo-

[1] En 1792.

[2] On rapporte que, désespérant, après l'*acclamation* de Jean IV à Lisbonne, de conserver le Brésil au monarque espagnol, voulant néanmoins empêcher cette magnifique colonie d'appartenir à la maison de Bragance, les jésuites offrirent au chef des Paulistes, Amador Buéno, de l'en faire roi. L'offre et le refus me semblent appartenir tous les deux à la catégorie des faits les plus invraisemblables.

yos). Teixeira Souza inventait un chevalier Feuton aspirant au mariage, donnée aussi contraire à l'histoire froide sur le théâtre; Gonçalves Dias écrivait un *Boabdil*. Le pauliste Januario Garcia, l'homme aux sept oreilles coupées par lui à sept frères qui l'avaient offensé, est le hideux héros d'une pièce de Martins Francisco Ribeiro de Andrade; et *Tiradentes* ne pouvait manquer d'avoir sa tragédie, que lui consacra, en 1853, Candido José da Motta. Pinheiro Guimaraès n'a pas craint d'essayer la tragédie bourgeoise; Louis Carlos Martins Penna écrit des *saynètes*, qu'en brésilien on nomme Entremezes, et qu'en France on appellerait des Proverbes. On loue les opéras-comiques de Norberto de Souza Silva, les libretti de Manoel de Macedo. Ce dernier a pour rivaux Simoni, Porto Alegre et Ferreira França.

Les fables politiques de Joaquin José Teixeira n'ont guère d'autre mérite que celui des doctrines. Les épigrammes de José Joaquin Corréa de Almeida se font lire avec beaucoup d'intérêt. « On parlait autrefois des voleurs de grandes routes. Nos ingénieurs ont gâté le métier. On ne vole rien aujourd'hui sur les routes... que leur budget! » — Dans ses Paraboles, le même auteur s'élève jusqu'à la satire politique; il fait une guerre implacable aux abus révoltants qui subsistaient naguère encore dans l'administration de l'empire : ses « Recrues en marche » offrent un tableau digne de Juvénal.

Nous approchons du terme de cette revue, et l'on voit combien, dans la littérature brésilienne, la part de la prose est encore peu considérable. Des traductions des romans en vogue chez différents peuples de l'Europe ont longtemps suffi à la curiosité des lecteurs brésiliens. Dans les dernières années, des productions originales se sont présentées pour entrer du moins en partage de cette branche, essentielle en notre temps, de la production littéraire. Joaquin Manoel de Macedo s'est acquis une véritable vogue par ses nouvelles du *Forasteiro* [1], de la *Moraninha* [2]. Antonio Gonçalves Teixeira de Souza, marchant sur ses traces, a cherché ses sujets dans les anciens exploits des Portugais aux Indes orientales et dans les singularités de la vie coloniale aux temps, anciens déjà, de Jean V et de dom Joseph [3]. Quelques ouvrages didactiques sur l'éloquence de la chaire et de la tribune ont

[1] Le nouveau venu.

[2] The nut brown maid.

[3] Le propre des grands changements politiques est de reculer, auprès des esprits même cultivés, dans un lointain presque indéfini, les situations, les conditions sociales, qui existaient précédemment. *L'ancien régime* semble vieux d'un siècle, n'eût-il passé que depuis dix ans.

grossi, pendant les dernières années, le trésor naissant de la prose portugaise, cultivée au Brésil. L'histoire de cette contrée par M. Adolphe de Varnhagen, fils du pays, nonobstant son origine et la forme allemande de son nom, est considérée comme une œuvre classique. Le style en est élevé et d'une élégance peut-être trop académique, mais l'auteur a remonté aux sources authentiques, et s'efforce de se maintenir dans les régions sereines de l'impartiale vérité.

En abordant l'examen des productions de la littérature contemporaine en Portugal, M. Wolf commence par les œuvres de poésie. C'est Luiz Augusto Palmeirim qu'il met à la tête de l'école lyrique. Cet écrivain suit les traces de Bocage [1] et de cette « nouvelle Arcadie [2] » qui s'était, au siècle dernier, imposé la tâche de ramener les esprits à l'étude, sinon à l'imitation des modèles classiques, et de rendre à l'idiome portugais sa pureté, altérée d'abord par l'influence du castillan, bientôt après défigurée par la mode tyrannique des gallicismes. Coïmbra voyait fleurir, il y a peu d'années, une association de jeunes talents, voués à cette tâche patriotique; d'autres, sur la scène de Lisbonne, plus vaste, mais moins protégée contre les distractions importunes du monde et les agitations des partis politiques, travaillaient à relever le théâtre portugais de l'abaissement où l'avait jeté l'usage de n'y représenter que des traductions faites à la hâte, non pas des chefs-d'œuvre, mais des pièces favorites de la scène française. Des trésors de la poésie populaire, menacés de se perdre entièrement, par l'invasion des nouvelles mœurs, étaient recueillis avec un soin ingénieux par Almeida Garrett; José Freire de Serpa s'efforçait dans ses *Solaos* [3] d'en atteindre le ton naïf et la touchante simplicité; Palmeirim s'est exercé, avec un grand succès, dans ce genre, dont les difficultés, pour échapper au premier regard, n'en sont pas moins des plus grandes. L'amour du sol natal lui fournit ses meilleures inspirations : quiconque a connu les sommités littéraires de la nation portugaise [4] sait à quel point elles sont pénétrées par cette passion, sans laquelle le Portugal serait depuis longtemps annexé à l'Espagne, et aurait partagé les destinées de son antique sœur de liberté et de gloire, la monarchie aragonaise. Ce n'est, on peut le dire, qu'aux vertus engendrées par ce patriotisme

[1] Son nom académique était Elmano; d'où la désignation d'Elmanistas, pour indiquer les poëtes de son école.

[2] A ultima Arcadia.

[3] Romances élégiaques.

[4] Tel était, entre autres, le trait dominant du caractère, si noble, d'ailleurs, si énergique, du vicomte de Santarem, l'érudit le plus consommé et le polygraphe le plus laborieux de la péninsule espagnole.

exalté que l'autonomie politique et littéraire du Portugal doit son existence actuelle. Palmeirim traite de préférence les sujets qui, en réveillant la juste fierté de ses compatriotes, leur remettent aussi en mémoire les fautes de leurs devanciers, et leur montrent ce que le passé leur a légué d'erreurs à fuir, de torts à réparer : tels sont le désastre de dom Sébastien, la mort de Camoens, la ruine de la marine et des colonies portugaises, les dernières brutalités du pouvoir absolu, jetant sur les côtes d'Angola quelques-uns des esprits les plus droits et des bras les plus courageux dont le Portugal aurait pu se servir dans l'œuvre de sa régénération commencée. Des imitations de rhythmes populaires ont réussi quelquefois à Palmeirim d'une manière merveilleuse ; rien, dans les pastorales modernes dont nous avons connaissance, et qui ne possèdent pas ce mérite inimitable d'être simplement l'écho anonyme des sentiments de la vie rustique, rien n'approche de la chanson à refrain[1] :

Anninhas, Anninhas,
Toma bem cautela!

Thomaz Ribeiro a osé entreprendre un poëme patriotique de longue haleine, d'un genre absolument indéfinissable, et dans lequel l'imitation de Shakespeare, de Byron, de Victor Hugo, se heurte avec la recherche du langage et des pensées propres au Portugal, et au Portugal du XVII[e] siècle. Ce poëme, *Dom Jayme, ou la Domination de Castille*, est analysé, avec une patiente adresse, par M. Wolf, qui en cite les passages auxquels il accorde le plus d'estime. Les critiques les plus accrédités de l'école contemporaine portugaise, Antonio Feliciano de Castilho à leur tête, n'hésitent pas à mettre l'œuvre de Ribeiro à côté de celles dont l'immortalité est désormais assurée; ils l'appellent « les Lusiades du siècle actuel. » Pour nous, il nous est impossible d'y reconnaître autre chose que des sentiments ardents, une versification sonore, un talent flexible et quelquefois brillant; et ces mérites nous semblent gâtés par l'enflure continue du langage, l'exagération capricieuse des pensées, l'abus excessif des formes violentes et insolites de la diction, enfin et surtout par l'invraisemblance absolue de l'action. Le sujet, appartenant à la première moitié du XVII[e] siècle, ne comportait l'emploi d'aucun genre de merveilleux. Il fallait donc qu'il empruntât sa force et son attrait à la vérité historique. Ribeiro n'a tracé de la domination castillane qu'un

[1] Intitulée : *Ronda* (Ronde) do Ribatejo.

tableau fantastique, dont le lecteur le plus prévenu ou le moins informé reconnaît bien vite que toute réalité est absente. Sans doute, la domination des Castillans pesait sur la nation portugaise de la manière la plus irritante et la plus funeste aux grands intérêts du pays. Mais ce n'était nullement une tyrannie semblable à celle qui résulte de l'occupation d'une contrée par des armes étrangères, de la soumission forcée aux agents d'un fisc étranger, aux instruments juridiques d'une législation étrangère. Les rois d'Espagne avaient laissé à la couronne de Portugal son autonomie administrative et législative. Le seul emploi qui fût en Portugal rempli par un étranger était celui de vice-roi ; et ce gouverneur suprême, presque toujours de sang royal, n'avait pour instruments, pour auxiliaires, que des secrétaires portugais. La langue portugaise était seule employée dans les actes publics, dans les rescrits du souverain qui s'appliquaient aux États de Portugal. Les colonies portugaises, soigneusement distinguées de celles de la Castille, gardaient toutes des gouverneurs portugais et leur administration portugaise. Toutes les places fortes du royaume étaient occupées par des régiments portugais ; et les *Quinas* portugaises flottaient seules à bord des bâtiments de l'escadre, exclusivement montés par des matelots portugais. Ce fut grâce à ce respect que Philippe II et ses deux deux successeurs, à travers toutes les fluctuations de leur politique, et malgré les décrets que leur suggérèrent le ressentiment et le soupçon contre les partisans plus ou moins déclarés de l'indépendance portugaise, conservèrent toujours pour les conditions fondamentales du pacte d'union ; ce fut grâce à ce maintien des institutions autonomes que la journée de l'*Acclamation* [1] produisit une révolution complète d'une extrémité à l'autre de la monarchie, et que le Portugal, qui s'était endormi sujet, put se réveiller indépendant [2].

Le poëme de Thomaz Ribeiro est en neuf chants : les sujets les plus disparates, les tons les plus discordants s'y succèdent sans transition. L'introduction est intitulée : « Fleurs de village; » c'est là, sans comparaison, ce qui a réussi le mieux à l'auteur : le caractère de la nation, celui de la langue, s'adaptent admirablement aux tableaux champêtres, aux effusions poétiques remplis d'une mélancolie pensive et d'une douce résignation.

Le roman historique est cultivé dans l'école de Lisbonne avec autant de faveur que dans celle de Madrid. Almeida Garrett avait, dans son

[1] 1er décembre 1640.

[2] La couronne de Portugal, à la pacification définitive, ne rendit aux Castillans aucune place en Europe, et ne ne leur céda qu'un seul poste d'outre-mer : Ceuta.

« Arc de Sainte-Anne » (c'est la demeure où Camoens acheva ses jours, à Lisbonne, dans la solitude et la pauvreté), marché sur les traces de Manzoni; Herculano, illustré par des travaux très-fructueux sur les documents ensevelis jusqu'à nos jours dans le secret des archives nationales, s'est délassé de ces occupations sévères en écrivant son « Moine de Cîteaux; » Antonio d'Oliveira Marreca, s'inspirant du romancero, a mis en scène « le comte souverain de Castille, » Fernan Gonzalez, ce prototype de l'héroïsme demi-barbare, et beaucoup moins chevaleresque que gothique, chez les montagnards qui brisèrent par leur résistance le joug des conquérants musulmans de la Péninsule. Luiz Augusto Rebello da Silva n'a pas été chercher à une si grande distance de temps et de lieux les sujets de son œuvre principale; il a choisi la « jeunesse de Jean V. » C'est par de fortes études et par un infatigable labeur dans les grands dépôts publics, dont les documents inédits sont les pierres, brutes encore, avec lesquelles le génie de la critique et de la méthode doit élever l'édifice de l'histoire, que M. Rebello da Silva s'est élevé aux postes importants qu'il occupe aujourd'hui dans la sphère de la littérature et celle de l'administration. Jean V fut le contemporain de Louis XV; mais il s'efforçait de rivaliser avec Louis XIV par la pompe de sa cour et par l'éclat de fondations utiles, qui devaient lui faire pardonner par son peuple la suppression de toutes les libertés politiques dont les premiers souverains de la maison de Bragance avaient au moins respecté l'apparence et conservé le souvenir.

L'intention de M. Rebello da Silva est de compléter par d'autres compositions l'exposition, historique pour le fond, romanesque par la mise en scène, des événements de ce règne et du caractère du souverain. Les amours, en réalité aventureuses et chevaleresques, du prince de Portugal avec Cécilia da Gama, novice ou plutôt pensionnaire au monastère de Santa Clara d'Odivellos, sont la donnée autour de laquelle se groupent les événements de la jeunesse de Jean. L'écrivain exprime, au sujet de l'institution des Jésuites, des idées qui lui sont assez particulières, et qui, bien qu'avec une extrême réserve, se font jour aussi dans son « Histoire du Portugal. » C'est ici moins que partout ailleurs le lieu de discuter ces idées; seulement, un fait positif et généralement méconnu, doit être noté en passant : c'est que la Compagnie, loin de favoriser, en 1579, les démarches que Philippe II fit pour s'assurer la succession de la couronne de Portugal, et d'approuver, en 1580, la guerre que ce monarque déclara, pour s'en rendre maître, à l'élu du peuple portugais, Dom Antonio, la Compagnie, disons-nous, se montra

très-décidée et persévérante dans son opposition à la révolution qui allait absorber le Portugal dans l'Espagne; l'intervention positive, impérieuse, et plusieurs fois répétée de la cour pontificale put seule réduire au silence et à l'inactivité le général de la Compagnie, à Rome, et son provincial en Portugal.

Ici s'arrête l'esquisse tracée par M. Ferdinand Wolf, de l'état présent de la littérature portugaise. Nous ne pouvons cependant quitter le chapitre de M. Rebello da Silva sans faire en peu de mots mention d'un travail considérable et de la plus sérieuse valeur, que cet écrivain vient de mettre au jour sous le titre d'*Introduction à l'Histoire de Portugal pendant les* XVIIe *et* XVIIIe *siècles*. On a rendu, dans une publication française[1], un compte détaillé de cette œuvre vraiment digne de l'attention et de la sympathie du public par l'étendue des recherches, le fondement et l'authenticité des matériaux employés, la saine critique et l'éclat tempéré du style. Celui-ci rivalise en élégance et en pureté classique avec les modèles, non pas, il est vrai, ceux du véritable âge d'or, celui de Couto et de Barros, mais, au moins, ceux du « siècle de Dom Joseph, » de la renaissance académique des lettres portugaises, les écrits du comte d'Ericeira et de Jacinto Freire.

A. DE CIRCOURT.

[1] La Correspondance littéraire.

ARMINIUS VAMBÉRY[1]

IV

Dès qu'il fut connu que je jouissais de la faveur royale, chacun voulut m'avoir pour son hôte, moi et les autres hadjis. Ce fut une torture pour moi d'avoir à accepter six, sept ou huit invitations par jour, et de prendre quelque chose dans chaque maison. Mes cheveux se hérissent en songeant combien de fois je fus obligé de m'asseoir avant le lever du soleil, dès trois ou quatre heures du matin, devant un plat colossal, où le riz nageait dans la graisse de queue de mouton, et que j'étais forcé d'attaquer comme si mon estomac eût été vide. Combien je regrettais alors mon pain sans levain du désert, cuit à peine sur un feu de fiente de chameau, et comme j'aurais volontiers échangé cette abondance funeste pour une saine pauvreté!

Dans l'Asie centrale c'est la coutume, même dans les simples visites, de mettre une nappe plus ou moins sale devant le visiteur, qui doit manger au moins quelques morceaux de pain. « Ne pouvoir pas manger davantage » serait considéré comme une assertion invraisemblable, ou du moins comme une marque de mauvaise éducation. Mes compagnons pèlerins donnaient de brillantes preuves de leur bon ton. Une fois je supposai que chacun d'eux devait avoir avalé une livre de graisse et deux livres de riz, sans parler du pain, des carottes, des navets et radis; le tout accompagné de quinze à vingt soupières de thé vert. Dans ces exploits héroïques je passais pour un lâche, et

[1] Voir la *Revue moderne* du 1er septembre 1865.

chacun s'étonnait qu'un homme si versé dans la connaissance des livres fût à peine initié aux prescriptions du savoir-vivre.

Les beaux esprits de Khiva me causaient aussi bien des soucis. Ces gentlemen, qui donnent la préférence à la Turquie et à Constantinople sur toutes les autres villes et tous les autres pays, manifestaient un vif désir de recevoir d'un homme qu'ils tenaient pour le parangon du savoir islamite, des explications sur diverses questions religieuses. Combien elles m'échauffaient la bile, ces fortes têtes d'Oezbegs avec leurs turbans colossaux, quand elles entamaient une conversation sur les différentes manières de se laver la face, les pieds, les mains, l'occiput; sur les différentes positions qu'un homme religieux devait prendre pour s'asseoir, pour marcher, pour se coucher, pour dormir! Sa Majesté l'empereur de Turquie était censé avoir un turban d'une longueur de cinquante mètres au moins, une barbe allant jusqu'à la poitrine, et une robe tombant sur les talons. J'eusse mis ma vie en danger, si je leur eusse raconté que le sultan a la barbe et la tête rasées à la franque, et que ses habits sont faits à Paris, chez Dusautoy!

Le Töshebaz ou couvent qui nous abritait était fréquenté comme une place publique, à cause de sa mosquée et de son réservoir d'eau; la cour fourmillait constamment de visiteurs des deux sexes. L'Oezbeg, avec son chapeau de feutre haut et rond, ses épaisses bottes de cuir, allait de ci de là, vêtu seulement d'une longue chemise, qui en été est son déshabillé favori. J'adoptai moi-même ce costume, après avoir constaté qu'il n'était pas indécent de le porter même au bazar, pourvu que la chemise eût conservé une certaine blancheur. Les femmes s'attiffent de volumineux turbans, composés de quinze ou vingt mouchoirs russes. Enveloppées de leurs vastes robes, chaussées de bottes grossières, elles se chargent de lourdes cruches d'eau. Je les vois encore. Parfois j'en voyais une se tenir à ma porte, implorant, pour guérir la maladie réelle ou feinte dont elle se plaignait, une sainte haleine, ou quelque peu de la poussière sacrée que les pèlerins rapportent d'une maison de la Mecque, qu'on dit avoir été celle du prophète. Je ne pouvais prendre sur moi de répondre par un refus à ces pauvres créatures, parmi lesquelles plusieurs ressemblaient étonnamment aux filles de la Germanie. Elle était là devant ma porte, accroupie, marmottant des lèvres comme si elle prononçait une prière; je touchais la partie souffrante de son corps, et après avoir soufflé trois fois sur elle, je respirais profondément : mon rôle était joué. Plus d'une affirmait ensuite qu'elle avait éprouvé un allégement immédiat de ses souffrances.

Ce que les oisifs cherchent en Europe dans les cafés, ils le retrouveraient à Khiva dans les cours des mosquées. Elles contiennent le plus souvent un réservoir d'eau qu'ombragent des arbres magnifiques, ormeaux ou palmiers. Nous étions en juin, et la chaleur était plus lourde qu'à l'ordinaire; j'étais cependant forcé de garder ma cellule, car pour peu que j'en sortisse pour me reposer sous ces attrayants ombrages, j'étais immédiatement entouré, et mortellement ennuyé par les questions les plus saugrenues. L'un voulait quelque instruction religieuse, l'autre demandait s'il existait au monde un endroit aussi beau que Khiva, un troisième voulait savoir, une fois pour toutes, si le grand sultan mangeait chaque jour le dîner et le souper qu'on lui envoyait de la Mecque, et s'il était vrai que le transport de la Kaaba à son palais s'effectuât en une minute. Ah ! si les bons Oezbegs savaient combien de fois le Château-Laffitte et le Moët ornaient la table impériale sous le règne d'Abdul-Medjid !

Sur ces entrefaites, le premier ministre, jaloux de Shukrouttah qui m'avait reçu, me desservit auprès du khan, insinuant que je n'étais qu'un faux derviche, envoyé en mission secrète par le sultan de Bokhara.

Ce ne fut donc pas sans étonnement et sans une secrète inquiétude que je reçus une seconde invitation de paraître à la cour. Le khan, que je trouvai au milieu d'une nombreuse assistance, me dit avoir appris que j'étais très-versé dans les sciences mondaines, et que j'écrivais d'un style fleuri et magnifique. Il désirait en conséquence que je lui rédigeasse quelques lignes à la mode de Constantinople. Je me doutais bien que l'idée lui avait été suggérée par le ministre, qui se piquait lui-même de calligraphie; je pris donc la plume et je couchai sur le papier le compliment suivant :

« O le plus majestueux, le plus puissant, le plus redouté souverain et roi !

» Plongé dans ta royale faveur, n'ignorant pas que les belles écritures sont des écritures de fou, celui qui est devant toi s'est peu adonné à l'étude de la calligraphie; mais se souvenant aussi que tout effort, même malheureux, qui plaît au roi est une vertu, le plus pauvre et le plus humble de ses serviteurs ose te présenter ces lignes, dans le sentiment de la plus dévouée des obéissances. »

L'extravagante sublimité de ces titres, qui du reste sont encore usités à Constantinople, flatta fort le khan. Le ministre était trop stupide pour comprendre la malice à son intention que j'y avais mêlée. On m'ordonna de m'asseoir, et après m'avoir fait offrir du pain et du

thé, le khan m'invita à prendre part à la conversation, qui était presque exclusivement politique. Pour rester fidèle à mon caractère de derviche, je ne parlais sur ces matières que lorsqu'on me forçait à desserrer les dents. Le ministre surveillait mes expressions, espérant y trouver la confirmation de ses soupçons, mais j'étais sur mes gardes. Le khan, après m'avoir gracieusement renvoyé, m'ordonna d'aller prendre chez son trésorier l'argent pour ma pitance journalière.

Sur ma réponse que je ne savais où il demeurait, on me donna un officier pour escorte. Dans la dernière cour, je vis environ trois cents Tchaudors, prisonniers de guerre, couverts de guenilles. La frayeur du sort qui les attendait, la faim qu'ils avaient endurée pendant plusieurs jours leur donnaient un air de déterrés. Ils étaient séparés en deux divisions : ceux qui avaient moins de quarante ans étaient réservés à l'esclavage; ceux qui avaient davantage, destinés au gibet et au billot. Huit de ces derniers, pieds et mains liés, avaient été renversés sur le dos. Je vis l'exécuteur approcher d'eux, leur mettre le genou sur la poitrine, puis leur arracher les yeux avec un couteau, qu'il essuyait ensuite sur la barbe blanche de sa victime.

Puis on délia les infortunés, qui restaient; en cherchant à se relever, ils tâtonnaient des mains; les uns se heurtaient tête contre tête, d'autres retombaient sur le sol, en poussant de sourds gémissements que je n'oublierai de ma vie !

Ces Tchaudors étaient des brigands, dans un pays où chacun est brigand et voleur d'hommes. L'usage, la loi, la religion surtout, sanctionnent ces horribles cruautés. A Khiva, un homme est pendu pour avoir regardé une femme voilée, et la femme, qui n'en peut mais, est enterrée jusqu'aux seins au pied de la potence, puis lapidée. Comme on n'a pas de pierres en ce pays, on se sert de balles en terre dure. A la troisième volée, la victime est couverte de poussière et de blessures saignantes; elle est horriblement défigurée, et la mort seule met fin à ce hideux supplice. « O religion, que de crimes sont commis en ton nom ! »

Le khan a établi la peine de mort, non-seulement pour l'adultère, mais encore pour d'autres offenses à la religion; de sorte que, dans les premières années de son règne, les ulémas eux-mêmes furent obligés de calmer son zèle. Maintenant encore, il ne se passe pas un jour qu'un homme ne soit emmené d'une audience avec le khan sur cette parole qui est son arrêt de mort : Qu'il disparaisse !

J'oubliais de dire qu'en arrivant chez le trésorier, je le trouvai occupé à mettre en ordre les robes d'honneur qui devaient être envoyées au

camp pour récompenser les plus braves soldats. C'étaient quatre espèces de vêtements de soie avec des couleurs criardes et de grandes fleurs d'or. On les appelait, devant moi, robes à quatre, à douze, à vingt, à quarante têtes. Ne voyant aucune tête dans le dessin de la broderie, je demandai l'explication de ce terme, et on me dit que les robes à quatre têtes étaient destinées aux guerriers qui rapportaient quatre têtes, et que les plus belles étaient pour les porteurs de quarante têtes. On m'invita, puisque cet usage m'était inconnu, à me rendre le matin suivant sur la grande place où l'on procéderait à la distribution.

En effet, le lendemain, je vis une centaine de cavaliers, couverts de poussière, arriver du camp. Chacun d'eux amenait au moins un prisonnier, et parmi les captifs, on voyait aussi des femmes et des enfants attachés à la queue d'un cheval ou au pommeau d'une selle. Tout cavalier avait derrière lui un grand sac; en passant, il remettait les prisonniers en présent au khan ou à quelque grand personnage, puis déliant son sac et le saisissant par les deux coins d'en bas, il le vidait comme un sac de. pommes de terre, et des têtes roulaient devant l'officier comptable, qui les poussait à coups de pied dans un tas, jusqu'à ce que plusieurs centaines de têtes fussent amoncelées. A chaque brave était remis un reçu des têtes qu'il avait apportées, et quelques jours plus tard, il allait se faire payer.

Je donnai au khan ma bénédiction finale. Il m'ordonna de passer à mon retour par Khiva, car il voulait m'envoyer à Constantinople, pour se faire délivrer par le nouveau sultan l'investiture de son khanat. Je répondis par *kismet*, ce qui signifiait que c'est un péché de penser à l'avenir. Puis, disant adieu à toutes mes connaissances, je quittai Khiva après y avoir séjourné un mois.

Ce n'est pas sans difficultés que nous pûmes nous arracher à des embrassements qui semblaient ne vouloir plus finir. Plus d'un fidèle, poussé par l'ardeur d'une piété transcendante, courut après nous pendant plus d'une demi-lieue : leurs sentiments de dévotion leur faisaient verser des larmes; désespérés de notre départ ils s'écriaient : « Qui sait quand notre Khiva aura encore la bonne fortune de renfermer dans ses murs autant d'hommes de Dieu! » Mes collègues, haut perchés sur leurs chameaux, étaient à l'abri de ces assauts importuns; mais moi, placé plus modestement sur un âne, j'eus à endurer tous ces touchants adieux, jusqu'à ce qu'enfin mon coursier, impatienté de la longueur interminable de ces démonstrations, prit tout d'un coup

le galop; je ne parvins à l'arrêter que lorsque j'étais depuis longtemps hors de l'atteinte de mes pieux persécuteurs.

Nous passâmes l'Oxus. Les gués et les bacs sont considérés comme propriétés du gouvernement, qui les loue à des particuliers. Le voyage de Gomushtèpe à Khiva s'était fait au mois de mai. Nous étions maintenant en juillet, et nous ne pouvions plus compter sur l'eau de pluie, ni sur aucune source. Nos regards se portaient avec d'inexprimables regrets sur l'Oxus qui s'éloignait de moment en moment, et dont la surface avait des reflets d'or aux rayons du soleil couchant. Les chameaux eux-mêmes qui, avant de se mettre en route, avaient bu abondamment, tinrent longtemps, très-longtemps leurs yeux expressifs fixés dans la même direction que les nôtres.

Quelques étoiles commençaient à luire quand nous atteignîmes le désert. Nous marchions en silence afin d'échapper à l'attention des Turcomans. Sur le sol mou, le pas de nos chameaux ne produisait aucun bruit, mais nous n'étions pas sans inquiétude du côté de nos ânes qui pouvaient braire d'un moment à l'autre. Vers minuit, nous fûmes obligés de descendre tous de nos montures, les ânes et les chameaux s'enfonçant jusqu'à mi-jambe dans le sable fin, qui formait une série non interrompue de petites collines. Dans la fraîcheur de la nuit j'avançais, clopin-clopant, de monticule en monticule; le matin ma main, à force d'appuyer sans relâche sur mon bâton, était énormément enflée. Je chargeai mon bagage sur l'âne, et montai sur le chameau, qui, tout fatigué qu'il était, se sentait encore plus dans son élément que moi avec ma jambe boiteuse.

Le pays où nous nous arrêtâmes portait le nom charmant d'Adam Kyrylgan « l'endroit où périssent les hommes. » Aussi loin que la vue pouvait s'étendre, c'était une mer de sable; elle offrait d'un côté de hautes collines, comme des vagues fouettées par un vent de tempête, de l'autre côté la nappe tranquille d'un lac, à peine ridée par un zéphyr. Pas un oiseau dans l'air, pas un ver, pas un insecte sur le sol, mais çà et là des ossements blanchis d'hommes ou d'animaux, amoncelés par le passant, pour servir de repères aux voyageurs.

Au dire de notre kervanbachi, nous avions pour six jours de route jusqu'à Bokhara, trois jours de sable et trois jours de sol ferme, avec de l'herbe et la chance de rencontrer des bergers. Après avoir examiné nos outres, nous conclûmes que nous ne manquerions d'eau que pendant un jour et demi; mais l'eau de l'Oxus trompa nos prévisions, elle semblait s'évaporer de moment en moment. Chacun veillait sur son trésor avec une sollicitude extrême, et l'anxiété à laquelle j'étais en

proie ne pouvait m'empêcher de trouver comique le spectacle de nos gens endormis en tenant leurs outres étroitement embrassées. Malgré la chaleur qui était étouffante, nous étions obligés de faire pendant le jour des étapes de cinq à six heures; plus vite en effet nous parviendrions à sortir de la région des sables, plus nous aurions de chances d'échapper au tebbad, qui en terre ferme peut tout au plus donner la fièvre, mais qui dans le désert peut tout engloutir en un instant. Nos pauvres chameaux étaient épuisés, et il en mourut deux à Shorkoutouk.

La chaleur nous avait enlevé presque toute vigueur. Deux de nos plus pauvres compagnons, obligés de marcher à côté de leurs bêtes éreintées, et ayant absorbé toute leur provision d'eau, se sentirent si faibles que nous fûmes obligés de les attacher, étendus sur leurs chameaux, car ils eussent été incapables de se tenir assis. Nous les recouvrîmes de quelques étoffes. Tant qu'ils purent articuler un son, nous les entendîmes râler : « De l'eau ! de l'eau ! » C'étaient les seuls mots qui s'échappassent de leurs lèvres. Hélas ! leurs meilleurs amis leur en refusaient, et le quatrième jour, quand nous atteignîmes Medemin-Boulag, l'un d'eux mourut. Je me trouvais auprès de l'infortuné au moment où il poussa le dernier soupir. Sa langue était entièrement noire, le palais de sa bouche d'un blanc grisâtre; ses traits n'étaient pas très-décomposés, mais ses lèvres étaient flétries, sa bouche ouverte, et ses dents en saillie. Je doute que, dans cette extrémité, de l'eau lui eût été d'un grand secours, mais cette eau qui la lui aurait donnée ? Il est vraiment horrible de voir un père cacher son eau à son fils, un frère à son frère; mais quoi, chaque goutte est de la vie, et quand les hommes sont torturés par la soif, ils ne conservent, comme dans les suprêmes dangers, aucun esprit de dévouement, aucun sentiment de générosité.

Après trois jours de désert, nos bêtes de somme étaient incapables d'avancer. Nous apercevions au loin la terre ferme, s'étendant aux pieds de la montagne de Khalata, mais nous restâmes encore un jour dans les sables. J'avais encore environ six verres d'eau. Je les bus goutte à goutte. Alarmé de voir ma langue qui commençait à noircir, je bus d'un coup la moitié de ce qui me restait, espérant ainsi me sauver la vie. Mais une sensation de chaleur brûlante, accompagnée de mal de tête, que j'avais commencé d'éprouver, devint plus violente le cinquième jour, et quand vers midi nous pûmes distinguer les montagnes des nuages qui les entouraient, je sentis la force m'abandonner peu à peu. Plus nous approchions des collines, plus la couche de sable s'amincissait; nous cherchions de tout côté quelque hutte de berger,

quand le kervanbechi attira notre attention sur une nuée de poussière qui approchait ; il nous restait tout juste assez de temps pour descendre de nos chameaux. Ces pauvres animaux s'apercevaient bien que le tebbad se précipitait sur nous; ils poussèrent un cri retentissant, tombèrent sur leurs genoux, étendirent leurs longs cous sur le sol, en essayant d'enterrer leurs têtes dans le sable. Nous nous retranchâmes derrière leur dos ; à peine nous étions-nous agenouillés sous leur charge, que le vent bondit sur nos têtes avec un bruit étrange de rochers ou d'armes entre-choqués, en nous couvrant d'une couche de sable épaisse de deux doigts. Les premiers grains qui me touchèrent me brûlaient comme une pluie de feu. Si le tebbad nous eût rencontrés cinq ou six milles de plus en arrière, nous eussions tous péri.

Vers le soir nous atteignîmes des fontaines, dont l'eau impotable pour nous servit du moins à rafraîchir nos bêtes. Nous étions très-malades, mourants même, n'étant plus soutenus que par l'espoir fondé maintenant que nous allions être sauvés. J'étais devenu incapable de descendre de ma monture sans assistance. On me coucha sur le sol ; un feu terrible me semblait brûler mes entrailles ; mon mal de tête m'avait jeté dans un état complet d'hébêtement. Je ne crois pas que la mort ait rien de plus douloureux. J'étais complétement brisé. Je me croyais fini .Vers minuit on repartit et bientôt je m'endormis. Le matin, je me réveillai dans une case de boue, entouré de gens à longue barbe, que je reconnus immédiatement pour être des enfants d'Iran. Ils me dirent : « Pour sûr, tu n'es pas un hadji. » Je n'eus pas la force de leur répondre. Ils me donnèrent à boire quelque chose de chaud, puis un peu de lait aigre, avec du sel et de l'eau ; cela me ranima un peu et me rendit la force de me dresser sur mes jambes.

Je m'aperçus seulement alors que nous étions les hôtes d'esclaves persans qu'on avait envoyés dans la solitude, à dix milles de Bokhara, pour faire paître des brebis ; ils n'avaient reçu de leurs maîtres que très-peu d'eau et de pain, afin que la fuite leur fût impossible, et cependant ces infortunés avaient la magnanimité de partager leur provision d'eau avec leurs ennemis mortels, les Mollahs-Sunnites ! Ils me montrèrent une bienveillance spéciale, parce que je leur adressai la parole dans leur langue maternelle. Je fus touché de voir parmi eux un enfant de cinq ans, esclave aussi, très-intelligent. « Mon père s'est racheté, me dit-il, et dans deux ans, quand il aura gagné assez d'argent, il viendra me chercher. » Le pauvre enfant avait à peine quelques guenilles pour couvrir son corps débile, sa peau avait la couleur et la dureté du cuir. Je lui donnai un de mes vêtements. Je quittai

ces malheureux Persans avec un sentiment de gratitude mêlée de pitié.

Nous dûmes nous arrêter à Khakemir, à deux lieues de Bokhara, pour donner au douanier et à l'officier de police le temps de venir nous inspecter avant notre entrée en ville.

Le lendemain matin, de très-bonne heure, arrivèrent trois fonctionnaires de l'émir avec des visages tout bouffis de leur importance. Ils commencèrent par mettre notre bagage sens dessus dessous. Les hadjis avaient apporté des chapelets de la Mecque, des dattes de Médine, des peignes de Perse, des couteaux, des ciseaux, des dés et de petits miroirs du Frenghistan. Ils eurent beau s'écrier que l'émir (Dieu lui donne cent vingt années de vie!) ne consentirait jamais à rien enlever à de pauvres pèlerins, le fonctionnaire ne prit pas garde à leurs plaintes, et écrivit chaque article séparément. Il me prit sans doute pour un Européen, car, me regardant en face, il se mit à rire : « Montrez-moi, dit-il, vos coffres. C'est nous qui avons toujours les plus jolies choses. » J'étais en bonne humeur. « J'ai, répliquai-je, de fort jolies choses en effet, » et pour qu'il pût le constater par lui-même, je sortis précipitamment, et prenant mon âne par la bride, je lui fis monter les escaliers, et le fis entrer dans la chambre sur les tapis, au milieu des éclats de rire. J'ouvris sans tarder mon bissac, et j'en exhibai mes guenilles, plus quelques bouquins que j'avais trouvés à Khiva. Le Bokhariote, désappointé, se retourna en demandant si réellement je n'avais pas autre chose. Alors mon ami Hadji-Salih lui donna des explications sur mon rang, sur ma mission, sur le but de mon voyage, toutes choses dont il prit note en secouant la tête d'un air grave.

Le douanier ayant rempli ses fonctions, l'inspecteur de police (le vakanuvisz ou historiographe) écrivit le nom de chaque voyageur, avec son signalement détaillé et tous les renseignements qu'il put en extorquer. Il nous défila en outre un chapelet de questions sur Khiva, dont la population avait à peu près la même origine, la même religion, la même langue, les frontières des deux pays étant les mêmes depuis plusieurs siècles, et leurs capitales n'étant qu'à quelques journées l'une de l'autre.

Enfin nous partîmes, et après avoir marché une demi-heure dans une campagne embellie par des jardins et des champs richement cultivés, nous aperçûmes la noble Bokhara avec ses lourdes tours, portant toutes sans exception une couronne de nids de cigognes. A Khiva les rossignols sont nombreux, mais il n'y a point de cigognes; c'est l'inverse à Bokhara.

On nous conduisit au tekkie ou couvent. Hadji-Salih, disciple de saint Husein, y était un personnage, et comme membre de la famille, il me présenta au vénérable abbé, homme tranquille et d'un extérieur agréable, qui portait un turban d'une éclatante blancheur et un costume d'été en fine soie. Nous conversâmes pendant une demi-heure; je ne me fis pas faute d'employer des expressions pompeuses et recherchées, ce qui enchanta tellement le bonhomme qu'il regretta que Sa Majesté l'émir ne fût pas là pour nous entendre. Il m'assigna la cellule d'honneur. J'avais à gauche un très-savant mollah et à droite Hadji-Salih; l'établissement contenait en outre diverses célébrités. J'étais tombé sans m'en douter dans le guêpier principal du fanatisme bokhariote. Pourvu que je pusse me faire à l'esprit qui y régnait, j'étais logé dans l'endroit le plus propre à écarter les soupçons et toute collision avec les autorités. L'homme de la police avait annoncé mon arrivée comme une nouvelle importante. Rahmet-Bi, le premier officier de l'émir, qui commandait la ville pendant la campagne que faisait son maître dans le Khokand, avait ordonné de questionner chaque jour les hadjis sur mon compte. Mais dans le tekkie, les ordres de l'émir étaient assez négligés; mes bons amis répondirent seulement aux fonctionnaires profanes : « Hadji-Reshid est non-seulement un bon musulman, mais il est en même temps un savant mollah; c'est un péché mortel que d'avoir des soupçons sur son compte. » En même temps, ils me donnèrent des conseils sur la conduite que j'avais à tenir, et c'est à leurs sages avis que je dus sans doute d'échapper à tous les périls; car sans mentionner la triste fin des voyageurs qui m'avaient précédés, Bokhara est une ville malsaine, non-seulement pour les Européens, mais encore pour tout étranger, et le gouvernement y a institué un système d'espionnage qui atteint une perfection digne des vices et de la débauche auxquels sont livrés les habitants.

Les lendemain, accompagné de Hadji-Salih et de quatre autres de nos amis, nous sortîmes pour visiter les bazars, et quoique la misère des maisons, pire que celle des plus tristes habitations dans les villes persanes, et un pied de poussière me donnassent une triste idée de la noble Bokhara, je fus assez étonné quand je me trouvai au milieu de la foule qui encombrait les bazars. Ces établissements sont loin d'être aussi magnifiques que ceux de Téhéran, de Tabris et d'Ispahan; néanmoins, ils ne laissent pas d'intéresser l'étranger par le mélange singulier des races, des mœurs et des vêtements. La plupart des physionomies offrent le type d'Iran, la plupart des têtes ont pour coiffure le turban du mollan ou du *gentleman*, ou le turban bleu du mar-

chand, de l'artisan et du domestique. Après les Persans, ce sont les visages tartares qui dominent. Nous trouvons le type dans toutes ses modifications, depuis l'Oezbeg, très-mélangé déjà, jusqu'aux Kirghises, qui ont conservé toute leur sauvagerie primitive. Pas n'est besoin de regarder la figure de ces derniers, leur pas ferme et lourd suffit déjà pour les distinguer des Traniens et Touraniens. Vous rencontrez ensuite, dans la foule, des Juifs et quelques Indous, ou Moultani, comme on les appelle. Les uns et les autres portent une espèce de coiffure polonaise que, d'après les prescriptions du Koran, quiconque n'est pas musulman doit porter, afin que la salutation « Selam Aleïkoum » ne soit pas perdue pour lui. Ils ont aussi une corde autour des reins. Les Moultani ont une marque rouge sur le front, une face jaune et repoussante, digne de servir d'épouvantail sur des champs de riz; le Juif, avec ses traits nobles et beaux, son œil splendide, pourrait servir de modèle à nos artistes. Des Turcomans, reconnaissables entre tous à la hardiesse et au feu de leurs regards, réfléchissaient sans doute au riche butin que feraient toutes ces marchandises, s'ils les rencontraient dans quelqu'une de leurs expéditions. On ne voyait que peu d'Afghans. Les plus misérables portaient de longues chemises sales et des cheveux plus sales encore qui leur descendaient sur les épaules. Sur le dos ils avaient un drap jeté à la romaine; cela leur donnait à tous plus ou moins l'air de gens qui viennent de s'échapper de leurs lits dans la rue, pour fuir un incendie.

Malgré ce mélange bizarre de Bokhariotes, de Khivites, de Khokandiens, de Kirghises, de Kiptchales, d'Indous, de Juifs et d'Afghans, je ne pus trouver dans ces multitudes qui allaient et venaient aucune trace de ce fourmillement de vie qui caractérise les bazars persans d'une manière si frappante.

L'Oriental, qu'on ne peut guère observer qu'à Bokhara dans ses traits caractéristiques, aime particulièrement le *tchaokh tchoukh*, ou froufrou des vêtements. Rien ne m'amusait plus que de voir le marchand parader devant la pratique, agitant de son mieux son vêtement neuf, pour montrer qu'il rendait un son orthodoxe. Les Kalmouks eux-mêmes viennent s'approvisionner ici du fond de leurs déserts, et j'ai vu le Tartare sauvage, avec ses yeux obliques et son menton proéminent, rire de joie en échangeant une peau de cheval non tannée contre un léger vêtement d'été (yektay), car ce qu'il voit est la réalisation de son plus beau rêve, Bokhara est son Londres ou son Paris.

En dépit de mon costume strictement bokhariote, et de ma peau tellement hâlée par le soleil que ma mère m'eût à peine reconnu,

dès que je me montrais, j'étais environné d'une foule de curieux. On me serrait les mains, on m'embrassait, on m'accablait de démonstrations fatigantes. Un immense turban couronnait ma tête, je portais un volumineux koran suspendu à mon cou. J'entendais les observations qu'on faisait autour de moi : « Quelle piété, disait l'un, que de faire le chemin de Constantinople à Bokhara pour visiter le tombeau de saint Baha-ed-din ! » « Sans doute, répondait l'autre, et nous aussi, nous allons à la Mecque, le plus saint lieu, et cela ne nous coûte pas peu de peine. Mais les gens comme lui n'ont rien à faire, ils peuvent donc mener une vie de piété, de prière et de pèlerinage. » En recueillant tous ces propos, j'étais enchanté du succès de mon déguisement. Aussi, durant tout mon séjour dans la capitale du Turkestan, ma qualité ne fut jamais un objet de doute ou de suspicion de la part de gens d'ailleurs très-rusés et très-malicieux. Ils venaient me demander ma bénédiction, ils m'écoutaient quand sur les places publiques je leur lisais l'histoire du grand saint de Bagdad, Abdoulkad Ghilani. Ils me complimentaient, mais ne me donnaient jamais un centime; et cette hypocrisie de dévotion présentait un contraste singulier avec la bienveillance et la piété spontanée des honnêtes Oezbegs de Khiva.

Mais il m'était plus difficile de tromper le peuple que le gouvernement. Rahmet-Bi m'entourait de ses espions. Ils m'accablaient de questions, qui toutes aboutissaient au Frenghistan, — et comme je n'y répondais pas, ils ne manquaient pas de me parler de la joie qui attend les Frenghis dans la noble Bokhara, et de me raconter comme quoi on avait tué Conolly, Stoddart et les malheureux Italiens. Ces limiers de police étaient pour la plupart des hadjis qui avaient déjà été à Constantinople. Je pris l'habitude de les écouter un moment, puis affectant un air de dégoût : « J'ai quitté Stamboul, disais-je, pour échapper à ces maudits Frenghis, qui semblent avoir emprunté leur science au diable. Dieu merci, je suis maintenant dans la noble Bokhara, et je n'entends pas y gâter mon séjour par de pareils souvenirs ! »

Rahmet-Bi, s'apercevant qu'il ne pouvait me surprendre par ses émissaires, me manda auprès de lui. En apparence, il s'agissait d'une invitation à un repas, où devaient se trouver des ulémas bokhariotes. Le moment était difficile; dans l'examen que j'allais subir, mon incognito courait grand risque. Je devinai le piége à temps, et prenant moi-même le rôle d'un homme avide de savoir, j'interrogeai ces dignitaires sur la différence des quatre degrés du Farz, du Sunnet, du Vadjib et du Mouskahab. Mon sérieux me gagna leur faveur. Bientôt une chaude

dispute éclata entre eux au sujet de différents points contenus dans l'Aidayet, le Sherkhi Vekaye et autres livres. Pour ma part, je louais bien haut les mollahs bokhariotes, admettant sans difficulté leur supériorité, non seulement sur moi, mais encore sur tous les ulémas de Constantinople. Je sortis heureusement de cette épreuve. Mes confrères donnèrent à entendre à Rahmet-Bi, par signes et par paroles, que ses agents s'étaient décidément trompés, et que, si je n'étais pas un mollah de distinction, j'étais au moins en bonne voie pour être illuminé par les éclairs de la vraie religion. A partir de ce moment, je pus être tranquille.

Au bazar des livres, qui contient vingt-six boutiques, je trouvai des trésors qui seraient d'un prix inestimable pour nos historiens et philologues.

Bokhara reçoit son eau du Zerefshan (distributeur d'or), qui coule plus bas que la ville. L'eau est apportée par un canal assez profond, mais malpropre; une fois par semaine, ou tous les quinze jours, dès qu'elle apparaît, les habitants sont en liesse. Aussitôt, jeunes et vieux se précipitent dans le canal et dans les réservoirs pour faire leurs ablutions; après eux les chevaux, les vaches et les ânes viennent prendre leurs bains, et quand les chiens y ont aussi passé à leur tour, on laisse reposer l'eau pour qu'elle reprenne sa pureté et sa limpidité; car il s'y est mêlé d'immenses quantités de miasmes et d'ordures. C'est pourtant dans la noble Bokhara que se rendent des milliers de disciples pour y apprendre que la propreté est une affaire de religion.

J'ai souvent entendu dire que Bokhara était le plus grand appui de l'Islam. Ce n'est pas dire assez. Bokhara est la Rome de l'Islam, dont la Mecque et Médine sont les Jérusalem. Bokhara a le sentiment orgueilleux de sa supériorité, et s'en targue auprès des autres nations musulmanes, auprès du sultan lui-même, qu'on est bien obligé de reconnaître comme le chef officiel de l'islamisme, mais auquel on ne pardonne pas d'avoir laissé corrompre son pays par l'influence des Frenghis. On me demanda d'expliquer catégoriquement :

Pourquoi le sultan ne faisait pas exécuter tous les Frenghis qui vivent sous son sceptre et ne lui payent pas tribut;

Pourquoi il n'entreprend pas chaque année une guerre sainte contre les infidèles qui vivent à ses frontières;

Pourquoi les Osmanlis, qui sont des Sunnites et appartiennent à la secte des Ebouhanifes, ne portent pas le turban et les longs vêtements qui, d'après la loi, doivent leur aller jusqu'aux chevilles; pourquoi ils n'ont pas tous de longues barbes et de courtes moustaches, ainsi que

les portait le Prophète, gloire de toutes les créatures de ce monde;

Pourquoi les Sunnites de Constantinople et de la Mecque chantent l'Ezan, ce qui est un épouvantable péché; pourquoi ils ne sont pas tous hadjis, puisque de fait ils demeurent dans les lieux saints, etc., etc.

Bien souvent, j'ai eu l'occasion d'observer des dévots accroupis en cercle, lesquels étaient censés absorbés dans la contemplation de la majesté divine, de la gloire du prophète et de la futilité de l'existence terrestre. A les voir avec leurs immenses turbans, leurs bras retombant sur leur sein, on ne peut s'empêcher de les croire des êtres d'une nature supérieure, occupés à dépouiller leur enveloppe d'argile, et à se pénétrer de l'esprit de la fameuse maxime : « Le monde est une abomination, et ceux qui s'en occupent sont des chiens! »

Mais à regarder ces spiritualistes de plus près, on s'aperçoit que leur méditation dégénère en somnolence, puis en sommeil; ils se mettent bientôt à ronfler. Mais gardez-vous d'en manifester votre étonnement ou de leur en faire le moindre reproche, le Bokhariote ne manquerait pas de vous dire : « Ces hommes ont fait tant de progrès dans la sainteté, que même en ronflant, ils rêvent à Dieu et à l'immortalité de l'âme! »

Chaque ville bokhariote possède son Réïs, ou gardien de la religion, qui court les rues le fouet à la main, examine chaque passant sur le catéchisme islamite, et envoie les ignorants, fussent-ils des vieillards de soixante ans, à l'école des garçons pour huit ou quinze jours, ou bien les chasse dans les mosquées à l'heure des prières.

Le sang iranien qui anime une partie de la population (les deux tiers des habitants de Bokhara sont Persans, Mervi et Tadjiles) donne quelque apparence de vitalité aux bazars et aux places publiques : mais à l'intérieur des maisons, quel ennui et quelle monotonie! Toute trace de joie et de gaieté est bannie là où l'influence de la religion et de l'autorité se fait si tyranniquement sentir. Les espions de l'émir pénètrent jusque dans le sanctuaire des familles, et malheur à l'homme qui se permet de porter la moindre atteinte aux prescriptions du pouvoir politique ou religieux! Des siècles d'oppression ont tellement intimidé le peuple, que le mari et la femme, même en l'absence d'un tiers, n'osent prononcer le nom de l'émir sans ajouter : « Dieu lui accorde cent années d'existence! » Il faut ajouter que ces pauvres gens n'éprouvent aucun sentiment de haine pour leur oppresseur; les caprices d'un tyran, loin de les étonner, leur paraissent l'attribut le plus essentiel de la souveraineté. L'émir Nasr Oullah, le père du domi-

nateur actuel de Bokhara, était un prince qui, tout en menant la vie la plus débauchée et la plus éhontée, faisait périr avec la dernière cruauté ceux de ses sujets qui enseignaient les lois de la moralité. L'émir actuel, Mozahar-ed-din-khan est un homme très-sévère, mais qui semble mû par d'assez bonnes intentions, de là l'admiration que lui a vouée son peuple. Le prince se donne beaucoup de mal pour empêcher ses sujets d'abandonner la simplicité des mœurs, qui est, pense-t-il, la meilleure garantie de leur bonheur. L'introduction de tout article de luxe est strictement prohibée, ainsi que le port de tout vêtement réputé somptueux. Scharouk-khan, le commandant en chef de son armée, issu d'une branche collatérale de la famille royale de Perse (Kadjar), s'était enfui d'Ashabad, dont il était gouverneur, et réfugié à Bokhara. Il fut accueilli avec honneur et distinction. Désireux de vivre à la mode persane, il s'était fait construire à grands frais une maison haute d'un étage comme celles de Téhéran. Elle lui coûta 15,000 tillas, somme énorme pour le pays. Entre autres particularités d'un luxe inusité, il avait orné de fenêtres à vitres sa maison qui mettait dans l'ombre le palais lui-même. L'émir surveillait la construction sans mot dire, mais quand elle fut terminée, Scharouk-khan fut soudainement accusé d'offense envers la religion, jeté en prison, puis envoyé en exil. La maison fut confisquée au profit de l'émir. On lui en offrit une somme supérieure au prix de construction, mais il ordonna de la démolir, et les ruines lui en paraissant encore trop magnifiques, il la fit raser et vendit le bois qui provenait de sa démolition à un boulanger.

Mozahar-ed-din-khan possède quatre femmes légitimes et vingt concubines. Il est défendu sous peine de mort aux laïques d'entrer dans le harem, ou même de diriger de ce côté leurs pensées. Cela n'est permis qu'aux pieux scheiks et aux dévots mollahs dont le souffle est d'une sainteté notoire.

J'allai rendre une visite au mollah Zeman. Je le trouvai dans un bazar d'esclaves. L'établissement contenait de trente à trente-cinq cellules. Les voleurs d'hommes, n'étant pas en mesure d'attendre longtemps pour la vente de leur marchandise, s'en défont auprès de quelque Turcoman qui les amène à Bokhara. C'est lui qui fait les plus gros bénéfices, étant le plus près du producteur. Ce qu'il ne peut pas vendre immédiatement, il le laisse entre les mains d'un courtier marchand en gros. Suivant les préceptes de la loi, les infidèles seuls peuvent être vendus comme esclaves; mais, sans le moindre scrupule, les pieux Bokhariotes réduisent en esclavage non-seulement les Per-

sans shiites, que le mollah Schemseddin a déclarés hérétiques dès l'année 1500, mais encore les sunnites eux-mêmes, qu'à force de coups et de mauvais traitements on oblige à se déclarer Shiites. Il n'y a que les Juifs qu'ils prononcent indignes de la servitude. Tout récemment il en était de même des Hindous, mais aujourd'hui on fait de l'adorateur de Vichnou un musulman, puis un shiite, et après cette double métamorphose, on lui confère l'honneur de le dépouiller de tous ses biens et de le vendre comme esclave. Aujourd'hui le prix le plus élevé d'un homme dans la force de l'âge est de 40 à 50 tillas, soit de 500 à 900 francs.

V

Après avoir séjourné vingt-deux jours à Bokhara, je ne voulus plus retenir mes amis, et nous décidâmes de nous mettre en route pour Samarkand.

On m'avait conté merveille des cultures entre Bokhara et Samarkand. Le premier jour du voyage, je ne distinguai rien de remarquable, mais le lendemain je fus réellement surpris. Nous nous arrêtâmes à midi dans un charmant jardin, à côté d'un réservoir, sous de frais ombrages. Mes amis et moi, nous semblions nous chérir de plus en plus à mesure que l'heure de la séparation approchait ; il me semblait impossible de faire tout seul l'immense trajet de Samarkand en Europe.

Le surlendemain nous arrivions à Kette-Kurgan, ou grande forteresse. C'est le siége d'un gouvernement, et le centre d'une grande fabrication de souliers. Je trouvai les paysans et les charretiers discutant politique, les prohibitions de police n'étant pas mises en vigueur à Kette-Kurgan comme à Bokhara. Les pauvres gens étaient enchantés de leur émir; ils racontaient qu'il avait pénétré de Khokand en Chine, et comment, après avoir réduit toute l'Asie sous son sceptre, il prendrait possession de l'Iran, de l'Afghanistan, de l'Inde, du Frenghistan (l'Angleterre, l'Europe en général), et irait jusqu'à Constantinople, le monde entier, disaient-ils, devant être partagé entre le sultan et leur émir.

Ce que j'avais entendu à Bokhara avait beaucoup diminué pour moi l'importance de Samarkand, la Mecque du Nord, que j'avais depuis si longtemps désiré voir. A la fin, du haut d'une colline, je contemplai

la cité de Timour, qui se déployait dans le milieu d'une plaine magnifique. Je dois avouer que la première impression produite par ces dômes et ces minarets peints de couleurs variées, et baignés dans les rayons du soleil levant, était agréable. Je n'ai pas besoin d'ajouter que cette impression ne subsista pas quand nous pénétrâmes dans l'intérieur de la ville ; ce ne fut même qu'avec un éclat de rire que, traversant le bazar, je me rappelai le vers d'un poëte persan :

Samarkand est le centre de l'univers.

Comme on nous annonça le retour prochain de l'émir de sa campagne dans le Khokand, je décidai de rester quelques jours de plus. Hadji-Bilal voulait m'emmener avec lui à Akson, promettant de me faire passer à la Mecque, soit par le chemin de Yerkend, du Thibet et de Kashmire, soit même par Komoul et Pékin. Mais Hadji-Salih désapprouvait ce plan, à cause de l'énormité des distances et du peu de capital dont je pouvais disposer. Ses objections étaient parfaitement raisonnables ; cependant un voyage à Pékin, à travers les anciennes demeures des Tartares, des Kirghises, des Kalmouks, des Mongols et des Chinois, un voyage digne de Marco Polo, était bien tentant. Mais la prudence me soufflait à l'oreille : Assez pour le moment ! Je passai en revue tout ce que j'avais fait, les contrées que j'avais traversées, les distances que j'avais parcourues, à travers des chemins où personne ne m'avait précédé. N'aurais-je pas grand tort de sacrifier l'expérience que j'avais acquise déjà aux hasards d'une nouvelle entreprise ? Je n'avais encore que trente et un ans, il valait mieux m'en retourner. Le proverbe turc dit fort bien : « Mieux vaut l'œuf d'aujourd'hui que la poule de demain. »

J'étais tout occupé de mes préparatifs de départ quand l'émir fit son entrée triomphale dans la ville. Avec leurs turbans blancs et leurs larges vêtements de soie de toutes les couleurs, le monarque et sa suite de hauts fonctionnaires ressemblaient plutôt à un chœur de femmes dans l'opéra de *Nabuchodonosor* qu'à une troupe de guerriers tartares ; plusieurs portaient des bâtons blancs à la main.

Le lendemain, je me présentai avec mes amis à l'audience publique du prince ; mais, à ma grande surprise, un mehrem arrêta notre groupe, en disant que l'émir désirait me voir sans mes compagnons. Cette distinction était de mauvais augure. Je suivis le fonctionnaire, et après une heure d'attente, je fus introduit en la présence de l'émir, qui était assis sur un matelas de drap rouge et était environné de

livres et de papiers. Avec toute ma présence d'esprit, je récitai une courte soura, la prière habituelle en faveur du monarque, et après l'amen auquel il répondit, je m'assis sans permission à côté de lui. J'étais dans mon rôle, et cette liberté ne lui déplut pas. Depuis longtemps je ne savais plus rougir, et je soutins tranquillement le regard qu'il me lança en pleine figure, probablement pour me déconcerter.

« Hadji, me dit-il, tu viens de Roum pour visiter les tombeaux de Baha-ed-dier et des saints du Turkestan?

— Oui, sire, mais aussi pour me restaurer par la contemplation de ta beauté sacrée.

— C'est étrange! Tu n'as pas d'autre motif pour visiter ce pays?

— Non, sire! Mon plus vif désir a toujours été de voir la noble Bokhara et la superbe Samarkand, sur le sol sacré de laquelle, comme disait Scheik Djebal, on voudrait marcher sur la tête plutôt que sur les pieds. Je n'ai pas d'autre occupation sur cette terre, que je parcours en pèlerin.

— En pèlerin, dis-tu, et cependant tu es boiteux. C'est vraiment singulier!

— Que je sois ta victime! Sire, ton glorieux ancêtre (paix soit avec lui!) avait certainement la même infirmité, et cependant il fut le conquérant du monde (*Timour Lenk*, le *boiteux Timour*). »

Cette réponse fut agréable à l'émir, qui me questionna ensuite sur mon voyage, et sur l'impression que m'avaient faite Bokhara et Samarkand. Mes observations, que je m'efforçai d'orner de sentences persanes et de citations du Koran, produisirent bon effet sur un prince qui est mollah lui-même, et assez versé dans la langue arabe. Il ordonna de me délivrer un costume et une somme de trente terghe.

Je me hâtai d'aller retrouver mes amis et de leur raconter comment j'avais échappé au danger. On me dit que Rahmet-Bi avait fait un rapport sur moi en termes ambigus, de sorte que l'émir avait conçu des soupçons. Certainement je n'avais dû mon salut qu'à ma facilité d'élocution, et à ma langue qui (je le reconnus alors) peut certes être impudente au besoin.

Après cette scène, mes amis me conseillèrent de quitter Samarkand au plus vite, de ne pas même m'arrêter à Karthi, mais de gagner aussi promptement que possible l'Oxus, sur les rives duquel je trouverais la tribu hospitalière des Turcomans Erfari, et pourrais attendre l'arrivée de la caravane pour Hérat. Une fois arrivé à Hérat, il ne me serait pas difficile de retourner à Téhéran.

Ainsi dit, ainsi fait.

L'heure du départ approchait. Je serais incapable de raconter notre scène d'adieux, nous étions tous aussi émus les uns que les autres. Pendant six longs mois nous avions partagé les mêmes dangers, bravé ensemble les déserts, les intempéries, les brigands. Rien d'étonnant si nous nous regardions maintenant comme frères. Nous séparer, c'était mourir les uns pour les autres; nous n'avions plus même l'espérance de nous revoir. Mon cœur était près de se briser, quand je songeais que je ne pouvais pas leur révéler le secret de mon déguisement, et que j'étais forcé de tromper jusqu'au bout mes meilleurs amis, ceux-là même à qui je devais la vie. Ma confession, qui à elle seule eût été un crime, le renégat devant de par la loi de Mahomet être lapidé, eût peut-être tranché d'un coup tous les liens de notre amitié, et avec quelle amertume Hadji-Salih, si sincère dans ses convictions religieuses, eût ressenti la déception! Non, je résolus de lui épargner ce chagrin et ce reproche d'ingratitude : je devais le laisser dans sa douce erreur.

Après m'avoir recommandé, comme si j'eusse été leur frère, à quelques pèlerins que je devais suivre jusqu'à la Mecque, ils m'accompagnèrent après le coucher du soleil jusqu'en dehors de la ville. Je pleurai comme un enfant, en m'arrachant à leurs embrassements et en prenant place dans ma charrette. Mes amis étaient aussi baignés de larmes, et longtemps je les vis immobiles, les mains levées vers le ciel, implorant la bénédiction d'Allah sur le voyageur qui les quittait. A la fin, ils disparurent dans l'obscurité, et je ne vis plus que les dômes de Samarkand, illuminés par les faibles lueurs de la lune naissante.

ÉLIE RECLUS.

VARIA

BETTINA D'ARNIM. — (*Notes et jugements de Varnhagen d'Ense.*) — Mme d'Arnim, la figure la plus singulière, la plus capricieuse, parfois la plus poétique de la littérature allemande de ce siècle, est morte le 20 janvier 1860 : elle était née à Francfort en 1785. Un seul de ses ouvrages, si je ne me trompe, a été traduit en français, c'est sa Correspondance avec Gœthe, c'est-à-dire le livre même qui lui donna en Allemagne une célébrité subite, et auquel elle devra, dans l'avenir, un renom durable. Ces lettres, singulièrement difficiles à transporter en français, ont été publiées à Paris, en 1843, sous le nom de Sébastien Albin, mais la traduction en est due, en réalité, à la plume d'une femme. Il faut lire sur cette publication, et pour se remettre en goût de la Correspondance de l'*Enfant* avec Gœthe, et sur l'étrange *Enfant* lui-même, un article de M. Sainte-Beuve, au tome IIe des *Causeries du Lundi*. — Rien, au premier abord, ne semble plus différent du jugement porté par M. Sainte-Beuve que celui de Varnhagen. Le premier l'a vue tout entière dans l'écrit où se retrouve, on peut bien le dire, toute la fleur de poésie, toute la jeunesse de Bettina ; Varnhagen juge moins ses écrits que sa personne, son imagination moins que son caractère, il la montre surtout dans la société et dans l'intimité, et ce qu'elle fut plus tard, lorsque la renommée vint, et avec elle un rôle. Ce contraste, à le bien prendre, n'est qu'à la surface, et c'est dans la personnalité même de Bettina qu'on le trouve résolu et ramené à l'unité, si l'on peut employer ce mot à propos d'un être aussi « ondoyant et divers » que la comtesse d'Arnim.

Le mot de Schleiermacher sur Bettina, « qu'elle était sensualité pure, mais n'arrivant jamais à la concentration, » ce mot est la véritable clef de sa nature. Toujours chez elle on est ramené à cette conclusion.

Elle aime à l'excès tout ce qui est sensuel en paroles et en symboles. Un jour elle entreprit, à ma grande terreur, de me raconter avec une hardiesse singulière sa nuit de noces. Une autre fois, causant avec Mme Schleiermacher, elle amena progressivement cette dernière à l'idée que le prince X. l'avait séduite; et, au moment d'arriver à la confession formelle, elle donna en riant un autre tour à la conversation. Ainsi fait-elle toujours.

Pour arriver au vrai avec Bettina, il ne faut souvent que prendre le contre-pied de ses affirmations. Vingt fois elle m'a répété, de la manière la plus précise, qu'elle n'avait jamais aimé Arnim, qu'elle ne l'avait épousé que par estime. La vérité est qu'elle a langui et soupiré pour Arnim, que, d'accord avec sa famille, elle l'a induit et poussé au mariage; tandis que, de son côté, il avait déclaré n'avoir pour elle que de l'estime et pas d'amour, ce qui la blessa profondément.

Lorsque Arnim mourut inopinément à Wiepersdorf, la nouvelle en étant arrivée de grand matin, je fus mandé sur-le-champ chez Bettina. Je me hâtai, et la trouvai encore au lit, et M. et Mme de Savigny[1] près d'elle qui m'attendaient. Bettina pleurait et criait, se tordant les mains, complétement abîmée dans la douleur. Je pris conseil de l'état où je la voyais, je ne mis point trop d'empressement à la consoler, et, causant avec les Savigny, je me laissai imposer la tâche d'un court article nécrologique, ce dont Bettina fut très-reconnaissante. Je la laissai dans une agitation violente, ne pouvant se contenir; et je pris la part la plus sincère à sa douleur qui me parut tout à fait naturelle.

La notice nécrologique satisfit singulièrement les Savigny et tous les amis; elle fut reproduite par la *Gazette d'État*.

Quelque temps après, je revis Bettina. Elle était vexée de me devoir quelque chose, et elle me dit d'un air railleur que ses enfants avaient ri de bon cœur en voyant que j'avais parlé d'eux, dans ma notice, comme donnant « de grandes espérances. » Je la laissai dire.

Plus tard encore, me trouvant avec elle en société, il fut question d'une femme que la mort de son mari mettait au désespoir. Bettina s'exprima là-dessus avec sévérité, disant qu'elle s'était conduite bien différemment; que Varnhagen, ici présent, avait été témoin de son calme, de sa force, de son égalité d'âme à la mort d'Arnim; qu'elle avait été ce jour-là comme tous les autres jours; que Varnhagen pouvait en rendre témoignage!.. Je me tus, et ne témoignai rien du tout.

La maréchale d'Albret fut si bouleversée par la mort de son mari, qu'elle ne voulait prendre aucune nourriture, refusant obstinément tout ce qu'on lui offrait.

[1] M. de Savigny, le jurisconsulte et ministre illustre, avait épousé la sœur de Bettina.

Alors Matha, qui joignait à beaucoup d'esprit un grand naturel, lui dit : « Avez-vous résolu, madame, de ne manger de votre vie ? S'il en est ainsi, vous avez raison; mais si vous avez à manger un jour, il vaut mieux manger tout à l'heure. »

Bettina me raconta qu'après la mort de la chanoinesse Gunderrode[1], elle était montée sur le sommet d'une haute montagne, et, parcourant des yeux l'horizon, s'était demandé si jamais, consolée une fois, elle pourrait encore contempler avec joie ce tableau; et, comme elle avait dû se répondre affirmativement, elle avait résolu d'être ainsi dès ce jour même.

Avait-elle lu jadis l'anecdote de la maréchale, ou l'avait-elle peut-être entendu raconter à sa grand'mère qui était grande liseuse, Sophie de la Roche[2]?

Gneisenau racontait qu'un jour de réception, Bettina, se trouvant chez lui, s'était assise à ses pieds, sa tête entre ses genoux, à demi endormie, sans prendre la moindre part à ce qui se passait, restant là pendant qu'on entrait et sortait, et qu'enfin, tout le monde ayant disparu, il avait fini par se trouver seul avec elle, et avait dû la secouer d'importance, pour mettre un terme à cette situation tout à fait pénible. (C'est donc ici une variation tardive du sommeil de l'*enfant* dans les bras de Gœthe).

M. de Wildermeth, bel officier d'état-major, mort jeune, avait de Bettina (1822-1824) nombre de lettres des plus passionnées, qui forment de même une variation nouvelle des lettres à Gœthe. J'ai vu l'une de ces lettres qui contenait une discussion très-libre. Je la trouvai chez Bettina, et je commençais à la lire, quand elle l'a déchira en deux, et m'en jeta les morceaux; il était facile de les rejoindre, je la lus, et la lui rendis.

Bettina n'a jamais aimé un cœur d'homme pour lui-même, elle a aimé des facultés brillantes, des célébrités, des influences, des positions. Il lui plaisait de se voir dans ce décor ; elle cherchait à s'approprier ceux à qui elle s'attachait. L'amour prend à son objet un plaisir désintéressé, ne veut ni posséder, ni briller. Quand elle ne parvenait pas à faire ainsi son butin et à en jouir à sa façon, ses inclinations tournaient en querelles et en rancunes. Son inimitié une fois éveillée allait jusqu'à la colère et à la méchanceté; à Gœthe lui-même, elle a fait de méchants tours, je le sais par ses propres récits. De même avec le prince royal de Bavière, avec Schinkel, Schleiermacher, Guill. de Humboldt, Ranke, Puckler.

[1] Tous ceux qui connaissent un peu l'histoire ou les écrits de Bettina, se souviendront de cet émouvant épisode de la jeune chanoinesse, fiancée à Creuzer, et qui mit fin volontairement à ses jours : ce fut la plus vive affection de jeunesse de Bettina.

[2] Sophie de La Roche ne lisait pas seulement, elle écrivit beaucoup. Ses voyages et ses romans sont bien oubliés aujourd'hui; mais il faut prendre note toutefois de cette filiation littéraire de Bettina.

« Tu as appris quelque chose depuis que je ne t'ai vue, » — dit Gœthe à Bettina, lorsqu'elle lui fit visite à Weimar, dans l'été de 1826, — « tu as appris à épargner les hommes, ce que tu n'as jamais pu faire autrefois. Maintenant, quand je te reverrai plus tard, tâche d'avoir encore fait un progrès, et, à la fin, il en pourra sortir quelque chose. »

Bettina est un oiseau, toujours blottie la tête sous son aile, ou bien perdue dans les airs.

Gœthe me dit à propos de Bettina : « C'est la plus étrange créature du monde, flottant malheureusement çà et là, sans pouvoir prendre terre entre l'Italie et l'Allemagne[1]; elle a une ténacité de fer dans ce qu'elle a une fois compris à sa façon, et puis, en même temps, des éclairs de caprice parfaitement indécis, et dont elle ne sait pas elle-même d'où ils viennent et où ils vont. »

Bettina faisait, dans l'été de 1840, de singulières promenades. Elle venait de publier son dernier livre, *la Gunderrode*, qu'elle avait dédié aux étudiants, et c'est avec ceux-ci qu'elle conversait le plus volontiers. Elle avait coutume de se promener le soir au Thiergarten, avec trois d'entre eux, parmi lesquels, comme elle disait elle-même, il y avait un prince et un juif, et prolongeait souvent, jusque tard dans la nuit, ses effusions enthousiastes. Une fois, après minuit, ces entretiens furent troublés par une troupe de jeunes gens qui, cela était visible, sortaient de boire, et trouvant la dame assise, au milieu de la nuit, sur un banc avec trois jeunes gens, se mirent à plaisanter grossièrement. Le jeune prince de*** se leva pour les tirer de leur erreur, mais on répondit à ses explications plus grossièrement encore. Alors Bettina voulut venir en aide à son petit prince, et dit aux jeunes gens qu'ils ne savaient guère à qui ils avaient affaire, que ce Monsieur était un prince! Cette maladresse eut le plus fâcheux résultat. « Un prince, » s'écrièrent-ils avec un rire brutal, « alors celle-ci est une princesse! » et, au milieu de leurs saillies populacières, ils en vinrent presqu'aux voies de fait. Les pauvres injuriés échappèrent à grand'peine au danger, en atteignant la porte de Brandebourg. Le prince était hors de lui de s'être vu ainsi follement compromis; les promenades cessèrent, et Bettina qui raconta elle-même l'histoire, toute surprise de ne recueillir que le blâme, avança son départ pour la campagne.

---

[1] La famille Brentano, établie à Francfort, était d'origine italienne. M. Sainte-Beuve a exprimé d'une manière heureuse et où l'on retrouve le poëte ce mélange des deux origines chez Bettina, quand il a dit : « Il semblait que sa famille, en venant d'Italie en Allemagne, fût passée, non par la France mais par le Tyrol, en compagnie de quelque troupe de gais Bohêmes. »



Son livre « au Roi[1], » déplut fort dans certains cercles, et le beau-frère de Bettina, Savigny, alors ministre de la justice, en fut très-particulièrement mécontent. Un soir qu'il y avait chez lui société nombreuse, Bettina fut vivement prise à partie et houspillée pour ce livre, et répondit par bravade que d'autres volumes suivraient, et qu'on ferait bien de réserver pour ceux-ci un peu de courroux, car ils irriteraient davantage encore. « D'autres volumes ! » dit Savigny en secouant la tête, « c'est déjà beaucoup trop d'un ! » Alors Bettina se fâcha tout de bon, et dit devant tout le monde : « Il faut pourtant bien que je fasse comprendre au roi qu'il n'a pour ministres que des ânes, et je ne puis pas le faire si brièvement. » On se tut effrayé, Savigny lui-même, qui essaya vainement de sourire et n'aboutit qu'à une grimace. Madame d'Altenstein était présente et m'a raconté la scène.

Bettina m'a lu sa lettre au magistrat de Berlin. « C'est dommage, lui dis-je, que vous l'ayez déjà envoyée; vous en aurez des ennuis. » Elle me répondit avec un rire de bravade : « Allez! vous ne savez rien! » et elle me bouda visiblement.

Plus tard, Maxe d'Arnim[2] me demanda : « Pensez-vous que ma mère doive aller en prison? » — « Peut-être, » répondis-je. — « Oh! s'écria-t-elle, ce serait excellent! Ma mère ne pourrait avoir de plus grand plaisir! »

Bettina me dit, il est vrai, que c'était elle qui avait suggéré ce langage à ses enfants, car l'accusation les avait fort surpris et effrayés; mais ils jouèrent au moins bien leur rôle, et Bettina continua à prendre la chose en gaieté.

Quand on en vint au procès, Bettina fut déjà plus soucieuse, fit venir un avocat, et parla avec emportement de la conduite du magistrat.

Après la condamnation, elle quitta sur-le-champ Berlin, et en appela. Elle ne se montra plus chez moi, et m'en voulait d'avoir prévu le mal. Toutefois, elle continuait ses discours intrépides, disant qu'elle voulait aller en prison, mais qu'il lui fallait un mois de captivité de plus, parce que cet intervalle de solitude paisible lui était nécessaire pour écrire un nouveau livre, etc.

J'apprends maintenant (25 octobre 1847) qu'elle est tout à fait abattue et attristée, et se répand en plaintes des plus douloureuses sur le magistrat, sur Berlin, sur le roi. Ses enfants, surtout Siegmund[3], semblent la cause de ce changement. Est-ce là, demande-t-il, ce qu'a mérité de Berlin sa mère, la providence et

[1] « *Ce livre appartient au roi,* » — tel était le titre du volume qui parut quelques années avant 1848, et avait pour objet de faire de Frédéric-Guillaume IV le fauteur des projets réformistes et des velléités démocratiques de Bettina.

[2] Maximilienne d'Arnim, l'une des trois filles de Bettina. Le neveu des deux frères Grimm, écrivain lui-même, et auteur d'une monographie savante de Michel-Ange, a épousé l'une d'elles.

[3] Bettina avait quatre fils. Personne ne s'étonnera d'apprendre qu'elle leur avait donné des noms significatifs, empruntés à l'histoire et à la poésie allemande, — Siegmund, — Freimund, — Friedmund, — Kuhlmund. — Ce dernier périt en se baignant dans la Sprée.

l'avocate des pauvres, qui a tant fait pour le bien public pendant le choléra; une femme de son nom, de sa position, la veuve d'Achim d'Arnim, la belle-sœur de Savigny, la mère de telles filles, l'écrivain universel, la femme de soixante-deux ans, qu'on veut jeter en prison? — Il augmente ainsi le scandale au lieu de l'ignorer! et ce qui accable Bettina, c'est que le public se préoccupe médiocrement de son sort [1].

Aujourd'hui (1er juillet 1849), je lui ai fait visite; elle m'a confié toutes ses tristesses, et, comme au départ elle m'accompagnait quelques pas sous les arbres, elle me dit que j'étais son unique ami, sa seule consolation, le seul homme en qui elle eût confiance, près duquel elle trouvât un refuge. Elle me prit la main, et marcha ainsi un instant. Puis tout à coup elle la retira, disant : « Il faut que je reprenne ma main; un autre amant pourrait venir et nous voir! » Il lui fallait ainsi bannir l'attendrissement comme une faiblesse, par quelque robuste plaisanterie. Du Brentano tout pur! Et de rire!

Elle avait engagé le sculpteur Steinhäuser, à Rome, à mettre immédiatement la main à la statue de Gœthe pour son monument projeté [2], et lui avait fait espérer que le roi approuvait tout, et se chargeait de tout. Quand la statue de marbre fut achevée, il se trouva que le roi ne savait rien et ne voulait rien savoir. Steinhäuser revint donc à Bettina, comme à celle qui avait fait la commande. Extrême embarras de celle-ci, la famille dans la plus pénible inquiétude, Mme de Savigny gémissante, levant les mains au ciel et disant que sa sœur, par ses étourderies et ses inexactitudes, faisait son propre malheur et celui des siens, et les réduirait à la mendicité : comment songer seulement à satisfaire le sculpteur qui ne réclamait pas moins de vingt mille thalers! — Heureusement tout fut sauvé quand tout semblait perdu : le grand-duc de Weimar (ou plutôt la grande-

[1] Les attaques violentes de Bettina contre le magistrat de Berlin amenèrent ce procès, dont on dit que le roi se divertit beaucoup, laissant voir que lorsqu'on en viendrait à l'emprisonnement, il interviendrait. Mme d'Arnim fut condamnée, ce qui étonna beaucoup, à deux mois de prison et aux frais. Elle partit immédiatement pour ses terres, et le roi ordonna qu'on mît fin au procès.

[2] Bettina avait envoyé en 1824, à Weimar, son esquisse du monument de Gœthe. Celui-ci écrivit alors au conseiller Schultz ce qui suit : « L'esquisse de Mme d'Arnim est la plus étrange chose du monde: on ne peut lui refuser une sorte d'approbation, ni se défendre d'un certain rire, et si l'on faisait l'aumône décente de quelques lambeaux de draperie à la gentille petite figure qui s'appuie dans l'état de nature à la vieille idole impassible (Gœthe), tout en donnant peut-être à la roide et sèche image de celle-ci quelque chose de la grâce de cette mignonne créature, l'idée folâtre pourrait donner lieu à un très-joli modèle. Mais qu'elle reste telle quelle : même ainsi elle donne à penser. »

Cette lettre n'a été publiée qu'en 1853, elle est peu connue. — La Psyché nue, critiquée par Gœthe, et qui, à tous les points de vue, rencontra beaucoup de blâme, devait, par-dessus le marché, représenter Bettina elle-même, ce que Gœthe semble avoir ignoré.

duchesse, qui se trouvait précisément à Rome) acheta la statue, grâce à l'intervention du jeune Wolf Gœthe.

Bettina lisant la lettre de la comtesse Hahn, à propos de la fondation de son cloître, à ces phrases ambitieuses, à ce creux pathos plein d'onction, s'écria : « Quel dommage que mon frère Clément [1] ne soit plus en vie! Il l'épouserait sur l'heure! »

2 mai 1852.

Helmine de Chezy écrivait de Vevey, le 7 décembre 1851 : « J'admire que le silence se fasse depuis si longtemps autour de Bettina; elle a pourtant bien du beau en elle, elle a fait beaucoup de bien, et elle ne ment pas toujours. »

L'apparente sévérité de quelques-unes des notes qui précèdent est tempérée par un dernier jugement de Varnhagen que nous nous reprocherions de passer sous silence. Il écrivait le 12 mars 1837 : « Il y a entre Mme d'Arnim et moi une parenté d'esprit comme il y a une parenté de sang. En effet, avec tous ses défauts, ses caprices, ses écarts, que je reconnais, et dont je souffre, je ne saurais pourtant, en fin de compte, l'abandonner jamais, comme on n'abandonne point une parente, quand même on aurait à s'en plaindre. Du moment qu'elle le veut, aussitôt qu'elle revient à moi, je suis là, et elle me retrouve tel qu'elle m'a quitté..... Bettina est une créature humaine si originale, si *genuine*, si noble d'esprit et richement douée, qu'il suffit d'abstraire un instant ce qui se mêle fatalement à sa nature de confus et d'insensé, pour retrouver pleinement en elle un ange de lumière! Et n'en est-il pas plus ou moins ainsi pour tous les hommes? Tenons-nous-en, autant que possible, à la meilleure portion de nous-même et des autres. »

CH. B.

LA JUSTICE D'UN CALIFE. — « Avant que notre maître actuel, le sage et juste calife Abdallah, montât sur le trône de ses pères, son oncle Moustapha régnait au Caire. Je me rappelle encore parfaitement l'avénement de Moustapha. Il faisait une chaleur étouffante, et beaucoup de sang coula ce jour-là. Le nouveau calife avait cinq frères, et comme il prenait très à cœur cet article du Coran : « Les troubles publics sont plus à craindre que la mort,... » les têtes de quatre de ses frères tombèrent; le plus jeune, nommé Almanzor, — qu'il aimait beaucoup, — n'eût pas eu un meilleur sort, s'il n'eût été dans ce moment engagé dans une expédition contre les Arabes. Lorsqu'il apprit le massacre ordonné par

[1] Clément Brentano était mort en 1842, voué de plus en plus à un catholicisme où se mêlaient la poésie et le mysticisme, et persuadé que la religieuse de Dulmen, la bienheureuse Catherine Emmerich, avait porté les stigmates du Christ.

Moustapha, il fit la paix avec les Arabes, et après avoir vainement tenté plusieurs fois de cerner et surprendre notre vieille ville du Caire, il se retira dans le désert, renonçant à la vengeance.

» Tous les vrais croyants, tous les musulmans bien pensants regrettèrent qu'Almanzor n'eût point renouvelé plus tard sa tentative de venger ses frères et de renverser Moustapha du trône; car autant celui-ci était cruel, farouche, autant l'autre s'était toujours montré sage, juste, débonnaire. Ah! oui, j'ose le dire, tous les vrais croyants l'auraient reçu à bras ouverts.

» Mais il resta dans le désert; et bien que le bruit se répandît — sans fondement — qu'il était devenu scheik d'une importante tribu d'Arabes, on n'apprit plus rien de positif sur lui, et son entière disparition peut bien être cause qu'il fut à l'avenir et est encore maintenant vénéré comme un saint dans le cœur des musulmans.

» Il en fut du nouveau calife Moustapha absolument comme du lion quand il a une fois commencé de goûter le sang. Ce fut un triste temps. La meilleure tête attachée au cou le plus robuste n'était pas plus solide que celle d'un pavot, et tous ceux qui avaient quelque chose à perdre portaient leur testament dans leur ceinture.

» Cette manière de régner du maître des croyants eût peut-être pris plus tôt une triste fin, si, à côté de cette humeur sanguinaire, il n'eût montré au moins l'apparence d'une grande impartialité. S'il procédait rudement, il paraissait le faire avec équité, ainsi qu'on le voit dans l'histoire du scheik du village de Kismeraia.

» En ce pays demeurait un paysan nommé Musar; il possédait un champ au bord du Nil. Soit que le prophète ne lui fût pas favorable, soit qu'il eût péché contre la sainte eau du Nil, le fleuve, dont chaque année les débordements sont la prospérité des croyants, avait causé son malheur; car il avait entraîné la moitié du champ et tellement couvert de pierres l'autre moitié, que ni le riz ni les cotonniers ne voulurent y prendre racine.

» Musar ne put pas semer, donc, suivant le cours naturel des choses, pas récolter, et la conclusion de l'affaire fut l'impossibilité de payer l'impôt.

» Or, vous le savez, l'impôt est un point très-chatouilleux aussi bien pour le maître des croyants que pour ses visirs, et il en est de même pour les receveurs généraux des impôts, les percepteurs des impôts, enfin les scheiks des villages qui doivent recueillir les petites parcelles et les porter aux seigneurs ci-dessus nommés, par les mains desquels elles coulent en sommes immenses dans le trésor impérial.

» Le scheik de Kismeraia, étendu sur son divan dans une douce paresse, mais irrité contre un esclave, n'était pas de la meilleure humeur quand Musar entra et lui déclara, après les salutations d'usage, qu'il lui serait impossible cette année de payer l'impôt, le Nil ayant entièrement dévasté son champ.

» Le scheik réfléchit un instant, puis demanda avec un sourire :

» — Tu n'as donc plus rien avec quoi tu puisses payer ta dette à notre empereur, que Dieu garde! Rien? rien?

» Le pauvre paysan ne répondit point à cette question; car, à la vérité, il possédait encore quelque chose : une vache qu'il avait nourrie pendant l'été de l'herbe que ses voisins lui avaient donnée à la condition de cultiver leurs champs. Il avait travaillé pour eux et vécu péniblement du produit de la vache.

» Après s'être repu de l'embarras du paysan, le scheik reprit :

» — Cher Musar, je sais que tu as une très-bonne vache, nous la tuerons, et nous en vendrons la viande pour que tu puisses payer l'impôt.

» En vain le paysan essaya-t-il quelques objections, en vain il supplia, rien ne servit. Le scheik fixa le délai d'un jour à la fin duquel il devrait apporter l'argent ou livrer la vache.

» Le paysan erra plein de désespoir jusqu'à ce qu'il eût conçu un projet d'une exécution difficile, mais auquel néanmoins il s'arrêta.

» Il revint en hâte vers le scheik, et le pria instamment de lui accorder deux jours pour se rendre au Caire et y emprunter d'un de ses parents la somme nécessaire.

» Le scheik fit par prudence amener la vache dans son écurie, afin qu'en l'absence de son maître elle ne s'égarât point, et celui-ci se mit en route pour la capitale.

» Il n'y avait pas plus de parent auquel il pût soutirer de l'argent que je n'ai de frère dans le grand conseil du calife; mais, dans son désespoir, il avait pris la résolution périlleuse de se jeter aux pieds de Moustapha pour lui demander la remise de l'impôt de cette année.

» Arrivé à la porte du palais impérial, le courage lui faillit un instant à l'aspect des esclaves, des pages, des gardes, des mamelouks... Mais il pensa à sa pauvre vache, il entendit en imagination ses meuglements plaintifs, comme si déjà on voulait lui couper la gorge... et il attendit bravement.

» Lorsque le calife sortit de son palais pour se rendre à la mosquée, il se précipita à genoux, la face contre terre. Heureusement pour lui, le maître des croyants était passablement bien disposé. Il envoya vers le paysan un de ses pages à qui celui-ci communiqua sa requête.

» Bien que les grands de l'empire, le visir, le colonel des mamelouks, groupés autour du calife, eussent fait d'abord une mine peu favorable à l'humble supplique, ils ne virent pas plus tôt leur maître sourire qu'eux aussi regardèrent le paysan d'un air plus amical, et trouvèrent sa demande tout à fait régulière.

» Moustapha fit délivrer, séance tenante, au paysan un écrit qui le déclarait déchargé d'impôt pour cette année, traça au bas quelques pattes de mouche représentant sa signature, et congédia Musar en toute gracieuseté.

» Là-dessus le paysan prit ses jambes à son cou, et courut si vaillamment qu'il arriva le soir même à son village.

» Il se rendit immédiatement chez le scheik, où sa première visite fut pour sa vache qui l'accueillit avec de joyeux meuglements. Puis il se dirigea vers l'appartement du maître du lieu, précisément occupé alors à se rafraîchir d'une bouteille d'arak avec le nazir ou percepteur des impôts. Ils avaient déjà sans doute passa-

blement caressé la bouteille; car les yeux de ces deux messieurs pétillaient d'un feu singulier, et le nazir accueillit le paysan par ces gracieuses paroles :

» — *Bessewengt!* qu'est-ce que tu veux?

» Musar se baissa jusqu'à terre, et éleva — comme il convient — le firman du calife au-dessus de sa tête.

» Le paysan parut-il au scheik et au nazir manquer par cette attitude au respect dû à leur présence, ou crurent-ils que le paysan voulait leur procurer une récréation particulière en leur présentant cette feuille blanche comme une cible? N'importe : le nazir tira de sa ceinture un de ses pistolets, et visa si adroitement le parchemin que sa balle passa justement au milieu de la signature de Moustapha. Le scheik, qui était sans armes, jeta dans son hilarité ses deux pantoufles au nez du paysan et le reste de la bouteille sur l'écrit qui devint ainsi tout à fait illisible, et fit mettre le pauvre Musar à la porte par ses esclaves.

» Le lendemain, quand les fumées de l'eau-de-vie de dattes se furent un peu dissipées dans la tête des deux puissants personnages, ils se rappelèrent confusément la scène de la veille. Le scheik fit venir le paysan, et lui demanda la véritable signification du papier qu'il lui avait présenté.

» Musar raconta de quelle manière il avait été au Caire, comment il s'était adressé au calife lui-même, et en avait obtenu la remise par écrit de ses impôts de cette année. Cette histoire parut si incroyable à ces deux messieurs, que le scheik traita le paysan d'imposteur, lui ordonnant d'amener à l'instant sa vache pour la faire tuer et la vendre.

» En vain Musar montra-t-il le firman, en jurant avec larmes que là-dessus était écrit qu'on ne ferait aucun mal à sa vache. En vain! car le parchemin était si bien arrangé qu'on n'en pouvait plus lire un seul mot. Le nazir avait examiné attentivement la feuille, et peut-être reconnu dans la forme et la matière du parchemin le format habituel des lettres du calife; il fit un faible essai pour changer la décision du scheik, mais n'y réussit pas. Bref, le boucher du village parut bientôt, et, après lui, vingt des habitants les plus aisés. La vache fut tuée, découpée en vingt portions, et les vingt habitants désignés furent obligés d'en prendre chacun une au prix fixé par le scheik, ce qui fit justement la somme due par Musar.

» Celui-ci réfléchit un instant à l'injustice dont il était victime, et pensa qu'il n'avait rien de mieux à faire que de retourner au Caire pour rapporter au calife de quelle manière on avait reçu ses ordres.

» Comme il était déjà tard, Musar courut toute la nuit, arriva le lendemain de bonne heure à la capitale, où, s'adressant aussitôt à un des gardes magnifiquement vêtu, il demanda à être introduit devant le calife.

» Le garde, après l'avoir examiné des pieds à la tête, lui demanda de quelle maison de fous il sortait; sur quoi Musar lui raconta son histoire.

« — Mon ami, répliqua le garde de la porte, si tu tiens à ta tête, ne pense plus à voir le calife aujourd'hui. Il doit être de la plus effroyable humeur du monde. Le grand-visir lui-même — que bénisse le prophète! — n'a échappé ce matin

qu'à grand'peine à un coup de son cimeterre. Le voilà qui vient précisément; mets-toi un peu de côté.

» Effectivement ce seigneur allait sortir du palais, et son visage était si bouleversé qu'on pouvait aisément ajouter foi aux paroles du garde. Quoi qu'il en soit, à peine le visir eut-il aperçu le paysan, qu'il sembla se le rappeler, et s'informa de sa demande.

» Le portier ayant courbé la tête jusqu'à terre, en rendit compte au visir.

» Celui-ci considérant à part lui l'affaire, se dit : — Après tout, ce n'est qu'un paysan, ce n'est rien; je ne vois pas d'inconvénient à le conduire au calife... Certainement il lui tranchera la tête dans sa mauvaise humeur, mais du moins il sera peut-être ensuite apaisé pour le reste de la journée.

» Ayant fait ces réflexions, le grand-visir monta à cheval et dit en s'éloignant à toute bride :

» — Introduisez-le sous ma responsabilité.

» Le portier, muet d'étonnement, conduisit le paysan dans l'intérieur du palais, et le remit à un mamelouk avec le sentiment qu'on peut avoir en chassant une brebis vers la boucherie.

» Le mamelouk, habitué à de semblables scènes, passa amicalement le bras autour du paysan, en l'assurant que le calife avait un excellent damas qui ne lui ferait pas le moindre mal.

» Ainsi alla Musar, de main en main, par différents escaliers et corridors jusqu'à un magnifique appartement où on le fit attendre.

» Peu d'instants après, on l'introduisit dans une autre pièce dont le luxe inouï força le pauvre paysan à fermer les yeux pendant quelques secondes.

» Qui pourrait peindre son étonnement lorsqu'il les rouvrit? Le calife était devant lui, couché dans un coin de son divan ; il fixait sur lui un étrange regard qui n'était rien moins qu'amical.

» Le maître des croyants était pâle; sa main droite s'enroulait dans sa longue barbe noire; l'autre jouait avec la poignée d'un sabre posé à côté de lui.

» Musar se précipita aussitôt sur ses genoux, et de respect ou de crainte, pressa si fortement sa face sur le tapis de Perse, qu'il ne vit plus rien.

» Le calife demanda :

» — Que veux-tu?

» Mais il lui fallut apparemment attendre la réponse plus longtemps qu'il n'y était accoutumé, car il se passa un certain temps avant que le paysan se remît assez pour lui raconter comment le nazir et le scheik en avaient agi avec son firman.

» Nous ne tenterons pas de dépeindre la fureur du calife lorsqu'il l'eut compris : il bondit sur ses pieds, appela à la fois cent esclaves.

» Le palais tout entier se mit en mouvement : les eunuques, les mamelouks affluèrent de toutes parts, et furent aussi pétrifiés d'effroi à l'aspect de leur maître que stupéfaits de voir la tête du paysan encore sur ses épaules.

» Moustapha appela son grand-visir, son lieutenant de police, demanda des chevaux et des armes.

» En peu d'instants furent prêts une multitude de chevaux magnifiquement harnachés. Le grand-visir accourut précipitamment, et à ses questions sur ce qui était arrivé, on répondit que le maître des croyants voulait faire une promenade.

» Pendant que ceci se passait au Caire dans le palais impérial, à Kismeraia le nazir et le scheik, réunis dans l'habitation de ce dernier, attaquaient vigoureusement une écuelle de riz assaisonné d'oignons, de graisse de mouton et couronné de quelques têtes de poules qui s'en élevaient timidement. Le repas était à moitié terminé, quand un esclave se précipita, hors d'haleine, dans l'appartement, et annonça qu'il y avait à une certaine distance du village, sur la route du Caire, une grande troupe de cavaliers.

» Les deux amis se levèrent surpris, mais sans penser à mal, et mirent leurs pantoufles pour aller voir la troupe de plus près. Quels furent leur étonnement et leur effroi ! A la porte de la maison étaient postés deux mameloukss qui, d'un mouvement de leur sabre, les forcèrent à rentrer. Le nazir, plus expérimenté que son compagnon, tomba pâle comme un mort sur le divan : il ne présageait rien de bon, et ses pressentiments ne furent que trop bien justifiés. Plusieurs mamelouks entrèrent dans la chambre, se saisirent des deux hommes qui s'y trouvaient, et les conduisirent hors du village sur une large place. Là, sous un grand sycomore, le calife Moustapha était à demi couché sur des coussins de velours rouge ; à ses côtés se trouvaient debout son grand-visir et son lieutenant de police. Derrière lui, groupés en demi-cercle, était un grand nombre de mamelouks et d'esclaves.

» Dès que les deux coupables avaient aperçu la face irritée de leur maître, ils s'étaient prosternés dans la poussière. Ils attendaient dans une muette angoisse ce qui allait être ordonné d'eux.

» Le grand-visir s'étant avancé, leur commanda de se lever, ce qu'ils firent aussitôt.

» Bien que le scheik et le nazir n'eussent ni l'un ni l'autre la conscience très-nette à l'endroit de leurs fonctions, l'espérance, inhérente à tout cœur humain, leur dit qu'il pouvait se faire aussi que le calife, passant par hasard dans ce village, voulût leur accorder une grâce ; et de cette supposition par trop flatteuse ils en vinrent à se rappeler Musar et sa vache tuée. Ils pensèrent qu'il avait pu se plaindre d'eux au calife, et que peut-être le calife allait leur faire compter cent coups de bâton sur la plante des pieds. Les malheureux ! ils ne se doutaient pas de la vérité, c'est-à-dire que le parchemin présenté par le paysan était réellement un firman de Moustapha.

» Le calife passa la main sur sa barbe noire, et dit avec une indifférence apparente :

» — Tu es donc le nazir, et toi le scheik de ce village ? Par le prophète ! vous me plaisez tous les deux !

» Le calife prononçait bien ces paroles d'une bouche souriante, mais le sinistre éclat de ses yeux en démentait le ton amical.

» — Connais-tu cet homme ? poursuivit-il en montrant Musar debout derrière

le grand-visir. Est-ce bien le même qui t'a dit, il y a quelques jours, vouloir aller au Caire emprunter l'argent nécessaire pour payer l'impôt, et t'a supplié de ne pas tuer son unique vache?

» Le scheik, s'inclinant jusqu'à terre, répondit affirmativement à ces questions du maître.

» Le calife reprit tranquillement :

» — Le paysan ne revint-il pas vers toi, rendant grâce à Dieu et au prophète d'avoir trouvé dans la capitale un ami puissant qui l'avait secouru dans son affliction? Je dis qu'il revint vers toi plein de joie, élevant au-dessus de sa tête un firman... un firman signé par moi, le calife, et que tu reçus naturellement avec tout le respect que tu lui devais, dont tu exécutas fidèlement le contenu, comme c'était ton devoir?

» A ces mots, qui sonnèrent à ses oreilles comme l'ordre de le pendre à l'arbre le plus proche, — car il comprenait maintenant ce qu'il avait fait, — le malheureux tomba la face contre terre en criant grâce, et demeura prosterné.

» Se tournant alors vers le nazir, le calife lui ordonna de raconter exactement de quelle manière s'étaient passées les choses depuis l'instant où le paysan était revenu du Caire avec son firman.

» Mais le percepteur n'était pas moins épouvanté que le scheik; seulement la frayeur agissait sur lui différemment. Il resta sans mouvement, pareil à une statue, les yeux fixes et ternes, le teint livide, plus semblable à un mort qu'à un vivant.

» Après en avoir vainement attendu une réponse, le calife appela avec un calme apparent le paysan, et lui commanda de prendre la parole à sa place. Ce que fit Musar sans épargner aucun détail.

» — C'est ainsi, s'écria Moustapha, dont les yeux lançaient des éclairs, c'est ainsi que vous suivez mes ordres! J'admire votre obéissance! — Musar, viens ici à côté de moi; je n'ai pas bien suivi le fil de ta narration. — Ici! — Suppose que je sois ce respectable nazir : il était donc ainsi couché sur son divan lorsque tu t'es présenté devant lui? Et là-bas, où il est maintenant lui-même à supplier, tu étais alors prosterné en tenant mon firman au-dessus de ta tête? »

» — Oui, seigneur, » dit le paysan.

» Moustapha porta la main à sa ceinture, en tira avec lenteur et réflexion un pistolet incrusté de pierres précieuses, et continua d'un sang-froid effrayant :

» — Et alors le nazir prit son pistolet, et le dirigea contre mon firman, n'est-ce pas? »

» — Oui, seigneur, » répondit le paysan tout tremblant.

» Il se sentait mal à l'aise, car il avait remarqué que le calife visait juste au cœur du nazir.

» — Et il tira sur mon firman? dit le calife en riant d'un air moqueur, n'est-ce pas? »

» — Oui, seigneur, » répondit Musar d'une voix à peine intelligible : à la place de la tranquillité feinte du calife, il voyait une implacable férocité bouleverser les traits de son visage.

» — Et il l'atteignit? » s'écria Moustapha.

» Au même instant, le pistolet fit feu, et le nazir, frappé au cœur, tomba sans vie.

» La fureur du calife semblait s'être apaisée, car il remit tranquillement son pistolet dans sa ceinture, et commanda au scheik de se traîner plus près de lui. Ce qu'il fit aussitôt. Alors, s'adressant à Musar, il continua son interrogatoire.

» — Et, là-dessus, le scheik fit venir le boucher pour tuer ta vache? — Qu'on aille chercher le boucher!... »

» A l'instant on amena celui-ci. Il commença par demander grâce de la vie, affirmant avoir été obligé d'exécuter l'ordre du scheik; sinon, il eût sans doute été fouetté à mort.

» Le calife trouva cette raison plausible; et il assura au boucher qu'il ne lui serait fait aucun mal.

» — Seulement j'espère que tu ne feras pas plus de difficultés pour exécuter mes ordres? — Alors tue le scheik!

» Le boucher fit d'abord une singulière mine. Il se jeta à genoux; mais Moustapha fut inébranlable; et, sous peine de se voir cloué par les deux oreilles à un arbre à trois pieds du sol, il lui fallut obéir ponctuellement au calife.

» Il commença donc sa besogne avec les prières d'usage; dit : *Bism' Allah!* et sépara du tronc la tête du scheik. Ensuite il partagea le corps en vingt portions; et chacun des vingt habitants qui avaient acheté la viande de la vache dut acheter un morceau du scheik et le payer le triple; somme qui fut donnée au paysan en dédommagement de la perte de sa vache.

» Après cet acte de justice, le calife s'en retourna apaisé au Caire. »

(*Traduit de l'allemand de* F. HACKLŒNDER
par H. DE CLAIRET).

UNE SCÈNE

DU

SECOND FAUST DE GOETHE[1]

UN LABORATOIRE

Ameublement dans le goût du moyen âge; appareils compliqués et bizarres, pour des expériences fantastiques.

WAGNER, auprès du foyer.

La cloche retentit, la formidable voix
De ma chambre enfumée ébranle les parois.
Je touche au terme heureux de mon incertitude,
Et je vais voir cesser ma longue inquiétude.
Les ténèbres déjà se dissipent; au fond
De la fiole reluit comme un vivant charbon,
Que dis-je? une escarboucle aux vifs reflets, qui lance
De flamboyants éclairs dans l'obscurité dense.
Une lumière blanche apparaît. Ah! du moins,
Que je ne perde pas le fruit de tant de soins!
— Mais qu'entends-je, bon Dieu? Quel vacarme à la porte!

[1] M. A. Poupart de Wilde, qui s'est fait connaître il y a quelques années par une traduction en vers de la première partie du Faust de Gœthe, justement appréciée des connaisseurs, vient d'achever celle de la seconde partie. Nous détachons de ce travail encore inédit et que nul traducteur n'avait osé tenter jusqu'à présent, une scène du second acte qui réunit au mérite difficile d'une exactitude littérale quelque chose de la fraîcheur et de l'élégance du poëte allemand.

Peut-être est-il bon de rappeler au lecteur, pour lui faciliter l'intelligence du commencement de cette scène, qu'au temps où Gœthe l'écrivait, un disciple de Schelling, Jean-Jacob Wagner, de Wurzbourg (1775-1841) remplissait l'Allemagne du bruit de ses théories étranges et soutenait dans des leçons publiques que la chimie parviendrait un jour à reproduire de toutes pièces les corps organisés, et en particulier l'homme, par voie de cristallisation. — Quant au rôle d'Homunculus, celui-ci est évidemment ici la personnification des rêves secrets de Faust, le symbole de la passion qui le pousse à chercher la paix et la vérité, loin des sombres conceptions du moyen âge, dans les régions lumineuses de la beauté hellénique.

(Note de la Rédaction.)

MÉPHISTOPHÉLÈS, entrant.

Salut! c'est un ami.

WAGNER, avec anxiété.

Salut! Mais il importe,
Que vous puissiez vous taire, et même retenir
Votre souffle : un grand œuvre est prêt de s'accomplir.

MÉPHISTOPHÉLÈS, plus bas.

Quel est-il ce grand œuvre?

WAGNER, bas.

Un homme va se faire.

MÉPHISTOPHÉLÈS.

Un homme, dites-vous! Quelle amoureuse paire
Dans cette cheminée avez-vous fait entrer?

WAGNER.

Moi! rien. Nous dédaignons la façon d'engendrer
Ordinaire : c'était une plaisanterie;
Fi donc! — Le tendre point d'où jaillissait la vie,
La douce force qui, rapide, s'élançait
Du réservoir interne, et prenait et donnait,
Pour revêtir la forme au moyen des substances
Dont le suc nourrissant maintient les existences,
A perdu désormais sa haute dignité.
Si l'animal y trouve encore sa volupté,
Il appartient à l'homme, au roi de la nature,
D'avoir une origine et plus noble et plus pure.
(Il se tourne vers le foyer.)
Cela brille : voyez! on peut donc aujourd'hui
Espérer, — en mêlant de cent et cent manières
(Car le mélange est tout) les diverses matières, —
Que si la pâte humaine en sort comme produit,
Que si dans l'alambic elle est emprisonnée,
Distillée avec soin, notre œuvre est terminée,
(Il se tourne encore vers le foyer.)
La masse luit de plus en plus en s'agitant,

Et ma conviction augmente à chaque instant.
Ce que de la nature on appelait mystère,
Rationnellement nous prétendons l'extraire,
Et ce qu'elle faisait jadis organiser,
Notre science, à nous, le fait cristalliser.

MÉPHISTOPHÉLÈS.

Pour apprendre, il suffit qu'un homme longtemps vive;
Pour lui rien de nouveau dans le monde n'arrive.
Même dans les pays les plus civilisés,
J'ai rencontré beaucoup d'hommes cristallisés.

WAGNER, qui n'a cessé d'observer la fiole.

Cela monte, cela bouillonne et s'agglomère;
Enfin nous allons voir s'achever l'œuvre entière.
Un grand dessein toujours choque au premier moment;
Mais le hasard bientôt va nous prêter à rire :
Désormais un penseur aussi pourra produire
Un cerveau qui devra penser parfaitement.

(Contemplant la fiole avec ravissement.)

Le verre tinte et vibre; une force charmante
L'émeut; cela se trouble et cela s'éclaircit :
La vie en sortira! — Dans sa forme élégante
Je vois gesticuler un homme en raccourci,
Un joli petit homme... O science profonde!
Que voulons-nous de plus? Que peut vouloir le monde?
Le mystère est à nu. Ce bruit, c'est une voix,
Un langage! — En lui tout se révèle à la fois.

HOMUNCULUS, dans la fiole, à Wagner.

C'était donc vrai? Bonjour, cher papa, viens et presse
Sur ton sein paternel ton fils avec tendresse,
Pas trop fort toutefois, car ce faible cristal
Pourrait bien éclater, et ce serait un mal.
Des choses proprement tel est le caractère
Que l'univers suffit à peine au naturel,
Mais qu'au contraire il faut à l'artificiel
Un espace borné dont le cercle l'enserre.

(A Méphistophélès.)

Ah! monsieur mon cousin, te voilà donc ici!

Maître fripon, tu viens fort à propos : merci.
Puisque je suis au monde, il faut m'y rendre utile ;
Je veux agir sur l'heure ; en conducteur habile
Abrège-moi la route.

WAGNER.

Un mot! — Jusqu'à présent
Je suis resté confus et honteux bien souvent,
Lorsque jeunes et vieux m'assaillaient de problèmes.
Par exemple, personne, et les plus doctes mêmes
N'ont, malgré leurs efforts, pu comprendre comment
L'âme et le corps, liés étroitement ensemble,
Et si bien assortis que l'union nous semble
Devoir durer toujours, se rendent toutefois
La vie insupportable, odieuse. Je vois
De plus...

MÉPHISTOPHÉLÈS.

Arrête! — Autant demander pourquoi l'homme
Et la femme, qui sont la même chair, en somme,
Ne peuvent s'accorder. C'est un problème aussi,
Que tu ne résoudras certes pas davantage.
Mais nous avons de quoi nous occuper ici ;
Nous pouvons sans retard aborder cet ouvrage ;
Et c'est là justement ce que veut le petit.

HOMUNCULUS.

Que faut-il faire?

MÉPHISTOPHÉLÈS, indiquant une porte latérale.

Eh bien! tu vas jouer ton rôle :
Montre-nous tes talents.

WAGNER, regardant toujours la fiole.

Quel charmant petit drôle!
(La porte latérale s'ouvre; on voit Faust couché sur un lit.)

HOMUNCULUS, avec étonnement.

Admirable! admirable!
(La fiole s'échappe des mains de Wagner, voltige au-dessus de Faust, et l'éclaire.)

Ah! les beaux alentours!

De limpides ruisseaux précipitent leur cours
Dans l'épaisseur des bois. Auprès, se déshabillent
Des femmes... Quels attraits se découvrent et brillent
A mes regards charmés!... Toujours de mieux en mieux!
L'une d'elles surtout, — de noblesse et de grâce
O modèle accompli! — semble accuser la race
Des héros... ou plutôt, elle est du sang des dieux!
Elle pose le pied dans le fleuve rapide
Dont les flots transparents baignent ces heureux bords;
La flamme, dont la vie anime son beau corps,
S'attiédit au contact de ce cristal liquide. —
Mais quel est ce murmure, et ce clapotement,
Et sous les claires eaux ce bruit d'ailes émues?
Jeunes filles, pourquoi fuyez-vous éperdues?...
La reine sans frayeur, et seule en ce moment,
Voit s'avancer vers elle avec ravissement
Un cygne au blanc plumage; elle paraît heureuse;
On lit dans ses regards une joie orgueilleuse,
Féminine; l'oiseau majestueux et doux
Se presse, familier contre ses beaux genoux;
Il s'enhardit encore... un nuage s'élève,
Et cache à tous les yeux la scène qui s'achève.

MÉPHISTOPHÉLÈS.

Visions que cela! Moi, je n'aperçois rien
De tout ce que tu dis.

HOMUNCULUS.

Vraiment, je le crois bien.
Fils du Nord, et nourri dans la froide patrie
Des chevaliers grossiers et de la moinerie,
Comment pourrait ton œil voir ceci librement?
Ténèbres et brouillards, voilà ton élément.

(Il regarde autour de lui.)

Une masse de pierre à voûte aiguë, obscure,
D'arceaux prétentieux bizarre architecture...
Si cet homme s'éveille, il va souffrir encor;
Je crains qu'à cet aspect il ne retombe mort. —
Des sources dans les bois sous les branches feuillues,
Des cygnes élégants, des fleurs, des beautés nues,
Voilà ce qu'il rêvait, la nature et l'amour!...
Mais comment vivre ici, dans ce triste séjour?

Moi si facile, eh bien ! je m'y supporte à peine ;
Je suffoque, j'éprouve une indicible gêne. —
Mettons-nous en campagne à l'instant avec lui.

MÉPHISTOPHÉLÈS.

Cet expédient doit me sourire.

HOMUNCULUS.

Condui
Le guerrier au combat, la fillette à la danse,
Tout s'arrange aussitôt. — Mais justement j'y pense,
Voici venir la nuit du Classique Sabbat.
Il ne pouvait se faire, ami, qu'elle tombât
Plus à propos : ainsi, quand finira son somme,
Dans son propre élément nous placerons cet homme.

MÉPHISTOPHÉLÈS.

Jamais d'un tel Sabbat je n'ouïs dire un mot.

HOMUNCULUS.

Comment l'auriez-vous pu, vous autres? Votre lot
Se borne de tout temps aux spectres romantiques :
Les vrais spectres aussi peuvent être classiques.

MÉPHISTOPHÉLÈS.

Le chemin !... Prenons-nous celui-ci, — celui-là?
Mes collègues anciens me répugnent déjà.

HOMUNCULUS.

Le nord-ouest, je le sais, est l'aride contrée
Que jusques aujourd'hui Satan a préférée;
Mais c'est vers le sud-est qu'à présent nous voguons.
Dans une vaste plaine, entourée de buissons
Et d'arbres verdoyants, le Pénée aux eaux vives
Mêle sa blanche écume aux gazons de ses rives.
Jusqu'aux gorges des monts la plaine au loin s'étend;
Pharsale est au-dessus, assis sur le penchant.

MÉPHISTOPHÉLÈS.

Arrière ces débats entre la tyrannie
Et l'esclavage; assez ! car tout cela m'ennuie.

A peine est-ce fini qu'il faut recommencer ;
Et nul ne s'aperçoit qu'Asmodée est derrière,
Lui soufflant la discorde, et prêt à le pousser.
C'est pour la liberté, dit-on, qu'ils font la guerre,
Pour ce souverain bien qu'on ose menacer.
Mais ces gens exaltés, impatients d'entraves,
Que sont-ils après tout? — Esclaves contre esclaves!

HOMUNCULUS.

Laisse, laisse aux humains leur indocilité ;
Chacun défend son droit et sa propriété
Comme il le peut. L'enfant finit par être un homme.
Il s'agit seulement ici de savoir comme
Celui-ci guérira. — Vois-tu quelque moyen ?
Abandonne-le moi, si tu ne connais rien.

MÉPHISTOPHÉLÈS.

Du Brocken on pourrait essayer quelque scène ;
Mais du monde païen les verroux sont fermés.
J'estime, quant à moi, fort peu le peuple hellène ;
Pourtant il éblouit par ses jeux animés,
Sensuels : tous les cœurs des mortels sont charmés
Par les péchés riants vers lesquels il attire.
Les nôtres sont toujours sombres, il faut le dire. —
Et maintenant de quoi s'agit-il? Que veux-tu ?

HOMUNCULUS.

Je ne te croyais pas à ce point ingénu,
Et ce ne sont pas là tes façons ordinaires.
Il me semble que si je parle des sorcières
De Thessalie, alors j'aurai certainement
Dit quelque chose.

MÉPHISTOPHÉLÈS, avec convoitise.

Bien! Autrefois j'ai souvent
De ces personnes-là demandé des nouvelles.
Il me conviendrait peu de passer avec elles
Nuit sur nuit ; toutefois, je veux bien essayer
Une visite.

HOMUNCULUS.

Allons! autour du chevalier,
Que sans perdre de temps, le manteau se déploie;
Il vous transportera tous les deux sur la voie
Où nous nous engageons. Pour moi, je vais devant
En éclaireur.

WAGNER, avec angoisse.

Et moi?

HOMUNCULUS.

Pour le plus important
Tu vas rester ici. Donc, feuillette, étudie
Tous ces vieux parchemins; rassemble de la vie
Les éléments divers avec attention;
Rapproche-les ensuite avec précaution.
Ne manque pas au moins de méditer la cause;
Médite le moyen par-dessus toute chose.
Moi je vais parcourir du monde un petit coin,
Et sur l'i j'ai l'espoir de découvrir le point.
Dès lors j'atteins le but. Pour cette récompense
On donne tout: richesse, honneur, santé, science,
Vertu... peut-être. Adieu!

WAGNER, affligé.

Ce mot brise mon cœur.
De te revoir jamais aurai-je le bonheur?

MÉPHISTOPHÉLÈS.

Maintenant, au Pénée! Il est temps de s'y rendre.
Ce monsieur mon cousin n'est pas à dédaigner.
(Aux spectateurs.)
Nous finissons toujours, croyez-moi, par dépendre
De ceux que nous créons; il faut s'y résigner.

A. POUPART DE WILDE.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

PLATON ET LES COMPAGNONS DE SOCRATE

PAR GEORGE GROTE — LONDRES 1865

En Angleterre, comme en France et en Allemagne, la littérature historique a seule échappé jusqu'ici à l'affaissement général des caractères, à ce triste symptôme d'étiolement qui marque notre époque de transition et de laborieux enfantement. La pusillanimité bourgeoise, le trait prédominant de notre société rétrécie et égoïste, répugne à sonder les plaies du présent et s'effraie de voir poser les grands problèmes de l'avenir. Les satisfaits du jour croient éviter le danger en l'ignorant, et échapper à la poursuite en cachant la tête dans le sable, comme l'autruche du désert. Il ne reste donc plus qu'une seule ressource aux hommes de tête et de cœur : c'est d'enseigner à la génération présente les fortes leçons du passé, de lui offrir pour aliment la moelle de ce lion superbe qu'on appelle l'humanité. Il en résulte qu'en Angleterre, tout comme dans notre propre patrie, les écrivains les plus distingués, ceux dont les ouvrages font autorité et sont frappés au bon coin, sont pour la plupart des historiens.

Dans la pléiade littéraire qui honore aujourd'hui la Grande-Bretagne, M. George Grote brille au premier rang. Cet homme, qui joint au savoir profond d'un bénédictin l'esprit de recherche d'un professeur allemand et la logique audacieuse d'un philosophe français, a consacré sa vie et son beau talent à réédifier devant nos yeux la cité antique, la cité grecque, dans sa merveilleuse grandeur. La Grèce vit naître la liberté et la philosophie. Elle fut dans le passé, elle est dans le présent et elle sera dans l'avenir la fidèle institutrice du genre humain. Le vol le plus hardi de la pensée moderne ose à peine s'aventurer dans les régions éthérées où planait le génie grec. Les nations de l'Asie, qu'on regarde comme le berceau de notre race, n'ont fait que bégayer et balbutier des paroles inintelligibles qui, je le veux bien, sont la touchante expression d'une tendresse ineffable comme celle d'un enfant affectueux, mais qui ne peuvent avoir de sens qu'aux oreilles d'une mère idolâtre. La Grèce, au contraire, a parlé aux hommes un langage d'homme. Elle proclame l'éternelle vérité, elle enseigne la justice immuable, elle fonde l'imprescriptible liberté. Nous tous qui vivons encore aujourd'hui de la vie grecque, nous auxquels les livres grecs apprennent

à penser et à formuler des principes, nous qui tenons des héros et des philosophes grecs nos aspirations les plus sublimes et notre conception de l'idéal politique et social, nous devons savoir gré à l'auteur éminent qui reproduit pour nous la Grèce dans toute sa majestueuse virilité. Un homme qui s'y connaît, M. Michelet, a dit de l'œuvre importante de M. Grote qu'elle a été « pour lui, comme pour tant d'autres, la plus lumineuse révélation de l'antiquité. » On ne saurait mieux caractériser d'un seul mot l'ouvrage d'un confrère, car Grote et Michelet sont confrères — *par nobile fratrum* — non-seulement en leur qualité d'historiens placés au premier rang, mais aussi comme membres de l'Académie des sciences morales et politiques à l'Institut de France, où la section historique a donné l'écrivain anglais pour successeur à l'illustre Macaulay. Après avoir écrit sa volumineuse et complète histoire de la Grèce, M. Grote, s'il n'était trop modeste, pourrait dire avec plus de justice que le poëte courtisan du règne d'Auguste :

Exegi monumentum œre perennius.

En effet, la Grèce, par son histoire et sa littérature, a duré plus que le bronze des statues royales et l'airain des arcs de triomphe, et le savant laborieux dont nous parlons lui a certainement élevé un monument digne de sa grandeur.

La France n'ignore pas, du reste, les mérites de l'ouvrage remarquable de M. Grote. M. Dupont dans le *Siècle*, M. Prosper Mérimée dans la *Revue des Deux-Mondes*, en ont donné des analyses fidèles, quoique renfermées dans un cadre trop restreint. La librairie Lacroix vient de publier les premiers volumes d'une excellente traduction due à la plume élégante de M. de Sadous. Après avoir été mis à même d'admirer tant de savoir uni à tant de lucidité, le lecteur français s'étonnera peut-être d'apprendre que M. Grote n'est ni bibliothécaire ni même professeur. Ces choses-là ne se voient guère chez nous, hélas ! mais il n'en est pas moins vrai que cet historien distingué n'a jamais fréquenté les cours d'Oxford et de Cambridge, qu'il est tout simplement banquier et ancien député radical à la Chambre des communes. Comme membre du parlement, il attacha son nom à la proposition du scrutin secret dont il fut le premier à proclamer la nécessité, nécessité qui cependant n'a pas encore été reconnue par les intrigants politiques. Comme savant, M. Grote s'est conféré lui-même son diplôme. Plus tard, la vieille université d'Oxford n'a pas manqué de lui accorder une de ses distinctions honorifiques les plus recherchées, et plus récemment le sénat de l'université de Londres s'est honoré en le nommant vice-chancelier de cette grande institution, qui prend toutes les années des proportions plus étendues, et qui rend des services immenses à l'enseignement par un système bien ordonné d'examens sincères et rigoureux. Comme tout érudit qui propose un but sérieux à sa vie, M. Grote a trouvé sa sphère, et les honneurs mérités ne lui ont pas fait défaut au milieu de sa carrière, quoique, à ses yeux sans doute, rien ne vaille la conscience que ses livres font autorité dans toute question qui touche à l'histoire de la Grèce.

Le plan original de l'auteur, tout étendu qu'il est, ne pouvait embrasser le cercle entier, car M. Grote est essentiellement l'homme des détails, qu'il sait faire res-

sortir avec un merveilleux esprit d'analyse. Dans le grand ouvrage, la lecture d'un chapitre nous avait laissé des impressions profondes et durables. Un exilé allemand, professeur à l'université de Zurich, le docteur Kœchly, dans une iconographie remarquable de Socrate, nous avait frappé par une défense hardie des juges et du peuple athénien dans cette circonstance qu'on a tant exploitée contre la démocratie. Ainsi, nous penchions de ce côté, quand le livre consciencieux de M. Grote est venu fixer nos convictions à cet égard. Déjà la lecture de la célèbre comédie d'Aristophane avait fortement ébranlé les impressions artificielles de notre première jeunesse, et aujourd'hui nous avouons volontiers que le philosophe athénien ne fut martyr, comme tant d'autres, que parce qu'il l'a bien voulu. Le chapitre de l'*Histoire de la Grèce* est devenu un ouvrage nouveau, qui a pour titre *Platon et les autres compagnons de Socrate*, et ici la démonstration est complète.

Le maître d'Alcibiade, de l'ambitieux turbulent et aristocratique que le philosophe austère suivit jusque dans le boudoir d'Aspasie, n'était nullement démocrate, il faut bien en convenir. Or, nous avons appris de nos jours, à nos dépens, combien il est dangereux de laisser saper les institutions libres d'un pays par les viveurs et les intrigants de la jeunesse dorée. Alcibiade était donc, pour les Athéniens, un exemple vivant et plein d'enseignements de ce que deviendrait un peuple nourri de la sagesse socratique. M. Grote fait ressortir jusqu'à l'évidence le caractère négatif de l'enseignement du philosophe bonhomme. Ne nous laissons pas induire en erreur par des imprécations qui durent depuis deux mille ans ! Un ergoteur sarcastique qui se plaît à discuter avec chaque passant, qui le détourne de la politique, le renvoie à ses outils ou bien à ses champs, parce qu'il n'est ni sophiste ni homme d'État, un rhéteur de conversation qui finit par convaincre ses compatriotes qu'ils n'ont pas le sentiment de la justice ni l'intelligence de la liberté, Socrate enfin tel que nous le voyons, si nous faisons abstraction des immenses points d'admiration dont on orne son nom, ne nous paraît ni le type du bon citoyen ni l'idéal de l'homme vertueux. Nous l'avons pris de confiance dans les élucubrations partiales de Platon et de Xénophon, et nous en avons pieusement fait un autre Messie crucifié! Mettons-nous à la place des Athéniens qui l'ont jugé et condamné, un peu malgré eux, et soyons plus équitables. Les institutions ont plus de poids et plus de prix qu'un homme, cet homme eût-il inventé la morale et le dogme de l'immortalité de l'âme, comme on le répète de Socrate jusqu'à satiété. Il dit fièrement devant des juges disposés à l'indulgence :

« — Même si vous m'acquittez, vous les dicastes, je ne changerai pas de conduite. Aussi longtemps que j'aurai la vie et la force, je ne cesserai pas d'exhorter et d'interroger à ma façon habituelle, disant à chacun de ceux que je rencontrerai : « Vous, citoyen de la grande et intelligente Athènes, n'avez-vous pas honte de » vous occuper à obtenir le plus de richesse, de réputation et de gloire possible, » tandis que vous ne vous souciez nullement ni de la vérité, ni de la sagesse, ni » de ce qui vaut le mieux pour votre esprit? » Si quelqu'un nie l'accusation et déclare qu'il pense à ces objets, je ne le lâcherai pas sans le questionner, l'interroger et le réfuter ! »

M. Grote a mille fois raison ; Socrate n'était qu'un sophiste, et c'est Platon, penseur lui-même, qui en a réellement fait un grand penseur. Dans tous les cas, le courroux du peuple athénien se comprend. Nous ne devrions pas même employer ce mot terrible, car ce peuple bon et spirituel ne tenait nullement à crucifier le moraliste outrecuidant qui le morigénait sans cesse. Elle serait longue la liste qui contiendrait les noms de moralistes au moins égaux à Socrate, mais privés d'un Platon et d'un Xénophon, que les pays non démocratiques ont sacrifiés pour des méfaits ou des mépris bien moindres.

Nous ne pouvons, faute d'espace, suivre M. Grote dans son analyse lucide des dialogues et des ouvrages didactiques de Platon. Il a su ressusciter, comme par un coup de baguette magique, tout ce qu'ils renferment d'éloquente poésie, de majestueuse pensée, de morale élevée. Ce livre est la révélation d'une phase nouvelle de la cité antique ; on revit au milieu des philosophes.

Dans toute œuvre sortie du cerveau de l'homme, il faut faire la part de la critique. Ainsi, nous reprochons à M. Grote d'avoir analysé Platon en historien plutôt qu'en philosophe. Après tout, est-ce bien un reproche que nous formulons ici? Loin de nous la pensée d'appliquer à cet éminent érudit le vieil adage : *Non omnia possumus omnes*, — car nous sommes convaincu qu'un esprit de cette trempe pourrait s'appliquer avec autant de succès à la déduction d'un système métaphysique qu'à l'élucidation limpide de l'histoire complète d'un peuple. Cependant, en fin de compte, M. Grote a peut-être eu raison d'étudier Platon autrement que ne l'ont fait en France, M. Cousin et Schleiermacher en Allemagne. Il lui appartenait plus qu'à tout autre de nous dépeindre l'influence immédiate, la valeur historique de l'école de Socrate, car il nous apprend ainsi bien des choses que laissent forcément de côté ceux qui s'attachent avant tout à rechercher les idées du plus grand des idéalistes chez les Grecs. M. Grote nous promet un travail identique sur Aristote, ce vaillant penseur, que les puérilités même les plus ineptes de la scholastique, n'ont pu renverser de son piédestal, et le public lettré attendra cette œuvre importante avec une légitime impatience. Le cycle sera complet alors, et nous connaîtrons la Grèce non-seulement dans la série des événements, mais aussi dans le courant des idées.

Un collaborateur de la *Revue moderne*, écrivain et professeur distingué, M. Hillebrand a fait récemment un crime à M. Grote de son abstention complète d'hypothèses et de conclusions. C'est une accusation que se fait gloire, en effet, de mériter l'historien qui s'évertue par-dessus tout à détruire tant d'hypothèses saugrenues, à réfuter tant de conclusions hâtives. Mais ce n'est pas, je crois, une raison suffisante pour accorder tout au plus la qualification d'encyclopédie utile, et pour refuser celle d'œuvre historique à ce livre qui discute toutes les questions en litige, ramasse tous les matériaux, pose toutes les prémisses et abandonne sagement les solutions au jugement du lecteur.

L'intuition historique consisterait-elle donc à échafauder laborieusement un système préconçu, à se fabriquer un moule aventureux pour y jeter ensuite les faits et les idées, quitte à les dénaturer, à les estropier cruellement ? Est-ce pour cette raison que M. Max Müller accuse M. Grote d'un *manque de courage scientifi-*

que? Le docte Allemand, qui se plaît à courir des bordées en expliquant la science des langues, aurait dû dire « le courage des hypothèses, » courage dont il peut certes se piquer d'avoir lui-même à revendre. Le reproche se trouve bien placé dans un *Essai de mythologie comparée;* le professeur de l'institution Taylor à Oxford fait trop souvent, en effet, de la mythologie, tandis que le vice-chancelier de l'université de Londres fait toujours de l'histoire. Le blâme lancé par le docteur Thirwall, le savant et libéral évêque de Saint-Davids, s'appuie à peu près sur la même donnée. A coup sûr, M. Thirwall, qui est lui-même un historien accrédité de la Grèce ancienne, a qualité pour éplucher les ouvrages d'un illustre confrère. Aussi devrait-il savoir que les hypothèses les plus plausibles ne sont pas le fait d'un écrivain consciencieux, bien loin d'être son devoir. Somme toute, le public éclairé préfère un critique érudit qui sait coordonner les faits, éclairer les contradictions et aplanir les difficultés, à l'artiste qui commence par créer une histoire dans son imagination et nous donne ensuite un tableau dont les tons chauds et le coloris brillant nous éblouissent peut-être, mais qui ne représente que des êtres et des actions de fantaisie.

M. Grote, lui, retrace un peuple réel, le grand peuple grec, tel qu'il est apparu sur la scène du monde, tel qu'il a pensé, agi, vécu. Guidé par lui, on assiste aux entretiens de Socrate, on entre dans la maison de Platon, on converse avec Xénophon et les autres disciples. Avant tout, il nous apprend la justice envers ces brillants Athéniens auxquels la mort de Socrate et l'ostracisme d'Aristide ont fait jeter tant d'imprudents anathèmes. Enfin, et à nos yeux c'est le triomphe le plus réel de cet historien rigide et convaincu, après avoir lu ses pages empreintes d'un enthousiasme sobre et contenu, on se reprend d'un amour ineffaçable pour la véritable démocratie, pour celle dont la Grèce et en particulier Athènes fut le berceau.

THÉODORE KARCHER.

BARLAAM ET JOSAPHAT

Poëme français de Gui de Cambray (XIII[e] siècle), avec des extraits de plusieurs autres versions romanes, publié par MM. Hermann Zotenberg et Paul Meyer. Stuttgart, imprimé aux frais de l'Association littéraire, 1864, 1 vol. in-8°, 419 pages.

L'association littéraire de Stuttgart fait vraiment bien les choses. Voici le cinquième monument de notre ancienne littérature qu'elle édite généreusement. Après les Poëmes d'Alexandre et de Renaud de Montauban, les Mémoires de Philippe de Vigneulles et les Poésies de Jean de Condé, c'est aujourd'hui le tour de Barlaam et Josaphat.

Ce poëme du trouvère Gui de Cambray, satisfait plus d'un genre de curiosité. Outre l'intérêt de la langue, qui est commun à tous les textes de cette époque, mais qui offre ici peut-être plus de problèmes que de solutions, il y a celui d'une

légende qui, depuis le VIe siècle jusqu'à la fin du moyen âge, s'est répandue dans tout le monde chrétien, musulman et juif. La plus ancienne version qu'on en connaisse est en grec, mais il est raisonnable de supposer avec M. Gaston-Paris qu'elle n'est pas la première, et qu'une rédaction syriaque l'avait précédée. Celle-ci, due vraisemblablement à un moine de Jérusalem qui avait voyagé dans l'Inde, nous fait remonter aux vraies sources de l'œuvre et à ce qui en fait la haute valeur. Comme l'a démontré il y a quatre ou cinq ans un savant professeur à l'université de Liége, M. Félix Liebrecht, *Barlaam et Josaphat* n'est qu'une contrefaçon chrétienne de la vie du Buddha Çâkyamuni, telle qu'elle est présentée dans le récit légendaire du *Lalita vistara*. L'imitation est flagrante et s'étend non-seulement aux traits généraux mais à des passages entiers où le calque est complet. Josaphat, comme le Buddha, est un fils de roi qui, frappé des misères de l'existence humaine, se retire au désert malgré sa famille et s'y convertit au christianisme, sous l'influence d'un religieux qui était un solitaire indien dans l'original, et qui est devenu l'ermite Barlaam. Dans le cadre de la légende, on a inséré une apologie du christianisme, mêlée à l'exaltation d'un ascétisme commun aux religions du Christ et du Buddha, le tout saupoudré par l'auteur français d'une véhémente satire contre le clergé et contre la corruption de son temps.

Les rapports du buddhisme avec le christianisme, déjà entrevus pour des personnages gnostiques comme Térébinthe, Scythianus, Bardesanes, et soupçonnés dans plus d'une institution liturgique que l'Occident pourrait bien avoir empruntée à l'Orient[1], trouvent ici une éclatante confirmation. Il est vrai que, sauf le moine syrien qui avait fait le coup, personne en Occident ne se douta de l'importation étrangère ; mais les puérilités de l'ascétisme buddhique n'en firent pas moins leur chemin, et la religion de Çâkyamuni eut ainsi sur le moyen âge chrétien une action qui, pour être anonyme, n'en fut pas moins réelle.

Le poëme de Gui de Cambray a plus de mérite historique que d'agrément littéraire. Il est écrit en vers de huit syllabes à rimes plates, dans un dialecte picard assez difficile. Les manuscrits existants n'ont pas toujours conservé un texte très-pur, et M. Littré (*Journal des Savants*, n° de juin 1865) a exercé en plus d'un endroit sa sagacité bien connue à restituer les véritables leçons.

La publication de cette œuvre difficile fait grand honneur aux deux savants éditeurs, dont un, M. Paul Meyer, de la Bibliothèque impériale, est connu et apprécié des lecteurs de la *Revue germanique*. Ils ont fait suivre le texte d'une dissertation (en allemand) extrêmement curieuse sur les questions d'érudition que le sujet soulève. Plus d'un lecteur pensera peut-être, qu'ici, comme au Perse de Casaubon, « la sauce vaut mieux que le poisson, » et que cette dissertation est ce qu'il y a de meilleur à lire dans le volume. Nous n'y contredirons pas.

F. BAUDRY.

[1] Voyez sur ce sujet le discours d'Alb. Weber sur le Buddhisme dans les *Indische Skizzen*. J'en ai donné la traduction dans la *Revue germanique*, tome IV, p. 142 et suivantes.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Les Sources du Nil, journal de voyage du capitaine John Hanning Speke, traduit de l'anglais par E. D. Forgues, un vol. gr. in-8, grav., Hachette.—*L'Année géographique*, revue annuelle, par M. Vivien de Saint-Martin, troisième année, un vol. in-18, Hachette.—*La Régence de Tunis au* XIX *siècle*, par A. de Flaux, un vol. in-8, Challamel aîné.—*Le Pays de l'Évangile*, notes d'un voyage en Orient, par Edmond de Pressensé, un vol. in-18, Meyrueis.— *La Grèce et les îles Ioniennes*, études de politique et d'histoire contemporaine, par François Le Normant, un vol. in-18, Michel Lévy. — *La Sibérie*, par F. de Lanoye, un vol. in-18, Hachette. — *La Haute Savoie*, récits d'histoire et de voyages, par Francis Wey, un vol. in-18, Hachette. — *Les Comédies de Plaute*, traduites en français par E. Sommer, avec une introduction et des notices, deux vol. in-18, Hachette. — *Beaumont et Fletcher*, traduit par Ernest Lafond, avec une notice sur ces deux poëtes, un vol. in-8, Hetzel. — *Théâtre fiabesque*, de Carlo Gozzi, traduit pour la première fois par Alphonse Royer, un vol. in-18, Michel Lévy. — *Saynètes de Ramon de la Cruz*, traduites par Antoine de Latour, un vol. in-18, Michel Lévy. — *Chemin faisant; Fleurs de Castille et d'Andalousie*, poésies (par Antoine de Latour), deux vol. in-18, imprimerie Raçon, cent exemplaires. — *Memento*, rimes et stances, par Félix Henneguy, un vol. in-8, imprimé à Gênes, cent cinquante exemplaires.

I

Nous parlerons aujourd'hui de quelques voyages qui attendent depuis plus ou moins longtemps leur tour dans cette revue critique des livres nouveaux. Le nombre des ouvrages qui nous arrivent, et l'obligation où nous sommes de les distribuer par catégories, nous mettent souvent bien en retard avec certaines œuvres dont il eût été plus intéressant de parler quand elles étaient dans la plus grande fraîcheur de leur nouveauté. Aussi ne dirons-nous qu'un mot, malgré l'importance du livre, du voyage de Speke aux sources du Nil, dont on doit une excellente traduction à M. Forgues; et cela parce que nous pensons que ce voyage est

aujourd'hui connu à peu près de tous ceux que ces matières intéressent. Que pourrions-nous espérer d'apprendre à ceux de nos lecteurs que préoccupent les découvertes géographiques, lesquelles sont un des caractères de notre siècle, sur la célèbre expédition qui a rendu immortel le nom du capitaine Speke? Ce que nous avons de mieux à faire, est de citer ici l'opinion d'un juge compétent qui, sans vouloir en rien diminuer la gloire du grand voyageur anglais, a donné à ses explorations leur véritable valeur scientifique.

« Nous ne pouvons, dit M. Vivien de Saint-Martin, au troisième volume de son *Année Géographique*, prononcer le nom de ce persistant et courageux explorateur, enlevé si malheureusement à ses projets d'avenir par la déplorable catastrophe qui a mis fin à ses jours [1], sans payer à sa mémoire un juste tribut de regret. Si l'exaltation du triomphe, bien naturelle à la première heure, et les ovations enthousiastes que l'Angleterre lui a décernées n'ont pas été complétement justifiées par l'étendue de ses observations et la portée scientifique de sa relation, s'il n'a pas, en un mot, « découvert les sources du Nil, » comme ses amis et lui-même l'ont proclamé un peu trop complaisamment, il n'en a pas moins accompli, lui le premier, un des plus mémorables voyages dont se glorifie notre époque. Ce qu'il n'a pas fait et n'a pu faire est devenu, grâce à lui, une entreprise comparativement facile. L'impartialité historique, qui donne à tous, hommes et choses, sa véritable place, ne fera de Speke ni un Humboldt ni un Burkardt; mais elle n'attachera pas moins à son nom une renommée désormais impérissable, à côté des plus grands et des plus beaux noms dont s'honore l'histoire contemporaine des découvertes géographiques. »

Ajoutons que si l'on ne trouve pas dans l'ouvrage du capitaine Speke le talent d'observation et de style qui donne tant d'intérêt et de piquant aux peintures de mœurs et aux descriptions de la nature dans la relation du capitaine Burton, son chef dans une expédition précédente, la simplicité et la vérité de la narration, jointes à la nouveauté des faits, font néanmoins de cet ouvrage une des relations de voyage les plus attrayantes qu'on puisse lire.

Je saisis ici l'occasion de recommander une fois de plus le précieux ouvrage de M. Vivien de Saint-Martin, cette *Année Géographique*, dont la publication périodique initie si bien aux progrès d'une science qui n'en a jamais fait de si grands. Aux informations les plus sûres, les plus complètes, sur tout ce qui concerne la science géographique, la revue annuelle de M. Vivien de Saint-Martin joint une distribution excellente qui permet de la consulter avec autant de facilité que de fruit. Il serait bien à souhaiter que chaque science eût des rapporteurs aussi savants et aussi habiles. Le public y gagnerait, et la science aussi.

M. de Flaux n'avait pas les grandes ambitions qui ont poussé à des dangers inconnus d'intrépides explorateurs. De l'Afrique il n'a vu que les rivages.

Littora securo tramite summa legens.

[1] Le capitaine Speke est mort par un accident de chasse, le 15 septembre 1864, dans les environs de Bath.

Parti de France en 1861, avec une mission de M. le ministre d'État pour étudier les ruines de Carthage, il commença par visiter celles d'Hippone. Il se rendit de là à la Goulette, ce port de Tunis. De Carthage il n'est qu'un peu question dans le dernier chapitre qui renferme le rapport de l'auteur à M. Walewski. Peut-être n'y avait-il pas grand'chose à en dire. Il ne reste presque rien de la Carthage punique; *perierunt ruinæ*. Ces ruines ont servi de carrières pendant le moyen âge, et leurs marbres ont fourni des matériaux aux palais de Gênes, aux cathédrales de Pise, de Séville et de Cordoue. On en retrouverait peut-être à Versailles. On dispute aujourd'hui sur l'emplacement de Byrsa, cette citadelle gigantesque.

En revanche, le livre de M. de Flaux nous donne des détails intéressants sur Tunis, sa population, ses coutumes, son gouvernement, sur les réformes que ce gouvernement a subies et sur ses relations avec les gouvernements européens. Les Maures d'Espagne et de Sicile ont leurs descendants à Tunis; les premiers y sont pour la plupart chapeliers, les seconds cordonniers. Ceux d'Espagne espèrent en un héros qui, suscité parmi eux par le Prophète, doit les ramener dans la terre conquise par leurs ancêtres; ils gardent pour ce retour les clefs de leurs maisons emportées par les fugitifs. « J'ai vu plusieurs de ces clefs, dit M. de Flaux; elles sont de fer en général et très-habilement ciselées. Quelques-unes sont en bois; c'est alors un simple bâton en racine de buis et percé de trous. » Un parfumeur, qui descend en droite ligne de Boabdil, ce dernier roi de Grenade, a dans sa boutique les clefs de l'Alhambra.

Tunis renferme d'autres réfugiés qui ont pour nous un intérêt particulier; ce sont des familles françaises qui descendent de protestants du Languedoc et de la Provence. Après la révocation de l'édit de Nantes, ces familles cherchèrent un asile auprès d'un prince musulman contre les persécutions de Louis XIV; elles ont conservé, avec leur nationalité imprescriptible, l'amour et les usages de la patrie.

M. de Flaux croit à l'avenir de l'islamisme et à ses conquêtes futures en Asie et en Afrique, pourvu qu'un réformateur s'élève de son sein et que la première réforme tombe sur la polygamie. D'autres voyageurs en Afrique, entre autres le célèbre Henri Barth, ont émis une opinion analogue. Suivant toute apparence, l'Afrique sauvage est appelée à entrer dans la civilisation par l'islamisme; et il n'est pas douteux qu'une réforme qui la retremperait, en lui rendant sa force conquérante, ne préparât à cette religion un règne nouveau, encore glorieux, sur des pays où règnent aujourd'hui l'idolâtrie et la barbarie.

Des observations intéressantes, des vues sages, un style ferme et précis, parfois coloré, recommandent le livre de M. de Flaux à tous ceux qui seraient curieux de savoir ce que sont devenus de nos jours ces États barbaresques, naguère si insolents, et dont l'éloignement, la peur, le prestige résultant d'anciennes victoires, avaient étrangement grossi la puissance aux yeux de l'Europe.

Le voyage de M. de Pressensé au « pays de l'Évangile, » nous donne les impressions de voyage d'un pèlerin protestant sur la Terre-Sainte. Ce qu'a cherché M. de Pressensé sur cette terre autrefois foulée par les pieds de Jésus, ce

ne sont pas des découvertes scientifiques, c'est, lui-même nous l'apprend « une intuition nouvelle d'un glorieux passé. » Dans plusieurs passages, et notamment à propos du lac de Tibériade, le nouveau pèlerin s'attache à contredire les impressions de M. Renan, et s'efforce de les remplacer par les siennes. Malheureusement, « l'intuition » de M. de Pressensé n'avait pas à son service le talent d'écrivain qui a séduit et entraîné les milliers de lecteurs de la *Vie de Jésus.* Protestant orthodoxe, auteur d'une histoire des trois premiers siècles de l'Église écrite au point de vue du rationalisme chrétien, M. de Pressensé proteste contre « les théories qui font naître les religions du sol comme des plantes des terrains qui leur conviennent, » et raille la « poupée de cire » qui figurait le Christ attaché à la croix dans la représentation catholique de la Passion dont il fut le témoin, le vendredi saint, à l'église du Saint-Sépulcre. On trouve dans ce livre quelques détails topographiques sur Jérusalem, où l'auteur, à défaut de recherches nouvelles, s'est efforcé de donner un résumé des travaux intéressants dont la ville sainte a été l'objet en ce genre.

M. François Lenormant nous entretient de la Grèce et des îles Ioniennes. Ces études de politique et d'histoire contemporaine ont, sous sa plume, un intérêt que personne ne pouvait mieux leur donner. M. Lenormant est pour les Grecs modernes un juge compétent et favorable. On sait comment le passé de la Grèce, après lui avoir attiré les sympathies de l'Europe pendant la guerre de l'indépendance, est devenu pour elle, depuis sa liberté, une cause d'exigences et de reproches. Il est de mode aujourd'hui de dénigrer les Grecs. On leur en veut de n'avoir pas réalisé d'un coup les progrès qu'on attendait d'eux dans la civilisation occidentale, de n'avoir pas atteint en quelques années à cette stabilité politique que n'ont pas trouvée encore de vieux États, fiers à juste titre de leur prospérité et de leurs lumières. Rien n'est plus injuste, comme M. Lenormant le fait très-bien voir. Loin d'être au-dessous de ce qu'on pouvait légitimement attendre, les progrès de la Grèce ont dépassé, au contraire, toutes les espérances raisonnables. Quand on songe au peu de temps qui s'est écoulé depuis l'affranchissement, à la dureté et à la barbarie du joug qui avait pesé sur ce peuple, aux maux qu'il a soufferts pour s'affranchir; lorsque ensuite on jette les yeux sur ce grand mouvement intellectuel qu'a fait naître dans ce pays le premier souffle de liberté; quand on voit le nombre d'hommes éminents ou héroïques qui, depuis l'heure où le premier cri de délivrance a été poussé, ont fait briller sur cette terre hellénique comme autant de reflets de son ancienne gloire; les progrès des lettres, des sciences, cette renaissance autochthone qui a déjà tant d'éclat; l'instruction à ce point répandue qu'elle fait honte à nos grands États dans leur opinion si civilisés; cette Université d'Athènes, seule institution d'enseignement supérieur en Orient, qui distribue chaque année à neuf cents jeunes gens dont un tiers seulement appartient au royaume de Grèce, les notions littéraires et scientifiques qu'ils vont répandre ensuite dans tout l'empire ottoman; quand on voit tout cela et qu'on compare cette expansion nouvelle et si rapide du génie grec avec les limites étroites imposées à l'État grec par la diplomatie européenne, on ne peut qu'admirer la prodigieuse vitalité et la puissance

de civilisation de ce peuple hellénique. Loin de s'étonner qu'il lui reste quelque chose à faire, on s'émerveille à ce qu'il a déjà fait, et l'on ne doute pas que, les circonstances favorables, une noble mission ne soit réservé encore aux descendants de ceux à qui l'Europe doit ses sciences et ses arts.

Cette mission, suivant M. Lenormant, c'est d'appeler et d'initier l'Orient à la civilisation européenne. Quoi qu'on en ait dit, le peuple grec est le même peuple aujourd'hui que du temps de Thémistocle ou de Périclès. S'il a subi des mélanges, ce dont l'histoire ne permet pas de douter, telle était la puissance de sa constitution naturelle, qu'elle a absorbé les éléments étrangers, leur a imprimé le sceau de son caractère et de son génie. Honneur à l'esprit de cette race énergique et souple, si c'est lui, en effet, qui, triomphant d'immixtions impures et d'oppressions brutales, s'est maintenu incorruptible en une silencieuse tradition! Même génie, même rôle. Comme la Grèce antique, la Grèce moderne, malgré la aiblesse de ses ressources matérielles, malgré ses dissensions, représente un principe d'intelligence et d'activité au sein de l'ignorance et de l'apathie orientales. Elle a secoué le joug des Ottomans comme l'autre avait repoussé l'invasion des Perses. « De tout temps, dit M. Lenormant, ce peuple vraiment privilégié a été disséminé par les décrets de la Providence au milieu des masses passives des autres peuples comme un levain qui provoquait en elles le développement, comme une âme qui leur communiquait la vie et le mouvement. Il en est encore ainsi de nos jours. » Leur commerce maritime donne le caractère d'une ville grecque à toutes les échelles du Levant comme il le donnait dans l'antiquité à toutes les cités du littoral asiatique. D'après M. Lenormant, les Grecs possèdent des qualités de moralité supérieures à celles de plus d'un peuple méridional; « ils traitent les femmes avec respect, et par cette seule raison il est permis d'affirmer que la perspective d'une civilisation supérieure leur est ouverte. » Si l'on rapproche ces faits, et d'autres que je n'ai pu rapporter ici de la décadence si évidente et si irrémédiable de la Turquie, on ne doutera pas de l'avenir qui est réservé au nouvel hellénisme et des conquêtes qu'il est appelé à faire sur la barbarie asiatique.

On trouve dans l'ouvrage de M. Lenormant des détails circonstanciés sur la révolution qui a renversé le gouvernement du roi Othon, sur les fautes qui ont amené cette crise politique et sur les intrigues qui en ont précédé le dénoûment. Il fait connaître le caractère des hommes qui ont joué leur rôle dans ces événements. Témoin de l'entrée du roi Georges à Athènes, le 26 octobre 1863, M. Lenormant décrit l'enthousiasme de cette fête monarchique et expose ses idées sur le programme à suivre par le gouvernement nouveau. M. Lenormant reconnait dans le peuple grec les qualités nécessaires pour le *self-government:* le patriotisme, le bon sens et l'intelligence politique, une aptitude précieuse à la vie municipale; mais le développement de l'individualisme, ce trait caractéristique de la race dans le présent comme dans le passé, lui parait appeler le rôle médiateur de la monarchie. Le nouveau roi doit, suivant lui, écarter des affaires une aristocratie intrigante et turbulente de deux ou trois cents ambitieux pour s'appuyer sur le peuple grec lui-même, ce peuple que l'écrivain proclame

« un des meilleurs de l'Europe. » C'est dans l'alliance de la royauté et de la démocratie que M. Lenormant voit l'avenir de la jeune monarchie hellénique. Les vues de M. Lenormant sont en général celles d'un esprit net, positif, modéré, et sa connaissance approfondie de la Grèce, acquise par un long séjour, leur donne ici une valeur particulière.

Une scène vraiment imposante et dont M. Lenormant a eu la bonne fortune d'être témoin, c'est celle de la réunion des îles Ioniennes au royaume de Grèce. M. Lenormant a vu sur l'esplanade de Corfou, grande presque comme notre champ de Mars, cinquante mille personnes, n'ayant qu'un sentiment et, pour ainsi dire, qu'une respiration, attendre en silence le moment où la voix du canon leur annoncerait que le décret d'union était remis au lord haut-commissaire anglais par les députés du peuple, et tout à coup éclater en un hourrah immense et formidable. M. Lenormant a entendu ce cri de l'âme d'un peuple, il a vu les drapeaux s'agiter, les chapeaux voler en l'air. De tels spectacles ne s'oublient pas. M. Lenormant oubliera d'autant moins celui-là que le jeune philhellène fut, dans ces circonstances solennelles, l'objet d'une distinction méritée pour avoir plaidé en France la cause des îles Ioniennes. Admis par le parlement ionien aux honneurs de la séance, il reçut un remercîment public. On a le droit d'être fier pour avoir ainsi vu jeter une médaille à son nom dans les fondations de la liberté et de la prospérité d'un peuple.

De ce spectacle d'un peuple triomphant et plein d'avenir il nous faut passer à celui d'un peuple opprimé, frappé d'une mort lente par une politique barbare. Ce spectacle est celui que nous offre la Sibérie toute remplie de proscrits polonais. « Depuis les plaines de la Vistule, pour parler comme M. de Lanoye, jusqu'aux gîtes aurifères de la Daourie qui dévorent leurs mineurs, jusqu'aux solitudes du Saghalien qu'il faut peupler à tout prix, » s'allonge la chaîne lugubre de ces *forçats* politiques. Leur supplice silencieux a quelque chose de plus triste encore et de plus consternant que les exécutions publiques ; il est digne du génie russe. Ce génie, c'est véritablement celui du bourreau. On ne saurait imaginer à quel point la politique russe a perfectionné l'art de faire souffrir, et quels ingénieux raffinements elle sait introduire dans les tortures infligées aux martyrs de la liberté et du patriotisme. Le volume de M. de Lanoye contient sur ce sujet des détails navrants empruntés à l'ouvrage de M. Atkinson. M. Atkinson confirme ce qui a été raconté des souffrances des Polonais dans les mines. « Des voyageurs avant moi, dit-il, ont écrit, ont publié que les exilés politiques n'étaient jamais employés dans les mines; cette assertion est tout simplement un mensonge. » Un autre témoignage, cité par M. de Lanoye, est celui d'un Sibérien, Rufin Piotrowski. Il faut lire ces pages où des mains généreuses se sont efforcées d'arracher les derniers lambeaux du masque hypocrite dont la barbarie russe affecte de se couvrir devant la civilisation européenne.

Ces détails émouvants ne sont pas le seul intérêt du livre de M. de Lanoye. Bien que ce volume ne soit guère qu'une compilation où l'auteur a mis à profit les relations des divers voyageurs dans ces contrées mal connues du nord de l'Asie, c'est du moins une compilation intelligente, et que l'auteur, en en dispo-

sant les éléments, a su animer de son esprit et de son âme. On y voit à découvert les progrès de cette puissance russe qui croît en silence comme les glaciers, dont le travail inaperçu ne cesse de joindre, sous sa morne domination, les déserts aux déserts, et dont le monde ne sait les conquêtes que lorsqu'elles sont accomplies; on apprend à y connaître ces solitudes où elle dissémine, isole et détruit un à un les ennemis de son despotisme, où elle cache à l'Europe, comme derrière un rideau, avec les crimes de sa politique, les hordes barbares qu'elle pourrait lancer d'un signe sur la civilisation européenne. M. de Lanoye croit entendre le galop des six ou huit cent mille cavaliers qui, dans les steppes de la Transoxiane, de la Mongolie et du Turkestan, s'apprêtent à brandir un jour contre nous la francisque qui, dans la main de leurs ancêtres, a brisé une première fois le moule du vieux monde.

Les descriptions pittoresques ne manquent pas à l'ouvrage de M. de Lanoye; elles y sont accompagnées de gravures qui offrent à nos yeux les sites les plus étranges de cet étrange pays, et les types de ses sauvages habitants. A ces descriptions sont joints des renseignements intéressants sur les religions, les mœurs, en un mot sur la vie sibérienne. Si les détails rassemblés par M. de Lanoye ne sont pas suffisants pour satisfaire la curiosité du lecteur sur cette mystérieuse Sibérie, ils suffiront du moins pour lui donner l'envie d'en apprendre davantage en recourant aux sources mêmes où l'auteur a puisé. Ce résultat aurait son prix, et M. de Lanoye lui-même ne demande pas plus peut-être.

Nous avons été bien loin pour revenir bien près. C'est en France, c'est chez nous que nous ramène M. Francis Wey. Suivons-le donc dans la Haute-Savoie, où il lui a plu de promener ses récits d'histoire et de voyage. L'auteur, de forte race franc-comtoise, a toutes les qualités d'un bon touriste, à commencer par le vigoureux jarret dont il se vante, et il a raison. Faute d'un tel énergique ressort des excursions pittoresques, les plus heureuses facultés de voir, de sentir et d'admirer la nature, le talent le plus admirable de reproduire ses impressions languissent inutiles. M. Wey, qui sait marcher et qui sait aussi voir et décrire, nous conduit donc dans ce département nouveau dont il s'est chargé de faire la conquête pour la littérature, et sur les montagnes duquel il lui a semblé beau de planter le drapeau de la société des gens de lettres. Il a raconté lui-même, dans sa préface, l'origine *officielle* de son livre, né d'une pensée administrative, avec un conseil général pour accoucheur, et destiné à une *illustration* de cinquante dessins par un artiste anglais devenu le peintre ordinaire de Leurs Majestés les Alpes.

Nous aurions préféré pour le livre de M. Wey une origine plus indépendante. Le patronage de l'administration a pu quelquefois profiter aux littérateurs, il est rare qu'il ait profité à la littérature. Il est vrai que M. Wey, en acceptant la charge de visiter et de décrire le nouveau département français, s'est réservé, c'est lui qui nous l'apprend, sa liberté entière. Le résultat a été un livre où la fantaisie de l'auteur, assez capricieuse comme on sait, bien que tenue en bride par le programme, ne laisse pas de cabrioler sur les sentiers où ce programme le conduit. Ce livre, comme étude complète d'une région, tient des guides Joanne,

tandis que, par le caprice de l'allure, il rappelle les récits des libres touristes; on peut l'emporter sur les lieux pour y trouver à point les renseignements nécessaires, comme on peut le lire chez soi pour voyager en imagination avec l'auteur.

Je regrette de ne pouvoir suivre M. Wey dans ses excursions pittoresques aux bords poétiques du Léman et du lac d'Annecy, sur la mer de glace et sur le mont Buet, etc. J'aurais le plaisir, réservé à plus d'un lecteur, de repasser avec lui mes anciennes traces et de retrouver des souvenirs qu'on aime toujours à rappeler; mais le temps presse, le travail appelle, les moments où l'on peut ainsi se retourner vers le passé sont toujours courts dans notre vie hâtive; il faut les saisir au vol, et si c'est un livre qui nous les rend, en remercier l'auteur. C'est ce que je fais pour M. Wey, dont le livre est aussi intéressant qu'on pouvait l'attendre du sujet et de l'écrivain. Remercier, c'est mieux que louer.

II

Je profiterai de la place qui me reste pour parler de quelques publications dramatiques qui attendent depuis quelque temps leur tour. Voici d'abord le théâtre de Plaute, traduit par M. E. Sommer, avec introduction et notices. Tout le monde connaît la belle traduction du grand comique latin par M. Naudet et les notes si précieuses qui l'accompagnent. M. Sommer ne s'est pas laissé décourager par le succès universel de cette traduction citée à bon droit comme un modèle. Il a eu raison. La traduction des grands poëtes est une tâche qu'il est bon de souvent recommencer. Le dernier venu, en profitant des travaux de ses devanciers, peut toujours améliorer quelque partie, rendre d'une manière nouvelle et plus heureuse certain passage. S'il arrive aux poëtes de dormir quelquefois, à plus forte raison cela arrive-t-il à leurs traducteurs; mais l'un peut veiller où l'autre aura dormi; chacun a, d'ailleurs, sa manière particulière de comprendre et de sentir, par conséquent de traduire. Tel traducteur est frappé de certaines qualités de son modèle, tel est plus sensible à d'autres côtés. M. Sommer me paraît surtout apprécier dans Plaute la verve et l'entrain. Tout en rendant justice à la traduction si finement exacte de M. Naudet, M. Sommer lui reproche « une teinte un peu triste. » J'avoue n'avoir pas senti ce défaut. Quoi qu'il en soit, la traduction nouvelle, excellente aussi, moins volumineuse et plus libre d'allure, de M. Sommer, vient très à propos pour populariser en France le grand comique latin.

On ne connaît guère Plaute chez nous que par les imitations de Molière et de Regnard. Outre l'*Amphitryon*, Molière a emprunté à Plaute l'*Aululaire*, titre que M. Naudet a, ce me semble, très-bien traduit par celui-ci : *la Marmite*. C'est cette *Marmite* qui est devenue la cassette de *l'Avare*. Ces deux pièces françaises, *l'Avare* et l'*Amphitryon*, venaient sans doute de plus loin que le théâtre latin. On peut croire que la première avait été imitée d'Épicharme, le poëte comique dorien; et quant à *la Marmite*, un fragment conservé de *la Cruche* de Ménandre semble

indiquer une parenté entre les deux pièces. Les comiques latins ont emprunté en général aux comiques grecs leurs sujets et leurs intrigues. Térence a surtout imité Ménandre. Plaute paraît avoir préféré Philémon, ce rival de Ménandre, qui paraît l'avoir emporté sur lui, comme Plaute sur Térence, en verve populaire. On aurait tort cependant de croire que Plaute ne fut pas un génie original. Si l'intrigue est grecque dans ses pièces, les mœurs et les caractères sont romains. La pièce imitée par Regnard est la fameuse comédie des *Ménechmes*. Plaute a également fourni à Rotrou le sujet de sa pièce des *Captifs*. Quant aux imitations partielles, elles sont nombreuses sur notre théâtre. M. Sommer les a signalées avec soin dans les courtes, mais substantielles notices dont les comédies sont précédées. Ces notices et les notes jetées par le traducteur au bas des pages suffisent pour faire comprendre et apprécier Plaute par ceux des lecteurs qui ne demandent à la lecture des poëtes anciens que le plaisir littéraire. Ceux qui voudront y joindre les plaisirs de l'érudition et d'une fine critique continueront, bien entendu, de s'adresser à M. Naudet.

J'ai déjà eu l'occasion de parler plusieurs fois de la traduction par M. Ernest Lafond de pièces de contemporains de Shakspeare. Le quatrième volume de cette intéressante publication contient quatre pièces de Beaumont et Fletcher, avec une notice biographique sur ces jumeaux de l'art dramatique anglais. Le sujet de la première pièce, *les Deux nobles cousins*, est empruntée à un conte de Chaucer, *Arcite et Palamon*. Chaucer avait lui-même emprunté à Boccace, auteur d'une Théséide italienne, le sujet et les détails de ce conte charmant qui fond ensemble, par un naïf anachronisme, la poésie féodale du moyen âge avec celle de la Grèce héroïque, la mythologie avec la chevalerie. On croit que Shakspeare a travaillé à cette pièce avec Fletcher ; on a même cru reconnaître sa main dans le premier acte. Dans *la Tragédie de Valentinien*, les auteurs ont mis en scène à leur manière la fin tragique de Valentinien III et le court règne de son meurtrier. Dans ces drames, ainsi que dans celui qui a pour titre *la Tragédie de Rollo, duc de Normandie*, les auteurs luttent souvent avec Shakspeare, et s'ils lui sont évidemment inférieurs pour la peinture des caractères, pour la grandeur et la puissance des conceptions, ils peuvent soutenir la comparaison avec lui pour la poésie du style et pour le pathétique. Tandis que le grand esprit de Shakspeare plane sur ses œuvres, celui de ses rivaux se meut seulement dans les leurs. *Le petit avocat français* est une comédie spirituelle et fort amusante. Il faut savoir gré à M. Ernest Lafond de la peine qu'il se donne pour nous faire connaître les rivaux qui, au temps de Shakspeare, lui disputaient le premier rang et au-dessus duquel il s'élève si haut aujourd'hui. La lecture de leurs ouvrages est pour nous aussi instructive qu'intéressante. M. Lafond nous promet, dans un prochain volume, des drames de Lilly, Marlowe et Webster.

Les grands dramaturges étrangers nous sont peu à peu révélés par des traductions qui viennent en aide à notre paresse et à notre ignorance françaises. C'est le tour de Gozzi. L'auteur du théâtre fiabesque, qui fit tant de bruit en Italie à la fin du siècle dernier, est depuis longtemps célèbre en Allemagne où il a présidé, avec Shakspeare, au mouvement dramatique dont Gœthe et Schiller ont eu

l'initiative et la direction. Schiller a même traduit une de ses fables, la *Turandot*, qui produisit un grand effet sur les théâtres de l'Allemagne. On sait que les poëtes et les critiques allemands ont traduit un grand nombre de pièces étrangères, recherchant surtout parmi elles celles qui se distinguent le plus par l'originalité. A ce titre, Gozzi ne pouvait manquer de figurer dans ce Panthéon, au sein duquel le théâtre germanique a trouvé, dans une sorte de synthèse poétique, son originalité composée. Il n'en a pas été de même en France, où le nom de Gozzi n'est guère connu que depuis une dizaine d'années, et où M. Alphonse Royer vient d'être le premier à faire connaître son théâtre.

Le théâtre *fiabesque* fut, en son temps, une protestation de l'art national italien contre le genre de comédie importé de France en Italie par Goldoni et l'abbé Chiari. Ce fut une résurrection systématique, en face de l'école nouvelle, de la *Commedia dell' arte*, avec ses masques et ses improvisations bouffonnes, de cette comédie dont on trouve l'origine dans les fables atellanes des Romains. Les fables de Gozzi sont des contes de fées mis en scène, où l'on trouve une partie grotesque à côté d'une partie poétique et sérieuse. « L'invention, dit Schlegel dans son *Histoire de la littérature dramatique*, en est plutôt originale que romanesque, et cependant ce sont en Italie les seules compositions dramatiques où règnent les sentiments d'honneur et d'amour. L'exécution peu soignée de ces comédies leur donne l'air d'une ébauche grossière, mais cette ébauche est pleine d'imagination ; les traits en sont fermes et vigoureux, toutes les couleurs bien décidées et les objets qu'elle représente deviennent si frappants que le peuple y prend un plaisir prodigieux; aussi Gozzi disait-il que ses compatriotes aimaient les situations robustes. »

Sur dix comédies qui composent le théâtre fiabesque, M. Royer en a traduit cinq; il a donné des autres des analyses détaillées qui suffisent à en donner une idée. La fameuse *Turandot* est au nombre des fables traduites, et, afin de rendre la traduction aussi fidèle que possible, M. Royer l'a faite en vers. Ces vers sont de bonne main. Les traductions de M. Royer, auquel on doit déjà d'avoir fait connaître au public français les théâtres de Cervantes, d'Alarcon et de Tirso de Molina, joignent l'élégance à la fidélité.

J'en dirai autant de celle que M. Antoine de Latour vient de donner des *Saynètes* de Ramon de la Cruz. La saynète ou intermède est, d'après la définition de M. Antoine de Latour « une petite comédie courte, vive, à demi improvisée, une esquisse enlevée de la comédie elle-même, se jouant entre les actes d'une œuvre plus sérieuse, ou tout à la fin de la soirée, ce qui fait que sur les affiches on l'appelle encore *fin de fiesta.* » Son objet est, en général, la peinture des mœurs populaires ; cependant on en trouve aussi où règne la fantaisie. Ramon de la Cruz, à qui il appartint d'élever la saynète à la dignité de genre littéraire, vivait dans la seconde moitié du dernier siècle, époque où il n'y avait plus en Espagne ni grands génies, ni théâtre national; le genre français florissait sous l'influence d'une dynastie française. Ramon de la Cruz rendit alors au théâtre espagnol, dans un genre inférieur, mais où du moins il est le premier, quelque chose de son ancienne liberté. On lui a reproché de manquer un peu d'invention et de ne pas

posséder toute la science des développements et des combinaisons scéniques; mais on n'a pu méconnaître en lui un don d'observation rare, une précision singulière dans le dessin des caractères, et beaucoup de verve dans le dialogue. S'il n'a peint que des esquisses, ces esquisses du moins sont pleines de vivacité et d'esprit. La vérité des mœurs populaires n'y est pas ce plat réalisme, photographie de la vulgarité, mais une interprétation fine qui met dans un relief piquant l'originalité des situations et des caractères.

Traduire un pareil poëte était chose difficile. Outre les difficultés ordinaires de toute traduction, il y en avait ici d'inhérentes au genre même de ces intermèdes. Le comique populaire est, par tout pays, ce qu'il y a de plus particulier, de plus local dans le génie d'un peuple; le faire passer dans une langue étrangère est une entreprise qui exige, outre une connaissance approfondie et tout à fait familière de deux langues, la connaissance non moins grande des mœurs du pays dont on traduit ainsi les productions les plus vivement caractéristiques, et une grande adresse de style. Aucune de ces qualités ne me paraît avoir manqué au traducteur français de Ramon de la Cruz. M. Antoine de Latour connaît l'Espagne comme sa propre patrie, il en connaît à fond tous les idiotismes de langage et de mœurs; il l'aime, ce qui ne gâte rien. De plus, il est poëte, ce qui ne nuit pas, tant s'en faut, quand il s'agit de traduire un poëte. Et puisque je suis sur le talent poétique de M. de Latour, je veux insister par quelques mots.

Deux minces volumes, tirés chacun à cent exemplaires seulement, m'en fourniront l'occasion. L'un de ces volumes porte la date de 1863, l'autre celle de 1865. Les poésies qu'ils nous apportent ont été toutes composées sur la terre étrangère, au sein d'un exil volontaire commandé par le devoir. Dans le plus ancien, l'auteur nous envoie des poésies écrites *chemin faisant*, sur les grandes routes de l'Espagne. Ce sont des impressions de voyage poétiques et religieuses, des aspirations, des regrets, etc. Le second a pour titre : *Fleurs de Castille et d'Andalousie;* on y trouve la même inspiration. Je ne partage, quant à moi, ni toutes les idées ni tous les vœux de M. Antoine de Latour, mais j'ai de la sympathie pour cette nature dévouée et généreuse, pour ce talent doux et voilé. Cette sympathie, chez moi, date de loin, car elle date de la publication de son premier volume : *La vie intime.* Depuis ce début, M. de Latour n'a cessé de cultiver la muse en silence, sans s'inquiéter ni se chagriner des dédains de la foule pour elle; après avoir travaillé le jour à sa prose, il pense le soir à ses vers, sous les orangers de Séville. Ainsi le laboureur, son sillon terminé, s'assied en rêvant devant l'étoile du soir.

C'est un poëte aussi que M. Félix Henneguy, l'auteur de *Memento,* rimes et stances. Ce volume, tout rempli de pensées et de sentiments français, nous vient cependant aussi de l'étranger. Imprimé à Genève, il a été composé partout où un errant destin a conduit l'auteur; car M. Henneguy est de ceux qui, tout en gardant à leur pays la fidélité de leur dévouement patriotique, ne laissent pas de chercher volontiers à l'étranger des institutions conformes à leurs idées, des sentiments sympathiques aux leurs. L'Italie, depuis qu'elle est une terre libre, est

devenue une seconde patrie pour lui. Il y a planté sa tente entre les foyers que la liberté visite; la liberté mère et fille de la poésie, suivant André Chénier!

Son règne au loin semé par tes doux entretiens
Germe dans l'ombre au cœur des sages.
Ils attendent ton heure, unis par tes liens,
Tous en un monde à part, frères, concitoyens,
Dans tous les lieux, dans tous les âges.

Memento, ce livre de poésie tiré à un petit nombre d'exemplaires, comme ceux de M. de Latour, contient dans ses pages, écloses d'année en année depuis 1845, et dont le poëte a insensiblement grossi son portefeuille, l'histoire d'un esprit et d'un cœur. Les réflexions y alternent avec les sentiments. C'est de la poésie intime et personnelle, s'il en est, mais en même temps profonde et générale; car les événements publics ont leur écho dans l'âme du poëte, ils se sont confondus avec sa propre vie:

Éveil, trouble, amour, foi, pèlerinage, épreuve,
Événements cruels, lieux qui m'ont été chers,
Phases par où passa mon âme encore neuve,
Je retrouve tout dans ces vers.

De ce siècle oublieux, où, si vite effacées,
Ces lueurs du matin naissent pour s'obscurcir,
De mes premiers élans, de mes jeunes pensées
Je veux encor me souvenir.

Je veux me souvenir des doutes, des souffrances
Qui me firent traîner mon enfance en langueur,
Et des émotions et des saintes croyances
Qui retrempèrent ma vigueur.

Je veux me souvenir du sort qui fut contraire,
Des leçons du passé, de l'erreur, du forfait,
Des actes, des désirs, du bien qu'on voulait faire
Comme du mal que l'on a fait.

Du but qu'il faut poursuivre aux heures douloureuses,
Des problèmes que doit résoudre l'avenir,
De ceux qui ne sont plus, des causes malheureuses,
Je veux toujours me souvenir.

Les vers de M. Henneguy nous le révèlent en effet tout entier. L'inspiration qui les a produits n'est pas moins sincère que noble et généreuse. A un esprit distingué, à une grande culture littéraire, M. Henneguy joint des sentiments délicats et purs, le culte du beau, la passion du bien, et cette organisation fine et vibrante, cette fibre sonore du poëte qui s'émeut et résonne au moindre souffle.

Nature virile et féminine à la fois, il est, pour me servir d'une expression empruntée au poëte de Jersey :

De verre pour gémir, d'airain pour résister.

De telles natures sont éminemment sympathiques. Servies par le talent et par les circonstances, elles peuvent devenir, à certaines heures, la voix qu'un peuple écoute et qui proclame ses sentiments. Nous ne prédirons point un tel destin à la muse de M. Henneguy. Le temps est passé où une grande voix de poëte remuait la foule, et personne ne se retourne plus aujourd'hui pour écouter les prophéties de cette Cassandre qu'on appelle la muse, quand il lui plaît encore de vaticiner. A peine si la critique, occupée à rendre compte de tant de livres en prose, a le temps de dire en passant quelques mots d'un volume de vers. Nous-même, tout sympathique que nous soyons à M. Henneguy, à son caractère et à son talent; quelque plaisir que nous ait fait éprouver la lecture de son livre si plein d'idées élevées, de beaux et de grands sentiments, de nobles et de charmantes confidences, l'espace nous manque pour en parler comme nous voudrions, longuement, à loisir. Tout au plus nous reste-t-il la place nécessaire pour remercier M. Félix Henneguy du don qu'il nous a fait, et pour l'assurer que, dans ce public inattentif à la poésie, il se trouve encore pour les vrais poëtes, noblement inspirés, quelques échos çà et là et quelques amis.

L. DE RONCHAUD.

RÉFLEXIONS ET MENUS PROPOS

Clarens, le 23 septembre 1863.

Ce mois de septembre s'est écoulé dans le bleu, il n'a cessé de sourire aux mortels à qui Jupiter permet de promener à travers le monde leurs loisirs errants. La Suisse leur a prodigué ses enchantements et ses délices. Que deviendrait l'Europe blasée, la Suisse n'existant pas? elle se mourrait d'ennui. La Suisse est providentielle. Quand l'invisible architecte la fit surgir du chaos dont elle garda l'empreinte, creusant ses lacs et ses vallées, sculptant ses cimes de glace et de granit, déchaînant ses torrents comme des tonnerres liquides, il savait qu'un jour le monde s'ennuierait de n'être plus barbare, et que l'homme civilisé se deviendrait à lui-même un insupportable fardeau. Il savait particulièrement que lord Spleen aurait besoin de retremper un peu dans les pures effluves des montagnes, qui sont l'âme des hautes régions, un esprit saturé de toutes les lassitudes de l'existence confortable. J'estime qu'il y aurait plus de pendus si la Suisse était rayée du continent. Ceux qui, selon la forte expression de Chateaubriand, « bâillent leur vie, » s'électrisent encore à son contact. Elle les frappe par son âpreté sauvage et fière, elle les surprend par ses beautés. Quand le soleil couchant dore les glaciers, qu'il darde obliquement ses flèches d'or à travers les mystères des forêts de sapins, ou que, pareil au large sourire d'un dieu, il glisse sur les pentes gazonnées de l'Alpe propice aux troupeaux, le triste civilisé sent remuer en lui quelque fibre secrète : il croit qu'il ressuscite et que, sous les illusions tombées qui jonchent son âme comme des feuilles mortes, quelque chose va reverdir.

Ce pays d'élection, villégiature commune des deux mondes, est un bain de vie. On peut s'y oublier, oublier les autres, en se livrant aux impressions d'une nature qui semble ignorer que l'homme existe.

Sur les monts est la liberté,
L'haleine des tombeaux
Ne monte pas dans l'air pur.
Le monde est parfait partout
Où l'homme n'arrive pas avec ses tourments.

C'est un poëte des Alpes qui a dit cela, un amant de la Suisse qui avait l'intelligence des solitudes et l'ouïe des silences qui règnent au bord des abîmes, dans les déserts où l'hiver bâtit ses palais d'azur. L'attrait le plus vif, et la saveur de rajeunissement que possède la Suisse est là : elle nous débarrasse de nous-même, nous enveloppe, nous absorbe, nous confond en elle. Admirer, n'est-ce pas toujours sortir de soi? Malheureux celui qui a perdu la faculté d'admirer; il n'a plus que lui-même et n'en peut sortir; c'est un prisonnier de l'égoïsme et de l'ennui; terribles geôliers, fils du néant, qui s'entendent à garder l'âme dans le corps comme en un cercueil de chair.

Pourquoi Byron adorait-il la Suisse plus que nul autre homme de son temps? Parce que Byron s'ennuyait plus que nul mortel de son temps. Pourquoi Voltaire se souciait-il si peu de ce magnifique lac de Genève d'où j'écris ces libres propos? C'est que Voltaire, toujours actif, ne s'ennuya jamais. Un homme en colère ne s'ennuie pas. Je vous entends, lecteur : vous me demandez s'il faut absolument mourir d'ennui pour aimer et comprendre la Suisse. Je me garderai de le prétendre, car vous aimez la Suisse sans doute, et vous n'avez point le spleen. Cependant, est-il bien certain que vous ne l'estimeriez pas un plus haut prix, et que vous n'en ressentiriez pas plus profondément l'influence libératrice, si vous étiez plus rassasié de vous-même et des autres? C'est le malade qui jouit le plus de ce qui le rend, ne fût-ce que pour un jour, au sentiment de l'existence. Celui qui sort des ténèbres connaît et bénit le plus ardemment la lumière. Qu'elles viennent donc en Suisse, les âmes fatiguées, les âmes rongées de ce mal du siècle, l'ennui, pire que le choléra!

II

J'ai parlé de Byron, le désenchanté. La maison qu'il habitait est tout près d'ici. Elle a des volets verts, les volets classiques; d'apparence assez modeste, son air est avenant et tranquille. C'est une maison qui attire. Elle est située à quelques pas du petit port où touche maintenant le bateau à vapeur, entourée de vergers. De ses fenêtres on voit sur l'autre bord les hautes montagnes de la Savoie; la Dent du Midi se dresse à l'horizon du Valais, et sur la rive vaudoise, qui se contourne jusqu'à l'embouchure du Rhône, se suivent de près Montreux, Vernex, Veyteaux, Chillon et Villeneuve. Byron a chanté le sejour qui réussit à fixer quelque temps sa muse vagabonde.

« Clarens, aimable Clarens, s'écrie-t-il, berceau du véritable amour! l'air qu'on respire autour de tes vergers est le tendre souffle de ce dieu lui-même...

» Tout ici proclame sa puissance : les sombres pins qui lui prêtèrent leur ombre, la voix mugissante des torrents, qui charma ses rêveries, et jusqu'à la vigne, qui décore de ses pampres verts la douce pente qui conduit au rivage. »

Byron songeait à la nouvelle Héloïse. Ces lieux en sont peuplés, et telle est la puissance de l'art et de la passion, qu'il faut faire effort pour se persuader que

ni Saint-Preux, ni Julie, ni Claire n'existèrent; que les rochers de Meilleraye n'ont point retenti du désespoir du moderne Abélard, et que la moderne Héloïse n'a pas reçu et donné, sous le bosquet fameux qui porte son nom, un immortel baiser à son amant trop heureux. Mais pourquoi donc se persuader que tout cela n'a pas été, et que les amoureux dont l'ombre hante ces rivages ne furent pas de cette terre et n'ont point foulé ce sol privilégié? Ils l'ont foulé, vous dis-je, ils ont existé: ils existent. Ils existent plus que ces fantômes qui passent là, sur la route. Hommes, femmes et filles, enfants, vieillards, c'est vous qui n'êtes ici que d'éphémères apparitions, des hôtes fugitifs qui demain ne serez plus. Quelle trace laisserez-vous de vos pas sur cette poussière? Qui saura votre nom et votre passage en ces lieux, pauvres riches qui venez, quand l'hiver s'avance, implorer pour vos chétives carcasses un peu de soleil en échange de votre or! La vigne aussi, le long de ces coteaux rayonnants, boit les rayons du soleil. Les grappes ont mûri, voici les récoltes, et le pressoir attend. Il vous attend aussi. La douleur foule la vendange humaine, le néant la boit. Tandis que vous dites aux héros échappés au poëte : Fiction! voyez, c'est vous qui êtes des fictions, car ils dureront tant qu'il y aura des hommes, alors que de vous la terre ne gardera pas plus votre souvenir que la route l'ombre que votre corps jette derrière lui en passant. Vous n'êtes pas, vous passez.

Le soleil de l'esprit a brillé sur ces bords de toutes les splendeurs de la gloire. Il y a ici, plus que partout ailleurs, des échos de la postérité. Quels grands noms, en effet, les voix du Léman vous répètent : Byron, Voltaire, Rousseau, Mme de Staël!

Il est un homme moins illustre, de grande valeur cependant, qui a vécu dans cette contrée, et qui est venu mourir ici-même : Alexandre Vinet. Il n'aimait pas qu'on fît du bruit autour de son mérite; il fut l'opposé de ceux qui aujourd'hui, sans vergogne, mais non sans hypocrisie, se cachant derrière la grosse caisse de la réclame, manient et guident eux-mêmes quelque bras complaisant. Vinet était sincère. L'érudition ne l'avait point desséché; son sentiment des belles choses de la littérature, resté jeune et frais jusqu'au dernier jour, se joignait à un sens critique pénétrant et sûr. Il ne connaissait pas les frontières des coteries, ni celles des siècles et des pays : il était chez lui dans toute l'étendue de l'histoire, partout où le génie humain a fleuri : dans la poésie et dans l'éloquence sous n'importe quelle forme. De son coin de Lausanne il n'a cessé de suivre avec une curiosité sympathique, d'un œil ouvert et fin, le mouvement littéraire de l'Europe. Et ce critique d'un esprit si dégagé, le croiriez-vous, fut un pasteur protestant; Vinet a prêché; il y a de lui des recueils de sermons. Ce serait assez pour le mettre en suspicion auprès de plusieurs, et même auprès de nous. Mais qui fut jamais moins pasteur que Vinet! Alors que tant d'autres, après avoir quitté leur chaire et leurs convictions, gardent toute leur vie le rabat qu'ils estiment avoir ôté, et le dogmatisme roide du prédicateur, Alexandre Vinet qui resta fidèle à ses convictions chrétiennes et à sa profession de pasteur, n'eut jamais ni roideur, ni intolérance, ni rabat. Il y avait du Pascal en lui, et jusqu'à ses derniers instants il a cherché et creusé. Il compre-

nait le doute, à quoi les intolérants et les fanatiques ne réussiront jamais. C'est pour cela qu'ils sont intolérants et fanatiques. Vinet fouillait la conscience humaine, y cherchant les assises premières du christianisme.

Loin de vouloir mettre la conscience humaine sous le joug de l'Évangile, c'est l'Évangile qu'il voulait déduire de la conscience. Tentative hardie, essentiellement protestante et réformatrice. Si le christianisme peut se raffermir, c'est assurément en s'établissant sur ce fondement. Le procès pendant est là. Si l'Évangile, dans son esprit essentiel, est reconnu conforme aux exigences de la conscience humaine telle que l'histoire l'a formée, l'Évangile vivra : sinon, la conscience détruira l'Évangile, car il ne peut la détruire. La conscience, qui engendre les dieux, les renverse aussi. Elle est souveraine et n'en appelle qu'à elle-même de ses erreurs.

Le caractère de Vinet peut se dire en deux mots : il fut le contraire d'un jésuite et le contraire d'un sectaire. Un pareil homme a mérité qu'on le respectât vivant, il mérite qu'on le respecte mort et qu'on fasse un pèlerinage à sa tombe, dans ce cimetière de Clarens qui domine le lac et qu'avoisinent de magnifiques noyers. L'autre soir, quand les étoiles se sont allumées au ciel, j'ai répété tout bas le verset emprunté à Daniel, inscrit sur la tombe de cet homme de paix et de bonne volonté :

« Ceux qui auront été intelligents luiront comme la splendeur de l'étendue, et ceux qui en auront amené plusieurs à la justice brilleront comme des étoiles à toujours et à perpétuité. »

III

Ah! la pauvre chose, toujours vacillante, que la justice humaine! et pourtant qu'est-ce qu'il y a de plus grand que la justice dans les cieux et sur la terre? Un homme juste vaut l'univers. Après celui qui accomplit la justice, nul n'est plus haut que celui qui souffre pour elle. Schiller a écrit dans *Don Carlos* que « souffrir de l'iniquité des hommes flatte les grandes âmes. » C'est qu'en souffrant de l'injustice, elles savent qu'elles souffrent pour la justice. Le peu qu'il en existe parmi nous aujourd'hui, nous le devons à ces victimes. C'est de leurs douleurs qu'est pavée la voie du droit et de la liberté, si lentement gravie, si péniblement élargie à travers les âges et les générations : le prisonnier de Chillon est l'un des martyrs de l'iniquité humaine.

Qui ne connaît le château de Chillon? Il est le point de mire des rimeurs et des photographes. Pas une jeune miss qui ne récite en l'apercevant quelques vers du poëme de Byron, ou qui ne s'arme de son album et de ses crayons pour emporter un *croquis* à sa façon de ces vieux murs et de ces vieilles tours qui se reflètent, sombres et moroses, dans les eaux. Cependant, quelque pittoresque que soit le château de Chillon, et quelque bon effet qu'il fasse dans un alb ,
gardez-vous de penser qu'il fut bâti à cette fin innocente de se prêter au léger

croquis et de « bien faire dans le paysage. » Il parle un langage plus sérieux et porte le sceau de l'histoire. C'est une page qui dit une époque.

François de Bonivard, prieur de Saint-Victor, à Genève, était un de ces hommes que le XVIe siècle vit naître et qui surent allier l'esprit de la Réforme à celui de la Renaissance, donner leur cœur à la Bible et leur esprit à Horace. Homme d'imagination et de bon sens, homme de foi en même temps que sceptique, fin et cultivé, il rappelle Montaigne et Luther tout ensemble. Par le sang il appartenait à la plus pure noblesse savoisienne, par le goût et l'amour des lettres, à l'aristocratie de l'esprit qui ne périra point. Genève fermentait. Il fut entraîné du côté de la Réforme, et, sans y entrer résolûment, il se compromit assez pour éveiller les soupçons des ducs de Savoie, alors maîtres du Léman. Il travailla puissamment à jeter Genève dans l'alliance de Berne, qui appartenait déjà à la Réforme. C'était double crime. L'occasion s'offrit de se débarrasser de lui, on n'eut garde de la laisser échapper.

« Ma mère, dit Bonivard, étoit alitée et malade à Seyssel. Je fis savoir en cour que, si l'on me donnoit un bon sauf-conduit, j'irois trouver ma mère, et là, mon honneur sauf, j'entrerois en pourparler. »

Bonivard obtint le sauf-conduit demandé. Après avoir visité sa mère, il se rend à Fribourg, puis à Lausanne. « C'étoit, dit-il, vigile de l'Ascension. Comme on ne pouvoit s'occuper de moi, parce qu'on avoit sur les bras l'affaire du comte de Gruyère, je résolus de m'en retourner à Lausanne. Bellegarde me donna, pour m'accompagner, un sien serviteur à cheval. Mais quand nous fûmes près de Sainte-Catherine, sur le Jorat, voici le capitaine du château de Chillon, messire Antoine de Beaufort, lequel, avec quelques compagnons, sort des bois, où il était embûché, et m'arrive sus. Je chevauchois lors sur une mule, et mon guide sur un puissant courtaut ; « Piquez, lui dis-je, piquez ! » Et moi-même je piquai pour me sauver, en mettant la main à l'épée. Mais mon guide, au lieu de piquer en avant, tourna son cheval, me sauta sus, et jouant d'un coutel qu'il avoit tout prêt, il me coupa la ceinture de mon épée. Sur ce, ces honnêtes gens tombent sur moi, me font prisonnier de la part de Monsieur, et, quelque sauf-conduit que je leur montrasse, ils m'emmenèrent lié et garrotté à Chillon, où je devois, sans autre que Dieu, subir ma seconde passion. »

Le prisonnier passa deux années dans une chambre voisine de celle du gouverneur; au bout de ces deux années il fut descendu dans les souterrains. On l'attacha court à un pilier. C'est une visite du duc à Chillon qui amena ce changement. « Alors le capitaine me fourra en une crocte, plus bas que le lac, où je demeurai quatre ans ; je ne sais s'il le fit par le commandement du duc ou de son propre mouvement ; mais je sais bien que j'eus alors si bon loisir de me pourmener que j'empreignis en la roche, qui étoit le pavement de céans, un *vionnet*, soit un petit sentier, comme si on l'eust fait avec un martel. »

Tous les touristes connaissent ce *vionnet*. Le prisonnier de Chillon n'a point exagéré. C'était d'ailleurs un prisonnier de bonne humeur et qui n'a point jugé devoir se glorifier. Il n'a pas laissé *ses Prisons*. Le passage que je viens de transcrire, emprunté à ses chroniques, est la seule mention qu'il fasse de sa

captivité, avec quelques mots ajoutés à la chronique du Zurichois Stumpf. C'est beaucoup de dédain, n'est-ce pas, pour le malheur? Bonivard, de nos jours, tirerait son martyre à plusieurs éditions. Quelle affaire pour Michel Lévy! Mais que fit donc le prieur dans cette solitude, s'il n'y composa nulles lamentations? à quoi songea-t-il durant ces quatre années, tandis qu'il se *pourmenoit* dans son souterrain et creusait son vionnet? Il songeait et méditait sur l'homme, sur l'histoire, sur la religion, sur la politique. Il peuplait sa solitude, il animait son silence. Il causait avec les anciens, avec les philosophes et les poëtes, avec Horace et Virgile, avec Aristote et Platon. Il réfléchissait sur les vicissitudes de son temps et de tous les temps, et quel sujet de méditation que la Réforme et la Renaissance! Son corps est enchaîné, son esprit est libre. Il parcourt à volonté un domaine immense. Il est plus libre que les soudards et les pillards qui l'ont enseveli dans l'ombre. Il les connaît, il les juge. « Ce sont tyrans, vilains, lourdauts et deshonnêtes. Que sçavent-ils, eux qui ne pensent pas être hommes, mais dieux, occupant les titres divins de Majesté, d'Excellence et d'Altesse, que sçavent-ils qu'inventer mille imposts, mille péages et mille gabelles, voire jusques sus un chou, sus un œuf et sur un oignon? Non sans cause, portent empreint un aigle en leurs armes, qu'est un oysel de rapine, et le principal. Et seroit encore peu de faict s'ils ravissoient seuls, mais ils engendrent continuellement gerfaux, faucons, autours, grands ravisseurs; puis les petits, à sçavoir, esperviers, esmérillons, auberaux, et semblables, qu'ils n'advoueroient de leur famille s'ils n'étoient larrons comme eux. » Mais lui, il ne vit plus en cette compagnie. Sa prison est à lui; il invite, il appelle ceux qu'il veut par le don magique de la mémoire et l'évocation du cœur. Quels entretiens! hôtes plus aimables ni plus éloquents ont-ils rempli demeure princière? Avant qu'il fût en prison, il lui fallait frayer avec les multitudes et les princes, subir les hommes; à présent, il les choisit. Aussi dit-on qu'il regretta sa prison quand les Bernois, ses fidèles amis, l'eurent délivré.

Il se connaissait en humanité, ce prieur de Saint-Victor qui, à la façon de Luther dans ses *Propos de table*, disait familièrement : « Ce monde estant faict à dos d'asne, le fardeau que vous voulez redresser, et mettre au milieu, n'y demeurera, ains penchera de l'autre côté. Aussi pensé-je comme Cicéron, qui disait, en la guerre citoyenne entre César et Pompée : Quem fugiam scio, ad quem nescio. »

Et le voilà qui se met à considérer lequel des gouvernements vaut le mieux pour maintenir à peu près d'aplomb l'humanité sur ce monde « faict à dos d'asne. » Est-ce le monarchique, l'aristocratique, le républicain? Il serait monarchique volontiers, et se rangerait de l'avis des meilleurs des Grecs, à condition que « le monarque, reflet de la trinité divine, » réunit en lui « sapience, puissance et bonté. » — L'aristocratie? il sort d'en prendre.

« Que vaut mieux à une province
Être sous plusieurs ou un prince?

Si l'un, ne l'autre, rien ne vaut,
Aymer l'un ni l'autre ne faut.

. . . .

Garde donc le règne pour toy,
Et ty gouvernes sagement,
Afin de régner longuement. »

Et le gouvernement de tous? « Je ne sais, dit le prisonnier philosophe, comment luy retrancher sa queue, l'anarchie... »

En somme : « Quand on considère bien toutes choses, on trouve qu'il est plus aysé de détruyre le mal que de construire le bien. »

Sur ce point, ô mon cher prieur, permettez que je vous redresse. Il n'est pas plus facile de détruire le mal que de construire le bien, parce qu'on ne détruit le mal qu'en construisant le bien.

IV

Et c'est pour ce motif que le congrès de Berne a eu lieu. Les congrès son l'embryon de la future humanité. La chose la plus importante, ce n'est point ce qui résulte de leurs débats, c'est que ces débats se produisent; en un mot, ce qu'il y a de plus significatif dans les congrès, c'est qu'il existe des congrès. Toutes choses ici-bas débutent dans le vague et traversent la période, plus ou moins confuse, pour ne pas dire chaotique, de l'avénement. L'histoire ébauche ses formations et ne les achève que par un lent travail. C'est d'abord en vertu d'une tendance obscure que l'esprit humain, dont elle vit, se met à l'œuvre et trace les premiers linéaments incertains d'une production nouvelle dont il discerne à peine l'idéal. Il commence par l'instinct. Il sent avant de voir, il désire, il aspire avant d'arriver à la volonté réfléchie. C'est du fond des abîmes de son ignorance et de sa douleur que la lumière de l'idée s'élève peu à peu et se répand autour de lui. Aucune des révolutions qui ont changé la face du monde ne s'est rendu compte d'elle-même, à l'origine, de son but et de ses moyens, des obstacles qu'elle aurait à combattre ou à détruire. — Aujourd'hui cependant la part de la prévision et du calcul est beaucoup plus forte : celle de l'instinct semble diminuer proportionnellement. Nous pouvons prédire que l'humanité est en train de se former, et que les peuples se rapprochent pour lui servir d'organes. Un peuple est une spécialité, et c'est par les spécialités rassemblées dans une fin commune que les peuples, sans se détruire, se grouperont, et, pour ainsi dire, s'enracineront dans le sentiment de ce qui leur est commun. Les peuples sont divers, l'espèce humaine est une. Le passé ignorait cette vérité, le présent la comprend, l'avenir la réalisera dans les institutions.

Les congrès, qui offrent une carte d'échantillons de toutes les nationalités, sont déjà, pour ce motif, un fait capital. Ils le sont encore parce qu'ils mettent en

discussion des questions qui intéressent le monde entier : preuve qu'il y a des intérêts et des problèmes communs à tous les peuples. Lisez le programme du congrès de Berne, lisez celui de tous les congrès internationaux, vous serez convaincu qu'il n'y a plus d'isolement possible entre les nations ni dans la région des idées ni dans la région des faits où pénètrent les idées ; le besoin commun, c'est la justice et la liberté. Il ne se fera aucun progrès chez aucune nation, sans que ce progrès, réalisé en apparence pour une seule, ne le soit en réalité pour toutes. Rien de tel que de voir chez ses voisins ce qui vous manque encore. Cela excite le désir, et le désir est l'alpha et l'oméga de toutes choses. Quand un peuple désirera vivement la liberté, il la comprendra, et personne alors ne l'empêchera de la posséder.

Les Français qui ont assisté au congrès de Berne ont eu beaucoup de choses à désirer. Ils sont partis avec un plus vif appétit de liberté. Ils se sont dépaysés, et c'est tout profit pour eux. Car ils ont mieux fait que de raisonner sur la liberté, ils l'ont vue, ils l'ont touchée, palpée. Tandis qu'à la tribune (il y avait une tribune à Berne dans l'église du Saint-Esprit) on dissertait sur la liberté communale et provinciale, on était au milieu d'hommes qui possèdent ces libertés. Tandis qu'on parlait assez mal des armées permanentes et des services qu'elles ne rendent pas aux peuples, on entendait passer les *cadets* qui formeront un jour la milice nationale, d'autant plus propre à la défense, qu'elle est plus impropre à la conquête. Tandis qu'on parlait de la liberté des églises et des écoles, on pouvait voir assis sur les bancs de cette école internationale des représentants des églises et de l'enseignement libres.

La Suisse a de bons exemples à nous proposer. Il est vrai qu'elle n'est pas partout également avancée et que certains cantons marchent à l'arrière-garde. Mais ils sont entraînés par ceux qui marchent en avant et ne peuvent rester immobiles. La France, dans la personne de ses orateurs *extrà-muros*, a peine à comprendre cette bizarrerie. Elle s'est renouvelée d'un coup, elle a fait une révolution de géomètres. La Suisse est un arbre dont les racines et les branches sont multiples ; toutes les branches n'ont pas fleuri et n'ont pu fleurir à la fois. La France, l'arbre historique, a été abattue par la cognée de nos tribuns. Ces terribles bûcherons ont mis bas le passé. Restent les plantations nouvelles à faire. En attendant, on se met à couvert sous des restaurations qui s'édifient et qui disparaissent comme des décors. Le machiniste est remplacé en même temps que le reste. C'est une politique de coups de sifflets, de ficelles et de carton peint. Les destinées de la France, grâce au système de centralisation que le monde nous envie, restent suspendues à un fil — celui du télégraphe. On expédie une révolution aux départements comme une dépêche. La dépêche est adressée en même temps à tous les fonctionnaires placés au bout des fils ; le réseau administratif et le réseau électrique, toujours parallèles, aboutissent à Paris. Il s'agit seulement d'occuper le centre, le point de convergence du système, de l'occuper pour une heure et d'oser. Qu'importe la France, ce qu'elle pense et ce qu'elle veut ?

On la fera de toutes les couleurs, monarchique, républicaine, etc., sans qu'elle

s'en doute, et du matin au soir. Elle n'a qu'à dormir, on s'occupera d'elle à Paris. Chacun espère tenir la scène à son tour.

A qui la faute? à un régime qui a subsisté sous tous les régimes, et qui empêche la liberté de s'implanter dans la commune, dans le département. Elle n'a point de sol où se prendre. En France, le gouvernement seul existe. Nous avons imité le sauvage dont parle Montesquieu, nous avons coupé l'arbre pour avoir les fruits. Il faut refaire la France, ou plutôt la laisser se faire à l'aide d'institutions locales qui seront le ferme appui dés libertés politiques. On ne voit pas prospérer celles-ci dans les pays nivelés par une administration uniforme, et réduite en poussière sous l'étreinte du pouvoir. Au contraire, on les voit grandir et se conserver dans tous les pays où ces institutions tutélaires existent. Il est temps pour nous de comprendre ce double exemple : celui que nous ne donnons pas, et celui que nous donnent les États-Unis, la Suisse, la Belgique, l'Angleterre. La sphère du gouvernement central doit être limitée et réduite aux choses qui sont de l'essence du gouvernement central, l'impôt, l'armée, la justice, la sécurité. Mais pour le reste, place aux localités, aux associations, aux individus! C'est contre la centralisation administrative que la brochure de Nancy a été lancée. Quel tourbillon elle a soulevé! A ne considérer que l'œuvre et son mérite intrinsèque, on pourrait s'étonner de pareille fortune; car l'œuvre n'a rien en soi que de très-ordinaire, et ce qu'elle propose, en termes modestes, n'est certes pas exorbitant. Mais elle possède un mérite relatif très-considérable, et comme une valeur d'annexion. Elle vaut par les adhésions qu'elle a provoquées et obtenues: *Indè iræ*. Elle a été une occasion de se compter. A l'heure présente, on voit clair et chacun a pris son rang. Les malentendus ont cessé. Il n'y a plus que ceux qui veulent la liberté et ceux qui en parlent sans la vouloir. On a vu qu'il n'existe en France que deux partis. Il s'agit bien, vraiment, de légitimistes, de démocrates, d'orléanistes, et du reste! Il y a des hommes d'autorité et des hommes de liberté, voilà tout. D'un côté la tradition jacobine, que les jacobins ont empruntée à la monarchie absolue, c'est-à-dire au despotisme; de l'autre la tradition, beaucoup plus jeune, hélas! de la liberté individuelle. La première est la fille bâtarde de la révolution dévoyée, accouplée avec la tyrannie; la seconde est sa fille légitime. Mais allez donc persuader à ces petits rejetons de Robespierre et de Saint-Just (sans compter Marat, qui a ses admirateurs), qu'ils ne sont pas les vrais héritiers de 89! Ils sauront bien vous répondre que vous n'y entendez rien, et que le Saint-Esprit révolutionnaire qui éclaira ces grands prêtres de la guillotine, ces pontifes de l'échafaud, est descendu sur eux, que sa flamme orthodoxe brûle dans leurs cœurs et que sa lumière les éclaire. Nous autres, nous ne sommes que des profanes, des aveugles-nés que ces élus ont mission de conduire au salut, malgré qu'ils en aient. Ils tiennent, ces prêtres de la nouvelle église, le flambeau de la révélation; ils commentent seuls l'évangile politique dont ils possédent l'esprit par voie de monopole. C'est devant leurs autels qu'il faut s'agenouiller, peuple! Leur Dieu a tonné sur le Sinaï, voici la loi et les prophètes. Ils détiennent, interprètent et manipulent les principes de 89 : ils sont les

flamines et les bonzes de la démocratie. Tout récemment, ils nous l'ont dit. Ne rions pas de cette bouffonnerie. Plus d'un qui fait du jacobinisme à l'eau de rose, saurait bien changer d'allure, s'il était fort en face de la contradiction. Ils ne s'entendent que sur un point, ils ne veulent pas la liberté, ils veulent le gouvernement. C'est à cela qu'on les reconnaît. Beaucoup ne se connaissent pas eux-mêmes, ils ne savent pas d'où ils viennent ni où ils vont. Maint jacobin l'est sans le savoir, et se récrie si vous l'appelez par son nom. Mais le jacobinisme qui s'ignore, et le jacobinisme atténué, mélangé ou détrempé, est encore du jacobinisme. Prenons garde à cette syphilis politique, même à faible dose elle empoisonne un peuple. Quant à nous, ce nouveau catholicisme nous est encore plus insupportable que l'ancien, et nous le redoutons, surtout quand il se déguise et s'enveloppe de modération.

Il se fera saint-simonien, il prendra toutes les formes et toutes les nuances : au fond, il restera ce qu'il est.

Il invoque avec fracas l'intérêt de la liberté. Le pape a plus de franchise, il dit hautement qu'il ne veut pas. Retournez César, vous trouverez le jacobin. Le césarisme et le jacobinisme ont même principe, même moyen, même but : pour but le pouvoir, pour moyen la crainte, pour principe l'infaillibilité. Nos prêtres politiques nous disent qu'ils existent pour affranchir les peuples. Ils ont eu l'inquisition : la loi des suspects. Ils ont la doctrine du salut — celle du salut public, imposée par la terreur. Ils ont pratiqué la maxime que la fin justifie les moyens. Il ne leur manque plus que de nous mener à confesse. Eh bien, nous n'irons pas à confesse chez eux, et nous leur conseillons de se vouer à la religion des *mediums*. Qu'ils nous mettent en rapport avec leurs saints et nous dictent des constitutions. Ils auront, nous l'espérons bien, le sort des frères Davenport. L'idole secrète de leur cœur, c'est la dictature, qu'ils encensent tout bas et chérissent. Elle tombera en poussière sous le bon sens public, qui se dégage de plus en plus de cette superstition du salut imposé à coups d'autorité. En attendant que la raison publique en soit là, et qu'elle ait suffisamment mâché le fruit amer de l'expérience, il faudra nous résigner à entendre prêcher que la révolution française, entreprise pour détruire l'infaillibilité politique, qui s'appelle le despotisme, tient pour ses docteurs privilégiés des hommes qui relèvent à leur profit une nouvelle théorie de l'inspiration, une nouvelle église, un nouveau dogme.

Le Prieur de Saint-Victor avait raison : ce monde est fait à dos d'asne. Mais que voulez-vous? les publicistes de Nancy prétendent qu'il fait jour en plein midi. Or, ces publicistes, au dire de leurs adversaires, sont des légitimistes : donc il ne fait pas jour en plein midi. O! logique des partis!

CHARLES DOLLFUS.

CHRONIQUE POLITIQUE

Ce mois-ci a été marqué par une déception dont nous garderons longtemps le souvenir. Depuis plusieurs semaines des bruits de réformes libérales couraient dans le public. Les journaux étrangers, sur lesquels le ministre de l'intérieur a une si forte prise par la faculté qu'il a de leur interdire l'entrée en France s'en étaient les premiers faits les échos; les journaux français avaient répété avec empressement ces rumeurs favorables, qui semblaient précéder un nouveau et plus complet décret du 24 novembre. Des paroles étranges, que nos oreilles depuis longtemps ne connaissaient plus, semblaient, comme celles qu'écoutait Pantagruel, s'être dégelées dans notre atmosphère politique. On parlait de rendre la responsabilité du pouvoir plus sérieuse, en l'imposant aux ministres mêmes, et non plus au seul chef de l'État : tout au moins ceux-ci devaient venir devant la Chambre défendre les actes de leur administration, et l'on se disait que M. Duruy lui-même, dont le dévouement s'accommode si bien d'un désaveu au *Moniteur*, sentirait peut-être la nécessité de se retirer devant un vote de la majorité. On pensait que l'attachement à la dynastie et l'habileté à rédiger une politique inspirée d'en haut ne suffiraient plus pour exercer le pouvoir, et qu'il faudrait comme en Suisse, en Angleterre, en Italie, en Belgique, et autrefois en France, y arriver avec un *programme*, et pour s'y maintenir le faire accepter par le pays. On parlait de rendre à la presse, sinon sa complète indépendance, du moins une quasi-liberté, en laissant à chacun le droit de fonder un journal à ses risques et périls, sous la condition d'acquitter les droits énormes du fisc, cela s'entend. Des questions de personnes étaient même intervenues, et la passion s'en mêlait déjà. Tel pensait que M. Rouher serait chargé d'organiser cette chose oubliée que l'on appelait jadis un *ministère*. Tel autre, plus hardi encore dans ses fantaisies, pensait que M. Émile Ollivier allait enfin, selon un mot de lui, entrer aux Tuileries par « *la grande porte,* » celle de la salle des séances du conseil. Les amis du pouvoir, les personnages officiels auxquels on parlait de ces projets, ne les démentaient qu'à demi, et quand leur bouche disait « non, » leur sourire, comme celui de certaines jolies femmes, vou-

lait dire « oui. » Mais voici que le *Moniteur*, de sa grosse voix, a coupé court à ce marivaudage politique. Il nous a appris que ces bruits, que quelques journaux « s'évertuent » à semer dans le public, sont dus à la « malveillance, » et le ministère nouveau qui s'appelait déjà dans nos espérances le ministère du 14 octobre, est mort avant d'avoir vécu. On nous permettra bien de déposer nos regrets sur la tombe de ce ministère innocent, que les foudres du journal officiel ont frappé dans la tête de ses inventeurs. Quant au mot par lequel le *Moniteur* essaye d'atteindre le journalisme français, il est véritablement bien gros pour être si peu juste. Les malveillants sont-ils ceux qui pensent que « le couronnement de l'édifice » peut être dès à présent placé sans danger, ou ceux qui se représentent l'empire comme une construction destinée à rester éternellement à ciel ouvert et par conséquent exposée à toutes les tempêtes? Les malveillants sont-ils ceux qui pensent qu'on a déclaré la constitution de 1852 perfectible dans l'intention de la perfectionner, ou ceux qui veulent donner à entendre qu'on a jeté ce mot en pâture à de justes aspirations qu'on était décidé d'avance à ne satisfaire jamais? Nous persistons, quant à nous, à croire que quiconque représente le gouvernement impérial comme incapable de rendre ses libertés politiques à un pays tel que la France est, pour parler comme La Fontaine, un fidèle émoucheur, mais un ignorant ami.

Aussi bien, malgré les dénégations du *Moniteur*, souvent plus absolu dans la forme qu'au fond, pensons-nous que l'hiver verra s'accomplir quelques-unes des réformes que l'esprit public est en droit d'exiger, après avoir depuis quinze ans usé si sagement du suffrage universel. Seulement, il y aurait, après la note du journal officiel, quelque imprudence à vouloir affirmer dans quel sens se feront ces changements. Nous craindrions trop d'être réellement malveillants si nous essayions de substituer aux noms des hommes qui occupent le pouvoir le nom d'autres hommes qui, comme M. Émile Ollivier, se défendaient naguère d'y vouloir arriver. Mais nous serions bien étonnés si M. Walewski, à qui l'on prête l'intention de supprimer l'adresse, ou tout au moins d'en modifier profondément les débats, songeait à changer de telle sorte nos habitudes parlementaires sans qu'on nous offrît d'ailleurs de larges compensations. Il suffit de parcourir l'histoire du second empire pour voir bien vite que les démentis du *Moniteur* n'ont qu'une valeur relative, et que si le gouvernement, devant certaines attitudes de l'opinion, n'a pas toujours fait ce que le pays semblait désirer, il a toujours fait quelque chose.

Ce n'était point du reste à la légère que l'on avait choisi pour l'installation du feu ministère libéral la date du 14 octobre. On sait que le second empire a pour les anniversaires du premier un culte respectueux. Le 14 octobre est le jour commémoratif de la victoire d'Iéna, et il nous eût semblé d'une bonne politique de répondre aux audacieuses bravades de la Prusse par un acte moins coûteux et plus efficace qu'une nouvelle campagne. Nous croyons qu'une réforme libérale eût été chose habile à cette heure, en face de ce gouvernement qui viole le droit public dans le Sleswig-Holstein, en face de ce ministre qui escamote la constitution de son pays. La France eût gagné ce jour-là une bataille qui n'eût point coûté

de sang, et telle que les gouvernements ont de plus en plus intérêt à en gagner. Elle se fût battue sur le terrain de la liberté, le seul où l'on puisse faire des conquêtes durables. Cela eût mieux valu que la circulaire irritée, mais impuissante de M. Drouin de Lhuys. Cette circulaire, dont le texte publié par le *Constitutionnel* paraît décidément authentique, a donné lieu à bien des commentaires. Disons tout de suite que la verdeur des termes a, dans une large mesure, satisfait l'esprit public soulevé contre la Prusse. Nous sommes ainsi faits que les questions de personnes nous donnent une irritation plus grande que les questions de principes. L'émotion a été augmentée en France par la triste aventure d'un sujet français, M. Ott, mort à la suite d'une rixe à laquelle avait pris part M. le comte d'Eulenbourg, gentilhomme prussien, et la presse a été unanime à appuyer les pétitionnaires qui ont demandé l'intervention diplomatique de la France. Nous ne pensons pas que cet incident soit de nature à soulever des difficultés durables, et il est probable que la circulaire de M. le ministre des affaires étrangères restera à l'état de déclaration de guerre platonique. *Sunt verba et voces!* Ces mélancoliques paroles pourraient servir d'épigraphe aux campagnes que nous avons entreprises depuis deux ans, d'accord avec l'Angleterre, dont nous célébrons l'alliance avec de si pompeuses fêtes et des phrases si retentissantes. « A la France et à l'Angleterre il appartient de conduire le monde civilisé : » tel est le refrain des toasts portés à Cherbourg et à Portsmouth, et cela au lendemain des affaires de Pologne et de Prusse. Et cependant, il pourrait y avoir dans ces paroles autre chose que la ridicule prétention d'un patriotisme qui s'abuse. Il suffirait pour cela que le gouvernement, qui se trouve réellement impuissant en face des cours unies du Nord, et que nous ne pousserions d'ailleurs pas aux aventures guerrières où se perd la liberté, se plaçât vis-à-vis de la Prusse, de l'Autriche sur un terrain où elles redouteraient la lutte, en donnant au pays la première place parmi les peuples libres. Alors nous aurions reconquis la prédominance en Europe, et le gouvernement ne payerait pas le mince avantage d'adresser des *communiqués* au prince Couza de la dure nécessité d'accepter les *avertissements* de la Russie, qui lui reproche clairement dans une note insérée au journal officiel, de donner des espérances aux populations quand il est décidé d'avance à les abandonner seules dans la lutte, ainsi que cela s'est passé pour la Pologne et pour le Danemark. Par cette politique nouvelle, toute d'influence morale et de haut exemple, quand il nous arriverait de parler, comme l'a fait M. Drouin de l'Huys, du droit des traités violés, du droit des nations foulées aux pieds, de l'union du Sleswig-Holstein arbitrairement brisée, du Lauenbourg vendu, de la force triomphant sans vergogne et prenant à peine le soin de se voiler sous le masque d'un provisoire qui a les allures du définitif, nous n'aurions pas besoin de rédiger des circulaires pour les diplomates qui n'en prennent nul souci. Nous n'aurions besoin que de faire un signe aux peuples qui nous comprendraient. C'est à l'Allemagne libérale qu'il faut demander de nous défendre contre l'Allemagne féodale au lieu de compter sur l'éloquence de M. Drouin de l'Huys pour attendrir M. de Bismark. Ce ministre, que ses heureuses témérités rendront fameux, ne

s'effrayerait pas même, paraît-il, d'une future rectification de nos frontières, qui ne serait qu'un embarras pour nous, et qui nous mettrait dans la nécessité de faire demain ce que nous blâmons si énergiquement aujourd'hui.

Si par la convention de Gastein l'Autriche descend pour ainsi dire au rang de nation secondaire, si l'empereur cède au roi, si un pays qui a une armée éprouvée s'efface devant un pays qui a plus de jactance que de gloire militaire solide, n'est-ce pas que le problème de sa constitution intérieure n'est pas résolu et qu'elle s'obstine, malgré tant d'espérances parfois presque réalisées, à vouloir dominer par la conquête la Vénétie annexée malgré elle, et à tromper, à l'intérieur, les légitimes aspirations des populations vers la liberté? Ne doit-on pas croire que si l'Autriche appliquait loyalement le droit constitutionnel tel que l'ont fait la science moderne et la pratique des pays libres, elle parviendrait à satisfaire les revendications multiples des Hongrois, des Croates, des Tchèques, des Polonais, des Allemands, des Transylvaniens qui composent son vaste empire? Elle ferait ainsi son unité par la liberté, au lieu de chercher à régner par la division qui la laisse encore aujourd'hui impuissante. Que voyons-nous en effet? Pendant dix ans, elle a tremblé qu'une révolte ne vînt succéder en Hongrie à l'agitation légale : maintenant, le ministère semble avoir conquis la Hongrie, cette pépinière de braves soldats et d'hommes habiles, et voilà que Vienne est mécontente, que le Reichsrath est suspendu, que le ministère entre dans la voie des coups d'État et du gouvernement sans contrôle, où l'a précédé la Prusse. Aussi, en face de cette puissance aux mains d'un homme audacieux, l'Autriche menacée par l'Italie hésite, tergiverse, se diminue, et son ministère en est à faire semblant de croire au provisoire de l'occupation des duchés et à jouer le rôle humiliant de comparse dans cette comédie où M. de Bismark a su donner au moins le premier rôle à son pays.

N'oublions pas que notre place en Europe est attachée à la revendication et au sage exercice de la plus grande somme possible de libertés politiques, et ne nous fatiguons jamais des questions intérieures qui portent en elles tous les germes de notre grandeur future. Malheureusement, le premier regard jeté sur *le Moniteur* n'est pas très-rassurant : le mois qui finit a été dur pour la presse. *L'avenir national*, *le Temps*, *l'Union Franc-comtoise*, *l'Époque* ont reçu du ministère de l'intérieur des communiqués, qui, en quelques cas, ont le tort de donner une forme vraiment violente à des assertions discutables. Cependant ne nous plaignons pas trop de ce procédé qui, à ce qu'on affirme, n'est pas une répression, lorsque nous avons des sujets réels d'affliction, lorsque nous voyons, par exemple, *l'Indépendant de la Moselle* poursuivi devant les tribunaux pour un article dans lequel il traitait la question de savoir si la nomination de M. Walewski au poste de président de la Chambre n'aurait pas dû être précédée de la vérification de ses pouvoirs de député. Tout au moins peut-on s'étonner que l'assemblée ait clos la session sans nommer son bureau, comme il est d'usage. Il faut également noter un avertissement adressé à *l'Union* et un autre à *la Guienne*. On peut cependant espérer, malgré les trois fâcheux précédents

que nous citons, que les avertissements deviendront plus rares que par le passé sous l'administration de M. de Lavalette. Dans la dernière circulaire qu'il a adressée aux préfets, il leur montre fort bien comment une répression administrative s'avilit en se multipliant. M. le Ministre de l'intérieur engage les préfets à lire avec attention les journaux de province et à répondre par des communiqués à toutes les assertions qui seraient contraires à la vérité ou jugées telles par eux. Nous ne saurions refuser à l'administration le droit de réponse dans la plus large mesure. Tout ce que nous voudrions savoir, c'est si elle tolérera, comme elle le fait souvent à Paris, la discussion d'un « communiqué, » ou s'il faudra garder en présence de cet acte le silence qu'imposait à l'écrivain le terrible avertissement. Tant que la pratique ne nous aura pas répondu, nous ne saurions dire si la dernière circulaire de M. de Lavalette est une mesure libérale à laquelle nous devons applaudir, ou une mesure devant laquelle il est sage de trembler. Car, si le droit de discuter le communiqué ne reste pas acquis à la presse, M. de Lavalette n'aura fait que remplacer une pénalité que sa rigueur même rendait souvent inapplicable ou inefficace par une plus douce, il est vrai, mais d'un emploi plus facile, et qui arriverait au même but, celui d'étouffer la discussion quand il plairait au pouvoir, et d'empêcher la presse d'apporter la lumière là où il conviendrait à MM. les préfets qu'elle ne se fît pas.

Les circulaires de M. de Lavalette, qui sont nombreuses et font beaucoup parler d'elles depuis que M. Duruy s'est retiré sous sa tente, ont malheureusement ce caractère d'avoir à la fois des allures très-libérales, et de recéler toutes en quelque recoin, une arme pour la répression et une clef à l'interprétation la plus dure de la loi. Celle qui a précédé l'élection des conseils municipaux laissait une porte ouverte à l'intervention gouvernementale, intervention qui s'est peu produite, il faut le reconnaître, en face de la sagesse et de l'habileté prudente avec laquelle le suffrage universel a fonctionné, comme s'il voulait racheter enfin, à force de bon sens, ses folies de jeunesse. Mais, néanmoins, nous avons vu ce mois-ci trop de maires et d'adjoints pris en dehors du conseil élu, et quelques mesures répressives sont venues nous apprendre que l'on comptait bien ne pas laisser nos institutions représentatives en province se développer autant que nous l'eussions désiré. Le conseil général de Seine-et-Marne, usant de la faculté que lui laisse la loi d'adresser directement au Ministre de l'intérieur par l'intermédiaire de son président son opinion sur l'état des services publics en ce qui touche le département, avait exprimé le vœu que la loi donnât aux conseillers généraux le droit de statuer sur les élections départementales contestées, et rendît aux conseils généraux le droit de nommer les membres de leurs bureaux. Ces vœux ont reçu un accueil peu encourageant; M. le Ministre a cru devoir soumettre à la signature de l'Empereur un décret qui porte annulation de la délibération du conseil, par ce motif qu'il est sorti de ses attributions légales.

La délibération du conseil du Var, qui, se basant sur ce que « le vin sert à la nourriture essentielle de la classe la plus pauvre, » demande une réforme

radicale de nos octrois par l'établissement de la taxe *ad valorem*, n'a-t-elle pas également un caractère de généralité, et est-il possible de tracer entre les intérêts généraux et les intérêts locaux une ligne de démarcation tellement nette qu'on ne puisse s'y tromper, et cette question cesse-t-elle d'être départementale pour n'être pas spéciale à un département? Le gouvernement lui-même a usé à cet égard de la plus large liberté d'interprétation et ne s'est pas toujours montré aussi sévère sur l'exécution de la loi de 1833, notamment quand les conseils généraux ont émis des vœux pour le rétablissement de l'empire. Et sans remonter jusqu'à cette époque, les discours de MM. Rouher, de Persigny, Parieu n'ont-ils pas été souvent de vrais actes politiques, et n'ont-ils pas, plus que la délibération du conseil de Seine-et-Marne, excédé la limite des attributions du conseil général?

Une longue circulaire de M. le Ministre de l'intérieur est venue nous édifier sur la façon dont devait être fait le compte-rendu *officiel* des délibérations des conseils municipaux. Nous soulignons à dessein le mot officiel, car, pour qui lirait à la légère la circulaire de M. de Lavalette, il pourrait sembler que la publication des séances du conseil soit nécessairement soumise à un contrôle administratif; et cette obscurité qu'on ne peut croire calculée, pourrait arrêter les timides. Mais la loi de 1837 n'a rien perdu de son autorité et de sa force légale. M. le Ministre de l'intérieur le constate lui-même, et cette loi dit expressément que si les délibérations du conseil ne peuvent être publiées officiellement qu'avec l'autorisation de l'autorité supérieure, tout habitant ou contribuable peut demander à la mairie communication des délibérations du conseil municipal, en prendre copie, les publier, soit par la voie de la presse, soit par tout autre moyen. Ces délibérations, disons-le pour certaines mairies qui l'avaient oublié, doivent être rédigées, non par le secrétaire de la mairie, mais par un secrétaire que le conseil choisit dans son propre sein et pour une seule session. — Dès que la circulaire de M. de Lavalette n'a d'autre but que de régler la façon dont les préfets surveilleront la confection du compte rendu officiel, destiné sans doute aux Moniteurs préfectoraux qui joindront ce nouveau privilége aux annonces légales, elle perd de son importance; si certaines délibérations ne sont pas publiées avec approbation officielle, le public ira les chercher dans les journaux indépendants, là où il en existe, à la salle de la mairie, partout ailleurs. Si, craignant « les vains appels à la popularité, » qu'il ne redoute pas pour les journalistes dont on exige la signature, M. le Ministre de l'intérieur recommande aux préfets de n'approuver que les délibérations anonymes, les électeurs trouveront ailleurs les renseignements désirables pour juger la façon dont leurs mandataires s'acquittent de la tâche qu'ils ont acceptée. Aussi, si les électeurs et les journalistes se disent bien que l'instruction de M. de Lavalette ne les regarde pas, nous ne nous préoccuperons nullement de ce document, qui a paru à plusieurs personnes être une réponse au mouvement décentralisateur parti de Nancy et pris fort au sérieux par quelques-uns des nouveaux maires et des nouveaux conseils.

Plus on y pense et moins on peut s'expliquer le bruit qui s'est fait autour de

ce projet, et l'inquiétude, sincère ou feinte, qu'il a jetée dans le cœur de plusieurs espèces de démocrates. Que ces effrayés veuillent bien porter les yeux sur un peuple vraiment libre, où le gouvernement possède l'appui de la majorité; qu'ils regardent l'Italie, et ils verront la violence même s'y user; nous ne parlons pas d'une liberté presque absolue de la presse, qui est si bien entrée dans les mœurs qu'on trouve sur les tables du Palais royal, les jours de fête, les journaux satiriques les plus mordants : nous ne parlons pas même du droit de réunion, si largement pratiqué de l'autre côté des Alpes; nous voulons dire ces manifestations significatives, où paraissent toutes sortes d'insignes, des armes même, comme celle par laquelle Turin a cru devoir célébrer l'anniversaire douloureux des journées du 21 septembre. Ces manifestations, qui eussent amené en France de véritables émeutes, ont, grâce au sage «laisser faire» du gouvernement italien, occupé Turin tout entier sans qu'aucun désordre soit arrivé. Ce sont là les mœurs de la liberté que nous avons désapprises. Le bruit nous effarouche ou nous enivre : toute assemblée devient tumulte, et nous la fuyons aussitôt, apportant dans nos mœurs politiques une pruderie que les Anglais, dont nous ridiculisons le *cant*, ne connaissent pas.

La manifestation de Turin a moins amené de désordres dans une ville mécontente, où l'opposition a une organisation complète, que n'en a amené dans les villes du midi de la France, le réglement qui s'oppose aux manifestations singulières qu'a fait éclater le choléra. Depuis plusieurs jours, à Marseille, à Toulon, la population allume chaque soir dans les rues d'immenses bûchers. Ces feux de joie, qui sont de tradition dans ces contrées et font partie de la fête populaire de la Saint-Jean, ont pour but de purifier l'air et de chasser le fléau. Les feux d'artifice et les danses en rond s'y sont mêlées, non sans quelques excès que la police a, d'après les journaux de Marseille, mis une certaine brutalité à réprimer, dans un moment où la rigueur est peu de saison.

Une panique bien inattendue est celle qui a éclaté en Angleterre à l'occasion de la découverte du complot des Fenians. On ne peut nier que l'opinion publique ne s'en préoccupe fortement, et nous voyons du reste des symptômes dont on ne peut se dissimuler la gravité. C'est avec la plus grande répugnance qu'en Angleterre on confie aux troupes un service de police, et l'on n'a pas hésité pourtant à les employer en Irlande. En même temps, la presse a été l'objet des mesures les plus rigoureuses, et l'*Irish people* a eu ses bureaux envahis et gardés par la force armée. Le comté de Cork est en état de siége. Des arrestations ont été faites dans toutes les classes de la société, et l'on parle de la flotte appelée sur la côte d'Irlande. Quel est donc ce danger qui semble menacer tout à coup la vieille Angleterre, avec la mise en scène d'une aventure plutôt qu'avec l'aspect d'une révolution?

On sait qu'en 1801, un vote du parlement irlandais obtenu par Pitt, vote qui est resté aussi suspect que célèbre dans l'histoire, réunit, sous certaines conditions, l'Irlande à la monarchie anglaise. Mais bien longtemps avant, la suzeraineté de l'Angleterre avait été l'objet de perpétuelles attaques. Des

sociétés secrètes couvraient le pays, se doublant presque toujours d'affiliations religieuses, soutenues et propagées par le clergé catholique. Les agitateurs, O'Donnell, O'Brien, restèrent souvent impuissants devant ces sociétés secrètes, dont ils se servaient sans les dominer toujours à leur gré. Aussi le gouvernement anglais encouragea-t-il sagement l'émigration irlandaise que la maladie de la pomme de terre vint développer encore. Il voyait d'un bon œil partir pour l'Amérique ces Irlandais au cerveau léger, au cœur fanatique, à la main prompte, si difficiles à assimiler, et dont le caractère a fait dire à M. de Humboldt, que l'Irlande serait le plus beau pays du monde si elle pouvait plonger vingt-quatre heures sous les eaux. Bon nombre de ces émigrants appartenaient à une société secrète, qui avait fini par absorber toutes les autres et qui prit le nom aujourd'hui célèbre de Fenians. Que ce mot signifie fils des Phéniciens ou fils de Fingal, grave sujet sur lequel discutent les savants, il n'en représente pas moins une chose réelle. Il désigne ceux qui veulent revendiquer par la force l'autonomie de l'antique Érin, sans tenir compte du fait légalement accompli, des intérêts engagés, des libertés données. On assure que les opinions des Fenians en matière religieuse diffèrent assez sensiblement des dogmes catholiques pour qu'ils aient été ouvertement désavoués par les évêques. Mais nous pensons bien qu'en Irlande les vœux du bon clergé sont pour eux. Organisés en Amérique, à ce qu'ils assurent dans leurs proclamations, prêts à mettre deux cent mille hommes sous les armes, ayant des chefs, des armes, les Fenians paraissent vouloir tenter un débarquement et soulever l'Irlande, entreprise dans laquelle Hoche échoua jadis. Sans prendre au pied de la lettre les affirmations des organes du fenianisme américain, et en n'oubliant pas la vantardise célèbre des Irlandais, on doit cependant voir là un symptôme assez fâcheux pour la domination anglaise en Irlande, si d'habiles concessions n'amènent une fois de plus à une solution provisoire ce conflit, qui n'est pas nouveau, et que le temps seul peut finir par résoudre en permettant aux deux races de se pénétrer et de vivre sous le commun régime de la liberté et de la tolérance. Quant au gouvernement américain, qu'on accusait déjà de manœuvres contre l'Angleterre, il a au contraire dénoncé le fenianisme, que sa constitution lui défend d'ailleurs de poursuivre devant les tribunaux. Attaché à son œuvre de reconstruction, l'œil sur l'Amérique du Sud qui est en proie à l'anarchie, le gouvernement américain paraît bien résolu à ne pas intervenir pour le moment dans les affaires anglaises ou françaises. Le conseil des ministres a examiné l'état du Mexique et conclu au *statu quo*. Ainsi pour le moment, notre protégé l'empereur Maximilien n'a à compter qu'avec les Juaristes qui tiennent la campagne avec persistance, battus, battants, et reparaissant toujours, là même où les bulletins officiels nous avaient appris qu'on les avait détruits.

La mort a fait des vides dans les rangs du Corps législatif. M. Lemaire, député de l'Oise, M. de Jonage, député de l'Ain et M. ... sont décédés ce mois-ci. M. Lemaire, était un vétéran de nos assemblées législatives. Il était député depuis 1832, époque à laquelle il avait succédé au maréchal Gérard. Son influence per-

sonnelle, l'autorité de sa position et de son âge, rendaient toute lutte difficile contre lui. Nous espérons qu'après son long règne il ne laisse pas de dynastie, et que le suffrage universel trouvera là une occasion de s'exercer isolément pour la liberté. Aussi bien il a une revanche à prendre. La nomination de M. Barrillon, dans la troisième circonscription de l'Oise, vient d'interrompre la suite des succès de l'opposition libérale. Non que M. Barrillon soit un député officiel dans la stricte acception du mot : l'intervention du gouvernement en sa faveur a été discrète, comme s'il eût dû auprès de certains électeurs la redouter plus que la demander. Mais, en d'autres lieux, elle a été vive et efficace, et l'ancien commissaire de la république à Beauvais est arrivé le premier, distançant de près de sept mille voix ses adversaires, MM. Corbin et Buffard, qui ont obtenu à eux deux dix mille voix, sans compter quelques centaines de voix qui ont été se perdre sur M. Tremblay. Notons en passant que cet échec nous eût paru un succès autrefois. L'abstention a décidément cessé et sur vingt-sept mille électeurs, dix mille ont eu le sens politique assez affermi pour voir clairement que M. Barrillon, malgré ses antécédents variés, n'était pas l'homme qu'il leur fallait. Cette élection, qui est une victoire pour un candidat agréable, n'en est pas moins une défaite pour le système des candidatures officielles qui n'a pas fonctionné ouvertement, et, à tout prendre, M. Barrillon devait réussir. Par le temps qui court, en face des succès des frères Davenport, ce candidat mystique qui passait le visage voilé, refusant de s'expliquer, se déclarant passif devant le suffrage universel comme Ira Davenport devant les esprits, ayant peur de la publicité comme M. Fay des becs de gaz, M. Barrillon devait réussir. Du reste, tout en ne cachant pas nos regrets, nous ne demandons pas mieux que de faire bonne figure au nouvel élu, si, parmi ses ovations antérieures auxquelles il a renvoyé les électeurs, il veut bien en choisir une qui soit de nature à satisfaire ses collègues de l'opposition libérale.

Nous ne terminerons pas cette chronique sans prononcer avec respect et tristesse le nom d'un homme dont la vie publique a été pleine d'événements, quelques-uns glorieux, jusqu'au jour où elle se trouva inopinément brisée. M. le général Jachant de Lamoricière est mort ce mois-ci, âgé seulement de cinquante-neuf ans. Son nom rappelle les épisodes les plus glorieux de la campagne d'Afrique. Mêlé à la vie politique à partir de 1848, le général Lamoricière y joua un assez grand rôle, jusqu'au moment du coup d'État. L'annuaire militaire, que nous avons sous les yeux, nous apprend que le 1er décembre 1851, il fut admis à la retraite. M. Granier de Cassagnac nous a raconté de quelle façon. La vérité est que ce général fut exilé. Il partit pour un exil dont il ne revint que longtemps après. Doué d'une religiosité d'esprit qui n'est pas rare chez les hommes d'action et qui s'était développée en Afrique dans la fréquentation des saint-simoniens; allié à une famille pieuse; frappé dans sa carrière, dans ses convictions politiques, dans ses plus légitimes espérances, M. de Lamoricière arriva vite au catholicisme le plus fervent. C'est à ce titre, croyons-nous, qu'il alla offrir son épée au pape : moins le général pouvait se faire d'illusions sur la campagne de Castelfidardo, plus le rôle du catholique grandit à nos yeux, et sans partager

ses convictions, nous devons nous incliner devant le sacrifice qu'il leur fit de son repos et de sa réputation. A peu de distance, Bedeau, Charras, Lamoricière sont morts. Quelles que soient les différences de leurs natures, les convictions et les actes divers des uns et des autres, nous devons nos respects à la mémoire de ces trois hommes, tous les trois proscrits.

En résumé, beaucoup de rumeurs, de nouvelles démenties, de notes diplomatiques, voilà le bilan de ce mois, plus fécond en discussions qu'en faits, et dont il ne nous reste plus rien à dire, à moins que le lecteur ne veuille savoir que M. de Bismark a été fait comte, et que M. Darimon a été décoré.

HENRY FOUQUIER.

La lettre suivante nous a été adressée par l'auteur d'un article inséré dans notre numéro du 1er septembre sous ce titre: *Les sympathies françaises aux bords du Rhin.*

Monsieur le Directeur,

Vous m'avez fait l'honneur de publier dans votre livraison de septembre une traduction d'un essai historique de moi qui a paru en 1861 dans un recueil allemand, dit: *Demokratische studien* (Études démocratiques).

Je commence par vous témoigner ma sincère reconnaissance de ce grand service, envié de tout auteur étranger et particulièrement cher à celui qui demeurant en France n'a que cette occasion de consulter de près le reflet de sa pensée.

Voulez-vous me permettre d'ajouter qu'il me semble que pour la juste appréciation de mon travail il n'aurait pas été superflu d'indiquer qu'il n'est pas sorti de ma plume tel qu'il a paru dans la *Revue*, et qu'en passant par la traduction il a dû passer aussi par un procédé de condensation inévitable, sans doute, et appropriée aux exigences de votre revue et de votre public. Qui est-ce du reste qui, par le temps qui court et « justitiam monitus » ne bénirait pas le ciel de lui avoir envoyé son Dumas fils ?— Mais quelques salutaires que soient les coupures, il n'est pas moins avéré qu'on ne peut couper sans faire saigner le patient, et, partant, sans le faire souffrir, voire même sans le faire crier. Or, comme dans ce monde chacun doit se prévaloir de ses avantages naturels, pourquoi ne profiterais-je pas de ce que l'original est inaccessible au lecteur français pour lui faire accroire que j'aurais peut-être gagné à être lu en entier?

Je saisis cette occasion pour souscrire aux réserves que vous a dictées ma conclusion sur la question de centralisation. C'est un de ces problèmes qui, à mon avis, souffrent beaucoup plus de la confusion des idées et des mots que du désaccord final des amis de la liberté! — Par contre, veuillez m'accorder à votre tour une réserve, une seule, contre mon honorable traducteur. Pourquoi a-t-il rendu les mots de l'original « Louis XVI » par les mots « le malheureux roi! » Ce n'est pas que je refuse à celui-ci le stérile tribut de la miséricorde historique, pas plus à lui qu'à tout autre qui a souffert. Mais quand je parcours les annales sanglantes de n'importe quelle monarchie, je ne trouve vraiment pas le loisir de m'apitoyer sur les rares têtes couronnées qui ont partagé le sort de tant de millions de sujets, pour la plupart beaucoup plus innocents et plus intéressants.

Agréez, monsieur le Directeur, l'expression de mes meilleurs sentiments,

L. Bamberger.

Paris, le 15 septembre 1865.

Charles Dollfus,
Directeur, gérant responsable.

IMP. L. TOINON ET Ce, A SAINT-GERMAIN.



MONTESQUIEU

ET SA PHILOSOPHIE POLITIQUE

Il y a toujours de l'actualité à parler des vieux livres qui n'ont pas cessé d'être lus et d'être en crédit. Ils figurent parmi les influences qui agissent constamment sur nous, ils sont comme un élément de notre manière d'être, comme un des organes qui contribuent à déterminer l'esprit de notre époque et notre propre esprit. Les discuter, les examiner à nouveau, c'est donc faire en quelque sorte notre examen de conscience; c'est revoir nos conclusions, et par là même c'est travailler, pour notre propre bien, à découvrir les défauts et les ignorances que nous portons en nous-mêmes, et qui à notre insu préparent notre avenir. Peu importe que le hasard seul nous ait amenés à reporter notre attention sur un écrivain, peu importe que l'occasion de le relire nous soit venue d'une maladie qui nous retenait prisonniers, ou des splendeurs de l'été qui nous avaient fait prendre notre volée vers le bord de la mer, en nous suggérant la pensée d'emporter avec nous quelque ouvrage bien substantiel et bien dur à lire. Le hasard est un de nos meilleurs amis; et parmi les puissances de la terre, c'est lui certainement qui a le plus grand rôle à jouer pour notre développement. Lecture, travail, recherche, tout ce que nous faisons de propos délibéré est excellent sans doute pour nous aider à réaliser une intention déjà conçue, à attirer complétement à nous une pensée que nous avions déjà saisie par le pan de son manteau; mais ce n'est pas là ce qui peut étendre notre horizon, ce qui peut nous donner des perceptions et des impressions nouvelles, susceptibles d'ajouter à notre esprit une capacité qui lui manquait. Comment chercher ce que nous ignorons? comment tâcher d'imaginer ce dont nous n'avons pas l'idée? L'erreur, qui n'est au fond que l'absence d'une connaissance, ne peut pas s'instruire elle-même, et la faculté qui nous fait défaut ne peut

pas se décider elle-même à se créer. Respectons le hasard : toute découverte véritable vient d'une rencontre accidentelle. Pour que nous concevions une chose que nous n'avions pas conçue, il est nécessaire que la chose se montre elle-même à nous; il faut une révélation à l'origine de toute connaissance, et le hasard à notre égard est le principal révélateur. Il n'est qu'un autre nom des contacts imprévus qui peuvent se produire entre les mille aspects de la vie et les mille dispositions variables de l'esprit humain. Il n'est qu'un autre nom de la puissance suprême qui a créé tout ce qui existe et qui à son heure rend visible ou sensible pour nous ce qui jusque-là n'avait existé qu'à notre insu.

Pour moi, c'est bien le hasard qui m'a remis entre les mains l'*Esprit des lois* de Montesquieu : je ne crains nullement de le dire; loin de là, j'avouerai qu'à mes yeux cela serait plutôt une raison de plus pour m'encourager à exprimer les pensées que m'a suggérées cette lecture. Ces pensées me sont venues d'elles-mêmes : il y a plus de chance ainsi qu'elles reposent vraiment sur quelque chose qui m'a frappé. J'ai lieu au moins d'espérer qu'elles ne sont pas de pures constructions dans le vide, de pures hallucinations logiques, comme notre pauvre raison s'en donne trop souvent, quand elle est dominée par un parti pris et quand elle prétend, sans rien voir, décider une question en raisonnant d'après la décision qu'elle a déjà adoptée à l'égard d'une toute autre question.

Mais mon but ici n'est point d'entreprendre une étude régulière sur Montesquieu. Je veux dire seulement les impressions qu'ont éveillées en moi quelques-unes de ses idées, je veux chercher à rendre le sentiment dominant que m'a causé ce qui me frappait comme son trait dominant, sans m'astreindre à y ajouter tous les compléments et toutes les réserves, toutes les appréciations secondaires qui devraient entrer dans un jugement complet. S'il s'agissait de caractériser l'écrivain lui-même, il faudrait bien tâcher de rendre justice à tout ce qu'il est possible de découvrir chez lui en se retournant soi-même dans tous les sens pour l'envisager par tous ses côtés; mais un jugement qui vise à être complet est chose dangereuse : en voulant ajouter à ce que l'on a vu spontanément tout ce qu'on peut saisir ou s'imaginer que l'on saisit par un effort d'attention, on n'arrive trop souvent qu'à noyer son sentiment réel sous une masse de remplissages de commande. — La pensée vraie disparaît et il ne reste qu'un jugement artificiel.

Montesquieu a été heureux. Presque tous les écrivains célèbres de son temps ont vieilli, et ceux mêmes qui inspirent encore la sympathie la plus passionnée ne sont aux yeux de notre époque que des objets de curiosité, que des faits intéressants du passé. On les aime parce qu'on les regarde comme des alliés, parce que telles et telles passions du jour voient en eux des ouvriers qui ont travaillé pour elles ou contre leurs

ennemis. Mais notre intelligence ne mord plus sur leurs idées : il nous est impossible d'y trouver l'expression de ce que nous pouvons penser nous-mêmes; ils ne sont plus capables de nous aider à trouver pour notre propre compte des convictions qui répondent à notre manière de percevoir et de sentir. Montesquieu seul est resté en crédit comme un penseur dont on peut encore adopter les vues. On le tient pour une exception ; et il l'est en effet dans un sens. Par la nature de son intelligence il a en partie échappé à la fièvre des doctrines spéculatives de son temps, ou du moins en les aperçoit moins derrière ses mille observations de détail. Homme d'étude, il a le privilége du chimiste ou du naturaliste qui se sont appliqués surtout à recueillir des faits et qui ont encore quelque chose à nous apprendre, alors même que les théories auxquelles ils rattachaient ces faits, et les préconceptions qui dirigeaient leurs recherches sont allées où vont les théories devenues insuffisantes.

Est-ce à dire que Montesquieu n'ait point en lui le tempérament et la philosophie de son siècle ? On l'a prétendu et M. Michelet en particulier a presque fait de l'*Esprit des lois* l'évangile de l'esprit moderne. Il en glorifie l'auteur comme le prophète de la foi qui doit être celle de l'avenir ; il le présente comme un des premiers penseurs qui aient décidément échappé à la superstition des autorités de droit divin où le monde s'obstinait à chercher le fondement de toutes les législations; comme le premier qui ait sérieusement tenté de découvrir sous la multiplicité des lois le principe fixe du droit, c'est-à-dire, suivant M. Michelet, le principe destiné à nous sauver de tous les régimes contre nature qui ont pris leur point d'appui sur la grâce, sur la corruption originelle des hommes, sur une règle révélée qu'il s'agissait de substituer aux lois de leur propre nature. Mais notre éloquent historien est un homme de combat, et les ennemis de ses ennemis deviennent facilement ses amis. D'ailleurs il suffit qu'il entende prononcer les mots *de nature et de droit* pour être pris d'une sorte de transport. C'est le Dieu de son culte qui vient d'être nommé, et il ne songe qu'à adorer la vision divine que le son des syllabes magiques a évoquée devant son esprit.

Ce n'est pas pourtant que ce jugement de M. Michelet ne repose sur une vérité. Le fait est certainement que la même tournure d'esprit avec laquelle Montesquieu envisage les sociétés est encore fort commune de nos jours; mais il reste à savoir si c'est l'esprit moderne qui existait déjà chez le penseur du XVIIIe siècle, ou si ce ne serait pas plutôt l'esprit du passé qui même à notre époque persisterait à ne pas mourir. Telle est la question que je voudrais examiner; elle revient à savoir si l'idée que Montesquieu se fait du principe des lois est vraiment d'accord avec la somme de l'expérience acquise, si elle représente bien ce que toute cette expérience nous oblige à considérer comme le principe du droit, comme la nécessité première à laquelle les institutions sociales ont à répondre.

Rien de plus pratique on le voit; c'est de nous-mêmes qu'il s'agit, et cela d'autant plus que la tendance qui a déterminé le point de vue et les conclusions du célèbre président n'a pas cessé, comme je le disais, d'être très-vivace parmi nous et qu'elle nous ramène volontiers à des idées analogues aux siennes. Il s'agit donc d'une disposition qui est la nôtre ou celle de nos voisins. Que vaut-elle? Est-elle le résultat de ce que nous avons appris? N'est-elle que l'habitude qui dure parce que nous refusons d'apprendre? Est-ce là l'esprit qui va dans le sens où le monde voudrait aller, et qui peut en effet le mener au mieux? Ne serait-ce pas au contraire l'esprit même qui s'est vu condamné par ses fruits, celui qui nous a conduits aux résultats que nous souffrons avec le plus d'impatience, celui qui nous empêche encore de nous en débarrasser, et qui nous mettrait hors d'état d'améliorer notre situation, si nous y persistions sans fin?

A mon sens il est une chose déjà que les premières pages de *l'Esprit des lois* suffisent à mettre hors de doute : c'est que, en tentant de ramener toutes les lois à une même cause, Montesquieu ne songe nullement à chercher leur origine dans un principe inhérent à l'être humain. Sans doute il a l'intention de sortir de la vieille philosophie qui fondait les lois et leur droit impératif sur la volonté d'une autorité extérieure, ayant en soi le droit divin de commander souverainement. Mais, ainsi que son siècle, il ne se doute malheureusement pas que les prétendues vérités absolues, ou autrement dit les formules qui s'affirment comme l'expression des choses en soi et de leur valeur intrinsèque, sont aussi des autorités soi-disant de droit divin, et qui pis est, qu'elles sont précisément la plus pernicieuse de toutes les espèces d'autorité qui, de par leur légitimité et leurs titres propres, ont jamais réclamé le privilége de régenter les hommes. De même Montesquieu a certainement la bonne intention de prendre l'homme pour point de départ et pour fin de tous les règlements sociaux; mais par malheur encore, ainsi que son siècle, ce qu'il conçoit comme la nature humaine n'a rien de commun avec ce que nous appelons du même nom, avec cette essence invisible, inépuisée et indéterminée qui est l'étoffe dont sont faits tous les hommes, qui est la matière première et le principe vital de tous les caractères nationaux ou individuels, de tous les états de civilisation, comme de tous les états de barbarie ou de décadence. En réalité la nature humaine n'est pour lui qu'un certain genre de vie, qu'il se figure comme le premier en date. C'est l'état de nature, qui est précisément le contraire de l'état de civilisation; c'est l'homme comme il était avant qu'il y eût des sociétés. L'idée fixe du jour, chacun le sait, était de remonter à l'origine des choses; on ne s'efforçait pas de les creuser elles-mêmes pour arriver jusqu'à leurs facteurs premiers, on leur tournait le dos et on regardait au delà pour tâcher de découvrir, d'imaginer, de supposer l'autre chose qui avait *dû* les précéder,

qui avait *dû* exister quand elles n'existaient pas et dont elles *devaient* avoir été la suite.

« Avant toutes les lois des sociétés, nous dit Montesquieu, liv. I, ch. II, sont celles de la nature, ainsi nommées parce qu'elles dérivent uniquement de la constitution de notre être. Pour les connaître bien, il faut considérer un homme avant l'établissement des sociétés : les lois de la nature sont celles qu'il recevrait dans un état pareil. »

Cela est clair, Montesquieu a commencé par décider qu'il n'existait pour l'homme qu'une seule manière d'être naturelle. Puis il n'a plus songé qu'à décider en quoi consistait cette manière d'être : si bien que, quoi qu'il décide, les mille autres formes de caractère humain et les mille autres façons d'agir qui sont également possibles, lui apparaîtront forcément comme le contraire même du naturel, comme des espèces d'état moral et des genres de vie qui ne sont point conformes à la nature. En d'autres termes, il ne regardait qu'aux actes et aux opinions, à ce qui se fait et se manifeste au dehors; et par cela seul il est entraîné à la même contradiction qui se retrouve au fond de toutes les conceptions de son siècle. A ses yeux, l'homme en général ou la nature humaine ne se présente encore que comme un fait particulier, ou comme une forme spéciale d'existence, dont le propre est justement de ne ressembler en rien à tous les autres faits que nous voyons se produire autour de nous, ou que nous rencontrons dans l'histoire. Acculé là, il se tire d'affaire en se disant qu'il en est ainsi parce que toutes les choses qui sont advenues ou qui se sont faites depuis l'origine des sociétés ne sont pas sorties de l'homme naturel : suivant lui, elles sont venues d'un élément civilisation dont le propre était justement d'être ce que n'est pas, et d'agir où n'agit pas cet autre élément naturel qui fait faire tout ce qui se produit là où il n'y a pas de civilisation. De toute façon, et avant même de s'être mis en route, l'auteur de *l'Esprit des lois* a déjà arrêté les conclusions où il devra arriver. Il pouvait tout aussi bien se dispenser d'étudier les données de la question. Quoi qu'il fasse, les lois, les institutions, les organisations sociales seront forcément pour lui des constructions artificielles, des choses contre nature : il n'y verra toujours que des mécaniques façonnées par suite d'un pur calcul, et qui n'ont nullement eu leur origine dans les nécessités fondamentales de l'être humain.

Tout se tient en effet, et on se tromperait fort en supposant, vu la nature des études particulières dont se compose l'œuvre de Montesquieu, que cette erreur toute spéculative ait pu rester en lui sans entraîner de graves conséquences. La notion spéculative peut dormir au fond de son esprit, mais elle est l'effet d'une tendance qui agit sans cesse et exerce partout son influence. Et tout d'abord, en distinguant trois genres de gouvernement, le *républicain*, le *monarchique* et le *despo-*

tique, Montesquieu les laisse tous trois côte à côte sans chercher à établir entre eux aucun rapport. Il ne les présente même pas dans un ordre régulier et constant; le hasard des circonstances décide seul s'il nommera la république avant la monarchie ou le despotisme avant la république. Incidemment sans doute il pourra parler des gouvernements despotiques comme d'une forme grossière d'organisation sociale qui ne peut convenir qu'à des peuples grossiers; incidemment encore, à propos des divers régimes politiques qui se sont succédé à Rome ou en Grèce, il pourra émettre plus d'une fine remarque sur les causes de ces révolutions, sur les vertus, comme il dit, qui soutenaient la république, et sur les nouvelles conditions morales qui ont amené l'empire; mais ces aperçus demeurent dans son esprit à l'état de jugements détachés. Ils ne se rapprochent pas en lui pour former par leur combinaison une idée d'ensemble sur la marche des sociétés et la loi de leurs transformations. Évidemment, chez l'auteur de *l'Esprit des lois* il n'y a pas trace d'une philosophie historique; il ne se doute pas surtout que les différentes formes de régime politique représentent les différents âges de la même humanité et qu'elles puissent précisément nous révéler par leur succession la manière dont l'humanité se développe, — à peu près comme la coupe des vêtements qu'un homme a portés depuis sa naissance pourrait nous apprendre la série des diverses conformations physiques que son corps a prises successivement dans sa croissance. Comment s'en douterait-il? L'humanité conçue comme une évolution, comme un ensemble invariable de possibilités qui se réalisent peu à peu par mille sommes différentes de facultés formées, et qui donnent ainsi naissance à mille espèces d'organisations morales aussi différentes que les divers corps résultant de la combinaison des éléments chimiques, cette idée, comme je le remarquais, est une conception toute moderne et le contraire même de l'idée qui régnait, qui pouvait seule régner à l'époque de Montesquieu. Avec sa passion de vérités absolues et universelles, le XVIIIe siècle n'employait vraiment sa raison qu'à trouver une fois pour toutes la formule qu'il devait tenir pour la définition éternellement juste de la manière d'être éternellement invariable de l'homme. C'est-à-dire que comme Montesquieu, il s'était condamné à ne se représenter l'homme que sous la forme d'une manière d'être invariable. Pour lui en réalité les races et les individualités n'existaient pas, du moins elles n'existaient pas comme types distincts d'esprit, comme espèces ou comme variétés différentes d'organisation morale. Toutes les espérances, toutes les colères du siècle, toutes ses étranges idées sur le possible reposaient précisément sur cette irrésistible conviction qu'au fond tous les hommes étaient faits de même. Les actions et les opinions seules différaient positivement à ses yeux : et pour comprendre comment, avec un même homme intérieur, il pouvait se produire tant de manières

opposées d'agir et de penser, l'intelligence du jour s'était héroïquement décidée à nous couper en deux. — Suivant elle, nos actes et nos opinions ne provenaient pas de notre être propre. C'étaient comme des mouvements automatiques déterminés par les circonstances, le climat, les sensations; c'étaient les effets des habitudes enfantées par l'éducation, par l'imposture des prêtres, par l'égoïsme calculateur des tyrans.

Sans doute il arrive à Montesquieu ce qui arrive à tous les hommes supérieurs : sa clairvoyance individuelle et tout ce qu'il ne peut s'empêcher de sentir en dépit des idées installées dans son esprit, tempère chez lui la théorie qu'il doit à son siècle. La théorie néanmoins est là : tout son tempérament l'empêche d'en sortir; et de fait il nous est possible de saisir chez lui la cause même qui prédestinait tout son siècle à n'avoir sur l'homme que les vues dont je parlais; cette cause, c'est le genre d'intelligence qu'il partage avec ses contemporains. Les idées de Montesquieu restent isolées parce qu'elles sont de pures figures géométriques, de simples diagrammes représentant chacun la notion abstraite d'une forme d'existence extérieure qu'il conçoit comme possible; et elles sont ainsi, parce qu'elles procèdent exclusivement de son jugement. Du jugement il n'a que cela; ou si l'on préfère son unique préoccupation est de juger ce que sont en soi les choses extérieures. C'est un esprit qui ne s'emploie qu'à cette tâche, un esprit, en conséquence, qui, par toutes ses observations et par toutes ses réflexions, ne saurait enfanter que des jugements sur la nature extérieure des choses. User ainsi de sa raison est si bien pour lui une nécessité absolue, que c'est là à ses yeux la sagesse absolue, le seul usage normal de la raison. Il est franchement convaincu que le propre du philosophe est de dédaigner, comme une illusion, tout ce qui n'a d'existence que dans l'esprit des hommes, afin de s'occuper exclusivement à connaître ce qui existe réellement en dehors de nous. Traduisons cela en langage humain : Montesquieu est persuadé que la direction exclusive de ses préoccupations est chez lui un mérite de plus, et qu'elle vient uniquement de ce que son intelligence a su comprendre comment il était philosophique de ne regarder que de ce côté. Mais il s'en faut que l'explication soit juste : s'il ne fait que juger, c'est qu'en réalité il manque de la faculté qui pourrait seule le mettre à même de faire autre chose, comme elle pourrait seule lui fournir de quoi contrôler les conclusions qu'il tire de son jugement. Ce qui lui manque, c'est la conscience. Est-ce vraiment une faculté, ou n'est-ce qu'une opération particulière de l'esprit? il n'importe. Organe ou fonction, ce dont je veux parler et ce qui ne se trouve pas chez Montesquieu, c'est ce je ne sais quoi qui consiste à replier notre attention sur nous-mêmes, au lieu de la diriger vers les objets; c'est ce besoin qui est un effort pour acquérir conscience de notre être propre et de ses lois propres, de ce

qui se passe et de ce qui existe en lui. En un mot, c'est le sens intime, celui qui est tout à la fois le sens historique, le sentiment de la vie et le sentiment moral, celui qui, par un retour incessant sur notre nature personnelle, nous met sans cesse en face de la nature humaine, et qui nous fait considérer les actions des hommes non plus au point de vue de l'espèce de chose extérieure qu'ils font, mais au point de vue des mobiles et des particularités d'organisation morale dont leur décision a été le résultat, celui enfin qui sans réflexion aucune, à la seule vue des actes d'autrui, nous donne au dedans de nous la réverbération et comme la sensation immédiate du mouvement de pensées et d'émotions d'où ils sont sortis, —mieux que cela, le sentiment même des forces et des impuissances, des organes et des déficits qui constituent l'espèce d'organisation morale dont ces pensées et ces volontés sont l'inévitable fonction.

Cette accusation, ce n'est pour ainsi dire pas moi qui la porte contre Montesquieu, c'est son œuvre elle-même. Le défaut de sentiment historique qu'elle atteste, prouve suffisamment combien la conscience est loin d'être la faculté sous l'inspiration et à la lumière de laquelle il étudie les voies des hommes. Il a beaucoup de tact pour discerner les faits de l'histoire, il est habile à saisir l'influence que d'autres faits déjà existants ont pu avoir pour les amener et les rendre tels qu'ils se sont produits; mais c'est là tout : et encore tombe-t-il toujours à cet égard dans la même illusion, celle de prendre l'occasion pour la cause déterminante; toujours il s'imagine que la première chose déjà faite, qui en réalité a simplement influé sur la manière dont la seconde chose s'est faite, a été positivement et à elle seule ce qui l'a fait faire ou qui l'a faite. Du reste, c'est toute sa doctrine des trois types de gouvernements, c'est toute sa manière de classer les sociétés, de les caractériser, de s'en rendre compte, qui signifie directement qu'il ne voit pas les causes intérieures, qu'il ne classe pas les formes de gouvernements d'après les formes de tempérament dont elles ont été le produit, qu'il ne caractérise pas et n'explique pas les organisations sociales par le genre d'esprit dont elles ont été l'expression visible.

Il est vrai que dans ses généralisations et ses spéculations, Montesquieu est sans cesse gêné par la préoccupation de ce qui existe dans le monde autour de lui. Qu'il s'en doute ou ne s'en doute pas, il a toujours l'œil sur la France. Quand il décrit la monarchie légale, il croit ne consulter que sa raison; mais à son insu ses passions, ses penchants, ses instincts acquis trament en lui leurs intrigues et leurs complots pour frauder sa raison. Il est tout encombré d'idées qui, tout en faisant semblant d'être des conclusions tirées de ses connaissances, sont simplement des ménagements habiles, des réserves au profit de sa vanité nationale à lui, ou des précautions à l'adresse de son public : il veut

sourdement que son pays ait l'honneur de représenter un des éternels prototypes de régime politique, il a sourdement le parti pris de ne pas donner à la France une position d'infériorité par rapport à tel autre genre de gouvernement où le voisin peut se reconnaître; il ne veut pas surtout que les institutions de sa nation soient l'indice et la suite d'un vice ou d'une infirmité inhérente au caractère national; et il s'arrange, ou plutôt ses idées s'arrangent elles-mêmes au gré de ses penchants pour ne décerner la pomme à personne, pour apprécier les institutions de telle sorte que leur nature ne veuille rien dire ni à la gloire, ni à la honte de ce que les hommes sont eux-mêmes au fond.

Mais cela même atteste ce qu'il y a de factice dans sa classification; il a l'air de généraliser, de découvrir abstraitement les conditions nécessaires d'un certain type; il a l'air de concevoir ce qui appartient essentiellement à la monarchie; et dans une large mesure, il ne fait que décrire un état de choses qui lui est donné par l'expérience. Il se borne à ériger une chose *qui est* en une chose qui *doit être*, un accident résultant de mille circonstances en une nécessité générale. Il se trompe et nous trompe comme le jugement se déçoit lui-même perpétuellement en prenant les formes d'effets pour des formes d'agents, ou les formes de phénomènes pour des formes de substances permanentes, c'est-à-dire toujours en prenant la conformation d'une chose passagère pour le caractère d'une espèce durable, pour un de ces prototypes qui à travers la succession et l'incessante variété des individus ont le don de se reproduire avec une sorte d'immortalité.

Voyons donc de plus près sa classification. — Il y a trois espèces de gouvernement, nous a-t-il dit : le *républicain*, le *monarchique*, le *despotique*. « Pour en découvrir la nature, ajoute-t-il immédiatement, il suffit de l'idée qu'en ont les hommes les moins instruits. Je suppose trois définitions ou plutôt trois faits : l'un que le gouvernement républicain est celui où le peuple en corps, ou seulement une partie du peuple a la souveraine puissance; le monarchique, celui où un seul gouverne, mais par des lois fixes et établies; au lieu que dans le despotique un seul, sans loi et sans règle, entraîne tout par sa volonté. Voilà ce que j'appelle la nature de chaque gouvernement. »

Rien de plus simple assurément, et Montesquieu a raison de dire qu'il s'en tient à ce que voient les hommes les plus ordinaires. Il prend en effet les choses par l'aspect et rien que par l'aspect qui saute aux yeux. Il classe les sociétés à peu près comme le XVIII[e] siècle classait les œuvres poétiques en les rangeant dans le genre épique, le genre dramatique, etc., c'est-à-dire en les répartissant sous des types qui ne représentaient que la forme des productions écrites, et en ne s'inquiétant pas le moins du monde de l'espèce d'inspiration qui s'était fait ces espèces de corps pour parvenir à s'exprimer et se communiquer. Le résultat extérieur aussi

est la seule chose que considère notre auteur. Il ne tâche pas de remonter au travail qui a dû se passer dans l'esprit des hommes pour amener ce résultat; il ne se préoccupe pas de l'intention ou du besoin qui s'est efforcé de se satisfaire par les lois et les institutions. Nullement, sans regarder quelle est la tendance humaine qui, au moyen de la machine gouvernementale, cherche à atteindre ses fins, il s'arrête à la machine qui n'est que l'instrument. Il s'agit pour lui des rouages et des ressorts qui entrent dans le mécanisme, et des divers éléments sociaux, classes ou individus, qui en fournissent la matière première. De même qu'il y a des habits de soie et des habits de laine, il y a, remarque-t-il, des gouvernements despotiques qui ont un homme pour moteur unique : puis il y a d'autres gouvernements qui, avec un seul grand ressort du même genre, ont un système secondaire de rouages, ou plutôt de freins et de régulateurs représentés par des lois; et la république aristocratique ou démocratique est une troisième espèce de machine gouvernementale dont le propre est de renfermer un rouage exécutif et un rouage législatif constitués par tous les membres d'une seule classe privilégiée ou par l'ensemble des principales classes de la nation. Voilà ce qu'il appelle la nature des gouvernements; et c'est cela seul qui détermine la classe à laquelle il rattache chaque société.

Ainsi les États-Unis, qui ont un président et un congrès nommés par la masse des citoyens, se trouvent rangés à côté des républiques grecques de l'antiquité. Peu importe qu'avec des moyens analogues, le but poursuivi soit diamétralement opposé; peu importe que l'Amérique, par les votes de son congrès démocratique, n'aspire qu'à assurer aux individus la liberté d'obéir à leurs tendances personnelles, tandis qu'Athènes, par la voix de ses assemblées populaires, ne visait au contraire qu'à supprimer de force toutes les tendances individuelles pour établir le règne d'une loi chargée d'enjoindre ce que tous devaient faire en dépit de leurs sentiments, — l'instrument politique des deux pays est construit sur un modèle analogue, donc les deux pays eux-mêmes sont foncièrement des sociétés du même genre. Peu importe encore que l'Angleterre, malgré son roi, porte évidemment en elle des instincts qui la poussent comme l'Amérique à émanciper l'individu de la dictature de l'État; peu importe que d'autre part nous voyions le même esprit législatif user tour à tour à Rome, comme en France, des trois moyens de gouvernement pour reprendre la même œuvre de réglementation universelle; peu importe enfin que l'histoire nous donne lieu de nous demander si les trois mécanismes, loin de tenir au caractère fondamental des races, ne seraient pas simplement des instruments accidentels que chaque type de caractère humain emploie successivement suivant l'âge moral de la nation chez laquelle il se rencontre : tout cela est comme non avenu, Rome et la France doivent être coupées en *deux*. La France républicaine,

de par ses institutions démocratiques, doit aller rejoindre la république des États-Unis, en laissant l'autre France dans une toute autre famille de sociétés.

Rien de plus simple, ai-je dit ; ne puis-je pas ajouter rien de plus naïf? Et en vérité, cela est aussi naïf qu'une théorie chimique qui, de nos jours, distinguerait les corps, non pas d'après les facteurs premiers dont ils sont les produits, mais d'après la forme des produits déjà constitués, par exemple qui ne reconnaîtrait que des corps pesants, des corps invisibles, des corps odorants ou des corps qui brûlent. Je ne prétends pas, notons le bien, que la classification de Montesquieu soit fausse ou inutile. Elle a autant de valeur, ni plus ni moins, que l'antique théorie par laquelle l'intelligence humaine a débuté : celle des quatre éléments, qui, en partant aussi des principaux genres d'effets que les choses produisent sur nos sens, répartissait tout ce qui existe dans les catégories de l'air, de l'eau, de la terre et du feu. Ces désignations-là, comme les noms de *solide*, de *gaz*, de *liquide*, qui en sont presque l'équivalent, nous servent encore tous les jours dans la conversation. Mieux que cela, elles nous sont positivement indispensables ; car à aller au fond des choses, une classification qui définit les objets d'après leur configuration et leurs effets sensibles est simplement une classification qui les distingue d'après les impressions et les perceptions qu'ils nous causent, et par là même elle est la seule bonne pour nous comme moyen ordinaire de langage, puisque parler en général c'est précisément chercher à indiquer ou à transmettre nos impressions. A ce titre, la nomenclature non moins antique que Montesquieu s'est contenté d'adopter est sûre de braver le temps. Les mots de *despotisme*, de *monarchie* et de *république* ne seraient pas facilement remplacés ; il n'y en a pas d'autres qui puissent faire un aussi bon service, toutes les fois que notre intention est simplement de désigner les divers genres de régime politique qu'il est possible d'organiser.

Mais si ces trois mots sont ce qu'il y a de mieux comme moyens de désignation, ils ne sont pas loin d'être ce qu'il y a de pis comme moyens de nous rendre compte des sociétés ; et l'erreur devient pernicieuse autant qu'enfantine quand on les prend pour l'expression de ce qui constitue l'essence des sociétés. Or, c'est pour cela justement que Montesquieu les prend et les donne. Il fait encore et jusqu'au bout comme l'esthétique de son temps, qui ne se contentait pas de désigner par les mots de genre épique une certaine espèce de sujet historique mêlé de mythologie et présenté sous une certaine forme de style narratif, mais qui commettait encore la faute irrémissible entre toutes, le vrai péché contre l'esprit, en s'imaginant que ces ingrédients et ces arrangements étaient positivement l'essence de la poésie épique, et en arrivant ainsi à faire de la Henriade la cousine germaine des poëmes d'Homère.

Car, il faut bien y prendre garde : grouper c'est juger, dénommer c'est expliquer ; et par cela seul que Montesquieu ne regarde qu'à la forme externe du gouvernement pour classer les sociétés, il tranche en dessous et comme sournoisement la plus épineuse des questions, celle de l'origine des lois. De sa propre autorité, sans examen aucun, sans s'en douter seulement, et par la seule raison que c'est là l'unique idée qu'il ait encore conçue, il admet comme un axiome incontestable que la conformation de la machine gouvernementale est le fait capital de chaque société, le fait central qui entraîne tous les autres, qui décide de la constitution totale que la société se donnera, le fait par conséquent qui est réellement son essence puisque c'est lui qui détermine si en définitive elle se constituera comme un type infime ou supérieur d'organisation, comme un organisme plus ou moins complet ou incomplet par la nature de ses fonctions et le nombre de ses organes.

Mais prendre un tel axiome pour viatique, cela revenait d'un seul coup à nier toute l'histoire et toute la philosophie de l'histoire, comme nous les comprenons ; cela revenait à dire oui où toutes nos idées et nos connaissances nous forcent à dire non ; à dire non où, sous peine de se renier, l'esprit moderne se sent de plus en plus contraint de dire oui. Tandis que toutes les constitutions et les législations qui ont existé nous apparaissent à nous comme la simple histoire des systèmes de vie successifs par lesquels l'être humain a manifesté les diverses espèces d'organisation morale qu'il a traversées ; tandis que les lois civiles et le gouvernement de chaque société, que dis-je, tandis que ses mœurs, sa religion, sa littérature, aussi bien que ses codes se présentent à nous comme les rayonnements d'une même individualité, comme un ensemble de résultats qui tous ont été produits par les diverses fonctions d'un seul être et qui à eux tous, ainsi que les syllabes d'un même mot, nous donnent en s'assemblant le nom complet du type d'esprit et de caractère dont ils sont la monographie ; en un mot tandis qu'une société est pour nous un globe compacte de faits et de procédés qui, en dessous et en dedans, se rattachent tous l'un à l'autre par leur origine commune, Montesquieu au contraire vient poser en principe que les diverses lois d'un peuple sont des faits distincts produits chacun par une détermination distincte, et que si elles se rattachent entre elles c'est seulement par le dehors et en se reliant à un même fait extérieur qui les a toutes amenées. Je dis mal, il ne pose pas en principe qu'il en soit ainsi ; ce qui est bien pis encore, il le suppose : faute de pouvoir faire autrement, faute d'avoir lui-même un esprit capable de se douter seulement que les législations puissent avoir leur raison d'être dans les nécessités mêmes de la nature humaine, il est réduit à ne chercher leur cause que d'un autre côté. Avec sa passion de juger les objets en soi, avec la conviction passée dans son sang que l'esprit philosophique consiste à ne s'occuper que des choses telles

qu'elles sont en dehors de nous, les lois, comme toutes les autres œuvres des hommes, n'existent pour lui qu'au point de vue de leur conformation matérielle. Au lieu de voir dans l'œuvre faite une décision humaine qui s'est enfantée dans certains esprits, qui a été un acte de leur propre activité et qu'il s'agit par conséquent d'expliquer par des mobiles, des tendances et des instincts humains, il ne considère que la chose qui a été façonnée; il voit l'espèce de résultat que l'acte a produit, et c'est tout. De la sorte les diverses lois telles qu'il les conçoit ne représentent plus que les divers modèles d'instruments légaux qui peuvent être construits au moyen des matériaux qu'on peut employer pour ce genre d'instrument; et comme il a commencé par détacher toutes ces œuvres de leurs véritables causes, comme il isole chacune d'elles en l'envisageant en soi ou, autrement dit, à l'état de fait accompli, chacune d'elles ne peut plus s'expliquer que par un fait extérieur, par une autre œuvre antérieurement accomplie, laquelle, une fois faite, ne permettait que l'œuvre en question. Et en effet, pour se rendre compte des législations et de l'espèce d'harmonie qu'il y découvre, il se borne à se demander spéculativement quel est, entre tous les statuts qu'une société s'est donnés, celui qu'il peut regarder comme le principal, comme la chose que les hommes ont dû vouloir avant tout ou par-dessus tout et qui a dû ainsi les amener à ne plus vouloir ensuite que d'autres choses de nature à appuyer celle-là, à assurer sa durée et son efficacité. La réponse qu'il s'est faite, nous la connaissons; et à moins d'être insensé, il ne lui était guère possible non plus de s'en faire une autre : il a décidé que partout c'est la forme du gouvernement qui détermine toutes les autres institutions.

Quant aux lois civiles tout d'abord, la question est donc tranchée : les racines par lesquelles elles plongent dans la nature humaine et dans la nature particulière des diverses races d'hommes sont bien et dûment coupées. Regarder la monarchie ou la république comme une chose en soi qui, par elle seule, nécessite ceci ou cela; ou regarder les codes d'une nation comme une collection de règlements qu'elle a voulu faire tels qu'elle les a faits par la seule raison qu'elle les jugeait propres à soutenir le régime politique qu'elle avait préalablement adopté, c'est toujours supposer que la détermination d'où sont sorties les lois civiles n'a eu sa source que dans une autre détermination spéciale; c'est toujours affirmer ainsi que cette partie au moins de la législation n'a pas été un produit de la manière d'être générale des hommes, qu'elle n'a pas été un fruit longtemps élaboré de toutes leurs pensées et leurs habitudes antérieures, qu'elle n'a pas été un inévitable aboutissant de tous leurs instincts involontaires, de toutes les nécessités qui résultaient de leurs impuissances et de leurs facultés, de ce qui leur manquait comme de ce qui se trouvait en eux. Nous connaissons

cette philosophie-là, elle est vieille comme le monde et des plus simples: on regarde au résultat qu'un acte a produit et on se dit que si l'acte a été accompli, c'est que l'homme se proposait tout juste d'obtenir ce résultat, et qu'il avait su voir juste quel était le bon moyen de l'obtenir. Pourquoi l'opium fait-il dormir? Parce qu'il renferme une vertu dormitive. Pourquoi les Grecs ont-ils réglementé les mœurs par des statuts qui se sont trouvés en accord avec leur gouvernement? parce qu'en votant leurs statuts ils s'étaient proposé précisément de façonner des rouages en accord avec leur rouage politique. Cela est donc bien entendu : quand les Athéniens ont voulu que les magistrats fussent tirés au sort, ou quand les Spartiates ont ordonné que les jeunes filles s'exerçassent toutes nues à la course, cela n'est point venu de ce que l'esprit de ces hommes, tel qu'il était, ne pouvait concevoir et vouloir que ce système d'élection ou ce genre d'éducation; cela n'est point venu de ce que leur caractère entier concourait à leur imposer cette décision, à la rendre inévitable pour eux, comme la seule volonté que leurs désirs et leurs répugnances pussent leur permettre, comme la seule conception que leur intelligence, vu ses ignorances, pût tirer de ses connaissances, comme la seule combinaison que leurs capacités les missent à même de réaliser pour parer aux dangers, ou rassurer les craintes, ou satisfaire les impérieux besoins qui étaient inhérents à leur état moral. Non! la conclusion a été purement l'effet d'un propos délibéré, et elle est venue au bout d'un raisonnement qui n'avait trait qu'à une certaine matière. Le jour où ils se sont occupés de l'élection des magistrats, les Athéniens se sont prononcés pour l'élection par le sort, parce qu'ils avaient jugé que c'était cette pratique là qui, en fait d'élection, valait le mieux pour assurer la durée du gouvernement populaire. Ainsi en est-il des autres lois civiles votées par les autres peuples : elles sont toutes des constructions artificielles comme le vase du potier qui n'a rien à nous apprendre sur ses sentiments personnels; elles ont été la suite d'un calcul que les hommes ont fait, mais qu'ils auraient pu ne pas faire sans cesser d'être ce qu'ils étaient; elles ont été déterminées par une opinion qui, à un certain moment, s'est trouvée en eux, mais qui n'était pas eux et ne procédait pas à la fois de toute leur manière d'être; — si bien que, tout en restant au fond tels qu'ils étaient, ils auraient pu faire des lois entièrement différentes.

Que l'on me permette de l'observer, ce ne sont point là de simples conséquences logiques que je tire moi-même des paroles de Montesquieu. Il ne se fait pas faute lui-même de le dire et carrément. Comme première condition que toutes les lois aient à remplir, « il faut, écrit-il, qu'elles se rapportent à la nature et au principe du gouvernement qui est établi ou qu'on veut établir, soit qu'elles le forment comme font les lois politiques, soit qu'elles le maintiennent comme font les lois civiles. »

Sans doute Montesquieu énumère d'autres conditions; mais elles sont toutes relatives à des circonstances extérieures, telles que le physique du pays, le climat, la qualité du terrain, etc... Car bien qu'il cite dans le nombre la religion et les inclinations des habitants, il n'entend par là que d'autres faits externes déjà établis sous forme d'habitudes prises, d'opinions régnantes, de coutumes religieuses; et au total ce qu'il veut dire seulement, c'est que ces données de la situation imposent aux lois certaines concessions de pure forme. Les institutions civiles sont des rouages partiels qui, suivant les circonstances, doivent être faits de telle ou telle façon, et se composer de tels ou tels matériaux fournis par le pays; mais dans toute circonstance elles ne sont toujours qu'un rouage façonné tout exprès pour seconder l'action du grand rouage politique; le but est partout le même, et si le moyen varie, c'est uniquement pour être partout le vrai moyen d'atteindre le but.

Du reste, la pratique de Montesquieu ne laisse aucun doute sur le sens de sa théorie. N'importe où vous l'ouvrez, c'est par la seule nature de la constitution politique qu'il cherche constamment à expliquer la nature des lois particulières. Bien plus, c'est d'après leur rapport, et rien que d'après leur rapport avec la forme du gouvernement établi qu'il juge constamment de leur valeur absolue. Avec un aveuglement qui, quant à moi, me cause une sorte d'épouvante, il ne paraît pas soupçonner qu'une institution civile puisse être tenue à autre chose qu'à tailler les mœurs et les esprits comme l'exige le système politique qu'on a déjà adopté. C'est à vous donner le frisson et à vous faire crier : Grand Dieu, qu'est-ce donc que notre pauvre raison ! Rien ne peut l'amener à entrevoir qu'un règlement quelconque, pour être bon et salutaire, est tenu aussi de s'accorder avec les lois de la nature humaine, qu'il est avant tout bon ou funeste suivant qu'il est favorable ou contraire aux conditions vitales de notre être, suivant qu'il seconde ou empêche le développement de nos facultés, suivant qu'il est propre à nous permettre de grandir et d'acquérir de nouveaux organes, ou qu'il n'est *bon* qu'à étouffer les forces propres de notre nature et à la frapper ainsi de mort. — Pour voir cela, il faudrait qu'il regardât en lui-même, qu'il en appelât à son expérience intime; mais ce n'est pas de ce côté qu'il tourne les yeux; et même en face des monstrueuses extravagances de la législation lacédémonienne ou de la république rêvée par Platon, il persiste, tranquillement et sans inquiétude, dans son axiome. Il admire dévotement le second acte de folie par lequel la sottise du législateur a pris l'héroïque parti d'abroger la nature humaine et toutes les lois du possible pour maintenir une première résolution qu'il avait eu la démence de prendre en dépit du ciel et de la terre. Tel statut qui supprimait les affections domestiques, et qui enlevait les enfants à la famille pour les faire élever par l'État, était le meilleur moyen d'assurer à la communauté des

citoyens dévoués au maintien des institutions de Sparte, donc ce statut était excellent en soi ; il remplissait à Sparte toutes les conditions que les lois civiles ont à remplir. S'obstiner quand même à ce que l'on a voulu, tenir ses yeux rivés sur le système qu'on a conçu comme le bon résultat à poursuivre, et aller de l'avant sans regarder à droite ni à gauche, aller toujours sans s'inquiéter si l'on va ou non contre des nécessités qui sont plus fortes que l'homme, ne plus songer enfin qu'à imaginer, à vouloir toutes les autres choses que l'on peut juger de nature à faire triompher la monomanie dont on est obsédé, voilà ce que Montesquieu semble regarder ou tend du moins à nous faire regarder comme la sagesse, comme la manière normale de procéder.

Bien entendu que je ne songe pas à contester l'influence plus ou moins directe, et très-normale dans une certaine mesure, que la forme du gouvernement établi exerce sur l'ensemble de la législation. Dans toute société la constitution politique et les lois civiles sont toujours des faits en accord, des faits qui s'emboîtent les uns dans les autres. Il faut même qu'il en soit ainsi, comme il faut sous peine de mort que les divers organes d'un même être vivant concordent entre eux dans leurs fonctions. Mais si cela est, ce n'est point parce que les institutions politiques, telles qu'elles sont organisées ou telles qu'on veut les organiser, déterminent ou nécessitent par elles seules des mœurs et des arrangements civils qui se plient à leur forme : en fait, l'accord qui se produit résulte plutôt de ce que le gouvernement établi, et la volonté de le maintenir sont un effet parallèle du même état moral et du même ensemble de dispositions qui déterminent les règlements relatifs à l'état civil ; — et quant à la raison pour laquelle cette harmonie est indispensable, elle est assez bien exprimée dans cette parole de l'Évangile : « Que toute maison divisée contre elle-même ne peut manquer de tomber en ruines. » En d'autres termes, c'est la nature de notre propre être, c'est une loi inhérente à notre constitution qui exige qu'il n'y ait pas de conflit entre nos œuvres législatives ou autres : il le faut parce qu'un homme ou un peuple ne peut exister qu'à la condition d'être *un*, à la condition de ne porter en lui qu'un moi indivisible, et d'être déterminé, dans chacun de ses actes, par le même ensemble de tendances et de nécessités d'où procèdent tous ses autres actes.

A ce point de vue, sans doute, la nature des gouvernements peut aussi être considérée, sinon comme le fait essentiel des sociétés, en tout cas comme une expression de leur véritable essence. Quand un peuple se donne une constitution politique et surtout quand il se la fait lui-même au lieu de copier ce qui s'est fait chez un voisin, il est certain qu'il a mis toute son âme dans son œuvre, comme notre esprit tout entier est en jeu dans chacune de nos pensées. Peu importe donc que cette œuvre ne soit qu'un épisode particulier de sa biographie ; cela peut la rendre plus

difficile à déchiffrer, si l'on voulait d'après elle seule reconnaître le caractère de la nation; mais il n'est pas moins vrai que cet épisode unique, pour qui saurait le pénétrer à fond, pourrait révéler d'outre en outre toutes les causes secrètes qui ont déterminé ou qui détermineront la destinée complète de la nation. Seulement il s'agit de ne pas se méprendre : pour que cela soit vrai, et pour que l'on ait vraiment droit de classer ainsi les sociétés d'après la nature de leur gouvernement, il faut que par ces mots on entende quelque chose de plus et même de tout autre que la nature de la machine gouvernementale; il faut justement que l'on soit arrivé à comprendre comment la nature de la force vivante qui opère réellement par le gouvernement ne consiste nullement dans la conformation de l'instrument; comment elle réside au contraire dans la tendance plus ou moins inconsciente et aux trois quarts irrésistible qui se dégage à la fois de toute la constitution morale des hommes, dans ce besoin organique et invisible qui agit en eux indépendamment de toute réflexion et de tout propos délibéré, qui diffère autant des conclusions de leur jugement que le besoin de manger est distinct de nos opinions sur les aliments, et qui, du fond de l'âme des hommes où il siége, décide du but que la machine servira à atteindre entre leurs mains.

Mais cette conception-là, nous l'avons vu, est tout à fait étrangère à Montesquieu. Non-seulement c'est une pensée qu'il n'a pas eue, c'en est une qu'il ne peut pas avoir, qu'il ne saurait avoir qu'en cessant d'être ce qu'il est. Dans l'ordre d'idées où son tempérament intellectuel le force à rester, le gouvernement n'est que la machine gouvernementale; et quant à cette machine elle-même, la fonction qu'elle est appelée à remplir, comme les différentes manières dont elle peut la remplir, ne tiennent en rien aux lois propres de la nature humaine ni à la constitution particulière des diverses races. Quels que soient et quoi que soient les hommes, le but des gouvernements est invariablement le même, et s'il y a trois types de gouvernement c'est que « la force générale peut être placée entre les mains d'un seul ou entre les mains de plusieurs. » En d'autres termes, c'est que les éléments dont se font les pouvoirs se prêtent et ne peuvent se prêter, vu leur nature propre, qu'à trois combinaisons.

Suivons un peu plus loin Montesquieu, et nous verrons que le but même de ses réflexions est de découvrir des raisons qui lui permettent de se rendre compte de ces choses sans invoquer aucune nécessité inhérente à des différences radicales d'organisation humaine. — Comment résout-il le problème? D'une façon très-simple. Le système monarchique ou l'institution républicaine sont à ses yeux leur propre cause. Il se borne à répéter le même raisonnement qui l'a conduit à conclure que les règlements civils s'accordaient avec le régime politique

parce qu'en les faisant on avait eu le propos délibéré de faire des règlements en harmonie avec ce régime. Pourquoi et comment les Grecs en sont-ils venus à concevoir et à voter les lois politiques qui ont eu pour résultat d'organiser chez eux le gouvernement populaire? C'est également et uniquement parce qu'ils ont eu la *volonté* d'établir chez eux un gouvernement populaire. Rien de plus curieux à cet égard que le ch. II du liv. II. J'y jette les yeux au hasard et j'y lis : « Le peuple qui a la souveraine puissance *doit* faire par lui-même tout ce qu'il peut bien faire, et ce qu'il ne peut pas bien faire, il faut qu'il le fasse par ses ministres. Ses ministres ne sont pas à lui, s'il ne les nomme : donc *c'est une maxime fondamentale* de ce gouvernement que le peuple nomme ses ministres. » — Ce que Montesquieu vient de dire ici, il le redit à l'égard de chacune des autres lois politiques qu'il rencontre dans les républiques grecques. Toujours « c'est une maxime fondamentale de la démocratie que les choses se passent ainsi ; c'est une nécessité inhérente à l'essence du régime républicain que tel rouage construit de telle façon ne puisse manquer d'en faire partie ; c'est la république en soi qui par elle seule exige ce mécanisme. » Donc c'est uniquement parce que les Grecs ont voulu la république qu'ils ont été forcés d'établir ces lois. La machine est la forme essentielle et la seule forme possible de l'intention qui a produit la machine. En d'autres termes, la chose faite n'a eu son origine que dans une idée qui était purement le projet de faire cette chose et la pensée que cette chose était la bonne œuvre à faire, dans une idée qui était cette chose même déjà toute conçue, déjà toute formée et toute complète à l'état d'intention.

Montesquieu ne va pas au delà, et il ne peut pas y aller. Comme il ne regarde pas du côté de ce qui a pu se passer à l'intérieur de l'esprit des hommes avant qu'ils en vinssent à se faire l'idée d'une forme de gouvernement, il lui est impossible de soupçonner seulement que cette idée ait eu à se former ; il la prend telle qu'elle était quand elle existait déjà dans les intelligences, et il la tient pour une notion incréée, pour une chose qui n'a pas été conçue, qui n'était point une conception. Par rapport aux hommes et en eux, elle n'avait ni causes ni racines ; elle ne provenait de rien, ne se rattachait à rien d'antérieur ; c'était une idée qu'ils n'avaient pas eu la peine de tirer d'eux-mêmes : elle leur était venue toute faite du dehors ; c'était une notion comme celle du soleil qui surgit en nous tout d'une pièce à la seule vue de l'astre du ciel, tel qu'il s'est formé en dehors de nous et sans notre concours.

Je sais ce que Montesquieu s'il était là ne manquerait pas d'objecter : il répondrait qu'il a lui-même eu grand soin de distinguer la nature des gouvernements de ce qu'il nomme leur principe, et qu'à cet égard il a nettement expliqué comment « la nature d'un gouvernement est ce qui le fait tel, tandis que son principe est ce qui le fait agir. » Rien de plus

certain et c'est même là une partie vitale de sa pensée : chaque système politique, suivant lui, a son moteur particulier et n'a qu'un seul moteur ; cela est de son essence.

« Le gouvernement monarchique, écrit-il, suppose des prééminences, des rangs et une noblesse d'origine. La nature de l'honneur est de demander des préférences et des distinctions. Il est donc *par la chose même* placé dans ce gouvernement. »

« Il ne faut pas beaucoup de probité, ajoute-t-il à l'égard de la république, pour qu'un gouvernement monarchique ou un gouvernement despotique se maintiennent ou se soutiennent. La force des lois dans l'un, le bras du prince toujours levé dans l'autre règlent ou contiennent tout ; mais dans un état populaire il faut un ressort de plus qui est la vertu. »

Enfin quant au gouvernement despotique : « Comme il faut de *la vertu* dans une république, et dans une monarchie de l'*honneur*, il faut de la *crainte* dans un gouvernement despotique : pour la vertu elle n'y est point nécessaire et l'honneur y serait dangereux. »

A quoi Montesquieu ajoute (et je me borne ici à citer le titre de deux de ses chapitres), que la vertu qui est le principe de la république n'est point celui du gouvernement monarchique, comme l'honneur qui est le principe de la monarchie n'est point celui des états despotiques.

Ainsi la nature du moyen est inhérente à la nature du moteur, et les deux choses n'en font qu'une : c'est une forme qui n'appartient qu'à une substance, c'est une substance qui ne peut se montrer que sous cette forme.

Mais il s'agirait tout d'abord de savoir si c'est le moteur qui détermine le moyen, ou le moyen qui entraîne le moteur. A cet égard la pensée de Montesquieu est loin d'être claire. Pour prendre un exemple, est-ce vraiment le principe de l'honneur qu'il considère comme ce qui a été la cause des coustitutions monarchiques? Veut-il dire en réalité que si telle nation s'est donné des institutions de ce genre, c'est parce que le sentiment de l'honneur ou autrement dit la soif des distinctions était au fond des âmes le mobile dominant, et parce qu'étant donné ce mobile, on ne pouvait construire qu'un système de rouages susceptibles d'être mis en mouvement par une pareille force? Cela est très-douteux, cela répugne entièrement à sa tendance générale qui explique constamment tout l'homme par la nature des circonstances et qui juge de la valeur absolue de chaque chose d'après son seul rapport avec un autre fait extérieur. Le ton seul du style est significatif. La nature des caractères humains n'a pas grand chose à voir avec ces *or*, ces *donc*, ces *il faut*, par lesquels Montesquieu prétend fixer les nécessités intrinsèques qui veulent que partout et toujours une certaine chose *monarchie* ou une certaine chose *république* ait tel ou tel ressort, comme il faut en dépit des hommes et de ce qu'ils peuvent être que l'eau coule ou que le feu brûle.

D'ailleurs les passages ne manquent pas où c'est la forme au contraire qui nous est présentée comme entraînant le principe. Dans celui que je vais citer, entre autres, il est évident que l'attention de l'auteur se porte tout d'abord sur la nature des rouages en tant qu'elle dépend purement des matériaux employés à leur construction.

« J'ai dit que la nature du gouvernement républicain est que le peuple en corps ou que certaines familles y aient la souveraineté, celle du gouvernement monarchique que le prince y ait la souveraine puissance, mais qu'il l'exerce selon des lois établies ; celle du gouvernement despotique qu'un seul y gouverne selon ses volontés et ses caprices. Il ne m'en faut pas davantage pour trouver leurs trois principes, ils en dérivent naturellement. »

Au fond, je crois que Montesquieu n'avait nullement tiré au clair sa propre pensée. Il avait entrevu une vérité, qui, sans être très-importante, dépassait décidément l'horizon de son siècle, — c'est déjà beaucoup d'honneur pour lui, — mais cette vérité-là entraînait son esprit dans une direction contraire à toutes ses habitudes; et au lieu de la suivre il s'en est tenu à son vague mot de principe, sans trop songer à se demander s'il entendait par là une donnée première de le nature humaine ou une habitude provenant des institutions.

Donnons-lui pourtant le bénéfice de l'interprétation la plus favorable. J'admets que les trois principes, ou autrement dit les trois tendances humaines qui maintiennent les gouvernements soient positivement considérés par lui comme les causes qui les ont fait concevoir et qui n'ont permis aux hommes de concevoir que ces moyens. Cela même ne nous mène pas loin. Cela signifie simplement que chez certains peuples c'est l'honneur, ou amour de la distinction, qui domine ; que chez d'autres c'est la vertu ou amour de la communauté et de l'égalité ; chez d'autres enfin la crainte. Fort bien, mais il n'y a là qu'un pas de fait, quand il y aurait tout un long voyage à accomplir avant d'arriver jusqu'à l'être humain qui est la cause de tous les sentiments humains, jusqu'aux diverses espèces de manière d'être qui peuvent résulter du développement inégal de notre nature et qui produisent à leur tour toutes les diversités de sentiments, qui sont de fait le *moi* d'une race ou d'un individu, son moi total, et comme la source unique d'où s'échappe en tout sens et d'où jaillit sous mille formes de facultés et d'impuissances un certain volume et une certaine qualité d'énergie vitale, laquelle détermine tout ce qui s'enfante chez cet homme ou chez cette race. La vanité, l'égoïsme, la jalousie, l'héroïsme, la vertu ! eh, mon Dieu, le XVIIIe siècle a passé ses cents ans à faire la description, l'anatomie et la monographie de ces petits personnages spirituels ; il a passé ses cent ans à nous raconter leurs faits et gestes, à les mettre en tragédies, en comédies, en maximes, en portraits ; et ce qui l'a voué précisément à ne rien entendre à la science

morale, c'est la persuasion où il était que la science morale consistait à connaître le caractère propre de ces éternels acteurs.

Sans parler de l'étrange psychologie qui réduit l'homme à un seul mobile ou qui considère chaque détermination et chaque idée de son esprit comme l'œuvre d'un fragment de son être, ou plutôt d'un petit ressort à part qui à lui seul l'a créée tout d'une venue, — les trois principes de Montesquieu ne sont aussi que trois espèces de sentiment qu'il a pris tout formés, comme à un autre moment il prenait les idées toutes conçues, et qu'il accepte superstitieusement pour des substances qui n'ont pas eu de formation, pour des corps simples dont l'essence est d'être ainsi faits sans le devoir à rien autre qu'eux-mêmes. Ce qui n'était vraiment qu'une fonction ou une tendance résultant d'une matière d'être générale; ce qui n'était qu'une palpitation rendue par une espèce d'organisme, devient pour lui un être en soi, un être ayant son caractère propre, ses forces propres, ses penchants et ses habitudes personnelles. En un mot, l'effet se transforme en une cause, le phénomène en un agent *autogène* et *autonome* qui ne procède que de lui-même. Nous sommes en plein dans le polythéisme psychologique de la raison pure, nous n'avons plus sous les yeux que trois entozoaires, trois acteurs qui jouent dans la chambre vide de l'esprit des hommes comme sur un théâtre, et qui peuvent tour à tour se transporter chez Pierre ou Paul, chez un Hottentot ou chez un Athénien, mais qui partout ne donnent que la même représentation, parceque les forces qui les animent leur appartiennent en propre, au lieu d'être des propriétés inhérentes à l'homme, à l'espèce d'homme chez qui ils se sont transportés. *Ad libitum;* ce sont des dieux ou ce sont des cailloux qui se trouvent dans un esprit comme des pierres dans un sac. Et en vérité, attribuer à de telles hypothèses personnifiées la création des gouvernements, s'imaginer que c'est un sentiment unique noyé dans le vide de l'âme d'un peuple, un sentiment *honneur*, ou *vertu civique*, qui a produit à lui seul l'organisation républicaine, ou qui avait dans le ventre le système monarchique tout organisé et qui l'a craché d'un seul coup, ce serait là une superstition qui n'aurait rien à envier à aucune autre; en tout cas ce serait une manière aussi énergique que pas une d'affirmer que la nature humaine et ses phases diverses de développement n'ont été pour rien dans l'origine des constitutions sociales.

Mais, en réalité, Montesquieu n'a nullement songé à attribuer aux trois principes ce premier rôle d'agents créateurs : ils sont simplement pour lui ce qu'étaient tout à l'heure les circonstances extérieures du climat, de la configuration des lieux, etc. Au moyen de ces circonstances il avait cherché à s'expliquer comment les lois civiles, tout en n'étant partout et toujours que des rouages combinés expressément pour aider le grand rouage politique, avaient pu cependant varier jusqu'à l'infini de république à république, de telle monarchie à tel autre pays également

monarchique. Maintenant, au moyen de l'honneur, de la vertu civique et de la crainte, qui ne sont aussi que d'autres données de la situation, il franchit une nouvelle étape pour se rapprocher de la cause unique à laquelle il veut assigner l'honneur d'avoir tout fait dans la création des sociétés et des législations. Dans sa pensée, s'il s'est produit trois types de gouvernements, cela tient seulement à la nature des *moteurs* que fournissaient les lieux. Là où existait l'amour des distinctions, le mécanisme gouvernemental a été forcé de prendre la forme d'une machine susceptible d'être mise en jeu par cette force. Là où existait un autre moteur *vertu*, il a fallu que le mécanisme se transformât en conséquence, comme un moulin devient moulin à eau dans un pays arrosé et moulin à vent dans une contrée sans rivière; mais de même que le moulin avec ses ailes ou ses roues n'est toujours qu'un mécanisme destiné à moudre le blé, de même tous les gouvernements, malgré leur conformation différente, ne sont au fond qu'une seule et même chose, ayant à remplir un seul et même office, qui est exigé par une seule et même nécessité; et cette nécessité, qui a voulu qu'en tout temps et en tout lieu la machine la plus propre à accomplir la tâche qu'elle imposait aux hommes se construisît comme à son appel, cet agent créateur qui a été ainsi l'auteur de toutes les formes accidentelles par lesquelles le mécanisme s'est approprié aux matériaux et aux moteurs disponibles, qui en a été le seul auteur véritable, comme au fond le volcan qui projette sa lave contre un rocher est le seul auteur de la forme qu'elle prend en se moulant sur l'inerte obstacle; cette cause héroïque enfin, qui par sa vertu propre a déterminé toutes les législations et toutes les constitutions sociales, c'est *une circonstance extérieure.*

Je voudrais pouvoir étudier de près ce côté des plus caractéristiques du système de Montesquieu; je voudrais pouvoir démonter pièce à pièce tout l'attirail d'hypothèses sous-entendues, par lequel sa logique géométrique arrive au prétendu *principe de toutes les lois.* Cela toutefois m'entraînerait trop loin : je me contenterai de citer quelques-uns des passages où il nous expose quelle est cette circonstance extérieure qui à elle seule a pour ainsi dire rédigé les mille codes de l'humanité.

« Sitôt que les hommes sont en société, lisons-nous au liv. I, ch. III, ils perdent le sentiment de leur faiblesse; l'égalité qui était entre eux cesse et l'état de guerre commence. »

« Chaque société vient à sentir sa force, ce qui produit un état de guerre de nation à nation. Les particuliers dans chaque société commencent à sentir leur force; ils cherchent à tourner en leur faveur les principaux avantages de cette société, ce qui fait entre eux un état de guerre. »

« Ces deux sortes d'état de guerre font établir les lois parmi les hommes. »

Toutes les lois sont donc sorties de l'état de guerre, et rien que de l'état de guerre.

« L'objet de la guerre, c'est la victoire ; celui de la victoire, la conquête ; celui de la conquête, la conservation. De ce principe et du précédent (que les nations doivent se faire dans la paix le plus de bien possible, dans la guerre le moins de mal qu'il est possible sans nuire à leurs véritables intérêts) doivent dériver toutes les lois qui forment le droit des gens. »

« Outre ce droit des gens qui regarde toutes les sociétés il y a un droit politique pour chacune. »

Et ce droit politique aussi est sorti tout entier de la même circonstance, agissant sous une autre forme. De ce qu'il existait un état de guerre, « il résultait forcément que nulle société ne pouvait subsister sans un gouvernement » et, par conséquent (remarquez bien cette logique !) tous les gouvernements n'ont pu être institués qu'en vue d'un seul objet : toutes les organisations politiques, qui à leur tour ont déterminé toutes les législations civiles, ont dû avoir leur origine dans le propos délibéré et *rien que* dans le propos délibéré d'atteindre un même but que l'état de guerre à lui seul forçait toutes les sociétés à se proposer ; à savoir, celui d'éviter les inconvénients de la guerre, comme de s'assurer les avantages possibles de la guerre. Ainsi nous voilà sommés de croire que, si les hommes ont senti le besoin de s'associer et de régler leur association par des institutions, ce besoin-là n'a nullement été une conséquence de leur nature à eux, et qu'aucune nécessité inhérente à leur propre constitution n'a contribué en rien au résultat tel qu'il s'est produit. Directement ou indirectement tout l'ensemble et tous les détails des constitutions et des législations ont été l'œuvre d'une force située en dehors d'eux-mêmes, d'une influence extérieure qui pesait également sur tous sans avoir rien à faire avec leur manière d'être, et qui en soi a eu la puissance de leur révéler l'œuvre qu'elle nécessitait d'eux ; qui par sa vertu intrinsèque leur a donné à la fois l'idée de cette œuvre et l'idée de l'espèce de mécanisme qui était le seul moyen de l'accomplir. Par cela seul que l'état de guerre nécessitait les gouvernements, et que de la sorte il les portait en lui-même à l'état de chose ordonnée par lui, il les a suggérés et comme montrés à la raison générale, à cette raison qui est la même chez tous, qui n'a rien de commun avec l'esprit particulier de chacun, rien de commun avec les pensées provenant chez vous ou chez moi de ce qui se trouve en nous ; à cette raison merveilleuse qui est spécialement la faculté de percevoir les choses telles qu'elles sont en soi, et qui, dans son coin à elle, sans se laisser déranger par ces autres pensées que notre esprit particulier peut se façonner de son côté, accomplit régulièrement sa propre tâche en percevant non-seulement les choses extérieures qui

existent, mais encore celles qui sont en soi le possible ou qui sont en soi ce que réclame un fait existant.

« La loi en général est la raison humaine en tant qu'elle gouverne tous les peuples de la terre; et les lois politiques et civiles de chaque nation ne doivent être que les cas particuliers où s'applique cette raison humaine. »

Pour peu que l'on soit familier avec la phraséologie du XVIIIe siècle, le sens de ces mots ne se laisse pas méconnaître. Il y est question de la grande divinité de l'époque, de ce personnage secourable et omnipotent qui, comme un *Deus ex machinâ*, était toujours prêt à intervenir pour rendre possible et certain tout ce que les théories du jour pouvaient désirer.

O pauvre raison humaine qui se considère elle-même comme un sens dont le propre est de voir la vérité et qui s'explique ses idées en les regardant comme la perception directe d'un fait externe tel qu'il est! Pauvre raison qui, en dépit de ses erreurs et de ses rétractations de chaque instant, persiste à croire que si une conception s'impose à elle comme la seule pensée qui lui soit possible, cela vient uniquement de ce que cette conception représente un fait qui ne peut manquer d'être! Pauvre raison qui pour maintenir ses prétentions contre les démentis incessants de l'expérience, en arrive tout droit à s'attribuer jusqu'à la magique puissance *de voir* au dehors, de voir positivement au futur ce qui n'existe pas encore. — Des notions de choses possibles ou de choses à faire, qui nous sont données comme l'image que ces choses mêmes se chargent de projeter sur notre esprit en se montrant à l'état d'objets déjà tout complets; un esprit humain qui a en Dieu la vision de toutes les formes d'existence, ainsi que Malebranche nous l'assure; ou une raison générale qui aperçoit si bien la nature intrinsèque des circonstances qu'elle a en elle la vision de tous les gouvernements possibles et nécessaires; quelle mythologie, grand Dieu!

Mais avec cette mythologie-là, le problème est pleinement et parfaitement résolu, comme l'exigeait l'esprit du XVIIIe siècle. Les lois civiles ont pour cause les institutions politiques; les institutions politiques ont pour cause l'état de guerre : le caractère des peuples n'entre pour rien dans les législations qu'ils ont eu l'air de concevoir et de réaliser, et la nature humaine est réellement supprimée comme un facteur inutile. *Quod erat demonstrandum.*

Ce n'est pas Montesquieu que j'accuse. Il a eu tant de bonne volonté, et sur tant de points de détail son intelligence a si bien fait ce qu'elle a fait, que nous lui devons tous respect et reconnaissance. Je veux plutôt montrer combien il était de son temps, et comment son temps l'avait jeté dans une voie qui le condamnait, quel que fût son génie et quelles que pussent être ses conclusions, à rester absolument dans le faux.

C'était alors un article de foi que les sentiments et les pensées des hommes ne provenaient que de la sensation, c'est-à-dire des propriétés inhérentes à la nature des choses. Dans le credo du jour, l'homme seul sur la terre était un être sans propriétés, sans nature à lui : c'était une coque vide où les forces du dehors entraient par un côté pour s'y transformer en idées et en passions, en projets de choses à faire, et en rêves de bonnes choses à obtenir, qui sortaient de l'autre côté sous forme de choses faites, ou sous forme d'efforts pour se saisir des bonnes choses. Le terme que toute explication devait atteindre était ainsi fixé à l'avance : il fallait que les œuvres humaines fussent entièrement l'effet d'une cause étrangère à l'homme.

A parler strictement, ce ne sont pas les raisonnements de Montesquieu qui l'ont conduit à croire que le principe unique du droit était une circonstance extérieure. Dès le début il s'était débarrassé de la multiplicité des lois réelles, en les ramenant toutes à un même fait idéal, à un type *loi*, qui au vrai n'était qu'un type de machine à une seule fin. Cela fait, tout était fait; ne raisonnant plus que sur cette idée, sa raison en réalité ne s'est dépensée qu'à décider quelle était la circonstance unique dont la contrainte avait obligé tous les législateurs à poursuivre la même fin au moyen du même genre de machine.

Ai-je besoin maintenant de discuter en eux-mêmes les résultats où Montesquieu est arrivé? Ai-je besoin de montrer comment la détermination d'établir une forme d'organisation politique, comment le seul fait de la concevoir et le seul attrait qui nous force à la préférer, impliquent l'action simultanée de toute notre expérience et de tout notre être? Mais qu'est-ce donc qu'une conclusion et pourquoi l'adoptons-nous? Nous n'avons jamais qu'une raison pour affirmer une idée, c'est que nous sommes hors d'état de la nier, hors d'état d'en concevoir une autre que nous puissions admettre. Elle est la seule qui réponde à nos perceptions; et parce qu'elle est irrésistible pour nous de par notre propre incapacité d'avoir d'autres perceptions, nous croyons qu'elle est incontestable en soi, nous nous imaginons que son irrésistibilité lui vient de sa propre valeur. J'en puis dire autant de l'invisible puissance qui fait qu'une pensée, devenue pour nous une affection et une résolution, se projette hors de nous à l'état d'action. Cette puissance que nous personnifions en l'appelant *volonté* et qui nous apparaît, par cela seul, comme une *faculté de choisir*, n'est pas autre chose qu'une pression convergente exercée sur nous par tous les mobiles qui existent en nous ou du moins qui y sont éveillés pour le moment. Si nous avions un désir, un sentiment de plus, la pression s'exercerait dans une toute autre direction : ici encore, nos limites et nos impuissances contribuent à déterminer le point où vont se rencontrer les forces positives de notre être, le point qui est pour ainsi dire la seule issue par lequel elles puissent sortir.

Ai-je besoin encore de chercher à prouver combien la théorie de Montesquieu contredit notre expérience journalière (et la sienne aussi) quand il veut nous persuader que le principe du droit n'est pas en nous? Oser prétendre que l'association politique des hommes et que l'établissement d'une règle stable pour fixer leurs rapports ont été une pure conséquence de l'état de guerre! En vérité s'il a pu aller jusque-là, cela nous démontre qu'en étant un grand penseur et une intelligence des plus actives, on peut, en fait d'expérience intime, être encore comme un enfant au maillot. Mais chacun de nous à chaque heure de sa vie fait des lois comme M. Jourdain faisait de la prose. Toutes nos résolutions, toutes nos habitudes, tous nos sentiments, tous les mots que nous employons en parlant ne sont que l'application d'un ensemble de lois qui se sont créées à notre insu dans notre esprit. Quand nous donnons nos instructions à notre domestique, nous sommes des législateurs; quand nous mnémotechnisons nos impressions passagères en les résumant par l'idée d'un genre d'objet ou de qualité, c'est un acte de législation qui s'accomplit spontanément en nous, comme notre sang s'oxigène spontanément dans nos poumons. Parlons moins scholastiquement : quand je m'aperçois qu'un certain mets ne va pas à mon estomac, c'est comme si je me faisais une loi de le tenir pour mauvais; et rien qu'en disant *voici mon chien* ou *voici* ma maison, je m'avoue sujet d'une langue et d'une grammaire qui ont statué que les substantifs *chien* et *maison* me serviraient constamment à dénommer tout un groupe de phénomènes.

Ce ne sont pas là des analogies de fantaisie et de pures figures de rhétorique. La comparaison dans ce cas est raison. Sans exagération aucune, la moindre pensée ou la moindre affection qui se dégage de nos sensations passagères pour s'installer au cœur de notre être comme une résolution à poste fixe, renferme en elle tous les éléments d'une loi positive et d'une institution pratique. Elle est à la fois un pouvoir qui commande, une règle qui ne varie pas, et un ordre qui entraîne une obligation. Dès que nous avons conçu une espèce de chose comme pouvant se reproduire, et dès que nous avons arrêté avec nous-mêmes qu'elle était mauvaise, nous avons virtuellement décidé que cette chose devait être blâmée, prohibée ou empêchée, suivant l'occasion. Il n'y a plus besoin de l'état de guerre, ni d'aucune autre influence extérieure pour tirer de là un décret matériel ou une autorité armée du glaive. Il suffit de laisser faire l'idée qui s'est faite toute seule : elle saura bien se traduire au dehors par un règlement qui sera son moyen d'imposer sa volonté. Le difficile pour nous n'est pas d'ériger en lois nos manières de voir, c'est plutôt de nous en abstenir.

Je dis bien peu, j'aurais beaucoup à dire, tant ces faits de notre nature qui seraient si simples et si clairs, pour peu que nous prissions la peine

de remarquer ce qui se passe en nous, ont été embrouillés par les fabuleuses visions et par toute la mythologie des abstractions personnifiées que la raison s'est faites en ne regardant que hors de nous, pour saisir comme elle le pensait, mais en réalité pour imaginer les agents extérieurs par lesquels elle était résolue d'avance à se rendre compte des opérations de notre esprit. Dès qu'il est question de l'homme en général, c'est comme un usage reçu de fermer les yeux et d'imiter ces doctes personnages qui s'étaient hâtés de creuser leur cerveau et d'invoquer toutes les sciences en *ique* énumérées par Rabelais, pour découvrir comment une carpe jetée dans un vase plein d'eau ne le faisait pas déborder; mais si intéressantes que soient ces études, il serait superflu pour ma thèse de m'y enfoncer. Car les idées comme celles que Montesquieu avait reçues de son siècle ne se tiennent vraiment pas debout par leur propre force. Une théorie qui prend la forme de la machine gouvernementale pour l'âme même d'une société, une classification qui aboutit à ranger les États-Unis à côté des républiques grecques et la monarchie de Louis XV à côté de la constitution anglaise; une philosophie qui place le principe du droit dans l'état de guerre; — ce ne sont pas là des conclusions que l'on adopte parce qu'on les trouve satisfaisantes; ce sont des hypothèses auxquelles on est réduit par famine et qu'on accepte en dépit de toute expérience, par la seule raison que l'on n'a pas su voir ou sentir le fait important qui eût seul permis d'interpréter la matière d'une façon conforme à tout ce que l'on pouvait connaître. Aucune considération ne peut rien contre de telles opinions, vu qu'au fond elles ne proviennent d'aucune considération. Une faculté, et la plus importante de toutes, manquait à Montesquieu, il n'avait pas la conscience de sa vie propre et de l'espèce d'être qu'il portait en lui. Comme je le disais en commençant, il connaissait les hommes, leurs actes, et tout ce qui tombe sous les sens dans leurs différentes manières de se comporter; mais l'homme, en tant qu'on entend par là ce qui agit au dedans, ce qui détermine les pensées, ce qui n'existe jamais à l'état visible et qu'on ne peut découvrir qu'au cœur de soi-même, Montesquieu s'en était à peine informé. Il était trop occupé à juger de la nature intrinsèque des choses; il n'avait pas pris le temps de rentrer en lui pour pénétrer jusqu'à l'arrière-fond de son esprit, jusqu'à ces possibilités et ces impossibilités premières de la nature humaine qu'il faut d'abord sentir par la conscience, qu'il faut *éprouver* sans raisonner, avant de pouvoir par le raisonnement concevoir et comprendre les combinaisons qu'elles sont aptes à former.

En un mot, Montesquieu n'avait pas le sens intime et la cause de son système n'est pas ailleurs. Sa raison et ses observations n'ont été pour rien dans le fond de sa pensée. S'il s'est payé d'une classification et d'une série d'explications tirées des idées hypothétiques qu'il pouvait se

faire de la nature des choses externes, c'est qu'il y a été contraint par la lacune qui existait dans son esprit. Il est donc suffisant d'indiquer la cause qui a entraîné forcément le résultat. Tous ceux qui, comme lui, n'ont pas la conscience des lois et des forces qui agissent en eux, ne peuvent s'empêcher d'avoir des opinions plus ou moins analogues aux siennes; et tant qu'ils persisteront à juger les œuvres de l'homme sans en appeler à l'expérience intime, tous les arguments imaginables ne sauraient les débouter de leurs conclusions. Du moment au contraire où l'on regarde en soi, on ne peut plus ignorer que les lois et les gouvernements, comme toutes les autres œuvres humaines, ont eu leur principe dans les énergies vivantes dont on sent l'incessante activité sous ses propres pensées; on ne peut plus même se poser la question sur laquelle Montesquieu a usé ses belles facultés : celle de savoir si c'est l'état de guerre ou telle autre circonstance qui a donné naissance au droit politique et au droit civil; et la solution qu'il a préférée pour sa part, comme toutes les autres solutions qu'il serait possible de donner à cette question s'en vont littéralement en fumée. Elles n'offrent plus de prise : ce ne sont pas des idées fausses, ce sont des non-sens, des mots qui ne représentent rien de pensable; ce sont des simulacres de solution qui ne répondent à aucune question que l'esprit puisse s'adresser.

Il peut être très-difficile de dire au juste quelle est la manière d'être intérieure qui, par les manières de penser, de sentir et de vouloir qu'elle entraîne, a pu déterminer chaque législation civile et chaque constitution politique. A cet égard, plus on a de conscience précisément, plus on se sent incapable de se prononcer avec certitude. Mais pour peu que l'on ait d'expérience intime, on sait au moins en quoi consiste le problème à résoudre : on sait qu'il s'agit tout d'abord d'envisager les diverses formes d'organisation sociale qui se sont produites comme des manifestations de l'état moral des peuples, et que pour les expliquer il faut en tout cas chercher à reconnaître, d'après elles-mêmes, les diverses phases du développement humain dont elles ont été le fruit.

C'est sur cette question que je me propose une autre fois d'essayer ce que je puis.

J. MILSAND.

LA

DUCHESSE DE CERNI[1]

LA DUCHESSE A MADAME FONTAN

De grands changements politiques avaient eu lieu pendant mon absence. Le gouvernement avait éte remplacé par un autre plus libéral. Un nouveau grand-duc donnait à toute chose une impulsion active. Une société nouvelle était en train de se former. Dans tous les cas bien des préjugés de notre vieille aristocratie étaient entamés par le mouvement, qui entraînait hommes et institutions sur la pente du progrès.

Mon retour passa à peu près inaperçu au milieu de la préoccupation générale, et plus tard mes bonnes amies ne me firent plus un crime du choix de mes affections. Par ses facultés brillantes, par son activité, Paul Scorza, était désigné d'avance comme un des personnages importants du nouvel état de choses, et on me faisait un mérite d'avoir deviné un homme dans ce jeune homme inconnu.

Mais l'heure de l'ambition n'était pas venue. Les agitations de la vie publique ne faisaient alors que servir de voile à notre douce existence intime.

J'habitais une maison un peu isolée, à l'une des portes de la ville. Tous les soirs Paul s'y rendait. Pendant longtemps nous nous vîmes comme des amis : mon deuil s'élevait entre nous. Il avait le tact des situations graves, on sentait en lui le fonds solide d'une éducation res-

[1] Voir la *Revue moderne* des 1er septembre 1er octobre 1865.

pectable. A mesure que je le connaissais mieux, un sentiment d'estime venait étayer mon amour et justifier les fougues primitives de la passion. Peut-être la mélancolie de mon esprit et le malheur dont j'avais été frappée adoucirent-ils les aspérités de son caractère, car pendant un temps j'eus en lui un tendre et indulgent ami. Il m'avait proposé de nous marier, et je lui avais répondu que je n'avais plus assez de confiance en moi pour répóndre de l'éternelle durée de mes impressions; que pour garder ma propre estime, je voulais conserver ma liberté. Il me répondit sans emportement : « Vous vous croyez donc libre encore? » Un regard, qui reconnaissait son autorité, le désarma.

Je n'étais plus la femme vive et frivole du passé. L'atteinte que j'avais reçue avait modifié jusqu'à mon extérieur, j'étais plus recueillie, plus lente dans mes mouvements. C'était comme une ombre de mélancolie répandue sur ma jeunesse, qui devait laisser le crépuscule de la douleur sur les joies à venir.

Paul se contraignait beaucoup pour ne point effaroucher mes sentiments. Nous passions des soirées entières à essayer de nous tromper nous-mêmes. Nous parlions de tout comme des amis; mais parfois nos âmes se mêlaient dans une mutuelle sensation; alors il me regardait d'un air attendri et je baissais les yeux, puis quand en me quittant il m'embrassait la main, il semblait me dire: A quand donc?

Le grand charme de ce jeune homme était dans la spontanéité de ses impressions. Il était en dehors comme les gens légers et cependant concentré comme le voulait sa nature énergique et passionnée. En lui, le sentiment et le caractère différaient. Le premier était tout de premier mouvement, l'autre de réflexion. C'était un de ces hommes qui veulent être devinés, mais qui, la pudeur du premier moment passée, osent convenir de tout ce qu'ils ont ressenti. Il avait des pâleurs pleines de révélations, des regards où le désir passait dans un éclair et se calmait sous l'empire de la volonté. Je suis certaine qu'il aurait attendu indéfiniment le retour complet de notre ancienne manière d'être, mais que j'aurais perdu dans son estime en le lui faisant trop longtemps désirer. Il ne se réglait pas sur les convenances vulgaires, il distinguait. Il avait une façon de dire : « Une femme comme vous, » qui vous donnait le vertige de l'orgueil. Le printemps arrivait avec tout son cortége de séductions énervantes. Les acacias en fleurs pleuvaient sur notre balcon, et quand nous étions assis tous les deux, les mains dans les mains, nous sentions le bouillonnement secret de notre jeunesse, complice des langueurs de la saison et des beautés de la nature. Quelquefois il soupirait profondément et s'éloignait.

Un soir il retint mes mains et il me dit par deux fois : Henriette! Henriette! Tout mon être fut vaincu, je m'échappai en courant et je rentrai dans ma chambre. Quelques instants après, je revins au balcon. Il était appuyé sur la balustrade, la tête dans ses mains. Je le touchai, il se retourna. Jamais je n'oublierai ce qu'il eut de délire dans le cri qu'il jeta. J'avais échangé la robe noire que je portais encore, quoique mon deuil fût fini, contre un peignoir blanc. Ce vêtement radieux était un symbole. Il comprit que l'aube d'un nouveau bonheur allait luire, il me serra dans ses bras et les mains entrelacées, nous gagnâmes notre chambre, dans cette ivresse d'amour que des désirs longtemps comprimés avaient rendue plus vive et plus ardente.

Je m'aperçus bientôt que ce que j'avais pris pour de l'amour dans le passé avait été tout au plus l'attrait du plaisir. Le véritable amour où tout se mêle, l'affection, le dévouement, le sentiment de sa faiblesse, le recours à la protection, c'est alors seulement que je le ressentis.

Quand une femme mariée a un amant, il n'est pour elle que la distraction, le charme de sa vie ; le côté sérieux, c'est toujours au mari qu'elle le demande, et, sans qu'elle s'en doute, le rôle de l'amant est réduit à une action toute secondaire. C'est pour cela que, dans ce genre de liens, on recherche peu la distinction solide. J'ai connu des femmes parfaitement honorables qui appartenaient en secret à des hommes dont elles auraient rougi de porter le nom. Avec Paul j'eus ce bonheur de n'avoir à rabattre en rien de mon enthousiasme et de pouvoir l'aimer en toute sécurité d'orgueil. Cependant, à mesure que nous devenions plus familiers, les différences de nos caractères commençaient à se dessiner. Son âpre volonté exprimée sans ménagement dominait toutes mes actions. Il avait peu à peu circonscrit ma vie à notre intimité. Je ne voyais presque plus personne, plus d'hommes surtout, et ceux que les convenances m'obligeaient à recevoir étaient des occasions de tempêtes fréquentes. Jules seul avait le privilége d'une amitié éprouvée ; il nous reposait quelquefois de cette continuelle intimité : non qu'elle nous pesât, mais, à notre insu, elle agissait sur nos sentiments.

L'âme ne peut sans cesse respirer l'atmosphère de la passion, il lui faut des repos ; il faut du sommet de l'idéal redescendre aux vulgarités de la vie, sous peine de payer de son bonheur cette tension continue. Qui ne sait les mélancolies de la volupté? L'amour n'est peut-être si puissant que parce qu'il plonge jusqu'aux sources mêmes de la douleur, et que nous sommes ainsi faits, que nos liens les plus solides se

forgent de ce qui devrait les briser. Dans le mariage le tête-à-tête n'existe pour ainsi dire pas, mélangé qu'il est des mille intérêts d'une même existence; mais les amants en présence repoussent toute préoccupation étrangère, et c'est d'eux seuls qu'ils tirent l'essence de leur vie.

Jules nous racontait les nouvelles de la ville, il nous apportait cet écho du monde qui expirait à notre seuil. Nous l'écoutions avec plaisir; puis, quand nous revenions à nous-mêmes, il s'enfuyait, prétendant que nous étions trop sublimes pour un épicurien comme lui. Après ses visites nous nous sentions plus légers, il nous semblait que nous nous étions oubliés longtemps. C'était comme l'aurore d'un jour nouveau qui se levait. C'est alors que Paul me disait :

— Je hais le monde. A présent que tu es toute à moi, il me serait impossible de te voir exposée à ce qu'ils appellent leur admiration. Et il y a des hommes, pourtant, chez qui cela augmente l'amour. Les imbéciles! comme si le désir d'un autre ne déflorait pas toujours un peu notre idole...

Et il me demandait si j'étais heureuse, si je ne regrettais pas mon brillant passé, et quand involontairement mes yeux se portaient vers le portrait du duc, il se levait en soupirant et marchait dans la chambre sans ajouter un mot.

Et moi je venais tout doucement me pendre à son bras, et je disais son nom à la fois comme une prière et comme un reproche. Alors il se rasseyait et parlait de n'importe quoi; mais ses regards sombres et le son altéré de sa voix me révélaient ce qu'il sentait.

Il avait la plus douloureuse des jalousies, celle qui s'en prend au passé et qui est inguérissable, puisqu'au lieu d'être un doute comme l'autre, elle est une certitude.

Un jour il se laissa aller à penser tout haut :

— Je comprends, disait-il, que, malgré le progrès de la raison, le préjugé de la virginité subsiste; c'est qu'il répond à l'instinct le plus délicat qu'il y ait en nous. Il est bien vrai que l'amour a une pudeur qui lui est propre. Parfois, dans l'ivresse du sentiment, on oublierait la souillure du corps, mais celle de l'âme est indélébile. Penser que ce qu'on exprime dans l'enthousiasme à la femme aimée, elle l'a senti pour un autre; que ce sont les mêmes mots qui rendent des passions qui ont changé d'objet; que peut-être, dans le hasard d'une expression, elle retrouve le souvenir du passé! cela vous transporte de fureur. Les sens n'ont qu'un langage, mais le cœur en a mille, et dans sa variété même peut poindre l'infidélité.

Et comme je lui répondais que le cœur de la femme, comme un instrument accompli, avait toutes les notes et arrivait à la divine harmonie sans avoir à répéter un refrain :

— Oui, disait-il, l'infidélité fait tellement partie de votre nature que vous pouvez vous recommencer à l'infini sans être jamais semblables. L'hómme, plus borné, n'a qu'une manière d'aimer, mais il ne la répète pas. Il aime une fois, et puis il s'étourdit ou s'amuse le reste de sa vie. Je sais très-bien, ajoutait-il, que tu as aimé ton mari, et si tu ne l'as pas aimé passionnément, à présent tu l'aimes, parce que tu as un noble cœur et qu'il t'a tout donné, parce que tu l'as trompé pour moi, et enfin parce qu'il n'est plus là et que vous autres, l'impossibilité est ce qui vous attire le plus. A tout cela je n'ai rien à dire, mais j'en souffre.

— Quelle confiance pourrais-tu mettre en moi, répondais-je, si je n'étais pas capable d'un sentiment si légitime, où la reconnaissance se mêle au remords pour le rendre ineffaçable ?

— Un jour, dit-il amèrement, tu me sacrifieras à la purification de ton âme.

— Paul, attendons ce jour, et Dieu veuille que tu ne le préviennes pas !

Ainsi, au sein du bonheur se manifestaient les mauvais éléments de l'amour : l'égoïsme, le doute, l'instinct de la fragilité de notre cœur. Nuage à peine visible, dissipé aussitôt par l'astre radieux de la passion, qui préparait néanmoins l'orage lointain et tous les malheurs déjà contenus dans cette heure qu'on veut en vain retenir et qui est fugitive comme le fragile sentiment qui l'inspira.

A part ces ombres, nous fûmes heureux trois ans presque sans mélange, c'est-à-dire que pas une fois nous ne nous séparâmes sous une mauvaise impression, et que toutes nos petites dissensions furent scellées de ce baiser qui réconcilie, et qui est l'absolution des amants entre eux.

H.

LA DUCHESSE A MADAME FONTAN

On ne met pas impunément toute sa vie dans l'amour. La nature a des lois secrètes qui se vengent de cet empiétement d'une seule force. Les exigences du cœur se développent en raison de ce qu'il donne, et

en voulant tout absorber dans l'amour, on le frappe de mort. C'est une grandeur mystérieuse dont il ne faut pas soulever les voiles. Dès qu'on a livré toutes les richesses de son cœur, la stérilité se fait. Conquérir est le but unique de la passion; quand elle n'a plus d'horizon devant elle, elle se dévore, faute de nouveaux aliments. Je manquai à cette loi primordiale et je préparai moi-même ma défaite.

On accuse les femmes, qui mettent de la coquetterie dans le sentiment; quand ce n'est pas aux dépens de la sensation, elles sont profondément habiles et sages. L'amour que Paul m'avait inspiré avait fait de tels progrès par l'isolement, le manque complet d'affections de famille et l'habitude, cette grande chaîne des femmes, que je ne sus plus assez le dissimuler. Je perdis à la fois cette liberté d'esprit qui remplit de charme les entretiens réitérés, et cette placidité d'humeur qui repose les hommes du labeur de leur existence. Je m'inquiétais sans raison, je devins ombrageuse. On eût dit que nous avions changé de caractère. Enfin, faute énorme, je laissai percer le soupçon. Supposer l'infidélité, n'est-ce pas la reconnaître possible? Toutes mes facultés s'étaient concentrées dans mon cœur. C'était en lui que je sentais mon intelligence. Une lucidité fatale me faisait percevoir les moindres nuances d'impression qui agitaient Paul; alors je me troublais jusqu'à l'épouvante.

Le calme que lui donnait la certitude d'être aimé me semblait de la froideur. Quand il arrivait, je n'allais plus à lui avec l'abandon confiant des premiers jours. J'avais l'air d'interroger : il en riait, s'il était de bonne humeur; mais le plus souvent il s'irritait, et nous nous boudions sans nous expliquer. Le malheur est que nous étions orgueilleux tous les deux; j'avais des retours d'humilité qui allaient trop loin quand j'étais convaincue de mon tort; mais pour arriver là, que de crises et que de larmes!

Pourtant je l'aimais si follement qu'à travers tout ce décousu de mon esprit il était impossible qu'il ne le sentît pas. Jamais je n'ai pu parvenir à l'attendre avec calme. Quand l'heure arrivait, j'étais incapable d'aucune occupation; j'allais dans ma maison comme une insensée. S'il tardait un peu, j'en éprouvais un véritable désespoir. Que de fois, pour un retard d'une demi-heure, je me jetais à genoux en priant Dieu de me l'envoyer : Mon Dieu, conduis-le, préserve-le, mon Dieu, guide-le!

Et quand il paraissait insouciant et surtout ignorant de ce que j'avais souffert, je l'accusais en moi-même, je faisais le bilan de mes larmes; il me semblait qu'à sa place, moi, j'aurais deviné. Mais j'étouffais mes joies folles dès que j'entendais son pas, ce pas précipité, qui

pendant tant d'années a fait résonner mon escalier et que je sentais dans mon cœur comme s'il eût marché dessus. Combien de fois ensuite ne me suis-je pas levée éperdue, pour écouter si je ne l'entendais pas dans le silence de l'abandon. Mais n'anticipons pas.

Paul s'étonna de mon changement, il m'interrogea, il me demanda si je ne l'aimais plus. Il ne me manquait plus que cette ironie. Enfin il s'en expliqua avec Jules.

— Sais-tu ce qu'a Henriette, lui dit-il. Est-elle malade? s'ennuie-t-elle? Est-il quelque chose qu'elle désire et qu'elle n'ose m'avouer? J'ai tout épuisé même l'espionnage, pensant que peut-être elle me trompait. La pauvre femme, je lui en demande pardon, elle est pure comme une page blanche; peut-être que son amour s'en va sans qu'elle s'en doute. Ah! mon ami, les femmes! On assied sa vie à un foyer élu, mais un souffle passe et il ne reste que les cendres.

Jules me parla. Je lui dis tout, que j'étais jalouse, que je ne me sentais plus aimée, que je voulais mourir, et la suite. Il me conseilla de faire venir le médecin.

— Tout cela se gâtera, dit-il. Vous voulez trop. Moi ce n'est pas mon système. S'enfermer, se voir sans cesse, s'adorer sans trêve; mauvaise affaire. Si vous tenez à Paul, soyez comme avant, la femme sans comparaison possible. Rendez-lui cette intimité de l'esprit où vous n'avez pas de rivale; mais si vous êtes grondeuse comme elles le sont toutes, il ne cherchera plus que le physique, et, ma foi, alors, tout est bon.

L'âme a certainement des crises de malaise comme le corps. En me souvenant de ce temps, je ne puis reconnaître aucune raison à mes craintes. Elles s'étaient emparé de moi, comme des fantômes, dans les plus beaux jours. Je me suis demandé souvent, depuis, si cette anxiété n'était pas une sorte de satiété de bonheur, que je subissais à mon insu, et si ma défiance envers Paul n'était pas une défaillance qui m'était propre.

Il n'avait point cette admiration banale de toutes les femmes que tant d'hommes étalent naïvement devant celle qu'ils aiment, sans songer que c'est là un outrage, dont l'orgueil seul empêche de paraître atteinte. Quand on parlait des nouvelles venues toujours les plus en vogue dans une petite capitale, il n'avait qu'une approbation indifférente; on sentait tout de suite qu'il ne les avait pas regardées au point de vue de son désir. Et cependant j'étais jalouse.

J'avais des emportements sans cause, j'étais amère, je devenais malveillante, et si en riant il m'appelait vilaine jalouse, je me récriais,

je faisais des serments, je lui donnais des libertés si grandes qu'elles m'étaient injurieuses et qu'à juste titre il s'en montrait blessé.

Ce qui me guérit, ce fut de retrouver en lui comme le reflet de mon humeur. Pour suivre en partie les conseils de Jules, j'entr'ouvris la porte de ma maison. Tout ce qui avait quelque distinction intellectuelle se glissa par cet entrebâillement, et bientôt j'eus le soir un cercle restreint mais fort distingué. Je retrouvais dans ce milieu toute ma liberté d'esprit, et je vis combien mon succès exerçait d'influence sur Paul. Il était si tendre quand nous étions seuls, il semblait savourer si ardemment notre intimité que je fus pleinement rassurée.

Parmi les hommes qui s'occupaient de moi, il y en avait un dont l'hommage flattait mon orgueil. Il était si brillamment doué qu'on ne pouvait l'entendre tout à fait indifféremment. Au-dessus de tous par la position, il était supérieur à tous par les dons de l'esprit. C'était un de ceux de qui la plus honnête femme ne peut s'empêcher de dire : Si j'avais été libre!

Un autre, un étranger, affichait bruyamment ses prétentions. C'était un homme d'une de ces scandaleuses beautés qui entachent la délicatesse d'une femme. Il n'y a que le sensualisme le plus éhonté qui puisse se prendre à ces enseignes de volupté. Habitué à frapper et à conquérir, ce stupide Antinoüs était comme révolté de mon dédain. Il le prenait pour une tactique de haute coquetterie, il n'y pouvait croire. Quand il lui fut bien démontré, il opéra en sens inverse. La fraction d'âme, qui gisait sous ce marbre antique, secoua son engourdissement, et ce pauvre bélâtre se mit à m'aimer de son mieux. Les pantomimes ridicules de cet amoureux qui ne s'était jamais attendri que sur lui-même étaient des plus désopilantes; mais Paul ne les prit pas ainsi; il trouvait ce personnage fort beau et conséquemment dangereux. Il m'enjoignit absolument de cesser de le recevoir. C'était bien difficile; il me suivait à la piste et comment se débarrasser d'un homme qui n'entend pas à demi mot? Ce fâcheux me causa de vrais tourments. Que de fois, en le trouvant installé chez moi, Paul prit son chapeau et s'en alla! Quant il revenait, c'était des explications qui duraient des heures et quelquefois des jours; c'est alors qu'il commença à me frapper au nom de mon esprit.

— Comment? me disait-il, une femme d'esprit comme vous ne peut se débarrasser d'un sot? Faudra-t-il, comme avec une niaise, que je m'en mêle et que je vous abaisse en faisant la police chez vous?

Combien de fois est revenu ce reproche — « votre esprit! »

Pauvres femmes d'esprit, on ne leur épargne rien. Elles ont de l'es-

prit, elles peuvent souffrir. Ce ne sont pas des inférieures qu'on protége. Pour elles aucun ménagement. Ce sont des rivaux avec qui on lutte.

Quand j'allais au bal. entre toutes les contredanses, ce terrible poursuivant venait s'asseoir auprès de moi. Il ne me disait pas grand'-chose, il soupirait et je l'aurais donné pour un bouquet fané à toutes celles qui me l'enviaient.

Un soir, Paul m'enleva en quelque sorte de chez une amie, qui prenait plaisir pour me tourmenter à entretenir l'espoir de ce malheureux. A peine fûmes-nous rentrés qu'il éclata.

— Je vous défends, me dit-il, de parler, d'approcher, de voir cet homme. Je le soufflette la première fois qu'il vient vous saluer devant moi. Il ne faut pas croire parce que vous êtes une duchesse, que vous ne ferez pas ce que je veux. Vous êtes à moi et vous vous soumettrez à ma volonté, ou vous me déclarerez que nos liens vous pèsent et alors je me retire; au moins vous ne vous jouerez pas de ma souffrance.

Par combien de larmes n'essayai-je pas de l'apaiser. Comme je le prenais dans mes bras, ce rebelle aimé, pendant qu'il s'enivrait de sa colère! Que j'aimais à me sentir brisée par ce maître que j'avais choisi! Combien ils nous dominent ces grands enfants avec leur révolte sauvage et comme on les aime de toutes les larmes qu'ils nous coûtent!

Quelle belle nuit que celle où la volupté vous prend abattue sous les reproches immérités, les yeux perdus dans une tristesse qui accuse l'injustice sans oser s'en plaindre, les joues moites de cette rosée des pleurs que les lèvres de l'amant vont sécher! Que de plaintes qui deviennent des soupirs, que d'oppressions qui se changent en frémissements et donnent au plaisir l'àcreté de la douleur!

Je dus enfin et sans ménagement fermer ma porte à l'importun, et ce ne fut pas la conclusion. Bientôt l'isolement des premiers jours se fit autour de moi, mais imposé par la volonté de Paul. J'aimai mes sacrifices. Il m'était doux, dans la double indépendance de mon rang et de ma fortune, d'être l'humble et dévouée sujette de celui à qui je m'étais donnée tout entière.

H.

LA DUCHESSE A MADAME FONTAN

On dit que l'amour est aveugle, c'est une erreur. Rien de si clairvoyant qu'un sentiment vrai. L'amour se trompe volontairement parfois, parce qu'il est lâche, mais il a la seconde vue. Comment se fait-il que l'infidélité se devine? Bien avant qu'elle ne soit un fait, celui des deux qui aime davantage en sent la menace. D'où naissent ces mouvements impétueux quand s'approche dissimulé, souriant, celui qui va vous trahir? cette horreur soudaine qui tout d'un coup vous glace au sein de l'ivresse? Pourquoi ces colères sans objet à la moindre objection? Qu'est-ce que le soupçon enfin, sinon une lumière intérieure, qui dans le bien-aimé d'aujourd'hui vous fait pressentir l'ennemi de demain?

Au milieu du plus grand calme dans une situation relativement plus heureuse que celle des années précédentes, quand la confiance devait naître de la connaissance parfaite de nos caractères et du genre de vie retirée que nous menions, je sentis que quelque chose de terrible se préparait.

L'âme a des lueurs! Parfois, à la veille d'une maladie grave, la pensée de la mort se dresse comme un spectre au chevet d'une nuit d'insomnie. Quand le cœur doit être brisé, peut-être a-t-il les affres de cette agonie prochaine.

Mais j'avais tant souffert inutilement de mes anciennes jalousies, que je renfermais en moi cette angoisse. D'ailleurs ce n'était pas précisément jalouse que j'étais, je sentais que mon bonheur allait finir; mais comment, par qui, je n'en savais rien. J'avais des attendrissements inexplicables. Il m'arrivait de fondre tout à coup en larmes. Quand Paul me quittait, j'éprouvais de grandes terreurs, comme si je n'avais plus dû le revoir. Du reste, je n'ai jamais compris la parfaite sécurité en amour. Jamais je ne me suis dit tranquillement: Je le verrai demain. — Peut-être, — ajoutait l'Inquiétude. Ce doute est tout l'amour. Étrange passion, où on livre sa vie sans avoir foi au lendemain!

Cependant Paul était toujours le même, tendre, soupçonneux, exact, les trois vertus de sa passion. Quand il arrivait, il fallait d'abord lui rendre ses comptes: qui était venu? où étais-je allée? et des pourquoi sans fin, s'il y avait quelque chose de changé dans ma personne ou dans ma maison?

Il disait que l'inconstance dans les petites choses était un mauvais

signe et que tous les jolis caprices qu'on tolère aux femmes sont une infirmité de l'esprit. Il voulait que la sienne, sa femme, fût harmonieuse comme la beauté, logique comme la raison, unie comme la santé.

On parla tout à coup de l'arrivée d'une étrangère, qui, à tort ou à raison, avait la réputation d'avoir joué en Toscane le rôle de favorite.

Un soir, au théâtre, le hasard me la donna pour voisine. Explique qui pourra ces impressions; cette femme, que je ne connaissais pas, me fit froid, elle me regarda d'un mauvais regard. Nous étions ennemies avant que de nous être parlé.

C'était une belle femme, mais ce n'était pas une jolie personne. Des formes riches, les traits vivement dessinés, un regard fauve, pas de sourire. Quelque chose à la fois d'embarrassé et de hardi, comme s'il y avait lutte entre la conscience de ses charmes et celle de son infériorité morale; les cheveux de ce blond cuivré, qu'on dirait fait d'un reflet d'or et d'une dégradation de lumière : le type des Danaé. Aucune noblesse d'attitude ; des gesticulations continuelles; des mains étalées ; des cheveux redressés sans raison ; rien du calme aristocratique, froid et poli, de la véritable grande dame.

Je rencontrai souvent les yeux de Paul fixés sur elle ou sur moi, je ne savais. Après le théâtre, je lui en parlai.

— C'est, me dit-il en allumant son cigare, ce qu'on pourrait appeler une femme de la seconde époque, si, comme dans les arts, l'amour subissait des transformations. Jusqu'à trente ans, c'est le sens mystique que l'homme cherche dans la femme, l'explication de cet idéal qu'ont caressé ses premiers rêves. Alors il veut, entre la matière et le sentiment, une harmonie qui les tienne l'un et l'autre en équilibre. Mais, plus tard, quand il a fini le poëme de sa jeunesse rêveuse, il se contente de l'argile, et il demande à la nature de couler sa statue dans le moule le plus parfait; alors le développement des richesses matérielles trouble sa raison et rend pour un temps à ses sens rassasiés la virile énergie des premiers désirs. Les premières femmes inspirent l'amour, les autres la passion, et je ne sais pour lesquelles des deux on fait le plus de folies, quoiqu'on doive un jour oublier les unes et qu'on se souvienne éternellement des autres.

Je ne sais pourquoi cette appréciation comparative me déplut et me parut une sorte d'attentat à la divine pudeur de l'amour, pourquoi je trouvai enfin que le hasard de ce voisinage de loge était un mauvais pronostic.

Pourtant, plusieurs mois s'écoulèrent sans que mes soupçons fussent

confirmés. L'hiver vint. Paul me parut très-emporté par le mouvement mondain de la saison. Il avait formé plusieurs relations d'hommes qui l'entraînaient beaucoup. Il avait une verve de gaieté qui me laissait sans écho. Souvent je pensais à ce mot vulgaire : Il rit comme un sans cœur !

Jules disait qu'il allait avoir ses trente ans et qu'il enterrerait sa jeunesse avec ce carnaval. Lui-même me disait : « Tu verras comme je vais redevenir sérieux ! Tu feras de moi un grand homme ! »

J'allais aussi dans le monde pour le retrouver. Mes amies, qui m'avaient fort négligée pendant ces dernières années, m'entouraient beaucoup. Quand les femmes nous font de vives amitiés, c'est un signe de calamité secrète. Le bonheur les éloigne.

Un jour, une de ces amies officieuses, pour qui toute mauvaise nouvelle est une aubaine, m'apprit sans transition que Paul était de l'intimité de l'étrangère. Elle me donna des détails qui ne me permirent pas de douter.

Il allait chez elle, en *prima sera* avant de venir chez moi. Cela m'expliqua certaines irrégularités d'heures que j'avais remarquées, sans en tirer de conséquences fâcheuses.

Le coup me fut rude ; puis, lâchement, je cherchai des excuses, non au fait en lui-même, qui pouvait être innocent, mais au silence que Paul avait gardé. Je n'avais point manifesté pour cette personne une préférence de jalousie, il allait à peu près dans toutes les maisons où on recevait. Pourquoi m'avait-il caché qu'il eût été introduit dans celle-là ? C'était donc que sa conscience le lui reprochait. J'essayais, en mettant avec bonhomie la conversation sur cette femme, de l'amener à un aveu. Je n'obtins rien. Enfin, impatientée, je lui demandai, du ton le plus naturel, s'il avait fait sa connaissance. Il me répondit non, sans hésiter. Dès lors, je vis que le péril était grand.

Ce qui nous révolte le plus dans la trahison d'un homme, c'est le mensonge. C'est cet emploi d'une ressource lâche dans l'exercice de la force. Nous aussi, dans le même cas, nous mentons ; mais nous y sommes condamnées. Les lois et les mœurs étant contre nous dans l'opposition où nos passions nous placent vis-à-vis d'elles, nous n'avons pour défense que des moyens d'esclave. Mais l'homme, maître en tout de sa destinée, le mensonge l'abaisse et le dégrade.

Le sentiment de dégoût qui s'empara de moi aurait tué mon amour, s'il n'était dans la nature de cette passion de se réveiller dans la lutte et de grandir dans la douleur. Je souffris donc dans mon enthousiasme,

mais je continuai d'aimer. Bien plus, une sorte de rage se mêla aux ardeurs naturelles d'un cœur qui ne s'appartenait plus. J'étais encore assez clairvoyante pour sentir que je marchais vers une catastrophe. La pensée de la lutte et celle du triomphe ne m'aveugla pas un moment. D'ailleurs, mon orgueil se dressait farouche et irrité à l'idée seule d'un compromis. J'avais si absolument aimé, que je crois qu'il m'eût été impossible de continuer à une idole flétrie le culte des anciens jours. Le véritable amour est impitoyable, parce qu'il a sa source dans les plus nobles aspirations. Je me disais ces choses aux heures de force; dans d'autres, je m'attendrissais sur moi-même et je regardais en pleurant ma vie perdue.

Ces impressions, rien ne les trahissait au dehors. J'étais à peu près silencieuse. Je voyais fort bien que Paul en éprouvait un certain ennui. J'étudiais les nuances des sentiments que je voyais naître et périr en lui, et je ne lui épargnais aucune des occasions de duplicité auxquelles il fallait qu'il eût recours pour conquérir sa liberté. Souvent, quand je l'avais tourmenté et retenu au delà de l'heure qu'il attendait, je me sentais en proie à une secrète colère et je le renvoyais sous un prétexte d'indisposition; puis, quand je voyais son empressement à m'obéir, il me montait comme un flot de haine et je le poursuivais en moi-même de ce mot qui résumait mon mépris : « Le lâche! » Mais quand il était parti et que je venais à penser qu'il allait retrouver près d'une autre toute la grâce des premiers jours, je me tordais les bras de désespoir et je pleurais amèrement.

Je me rappelais si bien ce qu'il avait été pour moi autrefois, j'avais une mémoire funeste. Vingt fois j'eus l'idée de lui tout dire et de rompre violemment : je ne le pouvais pas. Il m'était impossible de renoncer à le voir. Tel qu'il était à mes yeux, avili, déchu, il m'était encore nécessaire. C'était le fantôme de mon ancien bonheur, et, quand il était près de moi comme autrefois, je croyais m'être trompée, j'oubliais.....

J'espérais cependant que tout ce que je sentais me guérirait de ce fatal amour. Je savais que je n'étais pas vile, et je me disais qu'il arriverait un moment où le dégoût serait plus fort que tout, et qu'alors je pourrais en finir sans souffrance. Jules, qui était mon confident, m'assurait, d'ailleurs, qu'il n'était rien à cette femme, qu'il subissait une sorte d'entraînement qui passerait, qu'il m'aimait toujours. Il me disait qu'il était victime d'une spéculation. J'ai oublié de vous dire qu'il était riche; ce détail, fort insignifiant pour moi, était, paraît-il, son principal attrait pour ma rivale.

Je la rencontrai plusieurs fois dans les salons; elle avait peine alors à dissimuler son embarras; elle me saluait servilement. Pour moi, tout ce qu'un œil humain peut contenir de colère et de vengeancee, je le mettais dans un regard. J'ai ressenti pour cette femme une haine qui a survécu plusieurs années à la perte de mon amour. Dans un autre temps, quand le christianisme et l'éducation n'adoucissaient pas les mœurs, elle m'aurait rendue criminelle : je l'aurais tuée avec volupté. C'était encore une des lâchetés de mon amour que de déverser ma haine sur elle, c'est lui que j'aurais dû haïr. A bien considérer, n'étant pas mon amie, elle ne me devait rien. On pouvait tout au plus l'accuser d'indélicatesse, car elle brisait, de gaieté de cœur, une liaison connue et acceptée par le monde. Mais cela me faisait du bien de la haïr, c'était la seule jouissance de mon âme ulcérée; je lui désirais tous les malheurs pour qu'il en souffrît aussi le contre-coup.

Cependant, sans explication, nos liens se dénouaient. Je l'avais fait suivre et je savais qu'il allait tous les soir chez elle. Je le recevais avec plus de réserve, je lui disputais moins son temps; enfin, sous un prétexte ou sous un autre, j'échappais à ses attentions de commande. C'est alors que je pus voir combien le désir rend l'homme naïvement ingrat. Lui, si perspicace, il admettait tout, se pliait à tout, parce que cela favorisait son penchant.

Cette situation impossible aurait pu se prolonger, sans l'intervention des amis. Les miens souffraient du rôle qui m'était imposé, et plusieurs avertissements me furent donnés en différents lieux.

Un soir, au bal masqué, un garçon plein d'honneur me dit assez rudement et sans périphrase que j'étais trahie. Jules commençait à lever de grands bras, qui ne concluaient à rien de bon. A ce même bal, j'aperçus Paul, planté en point d'admiration en face de la loge où sa nouvelle idole épanouissait ses épaules luxuriantes. J'étais en domino. Je lui pris le bras avec emportement et je l'entraînai.

— Vraiment, lui dis-je, le temps ne vous manque pas chez elle pour la regarder; pour notre honneur à tous les deux, attendez au moins que je ne sois pas là.

— Je ne vous comprends pas, me dit-il; ce que vous faites et ce que vous dites n'est ni dans votre éducation ni dans votre caractère. Vous obéissez à quelque suggestion que vous regretterez.

— Entre une duchesse et une femme du peuple trahie la différence n'est pas grande; pas plus qu'entre le lâche qui trompe et l'honnête homme qui se dégrade.

Il se dégagea brusquement.

— Appelez-moi mes gens, lui dis-je, c'est la dernière grâce que je vous demande; et comme les pleurs m'étouffaient sous mon masque, je m'enfuis à moitié folle.

Il revint néanmoins, il revint tendre et soumis. Mais que j'étais lasse! J'étais épuisée comme après une longue maladie. Tout me semblait changé en lui et autour de nous. Il avait pour moi comme un masque sombre sur le visage. Sa trahison, je la voyais partout en traits de feu. Soit qu'il se tût ou qu'il parlât, il avait mille moyens de me faire souffrir. Cet homme, en qui j'avais infusé ma vie, me faisait chez moi l'effet d'un étranger. Il me gênait. Je ne voulais plus qu'il pût lire dans mon cœur, ni que son regard m'atteignît, ce regard rempli des ombres d'une autre pensée. Je n'avais plus avec lui l'innocent abandon de l'amour. Je sentais que nous étions deux.

Notre liaison finit sur un mot. Comme il cherchait à m'expliquer les causes de son intimité avec cette dame, je lui dis que cette intimité me déplaisait, innocente ou coupable.

— Elle existe, me dit-il, et elle existera.

— Eh bien, lui dis-je, que la nôtre cesse à l'instant!

Et ce fut tout. Il s'en alla et ne revint plus. Nous échangeâmes deux ou trois lettres amères. Il voulut cependant me faire l'aumône de son amitié, ce vieux regain des anciennes amours que nous offrent les hommes comme fiche de consolation quand ils veulent en finir décemment. Je lui répondis que l'amitié faite d'estime n'a rien à voir avec un amour mort dans le mépris.

Ce fut tout. Je ne l'ai pas revu et je n'ai pas besoin d'ajouter que je ne le reverrai jamais.

H.

LA DUCHESSE A MADAME FONTAN

J'avais pleuré un mort et je pleurais un vivant. Je pus comparer ces deux désespoirs. L'un, attendri par tous les souvenirs doux, par la résignation qui s'incline sous la main du Très-Haut ; l'autre, rempli de fiel et de colère, nourri de souvenirs devenus un supplice par la comparaison, humilié enfin par la conscience que la Providence n'est pour rien dans une telle douleur, et que c'est un homme, un être faible et qu'on avait choisi entre tous, qui vous frappe et vous courbe dans les cendres du repentir.

Alors le remords de ma faute se dressa en moi comme une justice vengeresse. Souvent agenouillée devant le portrait du duc, je lui disais :

— Vois comme il te venge !

Ce que je souffris dans ces premiers mois de solitude et d'abandon suffirait à expier un crime. Car, malgré tout, je l'aimais encore. A peine eus-je cessé de le voir, que ma colère tomba et que l'isolement se dressa autour de moi comme une muraille infranchissable.

Cependant l'orgueil humain me conseillait de continuer ma vie apparente. J'allais donc comme toujours au théâtre et au bal; mais de ces lieux pleins de gaieté je revenais broyée par la douleur. Que de fois, malgré mon empire sur moi-même, la tête parée de fleurs, les pleurs me brûlaient les yeux quand je le voyais parader près de sa maîtresse ! Car c'est le supplice de ces petites capitales, qu'on s'y rencontre sans cesse, et que ce nouvel inconnu que nous a fait l'infidélité est encore mêlé à une certaine partie de notre existence.

Quand les heures passèrent sans me l'amener, et que dans cette maison, que le bonheur avait faite solitaire, je n'entendis plus son bruit, je me sentis comme ensevelie.

Longtemps je l'attendis.

J'attendis qu'un regret, un souvenir me le renvoyassent. Nous ne pouvons jamais nous figurer que nous soyons si vite et si complétement oubliées. De l'homme que nous avons aimé tant de choses subsistent ! Il y a en nous comme un reflet de lui, qui nous le rend à de certains moments ; mais eux, en qui l'âme ne semble s'éveiller qu'au contact de la volupté, quand ils ont cessé d'aimer, tout est mort, tout.

Dans ce temps-là, je pris la musique en horreur ; elle me faisait mal. Je n'étais bien que dans l'isolement; mais pourtant, aux heures qui avaient eu l'habitude de nous réunir pendant cinq années, il me devenait intolérable. Quand je voyais le domestique allumer les lampes, préparer les siéges, et traditionnellement apporter un thé auquel je ne touchais pas, tout en moi s'abîmait. Puis je pensais qu'ils étaient deux à oublier, ou à rire de ma douleur, et je les aurais voulus morts avec délices.

Alors je sortais, j'allais dans le monde, et ma venue faisait événement, parce qu'on savait ce qui m'y poussait. On avait l'air d'admirer ma force de caractère, car on savait que c'était moi qui avais rompu. Le monde attache beaucoup d'importance à cela. Pour ma part, je ne l'ai jamais compris. Comme si toute rupture n'était pas forcée, d'où

qu'elle vienne! On exaltait mon orgueil, et j'en avais si peu, hélas! Combien je l'aurais courbé à ses pieds, pour qu'il me relevât dans ses bras, pour qu'il me dît comme autrefois : Je t'aime!

Souvent cette idée s'emparait de moi, que pendant que j'étais là à me consumer, peut-être il arrivait à la maison. Alors je partais comme une insensée. J'entendais derrière moi, comme un écho, la pitié du monde; on murmurait : Pauvre duchesse! Et je me le répétais dans ma fièvre : Pauvre duchesse!

Je pris le parti de ne plus sortir. Alors j'attendis sans fin, sans trêve. Les jours avec leur bruit, les nuits avec leur silence, passèrent dans cette attente. Je savais tous les sons de la vie, j'aurais pu en faire une mélopée. J'écoutais sans cesse, et les palpitations de mon cœur me devenaient importunes, comme des obstacles au cher désir.

Nuits sans sommeil, veilles sans prière, tout passa. Rien ne ramena l'infidèle. L'empreinte de ses pas, marquée partout, ne devait plus être effacée par des pas nouveaux. Sa voix ne devait plus éveiller l'ancien écho. Partout comme une ombre, il ne fut plus présent nulle part. Le cercueil se scella. Au moins de celui qui n'est plus, la prière sait où en retrouver les vestiges; mais demandez donc à l'étourdissement du monde des nouvelles de celui qui vit!

Avec cet amour brisé, le meilleur de moi-même s'en alla. Je compris que le dernier mot du bonheur n'est point en ce monde; que la vie est vulgaire; que vouloir immobiliser l'enthousiasme est folie; que la résignation est toute la science, et que fuir les hommes est l'unique moyen de conserver encore la faculté de plaindre et de consoler.

C'est de ce naufrage que je me suis réfugiée dans cette solitude, et c'est là que j'oublie et que je pardonne.

H.

MADAME FONTAN A LA DUCHESSE

Venez vite, chère fille, venez auprès de nous (vous savez pourquoi je dis nous et non pas seulement moi). Ne vous faites pas de votre légitime douleur un droit de haine universelle. Un cœur comme le vôtre ne peut se passer d'affection. Venez vous reposer dans ma tendresse maternelle et oublier ceux qui sont encore dans la lutte, vous qui avez conquis le repos. Laissez Dieu se charger de la vengeance, ou plutôt

laissez les passions suivre leur cours. Calme à la surface, le limon est dessous.

Un jour, dans le lointain de la vie, votre pur amour sera le souvenir et le regret de ce fougueux ingrat. A son foyer solitaire il verra qu'il s'est trompé de route. Pardonnons à ces aveugles instruments qui accomplissent envers nous les lois de la Providence. Ceux qui doivent être grands sont éprouvés. Mais que de cette histoire de votre cœur sorte cette lumière, expérience ou leçon, que le bonheur n'est possible que dans les voies tracées par le devoir. En vain la société indulgente tolère à sa marge ces existences délaissées, il y a un droit naturel qui prime toutes les faiblesses.

Le mariage n'existerait pas que la nature aurait mis en nous l'instinct d'un amour unique. La pudeur n'est pas une convention sociale, c'est une transmission de l'âme à travers la chair palpitante, qui en relève la beauté et la couvre de ce voile que le désir soulève d'une main frémissante. Il n'y a pas d'amour qui résiste à l'incertitude! La première des religions en ce monde, il veut, comme ses sœurs, l'éternité. Sachez que, dans ces fragiles liens qui n'engagent point l'avenir, le moins constant des deux se prépare dès longtemps à l'oubli.

Pour que l'homme et la femme s'appuient l'un sur l'autre, il faut qu'ils voient l'un et l'autre se développer devant eux la longue route de la vie jusqu'aux ombres du soir immortel. Autrement l'âme se prend de langueur et manque de force pour sa divine mission. On a dans ces derniers temps bafoué et raillé le mariage; c'est encore le seul lien logique, parce qu'il fait succéder aux élans enthousiastes de la passion la sainte amitié, cette consolatrice suprême des derniers jours.

Dites-moi ce qu'il reste aux héroïnes du monde, quand vient l'heure mélancolique qui sonne le glas de la beauté? Où sont-ils tous ceux dont elles furent adorées? Au devoir, à la famille, à l'activité de la vie. Que leur sert de s'engourdir dans les langueurs énervantes d'une volupté sans écho? Ni mères, ni amantes, où vivent-elles? Blessées par l'ingratitude, accablées par les souvenirs, désolées par la comparaison, il ne leur reste que l'amertume haineuse ou la prière sans espoir. Entre les furies du monde et les repenties du cloître, il y a une place toute prête qui attend la femme ramenée assez tôt à la vie du devoir, pour pouvoir faire œuvre de dévouement à une autre existence.

Venez, chère Henriette, et oubliant les fiertés aveuglantes de votre esprit, laissez-vous être une humble femme, perdue dans la foule ignorée des heureuses.

F.

M. MEILHAN A LA DUCHESSE

Madame, je savais tout : ce que je n'avais pu apprendre, je l'avais deviné. Vos aveux, auxquels vous avez voulu que je fusse initié, ne pouvaient donc rien contre cet amour qui est né avec ma vie, qui est pour ainsi dire partie intégrante de mon être. Je dis plus, ils y auraient plutôt ajouté. Faible, brisée, abandonnée, vous me devenez encore plus chère, du moment que ma tendresse peut vous apporter quelque consolation.

Dites, madame, voulez-vous pour refuge de ce cœur qui vous est si profondément, si absolument dévoué, qui ne peut ni tromper ni se tromper, qui, fort du passé, a le droit de répondre de l'avenir. Voulez-vous me permettre de vous apprendre que, si vous avez aimé, vous n'avez peut-être jamais été aimée bien réellement, ah! j'en suis sûr du moins, jamais comme vous êtes aimée par moi!

Ne craignez point qu'une pareille affection puisse avoir un instant de défaillance et d'oubli. Celui qui fut le compagnon, le premier ami de votre enfance, qui, malgré tout, vous a attendue, espérée, ne peut avoir qu'une pensée, celle de votre bonheur, voulez-vous lui en remettre le soin? Vous sentez-vous le courage de courir, pour me rendre heureux, le hasard de le redevenir vous-même? Et parmi tous ceux qui vous admirent, perdus dans la foule où vous passez en souveraine, en voulez-vous plus courbé, plus soumis, plus reconnaissant, qui vous dise tout bas à toutes les heures de son heureuse vie : Merci, madame, merci!

M.

Les premiers bans de la duchesse de Cerni et de M. Meilhan ont été publiés.

C'est à la Madeleine, l'église des pécheresses du grand monde, que le mariage religieux sera célébré.

Princesse Aurélie Ghika.

LE CAP PLOUHA

DIALOGUES

SUR

DANTE ET GOETHE[1]

QUATRIÈME DIALOGUE

DIOTIME — VIVIANE — ÉLIE — MARCEL

On s'oublia longtemps sur la plage, chacun à ses pensées. Diotime s'était éloignée. Viviane prenait un curieux plaisir à regarder, à examiner de près les milliers d'animalcules et de plantes marines que le reflux avait abandonnés sur le sable. Elle questionnait Élie. Avec sa vivacité féminine, elle aurait voulu, en moins d'une heure, tirer de lui et s'approprier tout ce que de longues années d'études lui avaient appris. Mollusques et madrépores, infusoires, astéries, coquilles, écailles, varechs, débris de toutes sortes, elle voulait aussitôt nommer et classer l'infinité des formes équivoques de cette vie flottante qui, poussée par je ne sais quel vague et universel désir de lumière, vient incessamment vers nous, des crépuscules de l'abîme, à la pleine clarté des cieux.

[1] Voir la *Revue* des 1er février, 1er novembre, 1er décembre 1864, 1er mai et 1er juin 1865.

Quant à Marcel, après avoir suivi d'un œil de chasseur plusieurs files d'oies sauvages qui traversaient les airs du nord au sud, et, de leurs blanches ailes éployées, laissaient tomber sur ce beau jour d'automne comme un premier frisson des neiges d'hiver, il était parti pour le village, en quête d'un fusil, bon ou mauvais.

Depuis quelques instants une méduse énorme, cachée sous une touffe d'algues, absorbait l'attention de Viviane. Lorsqu'elle releva la tête, grande fut sa surprise de ne plus voir Élie à ses côtés. Après qu'elle l'eut cherché des yeux tout à l'entour :

— Où êtes-vous donc allé et qu'avez-vous? lui cria-t-elle en le voyant revenir à pas pressés dans la direction que Diotime avait prise; vous êtes pâle à faire peur.

— Ce n'est rien, dit Élie en l'abordant; c'est le démon du cap Plouha qui m'a troublé la cervelle... Pouvez-vous distinguer là-bas, à l'horizon, tout à l'extrémité de ce rocher qui surplombe, Diotime et son grand voile noir qui flotte au vent?

VIVIANE.

Eh bien?

ÉLIE.

Eh bien! figurez-vous que, tout à l'heure, en la voyant qui s'avançait lentement, comme une somnambule, sur cette pointe étroite, j'ai pris peur. J'ai couru; la respiration m'a manqué, mes jambes ont fléchi; si j'étais femme, je dirais que j'ai failli me trouver mal... Que voulez-vous? on n'est pas maître de ces choses-là; il me semblait que le pied lui glissait, qu'elle chancelait, qu'elle disparaissait.

VIVIANE.

Quelle folie! Rappelez-vous donc que, avant-hier, par une mer très-houleuse, vous m'avez conduite jusque-là. Il y a place pour trois personnes de front; pas le moindre danger, même si l'on tombait.

ÉLIE.

Encore une fois, que voulez-vous que je vous dise? c'est le démon du cap Plouha qui fait des siennes. Diotime était si triste depuis hier!... Ce matin même, elle m'avait très-longuement parlé de notre pauvre George... J'étais hanté par les idées les plus noires... Enfin, je n'avais pas le sens commun, et je m'en suis convaincu, quand, au moment de ma plus vive angoisse, j'ai vu Diotime s'asseoir aussi tranquillement

que possible et s'entretenir avec un petit chercheur de crabes que, dans mon agitation extrême, je n'avais pas aperçu tout d'abord à ses côtés.

VIVIANE.

Vous étiez très-lié avec George, n'est-il pas vrai?

ÉLIE.

Je m'étais beaucoup attaché à lui dans le peu de temps que nous avons passé ensemble : c'était une nature charmante, la mieux douée que j'aie jamais rencontrée, et aussi la plus à plaindre.

VIVIANE.

J'ai vu son portrait, peint par Lehmann, dans la chambre de Diotime; il devait lui ressembler beaucoup. Quel noble visage, mais quelle mélancolie empreinte sur tous ses traits! Sans rien savoir, je l'aurais dit prédestiné à quelque chose de funeste.

ÉLIE.

Il avait apporté en naissant l'inclination à la mélancolie, à cette grande mélancolie germanique dont Diotime nous parlait tout à l'heure, et dont il est, je crois, bien difficile de guérir. La mort mystérieuse de sa mère avait jeté sur son enfance une ombre froide; très-jeune encore, il s'était, comme elle, essayé plusieurs fois, sans y réussir, au suicide.

VIVIANE.

Et sa famille l'avait su?

ÉLIE.

Sans doute. Mais comme il refusa toujours de s'expliquer, ses proches, oubliant la morne hérédité qui mettait dans son sang le dégoût de la vie, ne prirent point au sérieux ces tentatives vaines. On ne vit là qu'un peu d'ennui qu'il fallait distraire. On décida que George voyagerait.

VIVIANE.

Mais Diotime?

ÉLIE.

Diotime, sur qui la mort tragique d'une sœur très-aimée avait produit une impression ineffaçable, concevait à ce sujet plus d'inquié-

tude; mais, par des motifs que j'ignore, elle ne pensa pas devoir s'opposer aux volontés qui éloignaient George de la maison paternelle. Elle me pria seulement de l'accompagner, et je partis avec lui pour la Grèce. Au bout de quelque temps, rappelé par des affaires, je crus pouvoir le quitter. Je ne le laissais pas seul; nous avions noué amitié avec Evodos. Vous le connaissez; vous savez de quel ascendant naturel, malgré sa jeunesse, il entraîne, il sait gagner à ses belles ambitions tout ce qui l'approche. J'espérais que, par ce lien nouveau, George insensiblement se rattacherait à la vie, et que peut-être même il en viendrait quelque jour à entrer de cœur et d'esprit dans les vues, dans les projets, dans les passions généreuses du jeune Hellène. Hélas! à peine rentré chez moi, je recevais une lettre d'Athènes; elle était scellée de noir; je l'ouvris en tremblant. Evodos m'écrivait que, au lendemain de mon départ, George avait soudain disparu, et que, après plusieurs jours de recherches, on avait appris, par des femmes de pêcheurs, venues de grand matin au Pirée pour y vendre leurs filets, que, pendant leur marche nocturne sur le rivage, elles avaient vu, bercé par la vague, un beau corps endormi, d'une blancheur angélique, et qui semblait comme enveloppé de lueurs merveilleuses...

VIVIANE.

J'avais bien deviné quelque chose de tout cela, mais j'ignorais les détails. Croiriez-vous que Diotime n'a jamais prononcé devant moi le nom de George!

ÉLIE.

La dernière fois que nous avions parlé de lui ensemble, c'était à l'occasion d'une lettre d'Evodos qui s'occupait de faire placer, à l'endroit même où l'on a retrouvé le corps, une pierre funéraire. Les larmes que j'avais vu tomber des yeux de Diotime sur ses joues d'une pâleur mortelle m'avaient à tout jamais interdit d'éveiller ce souvenir. D'elle-même, ce matin, après plusieurs années de silence, elle l'avait rappelé, et j'en étais resté troublé plus que je ne saurais dire...

Comme ils en étaient là, Viviane mit un doigt sur sa bouche, et s'avançant vivement à la rencontre de son amie qui déjà se trouvait à portée de la voix : Qu'avez-vous donc vu là-bas de si extraordinaire, lui dit-elle, et comment pouvez-vous si longtemps vous passer de nous?

J'étais avec un autre ami, dit en souriant Diotime.

VIVIANE.

Un autre ami?

DIOTIME.

Un ami invisible, un ami absent, un ami très-éloigné... mais pas autant peut-être que nous nous le figurons. Vous savez que j'ai parfois des pressentiments étranges; ce n'est pas pour rien que je suis née à minuit et dans la patrie de Gœthe. Nous autres *Mitternachtskinder*, comme on nous appelle en Allemagne, nous découvrons les trésors. A cet égard j'ai fait mes preuves, et j'en ai trouvé un que tout le monde m'envie dans votre *Bretaigne grifaigne* (n'est-ce pas ainsi, Élie, que dit la chanson?). Mais ce n'est pas tout; nous conversons aussi avec les esprits... Eh bien, là-bas, sur mon rocher solitaire, je pensais à Evodos; je peux dire que je le voyais auprès de moi...

Les yeux de Viviane s'illuminèrent d'un éclair rapide. Au même moment, elle entendit la voix de son frère qui rapportait le meilleur fusil du garde de Tréveneuc et qui descendait en chantonnant sur la plage.

— Trop tard! lui cria-t-elle en montrant du geste l'horizon; les oiseaux sont envolés. La Providence les protége et les enlève à tes coups.

— Oui vraiment, reprit Marcel avec humeur et en contrefaisant l'accent nasillard du curé de Saint-Jacques, admirons la divine Providence, mes frères; quand le gibier vient au chasseur, c'est le fusil qui lui manque; et quand le chasseur tient le fusil, le gibier a disparu!

On rit de cette boutade; puis on revint s'asseoir autour de la table de granit. Alors, à la demande générale, Diotime reprit ainsi :

DIOTIME.

Vous m'avez fait un reproche qu'on adresse rarement aux professeurs, ma chère Viviane, vous m'avez trouvé trop courte. Mon récit de la vie de Gœthe et l'idée que j'ai tâché de vous donner de sa personne vous semblent insuffisants. Hélas! oui, j'en conviens, il m'arrive avec Gœthe ce qui m'est arrivé avec Dante; à mesure que j'avance, les horizons reculent, et quand je crois toucher au port, ma sonde jetée m'avertit que je suis bien loin encore de tous rivages, en haute mer:

O voi che siete in picciolettta barca,
. . . .
Non vi mettete in pelago,

dit l'Allighieri, à ceux qui voudraient, dans leur frêle esquif, suivre son vaisseau superbe ; plus je vais, plus je m'effraye de l'entreprise où je me suis hasardée. A ne parler que du temps, savez-vous que, si je voulais tout dire sur Gœthe, ce ne serait pas quelques heures, mais quelques semaines qu'il nous faudrait rester à Plouha.

VIVIANE.

Je le voudrais bien...

DIOTIME.

Et je devrai m'estimer heureuse si j'achève aujourd'hui d'esquisser les grands traits généraux qui font de Gœthe, à mes yeux, le Dante du XIXe siècle. Vous ne sauriez vous figurer, Viviane, le nombre et l'étendue des ouvrages écrits sur Gœthe. La littérature dantesque est déjà dépassée, je crois, par la littérature gœthéenne. La controverse au sujet des idées, des sentiments, des opinions de l'auteur de *Faust* ne finira pas de longtemps en Allemagne ; elle ne fait que commencer en Europe. Comme aussi Gœthe, en ce qui le touchait personnellement, gardait volontiers le silence ; comme il ne daigna jamais répondre à ses détracteurs ; comme il ne lui déplaisait pas de voir son *Faust* devenir l'objet d'une infinité d'interprétations et de commentaires qui donnaient au vieillard un sentiment vif de sa puissance croissante sur les imaginations ; comme il souriait complaisamment à ce *Faust polysensa* qui déconcertait la critique, il en a été de lui comme de l'Allighieri : dans les deux camps opposés, Guelfes ou Gibelins, croyants ou sceptiques, conservateurs ou réformateurs, on s'est disputé l'honneur de son nom. Les nuages se sont amassés tout à l'entour ; l'obscurité s'est accrue, le tonnerre a grondé ; et, pareil aux demi-dieux antiques, le poëte a disparu, il a été ravi aux cieux dans l'orage. — Je crois bien, quoi que je vous aie dit peu de choses au regard de ce qu'il y aurait eu à dire, vous avoir montré dans Gœthe l'homme de sa nation, de son temps, mais aussi l'homme de l'humanité, en qui s'expriment et luttent, avec une puissance extraordinaire, les passions, les espérances, les tristesses, les joies, tout le réel et tout l'idéal de la destinée humaine. Si je ne m'abuse, je vous ai fait entrevoir les analogies profondes qui, sous les différences de temps, de lieux, de races et de caractères, relient l'un à l'autre l'auteur de *Faust* et l'auteur de *la Comédie :* un génie essentiellement religieux, traditionnel autant que novateur, qui reçoit avec respect du passé tout ce qu'il est possible d'en recevoir, et qui transmet à l'avenir un héritage agrandi, fécondé par le travail d'une pensée

libre et généreuse. Nous avons admiré chez nos deux poëtes un talent spontané et réfléchi, lyrique et épique tout ensemble; une âme ouverte à la plus haute conception de l'amour. Nous touchons maintenant à ce qui va achever la ressemblance entre Dante et Gœthe, à ce désir qui les possède également de mettre tout leur génie, toute leur vertu (*la Somme, le Trésor, le Miroir* de leur connaissance, aurait-on dit au moyen âge) dans une œuvre grandiose qu'ils vont porter en eux, méditer, quitter et reprendre, remanier, améliorer sans cesse, jusqu'à la fin. Sans se mettre ouvertement en scène dans son *Faust*, Gœthe y est présent tout aussi bien que Dante dans sa *Comédie*. Étudier l'œuvre, c'est ici, plus qu'en aucune autre création de l'art, étudier l'homme. Et c'est pourquoi, tantôt, Viviane, je vous disais que vous alliez avoir plus d'une occasion, à mesure que nous entrerions dans l'analyse de *Faust*, de revenir sur ce que j'ai pu négliger, et de remettre où bon vous semblera vos points d'interrogations despotiques.

VIVIANE.

Comptez que je ne m'en ferai pas faute, malgré votre épithète railleuse.

DIOTIME.

Nous avons vu déjà que, en concevant le plan de sa tragédie, Gœthe était mû comme Dante, non-seulement par le désir de la gloire qui leur est commun avec tous les grands artistes, mais encore par le désir généreux qu'ont seuls les grands cœurs de faire servir l'exemple de leurs fautes et de leurs égarements au bien d'autrui. En étudiant l'un et l'autre poëme, nous n'apprenons pas seulement à connaître un chef-d'œuvre littéraire, mais encore le moyen que, dans la société du XIVe et du XIXe siècle, deux nobles esprits jugeaient le plus propre à gagner la béatitude, à *faire son salut;* si bien que je serais parfois tentée d'examiner *Faust* et *la Comédie* de ce point de vue dévot, et de les considérer comme un livre d'édification qui se pourrait nommer *l'Imitation de Dante* ou *l'Imitation de Gœthe*. Mais, pour le moment, ne nous engageons pas dans ces considérations morales, et tenons-nous-en à notre Faust poétique et légendaire.

ÉLIE.

Vous nous avez dit, je crois, que la légende de Faust remonte au VIe siècle?

DIOTIME.

En ce qui touche la donnée générale du pacte avec le démon, la légende se produit dès le IIIe siècle. Le païen Cyprien d'Antioche, qui veut séduire par magie Justine, la vierge galiléenne, et qui, pour cela, fait alliance avec le diable, semble, dans la légende grecque, comme une sorte de Faust anticipé.

ÉLIE.

Ce Cyprien d'Antioche est le type du *Magico-Prodigioso* de Calderon, si je ne me trompe?

DIOTIME.

En effet. Mais de même qu'il y a eu plusieurs visions et plusieurs voyages en enfer, nous allons voir se produire un grand nombre de *Faust*. Celui du VIe siècle se nomme *Theophilus;* il est Sicilien ; c'est un clerc de l'église d'Adrana qui, par l'entremise d'un juif, signe de son sang le pacte avec le démon, mais qui finit par lui échapper néanmoins, grâce à l'intercession de la Vierge Marie. L'histoire de ce Théophilus figure dans un poëme latin de la nonne Hroswitha ; elle a été rimée chez nous par le trouvère Rutebeuf, et on la voit représentée sur les vitraux de plusieurs de nos cathédrales du XIIIe siècle.

ÉLIE.

Je crois me rappeler l'avoir vue sur un vitrail de Notre-Dame de Paris.

DIOTIME.

Après ce Théophilus, une longue succession de personnages illustres, parmi lesquels beaucoup de papes et de docteurs, sont, du Xe au XVe siècle, en mauvais renom de pratiques diaboliques. L'innombrable famille des écoliers errants, *Scholastici vagantes* ou *Bacchants*, comme on les appelait, qui rapportent des universités de Tolède, de Salamanque et de Cracovie, où on les apprenait des Juifs, des Sarrasins, parfois même du diable en personne, les secrets de la sorcellerie ; qui fréquentent les saltimbanques, les escrimeurs, les jongleurs de toutes sortes ; qui visitent en Allemagne le *Mont de Vénus*, et qu'excommuniait l'Église, perpétuent et répandent au loin la tradition du pacte infernal. Il y a un Faust polonais, un Faust bohême, un Faust hollandais, etc.; mais le Faust véritable, le Faust historique de qui s'em-

pare la légende allemande, appartient en propre à l'Allemagne et au XVIe siècle.

ÉLIE.

Vous admettez donc un Faust historique ?

DIOTIME.

La réalité d'un ou même de plusieurs Faust n'est pas contestable. Il y a d'abord Faust ou Fust, l'associé, le trahisseur de Güttemberg, de qui le nom se rattache avec certitude à l'invention de l'imprimerie. On trouve aussi le nom de Faust inscrit dans l'année 1509, sur les registres de l'université de Heidelberg, au grade de bachelier *de via moderna* (ce qui signifie, paraît-il, qu'il était nominaliste). On ne saurait nier non plus, car il figure dans les lettres du temps sous le nom de Georgius Sabellicus, l'existence d'un aventurier prodigieux qui prenait le titre de prince des Nécromants ou de *Second Faust*, ce qui en suppose un premier. Enfin, hors de doute est le compatriote de Mélanchthon, l'ami d'Agrippa, le protégé de Franz von Sickingen, le Dr Johannes Faustus qui figure dans les peintures murales de la cave d'Auerbach et dont le laboratoire se voyait dans un monastère de Heilbronn. Celui-ci, en un rien de temps, forme comme le noyau de toutes les nébulosités légendaires. Il s'empare de toutes les attributions des autres Faust. Il leur imprime, en les absorbant, et malgré les transformations qu'il subit dans différents milieux, un caractère typique. Et ce caractère se compose sous la double influence de l'esprit théologique de la Réforme et de l'esprit humaniste de la Renaissance qui travaillaient alors toute l'Allemagne. La crainte du diable qui possède encore Luther et l'audace de la science qui commence à paraître dans Copernic ont une part égale à la formation de ce Faust définitif, qui devient le héros des chansons populaires et le personnage favori des pièces de marionnettes.

Il s'accrédite rapidement en tous lieux ; de telle sorte que bientôt il n'est plus personne dans le peuple, dit un contemporain, qui ne sache raconter un tour de sa façon. Et ces tours, empruntés à tous les Faust précédents, emmêlent, à la manière dantesque, l'antiquité classique, la chronique du moyen âge et les affaires contemporaines. Né en pleine Allemagne, dans une petite ville du Würtemberg, notre Faust fait ses études à Wittemberg, le berceau de la thélogie protestante. Il est, comme il convient, ensemble nécromant, astrologue et alchimiste. Il récite de mémoire tout Platon et tout Aristote. Il restitue-

rait, pour peu qu'on l'en priât, les comédies perdues de Plaute et de Térence. Se rendant invisible à volonté, il assiste aux combats de Pavie et de la Bicocque. Il est porté à travers les airs, tantôt par les chevaux, tantôt sur le manteau du diable. Il fait ainsi des voyages fabuleux ; il va en Thrace, dans les Indes ; il visite à Naples le tombeau de Virgile ; il monte sur une haute montagne, d'où il s'élance jusque dans les astres. Il explique les comètes et les étoiles filantes ; il découvre les trésors cachés dans les chapelles en ruine ; il joue aux étudiants, aux hôteliers, au pape, mille tours pendables. Partout, sous apparence de chien, son démon Méphistophélès le suit, docile à ses commandements ; il lui amène, pour ses plaisirs, les sept plus belles femmes des Pays-Bas, de la Hongrie, de l'Angleterre, de la Souabe et de la Franconie ; il va lui chercher Hélène. Faust l'épouse ; il en a un fils. Puis enfin, le temps du pacte expiré, et après qu'il a institué pour son héritier son disciple Wagner, Faust meurt de mort violente ; il est emporté dans la nuit par le diable, au milieu des éclats de la foudre et du tonnerre.

ÉLIE.

C'est une chose bien curieuse et qui m'a souvent fait songer, que ce penchant, cette facilité de l'imagination populaire, à créer des types et à former d'une multitude de traits épars dans la réalité une figure mythique.

DIOTIME.

C'est au fond le besoin d'unifier, de composer ; c'est l'instinct des artistes ; tout le contraire de l'esprit d'analyse et de critique. Bien que spontané, et en apparence capricieux dans ses effets, ce don naturel de l'enfance de l'homme et de l'enfance des peuples obéit, si l'on y regarde de près, à une loi rigoureuse. Ce travail inconscient a son procédé régulier, et l'on y peut observer une des plus sensibles applications de la grande loi de métamorphose qui préside non-seulement, comme l'a constaté Gœthe, à la vie de la plante, mais encore à la vie de l'esprit humain. Il faut lire, pour s'en convaincre, les recherches de la critique allemande sur l'origine des mythes ; et chez nous, les beaux travaux d'Alfred Maury.

MARCEL.

Je parcourais précisément, ces jours passés, le volume de La Villemarqué sur notre enchanteur Merlin et sur sa douce amie, ta mar-

reine, Viviane, qui, par parenthèse, était passablement curieuse et fantasque ; et savez-vous quelle réflexion je faisais, moi, sur ces temps légendaires ?

DIOTIME.

Laquelle?

MARCEL.

En songeant à ces fictions charmantes qui naissaient au bruit du rouet dans nos veillées de village ; en me rappelant ces longues complaintes que rimaient nos Homères celtiques, et qui se chantaient par tout le pays, de grange en grange, de barque en barque, de berceau en berceau, avec mille variantes improvisées selon le goût particulier des gens de la mer, de la plaine ou de la montagne, pour de là se fixer et s'imager dans nos livrets et se dramatiser dans les gestes de nos acteurs de la foire ; en me remettant à l'esprit tout cet art naïf d'un temps que l'on appelle barbare, toute cette poésie qui coulait intarissable, à pleins bords, au milieu de nos landes et de nos forêts sauvages, je ne voyais pas bien, je l'avoue, ce que nous avions gagné au progrès, et je me posais cette question : Le suffrage universel, avec ses *urnes* de cuisine, avec ses carrés de papier qui, par la main du gendarme, du pompier ou du garde-champêtre, apportent à nos paysans, qui ne savent pas les lire, les choix tout imprimés d'un préfet qu'ils n'ont jamais vu, ce grand droit de vote dont on ne sait que faire, répand-il dans nos campagnes plus de contentement que cet *Espoir breton* que nous avait mis au cœur le fils de la terre bretonne? Charme-t-il autant notre vie que ces belles pommes d'or qui tombaient une à une sur l'herbe verte, quand notre blond Merlin chantait dans le *Jardin de la joie*, où les arbres, dit la légende, portaient autant de fleurs que de feuilles et autant de fruits que de fleurs?

DIOTIME.

Il n'y a vraiment que vous au monde, Marcel, pour rapprocher des choses aussi dissemblables, l'urne électorale et les pommes d'or du Jardin de la joie! Vous me rappelez ce bon bourgeois de Fribourg qui, tout ravi des deux chefs-d'œuvre dont venait de s'orner sa ville natale, m'adressait un jour, comme je venais de visiter la cathédrale et le pont suspendu, cette question étourdissante : « Que préférez-vous, madame, du pont ou de l'orgue?... »

Assurément c'était un doux rêve que celui des fruits d'or de l'enchanteur Merlin et des guirlandes magiques que tressait sa Viviane

pour l'enchaîner toujours à ses côtés sous le buisson d'aubépine ; mais, croyez-moi, avant peu, ce sera une puissante réalité, cette urne domestique qui blesse aujourd'hui votre goût ; ce sera une irrésistible magie, ce carré de papier blanc où le paysan, de sa main rude, écrira un jour le nom qui lui plaira, et qui, selon ce que lui dictera sa conscience, sa passion ou son intérêt, donnera à la république, pour la gouverner, un Cromwell, un Lincoln, un Médicis ou un Bonaparte !

... Mais revenons à la légende de Faust. Elle a eu, comme toutes les légendes, son développement naturel. Elle a passé du récit à la complainte, de la complainte au livre imagé, aux pantomimes des tréteaux de la foire. Puis soudain, elle fait un pas énorme : elle franchit les mers ; elle touche le sol anglais travaillé déjà par ces puissants génies dramatiques qui préparent à Shakspeare la première scène du monde ; elle s'empare de l'esprit du plus puissant d'entre eux. Elle y prend une signification profonde, un élan qui d'un bond la porte sur les hauteurs ; elle devient *la Tragédie du docteur Faust*. La voici représentée sur le théâtre du comte de Nottingham, telle que l'a composée Christophe Marlowe. — D'autant plus et d'autant mieux ce libre génie devait pénétrer et féconder la légende faustienne qu'il paraît avoir été lui-même, bien que né dans l'échoppe d'un cordonnier, une sorte de Faust, accusé en son temps, lui aussi, de curiosités défendues, d'épicurisme et d'athéisme.

VIVIANE.

Je n'ai jamais lu le Faust de Marlowe. Il a donc fait de son héros un athée ?

DIOTIME.

Pas le moins du monde. Les bonnes gens s'y sont mépris. Le Faust de Marlowe, comme le Faust allemand, est un bon protestant de la confession d'Augsbourg. Il commande au démon de chasser des Pays-Bas le duc de Parme et de prendre au roi Philippe les lingots de la flotte des Indes. Il s'en va vers Rome. Il s'y déguise en cardinal et s'y égaye très-fort aux dépens du pape et de l'antipape. Mais il est aussi très-bon humaniste, à l'aise, comme en sa maison, dans l'antiquité classique. Il porte à la plume de son chapeau les couleurs de la fille de Jupiter. Pour les beaux yeux de la belle traîtresse il ferait de Wittemberg « une autre Troie. » Son vœu le plus cher c'est d'aller, après sa mort, converser sous les bosquets de l'Élysée avec les ombres des sages de la Grèce et de Rome. Il sait tout ce que l'on peut savoir. Il a

vu de près les planètes, les étoiles et jusqu'au Premier Mobile. Comme l'auteur des Cantiques, il a souri à la petite figure que fait dans l'univers notre globe. Et c'est pour le respect de son prodigieux savoir que, malgré son effroyable fin, les écoliers en deuil lui feront à Wittemberg d'honorables funérailles.

VIVIANE.

Est-ce que Gœthe s'est inspiré du Faust de Marlowe?

DIOTIME.

Il est probable que le Faust de Marlowe, qui défraya bientôt avec *Punchinello*, tous les *Puppet-Schows* de l'Angleterre, ne fut pas sans influence sur les marionnettes allemandes; mais Gœthe n'avait pas besoin de chercher au loin l'inspiration ou les motifs de son Faust, ma chère Viviane. Rappelez-vous que Wolfgang vient au monde à Francfort-sur-le-Mein, en pleine atmosphère faustienne. C'est à Francfort, en 1588, qu'a paru la première histoire complète du docteur Faust, extraite en grande partie, comme le dit naïvement le titre du livre, de ses propres manuscrits, et rédigée « pour l'effroi et l'avertissement des orgueilleux, curieux et impies. » Un débit considérable de livres populaires se faisait, deux fois l'an, pendant la foire, dans la vieille ville impériale; à tous les étalages du *Römer*, notre petit poëte, moyennant quelques kreuzer, se pourvoyait amplement de bouquins, d'images et de complaintes concernant le merveilleux docteur. Les marionnettes aussi, la première passion de Gœthe, et qui, apportées, selon l'usage allemand, dans la nuit de Noël, par l'enfant Jésus aux enfants de Jean-Gaspard, s'établirent à demeure dans la maison du *Hirschgraben*, étaient, depuis la fin du siècle précédent, occupées par l'histoire lamentable. Le poëte favori de la jeunesse francfortoise, Hans Sachs, l'avait rimée; tout le long du Mein et du Rhin elle allait et venait, avec le Juif-Errant, sans fin ni trêve. Lorsque Gœthe vient à Strasbourg, il y trouve sur tous les tréteaux le docteur Faust; à Leipzig, il le voit en peinture, à cheval sur un tonneau, dans la cave d'Auerbach. Comment donc aurait-il été chercher en Angleterre le Faust émigré, quand, sans sortir de sa maison, il y vivait en famille avec le *Faust* national, patriote et populaire? Comme à Dante la vision du voyage surnaturel en enfer, le pacte surnaturel avec le diable s'offrait, s'imposait en quelque sorte à Gœthe. Une chose encore achève d'expliquer son choix; c'est combien l'histoire de Faust (à laquelle croyaient Luther et tout le peuple allemand, comme le pape Grégoire VII et le peuple florentin croyaient

à la vision du moine Albéric) s'ajustait exactement à sa nature intime. On peut bien dire que, dès le sein de sa mère, les inquiétudes de Faust sommeillaient en Gœthe, et que la perpétuelle préoccupation de ce sujet mystérieux ne fut, pendant toute sa vie, autre chose que le développement successif, la métamorphose, aurait-il dit, de son propre génie. Ce génie respire si à l'aise et si fortement dans une œuvre qui lui était si naturelle; il absorbe, il transforme si bien tout ce qui la précède et tout ce qui s'y rapporte; il se l'approprie si entièrement, il l'emporte si haut avec lui dans l'immortalité, que désormais les destinées poétiques de Faust sont accomplies. La vertu créatrice de la légende est épuisée, ou du moins elle n'agit plus directement sur les imaginations. C'est le héros de Gœthe de qui, à l'avenir, vont s'inspirer les arts. De même que *la Comédie*, son *Faust* fournira, de siècle en siècle, des images à la sculpture, à la peinture, des motifs à la musique, des sujets de réflexion au moraliste; mais, de même que, après Dante, un poëte n'aurait pu reprendre heureusement la donnée de la vision, ainsi, après Gœthe, le cycle de l'existence faustienne semble complétement parcouru.

VIVIANE.

Vous dites que la tragédie de Faust est l'œuvre de toute la vie de Goëthe?

DIOTIME.

J'allais vous signaler cette nouvelle analogie entre les deux œuvres et les deux poëtes.

La première pensée de *la Comédie* s'entrevoit, je crois vous l'avoir fait remarquer, dans la première *canzone* de Dante. Cette canzone porte la date de 1289. Notre poëte est alors dans sa vingt-cinquième année. Quatre ans plus tard, à la fin de la *Vita-Nuova*, il raconte une vision, une révélation qu'il a eue de Béatrice dans sa gloire; il annonce l'intention d'en perpétuer le souvenir. A Florence, en 1300, il commence sa première cantique. Interrompu par les affaires publiques et par ses propres désastres, par la douleur que lui cause la mort de son ami Guido, par ce qu'il appellera lui-même *le cose presenti*, les choses présentes, il l'achève dans l'exil, chez les Malaspini. Selon une tradition accréditée, à la veille de franchir les Alpes, il en confie le manuscrit à Frate Ilario, prieur du monastère de Santa-Croce, dans la Lunigiana. On s'accorde à croire que la plus grande partie de la seconde cantique est écrite pendant le séjour de Dante à Paris. Enfin, après avoir mainte

fois pris, quitté, repris, quitté encore, pendant l'espace de trente années, ce poëme divin, sans jamais cesser d'y penser, il l'achève à Ravenne ; il en écrit la dernière tercine une année environ avant sa mort.

La même continuité dans la pensée, avec les mêmes interruptions dans l'exécution, se voit dans la création de *Faust*. Gœthe conçoit le plan de sa tragédie en même temps que celui de son Werther et de son Gœtz. En 1774 (il a vingt-cinq ans, lui aussi !) il en lit les premières scènes à Klopstock et à Jacobi ; il l'emporte à Weimar. Dans son voyage en Suisse, même en Italie, son manuscrit, déjà tout enfumé, ne le quitte plus. Il écrit la scène de la sorcière dans les jardins de la villa Borghèse. L'explosion de la révolution française l'interrompt. La grande tragédie sociale lui fait oublier sa tragédie philosophique. Mais Schiller en a lu quelques fragments publiés au retour de Rome, et ces fragments ont produit sur son esprit l'effet du « torse d'Hercule. » Dans les épanchements mutuels de cette grande amitié sur laquelle, dira Gœthe, veille un bon génie, l'auteur de *Marie-Stuart* exhorte l'auteur de Faust à reprendre son œuvre inachevée. A cette voix qui a sur son cœur une puissance de tendresse irrésistible, Gœthe se sent ranimé...

MARCEL.

Pardon si je vous interromps, mais n'a-t-on pas inventé après coup, et pour le besoin de la sentimentalité allemande, cette prétendue tendresse de deux rivaux ; et de deux rivaux en art théâtral !

DIOTIME.

Je ne crois pas, mon cher Marcel, qu'il y ait jamais eu en ce monde de sentiment plus profond et plus véritable que l'amitié de Gœthe et de Schiller. Les anciens l'auraient divinisée. Des nuances délicates, des accents variés à l'infini comme le génie même de nos deux poëtes, donnaient à cette intimité un charme toujours nouveau. Schiller y mêlait plus d'admiration et de respect, Gœthe plus de tendresse et de sollicitude. Selon le tour de son imagination plus riante, il sentait s'épanouir en lui « comme un printemps, » cette amitié naissante ; et quand elle subit la dure loi des choses mortelles, lorsqu'elle lui fut ravie, il lui sembla, dit-il, en perdant son ami, qu'il se perdait lui-même.

Ainsi encouragé, Gœthe revient avec amour à Faust. Il taille pour lui, dans le marbre de Paros, la figure d'Hélène. Mais bientôt une grave

maladie, et plus tard la tristesse où le plonge la mort de son Schiller paralysent ses facultés créatrices. Comme l'Allighieri s'est relevé de son abattement dans le commerce de Boëce et de Cicéron, ainsi Gœthe cherchera son refuge dans Spinoza et dans Linné. Mais les épreuves de la mort se succèdent, elles se pressent dans sa vie. Il perd sa mère, sa femme, son royal protecteur, son fils unique. Ce dernier coup, le plus terrible, le plus inattendu, surprend sa raison. Il veut refouler la douleur, il lui commande le silence; il croit lui échapper en l'emportant avec lui à l'excès du travail. Une apoplexie violente l'avertit, le ramène à la modération, et triomphe ainsi, mieux que sa volonté, du désespoir. Rentré en possession de lui-même, Gœthe reprend son Faust si souvent abandonné. Dans l'extrême désir de ne pas laisser inachevée cette œuvre où il sent bien qu'il revivra tout entier, il se recueille profondément; il étreint son sujet avec une vigueur nouvelle. Ses amis s'étonnent; ils admirent, ils ne sauraient comprendre une telle verve dans une vieillesse déjà si avancée. « C'est un Dieu qui travaille en toi! » s'écrie Zelter. Enfin, dans sa quatre-vingt-deuxième année, Gœthe met la dernière main au poëme qu'il a commencé à l'âge de vingt-cinq ans. Il en confie le manuscrit à des mains fidèles. Comme les derniers chants du Paradis, les dernières scènes de Faust demeurent ignorées du vivant de leur auteur. La plus pure flamme de ces deux grands génies s'élèvera sur leur tombe.

Mais que sont devenus mes deux petits volumes, Élie? Je ne les vois plus, et je vais en avoir bien besoin, si vous voulez que nous revoyions ensemble, ainsi que nous avons fait *la Comédie*, le poëme de Gœthe.

ÉLIE.

Les voici, et nous écoutons.

DIOTIME.

L'analyse de Faust ne sera, il faut vous y attendre, ni aussi simple ni aussi brève que celle dont vous avez pu vous contenter pour *la Comédie*. Bien que Gœthe lui-même déclare son sujet *barbare* (il entend par là créé par la poésie du Nord), et qu'il l'emprunte aux récits populaires, on conçoit que la *barbarie*, au XIXe siècle, ne saurait plus avoir la simplicité de gestes et d'accents qu'elle avait au XIVe. Le génie germanique, d'ailleurs, qui n'a ni la clarté ni la précision du génie latin, nous est, beaucoup plus que lui, étranger. L'imagination du peu-

ple allemand affectionne ce que notre goût français repousse, ce que Gœthe appellera quelque part, à propos même de sa tragédie, « les compositions problématiques. » J'ajoute que, dans cette composition problématique de *Faust*, sous cette forme dramatisée beaucoup moins simple que la narration épique de *la Comédie*, Gœthe va tenter de faire entrer l'infini du panthéisme moderne, auprès duquel l'infini de la théologie catholique semble bien limité et bien facile à étreindre. Dante peut diviser son poëme, comme l'était alors l'éternité, en trois règnes distincts; il peut bâtir avec une rigueur géométrique, sculpter et peindre son enfer conique, son purgatoire en corniche et son paradis en amphithéâtre. Mais l'éternité de Gœthe? celle-ci n'a bien véritablement ni commencement ni fin. Son enfer, son purgatoire et son paradis n'existent que dans la conscience humaine; ils appartiennent au royaume des idées pures, et ne sauraient, même sous le pinceau d'un puissant artiste, prendre figure autrement que vague et nébuleuse. Et ce n'est pas seulement l'éternité théologique qui a changé totalement du XIVe au XIXe siècle, c'est la représentation de l'univers; c'est la connaissance de la nature et de l'humanité; c'est la science, c'est la philosophie, c'est le sentiment moral; ce sont toutes les prises de l'esprit et du cœur humain sur l'espace et sur la durée, sur la nature et sur Dieu. L'humanité qui gravit, elle aussi, la *Montagne de contemplation*, a, dans sa marche ascendante de Dante à Gœthe, atteint des sommets d'où l'on voit de plus haut et de plus loin dans le passé et dans l'avenir. Tandis que Dante aperçoit à peine quelques lueurs au delà des temps virgiliens, Gœthe embrasse du regard tout l'horizon homérique et découvre, par delà, l'antiquité sacrée de l'Égypte et de l'Inde. Quand les quatre étoiles du Sud et les Mirabilia de l'Irlande laissent encore incrédules les contemporains de l'Allighieri, la génération de Humboldt contemple sans s'étonner, au sein du Cosmos, les astres innombrables qui naissent et meurent. Quelles distances intellectuelles franchies de l'Adam de Moïse au genre humain de Lessing, du déluge de Noé aux théories neptuniennes de Werner, de l'alchimie de Cecco d'Ascoli à la chimie de Lavoisier, de Ptolémée à Herschell, des catégories d'Aristote au *devenir* de Hegel, du salut selon saint Thomas à la béatitude selon Spinoza, du Christ de saint Mathieu, enfin, au Christ de Herder, qui sera tout à l'heure le Christ de Strauss!

Combien, dans la différence même de la matière poétique qui lui est offerte, la force créatrice de nos deux poëtes va trouver des nécessités et des difficultés différentes! Le génie de l'Allighieri ne doit agir sur un monde sensible et figuré, au sein d'un merveil-

leux parfaitement connu, qu'en vertu d'une foi précise et qui reste toujours plastique, jusque dans ses spéculations les plus hautes; tandis que le génie de Gœthe, tout au contraire, ne saura en quelque sorte où prendre pied dans l'insaisissable abstraction de la métamorphose éternelle. Sollicité de tous côtés à la fois, en plein rationalisme, en pleine critique, au regard de la matière sans limite et sans repos du panthéisme; s'efforçant de voir l'invisible, de toucher l'impalpable, de retenir ce qui fuit, de donner une forme à ce qui n'existe pas encore, une voix à ce qui ne saurait parler, l'artiste est à toute minute en danger de s'égarer, de se perdre au doute profond où s'évanouissent incessamment tous les dieux, tous les héros, tous les fantômes et toutes les chimères qui, jusqu'à lui, ont fait le charme ou l'effroi, l'attrait ou l'horreur de l'âme humaine. Et cette âme elle-même, qui garde encore dans la Divine Comédie les apparences de la forme corporelle, elle n'est plus dans l'imagination de Gœthe que la monade problématique qui, dépouillée de toute figure, traverse des régions indescriptibles pour s'élever vers une vague béatitude, vers un Dieu sans forme et presque sans nom.

MARCEL.

Ah! bon Dieu! je prévois que je vais regretter l'enfer, peut-être bien même le paradis du Florentin.

DIOTIME.

Je vais vous mettre à même de choisir. Dès les premiers vers de nos deux poëmes, la différence d'étendue et d'intensité philosophique se marque, et l'on peut en entrevoir toutes les conséquences. Dante, vous vous en souvenez, entre en scène le plus simplement du monde. C'est lui-même qui parle en son propre nom. En quatre tercines, il expose tout ce qu'il a besoin de faire connaître pour préparer l'action qui commence. Il raconte que, à trente-cinq ans, il s'est égaré hors de la droite voie; et que, un jour, s'étant endormi, il se trouve au réveil dans une forêt sauvage où il a fait les rencontres qu'il va dire.

Gœthe ne pourrait plus procéder d'une manière aussi directe. Il n'a plus pour auditoire une foule croyante qui se presse dans les églises pour entendre le récit véritable d'un voyage qu'elle tient pour réel. Personne, dans l'Allemagne du XIXe siècle, ne prendrait le poëte au sérieux, s'il racontait qu'il a fait un pacte avec le diable. Sur ce point les bonnes femmes de Francfort ne sont guère moins différentes des bonnes femmes de Vérone que Herder ne l'est de saint François d'As-

sise. Il faudra donc, pour la vraisemblance poétique, que Wolfgang Gœthe revête la robe et le bonnet du docteur Faust. Il faudra qu'il nous montre son héros égaré, non plus métaphoriquement dans la forêt obscure, mais véritablement dans les ombres métaphysiques de son propre esprit; épouvanté non plus par trois bêtes féroces, visibles et tangibles, mais par les ignorances monstrueuses de la science humaine, par les insondables mystères de la nature. Il ne lui suffit pas, comme à Dante, de nous dire qu'il est hors de la droite voie; nos curiosités modernes voudront savoir pourquoi et comment il l'a quittée.

ÉLIE.

Je ne vois pas bien la raison de cette différence.

DIOTIME.

La raison, Élie, elle est tirée encore de la différence des conceptions. Il serait d'un intérêt médiocre, vous en conviendrez, de connaître exactement, avec détail, par quelles distractions mondaines, par quel libertinage de l'esprit ou des sens, par quels doutes particuliers sur tel ou tel point de dogme ou de doctrine, par quelles faiblesses accidentelles, par quels entraînements passagers, Dante s'est éloigné de la voie droite. Le nom, l'âge ou l'état de ses *pargoletta* nous importe très-peu; tout au contraire le désespoir de *Faust* qui est le grand doute philosophique de la pensée allemande, cette permanente inquiétude de Dieu qui fait à la fois sa faiblesse et sa grandeur, aura droit, dans tous les temps, au plus profond intérêt de tous les hommes. Et c'est pourquoi, au lieu de quelques tercines, Gœthe, pour nous bien faire comprendre le trouble de son héros, et ce qui l'a causé, écrira tout un prologue, plusieurs scènes très-longues, et fera intervenir une foule de personnages dont l'Allighieri n'aurait que faire. Gœthe ne pourra non plus, qu'à l'aide d'une certaine ironie, faire arriver devant des spectateurs sans crédulité le démon Méphistophélès, tandis que le magicien de Naples, le sage de Mantoue, le *bon* Virgile, est au XIV[e] siècle si sérieusement accepté des lettrés, si familier à l'imagination populaire qu'il n'est besoin à Dante d'aucun artifice pour se mettre en rapport personnel avec lui. Virgile aussi, malgré sa réalité historique, n'a pas à beaucoup près, dans la *Comédie*, la réalité de Méphistophélès dans la tragédie de *Faust*. Tous deux sont envoyés d'en haut, et ils apparaissent d'une manière surnaturelle; mais le chantre de l'Énéide n'est qu'une ombre qui va faire voir à Dante des ombres, Méphistophélès, au contraire, est une créature en chair et en

os. Il ne se bornera pas, lui, à échanger avec Faust quelques courtoisies; il va lui faire signer de son sang sur parchemin un pacte authentique. Conformément à ce pacte, il servira Faust ici-bas; il vivra avec lui de la vie positive, de la vie « du petit et du grand monde; » il satisfera tous les désirs de son maître, sous la condition d'être à sa tour, à l'expiration du temps, maître et seigneur de Faust dans l'autre vie.

ÉLIE.

Mais ce petit et ce grand monde, où Faust va vivre avec Méphistophélès, je ne saisis pas leur analogie avec l'enfer et le purgatoire de Dante.

DIOTIME.

La même différence que nous venons de signaler entre Virgile et Méphistophélès, nous la retrouverons entre les deux règnes de Dante et les deux règnes de Gœthe. L'enfer et le purgatoire de Faust ont quelque chose à la fois de moins réel et de moins idéal que l'enfer et le purgatoire de la Comédie. Dante, vous l'avez vu, y va de sa personne, mais ce n'est qu'en songe. Il ne fait que regarder, écouter ce qui s'y passe, il n'y prend part à aucune action; il n'y vient chercher ni une Alceste, ni une Eurydice; tandis que Gœthe, sous le nom et le masque du docteur Faust, au lieu de regarder en rêve un enfer et un purgatoire matériels qui ne feraient plus ni peur ni compassion à personne, vivra effectivement de la vie véritable, et s'y fera à lui-même, par ses fautes, et par le sentiment des malheurs qu'elles entraînent, une damnation intérieure. D'un effort courageux, il se dégagera de cet enfer moral, il se purifiera dans ce purgatoire intime, jusqu'à ce que, s'élevant toujours par le bon désir, innocenté par l'amour qu'il ressent et par l'amour qu'il inspire, délivré enfin des épreuves de l'existence terrestre, il entre dans les régions supérieures de la vie divine. Et cette vie divine, ce paradis de Gœthe, il ne sera pas, comme le paradis dantesque, réalisé, matérialisé (le génie moderne ne pourrait plus tenter de décrire les demeures de Dieu), Gœthe nous arrêtera au seuil. Il n'y aura pour son héros d'autre béatitude que le pressentiment extatique d'un dieu prochain, mais incommunicable aux mortels.

MARCEL.

En d'autres termes, Gœthe doutait de tout et Dante ne doutait de rien. Celui-ci est un parfait croyant, l'autre un parfait sceptique.

DIOTIME.

Relisez le quatrième chant du *Paradis*, mon cher Marcel, vous y verrez si Dante ignorait le doute! Il le fait naître et pousser comme un surgeon au pied de toute vérité.

> Nasce per quello, a guisa di rampollo,
> Appiè del vero il dubbio : ed é natura
> Ch' al sommo pinge noi di collo in collo.

C'est exactement, comme nous allons voir, la pensée qui inspire à Gœthe son Méphistophélès. N'avons-nous pas déjà constaté, d'ailleurs, dans la vie du poëte allemand, combien le scepticisme était contraire à la nature religieuse de son esprit? Gœthe considérait avec Spinoza le scepticisme comme une maladie de l'âme, à laquelle il fallait « non des raisonnements, mais des remèdes. » Sa foi n'était pas moins fervente que celle de Dante.

ÉLIE.

J'ai bien vu que Gœthe avait un grand besoin d'adorer et que sa pensée montait naturellement vers Dieu, mais il ne faudrait pas, ce me semble, donner à cette religiosité vague le nom de foi; car enfin, sans la croyance positive à un Dieu personnel, sans la croyance à l'immortalité de l'âme, il n'y a pas de foi, il ne saurait y avoir de religion véritable.

DIOTIME.

Gœthe croyait très-positivement en Dieu, mon cher Élie; il croyait à un Dieu unique, tout-puissant et conscient, je ne dirai pas beaucoup plus mais beaucoup mieux que Dante, car il ne laissait pas subsister à ses côtés, pendant toute l'éternité, cet anti-Dieu, ce Satan horrible qui demeure à jamais

> Empereur du royaume douloureux.

Gœthe croyait aussi très-certainement à l'immortalité de l'âme.

ÉLIE.

A l'immortalité, peut-être; mais à la personnalité?

DIOTIME.

Gœthe croyait à une âme qui avait, comme Dieu, conscience d'elle-même. Il croyait à une intelligence pure, à une monade humaine (il

empruntait volontiers ce mot à la philosophie de Leibnitz), qui, tombée du sein de l'éternité dans l'existence terrestre, n'y épuisait pas toute sa *puissance d'intention*, et aspirait à remonter vers la monade suprême, vers Dieu, l'objet de son amour « toujours renaissant et toujours satisfait. » Il pensait, comme Epictète, que l'univers se compose d'une immense hiérarchie d'âmes ou de monades : qu'il y a des âmes de rosiers, de fourmis, d'étoiles. Il admettait que les âmes humaines étaient également hiérarchiques et douées d'une vertu d'immortalité variable. Il supposait (et cette supposition lui a fait écrire, dans une des plus belles scènes du second Faust, le chœur des suivantes d'Hélène), que les âmes ou monades inférieures, en se dissolvant à la mort, retournaient chacune où l'entraînait sa pente naturelle, à la terre, à l'eau, au feu, à l'air, etc.; et que, seules, les âmes purifiées de tout élément terrestre, les monades parfaites, essentielles, *entéléchiques*, comme il les appelait, celles que la raison avait gouvernées, entraient dans des régions supérieures, dans une vie plus éthérée, où, douées d'une faculté de développement indéfinie, elles devenaient, selon son heureuse expression : « de joyeuses coopératrices de Dieu dans l'univers. » Soit ressouvenir, soit imagination, Gœthe se croyait certain d'avoir passé déjà par des états antérieurs et d'emporter avec lui dans la tombe des forces qui ne trouveraient à se satisfaire que par delà, dans une existence nouvelle. Il nourrissait à cet égard une espérance invincible; mais avec son imperturbable justesse, notre poëte avouait que ces objets de son espoir étaient des vérités de sentiment pour lesquelles, quoiqu'en disent les théologiens, il n'est point de démonstration, autrement qu'insuffisante. Sur ces problèmes éternels, avait-il coutume de dire, les philosophes ne nous apprendront jamais rien de plus que ce que nous dit l'instinct.

ÉLIE.

Si je vous ai bien comprise, Gœthe investissait les âmes d'un droit à l'immortalité variable et conditionnel?

DIOTIME.

Il le dit explicitement : « Nous sommes tous immortels, mais nous ne le sommes pas de la même façon; » et ailleurs : « A mesure que nous nous rendons plus raisonnables, nous augmentons nos droits à l'immortalité. » C'était, vous le savez, la doctrine de Spinoza qui est à Gœthe ce que saint Thomas est à l'Allighieri. C'était, avant Spinoza, l'idée de Pythagore, de Platon, d'Epictète.

MARCEL.

Ce que je vois de plus clair dans tout ce que vous venez de dire, c'est que votre Gœthe est complétement spinoziste, autrement dit athée.

DIOTIME.

Spinoza est un athée, Marcel, absolument comme Socrate est un corrupteur de la jeunesse, Épicure un débauché, Mahomet un imposteur, Machiavel un scélérat, Voltaire un impie, le docteur Strauss un négateur du Christ. Laissons ces qualifications aux histoires édifiantes. Les impies et les athées, ce sont les bonnes gens qui répètent sans y regarder de pareilles choses ; car, en vérité, ce serait grande confusion pour Dieu que des intelligences telles que Voltaire, Machiavel et Spinoza n'eussent aucun rapport avec l'éternel foyer de toute lumière. Gœthe était disciple de Spinoza, disciple fervent, il s'en fait gloire; non pas de ce Spinoza qu'un zèle détestable a marqué du *signum reprobationis*, mais du Spinoza véritable, de notre Spinoza à nous, de celui que j'appelle un saint, tant sa vie a été pure et désintéressée, tant il croyait profondément et passionnément en Dieu.

VIVIANE.

Mais Gœthe, pas plus que Spinoza, ne croyait en Jésus-Christ?

DIOTIME.

Gœthe, comme les plus éminents entre ses contemporains, comme les premiers initiateurs de ce grand mouvement religieux qui commence à Lessing, à Herder, et qui se continue sous nos yeux, au sein du protestantisme allemand, américain, hollandais et français par Parker et ses disciples, croyait à un Christ renouvelé et grandi, lui aussi, avec tout l'ensemble des conceptions humaines.

MARCEL.

Vous voulez dire à un Christ de fantaisie, qui n'a aucun rapport avec le Christ de l'Évangile, n'est-ce pas?

DIOTIME.

Gœthe croyait de toute son âme au Christ de l'Évangile, mon cher Marcel; à ce Christ en qui, selon Spinoza « l'éternelle sagesse de Dieu s'est manifestée plus qu'en aucun autre... »

MARCEL.

Plus qu'en aucun autre homme, apparemment; mais aux miracles qui le font Dieu? Gœthe n'y croyait pas plus que Voltaire.

DIOTIME.

Assurément, Gœthe ne croyait pas à ces miracles puérils par qui Dieu, à un certain jour, suspendrait, pour l'ébahissement des esprits grossiers, les lois qu'il a données de toute éternité, dans son infaillible conseil, à la nature. Il ne croyait pas à ce merveilleux charnel, insupportable aux intelligences élevées, qui change l'eau en vin dans un repas de noces, dessèche le figuier parce qu'il ne porte point de fruits, et pousse les démons dans le corps des pourceaux; cependant, il ne l'expliquait pas à la façon de l'école voltairienne, par la fourbe et la supercherie. Il considérait les miracles comme une création spontanée de l'imagination du peuple; à ce titre, il les respectait.

MARCEL.

Vous voulez dire que Gœthe avait pour Jésus-Christ les sentiments qu'il pouvait avoir pour Moïse, je suppose, pour Mahomet, pour Boudha...

DIOTIME.

Gœthe mettait la révélation chrétienne au-dessus de toutes les autres.

MARCEL.

Par quelle raison, s'il ne croyait pas que le révélateur était Dieu?

DIOTIME.

Par la raison, c'est lui-même qui le dit, que le christianisme a apporté aux hommes un sentiment qui n'existait pas auparavant, ou qui, du moins, n'existait que d'une manière voilée : la sanctification de la souffrance. C'est encore là une de ces grandes pensées qui viennent du cœur et qui abondent, quoi qu'on en ait dit, chez notre poëte. Gœthe était chrétien, sincèrement chrétien, au sens le plus vrai et le plus spiritualiste, par cette grande reconnaissance historique et philosophique des mérites divins du christianisme. Il avait coutume de dire que la religion chrétienne était sublime et n'avait nul besoin des preuves de la théologie. Mais il était entré trop avant dans l'idée d'une

humanité toujours progressive, il admirait trop la grandeur du panthéisme oriental et la beauté du polythéisme hellénique pour consentir à voir dans l'orthodoxie chrétienne, qui n'occupe qu'un moment dans le temps et dans l'espace, le salut exclusif et définitif du monde.

MARCEL.

Voilà un singulier chrétien ; qu'en dis-tu, Viviane?

DIOTIME.

Je ne sais pas trop de quel droit nous serions ici plus exigeants que les saints du quiétisme et que cette « belle âme » chrétienne, Suzanne de Klettenberg, qui ne concevait pas le moindre doute, nous dit Gœthe, touchant son salut.

MARCEL.

C'est-à-dire que cette demoiselle voulait faire de Gœthe un saint à sa mode, et qu'elle avait probablement un grand faible pour les beaux yeux du jeune néophyte.

DIOTIME.

Mais la Faculté de théologie de l'Université d'Iéna, direz-vous qu'elle était sensible aux beaux yeux de Gœthe, quand, pour honorer le cinquantième anniversaire de sa naissance, elle lui offrait le diplôme de théologien (encore une ressemblance avec l'Allighieri), lui rendant grâces d'avoir « honoré, encouragé, protégé et avancé les vrais intérêts de l'Église chrétienne? »

VIVIANE.

Je voudrais me faire une idée plus nette de ce que Gœthe entendait par l'Église.

DIOTIME.

Gœthe qui, malgré sa puissante personnalité, ne croyait à rien de grand que par l'association des cœurs et des volontés, aimait les églises. Il haïssait, au moins autant que Dante, l'esprit d'inquisition et de domination qu'engendre dans les sacerdoces la prétention à la possession de la vérité absolue ; mais il voyait dans la communauté des fidèles un moyen d'édification et de sanctification incomparable.

MARCEL.

Les fidèles à qui et à quoi?

DIOTIME.

Les fidèles à un Dieu grand et bon; les fidèles à une humanité souffrante et méritante; les enfants d'un même père s'aimant les uns les autres, et persévérant ensemble, non dans la minutieuse observance de préceptes et de rites puérils ou ostentatoires, mais dans le culte désintéressé de l'idéal, dans la virile pratique de la justice et de la charité. Et nulle part Gœthe ne voyait une telle assemblée de fidèles plus près de se réaliser que parmi les vrais chrétiens.

ÉLIE.

Réalisée, ce me semble, et non pas près de se réaliser.

DIOTIME.

Gœthe, tout en faisant sa part, sa grande part à l'Église chrétienne dans l'éducation du genre humain, la trouvait encore trop étroite et trop incomplète. Pour devenir véritablement universelle et conquérir un légitime empire sur les âmes dans le monde tout entier, elle avait, selon lui, quelque chose de très-considérable à accomplir. Il lui restait, en laissant tomber de sa doctrine tout ce qui offense la raison, à se réconcilier pleinement avec la science et avec la philosophie. Il fallait que, au lieu d'exclure, comme elle l'a fait jusqu'ici, les religions antérieures, les schismes et les hérésies, elle leur ouvrît son sein. Il fallait que, à côté des révélateurs et des saints qui lui sont propres, elle fît place dans un panthéon élargi, aux prophètes, aux saints, aux martyrs de l'humanité dans tous les temps et chez tous les peuples. Il fallait enfin que, cessant de s'acharner à la possession exclusive et en quelque sorte matérielle d'un Christ dogmatique, elle réalisât le type du Christ idéal, et que, dans une conciliation suprême, conforme au génie de Jésus, mais écartée par l'âpreté violente de ses successeurs, elle osât proclamer à la face du monde, avec la sanctification de la souffrance, la sanctification de la joie.

ÉLIE.

Mais permettez, c'est là une erreur renouvelée des Grecs et des Latins. Les philosophes païens n'ont-ils pas cru longtemps, même après la tentative avortée de Julien, à un Olympe rajeuni, renouvelé par l'admission de toutes les divinités de l'Orient? Platon, dans sa belle interprétation des mythes du paganisme et des fables populaires, ne s'efforçait-il pas d'en dégager le sens religieux? Qu'est-il advenu de

tout cela ? Quand les dogmes et les mythes périssent, force est bien que les cultes périssent avec eux... Oserai-je vous demander où vous trouvez exprimées ces opinions de Gœthe touchant le christianisme de l'avenir ?

DIOTIME.

Partout, dans ses romans, dans ses poésies, dans ses lettres, dans ses entretiens, dans le cycle entier de son œuvre, des premières pages de *Werther* à la dernière scène de *Faust;* mais nulle part aussi explicitement, d'une manière aussi didactique, que dans son *Wilhelm Meister*, particulièrement à la fin des *Wanderjahre*, dans cette mystérieuse initiation des sanctuaires, des tabernacles d'une religion nouvelle, où Gœthe s'est fait, comme il l'a dit, le prophète de ses propres songes.

ÉLIE.

Mais, en admettant cette religion progressive, à part la tolérance (et la tolérance, c'est au fond l'indifférence), je ne vois pas du tout ce que gagnerait la morale à perdre la sanction des dogmes. Car je suppose que, en rejetant le dogme chrétien, Gœthe rejetait du même coup l'idée de récompense et de châtiment dans une autre vie, cette antique et utile croyance sur laquelle repose, avec la religion, la morale de tous les temps.

DIOTIME.

Les croyances qui inspirent l'Éthique de Spinoza, celles qui ont dicté le Manuel d'Épictète, et les Pensées de Marc-Aurèle, ne me laissent, à parler vrai, aucune inquiétude touchant la morale qui en découle, mon cher Élie, bien que cette morale, d'une pureté parfaite, ne cherche d'autre sanction que celle de la conscience intime. Quand les stoïciens déclarent qu'il n'y a de vertu véritable que celle qu'on embrasse avec désintéressement, quand Spinoza écrit que la béatitude n'est pas la récompense de la vertu, mais la vertu elle-même, je me sens pénétrée pour la nature humaine d'un respect profond qui s'ébranle quelque peu, je l'avoue, au spectacle de ces châtiments et de ces béatitudes, de ces paradis et de ces enfers, que les législateurs des religions dogmatiques ont jugés indispensables pour porter les hommes au bien. Je ne vois pas du tout, par exemple, ce que perdrait la douce morale de Jésus à ne plus s'appuyer sur l'idée juive du Dieu jaloux et vengeur, et sur cette abominable loi du talion imposée à la miséricorde éternelle et infinie par la barbarie des temps.

VIVIANE.

Mettriez-vous au-dessus de la morale chrétienne la morale païenne?

DIOTIME.

La morale des païens, aussi bien celle de Zénon, de Marc-Aurèle et d'Épictète, que celle de Pythagore et de Socrate, n'était pas plus pure assurément que la morale évangélique, mais elle avait cet avantage qu'elle formait l'homme tout entier, pour la vie active et politique. Les récits de l'Évangile, au contraire, et après eux les plus beaux livres de la sagesse chrétienne, ne font que reprendre la morale de l'Ecclésiaste pour qui toute chose terrestre est vanité, toute nature corruption. Ils n'enseignent que le renoncement; ils ne sont propres qu'à former des ascètes. Ils ont mis dans le monde moderne le marasme, le spleen, le dégoût de la vie. Dans le Testament nouveau comme dans l'ancien, le principe même de la société est condamné. Le désir de savoir a nom Satan. La civilisation a pour origine le péché de l'homme. Les premières villes sont bâties, les premiers arts sont inventés par les *méchants*, par les fils de Caïn le fratricide. Pour écarter de lui jusqu'à l'idée de famille, Jésus, d'ordinaire si doux, n'a que des paroles acerbes. L'image de la vie parfaite, il la tire du lis des champs et des oiseaux du ciel, ce qui devient de jour en jour moins conciliable avec l'opinion et l'état modernes, où tout se fonde sur la science, l'industrie, le travail et l'association; qui récompense des plus grands honneurs les grandes poursuites de l'esprit, les découvertes, les entreprises; où la vie contemplative ne s'appellerait plus que la vie oisive.

MARCEL.

Mais il me semble que la vertu stoïcienne, qui menait à la résignation conjugale de Marc-Aurèle et au suicide de Caton, reposait bien aussi sur l'idée du renoncement, et qu'elle n'était pas exempte d'exagération.

DIOTIME.

Le suicide de Caton, c'était l'acte d'une volonté libre qui savait préférer, à une certaine heure, dans certaines circonstances fatales, la mort à la vie; tandis que l'idéal même de la perfection chrétienne ferait de toute la vie un long suicide. La morale stoïcienne avait pour fondement, il est vrai, la parfaite soumission à la nécessité des choses. Pour procurer à l'homme la liberté intérieure, elle mettait le frein

aux sens, à l'emportement des passions, mais elle ne commandait rien qui ne fût selon la nature. Avec un sentiment profond de la mesure, de cette mesure souveraine qui fait la perfection de l'art grec, elle visait à faire des sages, non des saints; des hommes, non des anges; des actions excellentes, non des miracles. Elle ignorait ces excès, ces tensions de l'imagination chrétienne qui touchent à l'insanité ou à l'insincérité, tant elles semblent contraires à la raison. Elle ne conseillait pas l'abstinence et l'humilité, mais la frugalité et la modestie. Elle ne souhaitait pas la maladie, comme Pascal, parce qu'elle est « l'état naturel du chrétien, » elle se contentait de dire avec Épictète : « Si tu supportes la fièvre comme il convient, tu as tout ce qu'il y a de meilleur dans la fièvre. » Elle ne contristait pas la nature enfin, elle n'amoindrissait pas la vie; elle ne fuyait pas le monde, comme le voudraient nos moralistes chrétiens; elle enseignait à y vivre *courageusement*, *modérément*, *justement*, en y pratiquant, non pas cette vertu servile et superstitieuse, qui ploie sous la tyrannie céleste ou terrestre, mais cette vertu noble et libératrice qui s'appuie sur le droit et résiste énergiquement à toute usurpation, à toute tyrannie d'où qu'elle vienne, de César ou de Jupiter. — De cette grande vertu sociale et politique des âmes républicaines, on ne trouve aucune trace dans l'Évangile. Elle n'y pouvait pas même être soupçonnée, tant elle était étrangère à la personne contemplative de Jésus et aux circonstances du petit troupeau galiléen qui le suivait. Mais, après le long intervalle du moyen âge où le mysticisme chrétien l'avait obscurcie, elle a reparu lumineuse; elle a parlé avec force et gravité par la bouche du juif Spinoza; elle a retrempé le christianisme de Herder; elle a revêtu enfin, dans l'œuvre de Gœthe, sa forme idéale...

Mais si nous continuons à disserter de la sorte sur Dieu, sur l'immortalité, sur l'Évangile, sur le stoïcisme, sur tout au monde, vous me ferez perdre entièrement de vue mon sujet et je m'en irai à l'aventure, au plus loin de Faust...

VIVIANE.

Vous avez raison; pour ma part, je tâcherai de ne plus interrompre.

DIOTIME.

Vous avez vu que la tragédie de Gœthe repose, comme la comédie de Dante, sur la donnée première des communications surnaturelles

entre le monde terrestre et le monde céleste. Dès le prologue de Faust, le poëte germanique frappe l'accord qui nous ouvre les régions merveilleuses de la mythologie chrétienne. Nous sommes en pleine légende. La scène se passe dans le ciel. Les personnages sont Dieu le Père, les trois archanges, un suppôt de Satan, le démon Méphistophélès. Celui-ci, qui paraît en assez bons termes avec le Seigneur, vient de temps en temps causer avec lui et l'entretenir de ce qui se passe sur la terre. Cette fois le bon Dieu lui demande des nouvelles du docteur Faust, qu'il appelle son serviteur et qu'il qualifie d'homme juste. Méphistophélès, impatienté de ces louanges données à une espèce de fou, à un métaphysicien, tout absorbé à la recherche de l'infini et qui ne sait rien de la vie réelle, veut gager avec le Seigneur qu'il ne lui sera pas difficile de tenter cet esprit malade et de l'entraîner hors de la droite voie. Le Seigneur, en souriant, accepte la gageure, bien certain qu'il est de ne pas la perdre, et l'action commence.

MARCEL.

C'est la tentation de Job. Mais qu'est-ce au juste que ce démon qui n'est pas Satan en personne, et d'où vient ce nom de Méphistophélès ?

DIOTIME.

Le nom de Méphistophélès, donné par Gœthe à son démon, n'est qu'une variante du Méphistophel, ou Méphistophilus qui figure dans la légende ; du Méphistophlès des marionnettes, et du Méphostophilis de Marlowe. Les commentateurs ne s'accordent pas entièrement sur sa signification. On le suppose provenant d'une mauvaise étymologie grecque et voulant dire, ou bien celui qui n'aime pas la lumière, ou bien celui qui aime *Méphitis* (la divinité qui préside aux miasmes corrompus). Quant au caractère moral de Méphistophélès, il est tout simplement, dans les livres populaires, le tentateur des Écritures qui promet à nos premiers parents de les rendre semblables à Dieu, et qui offre à Jésus la domination sur tous les royaumes de la terre. Gœthe, en développant et en transformant la légende du XVIe siècle selon le génie du XIXe, fait de son démon une incarnation du doute et de l'ironie inhérents à l'esprit humain. Son Méphistophélès est le Satan moderne, le Satan de bonne compagnie, comme l'a si bien dit Lamartine, le galant cavalier qui porte l'épée au côté, la plume au chapeau, le manteau court sur l'épaule, qui se fait appeler M. le baron et sait par cœur son Voltaire. C'est à peine si, au sabbat, les sorcières le reconnaîtront,

tant il sent peu son enfer, si lestement il a dépouillé les attributs du vieux diable. Un des interprètes les plus profonds de Faust, le biographe de Hegel, Karl Rosenkranz, incline à croire que Gœthe, en créant ce diable contemporain, a voulu en quelque sorte dédoubler son héros, et que Méphistophélès, à la façon des sorcières dans Macbeth, personnifie la lutte intime des passions ambitieuses dans l'âme de Faust. Ce qui est certain, ce qui est clairement énoncé dans le Prologue, c'est que, aux yeux du poëte, le mal personnifié dans Méphistophélès n'est pas le mal absolu, infernal de la théologie chrétienne, mais le mal relatif, inséparable de la condition humaine et qui, dans l'ordre universel, est subordonné au bien.

ÉLIE.

C'est là encore, si je ne me trompe, une idée toute spinoziste. Spinoza ne dit-il pas quelque part que rien n'arrive dans l'univers qu'on puisse attribuer à un vice de la nature?

DIOTIME.

En effet. Méphistophélès, c'est lui-même qui le dit, voudrait le mal; mais quoi qu'il fasse, finalement, il se trouve avoir coopéré au bien. Il est railleur des ambitions spéculatives de l'homme et de sa prétention à la vie angélique; il est sensuel et libertin, convoiteux des plaisirs charnels; mais il n'est ni athée, ni même méchant à outrance. Il a compassion des pauvres humains; il se fait quelque scrupule de les tourmenter; il se plaît dans la société du bon Dieu qui, à son tour, le souffre et lui permet d'en agir à sa guise, afin d'exciter par la tentation et la contradiction la paresse naturelle de l'homme. Aussi Méphistophélès, tout en se flattant d'entraîner Faust à la perdition, va-t-il lui servir d'aiguillon et le pousser, de curiosité en curiosité, d'erreur en erreur, vers une vie plus haute. Nous en sommes avertis dès le Prologue. Le sourire du Seigneur nous rassure, non-seulement quant au salut de Faust, mais encore quant au châtiment du démon, le Père Éternel voulant la confusion de Méphistophélès, non sa réprobation, et n'ayant d'autre but, en acceptant la gageure, que d'amener la créature démoniaque à reconnaître la bonté native de la créature humaine.

Il paraît même que, à l'origine, Gœthe avait formé le plan plus hardi de réhabiliter entièrement, de sauver Méphistophélès. Il avait pour lui un faible; il ne lui déplaisait pas du tout qu'on le reconnût lui-même dans son cher démon. Il avouait à son ami Merck, qui ne s'en offensait

pas, loin de là, lui avoir emprunté, pour en douer Méphistophélès, les traits les plus piquants de son esprit railleur, et cette verve satirique qui tant de fois avait contenu et ramené à la raison les élans désordonnés, les enthousiasmes excessifs de notre jeune Werther.

Méphistophélès, dans la conception de Gœthe, n'est donc pas un obstacle au salut, mais un agent du salut ; agent dont le concours est nécessaire, quoique subalterne. C'est en ce sens qu'il n'est pas très-différent du Virgile de la Comédie.

VIVIANE.

Comment cela ?

DIOTIME.

Le Virgile de la légende, vous vous le rappelez, s'il n'est pas précisément un démon, est du moins un sorcier, un magicien. Il n'a pas connu le vrai Dieu ; Dante le met au premier cercle de l'enfer,

« Nel primo cerchio del carcere cieco. »

Il fait de lui le représentant de la raison naturelle, de la sagesse antique, comme Méphistophélès est le représentant du doute, de la critique, qui sont les éléments essentiels de la sagesse moderne. Virgile, pas plus que Méphistophélès, ne saurait entrer au paradis. Il quitte Dante au seuil, non pas, il est vrai, moqué, bafoué comme le sera Méphistophélès par les anges qui lui enlèveront l'âme de Faust, mais négligé, oublié, nous l'avons vu, se reconnaissant lui-même un guide indigne, inutile du moment que l'âme du poëte s'est ouverte à la sagesse divine qui lui apparaît sous les traits de Béatrice.

ÉLIE.

Je trouve votre interprétation ingénieuse ; mais j'ai besoin d'y réfléchir avant de l'adopter, car, je l'avoue, elle me surprend un peu.

DIOTIME.

Pas plus que pour tout le reste, Élie, je ne vous demande ici d'entrer dans mon sentiment sans le contrôler. Mon désir, c'est que, en nous quittant, vous emportiez de nos entretiens l'envie de relire les deux poëmes, et que, de la comparaison que je vous aurai suggérée, il naisse dans votre esprit quelques clartés nouvelles. Mais où en étais-je restée ?

VIVIANE.

Vous ne nous avez parlé encore que du prologue de Faust.

DIOTIME.

La scène s'ouvre, comme dans *la Comédie*, aux premiers jours du printemps. C'est le moment où, selon la légende, le monde a pris naissance; c'est pour l'Église chrétienne le temps sacré de l'incarnation et de la résurrection du Sauveur. C'est en astrologie l'heure où brillent les constellations propices. En Allemagne comme en Italie, la douce saison, « la dolce stagione, » se célébrait en des fêtes charmantes.

ÉLIE.

Il n'y a pas longtemps que je lisais dans une lettre de Pétrarque le récit d'une fête du printemps à laquelle il assistait à Cologne. On ne peut rien imaginer de plus poétique. Ce devait être un reste de quelque solennité païenne. De longues processions de femmes, vêtues de blanc et ceintes de guirlandes, descendaient en chantant des cantiques sur les bords du fleuve. Elles lui portaient en offrande des touffes d'herbes symboliques qui, jetées au courant des flots rapides, entraînaient avec elles tous les malheurs de l'année.

MARCEL.

Il existe encora à cette heure une coutume toute semblable au royaume de Siam. Un marin de mes amis, qui a fait partie de l'expédition en Cochinchine, m'a décrit ce que les boudhistes appellent le *jour du pardon*. Pour apaiser l'ange du fleuve, que l'on suppose irrité de la souillure de ses eaux, les talapoins et généralement tous les bons boudhistes viennent sur le rivage réciter à haute voix de longues oraisons fluviales. Jusque très-avant dans la nuit, au son des instruments de musique, à la lueur des torches et des lanternes, on lance incessamment au flot des dons de toute sorte, ex-votos, amulettes, images peintes ou sculptées, monnaies d'or et d'argent, barques et radeaux chargés de fleurs et de fruits. Il paraîtrait que c'est le spectacle le plus curieux, le plus bariolé, le plus pittoresque du monde.

DIOTIME.

Pour nos deux poëtes, le printemps était la saison sacrée. Ce fut dans les fêtes de mai qu'apparut pour la première fois à Dante Béatrice Portinari, en compagnie de sa jeune amie Vanna, qui fut plus tard

l'amante de Guido Cavalcanti et qui avait pour surnom de beauté, *per sopranome di bellezza*, Primavera. Quant à Gœthe, il appelait le printemps la saison lyrique, et se plaisait à y voir éclore ses créations les plus chères. — Mais non contents de commencer leur poëme à l'aube de l'année, Dante et Gœthe veulent encore qu'il s'ouvre à la première aube du jour.

Temp' era del principio del mattino,

dira l'Allighieri, en gravissant, au sortir du sommeil, la colline éclairée des premiers feux du jour. Ce sont les matines de Pâques, chantées aux premières lueurs crépusculaires du jour de la résurrection, qui vont arracher Faust aux appréhensions de la nuit, aux ténèbres de son propre cœur.

Il est là, le vieux docteur, seul et pensif sous les sombres voûtes du laboratoire; il est là, tel que l'a vu Rembrandt, assis sur son fauteuil vermoulu, dans une atmosphère épaisse, entouré de livres poudreux, de parchemins enfumés, de crânes, de squelettes, d'appareils et d'instruments de toute sorte, gisant pêle-mêle et dans un désordre affreux. Il a passé depuis longtemps, lui, « la moitié du chemin de notre vie ; » il a perdu la droite voie, mais ce n'est pas dans la poursuite des plaisirs et des cupidités mondaines, c'est dans l'âpre recherche de cette science terrible du bien et du mal que notre premier père a payée de l'exil et de la mort. Au moment où le démon obtient la permission de le tenter, Faust n'est pas comme Dante endormi dans l'oubli de Dieu, il veille en proie aux tourments d'une âme ardente qui voudrait posséder Dieu à tout prix. Richesses, honneurs, plaisirs, amours, amitiés, toutes les joies périssables, Faust a tout négligé, tout dédaigné pour se vouer sans réserve à l'étude des lois, à la pénétration des causes éternelles. S'il a vieilli prématurément, s'il a pâli dans la solitude, c'est par amour pour la science, et par désir du bien de ses semblables; parce qu'il aurait voulu découvrir une vérité « capable de convertir les hommes et de les rendre meilleurs. » Philosophie, médecine, jurisprudence, théologie, magie même, toutes les sciences humaines, divines ou infernales, Faust a tout étudié, tout approfondi. Il sait tout ce qu'on peut savoir; il sait de plus « qu'on ne peut rien savoir. » Il est las de l'aridité des spéculations métaphysiques, las des formules de l'école. Il compare sa vie au vent d'automne qui souffle sur les feuilles sèches. Il sourit amèrement à la puérilité des satisfactions humaines, à l'éclat de la vaine gloire, au bruit de son nom, à la reconnaissance des

hommes simples qui se croient guéris par son art, tandis qu'ils ne le sont que par la nature.

Le mensonge des choses d'ici-bas répugne à sa conscience austère. Les élans de sa grande âme se heurtent et se blessent incessamment aux limites de son existence terrestre. Sa patrie est ailleurs. Son esprit, fait à l'image de Dieu, voudrait entrer en commerce avec ses pareils, les esprits divins qui président à l'harmonie des mondes, et plonger avec eux au sein toujours vivant de la nature infinie.

A l'aide des formules de la magie qui lui sont familières, Faust évoque les esprits invisibles ; il les interroge. Leur apparition fugitive, leurs réponses énigmatiques le consternent, car il voit que, s'il a eu la puissance de les appeler, il ne saurait ni les retenir ni les comprendre. C'est alors que le désespoir s'empare de lui, et que, n'attendant plus rien de la vie, il s'adresse à la mort. D'une main hardie il saisit la coupe des aïeux ; il y verse le breuvage libérateur.

L'invocation de Faust, ce chant sacerdotal d'un sacrifice dont il est à la fois le prêtre et la victime, atteint aux plus sublimes hauteurs où puissent s'élever l'âme et la poésie. Pour Faust la mort n'a rien de lugubre. Il n'y voit ni une fin ni un néant, ni même un sommeil dans la tombe. Les images sous lesquelles elle s'offre à lui sont toutes de mouvement. C'est la vague qui l'emportera comme Dante « dans la grande mer de l'Être ; » c'est le char de feu qui le ravira jusqu'aux sphères célestes :

> Zu neuen Ufern lockt ein neuer Tag,
> Ein Feuerwagen schwebt, auf leichten Schwingen,
> An mich heran!

Le suicide de Faust a plus de grandeur encore que le suicide de Caton ; car, en rejetant la vie, Faust ne proteste pas seulement, comme le vertueux latin, contre l'esclavage politique dans la prison romaine, il proteste, vaincu dans le combat avec Dieu, contre l'esclavage de l'humanité dans sa prison terrestre.

Et pourtant, combien il faut peu de chose pour que Faust renaisse à l'espérance et pour qu'échappe à sa main la coupe fatale !

Un souvenir, le son lointain d'une cloche, un chant d'église lui rappellent la fête de Pâques où jadis son enfance heureuse, célébrait, avec le retour du printemps, la résurrection du Sauveur des hommes. Il s'attendrit en songeant aux consolations apportées à la terre par le miséricordieux crucifié. Toute l'austérité de sa pensée s'amollit. Un souffle de tendresse dissipe les noires vapeurs amassées dans son

cerveau par la science solitaire. Tout à l'heure, il va se faire simple avec les simples, enfant avec les enfants. Suivi de son disciple Wagner, il va se mêler à la foule des promeneurs, dont les gais propos, les rires, les chansons célèbrent à leur manière la fête chrétienne. Mais le spectacle de la vie extérieure ne saurait longtemps captiver l'âme de Faust. Lassé bientôt de ces joies bruyantes, il s'assied à l'écart; il contemple les magnificences du soleil couchant; son inquiétude renait, sa soif de la lumière éternelle. Il voudrait suivre les rayons de l'astre qui va quitter notre hémisphère. Il appelle à son aide les génies qui planent invisibles entre la terre et le ciel; il les adjure de l'emporter avec eux dans l'espace, c'est alors qu'apparaît Méphistophélès. Sous la figure d'un chien, il s'attache aux pas de Faust; il le suit à son retour dans la ville; il entre avec lui dans le laboratoire. La nuit est venue. Cette longue exposition terminée, qui dans la comédie n'occupe que la moitié d'un chant, l'action proprement dite, la tentation va commencer.

Je suppose, ma chère Viviane, que vous n'avez pas eu de peine jusqu'ici, à reconnaître, sous les traits de Faust, Wolfgang Gœthe, à cette première période de sa jeunesse où nous l'avons vu, profondément troublé par l'incertitude et la discordance des choses de la vie, se jeter tout éperdu à l'enthousiasme de la mort.

VIVIANE.

La fiction est transparente et Dante n'est pas plus Dante, ce me semble, que Faust n'est Gœthe.

DIOTIME.

Un coup d'œil sur la relation qui se noue entre Faust et Méphistophélès nous rendra plus sensible encore cette identité. Bien loin que le suicide de Faust et sa tentation nous soient donnés par Gœthe comme un signe de déchéance, il les entoure d'une solennité religieuse. C'est au moment que l'âme de Faust vient de s'exalter dans la contemplation d'un grand spectacle de la nature, c'est lorsque, absorbé dans une profonde méditation il cherche d'un cœur droit « mit redlichem Gefühl, » pour le mettre à la portée de tous, le sens véritable des Évangiles, c'est à l'heure du recueillement et d'un pieux travail que Méphistophélès, quittant son apparence de chien, se présente au grave docteur. De même, lorsque Faust consent à se laisser arracher par le démon à ses rêveries solitaires, pour se jeter avec lui au train du monde, lorsqu'il va signer le pacte, et qu'il en dicte fièrement les

conditions, Faust se montre à tel point supérieur à celui qu'il appelle avec dédain « un pauvre diable » que la pensée intime du poëte devient manifeste.

Faust n'admet pas un instant que l'esprit de l'homme puisse être compris de Méphistophélès et de ses pareils. « Si tu peux m'abuser par les flatteries, lui dit-il, à ce point que je me plaise à moi-même, si tu peux me séduire par la jouissance, si jamais je goûte le repos dans le plaisir, que ce soit là mon heure dernière et que mon âme soit ta proie ! »

Mais que veut-il donc, qu'attend-t-il du démon, ce dédaigneux Faust? Lui-même, il va nous le dire. Il y va insister de peur qu'on ne s'y méprenne. « Tu m'entends bien, dit-il à Méphistophélès, *il n'est pas question de plaisir*. Mon esprit, guéri du désir de savoir, veut vivre désormais de la vie active, et telle qu'elle est faite à l'humanité tout entière. Je veux étreindre tout ce que la destinée humaine renferme de bien et de mal; toutes ses douleurs, toutes ses joies, je les veux ressentir; je veux éperdument me plonger dans l'immense tourbillon de son activité sans relâche; puis, comme elle et avec elle, à la fin, être brisé ! »

Vous le voyez, à peine l'âme de Faust a-t-elle perdu l'espoir de pénétrer par la science et par la philosophie jusqu'à l'essence de Dieu, que, intrépide, elle se jette à l'espoir de pénétrer par le sentiment, par l'action, jusqu'à l'essence de l'humanité. Serait-ce là une défaillance, une dépravation de sa noble nature? Aucunement. C'est une ambition moindre à laquelle il se résigne, après qu'il a reconnu vaine son ambition première. De vulgaires appétits, de lassitude, nulle trace dans les conditions altières de son pacte démoniaque. Nous y sentons toujours le même Faust dont l'âme est « habitée de Dieu. » Nous y sentons notre insatiable Gœthe dans la fougue généreuse, et que l'on disait endiablée, de son ardente jeunesse.

MARCEL.

Pardon si je vous interromps. Vous venez de nous dire que Méphistophélès quittait son apparence de chien; pourquoi ce chien? aurait-il comme les bêtes de la comédie un sens allégorique?

DIOTIME.

Dès l'antiquité, le chien est un animal démoniaque. La déesse protectrice des sorciers, Hécate, Lucifera, se plaît à ses aboiements. Elle même, elle prend souvent la forme d'une chienne. De la sorcel-

lerie païenne, le chien magique passe dans la sorcellerie chrétienne. La légende allemande donne au nécromant Agrippa un chien noir. Elle nomme le chien du plus ancien Faust (qui n'est autre que le diable en personne) *Præstigiar*. Gœthe, que nous avons vu très-superstitieux, n'était pas exempt d'une certaine antipathie, fort peu rationnelle, pour la race canine.

Mais continuons. La supériorité morale de Faust sur Méphistophélès se marque de plus en plus à mesure qu'on avance dans le drame. Quand Méphistophélès. qui a promis à Faust de lui faire faire un cours complet du petit et du grand monde, le mène à la taverne d'Auerbach, rendez-vous de gais compagnons et d'étudiants en goguette; quand il le conduit à la cuisine de la sorcière pour y boire le philtre qui lui rend la jeunesse, Faust n'exprime que répugnance et dégoût. Dans la taverne, il assiste, impassible, aux expansions bruyantes de l'insipide orgie, et n'exprime qu'un désir, celui de quitter de tels lieux. Chez la sorcière, son dégoût est au comble. Mais là, tout à coup, dans un miroir magique, il aperçoit une figure de femme qui attire et captive son regard. Cette femme qui ne ressemble à aucune autre, cette apparition céleste, cette beauté pure dont la seule image, au milieu des laideurs d'une basse sorcellerie, le fait tressaillir d'amour, c'est Marguerite.

MARCEL.

Je vous admire, Diotime. Vous avez le talent de l'Église catholique en son premier génie; vous transformez les démons en saints ou en quasi-saints. Vous venez de nous habiller très-joliment Méphistophélès en Virgile. Je suis curieux de voir comment vous allez vous y prendre pour vêtir la petite Gretchen des rayons de Béatrice.

DIOTIME.

Si vous voulez que nous disions ici deux mots de l'idée générale que nos deux poëtes se faisaient de la femme, de son caractère, de sa vocation, de sa puissance morale, vous comprendrez plus aisément l'analogie que je crois voir entre Marguerite et Béatrice.

MARCEL.

Je suis on ne peut plus curieux, sérieusement curieux, quoique vous en puissiez croire, de connaître à cet égard vos idées.

DIOTIME.

Pour Gœthe comme pour Dante, mon cher Marcel, la femme dans ce qu'on pourrait appeler sa double nature, doublement mystérieuse et sacrée, la femme vierge et mère est un être supérieur à l'homme.

MARCEL.

Mais pourquoi? Elle est visiblement inférieure en force physique, elle est inférieure en génie; car elle n'a jamais rien inventé; et quant à son être moral, il me semble que les récits bibliques ne laissent aucun doute sur son infériorité.

DIOTIME.

A mes yeux, il n'y a ni supériorité ni infériorité d'un sexe sur l'autre. Les deux sexes ont des dons qui leur sont communs, et chaque sexe a une supériorité qui lui est propre; mais si je devais traiter à fond ce sujet, il me faudrait vous dicter tout un livre. Cela ne vous amuserait guère, et ce n'est pas ici le lieu; nous n'avons besoin de savoir en ce moment qu'une seule chose : l'opinion de nos deux poëtes. C'est poétiquement que Dante et Gœthe mettent la femme au-dessus de l'homme. Dante, tout pénétré de l'idéal catholique, tel qu'il s'est dégagé peu à peu des rudesses bibliques et des sévérités qui restent encore dans l'Évangile, a mis dans la prière de saint Bernard, au dernier chant du Paradis, toute la sublimité de son sentiment, tout son idéal de l'amour féminin. Béatrice, dans ses cantiques, semblablement à Marie, est toute beauté, toute grâce, toute miséricorde, toute compassion. Même au sein de la béatitude, elle se trouble à la vue des périls de Dante; elle est remplie d'angoisses pour son ami; pour « son ami qui n'est point l'ami de la fortune. »

L'amico mio e non della ventura,

dit-elle avec une subtilité charmante et toute féminine. Elle a une hâte, une impatience toute féminine aussi de le voir délivré des ténèbres et des bêtes féroces. Elle presse Virgile de voler à son secours; au secours de son fidèle, de « celui qui l'aima tant et qui sortit pour elle de la foule du vulgaire. » Ses beaux yeux, « plus brillants que les étoiles, se voilent de pleurs. » Elle veut être consolée.

L'aiuta sì chi io ne sia consolata.

ÉLIE.

Est-ce que cette compassion, ces larmes, ce besoin de consolation dans le ciel sont bien orthodoxes ?

DIOTIME.

J'en doute ; comme aussi du plaisir qui s'accroît dans les âmes bienheureuses quand elles peuvent satisfaire aux questions de Dante,

Per allegrezza nuova che s'accrebbe
Quand' io parlai, all' allegrezze sue.

C'est le sentiment que nous verrons exprimé aussi dans le ciel de Faust quand le *Père Séraphique* et les jeunes anges s'exaltent dans la joie de voir arriver l'âme pardonnée du pécheur. En plusieurs rencontres déjà nous avons vu que nos poëtes, tout en traitant un sujet tiré de la légende chrétienne, en usaient librement avec l'orthodoxie, et qu'ils avaient l'un et l'autre de ces belles inconséquences, sans lesquelles la plupart des dogmes seraient inacceptables. La compassion de Béatrice, descendue pour secourir Dante en enfer, la joie qu'éprouve son royal ami, Charles Martel, à le revoir au ciel de Vénus, c'est la protestation éternelle du cœur humain qui repousse l'indifférence dogmatique des béatitudes du paradis, aussi bien que la justice implacable des châtiments de l'enfer. — Mais je reprends. — Dante ne conçoit son propre salut, comme le salut de l'humanité, que par la médiation de cet amour miséricordieux, désintéressé, de cette grâce par excellence et véritablement divine qui réside au sein de la femme. C'est le rayon des yeux de Béatrice qui l'attire à sa suite dans la droite voie tant qu'elle demeure ici-bas ; c'est après qu'il l'a perdue qu'il se perd lui-même. C'est elle qui l'avertit, par des songes et des révélations, des dangers qui le menacent ; c'est dans l'espoir de la retrouver, sur l'assurance que lui en donne Virgile, qu'il prend courage et s'avance au travers des flammes d'enfer. C'est par « l'occulte vertu qui d'elle émane » qu'il peut gravir la montagne purificatrice. Parvenu au seuil de la béatitude, Dante reconnaît humblement « la grâce et la vertu, la puissance et la bonté, la magnificence de la femme aimée, qui l'a conduit de la servitude à la liberté, des choses mortelles aux choses divines, de la perdition au salut. »

Dal suo podere e dalla tua bontate
Riconosco la grazia e la virtute.
Tu m'h ai di servo tratto a libertate
Per tutte quelle vie, per tutt' i modi
Che di cio fare avean la potestate.

C'est le même idéal de la grâce féminine qui inspire à Gœthe, au quatrième acte de Faust, les vers admirables où il décrit l'apparition céleste de Marguerite, ce mystérieux regard, cette forme pure, qui s'élève dans l'éther, et qui attire à elle « le meilleur de son âme. »

Wie Seelenschönheit Steigert sich die holde Form,
Lös't sich nicht auf, erhebt sich in de Aether hin,
Und zieht das Beste meines Innern mit sich fort.

Et cette conception platonicienne de la beauté, de l'amour, Gœthe la met à la fin de son poëme dans la bouche de la Reine du ciel :

Kommt! hebe dich zu höhern sphären!
Wenn er dich ahnet, folgt er nach.

Viens, élève-toi vers des sphères supérieures ; s'il te pressent, il te suivra, dit la *Mater Gloriosa* à Marguerite déjà transfigurée.

MARCEL.

Béatrice est semblable par un de ses aspects à Marguerite, elle symbolise comme elle l'amour pur, je le veux bien ; mais Béatrice est aussi dans les cantiques la sagesse. Elle n'a jamais failli, que je sache ; elle expose à Dante les vraies doctrines ; elle parle pour le moins aussi bien que saint Thomas. Elle ressemble à la *Dame Philosophie*, à la superbe stoïcienne qui consolait Boëce, beaucoup plus qu'à cette ignorante *Gretchen* qui n'a jamais rien appris qu'un peu de catéchisme, qui se laisse abuser comme une pauvre villageoise qu'elle est, qui tue ou fait tuer, sans trop s'en douter, sa mère, son frère, son enfant, et qui perd à la fin de la tragédie le peu de bon sens, le peu d'esprit qu'elle avait au commencement.

DIOTIME.

A la fin de la première partie, Marcel ; mais dans la seconde, où nous la verrons reparaître transfigurée, elle sera aussi puissante dans son humilité que l'altière Béatrice. Je ne veux pas nier cependant que votre remarque ne soit juste en une certaine manière. Marguerite, même dans la gloire céleste, reste toujours la candide et simple jeune fille qui a péché, qui a souffert. *Una Pœnitentium* est son nom. Elle n'est ni une stoïcienne ni une héroïne, la pauvre enfant, mais une douce chrétienne. Elle n'a jamais rien su, rien voulu ici-bas qu'aimer, aimer de ce profond amour du cœur où les sens n'ont qu'une part inconsciente ; et c'est pourquoi elle est demeurée pure, innocente jusque

dans le crime, et c'est pourquoi, lorsque l'âme de Faust est tout éblouie encore des splendeurs célestes, il lui est donné de l'initier aux clartés du jour nouveau.

Vergönne mir ihn zu belehren,
Noch blendet ihn der neue Tag.

MARCEL.

Je vous avoue que je trouve cet idéal tout chrétien assez étrange et fort peu d'accord avec ce qu'il y avait de si païen dans le génie de Gœthe.

DIOTIME.

Rassurez-vous, Marcel. L'idéal païen ne perdra pas ses droits dans le poëme germanique. Pour l'y introduire, Gœthe va dédoubler son type de femme. De même qu'il a représenté la nature virile sous deux faces dans la figure de Faust et de Méphistophélès, ainsi il montrera son Éternel-Féminin sous son double aspect antique et moderne dans la personne de Marguerite et d'Hélène. La légende l'autorisait comme Dante à cette introduction de l'élément païen dans son action chrétienne.

Mais n'anticipons pas trop sur la marche du drame. Nous n'en sommes encore pour le moment qu'à l'apparition de l'image de Marguerite dans le miroir de la sorcière. L'amour qui s'allume à sa vue dans l'âme de Faust et qui va former le nœud de la tragédie, a été célébré chez nous par tous les arts; il a obtenu grâce en France pour la philosophie du poëme. Rappelons brièvement son caractère et son développement. Lorsque Faust est conduit par Méphistophélès dans le modeste réduit de la jeune fille absente, à la vue de cet asile où s'écoulent ignorés des jours d'innocence, dans ce « sanctuaire, » c'est l'expression que Gœthe ne trouve pas trop haute, Faust est saisi de respect. La présence de Méphistophélès, dans un tel lieu, l'importune; il le congédie; resté seul, il ouvre son âme à l'ineffable suavité de cette atmosphère de paix. Il contemple le fauteuil vénérable de l'aïeule; d'une main tremblante, il soulève les rideaux du lit virginal; il frémit à la pensée qu'il pourrait vouloir séduire tant de candeur. A Méphistophélès survenu brusquement pour l'avertir que Marguerite est là qui va rentrer: « Partons, partons, dit-il en s'éloignant avec précipitation, jamais, non jamais je ne reviendrai ! »

Dans la promenade au jardin, ménagée par Méphistophélès, qui poursuit son plan de séduction, les paroles de Faust à Marguerite sont

empreintes encore d'un respect profond. Il admire du meilleur de son cœur, comme le plus beau don de la nature, la simplicité de la jeune fille; l'amour qu'elle lui inspire, il le sent « inexprimable, divin, éternel. » La fin d'un tel amour, s'écrie-t-il exalté, ce serait le désespoir! Non; point de fin! point de fin!

Qu'en dites-vous, Élie? Est-ce bien là le sceptique, le libertin, le poëte indifférent que la critique française a découvert en Gœthe, et qu'il n'est pas permis de comparer à Dante?

ÉLIE.

J'ai bien peur que vous n'arrangiez un peu tout cela à votre belle façon imaginative.

DIOTIME.

Aucunement, je vous jure. Et ce que j'essaye de vous rendre dans ma prose sans génie, il n'est besoin de vous le dire, n'approche ni de près ni de loin des élans passionnés de la poésie de Gœthe.

Le monologue de Faust sur les cimes alpestres où il a fui le tentateur est d'une poésie plus profonde encore que le monologue si célèbre du commencement. Arraché par un effort de sa volonté à l'entraînement des sens, l'âme de Faust a repris l'empire d'elle-même. Au souffle pur des hautes solitudes, elle se r'ouvre au sentiment de la vie universelle. Mais le démon ne le laisse pas longtemps à ses contemplations. Il accourt vers lui; il raille sa vie d'anachorète. Par des images licencieuses, il essaye de réveiller en lui les appétits charnels. Puis voyant que les suggestions des sens ne troublent plus la sérénité de Faust, il s'adresse à son cœur; il lui peint les tristesses de Marguerite, l'amour qui la consume, le regret qui la ronge dans le cruel abandon de celui qu'elle ne saurait plus oublier. Faust s'émeut. Ce cœur si fort ne saurait supporter la pensée des douleurs qu'il a causées. Il se défend encore contre Méphistophélès, mais sa défense faiblit. Il commande au tentateur de s'éloigner, mais sa voix tremble. Avec la pitié, la passion est rentrée dans son cœur. Toutes les péripéties, toutes les émotions de cette passion terrible qui entraînent l'innocence de Marguerite à la faute, au crime, à la plus épouvantable catastrophe, vous sont trop présentes pour que nous nous y arrêtions, malgré leur beauté. Je voudrais seulement vous rendre attentifs à l'idée morale qui en ressort.

MARCEL.

Mais il me semble que c'est une morale très-simple et que notre curé

n'a que trop fréquemment occasion de faire aux innocentes de sa paroisse.

DIOTIME.

J'en doute. Relisez toute la suite de ces amours de Faust et de Marguerite ; vous verrez avec quel art infini Gœthe nous fait sentir (c'était la pensée fondamentale de sa morale à lui) combien dans l'âme humaine sont voisines et promptes à se confondre les sources du bien et du mal. C'est par le plus désintéressé des sentiments, par la compassion, que Faust est arraché à la sérénité de la vie contemplative. Tout à l'heure, entre les deux amants réunis, dans un entretien où Dieu lui-même est présent, entre la candeur de Marguerite qui veut savoir si son amant croit en Dieu, et l'idéalisme de Faust qui lui fait la plus belle réponse qui soit jamais venue à des lèvres humaines, se glisse, à peine entendue d'abord, mais bientôt impérieuse, la voix de la sensualité. L'invincible désir de l'entière possession que le Créateur a mis au cœur de l'homme et de la femme, lorsqu'il a voulu faire naître d'eux la perpétuité de la famille humaine, est aussi pour eux la plus funeste occasion de chute. Une telle contradiction étonne notre esprit, mais c'est l'ordre, c'est la logique d'en haut.

« Il n'y a rien contre Dieu, si ce n'est Dieu lui-même. » *Nihil contra Deum nisi Deus ipse.* » C'est la parole que Gœthe aimait à se redire en ses heures de doute; c'est l'idée de suprême conciliation qu'il nous rappelle jusque dans les chocs les plus violents de la tragédie.

MARCEL.

Ainsi Faust et Marguerite ne seraient ni tout à fait coupables ni tout à fait innocents ?

DIOTIME.

Tout ce que Faust fait de mal, Gœthe l'impute à l'influence extérieure, au souffle du démon. On ne l'a pas assez remarqué, c'est le philtre de la sorcière qui allume dans les veines de Faust le feu des désirs impurs ; ce n'est pas Faust, c'est Méphistophélès qui prépare le breuvage mortel que, sur la foi de son amant, Marguerite, abusée comme il l'est lui-même, fait boire à sa vieille mère, croyant l'endormir. C'est Méphistophélès qui, sur sa guitare satanique, joue à l'heure du rendez-vous la sérénade, et provoque ainsi la colère de Valentin et le duel fatal. Sur le Brocken, au sabbat des sorcières, où Faust se laisse entraîner, Gœthe ne néglige pas de nous faire connaître que, à des-

sein, Méphistophélès l'a laissé dans l'ignorance des suites du duel pour la pauvre Marguerite, accusée par la voix publique de la mort de sa mère, de son frère et de son enfant. Et lorsque Faust apprend tout à coup l'événement fatal, lorsqu'il voit dans les ténèbres de la nuit sabbatique glisser, pâle et sanglant, le fantôme de celle qu'il a perdue, quelle explosion terrible de désespoir ! Quel soulèvement de tout son être contre lui-même ! Quelle malédiction au misérable démon qui lui a tout caché, et qui l'étourdit dans l'immonde orgie !

ÉLIE.

Voudriez-vous m'expliquer cet intermède du sabbat qui vient interrompre l'action au moment le plus pathétique, quand Marguerite, poursuivie jusqu'aux pieds des autels par les voix de sa conscience, par l'angoisse de la maternité qui s'éveille dans son sein, et par les accents funèbres du *Dies iræ*, tombe évanouie?

DIOTIME.

Le sabbat des sorcières, mon cher Élie, à cette place et dans ce moment, c'est la parodie sanglante de l'action de Faust, c'est l'ironie plantée en plein cœur de l'action pour nous rappeler la misère de la condition humaine. C'est le vulgaire, mais profond axiome : « du sublime au ridicule il n'y a qu'un pas, » mis en scène avec la hardiesse du génie et cette forte conscience du philosophe qui ne craint pas d'offenser par le rire la grandeur de la morale. C'était le sentiment de l'Église catholique lorsqu'elle permettait la caricature dans les détails décoratifs de ses cathédrales ; quand elle y souffrait ces fêtes burlesques où l'on célébrait l'âne et le fou. C'était le sentiment des inventeurs de la parodie, de ces Grecs si pleins de goût et de mesure, qui, dans leurs représentations théâtrales, exigeaient, après la trilogie du destin tragique, la comédie, la satire des héros et des dieux.

La nuit du premier mai ou de la Walpurgis, qui figure fréquemment aux procès de sorcellerie, et qui protége de ses ombres le sabbat des sorcières, parodie dans le poëme de Gœthe la fête du printemps, la Pâque angélique, et ce religieux enthousiasme qu'inspire au cœur de l'homme le renouvellement, la floraison de la vie au sein de la nature.

Suivant une superstition populaire de l'Allemagne, qui remonte, selon toute apparence, à la conversion des Saxons par le glaive de Charlemagne et à la disparition des divinités païennes, forcées de fuir aux déserts, le rendez-vous général des démons a lieu sur les hauteurs

du Brocken dans les montagnes du Harz. Emporté par les tourbillons du vent qui siffle et hurle sur les cimes désolées, en proie au vertige des brutales convoitises, tout le peuple de Beelzébuth se pousse et se presse vers les hauteurs infernales. La vieille Baubo, montée sur sa truie, ouvre la marche.

MARCEL.

Qui est cette Baubo ?

DIOTIME.

C'est la Baubo mythologique, la nourrice de Déméter qui, par un geste obscène, surprit un jour à la grave déesse un rire malséant. A la suite de Baubo, viennent grands et petits, animaux, esprits mauvais, hiboux, crapauds, limaces, feux des marécages, manches à balai, fourches et boucs immondes, toute l'engeance satanique.

Cela se presse et se pousse, glisse et clapote,
Siffle et grouille, tire et jacasse,
Cela reluit, écume et pue et flambe.
Un vrai train de sorcellerie !

Das drängt und stösst, das rutscht und klappert,
Das zischt und quirlt, das zieht und plappert !
Das leuchtet, sprüht und stinkt und brennt !
Em wahres hexenelement !

dit Méphistophélès avec un incroyable accent de réalité imitative.

Et ces paroles sont tout l'abrégé du vertige sabbatique où le poëte a voulu nous montrer la contre-partie et comme l'envers (passez-moi l'expression) de l'exaltation séraphique.

Le fantôme de Marguerite, soudain entrevu, ramène Faust au sentiment de l'horrible réalité. Il éclate en fureur. Il commande à Méphistophélès de le conduire vers l'infortunée jeune fille, de l'arracher au cachot, au supplice qui l'attend. Il s'élance sur les coursiers infernaux; il fend les airs ; le voici dans la prison, il brise les chaînes de la pauvre Marguerite. Hélas ! elle a perdu la raison. Elle chante comme Ophélie la chanson obscène ; elle ne reconnaît plus son amant. Il se jette à ses pieds, il l'implore ; le temps presse ; l'aube du jour paraît, les noirs coursiers hennissent. Tout à coup Marguerite retrouve comme une lueur de souvenir. Elle reconnaît la voix de Faust. — Est-ce toi ? s'écrie-t-elle. Et elle se jette dans ses bras, et toute sa misère a disparu, et elle se croit sauvée.

Dans l'ivresse de son bonheur, elle s'oublie. Elle repose avec amour

sur le sein de son amant, de celui qu'elle a aimé plus que la vie, plus que l'honneur, mais non plus que Dieu. Soudain, comme il veut l'entraîner hors du cachot, elle aperçoit Méphistophélès qui paraît sur le seuil. Elle frémit, elle se détourne, elle s'arrache aux bras de Faust. Elle se rejette en arrière; elle s'abandonne à la justice de Dieu.

Gericht Gottes, dir hab' ich mich übergeben!

Elle appelle à son secours le chœur des anges. Sa voix est entendue au ciel.

— Elle est jugée, dit froidement Méphistophélès.

— Elle est sauvée, disent les voix d'en haut.

— A moi! crie le démon, et il disparaît avec Faust.

— Henri! Henri! Sur ce cri de Marguerite, tout vibrant à la fois de désespoir et de je ne sais quelle indicible espérance, tombe le rideau du premier Faust.

Le démon, le principe du mal, semble vainqueur, mais ce n'est qu'en apparence et dans les faits. Il est vaincu dans la vérité idéale des sentiments, doublement vaincu dans l'âme altière et puissante de Faust, dans l'âme tendre et simple de Marguerite. Le sens moral du drame reste encore voilé, suspendu; tout à l'heure, l'action va le reprendre et le mettre en pleine lumière. Nous allons voir, dans le second Faust, la morale, la philosophie, la religion de Gœthe se développer, s'élever et resplendir d'un éclat épique.

VIVIANE.

Ne voudriez-vous pas vous reposer un moment? Vous semblez fatiguée?

ÉLIE.

Prenez mon bras, Diotime; et faisons quelques pas sur la plage.

DANIEL STERN.

(La fin au prochain numéro.)

DE LA

CIRCULATION TÉLÉGRAPHIQUE

AUTOUR DU GLOBE

Si l'on en croit des signes qui ne peuvent être trompeurs, la génération actuelle verra s'achever le grand ouvrage qui doit embrasser le globe terrestre d'une ceinture de fils télégraphiques. Cette communication a été proclamée un besoin du temps ; et, dans le fait, en présence de la transformation qui s'accomplit dans les conditions d'existence et les relations commerciales des continents et des mers, cette nécessité se fait sentir d'une manière de plus en plus impérieuse.

Les fils télégraphiques ont atteint déjà une extension colossale. Dans l'Amérique du Nord, ils vont sans interruption de Terre-Neuve jusqu'à la Colombie anglaise, et ils relient les rivages de l'océan Atlantique à ceux du Pacifique ; en Europe et en Asie, ils s'étendent de Gibraltar jusqu'à Kiachta sur les frontières de la Mongolie, et de Scutari sur le Bosphore jusqu'à Ranguhn dans le royaume de Pégu, à l'embouchure de l'Irawaddy. Le nord de l'Afrique est déjà entré dans le grand système ; la colonie du Cap et l'Australie ont depuis longtemps leurs télégraphes, ainsi que quelques pays de l'Amérique méridionale. Mais, quoique ces fils parcourent déjà une étendue de plusieurs milliers de milles, ils ne forment encore que des tronçons, *disjecta membra*. Il s'agit de continuer sur un plan systématique, selon l'intérêt et les

besoins du commerce, ces parties isolées, d'envelopper le globe tout entier, d'achever enfin le télégraphe terrestre.

L'entreprise est difficile; mais la science et l'industrie ne connaissent de nos jours ni repos ni obstacles insurmontables. Il faut pour l'accomplir des sommes immenses; mais elles seront aisees à réunir, parce que le produit n'est pas douteux et que des avantages qu'on ne saurait estimer uniquement d'après les dividendes, sont de toute certitude. Le travail se poursuit sans relâche; les divers fragments s'achèvent l'un après l'autre, et l'on a pu lire récemment, qu'en novembre 1864, un télégraphe, qui s'étend de Chabaroffka, au fond de l'Asie orientale, c'est-à-dire depuis l'embouchure de l'Ussuri qui va du sud de la Mandchourie se jeter dans l'Amour jusqu'à Nicolajeffsk non loin du rivage de la mer d'Ochotska, a été livré au commerce. Dans la Sibérie, il reste encore de l'ouest à l'est une lacune à remplir, entre Irkurtsk et Kiachta, et le gouvernement russe, qui se pique aujourd'hui d'accorder aux intérêts commerciaux l'attention qu'ils méritent, s'est fait fort d'achever cette ligne d'ici à deux ans.

Quels progrès la télégraphie électrique a faits depuis cinquante ans! L'invention date, en effet, de l'année 1809; l'exécution de la courte ligne entre Baltimore et Washington ne remonte guère au delà d'un quart de siècle. En Angleterre, le premier établissement de fils électriques est de 1839; mais ce n'est qu'à partir de 1845 qu'ils ont reçu une extension considérable et d'une réelle importance pour le commerce.

Les Américains du Nord, qui ne manquent pas de vanité nationale et de forfanterie, ont revendiqué l'honneur de l'invention du télégraphe électrique, et persistent encore dans cette prétention quoiqu'elle soit contraire aux faits les mieux établis. Au congrès des naturalistes qui eut lieu à Bonn en 1857, un membre de l'Académie de Saint-Pétersbourg, M. J. Hamel, a démontré péremptoirement par les faits et la chronologie que cette invention, comme celles de la poudre à canon, de l'imprimerie, des horloges, est une invention allemande, et que l'Américain Morse n'y a aucun droit. On n'ignore pas que les autorités suprêmes de Washington lui ont reconnu la priorité et ont fixé la date de ses titres à l'année 1832; mais cela ne prouve autre chose qu'une parfaite ignorance des faits.

Il résulte, en effet, des recherches de M. Hamel, que Sœmmering produisit le 29 août 1809, devant l'Académie des sciences de Munich, le premier appareil électrique mû par le galvanisme, et qu'il en expliqua longuement les principes et le jeu. Il se servait de l'action

chimique du galvanisme pour transmettre des signaux à de longues distances; il développait des bulles d'eau dans des tubes rangés à côté les uns des autres, chaque tube marquant une lettre de l'alphabet, un chiffre, etc.

C'est donc Munich qui a vu le premier télégraphe galvanique. Le premier télégraphe électro-magnétique fut construit à Saint-Pétersbourg. Il était l'œuvre du baron Schilling de Cannstadt, qui s'était trouvé à Munich plusieurs fois en rapport avec Sœmmering. La grande dévouverte du Danois Œrsted, relative à l'action de l'électricité sur le magnétisme, est de 1820; Schilling de Cannstadt essaya, peu de temps après, de l'appliquer à l'art d'écrire à distance. Il parvint à établir, entre Saint-Pétersbourg et le château de Zarskoe-Selo, un télégraphe électro-magnétique à l'aide duquel on correspondait d'une manière commode et sûre. Le professeur Weber, de Gœttingue, reprit l'invention en sous-œuvre et y fit, dès l'année 1833, des améliorations. Schilling donna, en 1835, une explication de son appareil au congrès des naturalistes de Bonn, et un Écossais qui assistait à cette assemblée, Fothergill Cooke, prit la résolution d'introduire la télégraphie électrique en Angleterre et de l'appliquer aux chemins de fer. Au commencement de 1837, il se mit en relation à Londres avec le physicien Wheatstone, et, le 25 juillet, ils firent ensemble leurs premières expériences sur le chemin de fer du nord-ouest avec un fil long de quinze milles. Mais, deux semaines auparavant, à Munich, Steinheil avait mis en communication le local de l'Académie des sciences avec l'observatoire de Bogenhausen et avec sa propre maison, située dans la rue Thérèse. L'année suivante, il démontra la possibilité de faire revenir par un télégraphe le courant galvanique à la batterie après avoir parcouru toute la terre.

Vers le même temps, Schilling crut avoir découvert un procédé d'isolement qui permettait de faire passer dans l'eau les fils de conduite. Il était précisément occupé à mettre Saint-Pétersbourg en communication avec Cronstadt par eau, et il venait de faire fabriquer un câble formé de plusieurs fils de cuivre isolés par son procédé, lorsque la mort l'enleva le 7 août 1837. On ne connaissait pas encore à cette époque la *gatta-perstscha* (tel est le nom malais); nous ne la possédons que depuis 1846, quoique les indigènes de l'Archipel indien l'emploient depuis des siècles à divers usages.

Quant au peintre américain Morse, voici son histoire. Revenant d'Europe, en 1832, il s'était lié sur le navire avec un de ses compagnons de voyage, le docteur Jackson, de Boston, et il en avait reçu

quelques explications sur la télégraphie électrique. Il résolut dès lors d'en tenter la réalisation, et il s'associa dans ce but un chimiste nommé Gale. Le 4 septembre 1837, c'est-à-dire un mois après la mort de Schilling, ils firent leurs premiers essais qui manquèrent complétement et ne pouvaient avoir aucune portée. Il ne peut donc être question de la prétendue *priorité* de Morse. L'instrument, connu sous le nom de ce personnage, fut employé pour la première fois longtemps après 1837.

Nous avons cru à propos de donner ces éclaircissements, car on lisait encore, il y a peu de temps, dans un journal allemand, « que le monde n'a pas montré assez de reconnaissance aux Américains pour l'invention bienfaisante et grandiose dont ils ont doté l'humanité. »

Nous n'entrons pas dans le détail des perfectionnements que le progrès du temps et l'expérience ont introduits dans la pratique. Les avantages de la télégraphie électrique une fois reconnus, on vit toutes les nations rivaliser d'ardeur pour établir chez elles ce nouveau moyen de communication, et lutter à qui lui donnerait la plus rapide et la plus vaste extension. Le télégraphe atmosphérique fut détrôné, et il est dès à présent presque tombé en oubli. Il avait été appliqué la première fois par le Français Chappe, et il a certainement rendu de grands services. Il opérait lentement, parce qu'il fallait répéter les signaux à chaque station; il n'était pas un moyen sûr, parce son action dépendait de la pureté de l'atmosphère. D'ailleurs on ne pouvait transmettre qu'une dépêche à la fois sur la même ligne. Le télégraphe électrique est exempt de tous ces inconvénients et possède des avantages qui lui sont propres; c'est assez pour expliquer sa rapide extension, en Angleterre, à partir de 1841, puis surtout de 1843 et 1845; en Allemagne, depuis 1842; en France, depuis 1846, puis dans tous les autres pays.

On ne rencontrait point de difficultés à relier les lignes télegraphiques les unes aux autres sur la terre ferme; mais serait-il possible d'établir des lignes sous-marines de manière à en obtenir un service régulier? C'était une question grave. On réussit à en établir une qui traversait le canal entre la France et l'Angleterre; un grand pas était fait et une grande impulsion donnée.

Ce qu'on avait pu exécuter dans un bras de mer, on conclut immédiatement qu'il serait possible de l'accomplir pour des mers plus larges. D'ailleurs la science, l'art, sont à peine sortis de la théorie et des tâtonnements. De nouvelles tentatives ont également réussi, et en 1858 on

crut avoir résolu le grand problème de l'établissement d'une communication télégraphique à travers l'Océan.

Rien, il est vrai, n'exerce sur les relations des hommes et des peuples une influence comparable à celle que le télégraphe électrique est appelé à exercer. Les locomotives, les steamers n'ont été en quelque sorte que des précurseurs : l'ère vraiment nouvelle, celle d'où il faut dater un nouvel ordre de relations entre les hommes, n'a commencé qu'avec l'établissement des fils électriques. Depuis lors, il suffit pour consommer les affaires les plus importantes de quelques minutes, de quelques heures, là où des semaines et des mois étaient jadis nécessaires.

L'été de l'année 1858 vit résoudre un problème capital. Le télégraphe transatlantique établi sous mer, entre l'Europe et l'Amérique du Nord, de l'île de Valentia sur la côte d'Irlande à Saint-Jean de Terre-Neuve, transmit des signaux : il travailla pendant environ vingt jours et quarante télégrammes furent échangés entre les deux hémisphères. Puis il s'arrêta et refusa le service ; mais la possibilité de correspondre sous mer à de longues distances était démontrée par un fait irrécusable ; l'obstacle ne tenait plus qu'à quelques défauts dans les appareils, à quelques imperfections dans l'exécution. Cette conviction était si générale, particulièrement en Angleterre, qu'on embrassa sur le champ et qu'on y poursuivit avec une ardeur extrême le plan de rétablir, par des procédés meilleurs et plus sûrs, un câble à travers l'Atlantique et de relier directement les deux hémisphères l'un à l'autre. Les gazettes annoncèrent bientôt que l'année 1865 ne passerait pas sans que cette entreprise grandiose fût réalisée. Les sommes réunies pour faire face aux dépenses ne s'élevaient pas, au 1er février dernier, à moins de 799,638 livres sterling, soit, en chiffres ronds, près de 20,000,000 de francs. La confection du câble, commencée en avril 1864, était entièrement achevée quinze mois après. Enfin, le 22 juillet de cette année, au milieu d'un immense concours de spectateurs réunis dans la baie de Foilhommerum à Valentia, la partie du câble, dite *câble du rivage*, était fixée à terre ; et le lendemain, dans l'après-midi, le *Great-Eastern*, le vaisseau géant qu'on croirait avoir été construit tout exprès pour accomplir cette œuvre proportionnée à sa dimension, s'éloignait suivi des espérances de toute l'Angleterre. On sait comment elles ont été trompées.

Mais au lieu de nous étendre sur l'histoire toute récente et par conséquent assez connue de cette dernière tentative, nous devons dire qu'un Américain, d'origine allemande, Schaffer, de Boston, avait, il y

a près de quinze ans, conçu l'idée d'un télégraphe qui réunissait toutes les parties du globe, et qu'il s'était arrêté, dès le début, au plan d'une ligne à établir à travers la Sibérie. En 1854, il soumit personnellement à l'empereur Nicolas le projet d'un ensemble de lignes destinées à relier systématiquement toutes les parties de l'empire russe. Le czar l'avait accepté. Il voulait que la Russie contribuât de toutes ses forces à l'établissement d'un télégraphe qui, partant du nord de l'Amérique, passerait par le Groenland, l'Islande, les îles Faroë, où il se rattacherait aux lignes européennes ; une autre ligne devait aller de Moscou à travers l'Asie russe et l'Amérique jusqu'à San Francisco en Californie; la ligne, proprement et exclusivement russe, devait toucher Kasan, traverser l'Oural, passer par Omsk, Kolywan, Irkutsk, et atteindre à Kiachta sur la frontière de la Mongolie et de la Chine. D'Irkutsk elle devait être continuée, d'une part, vers l'embouchure de l'Amour, et aboutir de l'autre sur un point quelconque des côtes du Kamtschatka ou du détroit de Behring pour passer de ce point en Amérique.

Une grande partie des lignes dont vous venons d'esquisser le plan ont été achevées pendant ces dix dernières années, et pour que le cercle soit complet, il ne reste plus sur la terre ferme que quelques lacunes à combler dans la partie nord-ouest de l'Amérique et en Sibérie. Ces travaux exigent sans doute des dépenses considérables, mais ne présentent pas de difficultés graves. Ces difficultés ne se rencontrent, à vrai dire, que dans l'établissement des lignes sous-marines. Si, comme tout porte à le croire, un troisième essai de câble transatlantique a lieu bientôt et qu'il réussisse, tout obstacle sera aplani; il n'y aura plus qu'à appliquer à l'établissement de la ligne, entre la côte nord-ouest de l'Amérique et l'extrémité de l'Asie septentrionale, les procédés éprouvés et le câble perfectionné. La situation serait moins bonne, si un nouvel échec venait à se produire.

Au mois d'août 1850, un télégraphe sous-marin avait été établi entre Douvres et Calais. Le succès de cette entreprise en suscita plusieurs autres du même genre dans les années suivantes; c'est seulement en 1855 qu'on fit en Amérique une tentative analogue; il s'agissait de rattacher le cap Breton à Terre-Neuve : elle échoua ; mais sans se laisser rebuter par cet échec ni effrayer par la grandeur des difficultés, Cyrus Field persista dans son plan d'établir, entre l'Amérique et l'Europe, un télégraphe sous-marin.

Il fallait d'abord relier les États-Unis avec Terre-Neuve, c'est-à-dire avec la baie de la Trinité. La distance de Boston à ce point comportait

une longueur de six cents milles anglais. Le fil passe par l'État du Maine et la province anglaise de New-Brunswick, longe la baie de Fundy sur la côte nord de la Nouvelle-Écosse, traverse le bras de mer de Canso, se dirige vers la côte occidentale du cap Breton et atteint la baie d'Aspy, sous le 47° latitude nord. Là le fil plonge dans la mer jusqu'à Port-au-Basque, près de la pointe orientale de Terre-Neuve. Le premier essai de communication sous-marine, entre ces deux points distants de quatre-vingt-six milles, fut manqué, comme nous venons de le dire ; mais un second fut tenté l'année suivante et couronné de succès. De Port-au-Basque, le télégraphe se dirige en ligne droite vers l'est, parcourt une distance de quatre-vingt-huit milles allemands à travers une forêt épaisse, interrompue seulement en quelques endroits, et touche enfin la côte orientale de Terre-Neuve à la baie de la Trinité. Sur ce vaste espace il n'existait, il y a peu de temps et peut-être n'existe-t-il encore aujourd'hui que cinq stations.

Il s'agissait maintenant de poser un télégraphe sous-marin, partant de Saint-Jean de Terre-Neuve pour aboutir à Valentia, en Irlande, à une distance qui en ligne droite ne comporte pas moins de 1,650 milles; la Compagnie du télégraphe transatlantique se mit vaillamment à l'œuvre ; elle ne douta pas un instant que ce gigantesque travail ne fût exécutable; elle s'était assurée, par des recherches hydrographiques faites avec le plus grand soin, que la nature du fond de l'Atlantique n'offre aucun obstacle. Le bassin de cet océan forme entre les deux hémisphères une immense vallée, dont le fond assez uni ne présente que des élévations relativement peu considérables. On a qualifié cette région avec justesse de *steppe sous-marine*, ou de *plateau télégraphique de l'Océan*. Les parties les plus profondes se trouvent entre les bancs de Terre-Neuve et les îles Bermudes, tandis que le golfe du Mexique peut passer pour une nappe assez mince en comparaison. C'est pourquoi on choisit pour poser le câble une région au nord de celle-là, où la profondeur n'atteint guère que 2,080 brasses, c'est-à-dire environ 12,480 pieds de Paris, et l'on pensa que le câble reposerait sur un fond aussi ferme que celui d'un étang, et serait aussi tranquille que s'il était couché dans la neige.

Le câble, d'une longueur de 2,500 milles anglais, fut achevé dans l'été de 1857 ; six bateaux à vapeur étaient équipés pour travailler en commun à le poser. Il se rompit par suite, à ce qu'il paraît, de la négligence ou de l'imprévoyance des travailleurs; en juin 1858, un second essai manqua pareillement, mais on ne se rebuta point, et l'immense œuvre réussit. Le 17 juillet, une escadre de navires à vapeur

était partie de Queenstown; le 29, elle avait rattaché en pleine mer les extrémités brisées du câble, et, le 7 août, le télégraphe transatlantique envoyait sa première dépêche. Les dépenses avaient été de 1,280,000 dollars.

Le président des États-Unis Buchanan disait en envoyant par le fil électrique ses salutations à la reine Victoria : « Le succès de cette grande entreprise internationale est plus glorieux que ceux qu'un conquérant obtient sur les champs de bataille, car il est plus utile à l'humanité. » En effet, la petite escadre qui avait posé le télégraphe sousmarin avait fait une plus magnifique conquête que n'en fit jamais une flotte de guerre. Elle avait achevé dans l'intérêt de la paix, de la civilisation, du commerce, une œuvre qui n'avait point coûté de sang. Mais bientôt le gigantesque instrument cessa de parler; par des causes qui n'ont pas été jusqu'à présent suffisamment expliquées, mais qui tiennent probablement à quelque imperfection inaperçue, le câble refusa de transmettre ce qu'on lui confiait, et les espérances grandioses auxquelles on s'était abandonné à bon droit des deux côtés de l'Océan, furent encore pour cette fois déçues.

L'année qui finit devait voir réparer cet échec et installer définitivement le grand truchement des deux mondes. Une grande et heureuse activité était déployée dans ce but. Tout ce que l'expérience de 1858, l'étude approfondie des conditions du problème à résoudre, la prévision des dangers à prévenir avait pu suggérer de précautions, les soins les plus attentifs, le travail le plus scrupuleux avait présidé à la confection du câble. Les dangers qui menacent l'existence ou la durée de ce câble sont en effet de plus d'une sorte. Il ne s'agit pas seulement de ceux qui sont inhérents à la profondeur ou à la nature du lit sur lequel il doit reposer, il s'agit de calculer et de prévenir encore les modifications perturbatrices qui peuvent résulter des grands courants magnétiques du globe terrestre, les actions mécaniques ou chimiques que peuvent exercer les eaux de l'Océan, les attaques des animaux, même les plus petits, qui peuvent altérer l'enveloppe, la ronger, la perforer, ou se suspendre au câble dans les intervalles où il ne porterait pas sur le fond, par masses capables de le briser; tout avait été calculé. Le câble se composait d'abord des sept fils conducteurs isolés dans un enduit de gutta-percha, et revêtus de quatre autres enveloppes aussi de gutta-percha séparées par des couches du *composé de Chatterton*. Le tout était entouré de dix solides fils en fer homogène de Webster et Horsfall d'un fort diamètre, revêtus chacun d'une corde de chanvre de Manille saturé d'un mélange préservateur, et ils s'enroulaient autour du noyau

qui était lui-même recouvert de filasse ordinaire imbibée du même liquide.

Tout semblait donc prévu et l'on pouvait se flatter d'échapper à tous les périls. On remarquait d'ailleurs avec satisfaction que l'efficacité de la gutta-percha comme enveloppe isolante augmentait par l'immersion. Cependant, le 25 et le 29 juillet, cette enveloppe ayant été percée accidentellement par un morceau de fil de fer, l'isolation avait été quelque temps interrompue. Ces accidents avaient été réparés sans peine; mais le 2 août, à 600 milles tout au plus de Cœur-Contant, dans la baie de la Trinité, à Terre-Neuve, lorsque 1,212 milles de câble étaient déjà posés, une nouvelle perte d'isolation fut constatée. On travailla aussitôt à découvrir le défaut; mais tandis qu'on relevait le câble, s'étant endommagé par suite du frottement à l'arrière du *Great-Eastern*, il se brisa tout à coup à 30 brasses du navire. Vainement on essaya de le relever à plusieurs reprises; chaque fois le câble du grappin céda à l'énorme tension produite par le poids qu'il fallait soulever. On se rappelle encore le sentiment d'amère déception qui suivit l'annonce de cet événement. Mais lorsque le 17 août, au retour du *Great-Eastern*, on en connut les vraies causes, lorsque le rapport de M. Russell, le correspondant du *Times*, qui avait suivi les péripéties de l'exécution, fut connu, ce sentiment fit place aussitôt à un nouvel élan d'espérance. On se prit à voir, et sans doute avec raison, dans la dernière expérience, si triste qu'en fût le résultat présent, non un motif de désespérer, mais un gage assuré du succès, et des offres d'argent affluèrent de tous côtés, dès les premiers jours, pour subvenir aux dépenses d'une nouvelle tentative qui s'accomplira l'année prochaine.

Du reste, si vif que fût le zèle avec lequel on tendait vers un but dont on se croyait si près, on déployait en même temps dans d'autres directions une noble énergie. Nous sommes véritablement à la veille de nouveaux succès, et au moment même où allait être tentée la pose du nouveau câble transatlantique, le *Times* annonçait que dès aujourd'hui nul obstacle ne s'oppose plus à l'ouverture des communications télégraphiques entre l'Europe et l'Inde. Cette ligne forme un membre essentiel dans la chaîne de la télégraphie terrestre, et on nous permettra d'entrer dans quelques détails à son sujet.

Ici nous avons d'abord en vue le télégraphe asiatique américain, qui doit mettre en communication l'Europe et le Nouveau-Monde. Il se présente comme un concurrent du télégraphe transatlantique, qui devait entrer cette année en activité; mais il est de toute évidence qu'avec les relations énormes et toujours croissantes entre les diverses parties

du globe, un seul télégraphe ne saurait satisfaire à tous les besoins. Ajoutons que dans le cas le plus favorable on ne sera jamais sûr du meilleur câble sous-marin, attendu que l'Océan n'obéit à aucun contrôle. Qu'un accident quelconque survienne, la communication sous-marine s'arrête, et sur un espace ininterrompu de plus de 500 milles allemands, ce sera toujours une chose difficile et qu'on n'exécutera qu'à grands frais, de découvrir le point endommagé, de lever le câble et de le réparer. En tout état de cause il paraît donc très-avantageux d'avoir deux lignes, une ligne sous-marine et une ligne continentale. Il est vrai que celle-ci sera aussi nécessairement sous-marine en partie, mais sur des étendues relativement restreintes, ce qui rendra les réparations bien plus faciles que pour la ligne océanique.

On dit que les négociations entre le gouvernement russe et les entrepreneurs américains du télégraphe continental ont abouti à un résultat favorable. L'empereur Alexandre aurait pris à cœur ce grand ouvrage, et assuré aux entrepreneurs un privilége pour l'exploitation de la ligne dans les possessions russes de l'Amérique et de l'Asie septentrionale jusqu'à l'Amour. Le gouvernement se propose, comme on l'a vu, d'achever aussitôt que possible la lacune actuellement existante entre Irkutsk et Chabaroffka, et à en juger par l'énergie avec laquelle a été poussée l'exécution du télégraphe de Sibérie, on peut admettre que la ligne de Kasan sur le Volga jusqu'à Kiachta sera terminée d'ici à trois ans. Cette rapidité fait honneur au gouvernement, si l'on songe aux difficultés à vaincre dans une contrée où les habitants sont si clairsemés. Nous remarquerons ici que cette ligne qui part de Kasan, où se trouve son point de jonction avec les télégraphes européens, court à travers l'Oural vers Tjumen, et en passant par Omsk et Irkutsk vers Troitzkosawsk, qui est à une heure de Kiachta; elle a des embranchements vers Irbit, où se tient une foire fameuse et vers Schadrinsk; cela comporte une longueur de 10,725 verstes. On a fait, dans les travaux qui ont eu lieu près du lac Baïkal, des essais dont les résultats doivent être appliqués à la continuation du télégraphe dans la Mongolie et dans le nord-est de la Sibérie.

Le plan d'exécution du télégraphe continental a été, après une longue enquête et un examen approfondi, fixé définitivement au mois de janvier dernier. Pour le suivre, le lecteur n'a qu'à prendre une mappemonde quelconque, mais de préférence celle d'Hermann Berghaus et de Stulpnagel.

Le *New-York-Herald* a annoncé, dans le courant de l'automne de 1864, que les travaux du télégraphe continental seraient sérieusement

en train cette année-ci; que le premier bâtiment chargé des matériaux de construction venait de sortir du port de New-York pour les côtes du nord-ouest. Trois autres navires le suivaient; quelques semaines plus tard, en destination pour Sitka, le chef-lieu des possessions russes en Amérique, qui était le rendez-vous commun de cette petite escadre. On n'était pas encore fixé quant à quelques points particuliers de la ligne, par exemple sur la question de savoir si, sur le sol des États-Unis, le télégraphe irait de la ville des Mormons, sur le grand lac Salé, à travers le territoire d'Idaho vers Portland dans l'Orégon, ou s'il passerait par Saint-Paul en Minnesota, traverserait la contrée de Redriver et continuerait à l'ouest vers la Colombie anglaise. Mais il était entendu qu'à partir de cette contrée il se dirigerait vers le nord, à l'aide des différents comptoirs situés soit dans l'Amérique anglaise, soit dans l'Amérique russe.

Mais comment rattacher le fil à l'Asie et l'amener jusqu'à l'Amour? En traversant le détroit de Behring? ou bien en passant du cap Romanzoff par l'île Saint-Laurent pour atteindre le cap Tschuktschkoï? Car après s'être d'abord attaché à l'idée d'utiliser la longue chaîne des îles Aleutiques, on a bientôt renoncé à ce plan, parce que cette voie eût nécessité un nombre considérable de sections sous-marines, ce qu'on a voulu autant que possible éviter. Dans la région nord, où il faut à toute force poser un câble sous-marin, on aura soin d'avoir, par mesure de précaution, un vapeur en station permanente pour parer sans perdre de temps aux accidents qui pourraient survenir.

Les intérêts des entrepreneurs américains sont représentés par M. Perry Mac Donough Collins, homme remuant et hardi qui poursuit depuis plus de dix ans, avec une opiniâtreté que rien ne fatigue, le projet d'activer les relations commerciales et les communications entre l'Inde et l'Amérique. « Après avoir lu, dit-il dans la préface de son Voyage [1], le livre de Wrangel sur la Sibérie, mon esprit resta longtemps occupé de cette immense région si riche en cours d'eau puissants, en vastes forêts, en métaux précieux. Elle offre quantité de secours naturels au commerce, lesquels n'attendent, pour être utilisés, que l'ouverture d'un débouché vers l'Océan. Avant 1855, j'habitais la Californie, et mon attention y était particulièrement tournée vers le commerce du nord de l'océan Pacifique. Je recherchai par quels moyens il serait possible de mettre en relations actives les côtes

[1] A voyage down the Amoor : with a land journey through Siberia, and incidental notices of Manchooria, Kamschatka and Japon. By M. D. Collins. New-York, Appleton, 1860.

de l'Amérique et celles de l'Asie, et le fleuve Amour me parut la vraie route ouverte au commerce de l'Amérique pour pénétrer dans les profondeurs inconnues de l'Asie septentrionale, qui offre à la civilisation un sol tout nouveau à conquérir. J'appris alors que les Russes avaient pris possession des terres de l'Amour et fondé un établissement à son embouchure. Les graves conséquences de cette prise de possession me frappèrent aussitôt; je me rendis à Washington pour y prendre des informations plus exactes; car en Californie on avait alors très-peu de notions sur le fleuve Amour, avec lequel il n'existait pas encore de communication directe. Je ne pouvais affréter un navire pour me rendre immédiatement à l'embouchure de l'Amour, et en me présentant comme simple particulier, je ne savais pas s'il me serait permis de remonter le fleuve ou d'explorer le pays.»

En mars 1856, Collins fut nommé consul de commerce des États-Unis sur l'Amour; il avait dès lors un caractère officiel; il se rendit à Saint-Pétersbourg pour aller de là, en traversant l'Oural et la Sibérie, à l'embouchure de l'Amour. Il trouva partout un accueil plein de bienveillance, particulièrement auprès du général gouverneur de la Sibérie orientale, le comte Mourawieff Amoursky.

Nous voyons aujourd'hui où en est l'exécution des plans conçus il y a dix ans. L'Amour est parcouru par des navires à vapeur; il en est de même de ses deux principaux affluents, le Sungari et l'Ussuri; 1,000 verstes de fil télégraphique sont déjà posés.

Collins est, nous venons de le voir, le chef et l'âme de ces travaux qui sont confiés à une compagnie américaine. Elle dispose de ressources considérables qui s'élèvent, dit-on, à 50 millions de dollars; les dépenses de construction, depuis New-York jusqu'à l'embouchure de l'Amour, ont été estimées de 5 à 10 millions de dollars. Une simple dépêche de Londres à New-York, composée de dix mots seulement, doit coûter à peu près 50 roubles. C'est cher, et il n'est pas probable que les entrepreneurs du câble transatlantique comptent demander un prix aussi élevé.

Une carte, que Collins a fait graver l'année dernière à New-York, offre le tracé de la ligne que doit suivre le télégraphe continental. Elle court de Kiachta par Yaksa le long de l'Amour jusqu'à son embouchure dans la mer d'Ochotsk. Ce trajet, d'une longueur de 2,000 milles, sera terminé à la fin de l'année 1866. Nous avons déjà dit qu'elle est établie aux frais du gouvernement russe. Les travaux des Américains commencent à l'embouchure de l'Amour. A partir de ce point, la ligne file le long des côtes nord de la mer d'Ochotsk par Tausk

(60° lat. nord), puis se dirige du côté du nord-ouest vers Penschinsk, c'est-à-dire jusque dans la partie la plus septentrionale de la péninsule de Kamtschatka, puis dans la direction du sud-ouest, en passant par le cap Olyutorsk (6° lat. nord) vers le cap Tschuktschkoï, situé à l'est du golfe d'Anadyr, c'est-à-dire presque à l'entrée du détroit de Behring. Celui-ci reste au nord; le télégraphe devient sous-marin depuis le cap Tschuktschkoï jusque dans l'île Saint-Laurent, et de celle-ci au continent américain. Il suit les côtes de l'Amérique russe et de la Colombie anglaise jusqu'au détroit de Puget, et de là il va rejoindre les télégraphes établis, en traversant de l'ouest à l'est tout le nord de l'Amérique jusqu'au cap Race à Terre-Neuve.

Telle est le plan dans ses linéaments capitaux, et nous ne doutons pas que la compagnie américaine ne l'achève. Mais elle en a d'autres encore, dont nous devons dire quelque chose, quoique la réalisation en soit encore éloignée.

Il s'agit de deux lignes qui mettraient en communication la Russie avec l'Inde antérieure, l'Inde citérieure et l'Australie. L'une de ces lignes doit se détacher du grand télégraphe sibérien à Omsk, remonter les rives de l'Irtysch jusqu'à Semipalatinsk, et courir à l'ouest de la Dsungarie vers le Chanate dans le Turkestan, se prolonger à travers l'Afghanistan et se rattacher, à Peschawer, au réseau des télégraphes indiens. Elle se relierait donc d'une part au fil qui court jusqu'à l'embouchure de l'Irawaddy, de l'autre avec celui qui va de Karratschi, non loin de l'embouchure de l'Indus, vers Basra, et à travers la Mésopotamie, l'Arménie, l'Asie Mineure jusqu'à Constantinople.

La seconde ligne irait de Kiachta par la Mongolie jusqu'à Pékin, et sur les côtes de la Chine jusqu'à Canton. Elle se prolongerait jusqu'à Formosa, aux Philippines, passerait par la Nouvelle-Guinée en Australie, et se rendrait dans le sud de ce continent jusqu'à Melbourne. Au nord de l'Australie, elle se rattacherait dans la baie d'Halifax au fil qui, en grande partie sous-marin, vient de l'Inde citérieure par Java, Timor et Florez.

La gazette de Riga du 8 février dernier disait que cette ligne était entreprise par une compagnie anglaise. Cette information est nouvelle et peut-être inexacte. Ces deux lignes ont au premier abord, du moins en ce qui concerne d'une part le trajet de Canton, de l'autre celui de l'Inde citérieure en Australie, je ne sais quel air romanesque qui nous remet malgré nous en mémoire ce mot du poëte :

Les idées s'associent comme on veut,
Mais les choses se choquent durement dans l'espace.

Une publication allemande, le *Globe*, a déjà mis en lumière toutes les difficultés qui s'opposent à l'établissement d'un télégraphe entre l'Inde et l'Australie : elles sont, au dire d'un ingénieur anglais qui connaît parfaitement ces contrées, plus grandes que celles de toute autre ligne du monde.

Quant à la ligne de Singapore en Australie par Java et Timor, en voici les éléments principaux. La distance de Ranguhn à l'embouchure de l'Irawaddy, où finit actuellement le télégraphe indien qui n'est nulle part sous-marin, est d'environ 1,000 milles. Une ligne entre Ranguhn et Singapore, si on l'établit sur la terre, devrait passer presque partout par des contrées inhabitées, des forêts immenses, et traverser les possessions de cinq princes indépendants et demi-barbares; veut-on au contraire l'établir sous mer, le câble rencontre en grande partie un fond de corail. Or on a vu quelles conséquences un fond de cette nature entraîne par le câble de la mer Rouge, qu'après des dépenses énormes on a dû finalement abandonner. De Singapore à Honkong, dans la Chine méridionale, il y a 1,500 milles; sur ce trajet le fil devrait être posé sous mer, et cela dans une mer souvent visitée par les tourbillons et les typhons, qui présente une profondeur considérable et n'offre presqu'aucune station intermédiaire. Au contraire, entre Singapore et Batavia, la mer n'a pas de profondeur, mais le fond en est presque partout de corail. Il y a quatre ou cinq ans on posa, à partir de Java, un câble qui a fonctionné quelques jours, puis s'est brisé, coupé par le tranchant des coraux. Après des réparations réitérées, le même accident s'est reproduit, et il a fallu renoncer en définitive à l'entreprise. Le trajet maritime de Batavia au cap York, pointe septentrionale de l'Australie, par Timor, est de plus de 2,000 milles, et offre en grande partie une profondeur très-considérable. Cette ligne d'Asie en Australie aurait une longueur d'à peu près 1,000 milles allemands, et le câble télégraphique reposerait, pour un espace considérable, sur un lit de coraux, danger très-grave, et pour le reste sur le fond d'une mer peu profonde. Telles sont les données que met en avant l'Anglais dont dont nous avons parlé.

Parmi les chaînons de la ceinture télégraphique du globe, une place importante appartient à la ligne de l'embouchure de l'Indus au Bosphore, parce qu'elle relie les contrées de l'Inde à une partie de l'Asie et à l'Europe. L'installation de cette ligne a rencontré des difficultés extraordinaires que l'indomptable énergie et l'opiniâtreté des Anglais sont parvenues à surmonter. On annonçait de Bombay, le 13 janvier de cette année : « Le télégraphe anglo-indien est fini ; on n'attend plus que des *signalistes* anglais de Constantinople. »

Il était d'une importance capitale pour les Anglais d'avoir un moyen prompt et sûr de communication avec l'Inde. Le premier adopté par eux a été de faire passer le télégraphe par la mer Rouge ; après y avoir dépensé près de 800,000 livres sterling, ils se sont convaincus que cette ligne n'était pas sûre, et qu'on ne pourrait jamais compter sur sa durée et sa régularité. Nous venons de dire à quel point les fonds de corail sont dangereux pour le câble. Il a donc fallu se décider pour une autre route, et l'on a choisi celle qui va des côtes du golfe Persique dans l'Asie Mineure à travers la Mésopotamie.

Dès l'année 1848, l'Angleterre mit en avant, auprès de la Porte, le projet d'un télégraphe à travers l'Asie Mineure et la Mésopotamie ; le gouvernement turc l'agréa, et s'offrit à établir à ses frais une ligne de Constantinople ou de Scutari à Bagdad sur le Tigre. Il a rempli ses engagements, et la ligne, d'une longueur de 1,314 milles anglais, est achevée depuis plusieurs années. C'était aux Anglais maintenant à venir de l'Inde se rattacher à cette ligne.

Le système télégraphique de l'Inde s'étend, comme on l'a vu plus haut, dans la direction du nord-ouest jusqu'au port de Karratschi, à l'embouchure de l'Indus, devenu en peu d'années si florissant. Il fallait partir de ce point pour continuer le télégraphe par la terre ferme le long de la côte nord du golfe d'Omân. Il fallait avant tout explorer la côte peu connue de Mekrân (le désert de Gédrosie chez les anciens) jusqu'à Guadel (Guades) : c'est ce dont fut chargé le major Goldsmid, et ce qu'il fit dans l'intervalle du 12 décembre 1861 au 29 janvier 1862. L'espace, long de 390 milles, compris entre le 62° et le 67° longitude est, forme une partie du Beloudschistan, et offre un désert nu et souvent privé d'eau. En beaucoup d'endroits où les caravanes font halte, on n'est jamais sûr de trouver de l'eau ; d'autres parties se composent soit de marais, soit de monticules très-pierreux ou très-glissants qu'on franchit très-difficilement. Le tableau qu'en présente Goldsmid fait comprendre à merveille pourquoi l'armée d'Alexandre le Grand eut tant de fatigues et de privations à endurer en traversant le désert de Gédrosie.

Cette contrée explorée, l'ingénieur Walton se mit aussitôt à l'œuvre et parvint, avec l'aide de six cents travailleurs asiatiques, sous la surveillance de cinquante-cinq Européens, à établir le fil jusqu'à Guadel ; le travail en était là au mois de mai 1862. Le fil est supporté par dix-huit tiges en fer par mille anglais, car il n'y a pas de bois dans le pays ; le manque d'eau s'est fait sentir plus d'une fois d'une façon cruelle ; souvent il a fallu renoncer à se laver, et faire défendre par des hommes

armés l'approche des quelques bourbiers qui n'étaient pas entièrement à sec, pour que l'eau ne fût pas épuisée tout d'un coup.

A partir de Guadel, le câble devait traverser sous l'eau le golfe d'Omân. Cinq navires, chargés de ce câble, partirent de l'Europe à la fin d'octobre 1863; chacun avait à bord toutes les choses nécessaires à l'installation d'un bureau télégraphique pour les cinq stations à établir sur le golfe Persique. Chaque bureau se compose de deux chefs et de six aides. Ces stations sont toutes dans des contrées désertes, et à celle de Chasab, en Arabie, les employés comptent si peu sur le bon vouloir des gens de la côte, qu'il y a toujours un navire à l'ancre, tout prêt à venir à leur secours ou à leur offrir un asile en cas d'attaque. Un petit vapeur est toujours en mouvement pour maintenir les communications entre ces diverses stations. Les employés sont changés tous les trois mois, parce qu'on ne peut obtenir d'eux de rester plus longtemps dans ces terribles déserts. Chaque station possède du reste une bibliothèque.

Les cinq points principaux sont d'abord de Karratschi à Guadel, de Guadel par le golfe d'Omân à l'île Chasab, de Chasab à Bender-Abuschœhr, et de là à Fah, petite localité située à l'embouchure du Shat-el-Arab, où les fils sous-marins rejoignent la ligne de terre ferme. Celle-ci passe par Basra, Bagdad, Mostoul, Diarbekir, puis par l'Asie Mineure jusqu'à Scutari. De plus, pour parer aux inconvénients qui résulteraient d'un accident dans la ligne de Mésopotamie, on a établi un fil qui va de Bagdad, à travers la Perse, jusqu'à Téhéran, et qui est en communication avec Tœbris, en Aserbeidschau et avec Tiflis, en Géorgie, tandis que le télégraphe de Perse doit être continué jusqu'à Bender Abuschœhr.

La crainte de dégâts en Mésopotamie était très-fondée. Une grande partie du pays appartient aux Arabes Aneseh et Moutefik, qui sont indépendants de fait et animés contre les Turcs d'une haine atroce, parce que dans leur opinion il n'y a rien à attendre des Turcs que du mal. Aussi disaient-ils aux agents anglais qui traitaient avec eux que le télégraphe devait être un instrument d'oppression, puisque les Turcs le possédaient, et cet instrument d'oppression ils voulaient le détruire.

C'est en effet ce qui est arrivé. A la fin de 1863, le scheick de Bender, chef des Arabes Moutefik, qui ont toujours conservé le droit de choisir leurs chefs, mourut. Le gouverneur de Bagdad, Namik Pacha, voulut leur imposer un chef turc. Les Montefik prirent les armes, dévastèrent les dépôts des vapeurs sur la rive droite du Tigre, et fer-

mèrent le fleuve. A Hillah ils chassèrent ou massacrèrent les ouvriers occupés aux travaux du télégraphe, renversèrent les poteaux, brisèrent les fils et s'emparèrent des matériaux de construction. Cette catastrophe fut l'effet de l'inintelligence des Turcs, qui font un service mauvais et irrégulier. Les Anglais ont obtenu d'entretenir à chaque station un employé de confiance et sont arrivés à un compromis avec les Arabes. L'Angleterre paye aux scheiks un traitement moyennant lequel ils se chargent d'être « les protecteurs des fils. »

Dans l'Amérique du Nord, où le télégraphe parcourt à l'ouest de vastes territoires déserts, en possession des Indiens, il n'a eu jusqu'ici à éprouver nulle attaque de la part des Peaux-Rouges. Ils éprouvent une terreur religieuse devant le fil de cuivre « qui parle et où réside le Grand Esprit. »

Le cercle télégraphique continental partira donc du cap Clear, en Irlande, traversera toute l'Europe, l'Asie, l'Amérique du Nord, jusqu'au cap Race, à Terre-Neuve, ce qui comporte une longueur de 20 ou 22,000 milles anglais. D'après les estimations de Collins, qu'on ne peut d'ailleurs considérer provisoirement que comme approximatives, les distances en nombres ronds seraient les suivantes :

Du cap Race à Terre-Neuve sur l'Atlantique, qui reste quant à présent une immense lacune dans la ceinture télégraphique, jusqu'à San Francisco, en Californie	5.500	milles.
De San Francisco jusqu'à la Colombie anglaise	800	—
Jusqu'à l'Amérique russe	600	—
Jusqu'au détroit de Behring	1.600	—
Jusqu'à l'Amour	2.539	—
Jusqu'à Irkutsk	3.000	—
Jusqu'à Saint-Pétersbourg	4.000	—
Jusqu'à Londres	1.500	—
Jusqu'au cap Clear	840	—
Total	52.000	milles.

En Europe, la ligne du nord-ouest au sud-est, d'Archangel sur la mer Blanche jusqu'à Cadix, ou de Perm jusqu'à Lisbonne, sera la plus longue. Nous ne nous occuperons pas des projets que la compagnie américaine des télégraphes a conçus pour l'Asie : nous remarquerons qu'elle a formé le plan de rattacher l'un à l'autre les deux continents de l'hémisphère occidental. Elle veut, par exemple, établir des fils depuis El Paso sur le Rio Grande del Norte, dans le Nouveau Mexique, jus-

qu'à Mexico, 1,600 milles, les prolonger jusqu'à Panama, 1,400 milles; de là tout le long de la côte occidentale de l'Amérique du Sud jusqu'aux frontières méridionales du Chili; de Valparaiso, les fils doivent passer par Santiago, franchir les Cordillères en se dirigeant vers l'ouest, à travers les pampas de la république Argentine jusqu'à Buénos-Ayres, pour passer la Plata, suivre les côtes de l'Uruguay et du Brésil, et atteindre enfin la presqu'île de Panama du côté de l'Atlantique.

Collins admet pour la ligne projetée et dont le plan reste jusqu'à nouvel ordre une simple ébauche, les distances suivantes :

De l'embouchure de l'Amour jusqu'à Yeddo, au Japon.	1.260	milles.
D'Irkutsk à Pékin	1.285	—
Pékin, Schanghaï, Canton	1.500	—
Amoy, Manila, Australie	5.000	—
Omsk, par le Turkestan, jusqu'à Bombay	2.450	—
Kasan, Astrakan, le Caucase, Tiflis	1.120	—
Tiflis, Téhéran, Bagdad	900	—
Bagdad, Bombay	1.540	—
Bagdad, Constantinople	1.260	—
Constantinople, Moscou	1.420	—
Constantinople, Jérusalem, Suez	1.100	—

Nous dirons en terminant que, pendant les derniers mois, la Compagnie a occupé dans l'Amérique du Nord cinq mille ouvriers qui ont établi par semaine 200 milles anglais du télégraphe, dans des contrées, il est vrai, où il n'y a pas de difficultés sérieuses à vaincre, et où les matériaux peuvent être amenés sans grande peine. Elle a fait l'expérience que par le froid le plus rigoureux le télégraphe fonctionne bien, tandis que la pluie, le brouillard ou une température très-élevée affaiblissent l'énergie électrique. Dans ces circonstancs, on applique le « répétiteur mécanique, » instrument de la longueur d'un canif, qui se place à des intervalles de 600 ou 800 milles dans une enveloppe que traverse le conducteur; il dégage un nouveau courant, et permet à une même source électrique de suffire à toute la ligne, qui va d'Amérique en Europe en passant par l'Asie.

Mais, encore une fois, nous laisserons de côté ces plans d'une réalisation encore lointaine et enveloppée d'incertitude, quoique pour nous elle ne soit pas l'objet d'un doute sérieux, quelle qu'en puisse d'ailleurs être l'époque. Ce qui est certain, c'est que le télégraphe continental

asiatico-américain sera d'ici à peu d'années un fait accompli. Il faut le reconnaître, c'est encore le génie allemand qui, par l'organe d'hommes tels que Schilling, Weber, Gaus, Steinheil et Jacobi, aura remporté ce triomphe et donné au mouvement humain cette impulsion. Mais d'autres peuples ont disputé de zèle avec l'Allemagne pour développer cette invention et en faire profiter l'espèce humaine. Quant aux effets incalculables que le télégraphe en se généralisant doit nécessairement exercer sur les relations intellectuelles des peuples comme sur leurs relations matérielles, nous assistons à peine à leurs manifestations premières; les résultats de cette révolution grandiose sont réservés à l'avenir.

(*Traduit de l'allemand de* CHARLES ANDREE.)

HISTOIRE

DES MOEURS AU MOYEN AGE

LES FÊTES D'ARMES DE LA BOURGEOISIE ALLEMANDE

Il est un fait des plus simples, sur lequel repose la force et la vitalité de la bourgeoisie allemande, c'est qu'un homme n'a de valeur et d'utilité réelle pour son pays que par son travail et par la manière dont il le fait servir au bien général.

Il a fallu, nous devons le reconnaître, dix-huit siècles à l'Allemagne pour établir la vérité de cet axiome, et aujourd'hui même la lutte dure encore dans les villes entre les particuliers et les corporations, et dans l'État entre la valeur personnelle des individus et les privilégiés de la naissance. Et cependant c'est seulement depuis que ce principe commence à pénétrer de toutes parts dans la société, dans les mœurs et dans la législation, que l'existence même de la nation peut être considérée comme assise sur une base inébranlable. Telle est, en effet, la lenteur du développement de l'esprit humain!

Les succès obtenus par les artisans dans le sein de cette bourgeoisie et la juste fierté que ces succès firent naître en eux, leur valurent peu à peu la considération dont ils jouissent aujourd'hui. Affranchis par le travail, ils constituèrent bientôt la classe libre des bourgeois au milieu des autres classes de la société. Mais, loin de s'arrêter en si bon chemin, à l'habileté manuelle ils voulurent joindre la connaissance

scientifique; ils se posèrent ainsi en représentants du mouvement intellectuel, en gardiens des nouvelles institutions, en défenseurs de la civilisation, et devinrent bientôt le foyer des forces vives de la nation. — Dès lors ils cessèrent d'être une caste à part, ils devinrent le peuple même.

Rien de plus instructif que de suivre le développement de ce sentiment de dignité personnelle, que de le voir s'éveiller et s'étendre par degrés dans la nation allemande. Quelque prospère que fût l'industrie, quelque développée que fût déjà la théorie du travail, les industriels n'en étaient pas moins méprisés sous la domination des Romains; mais dès cette époque les cités, avec leur riche civilisation représentée par des thermes, des temples, de somptueuses colonnades, renfermaient aussi les associations ouvrières avec leur maison, leur chapelle, leur caisse commune : les corporations ouvrières du moyen âge trouvèrent ainsi leur modèle ou du moins leur origine dans des réunions d'esclaves affranchis, demeurés éloignés des affaires publiques et presque étrangers à ce sentiment de dignité personnelle qui crée les citoyens.

Le travail manuel ne fut pas plus en honneur lors de l'invasion des peuples germaniques; ils ne regardaient comme dignes d'un homme que les combats et la guerre, et méprisaient souverainement le pauvre, obligé de labourer la terre ou de forger les armes. Longtemps on considéra comme plus honorable de fournir aux besoins de sa famille par le vol et le pillage, que de travailler de ses mains pour gagner sa vie. De là ce manque de sécurité qui fut la cause première de la fondation des villes. Entourées de hautes et fortes murailles, elles servirent longtemps de refuge à la population des campagnes, exposée au brigandage des ennemis de leur pays, mais surtout opprimée par une multitude de petits tyrans qui infestaient la contrée. — Pendant plusieurs siècles les villes furent elles-mêmes le théâtre d'agitations violentes, jusqu'à ce que les artisans se fussent affranchis (comme autrefois à Rome) du joug des patriciens qui les exploitaient sans miséricorde; mais après des luttes souvent sanglantes, les plébéiens finirent un jour par traiter d'égal à égal avec leurs fiers oppresseurs, et le bourgeois allemand, enrichi par son travail, relevé par ses études et le sentiment de sa propre valeur, se tint debout à côté de ses plus nobles seigneurs, libre comme eux et armé comme eux pour la défense de la commune patrie. A la fin du moyen âge, il était évident que c'était dans les villes que se développait et se fortifiait l'intelligence de la nation.

A cette époque l'organisation des métiers différait beaucoup de celle de nos jours. Tandis que les efforts de tous se concentraient vers un résultat commun, et que chaque ouvrier concourait à atteindre un but unique, que partout les étoffes, les modes, les prix étaient les mêmes, chaque individu sentait cependant s'éveiller en lui je ne sais quelle ambition créatrice et quel besoin de perfectionner la partie dont il s'occupait spécialement. Le peintre broyait bien lui-même ses couleurs, fabriquait ses vernis, mais il sculptait aussi sur bois et gravait sur le cuivre. Albert Durer vendait ses images à la foire et composait peut-être lui-même le texte qui les accompagnait. Lorsqu'on examine la construction des maisons ou des églises, l'harmonie de l'ensemble frappe les regards; mais ce qui surprend plus encore, ce sont les détails de l'architecture dans lesquels s'épanouissait le génie propre de chaque ouvrier, heureux de pouvoir se laisser aller à ses inspirations personnelles sans nuire à l'ensemble du monument. L'orfévre, qui était en même temps dessinateur et modeleur, mettait son orgueil à faire un petit chef-d'œuvre de chacun de ses ouvrages, et laissait passer dans son travail une étincelle de son âme.

Cette étroite union entre les traditions anciennes et les découvertes nouvelles fut un bienfait pour le travail et l'industrie des villes, dont elle développa le bien-être et la civilisation. Elles formèrent bientôt comme des oasis au milieu des campagnes, qui, condamnées à rester stationnaires, ne pouvaient s'associer à leurs élans vers une organisation plus parfaite. Longtemps la haine présida aux rapports entre les bourgeois fortunés et les hobereaux des campagnes.

Il était incontestable que le gentilhomme occupait dans la société un rang supérieur à celui de son humble voisin; mais si l'un primait par la noblesse de son sang et par son incessant besoin de guerroyer, par ses priviléges acquis ou ceux qu'il s'arrogeait, le bourgeois prenait sa revanche par son éducation, son savoir, sa richesse, et sans lui la nation serait restée dans les ténèbres de la barbarie, d'où il l'a fait enfin sortir.

C'est ainsi qu'il fut un auxiliaire puissant pour l'œuvre de la réformation et une victime de la guerre de Trente ans.

Cependant, même après les bouleversements de la guerre, l'artisan des villes, quelque appauvri et affaibli qu'il fût, se sentait fier encore de ses priviléges qui reposaient sur des titres dont on ne pouvait le dépouiller. Il s'efforçait de défendre contre toutes les attaques les priviléges de sa commune et de sa corporation, pendant qu'il restait lui-même abandonné à la merci du souverain; dès lors ses moyens

individuels furent affaiblis, et cet état se prolongea pendant de longues années. Non-seulement le commerce et l'industrie souffrirent, mais la théorie même de presque toutes les professions manuelles fut frappée de décadence ou du moins d'immobilité. L'art de la verrerie, la sculpture sur bois, l'architecture déclinaient; on ne bâtissait plus que des maisons basses, sans goût; l'imprimerie et la papeterie, qui souffraient déjà avant la guerre, restèrent stationnaires jusqu'à notre siècle; il en fut de même pour la ganterie, l'orfévrerie et les fabriques d'armes. — L'ébénisterie seule se soutint à cause du genre *rococo*, qui faisait déjà fureur à cette époque. Le tissage du damas se répandit à partir de 1650, quoique cette fabrication fût moins spécialement confinée dans les villes. — Les nouvelles industries, celle des perruquiers, par exemple, si nombreux au XVIIe siècle, étaient pour la nation d'une importance douteuse.

Le changement que la guerre apporta dans les rapports entre les bourgeois et les étrangers fut aussi considérable dans l'intérieur même de leurs communautés.

L'esprit d'indépendance et d'individualisme, élément nécessaire au développement des capacités de l'homme, fut pour ainsi dire absorbé par les besoins de la défense commune sous les ordres d'un chef, et la guerre avec les désastres qu'elle traînait à sa suite vint peser lourdement sur toutes les intelligences, et arrêter dans les masses comme dans les individus le mouvement progressif qui ennoblissait la nation.

Cette transformation des intérêts de la bourgeoisie est un objet très-digne d'étude, et nous pourrons nous en rendre un compte suffisant en circonscrivant nos observations dans un cercle assez restreint. Nous nous bornerons à suivre la marche progressive ou rétrograde des *fêtes d'armes* des bourgeois allemands, et surtout de leurs grands tirs nationaux, où se déployaient la pompe, le luxe et l'hospitalité princière des villes et des États.

Il est une coutume allemande, plus antique que le christianisme, qui consiste à célébrer au mois de mai le réveil de la nature; cette fête a toujours été plus ou moins guerrière, par suite des superstitions du paganisme, qui voyaient dans le printemps une victoire remportée par les dieux sur les démons de l'hiver. D'abord ces fêtes furent données par la jeunesse belliqueuse des cités; peu à peu elles se modifièrent et devinrent des tournois. C'est ainsi qu'en 1279, à Magdebourg, sur les bords de l'Elbe, la Pentecôte fut célébrée d'une manière tout à fait chevaleresque, et sous les ordres du comte Bruno de Storenbeck, la jeunesse avait fait les préparatifs d'un immense tournoi dans l'île de

l'Elbe, et y avait convié tous les marchands de Goslar, Hildesheim, Brunswich, Halberstadt, etc. Les invités arrivèrent dans tout leur éclat devant la ville de Magdebourg, rompirent une lance avec deux jeunes Magdebourgeois, et se rendirent ensuite dans l'île, où se trouvaient dressées une multitude de tentes. Le prix du tournoi était, comme les armoiries de la ville, une jeune fille. Un vieux négociant de Goslar fut assez heureux pour mériter la belle Sophie; il l'emmena avec lui, la dota richement et la maria de son mieux.

Un siècle plus tard, en mai 1387, une nouvelle fête eut lieu dans l'île de la Marche; le prix était le même; mais au lieu d'un tournoi, ce fut déjà un tir à l'arquebuse. Les mêmes villes reçurent une nouvelle convocation, et cette fois, ce fut un bourgeois d'Aschersleben qui emmena la jeune fille.

Pendant ce siècle, une grande transformation s'est opérée dans les mœurs du peuple allemand; ce ne sont plus les jeunes patriciens qui donnent et représentent la force du pays; le citadin se sent maître aussi de faire prédominer son arme favorite : *l'arc d'acier.*

Dès l'année 1300, nous voyons chaque ville fonder une société de tir, avoir ses règlements, ses fêtes régulières; il se forme des confréries qui bâtissent des autels, même des chapelles, et obtiennent des dispenses pour ceux qui entendent la messe le jour de la fête de leur patron, saint Sébastien.

Ces corps organisés sont souvent mis en réquisition par la municipalité pour concourir aux préparatifs des grandes fêtes du tir, que les villes donnaient de loin en loin, et quoique l'arc du peuple supplantât la lance des chevaliers, néanmoins le langage n'en conserva pas moins les locutions chevaleresques.

Dans le XVIe siècle, on appelait encore *aventure* les prix gagnés; le terme *pointer* s'appliquait au concours des tireurs isolés qui avaient un même nombre de cartons, et *course* désignait un certain nombre de coups.

Depuis ces fêtes de Magdebourg, dont nous avons parlé, les chroniques des autres villes font souvent mention de réunions semblables.

Dans le sud de l'Allemagne, elles sont très-fréquentes dès 1400; Munich, par exemple, envoie presque tous les deux ans des combattants prendre part dans les villes du voisinage à de semblables tournois, et dès lors ces sortes de réunions se multiplient, passent dans les mœurs et se répandent dans toute l'Allemagne. Elles atteignirent leur apogée en 1500.

Au moment de la Réformation, elles étaient plus nombreuses, plus coûteuses, plus gaies qu'à aucune époque; mais peu avant la guerre de Trente ans on prévoit leur décadence. Le pouvoir croissant des souverains, l'éclat de leur cour faisant disparaître les anciens usages, les fêtes deviennent ruineuses et servent d'occasion ou de prétexte à un raffinement de plaisirs qui présage leur chute définitive.

Les sociétés de tir ne s'organisèrent pas seulement dans les villes; dès le xve siècle, les princes, et même de simples gentilshommes, furent les promoteurs de ces fêtes, qui prirent plus de développement encore lorsque la Réformation eut un peu amorti l'humeur belliqueuse de la nation. La bourgeoisie continua de former la majorité des tireurs, et reçut sous sa bannière les hauts personnages qui voulaient se mêler à ces fêtes nationales.

Avant la guerre des paysans en Allemagne, on voyait les cultivateurs libres prendre part au tir; mais, à dater de cette époque, leur nombre diminua, tandis qu'en Suisse cette partie de la population, la plus nombreuse et la plus indépendante, était en majorité.

Du reste, il régnait dans ces réunions une égalité bourgeoise; à quelque condition qu'on appartînt, récompenses ou punitions étaient impartialement distribuées.

Si les règlements de ces sociétés de tir se modifièrent suivant les pays et les habitants, il est curieux cependant de remarquer comment les principes qui avaient présidé à leur fondation demeurèrent les mêmes de l'Oder au Rhin.

Pendant plusieurs siècles, elles mirent en lumière une des belles qualités du peuple allemand : une large et cordiale hospitalité offerte par une ville entière à des contrées environnantes. Nos ancêtres étaient en général fiers de leur ville natale; le sentiment de l'honneur était chez eux vif et facilement chatouilleux; ils avaient au plus haut degré le désir de plaire et de représenter; mais ils tenaient par-dessus tout à profiter de ces occasions pour se montrer aux yeux de milliers de leurs compatriotes comme des hommes aussi énergiques, aussi agiles dans l'action qu'habiles au maniement de la parole.

Lorsqu'une de ces fêtes avait été décidée, le conseil municipal ou la société du tir envoyait des exprès porter les lettres de convocation aux *bons voisins*. Le nombre en était parfois considérable. La ville de Halle, en 1601, convoqua cent cinquante-six localités à un tir au *papegai*. Il y vint des tireurs de cinquante endroits différents, et pourtant le temps était mauvais et les prix peu considérables. En 1576, Strasbourg

lança soixante-dix invitations; en 1573, Zwikau reçut cent quatre-vingt-sept arquebusiers envoyés de trente-neuf villes différentes, et, au grand scandale de la bourgeoisie, ce furent trois paysans souabes qui remportèrent les plus beaux prix.

Au grand tir de Regensbourg, en 1586, trente-cinq villes fournirent deux cent seize tireurs; mais à Dresde, en 1614, sur trente-deux invitations, vingt et une seulement furent acceptées et onze furent refusées à cause des dépenses qu'elles auraient nécessitées.

L'hospitalité germanique ne se contentait pas de réunir les voisins et les compatriotes; de tous temps un prix fut décerné au tireur qui viendrait du point le plus éloigné; aussi un Allemand, résidant à Paris, étant venu, en 1508, jusqu'à Augsbourg, reçut une bague d'or, comme *prix de distance.* Primitivement, lorsqu'on envoyait des lettres de convocation, il était entendu que tous ceux qui voudraient prendre part à la fête seraient reçus avec plaisir; ce ne fut que lorsque ces réunions devinrent plus dispendieuses que les invitations furent personnelles; et si néanmoins chaque tireur était toujours bien accueilli, il n'y avait que ceux dont les noms étaient inscrits qui pouvaient concourir pour les prix. Mais ces restrictions n'étaient pas universelles, et ce qui le prouve, c'est le dépit que manifestèrent deux habitants d'Arnstadt, qui furent évincés du concours par le duc Jean Casimir, qu'on eut grand'peine à retenir jusqu'à la fin de la fête.

Les invitations spécifiaient les conditions du concours d'une manière extrêmement méticuleuse, le poids des balles, la circonférence de la flèche, la distance à laquelle les tireurs seraient placés de la cible; et afin qu'il n'y eût pas d'erreur possible, on imprimait sur la lettre même la longueur du pied qui devait servir d'unité au calcul.

Le nombre des coups accordés à chaque tireur était également fixé; d'abord ce fut douze, quinze, seize coups, puis le nombre s'éleva jusqu'à trente ou quarante. A l'arbalète, le tireur pouvait en certains cas tirer trois coups consécutifs; à l'arquebuse, il n'en tirait jamais qu'un, parce que les tireurs étaient tous groupés sous une bannière et les tours désignés par le sort.

C'est ainsi qu'à la fête de Regensbourg, la plus splendide des fêtes de ce genre (1536), protestants et catholiques étaient soigneusement séparés.

Chaque section avait un certain nombre de coups à tirer, et lorsque toutes les bannières étaient passées chacune à son tour, on appelait cela *un coup* ou *une course.*

L'arme primitive de ces tirs nationaux était la grande arbalète en

fer, tendue au moyen d'un cric. Ce fut, en 1400, qu'elle remplaça l'arc et la flèche ordinaires dans l'armée, surtout pendant les guerres de Bourgogne. L'arc fut en usage jusqu'au XVI[e] siècle; longtemps encore on le voit paraître dans les réunions de tir.

L'arbalète, après 1400, devint plus courte et plus maniable; jusque-là, elle devait être entourée de cordes, de manière à prévenir tout accident au cas où elle se briserait. La tige de la flèche, garnie de plumes et terminée par une pointe en fer, était dentelée dans les tirs au papegai, de manière que le projectile, en glissant dans la rainure, déchirât le bois. Le tireur devait toujours avoir les bras libres et sans point d'appui. Jusqu'à la guerre de Trente ans, l'arbalète fut considérée comme l'arme par excellence, surtout parmi la noblesse, et après même qu'on eût commencé à la remplacer par les armes à feu, elle conserva encore le premier rang; dans les fêtes on commençait toujours par l'arbalète, pour ne terminer que par l'arquebuse, et les prix les plus importants étaient réservés pour la première de ces armes, quoique les tireurs à la carabine fussent les plus nombreux.

Ce fut au commencement du XV[e] siècle que les armes à feu résonnèrent pour la première fois dans les tirs; en 1429, à Augsbourg, on se servit déjà de petites balles en manière d'essai. En 1446, on vit paraître les arquebuses à roc, et dès lors, l'arme à feu fut employée sous toutes ses formes. Les Suisses, dont l'esprit a toujours été très-pratique, furent les premiers à adopter les carabines.

En 1472, le grand tir de Zurich fut uniquement un tir à la carabine, et, à dater de ce moment, ce ne fut plus que dans les grandes réunions exceptionnelles que les anciennes armes reparurent. En 1600, les carabines n'étaient encore qu'une ébauche de ce qu'elles sont devenues depuis lors : un canon droit pour des balles de deux onces, avec une crosse droite ou courbe, mais sans aucun ornement.

Le tireur ne devait appuyer son arme ni sur son épaule, ni sur aucune partie de ses vêtements; il y avait une seule balle à la fois, et la seule facilité qu'on lui accordât, était un imperceptible point de mire à l'extrémité du canon. En 1600, les armes rayées prirent part aux récompenses.

En 1603, Bâle annonça un tir à l'arquebuse et au mousquet avec canon droit ou tordu, les balles pesant une once. Pour la première de ces armes, la cible avait deux pieds et demi de diamètre et était à cinq cent soixante-dix pieds des tireurs; pour la seconde arme, trois pieds et demi de diamètre, huit cent cinq pieds d'éloignement.

Notons en passant que souvent on organisait des tirs plus con-

sidérables pour des armes moins maniables, telles que les arquebuses à double coup, des fauconneaux, des coulevrines, comme à Strasbourg en 1590, à Breslau, en 1609 et souvent à Leipzig, où ce genre d'exercices était préféré ; mais ces derniers avaient essentiellement un but pratique et n'attiraient pas les étrangers.

Les balles variaient ainsi que les armes. De tout temps, le *papegai* (perroquet) dressé au bout d'une perche, avait servi de cible ; mais lorsque le nombre des tireurs devint très-considérable, on reconnut que ce mode avait des inconvénients. On ne pouvait pas toujours calculer la durée du tir ; parfois un vent violent ébranlait la perche ou même la faisait tomber, ainsi que le papegai, qui se détériorait avant d'être criblé : on finit par abandonner le papegai, et on lui substitua la cible placée contre un mur. Les Suisses et les Souabes donnèrent l'exemple, que les Thuringiens et les Silésiens furent plus lents à suivre.

Lors du grand tir de Breslau, en 1518, on avait imaginé de dresser trois papegais, un rouge, un vert et un noir ; dans d'autres réunions, on alla jusqu'à cinq papegais.

Les cibles elles-mêmes variaient souvent suivant l'arme dont on voulait faire usage. Pour l'arquebuse, on fixait sur un mur noir une petite circonférence, ordinairement argentée et entourée d'une guirlande peinte ; on la changeait après chaque *course*. — Pour la carabine, on commença par une cible mobile ; mais en 1518 on la remplaça par un disque de bois peint.

La distance qui séparait les tireurs du but était d'abord de trois cent quarante pieds, puis de trois cents pour les arquebusiers ; de six cent cinquante à sept cent cinquante pieds pour les carabiniers. C'était une distance considérable eu égard au peu de perfection et de précision des armes de ce temps-là.

Quand des princes honoraient un tir de leur présence ; on leur mettait une cible et on leur assignait des prix particuliers, tant pour eux que pour leur cour, et généralement la distance était bien moindre que celle du commun des mortels.

Les préparatifs commencent plusieurs mois avant l'époque fixée pour la fête, les logements sont assurés, on pourvoit à la sûreté publique dans la ville. Les orfévres fondent les coupes et les plats qui doivent servir de prix, frappent des médailles commémoratives. Les tailleurs confectionnent des habits de fête pour les héros du jour et leurs satellites ; les armuriers préparent les armes, et font dessiner des couronnes, des numéros, des armoiries sur des centaines de bannières.

Sur l'emplacement du tir, on scie des planches, on les peint, on les décore de branches de sapin; il y a des guirlandes, des colonnades, plus tard des tapis; on construit des pavillons pour les tireurs, pour les présidents, les secrétaires, les greffiers de la société; puis il faut des magasins pour les munitions, des fontaines pour se désaltérer, des cuisines pour se sustenter. On mettait un soin tout particulier à la confection de la cible des arbalétriers, et comme ce fut le début et le modèle de toutes les cibles, nous en donnerons ici une description détaillée. On construisait un bâtiment, représentant une maison souvent à plusieurs étages ou bien un arc de triomphe, ou même un temple avec des chapiteaux, le tout décoré de peintures et des armoiries de la ville, souvent même de sculptures, comme à Strasbourg, où un lion et un vautour gigantesques semblaient garder le bâtiment. Au rez-de-chaussée, contre le mur peint de couleur sombre ou parfois recouvert d'une étoffe foncée, se trouvait appuyée la cible; au moyen d'un mécanisme on pouvait la faire tourner sur elle-même, de manière qu'après chaque *course* on pût retirer les flèches sans aucun danger, et présenter une nouvelle cible aux tireurs sans perdre de temps. On alla même quelquefois jusqu'à rendre mobile tout le bâtiment, afin d'en présenter la façade tour à tour à toutes les corporations. Il y avait aussi des tourelles dans lesquelles les spectateurs pouvaient se mettre pour suivre les coups sans courir aucun risque.

Au sommet du monument, on voyait les numéros 1, 2, 3, 4, avec une petite clochette, et plus haut encore, une figure allégorique représentant la plupart du temps la Fortune sur une sphère mobile (Strasbourg, 1576, Regensbourg, 1596, Dresde, 1614.) Lorsque le coup était mauvais la Fortune tournait le dos au maladroit. A Cobourg, en 1614, on voyait dans une tour un petit homme qui agitait joyeusement un drapeau lorsque la cible était atteinte, ou faisait la nique au tireur maladroit.

Lorsque les préparatifs essentiels approchaient de leur terme, le conseil avait encore à se pourvoir des accessoires, et entre autres, de certains personnages importants dans toutes ces sortes de fêtes, et sinon très-honorés, du moins considérés comme indispensables. C'étaient les *bouffons*. Il en fallait trois, quatre et jusqu'à cinq; mais comme chaque ville n'en possédait pas, il fallait souvent les faire venir de loin, de Nuremberg, d'Augsbourg, etc. Ils suivaient cette profession de père en fils. Lorsque les tournois chevaleresques de la jeune noblesse allemande firent place aux fêtes de tir, plus bourgeoises et plus populaires, les bouffons, au lieu de rester simplement des *fous* destinés à charmer les loisirs d'une cour fainéante, remplacèrent en

quelque manière les hérauts d'armes de l'antiquité et formèrent une classe à part dans la nation. Ils participaient à l'office des improvisateurs, des agents de police, et remplissaient même parfois les fonctions de maîtres des cérémonies. Ils connaissaient les habitudes, les lois, le cérémonial de ces fêtes mieux que qui que ce fût, donnaient un bon conseil, punissaient de leur grande batte de légères contraventions, et souvent animaient, par leurs bouffonneries, les banquets un peu trop solennels. Ils savaient fort bien à qui ils avaient affaire, et leurs nombreux voyages les formaient même aux manières de cour. En temps ordinaire, ils exerçaient un métier quelconque. Du reste, les occupations sédentaires étaient peu de leur goût, et dans les poésies qu'ils nous ont laissées, nous pouvons voir avec quel empressement ils quittaient l'aiguille ou la navette pour courir à une fête et y exercer, pendant quelques jours, une profession plus amusante et plus lucrative.

Arrivaient-ils trop tard et trouvaient-ils la place dejà occupée, ils se consolaient en assistant aux réjouissances, et trouvaient toujours moyen de remplir leur estomac affamé ou de se consoler en vendant au public les mauvais vers où ils décrivaient leurs aventures et leurs déceptions, et quoique cette littérature n'ait aucun mérite poétique, elle a celui de nous initier à une foule de petits détails intimes sur la vie de ces hommes et sur les incidents les moins connus de ces grandes fêtes nationales.

Il n'y a que les Allemands pour avoir la pensée de se servir d'un bouffon comme agent de police. Sa batte touche indifféremment le messire et le paysan; ses moqueries s'adressent aussi bien aux princes qu'aux roturiers, et font monter le rouge au visage du plus endurci; le chevalier dont l'orgueil chatouilleux ne souffrait aucun rapport avec un simple soldat, se laissait conduire à la barre du bouffon sans se montrer récalcitrant. Celui qui redoutait peu d'enfreindre les *droits du tir*, redoutait le ridicule que le bouffon pouvait déverser sur lui. Les plaisanteries que se permettent ces personnages ont quelque chose de typique; elles roulent pendant des siècles sur les mêmes sujets et dans un même cercle d'idées; c'est comme un héritage qu'on ne peut répudier, et elles sont débitées avec un sérieux qui ajoute encore au burlesque de la scène. Quand, par exemple, à la clôture d'une de ces fêtes, le bouffon présente au dernier tireur malheureux une laie avec ses six petits, lui souhaitant le bonheur de voir sa nouvelle famille croître, prospérer et l'entourer au bout de trois ans de deux mille quatre cent un petits rejetons, une bruyante hilarité témoigne de l'approbation générale, quoique dès l'enfance tous les

assistants fussent habitués à entendre cette plaisanterie et ce calcul. Le bouffon savait bien qu'il devait jouer le fou ; il est vrai que dans le nombre quelques-uns étaient honteux de leur profession héréditaire, mais cette fierté les exposait aux risées de leurs camarades.

Ils portaient une sorte d'uniforme, et dans les circonstances importantes leur costume était fort soigné. A Cobourg, en 1614, cinq d'entre eux portaient la livrée et les couleurs du prince : gilet de soie jaune, culottes noires, bas jaunes, genouillères noires et jaunes, souliers à attaches de soie, chapeau de velours à plumes, et, sur les épaules, une veste flottante, rouge, jaune et noire, avec les armoiries brodées ; une longue batte à la main et des grelots attachés aux jarretières.

Leur batte, parfois démesurément longue, faite de cuir ou de bois flexible, quelquefois dorée, était une sorte de sceptre dans la main de celui qui la portait. Grâce à elle, il se frayait un passage au milieu de la foule, et punissait les délits et les désordres ; quiconque, une fois l'heure sonnée, essayait de traverser la place entre les tireurs et le but, ou dérangeait les tireurs, endommageait leurs armes, etc., sentait la puissance de la batte, à quelque rang qu'il appartînt.

Sur un des côtés de la place du tir, on voyait une sorte d'estrade surmontée de deux bancs bigarrés de peintures. On appelait cela *la potence*, et plus tard, *la chaire du bouffon ;* lorsqu'il y avait quelque désordre, le délinquant était traîné sur cet échafaud, étendu sur l'un des bancs et consciencieusement châtié par la batte du bouffon. Tout en maniant vigoureusement son arme redoutable et redoutée, il prononçait un discours qui ne contribuait pas à rendre le supplice du patient plus doux. Ces exécutions avaient toujours un grand attrait pour les spectateurs, et cet usage était généralement répandu, surtout parmi les Suisses. Dans les derniers temps, on voyait les souverains abuser de cette sorte de comédie ; ce fut ainsi que le prince Jean Georges, non-seulement fit fouetter quelques-uns de ses marmitons, mais même un de ses ours enchaîné au banc. Le bouffon obéit; mais, d'après un récit qu'il a laissé de cet événement, on vit combien il fut profondément blessé qu'on eût abusé de sa position pour lui faire battre une bête brute.

On donnait des aides aux bouffons, et on les ramassait parmi les plus mauvais garnements de la ville ; ces polissons devenaient ainsi les observateurs les plus sévères de l'ordre et des convenances. Affublés de costumes grotesques, ils apprenaient quelques-uns des tours et des plaisanteries de leurs maîtres ; ils se précipitaient comme une meute au devant des tireurs maladroits qu'ils saluaient de leurs cris et de

leurs grimaces. A Cobourg, en 1614, on en vit une bande suivre dans toutes ses gambades et ses manœuvres excentriques un certain Martin Panker, qui ne parlait jamais, mais qui ne cessait de se montrer sous une foule de costumes plus ou moins bizarres; il paraissait tantôt en moine, tantôt en nonne, ou recouvert d'une peau d'ours, il offrait au plus mauvais tireur un immense drapeau en souvenir de sa déconfiture, et rentrait en ville portant la grosse caisse qu'on battait sur son dos.

Les villes invitées informaient leur bourgeoisie de la fête projetée, et se faisaient un point d'honneur d'envoyer des tireurs de premier ordre; on leur donnait de l'argent et une feuille de route; en échange, ils remettaient au conseil ou à leur société de tir les drapeaux qu'ils avaient gagnés. Ces députés étaient en général les hommes les plus considérés; mais il se trouvait parfois des citoyens qui entreprenaient le voyage à leurs dépens. — La ville de Schweinfurt avait envoyé quatre de ses meilleurs tireurs à Cobourg en 1614; un nommé Jean Schusler, que l'on avait évincé, se rendit au tir de son côté et eut le bonheur, dès son premier coup, d'atteindre le centre même de la cible; il remporta le grand prix, et fut plus heureux encore de primer ceux qui l'avaient dédaigné que de son succès personnel.

Durant les jours qui précédaient l'ouverture de la fête, on voyait les invités arriver de toutes parts; le conseil municipal avait pourvu aux logements; souvent des particuliers ouvraient leurs maisons. Quand un prince faisait annoncer son arrivée, les autorités allaient au devant de lui et l'escortaient jusqu'à l'auberge, lui offrant les présents d'usage qui consistaient en poisson, vin et bière.

Parfois, pour passer le temps, les premiers arrivants organisaient un tir préparatoire; le prix était un bouc recouvert d'un drap rouge avec une bannière, offerts par le conseil.

Enfin le grand jour est arrivé : dès l'aube les tambours parcourent les rues pour rassembler les étrangers. Le cortége se forme : d'abord le bouffon, puis les marqueurs en habits de fête, les tambours et les fifres, les autorités et les tireurs de la ville, une troupe de jeunes garçons des meilleures familles en brillants costumes, portant les drapeaux qui doivent servir de récompense; puis, sous les ordres d'un second bouffon, les jeunes garnements destinés à concourir à la punition des maladroits; enfin d'autres enfants portant des faisceaux de flèches, les prix du tir, etc., à moins que ceux-ci n'eussent été préalablement déposés dans un pavillon *ad hoc* sur la place du tir, et commis à la garde des soldats du pays.

Arrivé sur le champ du tir, le cortége s'arrêtait, et un des députés de la ville adressait un discours de bienvenue et d'affectueuse hospitalité aux tireurs des villes amies ou alliées, et faisait des vœux pour que rien ne vînt troubler la bonne harmonie. Chaque société particulière ou chaque ville représentée se formait en section, choisissait les juges qui devaient plus tard décerner les récompenses, et qu'on prenait parmi les invités ou parmi les citoyens de la ville.

On choisissait toujours les députés des villes les plus considérables, et quand il se trouvait quelque tête couronnée qui voulût bien accepter ces fonctions, cet honneur lui revenait de droit. Il y avait aussi des secrétaires, ordinairement au nombre de trois, qui inscrivaient les noms et qualités des tireurs; ceux-ci étaient aussi obligés de faire examiner leurs armes, leurs flèches, leurs balles; on écrivait le nom de chacun sur ses flèches, de manière ensuite à pouvoir reconnaître le vainqueur. — Tous ces préparatifs prenaient plusieurs heures, souvent la plus grande partie de la journée; on prenait par passe-temps une collation composée de pain, de beurre, de fromage, de fruits, de gâteaux, arrosés de vin et de bière. Une fois les tireurs inscrits, ils se formaient en divisions ayant chacune sa bannière et prenant la position qui lui était assignée dans l'enceinte.

Enfin le tir commençait : l'arbalète avait le premier rang, et les diverses sections se succédaient une à une, chaque homme tirant un seul coup.

Avant le commencement du tir, un des bouffons, accompagné de tambours et de trompettes, parcourait la place d'armes, désignant à chaque bannière la place qu'elle devait occuper; les tireurs s'asseyaient sur des bancs, suivant l'ordre dans lequel leurs noms étaient sortis de l'urne; ils ne devaient ni parler ni bouger; ils tiraient assis et sans pouvoir appuyer leur arbalète contre quoi que ce fût. Au moment où l'horloge sonnait l'heure fixée pour terminer cet exercice, un miroir d'acier couvrait la cible, une grille de fer l'entourait de manière à ce que nul ne pût en approcher, et alors commençait le rôle des greffiers et des juges. Tandis que ceux-ci décidaient des récompenses à accorder, les marqueurs bouchaient les trous faits à la cible, la noircissaient et la remettaient en état, afin que l'on pût continuer. Les flèches qui avaient atteint le plus près du centre étaient mises à part, tandis que les autres étaient immédiatement rendues à leurs propriétaires.

On s'efforçait autant que possible de distribuer des prix à tous les tireurs; néanmoins il est évident que les mauvais coups ne pouvaient pas être récompensés, et que les meilleurs obtenaient des distinctions

hors ligne. En faisant inscrire son nom sur les registres du tir, chaque personne devait déposer une somme assez forte. Ce droit d'entrée n'était pas insignifiant, et il atteignait même un chiffre fort élevé suivant l'importance du tir. Ainsi à Dresde, en 1614, il monta jusqu'à 30 écus de notre monnaie actuelle; il est vrai de dire que tous les tirs n'étaient pas aussi aristocratiques, et que souvent la cotisation était volontaire; on en destinait le montant à payer des prix de moindre valeur, ou bien à fournir des primes pour un second tir moins considérable qui suivait souvent le premier.

Avec chaque prix on obtenait un petit chapeau aux couleurs nationales, et sur lequel était parfois inscrite la somme qu'on avait gagnée. Au retour des tireurs ces trophées étaient remis au conseil communal ou à la confrérie qui leur avait fourni les moyens de se rendre à la fête. Dans les premiers temps des fêtes d'armes, les prix ou aventures étaient plus modestes et d'un genre bien différent : ils consistaient en un cheval, un bœuf, un taureau recouverts d'étoffes précieuses, ou bien encore c'étaient de petites coupes, des ceintures, des sabres, et même dans les tirs ordinaires quelque objet d'une utilité plus directe encore, par exemple du drap pour faire une paire de haut-de-chausses; mais ces usages primitifs ne subsistèrent pas longtemps, et dès l'année 1440, nous voyons des sommes d'argent distribuées aux vainqueurs, et les bagues, les chevaux devenir les prix les moins estimés. En peu de temps les premières sommes furent doublées et finirent par monter de 40 florins à 300, ce qui équivaut à 660 écus de notre monnaie.

Les pièces d'orfévrerie qui se donnaient comme prix étaient souvent des objets d'une grande valeur et des chefs-d'œuvre artistiques; les sommes qu'on distribuait consistaient en monnaies ou en médailles frappées à l'occasion de la fête; souvent, au lieu d'un drapeau, on donnait une superbe et riche médaille. On retrouve encore dans les musées d'antiquités une série de ces souvenirs de tournois ou de tirs, qui nous permettent de suivre pas à pas les progrès du luxe.

Outre ces récompenses décernées à l'adresse et au sang-froid des tireurs, il y avait aussi des prix que nous pourrions appeler *prix de mortification*. Le dernier des tireurs qui avait mérité une mention honorable était déjà tourné en ridicule, et recevait soit une laie, soit un porc, suivant l'humeur des hôtes qui présidaient à la fête; plus, un drapeau très-bien brodé, mais représentant le même animal, récompense peu flatteuse pour l'infortuné qui l'obtenait. Mais celui qui avait tiré le plus loin du but devait subir une humiliation complète. Lors du défilé

qui terminait la fête, il devait porter une bannière de toile d'emballage d'une grandeur démesurée et marcher entouré de tous les bouffons. Arrivé devant la *chaire du bouffon,* on faisait halte ; le meilleur et le plus mauvais tireur étaient sommés de monter sur l'estrade : au premier on offrait, après un petit discours flatteur, une truite rôtie, un pain blanc, un verre de vin et une orange, et de plus un charmant drapeau de soie brodé et décoré de médailles ; les autorités l'entouraient et le félicitaient, tandis que son infortuné compagnon le remplaçait à la barre du bouffon qui s'adressait à lui en ces termes :

« Prenez garde, beau tireur, de mieux apprendre votre métier. J'ai » ici quelques jeunes gens qui vont vous enseigner comment on vise, » et vous n'aurez pas même besoin de payer la leçon. Franz, prends » le goupillon pour l'asperger d'eau bénite, il est peut-être ensorcelé; » viens ici, Jean-Jean, agite-lui ta cloche fêlée dans les oreilles; mais » je vois que vous êtes un bon chrétien et que vous ne voulez pas dévaliser votre prochain ; vous lui laissez même la meilleure part. » Apportez les présents d'honneur ! Voici une bannière du satin dans » laquelle les paysans enveloppent leurs denrées ; la médaille qui y est » suspendue n'est malheureusement pas en argent, mais en plomb. » Maintenant voici une assiette de bois, un morceau de fromage, une » pomme, et pour vous rafraîchir une chopine de bière. »

Enfin, comme conclusion à ce discours, le malheureux tireur était affublé d'un bonnet de fou et reconduit jusqu'à sa division par la meute de gamins qui le poursuivaient de leurs vociférations et de leurs singeries, et faisaient chorus avec un joueur de cornemuse qui tirait de son instrument les sons les plus aigus et les plus discordants.

Cette cérémonie était très-pénible à celui qui en était le héros ; quand cela était possible, on faisait disparaître la flèche la plus éloignée du but ; mais lorsque les spectateurs s'en apercevaient, ils en étaient très-mécontents. Les princes seuls, en pareil cas, étaient moins maltraités, et même en général, pour éviter ces scènes humiliantes, quelqu'un de leur suite se dévouait pour faire passer la maladresse sur son compte, comme à Zwikau en 1573.

Il est aisé de comprendre, d'après ce récit, que ces fêtes duraient souvent fort longtemps, et que par suite des intermèdes obligés on pouvait tirer peu de coups dans un seul jour.

Dans la seconde moitié du XVIe siècle, on introduisit dans presque toutes les parties de l'Allemagne, mais principalement dans le sud, un usage qui ajoutait encore à l'agrément de ces réunions.

Les plus nobles demoiselles de la ville, vêtues de leurs habits de

fête, entourées du conseil municipal, de la musique et de la milice, apportaient en triomphe la plus belle bannière et une couronne d'or ou d'argent souvent enchâssée de perles fines ou de pierres précieuses.

Arrivé sur la place du tir, le cortége se formait en rond ; après un discours de circonstance prononcé par un orateur désigné d'avance, les représentants des villes conviées sortaient des rangs et recevaient les insignes du triomphe.

Prenant alors les jeunes filles par la main, après avoir exprimé leur reconnaissance, ils se mettaient à danser au son de la musique. Quand un prince était l'Amphitryon, il choisissait naturellement une princesse pour remettre la couronne, et la ville, dont les députés recevaient cet honneur, était tenue de donner à son tour une de ces fêtes qui rassemblait les gens de tous les pays d'alentour. On ne manquait alors de dire dans les invitations que c'était pour ne pas laisser flétrir la couronne qu'on recommençait si promptement une nouvelle réunion de ce genre. Ce ne fut qu'en 1600 que la danse en plein air cessa d'être en usage.

Dans ces immenses festivals, les assistants trouvaient une foule d'occasions de déployer leur habileté, leur force et leur adresse. Il y avait des concours pour la lutte, la course, la fronde ; ces divertissements étaient annoncés longtemps d'avance, afin qu'on pût s'y préparer. En 1456, à Strasbourg, le prix de la course fut remporté par le Zurichois Jean Waldman, qui, devenu le bourgmestre de sa ville, fut plus tard décapité. A Augsbourg, en 1470, on avait promis un anneau d'or à l'homme qui enverrait en trois coups le plus loin possible une pierre de quarante-cinq livres. Le chevalier William Zaumried fut vainqueur. A Zurich, en 1472, il y eut aussi plusieurs prix pour la fronde. A Augsbourg, Christophe, duc de Bavière, obtint la bague pour avoir devancé tous ses concurrents à la course ; il fallait parcourir la distance indiquée de la manière suivante : trois bonds sur une seule jambe, puis un autre à pieds joints, encore trois bonds sur l'autre jambe, et enfin un dernier effort à pieds joints. A Zurich, il y avait trois genres de courses : 1° un saut des deux pieds sans élan ; 2° élan à pieds joints ; 3° élan et trois bonds sur un seul pied.

Tout cela était pris fort au sérieux, et les distances qui variaient étaient soigneusement indiquées par écrit.

A côté des hommes, on faisait aussi souvent courir les chevaux. A Augsbourg, en 1446, quatorze coursiers se disputèrent la palme : elle fut adjugée à un cheval que le duc Albrecht avait envoyé de Munich.

La lutte, la danse obtenaient des récompenses. On alla même jusqu'à instituer un prix burlesque pour la personne qui saurait inventer le plus grossier mensonge.

A ces fêtes essentiellement nationales venaient s'en joindre d'autres empruntées aux peuples voisins. Les gladiateurs romains, dont les jeux barbares révoltaient si cruellement le sentiment chrétien, avaient trouvé des imitateurs qui, durant le moyen âge, faisaient métier de combattre entre eux comme des bêtes fauves. Après avoir longtemps vécu nomades et méprisés, ils commencèrent, au xv[e] siècle, à mener une vie plus régulière, s'établissant dans les villes, prenant du service dans la milice des princes, où ils servaient à prix d'argent en qualité de maîtres d'armes, de varlets et de courriers. — Néanmoins ils conservèrent entre eux une certaine solidarité, et se divisèrent en deux camps bien distincts : la confrérie de Saint-Marc, qui avait un lion gravé sur ses armes, et qui avait même obtenu des priviléges spéciaux du roi Maximilien en 1487, avec la permission de fêter son patron à la foire de Francfort; puis un autre corps de gladiateurs déchus, qui prenaient le titre ambitieux de *chevaliers de la plume*, et ne commençaient jamais un combat sans cette invocation à leur épée : « Vole, jolie plume, dis-nous comment on écrit avec de l'encre qui ressemble à du sang! » Lorsqu'on voulait être admis dans cette société, il fallait subir des épreuves préliminaires, d'abord combattre seul contre quatre adversaires émérites, puis reprendre la lutte avec chacun en particulier. Si le candidat restait victorieux, on lui faisait avec l'épée de parade une croix sur la hanche; il prêtait serment et déposait deux florins d'or sur la garde de l'épée; dès lors il était considéré comme un frère d'armes et avait le droit d'instruire les autres dans l'art de combattre. Longtemps ces sortes de luttes humaines firent le bonheur et la récréation des cours. Après la bataille de Muhlberg, les princes de Saxe faits prisonniers y trouvèrent leur plus grande distraction. La ville de Francfort, la seule où pouvait avoir lieu l'initiation, tenait fort à ce privilége, qui revêtait la ville d'une sorte de prestige aux yeux du peuple.

Lorsque les princes donnaient eux-mêmes de grandes fêtes de tir, pour les rendre plus attrayantes ils convoquaient des bandes nombreuses de combattants, et leurs jeux, leurs luttes rappelaient beaucoup les combats de gladiateurs, quoique en général l'issue n'en fût pas aussi sanglante; le peuple, la cour et même les dames étaient avides de ce spectacle qui se renouvelait souvent.

Les chroniqueurs mentionnent des combats de ce genre à Stuttgard

en 1560, puis à Zwikau en 1573. — On proscrivait les coups mortels; néanmoins le sang coulait souvent, et les blessures étaient fort graves.

Ces compagnies organisées survécurent aux fêtes d'armes et même à la grande guerre; mais elles perdirent une partie de leur prestige et se virent détrônées par des maîtres d'armes étrangers. Leurs combats publics furent interdits en 1700; mais pendant longtemps ils continuèrent à exercer leur profession à huis-clos, et il n'y avait pas un seul petit garçon dans la ville qui ne prît parti pour l'une ou pour l'autre faction. En 1741, le jour où le jeune roi de Prusse reçut la soumission de la Silésie, et où une ère nouvelle commença pour l'Allemagne, le dernier combat de gladiateurs eut lieu à Breslau, dans le cimetière de la Madeleine : souvenir suprême de la barbarie qui s'éteignait pour faire place aux lumières et à la civilisation.

Plus nous approchons des temps modernes, et plus l'aspect de ces grandes fêtes change : au début, nous voyons les combattants ou les tireurs arriver sous la conduite de leurs princes, qui ne dédaignent pas de prendre part aux jeux; à la fin du XVIe siècle, les seigneurs restent spectateurs sans se mêler à la foule, et les paysans concourent pour les prix de lutte, de course, de fronde; ils arrivent avec les filles de la campagne qui sont heureuses, elles aussi, d'obtenir quelque récompense, telle qu'un fichu ou une camisole bariolée, et leurs bonds, leurs costumes et leurs manières villageoises contribuent au plaisir et à la gaieté des spectateurs. Les jeunes gens montent à poil sur des chevaux fougueux, et leurs chutes répétées sont saluées de bravos et de hourrahs frénétiques. Les enfants mêmes ne sont pas oubliés; il y avait un fou, armé de pied en cap, qui défiait en combat singulier tous ceux qui s'approchaient de lui; un malheureux gamin ramassait-il le gant, il se trouvait bientôt poussé, bousculé, acculé contre un mur, à la grande joie de ses camarades. Près du fou un homme, moyennant une menue pièce de monnaie, consentait à ouvrir une bouche démesurée, énorme, dans laquelle la bande joyeuse qui l'entourait jetait neuf billes l'une après l'autre, au milieu des éclats de rire les plus bruyants. Il y avait aussi des jeux d'adresse, et enfin le fameux mât de cocagne, qui se retrouve de tout temps dans les fêtes publiques.

L'emplacement destiné au tir était entouré de poteaux et de cordes, au delà desquelles on voyait se dresser des boutiques, celles des orfèvres surtout, puis des jeux de hasard, qui attiraient toujours un grand nombre de personnes disposées à exposer ce qu'elles possédaient et même ce qu'elles ne possédaient pas, dans l'espoir de s'enrichir sur un coup de dés. Mais elles étaient surveillées de près par la police,

afin que tout désordre fût prévenu ou réprimé sur le champ. Une attention toute particulière était accordée au jeu de quilles, alors bien moins répandu qu'il ne l'est de nos jours, mais auquel pourtant étaient aussi réservées des récompenses.

Ce qui passionnait le peuple par-dessus tout dans ces fêtes, c'était un jeu de hasard appelé *blanque*, et qui fut le début des loteries. Dès 1470, à Augsbourg, nous en voyons surgir une, dont les lots étaient des coupes, des étoffes, des ceintures, des armes ; sur trente-six mille billets, vingt-deux seulement étaient gagnants, et comme le gros lot fut obtenu par un cuisinier, les masses furent convaincues de l'équité avec laquelle se passaient les choses. Ce jeu fut introduit en Suisse, à Zurich, en 1472, et la manière de procéder était à peu près la même que de nos jours.

Sur une espèce d'estrade, en face de la maison de ville, étaient placées deux urnes, les tables des greffiers et les lots à distribuer. Dans l'une des urnes étaient les noms des personnes qui avaient pris des billets, dans l'autre des cartons sur lesquels étaient ces mots : gagnant ou non gagnant.

Un jeune garçon de seize ans tirait simultanément un billet de chaque urne. On lisait d'abord le nom de la personne, puis on faisait connaître son sort. Si une même personne prenait une série de numéros, on lui faisait un rabais.

En Suisse, on en vint promptement à substituer des sommes d'argent à des objets en nature; mais, en Allemagne, il n'en fut pas ainsi, et ce genre d'amusement garda plus longtemps son cachet spécial de naïveté.

La rage du jeu tourna bientôt en frénésie, surtout parmi les femmes et le clergé, et dans mainte circonstance le tirage durant plusieurs jours et l'impatience augmentant sans cesse, il fallait finir par faire à l'estrade un rempart de la force armée pour tenir la populace à distance.

Parfois le nombre des billets ne pouvait suffire à toutes les demandes, et il fallait l'augmenter. On voyait des princes ou des municipalités prendre des milliers de numéros, souvent pour gagner peu ou point. En 1575, le tirage d'une loterie à Strasbourg dura quinze jours.

C'est de là qu'ont pris naissance, en Italie et en Hollande, les loteries instituées par le gouvernement comme ressources financières. La première loterie, où l'on ne distribua que de l'argent eut lieu à Hambourg en 1615.

C'est ainsi que, grâce à tous ces jeux, les fêtes duraient souvent plu-

sieurs semaines, pendant lesquelles la ville hospitalière regorgeait de gens de tous pays et de toutes conditions. Souvent, lorsque le sort demeurait indécis entre deux tireurs, il fallait leur accorder un sursis, pour recommencer à tirer jusqu'à ce que l'un d'eux fût décidément vainqueur. Alors les prix étaient distribués avec solennité, chacun accompagné d'une bannière à laquelle était suspendue une bourse contenant la somme qui revenait au tireur. Enfin, on se réunissait sur la place du tir pour adresser des remerciements à la ville qui avait donné la fête.

Le cortége se reformait pour rentrer en ville, plus brillant, plus animé que jamais; clairons et trompettes sonnaient, tambours et grosses caisses battaient, les bouffons faisaient claquer leurs battes, les autorités, le conseil, les juges avec leurs larges écharpes flottantes, les tireurs heureux, escorté chacun de deux des principaux bourgeois de la ville, et devant eux, sur des coussins, leurs prix portés en triomphe, les sections défilaient sous leur drapeau respectif, et après tout le monde les tireurs maladroits entourés des bandes de gamins dont nous avons parlé.

Les costumes étaient particulièrement soignés; le velours, le satin, la soie, les panaches, les épées décorées de nœuds aux couleurs vives et brillantes, et enfin la démarche mesurée que nos ancêtres savaient si bien prendre, tout se réunissait pour exalter l'admiration des masses.

La journée se terminait par un grand banquet, et le lendemain on faisait la conduite aux invités souvent jusqu'à plusieurs lieues de la ville.

Ce n'était pas seulement sur le lieu même du tir que s'exerçait si généreusement l'hospitalité; en ville, le conseil municipal donnait presque tous les jours de grands repas et le soir des bals, afin que les dames eussent part à la fête.

Au début, lorsque tout se faisait simplement, c'était chose toute naturelle; mais lorsqu'au xv[e] siècle ces réunions devinrent très-nombreuses et durèrent deux, trois et même jusqu'à cinq semaines, c'était une lourde charge pour le trésor public, comme en font foi les plaintes des chroniqueurs. Mais si, d'un côté, c'était une forte dépense pour la ville, cette affluence rapportait de grands bénéfices aux négociants. Le nombre des tireurs allait toujours croissant; en 1425, il y en eut à Augsbourg, cent trente; en 1444, trois cents; en 1470, le chiffre monta à quatre cent soixante-six. Du moment où les armes à feu furent admises au tir, le nombre fut plus que doublé; ainsi en 1485, à Saint-

Gall, il y avait six cent cinquante-trois hommes, et en 1508, à Augsbourg, quatorze cent soixante-trois.

On reconnut bien vite que ces assemblées si nombreuses devenaient trop onéreuses et ôtaient à la fête de son entrain ; aussi chercha-t-on de toutes manières à restreindre les invitations, afin qu'au bout d'une semaine chacun pût retourner chez soi.

Le nombre des curieux et des flâneurs était beaucoup plus considérable qu'il ne le serait de nos jours, et de plus, les escrocs, les voleurs et les mendiants donnaient un surcroît d'occupations à la police qui redoutait les incendies ou les coups de mains.

Il n'était pas toujours facile de maintenir la paix dans de semblables réunions ; en dépit de leur esprit d'hospitalité, les citoyens ne pouvaient s'empêcher de tourner en ridicule le costume, les manières, le langage de leurs invités; souvent de vieilles haines de clochers ou des jeux de mots maladroits venaient rompre la bonne harmonie et menacer la sécurité publique. Ainsi dans un tir, à Constance, en 1456, un habitant de la ville se moqua d'un Lucernois ; de là du bruit, et, peu de temps après, la guerre qui ne fut suspendue que lorsque Constance consentit à payer une grosse somme à Lucerne à titre d'indemnité. En général, cependant, toutes les mesures étaient prises d'avance pour prévenir ces fâcheuses collisions, surtout en développant dans la nation le sentiment du devoir et les droits de l'hospitalité. Parmi les amitiés nationales qui traversèrent des siècles et surnagèrent au-dessus des orages, nous devons signaler celle qui unit les villes de Strasbourg et de Zurich.

En 1456, par une belle matinée de printemps, quelques jeunes gens de Zurich remplirent un grand vase de terre de bouillie de maïs, et partirent pour Strasbourg sur une légère embarcation; ils atteignirent le terme de leur voyage le soir même et montrèrent ainsi avec quelle rapidité ils sauraient, en cas de besoin, accourir au secours de leurs alliés en descendant la Limath jusqu'à l'Aar, l'Aar jusqu'au Rhin, et arriver ainsi comme la flèche auprès de leurs amis. Ce voyage fut répété un siècle plus tard, à peu près dans les mêmes conditions, alors qu'aux liens d'amitié étaient venus se joindre pour les fortifier des rapports scientifiques et une commune foi.

Les Zurichois distribuèrent aux habitants de Strasbourg une grande quantité de petites médailles, sur lesquelles étaient gravés ces mots : « Aussi prompts au jour de la détresse qu'à l'heure de la prospérité. » Après avoir reçu la plus cordiale hospitalité, cette aimable et joyeuse troupe reprit le chemin de l'Helvétie, et le conseil municipal de leur ville voulut payer tous les frais de cette expédition.

Nous devons remarquer qu'à l'époque où ces fêtes d'armes étaient le plus répandues, les voyages étaient loin d'être aussi faciles que de nos jours; une assez faible distance à parcourir, celle de Nuremberg à Augsbourg par exemple, offrait infiniment plus de dangers qu'on n'en rencontre actuellement de Leipzig à Zurich; non-seulement les chemins et les forêts étaient infestés de voleurs, mais les châtelains de ces vieux castels pendus aux flancs inaccessibles de quelque rocher, au fond d'une province reculée, ne se faisaient aucun scrupule de descendre dans les vallées pour surprendre les voyageurs, les dépouiller de leurs bagages, les alléger de leur argent, et retournaient se renfermer dans le nid d'aigle, où nul n'osait pénétrer pour châtier ces violences. Aussi est-on surpris de voir de quelle distance venaient parfois les tireurs; toutefois il faut observer qu'à part des occasions solennelles les invitations s'envoyaient dans un cercle peu étendu, et les villes étaient en quelque sorte groupées d'une manière distincte :

1° Les Suisses, les Souabes et les Bavarois;

2° Les habitants de Salzbourg et du Tyrol;

3° Ceux de Wurzbourg et de Schweinfurt, et au nord du Mein;

4° Magdebourg et les contrées environnantes;

5° La Silésie et le pays jusqu'à Berlin, Brandebourg et même Greisswald.

Autour de ces grands centres venaient se grouper les petites villes et les villages; dans des occasions exceptionnelles on voyait les confédérés entreprendre un voyage de quarante, cinquante et même cent lieues, pour prendre part à un de ces tirs qui rassemblaient les élus de tous les points du pays. Moins une ville était importante, et moins l'affluence des étrangers était considérable; les règlements variaient suivant les contrées et les peuples; les récompenses ne pouvaient pas non plus être toujours de même valeur; mais un usage généralement adopté était celui-ci : la ville qui avait obtenu le premier prix, couronne, bannière ou chaîne d'or, était tenue de répondre à cette largesse en instituant pour l'année suivante une nouvelle fête à laquelle elle invitait tous ses voisins et amis.

Il est à remarquer encore que dans les contrées où la Réforme trouva le plus facilement accès, ces fêtes bruyantes tombèrent plus vite en discrédit, parce qu'elles ne s'accordaient plus avec les préoccupations religieuses des protestants. En Suisse, elles prirent un caractère plus sérieux et plus pratique; les bouffons se réfugièrent en Bavière, tandis que, dans les pays qui embrassèrent la Réforme, on

remplaça ces folies par les exercices les plus propres à développer la force physique et le sentiment patriotique.

Quoique nous n'ayons pu donner qu'un faible et rapide aperçu de l'éclat et de la prospérité de ces fêtes, du sentiment de dignité personnelle qu'elles avaient développé dans nos anciennes cités allemandes, le lecteur pourra néanmoins comprendre que, si sous quelques rapports, la bourgeoisie allemande a beaucoup gagné, sous d'autres elles a fait des pertes regrettables. La seule pensée qu'une ville pût dépenser plus de 50,000 écus pour une fête populaire nous paraîtrait extravagante; à peine accepterions-nous cette idée s'il s'agissait de la visite d'un souverain; mais pour un simple tir imposer à la ville et à ses habitants de semblables sacrifices serait taxé de folie.

Le temps est devenu, il est vrai, plus précieux qu'autrefois, et nous faisons en quelques jours ce que nos ancêtres auraient mis plusieurs semaines à accomplir. Il est vrai que l'homme moderne cherche son repos et son plaisir dans la solitude des montagnes inaccessibles à tout être humain, tandis qu'il y a trois siècles nos ancêtres trouvaient leurs distractions dans le tumulte des fêtes, au milieu d'une bruyante et nombreuse société.

Il ne faut toutefois pas oublier que dans les deux derniers siècles, alors que ces immenses fêtes nationales ne pouvaient plus avoir lieu, les intérêts vitaux du peuple allemand ont fait des pas de géant. Bien que nous sentions encore bien des lacunes, l'instruction que nous possédons est infiniment supérieure à celle de nos ancêtres, et quoique les progrès scientifiques ne soient pas la seule différence ni peut-être la plus grande qui sépare le présent du passé, nous devons nous glorifier avant tout du mouvement intellectuel qui nous porte sans cesse en avant, tout en reconnaissant qu'il y avait dans la vie et dans l'esprit de nos ancêtres quelque chose de grand et d'élevé qui nous manque parfois. — S'il ne leur fut pas donné de voir les peuples allemands confondre leurs intérêts particuliers en un seul grand et commun intérêt, unir leurs efforts pour faire prospérer leur Église, leur commerce, leur nationalité en un mot, ils savaient manifester éloquemment les sentiments de cordialité, de loyauté et d'union qui, de tout temps, ont caractérisé la bourgeoisie allemande.

Nous ne saurions passer entièrement sous silence le siècle qui a suivi la grande guerre, quoique ce soit un siècle de faiblesse et de décadence.

On ne vit plus à cette époque de ces grands tirs nationaux qui ras-

semblaient les amateurs de tous les pays; les seules réunions de ce genre qui eurent lieu furent données par des têtes couronnées.

Les villes avaient conservé comme reliques leurs prix, leurs bannières, mais souvent aussi elles en avaient été dépouillées par la violence ou le vol. — De loin en loin, on se réunissait presque clandestinement pour tirer *en famille;* l'arquebuse était tombée en discrédit, et on ne la conservait plus qu'à titre de curiosité.

Dans tout le cours du XVIIIe siècle, nous ne trouvons qu'un seul tir à l'arquebuse qui mérite l'attention : il fut donné à Breslau, et il a été décrit par Jean Kundmann. « De notre temps, dit-il, le tir à l'arquebuse est une solennité qui se célèbre de la manière suivante : le mardi d'après la Pentecôte, le vainqueur ou roi du tir de l'année précédente monte en carosse accompagné de toute la société du tir, du conseil communal, des invités et des amis; la voiture est entourée des greffiers, des marqueurs, des serviteurs de toute espèce; arrivé au lieu du tir, on lit les conditions imposées à ceux qui veulent concourir pour cette couronne éphémère, et lorsque les noms sont inscrits, on se dirige vers les cibles; ce sont toujours les papegais qui sont en honneur dans ces occasions. Le roi doit porter comme insigne de sa royauté un énorme papegai doré; mais comme cet objet serait trop lourd et trop embarrassant, on le remplace par un autre de plus petite dimension qu'il suspend à sa boutonnière. C'est lui qui tire le premier dans chaque « course » jusqu'au moment où il est supplanté dans sa dignité par un tireur plus habile ou plus heureux. Des discours sont prononcés par l'ancien et par le nouveau souverain, auxquels répondent les juges ou les conseillers municipaux, et la journée se termine par un banquet. Le dimanche, dès huit heures, il y a encore une nouvelle séance à laquelle assiste le nouveau roi dans tous ses atours; après des harangues et des répliques, on recommence un nouveau tir dont tous les prix consistent en oranges, en citrons et en pommes pour les maladroits. Les plus habiles reçoivent de solennelles félicitations, tandis que ceux qui ont manqué le but sont accablés de sarcasmes. Le cortége rentre dans la ville et en fait le tour au bruit des fanfares et des salves d'artillerie, et la journée se termine par un repas splendide offert par *Sa Majesté*, qui congédie ensuite ses sujets enchantés de la fête, et plus encore des prix qu'ils ont pu y gagner. »

C'est ainsi que nous apprenons par Kundmann la transformation de ces joyeuses fêtes populaires en une solennité somptueuse et officielle. Il fallait être riche, en effet, pour se mettre sur les rangs des aspirants

à la couronne : pour fournir voitures, escortes, récompenses et banquets à un aussi grand nombre d'invités, la dépense était considérable. La liberté des premiers siècles avait fait place à une contrainte excessive, et les bouffonneries des fous étaient remplacées par les improvisations longuement préparées de mauvais versificateurs.

Ce ne fut pas seulement la pauvreté du peuple ou le mépris des humbles réjouissances, ce furent surtout les suites d'une guerre désastreuse qui pendant longtemps entravèrent le développement de la nation et firent obstacle à son bien-être. Insensiblement le bourgeois qui, fort de sa propre valeur, ne craignait rien et savait faire seul son chemin en ce monde, se changea en un monsieur inoffensif mais timide, — qui tressaille au moindre coup de fusil et ne craint qu'une chose, — voir ses fils forcés de porter les armes.

GUSTAVE FREYTAG.

(Traduit des *Nouveaux tableaux de la vie allemande*.)

SAINT-PÉTERSBOURG

APRÈS 1815

SOUVENIRS DE LA VIE MILITAIRE ET DE LA VIE LITTÉRAIRE [1]

Lorsque j'arrivai à Saint-Pétersbourg, au mois d'août 1819, je descendis chez le comte Ostermann-Tolstoi, dont j'étais l'adjudant. Il demeurait sur le quai des Anglais, dans le voisinage du sénat. La maison qu'il habitait n'avait de remarquable que les glaces des fenêtres, d'un seul morceau, — grande rareté à cette époque, — et son *Salon blanc*. A l'une des extrémités de ce salon se trouvait un buste de l'empereur Alexandre, flanqué de deux excellentes statues de grenadiers du régiment des gardes de Paulow. A l'autre bout on voyait sur une console un vase de porcelaine, également précieux par la matière et par des peintures d'une exécution exquise. C'était un don de l'empereur Alexandre, qui avait voulu reconnaître ainsi le présent, fait avec

[1] Les pages qu'on va lire sont extraites des mémoires d'Iwan Lashaeschnikow, un des écrivains les plus distingués de la Russie. Il est avec Zagoskin le principal représentant du roman historique. On compte, parmi les ouvrages qu'il a publiés, *la Conquête de la Livonie*, et *la Maison de glace*. Celui-ci est emprunté aux temps malheureux de l'impératrice Anna (1729-1740). La cour imagina un hiver, pour s'amuser, de marier un nain et une naine, et de leur faire bâtir pour leur nuit de noces une maison de glace. Cette anecdote et quelques autres, d'une barbarie également digne de la régence de l'allemand Biren, ont fourni à l'auteur le sujet de son roman. Lashaeschnikow a composé aussi plusieurs drames, entre autres *Croweschik*, dont le sujet appartient à l'époque d'Iwan le Terrible. Cet auteur se plaît à émouvoir l'imagination par des peintures du caractère le plus sombre.



tant de modestie et de piété par le comte à l'église du régiment de Preobraschenski, de ces magnifiques cristaux que la Bohême reconnaissante avait offerts au héros de la bataille de Kulm. Une des chambres renfermait une remarquable bibliothèque, où tout ce qui est de quelque valeur, en fait d'ouvrages militaires, était réuni. Le général Jomini en avait dirigé le choix par ses indications. La maison avait encore pour ornement un bel ouvrage de Thornwaldsen, la statue de la princesse Ostermann-Tolstoi à demi couchée; les formes respiraient la vie, et les draperies semblaient transparentes.

J'arrivais avec D..., enseigne du régiment des Grenadiers sibériens, aujourd'hui lieutenant-général et chef de division. Nous ne passâmes pas par les rues principales de Saint-Pétersbourg. Nous ne vîmes presque rien; car nous avions avec nous dans la voiture à quatre places une cage renfermant un aigle, en faveur duquel nous crûmes devoir tenir les stores baissés. Nous arrivâmes par la rue des Galères, sur laquelle donnaient une des faces de la maison et la cour de derrière. Je n'avais pu me faire aucune idée de la capitale, n'y étant jamais venu auparavant.

J'étais à peine descendu que le comte m'envoya chercher. Il était sur un balcon qui dominait la Néva. Je m'en souviens encore, c'était par une soirée splendide. Le soleil avait déjà une moitié de son disque plongée sur l'horizon; au-dessus de la partie encore visible reposait un diadème de petits nuages qu'elle enflammait de ses feux. « C'est la première fois que tu viens à Saint-Pétersbourg, — vois! » me dit le comte. Et en même temps, d'un geste orgueilleux, son bras, l'unique bras qui lui restait, me montrait la Néva. Il me sembla que ce mouvement ouvrait à mes yeux les magnificences d'un monde nouveau.

Saint-Pétersbourg n'était pas alors à beaucoup près ce qu'il est aujourd'hui. Je n'en éprouvai pas moins un véritable ravissement à la vue de la Néva, étendant devant nous sa surface azurée, des bateaux qui la sillonnent, de ses quais, de l'Académie, de la Bourse, de l'Amirauté. J'ai visité Berlin et Paris; mais ni l'une ni l'autre de ces deux villes n'a produit sur moi une impression pareille. Il est vrai que la première fois que j'ai vu Paris, j'éprouvai un indescriptible enthousiasme. C'était le soir du 18 mars 1814; je l'aperçus des hauteurs de Montmartre, tandis qu'au tonnerre mourant de nos canons succédaient des acclamations qui remplissaient les airs! Je songeai en ce moment à l'incendie de Moscou; je me rappelai les marches cruelles à travers les champs de neige de la Lithuanie, où je heurtais contre des cadavres gelés, tandis qu'un froid épouvantable me serrait la poitrine et que le vent souf-

flait dans mon manteau comme à travers un sas. Je me représentai l'image horrible et grandiose du pont de glace de la Bérésina, brisé par l'armée en retraite, cette heure où il sembla que l'esprit de Dieu laissât éclater sa colère ; il enfla le fleuve jusqu'au niveau de ses rives, et d'un souffle il le congela tout à coup avec tout ce qui s'y trouvait de vivant. Entre des roues et des essieux brisés, des vêtements sanglants et des chevaux morts, on voyait des mains sortir çà et là de la glace comme pour jeter une menace ou adresser une prière, des cadavres surgir, les cheveux roidis par les frimas, les traits convulsés, portant l'empreinte de la rage et de la malédiction, ou le sourire d'une autre vie. Et tout autour, à perte de vue, la steppe revêtue de neige, avec des bois vaporeux à l'horizon, s'évanouissant sous le voile du crépuscule. Aucun bruit sur ce cimetière de glace, sinon le pas de mon cheval cheminant inquiet parmi les morts ; pas une âme vivante, excepté moi et un vieux compagnon de mon enfance, qui tremblait de tous ses membres en jetant autour de lui des regards effarés. Tout cela se dressa devant moi comme une vision, lorsque j'arrivai au haut de Montmartre. Je sortais sain et sauf du feu de la bataille et de la pluie sifflante des boulets ; et devant moi, à mes pieds, je voyais la capitale de la France. Je n'avais pu y penser jusque-là que comme dans un rêve, et j'étais sur le point d'y entrer avec l'armée victorieuse. C'était, il faut en convenir, un sentiment d'ardent enthousiasme, mais qui ne procédait pas des beautés de Paris étalées devant moi : il naissait du concours de circonstances qui m'y avaient amené. Un tout autre sentiment remplissait mon âme à la vue de la capitale de mon pays, de cette création du génie de Pierre le Grand, agrandie et embellie par ses succès. « Magnifique ! splendide ! » m'écriai-je. Je ne pus rien dire de plus.

Je consacrai une semaine ou deux à visiter les curiosités de Saint-Pétersbourg ; puis je me fis une solitude aussi profonde que le comportaient les exigences de mon service. Je préparais alors mes Tableaux de la campagne de 1814 pour les donner à l'impression. Il y a là-dedans bien de l'enthousiasme juvénile et bien de la rhétorique. J'avoue qu'en les écrivant, j'étais encore fort préoccupé de ne pas commettre d'infraction au code littéraire de Rischski et consorts que j'avais appris par cœur sous le professeur P..., à l'Université de Moscou. « Heureux celui qui a oublié sa rhétorique ! » a-t-on dit avec raison. Malheureusement je m'en souvenais encore en ce temps-là. Vers cette époque le comte me chargea de mettre en ordre la bibliothèque militaire et d'en dresser le catalogue.

A propos de la bibliothèque, il me revient en mémoire une visite

qu'y fit un homme qui avait compté parmi les illustrations de son temps, un personnage aussi distingué par son esprit que par ses singularités. C'était le général d'infanterie prince W..., qui commandait les troupes dans le district d'Orenbourg. C'était, sous plus d'un rapport, une parodie de Souvaroff. Il était déjà très-avancé en âge lorsque je le rencontrai. On le voyait aller à pied et en traîneau dans les rues de Saint-Pétersbourg, par le froid le plus intense, nu-tête, quelquefois dans l'attirail le plus bizarre. Il venait de temps à autre chez le comte Ostermann-Tolstoi. Je me souviens qu'un jour le maître de la maison le fit passer après dîner, lui et le comte M. A. Miloradowitsch, alors général-gouverneur de Saint-Pétersbourg, dans la bibliothèque. A peine entré, le vieillard, tombé en enfance, parut rajeunir; la vue des ouvrages militaires produisit en quelque sorte sur lui l'effet d'une commotion galvanique. Il devint lui-même une espèce de lexique militaire vivant. Il allait citant, avec force observations, un grand nombre des écrivains les plus connus, depuis Xénophon jusqu'à nos jours, et nommant avec exactitude les meilleures éditions de chacun d'eux. Ceux qui étaient là ne revenaient pas de la fermeté de ses appréciations et de cette mémoire extraordinaire. En fermant les yeux, je ne pouvais m'imaginer entendre ce vieillard que j'avais vu tant de fois aller sans chapeau dans la rue par les plus grands froids.

Le comte Ostermann-Tolstoi le laissa au rez-de-chaussée, tandis qu'il conduisait en haut le comte Miloradowitsch pour lui montrer les travaux d'embellissements qu'il était en train de faire exécuter. « Mon Dieu, tout cela est superbe, dit le comte en examinant les nouveaux appartements; mais, ajouta-t-il en riant, savez-vous? Je suis aussi occupé à faire arranger une maison aussi commode que possible, mais une maison qui appartient à la couronne, — la prison pour dettes. Il y a là-dedans beaucoup d'égoïsme de ma part: je suis peut-être destiné à l'habiter. » Ce chevalier sans peur et sans reproche, qui, comme beaucoup de généraux de son temps, se faisait remarquer par son originalité qui assignait libéralement à ses soldats des colonnes ennemies, mais qui prodiguait l'argent non moins libéralement (souvent à bonnes fins, il faut le dire), était effectivement toujours accablé de dettes énormes, malgré les largesses fréquentes de l'empereur en sa faveur.

Comme je l'ai dit, je vivais à Saint-Pétersbourg dans une solitude profonde. J'allais rarement au théâtre. Le comte, qui y était abonné, avait mis sa place à ma disposition, et j'en faisais profiter quelquefois M. J... G... « Qui diable envoies-tu dans ma stalle? » me demanda un jour Ostermann-Tolstoi d'un air mécontent. Je lui nommai alors un

journaliste, écrivain très-connu. « Ah! ah! dit le comte. Alors il peut continuer à prendre ma place. » Je note cette bagatelle pour donner une idée de la considération que montraient aux écrivains les grands seigneurs du temps.

Dès mon arrivée à Saint-Pétersbourg, j'étais entré en relations avec un grand nombre d'écrivains plus ou moins connus; je m'étais lié avec quelques-uns pendant l'intéressante période de 1810 à 1820. J'avais fait la connaissance de N. Gleicka en 1812, à Priklonnaia; je l'écoutais avec un enthousiasme d'enfant raconter comment, habitant Moscou, il avait animé les autres et travaillé lui-même à la défense de la vieille capitale de la Russie. J'avais vu pour la première fois son frère Théodore[1], pendant la trêve de 1813, dans une colonie de frères Moraves, en Silésie, et je m'étais lié avec lui au bivouac, en Allemagne et en France. Je n'oublierai jamais les bons contes du poëte et partisan D. W. Dawidow[2], ses parodies bourrées de sarcasmes et de calembours du meilleur comique. Malheur à qui était pris dans les nœuds de son esprit; il était désarçonné du coup. Il n'avait pas besoin de rasoir,— comme on l'a dit d'un autre satirique,— sa langue lui en tenait lieu. Dans une petite ville de Silésie, à Nimtscha, nous étions un cercle d'amis qui allions chez l'oncle de Dawidow, Rajewski, commandant de notre corps; nous nous réunissions dans le jardin d'un bourgeois dont il occupait la maison; que de fois j'ai écouté là pérorer Dawidow! Il me semble entendre encore ses pétillants propos, le voir avec son visage asiatique, ses yeux étincelants, sa barbe noire comme de la poix, au-dessous de laquelle brillait la croix de Georges, avec son ventre serré dans une courroie. Généraux et enseignes, tout le monde mourait de rire à l'entendre. Plongé dans ses refléxions, transporté peut-être par l'imagination sur quelque champ de bataille, Rajewski traçait négligemment des figures dans le sable avec sa cravache; mais il ne gardait pas non plus son sérieux longtemps; le torrent des rires l'entraînait bientôt, et son regard joyeux embrassait la famille que la guerre lui avait donnée et dont il était le père attentif. J'avais pressé fraternellement pour la première et la dernière fois la main de Batjuschkow[3] dans une pauvre

[1] Auteur des *Lettres d'un officier russe*, publiées après la campagne de 1812. Il a donné une traduction en vers des Psaumes, et une traduction assez estimée du livre de Job.

[2] Il s'était rendu célèbre en 1812 en introduisant la guerre de partisans. Ses écrits, publiés il y a quelques années en trois volumes, se composent de prose et de vers, et roulent en grande partie sur les événements militaires auxquels il a été mêlé.

[3] Il faisait partie de la société littéraire connue sous le nom des *Oies d'Arzamas*, qui se forma autour de Giukuschki, ancien précepteur de l'empereur actuel, Alexandre II. Batjuschkow, poëte remarquable, a exercé une grande influence sur la réforme de la langue lit-

chaumière, près de Brienne. Au même moment le canon donnait le signal. Les officiers d'alors savent que le général Rajewski, dont il était l'adjudant, avait coutume d'obéir ponctuellement à ce signal. Le général partit au galop, et l'adjudant après lui, en me jetant du haut de son cheval un baiser d'adieu. C'était un adieu en effet, un adieu éternel. Je ne l'ai plus revu. J'avais connu A. Th. Wojeikow [1] dans l'hiver de 1814 à 1815, à Dorpat, où est notre état-major. On peut dire que ses paroles tombaient de la chaire dans le désert ; ses leçons avaient pour auditeurs deux ou trois étudiants, quelquefois autant d'officiers, et, parmi nos généraux, Poleijektow et Knorring. Je fis chez lui la connaissance de Chukowski. Tous les deux vinrent me voir plus d'une fois. Je suis fier de la bienveillance que le dernier a continué de me témoigner. J'avais vu assez souvent le prince A. Wiasemski [2] à Varsovie, pendant le mémorable printemps de 1818. A Saint-Pétersbourg, la table du Grand-Maître de la maison civile et militaire du czar réunissait souvent la suite de l'empereur, parfois le comte Capo d'Istria et d'autres personnalités éminentes du temps ; j'y étais assis presque tous les jours à côté de A. J. Danilewski Michailowski [3], qui préludait dès lors à sa réputation d'écrivain militaire. Je profitais beaucoup aux entretiens littéraires du spirituel Shichanow, dont les Mémoires viennent d'être publiés dans la collection des Mémoires nationaux. Mais je n'avais jamais vu le jeune Puschkin [4] qui, dans l'hiver de 1819-1820,

téraire. Tibulle, Catulle et Ovide, André Chénier et Millevoie, surtout les poëtes italiens, ont été ses maîtres. Comme le poëte allemand Hœlderlin, il a vécu de longues années atteint d'aliénation mentale; il passait sa vie à peindre, mais toujours le même objet : un sapin et une tombe avec une croix, éclairés par le croissant de la lune, qu'il distribuait à ceux qui venaient le visiter.

[1] Connu par des fantaisies satiriques, dont la meilleure, *la Maison des fous* (dom sumasscedscich) n'a pas été imprimée, mais courait de son temps dans toutes les mains.

[2] Poëte lyrique et satirique, qui, pendant la guerre de Crimée, a publié à l'étranger, sous le nom de *Un vétéran de* 1812, un grand nombre de lettres en faveur de la Russie. Il a écrit en outre plusieurs biographies et donné un ouvrage classique sur Fon-Visin (1743-1792), où il peint admirablement ce fameux comique et le siècle de Catherine II.

[3] Il a raconté les guerres principales du règne d'Alexandre Ier, la guerre de Suède qui valut la Finlande à la Russie, celle de 1812 et celle de 1814.

[4] Ce poëte éminent est bien connu de nos lecteurs. Ses écrits ont été traduits en français. En 1860, M. L. Viardot a donné dans cette *Revue* même une traduction de son poëme dramatique intitulé *Boris Godounof*. Il était né en 1799. Après qu'il eût publié son poëme de *Ruslan et Ludmilla*, Giucowski lui envoya son portrait avec cette inscription : A l'élève vainqueur le maître vaincu. Une ode sur la *liberté*, qui a été publiée seulement il y a peu d'années à Londres et à Berlin, lui valut la disgrâce de l'empereur Alexandre et l'exil dans un couvent de la mer Blanche, puis de là au Caucase et en Crimée. Rappelé en 1826, il épousa une jeune personne de Moscou, Natalie Gonciarof, qui était d'une beauté remarquable. Peut être allait-il s'affranchir de toute imitation et entrer dans la pleine perfection de son génie, lorsqu'il tomba en 1837 dans un duel fatal, frappé à mort de la main d'un Français, le comte de H...

avait donné son *Ruslan et Ludmilla*; Puschkin, dont les petites poésies, improvisées et écrites au crayon sur un bout de papier, volaient en quelques heures comme des étincelles dans Saint-Pétersbourg, et étaient connues, apprises par cœur et récitées par toute la ville, — Puschkin, dont la réputation approchait de plus en plus de la gloire. J'étais un de ses admirateurs enthousiastes. Un incident singulier me procura enfin sa connaissance. En la racontant, je fournirai peut-être à ses biographes quelques lignes curieuses. Je dois faire observer d'abord que tous les personnages de la scène (votre humble serviteur excepté) sont morts depuis longtemps : je puis donc parler d'eux en pleine liberté.

La partie de l'hôtel du comte Ostermann-Tolstoi que j'habitais avait une sortie sur la rue des Galères. J'avais deux chambres au rez-de-chaussée, et j'en avais cédé une au major N..., arrivé depuis peu, qui faisait partie de l'état-major du corps commandé par le comte. On n'avait dépensé pour l'éducation de N... que de la monnaie de cuivre, comme on dit chez nous, et son esprit rappelait en effet le poids et la valeur de ce métal. Le dehors répondait en lui aux qualités intellectuelles; il était chauve avec une grosse figure rubiconde. Ce beau teint était un avantage qu'il prisait fort, persuadé qu'il lui assurait sur le cœur des femmes un empire certain. Il prenait un plaisir infini au jeu des franges de ses épaulettes de major, se figurant que leur éclat d'or exerçait sur tout ce qui l'approchait l'effet des rayons du soleil. Nous l'appelions *le Pic*, parce que, par l'extérieur et les habitudes, il ressemblait à cet oiseau. Ses connaissances littéraires se bornaient à *la pauvre Lise*, ou à l'*Ile-Bornholm;* il avait appris par cœur dans ce chef-d'œuvre le morceau *Les lois ont puni ce que mon cœur aime*, et il le déclamait volontiers; quelques chansons de *la Fée des eaux* complétaient sa science. Il avait la passion du théâtre, particulièrement des entrechats dans le ballet. Il n'était pas ennemi des plaisirs de la table. On disait que dans les marches, quand il fallait se lever pour partir, il n'y avait qu'un moyen de l'éveiller, c'était de lui mettre une cuiller dans la bouche. On avait beau le pousser, le secouer, il ne bougeait pas ; on n'avait qu'une ressource, la cuiller. C'était, du reste, un assez bon enfant. Ma liaison avec lui n'allait pas au-delà des relations du service et de la camaraderie involontaire qui résulte d'une habitation commune.

Un beau matin, au quart moins de huit heures, — je venais d'achever ma toilette, j'étais en uniforme; je passai chez mon voisin le major pour faire servir le thé. N... n'était pas dans la chambre; il avait l'ha-

bitude de faire un tour dans les écuries du comte pour voir si tout était en ordre. J'étais à peine entré que trois inconnus parurent à la porte de l'antichambre. L'un était un jeune homme maigre, de petite taille, la tête frisée avec un profil de nègre ; il portait un frac. Il avait avec lui deux officiers de cavalerie de la garde, de très-bon air, dont les éperons et les sabres résonnaient sur le parquet. L'un était adjudant ; je crus me rappeler l'avoir vu à la Société des Amis des Arts et de Bienfaisance ; l'autre était chef d'escadron. Le jeune homme en habit civil s'approcha de moi et me dit d'une voix faible mais bien timbrée : « Auriez-vous l'obligeance de me dire si c'est ici que demeure M. N...?» « Oui, répondis-je, mais il n'est pas ici en ce moment; je vais le faire appeler. » Je n'avais pas encore donné l'ordre, que N... entra. En voyant les deux militaires qui accompagnaient le civil, il fut évidemment embarrassé; mais il se remit aussitôt et prit une attitude martiale : « Qu'y a-t-il pour votre service? » dit-il au civil d'un ton assez sec. « Vous devez le savoir, répliqua celui-ci. Vous m'avez donné rendez-vous pour huit heures; il en est sept trois quarts, nous avons le temps de choisir les armes et le lieu. » Cela fut dit de la même voix douce et tranquille, comme s'il s'agissait d'une partie de plaisir à arranger. N... devint rouge comme une écrevisse et s'embarrassa dans ses phrases en répondant : « Ce n'est pas pour cela que je vous ai invité à venir ici. Je voulais vous dire que, pour un jeune homme de votre âge, il n'est pas convenable de crier au théâtre et de déranger ceux qui veulent entendre la pièce. » — « Vous m'avez déjà fait cette harangue hier soir en présence de plusieurs personnes, dit le jeune homme avec plus d'énergie. Je ne suis pas un écolier, et je suis venu pour traiter d'autre chose avec vous. Il n'y faut pas beaucoup de paroles. Ces messieurs sont mes témoins. Monsieur est militaire (ajouta-t-il en me montrant), il ne refusera certainement pas de vous servir de second. Si vous le voulez bien... » — N... ne le laissa pas achever. « Je ne puis me battre avec vous, dit-il. Vous êtes un jeune homme qu'on ne connaît pas, je suis officier d'état-major.» Les deux témoins éclatèrent de rire à ces paroles. J'étais pâle, je tremblais d'indignation et de colère en voyant la sotte et humiliante position où mon camarade s'était mis, quoique la scène fût encore pour moi une énigme. Le jeune homme reprit d'une voix forte : « Je suis noble, je m'appelle Puschkin, mes témoins vous seront garants qu'il n'y a point de honte pour vous à vous battre avec moi. »

Le nom de Puschkin me fit tressaillir. L'idée me vint aussitôt que j'étais en présence du jeune poëte, devant le talent duquel s'inclinait

Schukowski lui-même, qui donnait le ton à toute la jeunesse éclairée de Saint-Pétersbourg; je m'approchai de lui aussitôt : « Aurais-je l'honneur, lui dis-je, de parler à Alexandre Sergejewitsch Puschkin ? »

— C'est mon nom, répondit-il en souriant.

Puschkin, l'auteur de *Ruslan et Ludmilla*, de tant de poésies ravissantes, l'espérance de la Russie, mourir de la main d'un N..., ou être réduit à tuer cet N... et à encourir la rigueur des lois ! Ce fut ma première pensée. — Non, cela ne peut être. Coûte que coûte, je négocierai la paix, dussé-je y pousser à bout ma diplomatie.

— En ce cas, lui dis-je en français (le major n'entendait pas un mot de cette langue), permettez-moi de m'intéresser à cette affaire, et de vous demander des renseignements sur l'origine de la querelle.

Un des officiers me raconta que Puschkin, étant au théâtre, s'était trouvé par malheur placé auprès de N... La pièce qu'on donnait était mauvaise, peut-être mal jouée. Puschkin bâillait, sifflait, disait tout haut : « C'est insupportable ! » Au contraire, la pièce semblait du goût de son voisin. Celui-ci avait gardé quelque temps le silence ; puis, perdant patience, il avait dit à Puschkin qu'il l'empêchait d'entendre. Puschkin avait jeté un coup d'œil de côté, puis recommencé de plus belle. Alors N... avait déclaré à son impétueux voisin qu'il allait appeler la police pour le faire expulser du théâtre.

— C'est ce que nous verrons, avait répondu Puschkin. Et il avait continué ses démonstrations.

La représentation finie, les spectateurs commençaient à sortir, et le débat des deux adversaires aurait dû en rester là. Mais mon spadassin de N... avait suivi de l'œil dans la foule son presque invisible voisin, et il l'avait arrêté dans le corridor.

— Jeune homme, avait-il dit à Puschkin, en lui levant le doigt au visage, grâce à vous, je n'ai pas entendu un mot de la pièce : ces manières sont inconvenantes et de mauvais goût.

— Je ne suis pas un vieillard, c'est vrai, avait répondu Puschkin. Mais il est encore de plus mauvais goût de me dire cela ici, de cette manière et avec ces gesticulations. Où demeurez-vous ?

N... lui avait donné son adresse et rendez-vous pour huit heures. N'était-ce pas là une provocation en règle ?

Puschkin avait promis de venir. Pendant l'altercation, des officiers de plusieurs régiments faisaient cercle autour d'eux. Il s'était élevé quelque bruit dans le corridor ; mais sur un mot de Puschkin, tout s'était apaisé et les deux adversaires s'étaient séparés.

Le témoin de Puschkin ne dissimulait pas les torts de celui-ci dans

son récit, tout en m'exposant les procédés de l'adversaire. Il s'agissait de sortir de ce pas, sans mettre en péril ni la vie ni l'honneur de Puschkin.

« Permettez-moi, dis-je aux témoins, de m'entretenir un instant avec le major dans la chambre à côté. » Ils répondirent en s'inclinant, et m'étant éloigné avec N..., je lui demandai si l'affaire s'était passée au théâtre comme elle venait d'être racontée. Il confirma tout de point en point. Je commençai par lui déclarer qu'il s'était conduit en étourdi. Je lui dis que tout retombait sur lui, puisque, après le débat terminé une première fois, il l'avait recommencé lui-même à la sortie du théâtre, en interpellant un homme qu'il ne connaissait pas. Je lui remontrai ce qu'il y a de grossier dans cette menace avec le doigt, de ridicule dans ses admonitions ; je conclus qu'à son insu, sans doute, il s'était rendu réellement le provocateur, et qu'un duel ou des excuses étaient maintenant inévitables. J'ajoutai que Puschkin était le fils d'un personnage élevé ; je ne dis rien du poëte dont l'illustre N... eût fait peu de cas. J'accompagnai mes raisons du tableau de toutes les conséquences que pourrait avoir cette fâcheuse histoire, si l'affaire n'était vidée sur-le-champ. « Je vais de ce pas trouver le général, lui dis-je, et puis... Tu sais qu'il n'entend pas la plaisanterie. » Bref, je dépensai dans l'affaire une quantité excessive de poudre ; mais ce ne fut pas en vain. N..., convaincu de son tort, se décida à faire des excuses. Sans lui laisser le temps de la réflexion, je rentrai avec lui dans la chambre où on nous attendait, et je dis à Puschkin : « Le major N... s'est laissé emporter à votre égard à un mouvement et à des paroles irréfléchies. Alexandre Sergejewitsch, il n'avait pas l'intention de vous offenser. »

« J'espère, dit Puschkin, que le major N... voudra bien confirmer lui-même vos paroles. » Le major s'excusa et voulut tendre la main à son adversaire. Celui-ci, au lieu de répondre à cette avance, dit d'une voix brève : « Je pardonne, » et il s'éloigna avec ses compagnons qui prirent congé de moi avec la plus grande courtoisie.

A dire vrai, ma belle action me laissa de mauvaise humeur tout le reste du jour ; pourquoi, vous le devinerez facilement. Mais aujourd'hui, après trente-six ans écoulés, je me félicite, je suis heureux d'avoir été appelé à l'accomplir. Supposez que je n'eusse pas été rempli d'une admiration aussi vive pour le poëte qui dès lors laissait pressentir les trésors de son génie, ou qu'au lieu d'un tendre serviteur des muses, il se fût rencontré à ma place un soldat roide et batailleur qui, loin d'étouffer le feu, se fut pris à l'attiser ; que j'eusse conduit l'affaire autrement, fait appeler seulement un autre témoin ; peut-être la car-

rière de Puschkin aurait-elle été close brusquement dès la fin de 1819, et nous aurions perdu les grandes créations dont il nous a dotés dans la suite. Oui, je suis heureux du résultat que j'obtins, quoiqu'on puisse penser du procédé. Je puis dire à mon tour comme le Vieux Caporal de Béranger :

Puis, moi, j'ai servi le grand homme.

Je dois ajouter que jusqu'à la mort de Puschkin et de N..., je n'ai jamais ouvert la bouche sur cette affaire. Le major eut, probablement à la suite du bruit qui s'en répandit, de petits désagréments au théâtre avec des personnes appartenant à l'armée; mais il n'en fut plus question lorsque après des menaces assez peu chevaleresques qu'il se permettait par derrière contre Puschkin, il eut quitté Saint-Pétersbourg.

Quelques jours après, je vis Puschkin au théâtre. Il me tendit la main en souriant. Je lui fis compliment du succès de son poëme de *Ruslan et Ludmilla.* « Ce sont là, me répondit-il, mes premiers péchés de jeunesse. »

— « Soyez assez bon pour nous induire souvent en tentation avec des procédés de ce genre, » lui dis-je à mon tour.

Puschkin était au zénith de sa gloire, lorsque je publiai *la Conquête de la Livonie* et *la Maison de glace.* Je m'empressai de lui envoyer ces deux ouvrages en témoignage de mon admiration pour son rare talent. Un ami, que j'avais chargé de lui remettre *la Conquête de la Livonie*, m'écrivait, le 19 septembre 1832 : « Je vous remercie de m'avoir procuré l'occasion de voir Puschkin. Cette visite m'a laissé le plus agréable souvenir. J'ai observé avec curiosité ce corps maigre et petit, et il m'a été impossible d'y découvrir l'esprit querelleur. On lit dans les traits de Puschkin qu'il n'y a rien de dissimulé en lui. Mais sa conversation trahit un mystère caché dans son âme, — le mystère de son génie de feu et de ses connaissances. Nul clinquant, nulle afféterie ne choque chez ce prince des poëtes russes. » Les paroles que Puschkin m'écrivit à cette occasion sont de celles qu'on ne communique pas, mais dont on est fier pourtant, quand on les relit. Comment ne serais-je pas fier d'avoir reçu le suffrage de Puschkin !

J'avais appris qu'il s'occupait de l'histoire du soulèvement de Pugatschew; je lui envoyai un exemplaire rare de *Rytschkow.* Il m'écrivit alors la lettre qu'on va lire. Je regarde tout ce qu'elle contient de flatteur pour moi comme un pur excès de sa bienveillance; mais ce qui m'enorgueillit, c'est que le grand écrivain ait daigné soumettre mon

œuvre à sa critique : c'est un honneur qu'il ne faisait pas à tout le monde, comme on l'a remarqué dans une biographie récente. Voici cette lettre que je tiens pour un trésor, avec la réponse que j'y fis :

« Je dois m'excuser avant tout de mes retards et de mon peu de ponctualité. J'ai reçu le portrait de Pugatschew, il y a un mois, et j'ai appris, en revenant de la campagne, que jusqu'à présent vous n'aviez pas encore reçu un exemplaire de son histoire. Je vous renvoie le manuscrit de Rytschkow, que votre obligeance m'a mis à même d'utiliser.

» Permettez-moi maintenant, monsieur, de vous remercier des beaux romans que nous avons tous lus avec tant d'intérêt et de plaisir. Peut-être, sous le rapport de l'art, *la Maison de glace* est-elle supérieure à *la Conquête de la Livonie*. Mais la vérité historique n'est pas observée dans le premier de ces ouvrages, et cela lui fera tort, si les documents de l'affaire de Wolinski viennent à être publiés. Cependant la poésie restera toujours poésie, et beaucoup de pages de votre roman seront lues aussi longtemps que la langue russe ne sera pas oubliée. J'avoue que je suis prêt à rompre une lance avec vous pour Wassili Tredjakowski [1]. Vous maltraitez fort un homme qui, à beaucoup d'égards, mérite notre estime et notre reconnaissance. Dans l'affaire de Wolinski, son rôle est celui d'un martyr ; son rapport à l'Académie est fort touchant. On ne peut le lire sans indignation contre son persécuteur. Il y aurait beaucoup à dire du régent (le duc Biron de Courlande [2].) Il avait le malheur d'être Allemand : il a servi de bouc émissaire et porté le poids de ce que l'esprit du temps et les mœurs du peuple avaient de triste alors. Il avait, du reste, beaucoup d'intelligence et de rares facultés.

» Permettez-moi de vous adresser une question philologique, dont la décision me serait précieuse : en quel sens employez-vous le mot *chabot* dans votre dernier ouvrage, et à quel dialecte est-il emprunté? ALEXANDRE PUSCHKIN. »

30 novembre 1835, Saint-Pétersbourg.

[1] Tredjakowski, né en 1703, professeur d'éloquence, un des premiers fondateurs des formes poétiques dans la littérature russe, joua, sous la czarine Anna, le rôle très-misérable alors de poëte de cour; il resta longtemps en possession d'une sorte de dictature littéraire ; c'était un polygraphe et un traducteur infatigable; il tient, toutes différences admises, une place analogue à celle de Gottsched en Allemagne, ou d'un Chapelain doublé d'un Vaugelas en France. La tradition littéraire en Russie a fait de lui une sorte de type bouffon du pédantisme et de la nullité, mise en lumière par une bassesse de caractère incontestable. Cependant il a rencontré des appréciateurs moins prévenus et plus équitables, qui ont reconnu les services rendus par lui à la littérature russe.

[2] Il s'agit ici du favori d'Anne Ivanovna, duchesse douairière de Courlande, nièce de Pierre le Grand, appelée par le conseil, le sénat et les généraux, à lui succéder. Biren, duc de Courlande, changea son nom en celui de Biron, afin de se faire passer pour un descendant de la famille française des Biron, avec laquelle il n'avait rien de commun, et qui était, si nous ne nous trompons, déjà éteinte à cette époque. Malgré la promesse qui lui avait été arrachée, l'impératrice l'appela en Russie et suivit en tout ses inspirations. A la mort de l'impératrice, il fut nommé régent et continua de gouverner par les tortures et les supplices. Il finit par être arrêté, jugé, condamné à mort. On lui fit grâce de la vie pour l'exiler en Sibérie.

Ma réponse était fort longue; je ne pourrais la donner ici pour plus d'une raison. Je repoussais avec force le reproche que m'adressait Puschkin d'avoir altéré la vérité historique. Avant de commencer un roman, j'avais coutume d'étudier longtemps l'époque et les caractères, particulièrement ceux des personnages historiques que j'avais à peindre. Que n'ai-je pas lu, par exemple, pour préparer mon roman de *la Conquête de la Livonie!* J'ai eu le bonheur d'avoir à ma disposition les sources les plus précieuses. Les localités, les mœurs, les usages, j'avais tout observé dans un voyage de plusieurs mois en Livonie, en courant dans toutes les directions presque toujours à travers champs. Je n'ai pas mis moins de conscience à l'étude des personnages de *la Maison de glace.*

Je prenais aussi dans ma réponse chaudement parti pour mon héros, le ministre du cabinet Wolinski, qui, étant gouverneur d'Astrakan, vivifia le pays; qui, envoyé en Perse par Pierre le Grand, remplit sa mission de manière à contenter le génie du czar; qui, à Nemirow, conduisit au grand avantage de la Russie les négociations avec les Turcs. Des ennemis puissants chargèrent Wolinski de crimes dont il n'eut jamais l'idée; les moyens de se justifier lui manquèrent. Puschkin faisait probablement allusion aux pièces de l'enquête; mais l'histoire impartiale s'informera de l'origine de ces actes. Tredjakowski porta plainte contre lui; qui ne pouvait-on pas forcer alors à une telle démarche? Une haute autorité a lavé plus tard de tout reproche la réputation du ministre du cabinet. Je le montre dans mon roman tel qu'il était, — vraiment patriote, encore qu'il eût les vices de son temps.

Mais quant à la défense que Puschkin essaie de Tredjakowski, elle procède d'un noble sentiment; mais j'ose dire que le point de vue d'où il considère cette époque n'est pas le vrai. Oui, Wolinsky a traité Tredjakowski avec dureté, avec inhumanité même; mais qu'est-ce que cela auprès des grandes choses qui s'accomplissaient alors? Moi aussi je suis indigné de l'inhumanité, et pourtant j'estime hautement Wolinski pour les services rendus par lui à la Russie, pour les fiers sentiments qu'il déploya dans sa lutte avec l'infortune. Est-ce que le rimailleur Tredjakowski n'était pas le plastron de tout le monde? Un trait seulement pour qui me demanderait des preuves. Stupischin, un homme considérable du temps, mort, si je ne me trompe, en 1820, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, raconte : « Quand Tredjakowski se montrait avec ses odes, il devait d'abord, sur l'ordre de Biron, se mettre à genoux dans l'antichambre, et se traîner à travers tous les appartements en tenant avec ses deux mains ses poésies au-dessus de la

tête. Arrivé devant les personnes auxquelles il devait lire ses vers, il se jetait à plat ventre devant elles. Biron, qui le tint toujours pour fou, se tenait les côtes de rire. »

Une autre question est de savoir si j'étais forcé de donner place à Tredjakowski dans mon roman. Oui, j'y étais forcé. Il fallait offrir un tableau exact du temps que j'avais entrepris de peindre. Tredjakowski en est une figure précieuse; sans lui le tableau ne serait pas complet. Or s'il y entrait, il fallait que ce fût avec ses traits véritables. Nous lui devons d'avoir appris à ses contemporains à faire des vers, et d'avoir introduit l'hexamètre dans la poésie russe; mais ce bienfait nous eût été moins lourd, si l'auteur ne nous avait infligé le supplice de sa *Télémachide*, dont le nombre des vers le rendait particulièrement fier.

Avec tout le respect que je dois à Puschkin, je suis forcé de dire que la justification de Biron me paraît de sa part un *lapsus linguæ*. Il avait le malheur d'être Allemand; mais pour tous ceux qui, depuis le czar Alexandre Michaïlowitsch, ont consacré leurs services à la Russie et ont rempli leurs fonctions avec zèle, la qualité d'étranger a été le contraire d'un malheur. S'il leur est arrivé parfois de subir quelques injustices, c'est tout. Il me suffit de citer Lefort, Ostermann, Münnich, Mannstein, Brun et d'autres. Il faut répéter ce qu'on a dit bien souvent : la Russie a eu, pendant des siècles, à combattre contre des voisins barbares et remuants pour fonder et maintenir sa position en Europe, et, placée sur la frontière de l'Asie, elle a reçu plus tard que le reste de l'Occident la lumière de la science. Voilà pourquoi les étrangers venus pour instruire la Russie dans les arts utiles, qu'il s'agît de l'armée, de la flotte ou de l'académie, et entrés dans le conseil des czars, ont toujours été accueillis comme des hôtes attendus et chargés d'honneurs. Leurs services ont reçu un prix proportionné. Quels sont ceux que Biron a rendus? Ce n'est pas parce qu'il était Allemand que son nom a servi à stigmatiser son temps; mais le peuple est toujours juste dans la dénomination d'une époque. Quant à son grand esprit et à ses rares capacités, nous attendons que l'histoire nous en fournisse la preuve encore à venir.

J'avais, je l'avoue, pris fort à cœur le reproche de Puschkin, surtout en ce qui concerne le caractère du temps et les mœurs du peuple, et ma réponse n'était peut-être pas exempte d'un peu de dépit. Un de mes amis, après l'avoir lue, me dit que je n'avais pas économisé les bonnes raisons et les expressions vives, mais que j'aurais dû m'en abstenir avec Puschkin. « S'en est-il formalisé? me demanda cet ami. — Je l'ai cru, répondis-je, car il y a longtemps que je n'ai entendu

parler de lui. » Mais Puschkin n'appartenait pas à ces enfants égoïstes de notre siècle, pour qui leur moi est au-dessus de la vérité. Il avait bien reconnu que la vivacité de mes expressions ne venait pas d'une mauvaise source, et il n'avait pas mal pris les expressions dont un autre aurait pu se blesser. Au contraire, passant par Twer dans un voyage (c'était, je crois, en 1836), il m'envoya du bureau de la poste le billet que voici; il était évidemment dicté par une sincère bienveillance :

« J'ai toujours espéré pouvoir vous remercier un jour de vive voix de vos bons sentiments pour moi, ainsi que de vos romans et des notices sur Pugatscheff que vous m'avez envoyés; mais les contre-temps me poursuivent. Je traverse Twer en malle-poste, et il m'est impossible de me présenter chez vous pour renouveler nos vieilles et courtes relations. Je remets ma visite au mois de septembre, c'est-à-dire à mon retour. Jusque-là je me recommande à votre souvenir et à votre amitié.

» A vous de cœur,

» PUSCHKIN. »

La date manque sur le billet. La fin me réjouit fort; elle témoignait de la bonne et noble nature de Puschkin. Elle renouvelait les relations que je croyais altérées par les lettres échangées entre nous.

Dans les derniers jours de janvier 1837, j'allai pour quelque temps de Twer à Saint-Pétersbourg. Le 24 et le 25, je me présentai chez Puschkin pour le saluer : je ne le trouvai pas. Il m'était impossible de rester plus longtemps à Saint-Pétersbourg; je partis le 26 au soir. — Le 29, Puschkin n'était plus.

La flamme avait déjà disparu de l'autel.

IVAN LASHAESCHNIKOW.

VARIA

NATIONAL SUNDAY LEAGUE. — Il s'est formé une société en Angleterre pour obtenir de la législature l'autorisation d'ouvrir le dimanche les divers musées, les galeries et le Crystal-Palace. Voici un extrait de deux discours qui ont été prononcés à la dernière réunion publique de cette société.

M. Morrel, secrétaire, donna quelques détails sur les progrès accomplis par la ligue. Il dit que les démonstrations faites aux jardins de Kew et au Crystal-Palace donnaient une preuve évidente de la sympathie publique. Le succès obtenu auprès de la Chambre des communes, qui avait permis de jouer de la musique dans les parcs, le dimanche, devait encourager à demander davantage. Les sabbatariens avaient été battus dans leur projet de faire arrêter les trains entre Edinburgh et Glasgow; nonobstant les ministres excentriques qui s'étaient postés dans les gares criant aux voyageurs qu'ils allaient droit en enfer, à 5 centimes par kilomètre, les sanctimonieux (*sanctimonious*) perdraient bientôt pied dans le pays.

Les promoteurs de la ligue ne croyaient pas que le dimanche, vingt-quatre heures sur vingt-quatre dussent être employées à des exercices de dévotion; et, cependant, ils étaient convaincus que leurs intentions étaient plus conformes aux vrais principes religieux que celles de leurs opposants. Les sabbatariens voulaient faire accroire que le but de la ligue était de faire ouvrir les théâtres et autres établissements analogues, le dimanche. Cette assertion était complétement fausse. Les promoteurs de la ligue ne demandaient, ne désiraient rien de pareil. Ils ne désiraient que ce qu'ils demandaient, et n'avaient aucun autre objet en vue. Quant à lui, il espérait que ceux qui le dimanche auraient la perspective d'un agréable après-midi, seraient plus exacts dans l'accomplissement de leurs devoirs religieux pendant la matinée. (*Applaudissements.*)

Le Dr Perfitt insista sur le fait que la question en litige était essentiellement

une question ouvrière ; car pendant la semaine les ouvriers ne pourraient visiter les établissements dont on réclame l'ouverture sans perdre un jour de salaire· Puisque la loi permettait l'ouverture d'innombrables jardins et lieux d'amusement où l'on vend des liqueurs fortes, c'était une anomalie monstrueuse que nos plus beaux établissements nationaux, ceux-là surtout où l'on ne débitait pas de l'alcool, fussent fermés le dimanche.

M. Siméon, un Français, parlant au nom des nombreux étrangers résidant à Londres, demanda la formation d'un comité d'étrangers qui travaillerait dans le même sens que le comité anglais de la *National Sunday League*.

M. Horton appuya la proposition qui fut votée à l'unanimité, moins une voix.

Le secrétaire se crut en devoir d'expliquer que ni M. Siméon, ni les étrangers qu'il représentaient, ne désiraient en aucune façon faire ouvrir les théâtres pendant la nuit du dimanche.

(*The Bee Hive New Paper.*)

LES SHAKERS. — Le *New-York Times* décrivait récemment un service religieux chez les *Shakers* (*secoueurs*), nom que leur ont valu les danses religieuses dans lesquelles ils se prennent et se frappent les mains. Leur secte, métamorphose du puritanisme, a été fondée par Ann Lee, qui émigra d'Angleterre en Amérique sur la fin du dernier siècle avec dix de ses disciples.

Bien qu'ils dansent ensemble le dimanche, les hommes et les femmes vivent à part pendant la semaine. Quoique voués au célibat, leur secte est à peu près la seule qui ait réussi à se maintenir aux États-Unis pendant une longue série d'années. Leur devoir principal est le travail. Ce sont d'opulents fermiers, leurs granges regorgent, mais leurs mains sont calleuses. Au « monde de l'humanité, » pour employer une de leurs expressions favorites, ils fournissent du beurre excellent, des dindons gras et des bestiaux en bonne condition. Ils sont réputés très-honnêtes, mais ils en veulent pour leur argent. Dans la saison, les femmes shakers façonnent divers ornements et colifichets pour les dames qui viennent les visiter, et leur grande joie est alors de promener les petits citadins et les petites citadines. Comme les lieux où se pratique leur culte, leurs habitations sont très-simples, mais agréables et d'une propreté scrupuleuse. Leurs chevaux et leurs troupeaux sont parfaitement soignés, leurs champs sont en plein rapport. Les hommes, paraît-il, ont bonne mine, mais les femmes ont un air étrange, elles ont des faces vieillies et amincies ; mais elles dansent avec une merveilleuse agilité.

Le journaliste auquel nous empruntons ces détails, compta cinquante ou soixante femmes dans une réunion à laquelle il assista. Les quatre cinquièmes parmi elles avaient dépassé la quarantaine, et les trois cinquièmes au moins avaient plus de cinquante ans, il n'y avait que quelques jeunes femmes avec des figures pâles, exténuées et presque sans vie. Leur objet est de vivre sans passions.

La secte décline, paraît-il; elle se maintient par des adjonctions du dehors; les fidèles pour la plupart se recrutent parmi les personnes qui ont souffert dans leurs affections. On met assez fréquemment des garçons en apprentissage chez eux. Leur vie est très-simple, ils s'habillent encore à la puritaine, et sont, somme toute, des gens très-inoffensifs et même utiles.

SED VICTA CATONI. — Le Dr Edwards, un ministre méthodiste dans le Vermont vient de refuser sa chaire à un de ses collègues du Nord, parce que, dit-il, le ravin entre l'Église du Sud et celle du Nord est trop large pour qu'on puisse jeter un pont par dessus. Je crois pleinement et saintement, a-t-il dit, en la divinité de l'esclavage. Dussé-je mourir dans une heure, et comparaître devant mon juge, Jésus-Christ, je prêcherais encore, sans réserve mentale quelconque, la doctrine de l'esclavage. L'esclavage a sa divine sanction dans les saintes Écritures.

(*Vermont Chronicle.*)

TESTIMONIALS. — On sait la passion des Anglais pour donner et recevoir des présents par souscription publique (*Testimonials*).

Quand on présenta un testimonial à un homme pour avoir failli se noyer et s'être sauvé lui-même, on put croire avoir atteint l'idéal du genre. Les gens de Nottingham ont cependant inventé dans ce genre quelque chose de neuf. Ils sont à même de présenter un splendide service de table à lady Clifton « en témoignage de leur haute approbation pour les louables efforts et l'intérêt affectueux dont elle a fait preuve en travaillant à la réélection, comme membre du parlement, de son époux sir Robert Juckes Clifton, baronnet. » — Et après?

(*Birmingham Polt.*)

Il est curieux de noter les changements d'opinion de nos classes dominantes au sujet des ouvriers de nos manufactures. Les modifications ont été graduelles bien que rapides, les anciennes jalousies ont cédé pas à pas à des sentiments de confiance relative et de bienveillance réciproque.

Jadis aux yeux d'un tory cynique et grossier, l'ouvrier était un gredin monstrueux qui dépensait tous ses salaires en eau-de-vie, et qui rouait sa femme de coups pour se désennuyer. Les radicaux de parti pris nous dépeignaient les travailleurs comme des êtres pleins de sentiment, qui gémissaient avec élo-

quence sur la tyrannie des riches, et qui étaient plus polis envers leurs épouses, qu'un duc ne l'est généralement envers sa duchesse. Dans les romans de vieille date, il n'y avait de pauvres en ville que les mendiants couverts de haillons. Les pauvres habitants des campagnes ressemblaient à leurs modèles comme les bergers et bergères de porcelaine ressemblent à nos gardeurs de moutons; ils étaient censés vivre des munificences de la fameuse lady Bonne, la châtelaine de la paroisse; habiter dans la plus pittoresque des cabanes, ne respirer que l'odeur du chèvrefeuille, et se nourrir de pain bis avec du beurre, du lait et des œufs frais.

Aujourd'hui, nous avons changé tout cela. Un pauvre est une créature mystérieuse pour laquelle il y a toujours quelque bien à faire. Il semble avoir été mis au monde pour être incessamment amélioré. Faites avec lui tout ce qu'il vous plaira, mais n'oubliez pas son amélioration morale, physique et intellectuelle. Entrez chez lui sans frapper, ouvrez son armoire, faites une enquête sur la façon dont il dépense son argent, sur les médecines qu'il donne à ses enfants, sur la quantité de beurre qu'il leur octroie. Ordonnez-lui d'envoyer sa progéniture à l'école, de lire les traités religieux publiés par la société que vous patronnez, et s'il ne sait pas lire, dites-lui qu'il a été en son jeune temps un mauvais sujet, et qu'il aimait sans doute mieux voler les pommes des voisins que de suivre les leçons de son « digne instituteur » et de « son vénérable ecclésiastique. » Ce langage est de mode en maint endroit, chez les filles et les épouses des squires de seconde catégorie, qui se donnent la « louable mission » de « civiliser leurs paysans à demi-incultes. »

Dans nos villes, on améliore les pauvres en suivant un autre système. On se garde bien de les appeler des pauvres. On leur donne la dénomination de travailleurs, de classes travailleuses, de *mechanics* ou de *roughs*. On les tient pour avoir dépassé la période où l'administration de flanelle, de traités et d'huile de ricin était le remède à tous leurs maux. A la campagne on opère surtout sur les femmes, mais en ville ce sont les hommes qui reçoivent la plus grosse part des avis. A la campagne on améliore l'agriculteur et sa famille pour la plus sûre préservation des faisans du squire, de ses pommes et de ses canards; en ville on améliore l'ouvrier dans l'espoir qu'il voudra bien ne pas se lever en masse, s'adjuger nos propriétés et proclamer la république. Nous ne manquons pas de leur dire qu'ils ont moins à se plaindre que nous, que le travail est la plus belle chose qu'il y ait au monde, que s'ils veulent bien passer leurs soirées à la classe d'adultes plutôt qu'au cabaret, ils deviendront, grâce à la vertu du *selfhelp* des lords chanceliers et des poëtes capables d'écrire des Paradis perdus, tout comme Milton. En un mot, nous les gâtons, comme fait une maman sans cervelle qui par toutes sortes de promesses fallacieuses veut se faire obéir de ses petits garçons rebelles.

Prise dans son ensemble, la situation est néanmoins bien meilleure qu'autrefois. Il y a beaucoup plus de sens commun dans les jugements que nous portons sur la condition et l'avenir de cette multitude de gens qui vivent de leurs salaires de quinzaine, et n'ont d'autre propriété qu'un lit, deux tables et quelques

chaises. Parmi nos beaux messieurs et nos belles dames, les plus bucoliques commencent à se douter que l'ouvrier est un homme, et l'ouvrière une femme. Nous pouvons espérer que dans chaque village, on finira par reconnaître que le charretier et le garçon de charrue sont autre chose que des hybrides, intermédiaires entre la machine et l'animal; on finira par admettre qu'ils sont guidés dans leurs actes par les mêmes motifs, ou à peu près, qui influent sur les déterminations du vicaire dans son presbytère et du squire dans son château. — Chez les citadins, les progrès sont incontestables. Les riches jalousent et craignent moins les classes travailleuses, et nos ouvriers apprennent de plus en plus à connaître et apprécier ce que nous avons de mieux dans le monde ; un *gentlemen*.

(*Pall Mall Gazette.*)

M. le Forster (bourgmestre) de Kornthal, dans sa sollicitude pour ses administrés, a décidé que dans l'hôtel du lieu, il ne serait alloué à tout habitant ou voyageur qu'une chopine de vin par vingt-quatre heures.

Il faut savoir que Kornthal est une commune piétiste, tout à fait à part des autres localités de Wurtemberg, et régie quasi-souverainement par son *Herr Forster* et son *Herr Pfarrer*. Lors des débats religieux qui ont si fort ému le petit royaume au sujet de l'introduction d'un nouveau livre de prières et de cantiques, les piétistes, plutôt que d'accepter les nouveaux formulaires, préféraient partir pour la Russie. Pour arrêter cette émigration, le roi leur concéda deux villages, Kornthal et de Wilhelmsdorf, pour y vivre, y prier et y chanter à leur guise.

Ajoutons que le *Herr Forster* a délivré un espèce de passe-port pour « *Bayonne, près de Lyon* » qui a été trouvé parfaitement valable par tous les gendarmes que cela concernait en Allemagne, en Suisse et en France.

Ce gouvernement doit être d'une responsabilité énorme, car le Herr Pfarrer est sombre, et le Herr Forster n'a souri qu'une fois dans sa vie.

LE COMMERCE DES SERPENTS A NEW-YORK. — Il existe dans notre ville un marché de serpents dont les derniers prix étaient de 20 francs par tête. Pour la variété tachetée dite *serpents des pins* (ou serpents de lait, car ils aiment beaucoup ce liquide, aussi vont-ils souvent visiter les laiteries et goûter aux jattes de lait), il nous serait difficile de donner un cours hebdomadaire vu les fluctuations du marché.

Les beaux serpents noirs, particulièrement ceux qui ont une raie blanche autour du cou, sont les plus estimés. Les serpents à sonnettes se vendraient très-

bien, et nous pensons que les prairies pourraient en fournir à des prix raisonnables, car cette variété est peu offerte sur le marché. De plus, étant très-venimeux, ils seraient en grande faveur parmi les *copperheads*.

Les serpents gris, les serpents bleus, les serpents rouges, les serpents rayés, les serpents tachetés dans toutes les variétés de nuances trouveraient des acheteurs. Ce marché pourrait être abondant et les affaires considérables.

Les derniers serpents vendus ont été envoyés par un homme du Sud-Jersey qui fait la cueillette des mûres, ils ont été payés plus cher que l'année dernière, ce qui indique moins une amélioration du marché que plus de soins donnés à l'envoi. — On n'en a pas encore vendu au boisseau, les acheteurs préfèrent les prendre par tête, ils les veulent vivants et grouillants, et lisses au toucher. — Les débitants d'alcool sont les principaux acheteurs, ils veulent attirer ainsi les chalands dans leur boutique et leur prouver que leur liqueur n'est pas de celles « qui tue les serpents à quarante mètres. » — Si la mode prend de mettre les serpents en enseignes, nous pouvons nous attendre à voir une case de serpents sur le comptoir de chaque marchand de rhum. — Aussi, pouvons-nous garantir à nos amis de la campagne un grand débit, à des prix raisonnables, des serpents qu'ils pourront envoyer sur le marché, mais en leur faisant observer que cet article n'est pas de ceux dont on puisse encombrer facilement la place, sans en ravaler tout aussitôt les prix.

Une preuve que les travaux de la paix ont repris aux États-Unis, c'est que la consommation de poudre (mines, etc.), qui augmente tous les jours, est énormément supérieure à celle qui avait lieu pendant la guerre.

Dernièrement un *pundit*, ou docteur en théologie chez les Indous, s'est permis de manger de la viande chez un sien ami européen. L'offense contre la religion était énorme, il a fallu l'expier.

En conséquence, le malheureux a dû se soumettre à un régime de vomitifs et de purgatifs pour expulser autant que possible le corps du délit. Puis il a dû jeûner pendant trois jours, ne buvant que de l'eau de pluie, et prenant un violent exercice pour nettoyer son corps par une transpiration énergique. Comme dernière purification, le coupable a dû pendant trois autres jours tenir sa bouche emplie de bouse de vache, laquelle a, comme on sait, la vertu de nettoyer les péchés.

La vitesse de l'électricité est telle qu'elle peut traverser de la poudre à canon sans l'enflammer. Ce n'est que lorsque le courant électrique est retardé que l'explosion a lieu.

A PROPOS DES FRÈRES DAVENPORT. — Le Dr Lynn, le fils d'un ministre anglais, poussé par la soif des aventures, s'embarqua de bonne heure, sans que sa patrie ait eu beaucoup à le regretter. Mais après huit années d'absence, il nous est revenu, versé dans la science de la prestidigitation. Tout ce que savent les jongleurs de l'Inde et les faiseurs de miracles du Japon, il l'a appris, et ses doigts agiles l'exécutent avec une dextérité vraiment merveilleuse.

On sait de quoi sont capables les Japonais. Une toupie est lancée dans l'air; avant qu'elle soit tombée sur le sol elle est reçue sur la pointe d'une épée, où elle tourne superbement, après quoi on la fait voyager sur le tranchant de la lame jusqu'à la garde; de là elle est relancée de nouveau pour être encore saisie, puis elle est déposée, Blondin en miniature, sur un fil de soie, si fin qu'il en est invisible; il monte la pente, il la descend, et traverse ainsi toute la longueur du théâtre, depuis les loges jusqu'à l'arrière-scène.

Un charmant tour est celui de papillons fabriqués en papier de diverses couleurs et qui semblent vivants. Obéissant à l'impulsion donnée par un éventail, ils voltigent dans toutes les directions, s'arrêtent sur le bouquet d'une dame, sur les festons d'une guirlande, ou tournoient comme des moucherons autour de la flamme d'un bec de gaz.

Mais voici qui est plus fort. Le Dr Lynn me pria d'écrire le nom d'une personne morte n'importe où, n'importe quand. C'est ce que je fis dans un endroit écarté, puis je froissai le papier de manière à le faire ressembler à une pilule de pharmacien, et je le déposai à côté du magicien, qui me demanda seulement combien de mots et combien de lettres j'avais écrits. Il ne toucha pas le papier, personne ne le toucha — j'aurais cru pouvoir le jurer, du moins, et cependant, au bout de deux minutes le nom était reproduit sur son bras en grands caractères, qui semblaient le *fac-simile* agrandi de mon écriture.

Il n'est jamais venu à l'idée du Dr Lynn de se targuer d'aucune accointance avec les esprits.

PLUS FORT QUE LES FRÈRES DAVENPORT. — Voici ce que le fermier Thomas Mackay, ex-employé de la Compagnie de la baie de Hudson racontait au correspondant du *London Post*, qui voyageait alors dans l'Oregon :

Mackay était le guide d'une compagnie de chasseurs qui devaient se rencontrer à un certain endroit avec une autre expédition, que depuis trois jours on

attendait en vain. Notre chef, M. Ogden étant très-inquiet, s'avisa de consulter un fameux sorcier ou homme *à médecine*, qui appartenait à un camp d'Indiens Nisqually dans le voisinage.

Nous nous rendîmes à sa hutte, faite comme celle de tous les Sioux, avec des peaux de buffles. Elle était ronde, en forme de pain de sucre, ayant douze pieds en diamètre et en hauteur, avec des clochettes au sommet. En entrant, nous ne vîmes rien de particulier, sauf notre homme accroupi au milieu, à peine couvert d'un peu d'étoffe autour des reins. Quelques robes en peaux de buffles étaient accrochées aux côtés de la hutte. Ces robes nous les soulevâmes quelques instants après, et nous nous convainquîmes qu'elles ne cachaient personne.

M. Ogden dit au sorcier que nous étions venus le consulter sur quelque chose qui nous intéressait beaucoup, sachant qu'il était un grand homme en médecine.

Sur ce, notre individu se mit à faire quantité de manœuvres et de tours gymnastiques. Il appelait cela faire de la médecine. Au bout d'un moment, l'air étant parfaitement calme, sans aucun souffle de vent, nous ne fûmes pas peu surpris de nous apercevoir que la hutte se balançait de droite et de gauche, avec une force croissante; tantôt elle s'abattait violemment d'un côté, comme renversée par la tempête, puis elle se relevait soudain, pour retomber de l'autre côté. Pendant cet exercice les clochettes carillonnaient et faisaient un terrible vacarme. Tout d'un coup il se fit silence, tout rentra dans le calme, et le sorcier nous dit d'aller regarder dehors.

Un moment auparavant, j'eusse dit que la cahute était isolée, à quatre cents mètres au moins de toute habitation, et qu'aucun Indien n'était dans le voisinage. En effet, la prairie était nue, sans aucun buisson. Nous regardâmes donc, mais nous ne vîmes personne, les Indiens étaient tous retranchés dans leur camp et fort effrayés, car ils n'aimaient pas du tout ce qu'ils appelaient la forte médecine. Nous ne vîmes personne; mais au sommet de la tente, où il nous avait dit de jeter les yeux, une corneille blanche était perchée. Elle n'y était certainement pas avant. Nous lui rapportâmes la chose : « Attachez-moi maintenant, dit-il, aussi solidement que vous le pourrez, et faites-le avec vos propres cordes; » car tout en croyant que tout cela n'était qu'une attrape, nous allions l'attacher avec ses vieilles cordes. Nous tirâmes donc nos excellents *lassos* et nos *lariats* (cordelettes en crin), nous lui ôtâmes ses guenilles, et nous le garottâmes. D'abord, nous lui attachâmes les mains derrière le dos, et comme il était accroupi nous liâmes ses jambes, puis nous assujétîmes ses bras à ses jambes; puis enroulant une corde autour de son corps, nous le ficelâmes comme un ballot; en nouant les cordes à chaque tour; nous aurions pensé qu'il faudrait au moins une demi-heure pour le détacher; au moins autant de temps que nous mîmes à garotter ce vieux mendiant. Enfin, l'un de nous s'avisa de l'attacher dans un filet que nous avions au camp. On courut le chercher, on l'y roula, on noua les bouts et on reficela le tout. Il n'avait plus forme humaine, il ressemblait à un paquet de cordes. Il nous demanda son couteau que nous mîmes à un mètre de

lui. Sur son ordre, nous sortîmes alors de la hutte en lui promettant de ne pas entrer avant qu'il ne sonnât.

Une fois dehors, nous cherchâmes des yeux la corneille blanche, et nous eûmes à peine le temps de constater sa disparition, quand la clochette tinta.

Nous nous précipitâmes dans l'intérieur. Notre homme était accroupi au milieu de sa tente, recouvert de ses guenilles comme nous l'avions vu dès l'abord, il avait l'air le plus tranquille de monde, et la corneille était perchée sur son épaule.

Il nous dit alors de ressortir — notre absence fut plus longue, cinq minutes environ — et quand il nous rappela, il était garrotté comme par devant, un vrai paquet de cordes, mais la corneille était absente. Il nous pria de le détacher, ce qui prit grand temps, car nous avions travaillé consciencieusement. Dès qu'il eut recouvré sa liberté, il s'assit pendant quelque temps — afin de se reposer, semblait-il, puis il recommença à médeciner, — et la hutte d'aller de ci et de là, les clochettes de carillonner, la corneille de rentrer et de voltiger en cercles rapides autour de la tête du vieux, puis de se percher sur son épaule; quand le calme fut rétabli : — « Maintenant, dit-il, demandez-moi ce que vous voudrez.

— » Nous voulons savoir quand Mac Tavish et ses camarades seront de retour?

— » Le troisième jour à partir d'aujourd'hui, une demi-heure avant le soleil couchant, ils descendront la colline.

— » Où sont-ils maintenant?

— » A telle crique.

— » Qui les a retenus si longtemps?

— » C'est la neige qui, pendant quatre jours, les a tenus enfermés dans la montagne. »

Eh bien, le soir du troisième jour, une demi-heure avant le coucher du soleil nous vîmes effectivement Mac Tavish descendre la colline, la neige les ayant claquemurés pendant quatre jours dans les montagnes.

Que vos Davenport en fassent autant, ajoute le correspondant du *London Post*, et surtout qu'ils fassent œuvre utile, comme le vieil Indien.

UN BON PRINCE. — Le roi nègre des Barsas est un monarque par la grâce de Dieu; cependant il n'a pas de préventions contre les républiques. Il n'a pas jugé au-dessous de sa dignité de faire demander au président Johnston un surtout imperméable.

Le Président des États-Unis a bien voulu faire cadeau à Sa Majesté d'un mackintosh tout neuf.

Espérons pour ce monarque débonnaire que son inconséquence sera longtemps ignorée par le *Kreuz Zeitung*.

— —

CIRCULATION DES JOURNAUX AUX ÉTATS-UNIS. — La *Gazette de Cincinnati* a compilé sur les documents publiés par le Bureau du Revenu à l'intérieur, les chiffres indiquant le tirage des journaux publiés dans cette ville.

	Édition quotidienne	Édition hebdomadaire.
Cincinnati Gazette.	26,000	30,000
Cincinnati Commercial . . .	32,000	10,000
Cincinnati Enquirer	10,000	30,000
Cincinnati Times	11,000	40,000
Cincinnati Volks freund. . .	7,000	10,000
Cincinnati Volks blatt . . .	6,600	5,200
Cincinnati Union	150	
Totaux.	92,750	125,200

Ajoutez à ce nombre divers journaux hebdomadaires, spécialement religieux, tirant ensemble 157,300 exemplaires.

Ce qui fait 839,000 exemplaires de journaux et revues paraissant à Cincinnati dans les sept jours de la semaine, soit 43,628,000 exemplaires par an.

Or, Cincinnati n'est elle-même aux États-Unis qu'une ville de second ordre.

Faut-il mettre en regard les productions analogues de Bordeaux, Marseille et le Havre?

(*Dublin Daily Express*).

ENCORE UN MEURTRE. — Londres a été saisi d'horreur à la nouvelle que trois pauvres enfants avaient été assassinés par leur mère. Le mari gagnait un maigre salaire en charriant des charbons sur le Bautside ; il se faisait quelques sous en allant réveiller les ouvriers ses voisins. Pendant une de ses absences, la femme de cet homme se lève avant le jour, et coupe le cou à ses enfants. Le mari revient à trois heures du matin; sa femme le rencontre sur l'escalier et lui dit en levant les bras : « Je l'ai fait? — Quoi? demanda-t-il », — et il s'aperçut que les vêtements étaient ensanglantés. Il courut à son appartement, et sur un lit il vit son fils de neuf ans, avec la tête presque entièrement séparée du corps. Sur un autre lit, était sa fille de cinq ans, et un autre enfant de trente mois, la gorge à demi coupée.

On emmène la femme à un corps de garde, on l'enferme, après procès-verbal, dans une cellule; elle s'étend sur un banc, sur lequel elle s'endort bientôt d'un sommeil calme et tranquille.

Elle raconta elle-même s'être servi d'un rasoir, qu'on trouva rouge de sang sur la cheminée; dans ses poches on trouva deux autres rasoirs, avec divers traités religieux et des reconnaissances du prêteur sur gages.

Jusqu'à quel point la femme Lack était-elle folle? C'est ce qu'il est impossible

de dire. Depuis quelque temps elle devenait aveugle ; le jour du meurtre, elle devait subir une opération dans un hôpital. Elle avait déjà élevé une nombreuse famille, mais les charges qu'elle avait encore à porter pesaient douloureusement sur son esprit. Personne ne songe à excuser le meurtre par la misère, mais personne non plus, s'il a quelque expérience de la vie, n'ignore combien est funeste l'influence de l'adversité, et comment une misère extrême, accompagnée de souffrances physiques, peut affaiblir l'esprit. Le désespoir est une forme de folie malheureusement assez commune.

Même à ce point de vue, il est extrêmement déplorable de constater chez nous l'augmentation incessante des meurtres, et le sans façon avec lequel on y a recours. Tantôt c'est un métier, comme dans le cas de cette horrible « débarrasseuse d'enfants, » tantôt c'est vengeance, comme chez Forward et Eli Sykes, tantôt c'est pour gratifier des appétits sensuels, comme ceux d'un Dr Pritchard, tantôt ce sont les suggestions du désespoir, comme dans la plus récente de ces horribles tragédies. En face de ces révélations qui mettent à nu notre état religieux et moral, nous hésiterons désormais à nous féliciter, avec la complaisance qui nous était trop habituelle, de nos progrès sociaux et du bonheur de notre nation.

(*Morning advertiser*).

COMMENT IL FAUT S'Y PRENDRE POUR TUER LES ENFANTS. — Rien n'est plus facile. La femme Charlotte Winsor, qui avait pour métier d'assassiner les enfants naturels nés dans le voisinage de Torquay, mérite certes le gibet, non pas seulement pour son crime, mais encore pour sa gaucherie. Pourquoi, je vous prie, étrangler ces petits malheureux avec une ficelle, pourquoi les étouffer entre deux matelas? A quoi bon ces complications? — Il suffit de ne pas donner le sein au nourrisson, de lui donner quelque petite portion de bouillie ou de gruau avec de la cassonade, pourvu que bouillie et gruau soient de temps en temps tournés, acides, rances ou moutonnés. Si les cris et geignements de la créature vous importunent, vous lui administrerez un peu de gin, ou quelque soporifique; et après quelques semaines le trouble-fête aura vidé les lieux, il sera mort de la façon la plus respectable, il aura été emporté par la diarrhée, ou par les convulsions, ou par l'atrophie, ou le marasme, ou la teigne, ou la dentition, ou l'hydrocéphalie. Au lieu d'être pendue pour assassinat, la nourrice n'aura plus qu'à marmotter sa prière. « Le Seigneur t'a donné, le Seigneur t'a ôté, que son saint nom soit béni ! » Puis elle se mettra en quête d'un nouveau baby à nourrir à la main, » comme il est de mode de désigner aujourd'hui le nouvel art de « disposer de la vie » des enfants.

(*Medical Times and Gazette*).

A QUOI SERVENT LES BREVETS S. G. D. G. — On vient de prendre un brevet pour amélioration dans la manière de faire bouillir les œufs. Peu après, on a breveté une machine pour enlever le bout des œufs à la coque avant de les manger. Bientôt, espérons-nous, la grand'mère de quelqu'un se fera patenter pour avoir sucé les œufs susdits.

(*Mechanit's Magazine*).

DE L'HÉRÉDITÉ. — Quand on raisonne sur le caractère particulier à chaque race, il ne faut pas perdre de vue l'extrême élasticité de l'homme dont les habitudes sont produites par son milieu autant que par un penchant spécial. Il faut dégager le caractère des circonstances extérieures qui le modifient; il ne faut conclure qu'après expériences faites sur un grand nombre d'individus. Après avoir pris ces précautions et éliminé beaucoup de faits douteux, on constatera encore une diversité étonnante dans les tempéraments des diverses races humaines.

Considérez par exemple la race des Indiens de l'Amérique. Elle est répandue sur un immense territoire, elle endure tous les climats; car elle erre parmi les glaces du Nord, parmi les plaines torrides de l'Équateur et descend jusqu'aux régions inclémentes du Sud. Elle se fractionne en milliers de communautés distinctes, s'exprimant en quelques centaines de langages différents. Elle a subi les influences politiques les plus diverses, celle des despotismes indigènes du Pérou, de Mexico, de Natchez, de Bogota, et celle de ses républiques, grandes et petites. Plusieurs de ses populations ont été conquises par des aventuriers d'Espagne et de Portugal, d'autres ont été subjuguées par les jésuites; de nombreux établissements ont été fondés sur le sol américain, tout le nord du continent a été colonisé par des Européens.

D'excellents observateurs ont étudié toutes ces influences, et presque à l'unanimité ils ont porté sur les Indiens le jugement suivant :

Leur race est subdivisée en plusieurs variétés, qui ont toutes le même caractère général. Les hommes, et les femmes aussi, mais à un moindre degré, sont froids, mélancoliques, patients et taciturnes. Père, mère et enfants vivent dans la même hutte, comme des êtres raccolés par hasard, et non pas unis par des liens d'affection. Les jeunes gens traitent leurs parents avec une dureté et une insolence qui excitent fréquemment l'indignation des Européens. De leur côté, les mères se livrent à l'infanticide sans le moindre scrupule; hideuse pratique qui a causé l'extinction de nombreuses tribus.

Ces gens sont des moins sociables. Ils se complaisent dans une réserve de mauvaise humeur, et même au moment des plus grands dangers, ils se montrent peu de sympathie les uns aux autres. Les Espagnols ont dû enjoindre, au nom de la loi civile, les prescriptions les plus élémentaires des sentiments humains. La taciturnité des Indiens est vraiment étrange. S'ils ne sont pas engagés dans un travail actif, ils restent des journées entières dans la même posture, sans

desserrer les dents et enveloppés dans leurs pensées, bien étroites pourtant. Ils marchent en file indienne, comme on dit, à une grande distance les uns des autres et sans articuler une syllabe. Lorsqu'ils rament, ils gardent le même silence. Ajoutons qu'ils ont un grand patriotisme, qu'ils sont très-attachés à leur localité, et qu'ils ont le sentiment de leur dignité personnelle à un degré étonnant. En résumé, le caractère des Américains-Indiens contient le moindre degré de qualités sociales et de sentiments affectifs qui soit compatible avec le maintien de la race.

Au contraire, observez le nègre de l'Afrique occidentale. Par l'esprit, encore plus que par le corps, il diffère de l'Indien au point d'en être le vivant contraste. Tandis que l'homme rouge, qui semble dépourvu de passions, est doué d'une dose considérable de patience, de *secrétivité*, de dignité, l'homme noir est emporté par sa nature passionnée, il n'a ni patience, ni dignité, ni réserve. Il a le cœur brûlant, il adore les enfants de son maître, qui l'idolâtrent à leur tour. Sociable au plus haut degré, il est sans cesse à jaboter, à se quereller, à danser, à bouffonner. Il est éminemment familial; il est si vigoureux et prolifique, que sa race est en quelque sorte indestructible.

Qu'en adviendrait-il si l'homme appliquait à son espèce les principes des éleveurs?

(*Macmillan's Magazine.*)

UN MARIAGE MAURESQUE. — La jeune fille à la noce de laquelle nous étions conviés avait moins de treize ans, elle et son mari appartenaient à des familles de la plus haute distinction. Notre compagnie se composait d'une soixantaine de femmes, elle était présidée par la mère de la fiancée. Nous entourions cette dernière dont la tête était cachée dans une espèce de sac, et deux ou trois heures après le coucher du soleil, nous la conduisîmes à sa future demeure, où nous fûmes reçues par la mère et les parentes du jeune homme. Dès que la pauvre fille qui sanglotait bruyamment fut arrivée, on la déshabilla, et on la porta dans un lit, en lui recommandant de dormir, pendant que nous souperions.

Les dames européennes furent servies à part, les Mauresques s'assirent en cercle sur un vaste coussin, on étendit une grande nappe sur leurs genoux. Au centre était une petite table circulaire, mouvant sur pivot, sur laquelle les esclaves placèrent un seul plat, chacune y puisait une bouchée avec les doigts, et le poussant légèrement, le faisait tourner du côté de sa voisine. Une vingtaine de plats se succédèrent ainsi, après quoi la table fut enlevée et on se leva.

A onze heures, on porta quelques rafraîchissements à la mariée, et on procéda à sa toilette. Chaque dame fut invitée à prendre part à cette importante opération, et mon rôle fut de tresser une des innombrables nattes de sa chevelure noire; un diamant tremblait au bout de chacune d'elles. Puis on *émailla* sa figure : sur chaque joue on lui fixa une étoile en feuille d'or, ainsi que sur son

menton et le bout de son nez. On entoura son cou de plusieurs rangées de perles magnifiques qui retombaient sur la gorge, et dont les plus belles étaient grosses comme des noisettes. Sa jupe était de drap d'argent avec les pantalons de même étoffe, sa tête était ornée d'une espèce de diadème en diamants.

A deux heures du matin, tout était terminé, la chambre était prête; un seul détail restait encore à exécuter, celui de coller avec de la gomme les yeux de la fiancée, qui ne devait voir son mari que le lendemain matin, et pas avant.

Enfin, des esclaves introduisirent le fiancé, un joli jeune homme de dix-neuf ans, habillé de soie grise et orné d'une profusion d'argent et de diamants. Il prit place sous un dais. Sa mère alors fit asseoir la fiancée à ses côtés; elle versa quelques gouttes d'eau de rose dans la paume de son fils qui les but une première fois; à la seconde fois, le fils les porta, guidé par la main maternelle, à la bouche de sa fiancée, qui les but à son tour.

A cet instant on les proclama mari et femme, et chacun de se retirer.

(*Harpers Weekly* de New-York.)

On sait qu'en Angleterre plusieurs journaux se font imprimer à Londres leur deuxième et leur troisième pages à tant pour cent. Ces deux pages apparaissent ainsi en divers endroits, dans les gazettes whigs ou tories, indifféremment.

Une opération toute récente en littérature commerciale est de vendre par douzaines des nouvelles et poésies qui sont signées et éditées par l'épicier qui les a achetées.

Nous avons vu nous-mêmes, dans certaines boutiques du Strand, des sermons manuscrits, originaux, au prix de 12 francs pièce, qu'on mettait en montre : « Excellente occasion pour Messieurs les ecclésiastiques! »

Un imprimeur de Sheffield vient de se distinguer. Il offre des colonnes de littérature légère pour journaux et revues à raison de 2 fr. 50 par 30 centimètres de longueur.

(*Harpers Weekly* de New-York.)

Les journaux de Londres décrivent une scène extraordinaire qui se passa dernièrement à la consécration de l'église de Saint-Michel et Tous-les-Anges, à Finsbury. — Quand Sa Seigneurie l'évêque de Londres fit son apparition, il trouva le chœur encombré de chanteurs et l'édifice décoré de la façon la plus pompeuse dans le style puséiste.

Sur la table de communion s'amoncelaient des fleurs éclairées par une multitude de cierges. — Les dames et les messieurs étaient séparés les uns des autres. — Des prêtres en grand nombre s'étaient revêtus d'étoles richement

ornées de pourpre et d'or. — Près de la chaire était une croix de chêne poli ornée de guirlandes d'immortelles. — Quand l'évêque se leva et domina de son regard l'église entière, il fut simplement ébloui de ces magnificences et s'enquit du ministre titulaire (*incumbent*), pourquoi la table de communion était ainsi couverte de fleurs? Sur la réponse qui lui fut faite qu'elles étaient là par hasard, il ordonna qu'elles fussent enlevées. — Tournant ensuite son attention vers les costumes des prêtres, Sa Grandeur dit avec calme, mais avec sévérité : « Le clergé de mon diocèse doit s'habiller plus simplement et suivant les usages de l'Église d'Angleterre. » Ceux auxquels ces paroles étaient adressées pâlirent, et il y eut un moment de silence. — L'évêque insista : « Veuillez, messieurs, mettre bas tous ces rubans, je vous en prie. » — Le titulaire s'inclina et donna l'exemple en se dépouillant de tous les accoutrements suspects, les autres l'imitèrent, et un tas de dentelles fut amoncelé dans un coin. Sa Seigneurie remarqua ensuite la croix de chêne, et demanda ce qu'elle signifiait? On répondit que cela ne signifiait rien. « Enlevez-la donc immédiatement! » La croix fut donc décrochée et déposée dans un buffet.

La cérémonie suivit alors son cours. Mais les yeux de l'évêque s'arrêtèrent encore sur une grossière esquisse au fusain représentant une scène du Crucifiement avec double Madone. Le prélat voulut faire enlever sur le champ le dessin suspect, mais on ne trouva personne qui osât devant l'assemblée passer le torchon sur l'image. Le docteur Tait dut se contenter d'un engagement écrit par lequel on lui promettait de faire enlever le tableau dès le lendemain matin, — réduisant ainsi les murs du sanctuaire à la simplicité puritaine.

Après avoir mis la signature dans sa poche, mais pas avant, l'évêque reprit son livre de liturgie et annonça qu'il était maintenant prêt à bénir l'église.

(*Dublin Evening Mail.*)

Nous désirons très-sincèrement que le clergé de l'église établie veuille bien se contenter des costumes consacrés par l'usage et la tradition, sans s'inquiéter ni inquiéter les autres des défroques oubliées d'une autre âge. Quand le lord chancelier se rendra aux séances du parlement, accoutré de manière à se curer les dents avec la pointe de ses souliers, alors il sera temps pour nos prélats de se déguiser en revenants du moyen âge, et de grossir de leur clientèle les fripiers de Bow-Street qui pourront alors mettre sur leurs enseignes : « Costumiers pour le théâtre et pour l'Église. On fournit le vieux et le neuf, et au plus juste prix pour mascarades et services divins. » Ceci nous rappelle ce que disait un professeur de théologie à Cambridge, qui faisait une leçon sur le costume clérical, tel qu'il est prescrit par nos canons ecclésiastiques : des culottes avec bas bleus : « Messieurs, concluait-il, mon opinion est que ceux-là portent ce costume, qui le trouvent à leur goût. » Nous disons la même chose, en priant seulement ces

prêtres enrubanés de porter leur costume de fantaisie, non pas en public, mais dans leur famille, pour leur propre amusement et celui de leurs enfants.

(*Observer.*)

LE PAUPÉRISME EN ANGLETERRE. — L'année dernière les communes anglaises ont dépensé plus de 160 millions de francs pour l'entretien de leurs pauvres. En 1863, leur dépense de ce chef dépassait 163 millions; la moyenne annuelle étant environ de 150 millions.

INTÉGRITÉ ET NÉPOTISME. — La plupart des Revues anglaises ont consacré quelques pages aux événements à la suite desquels lord Westbury, a dû donner sa démission. Ces recueils sont unanimes pour absoudre le lord chancelier; quelques-uns s'efforcent même de démontrer que lord Westbury est un des hommes d'État les plus intègres qu'ait possédés la Grande-Bretagne.

Pour notre part nous n'éprouvons aucune difficulté à nous ranger à cet avis, et s'il nous était resté le moindre doute sur l'entière intégrité du chancelier, il se serait dissipé à la lecture du curieux article que nous apporte le *Fraser's Magazine*, auquel nous empruntons les passages suivants :

« ..... N'avons-nous pas vu dénoncer la corruption par ceux-là mêmes qui devaient à la corruption leurs siéges au Parlement? Et nous le disons sans détours : nous ne croyons pas qu'en sacrifiant lord Westbury sur l'autel de la vertu publique, ses immolateurs aient réussi à édifier tout le monde. Ils ont voulu prouver au public qu'ils avaient une idée exaltée du droit et une conscience sans tache; mais n'est-il pas probable que leur conduite leur a été dictée par l'hypocrisie, par le désir si naturel à bien des gens de paraître meilleurs qu'ils ne sont?

« Il est évident que lord Westbury a été atteint dans son honneur injustement, et que c'est à tort qu'on l'a soupçonné d'une indulgence coupable envers ceux auxquels il accordait des pensions. Au reste, comment ceux qui lui ont infligé un blâme osent-ils nous dire qu'ils se sont trouvés en présence de faits qui n'ont jamais existé dans notre histoire, et qui, s'ils étaient tolérés, engendreraient la malversation et la déloyauté dans toutes les branches de l'administration publique?

« Il nous est pénible de l'avouer; mais la vérité nous y oblige. De temps immémorial nos hommes d'État pour se débarrasser de ceux qui les importunaient leur accordaient des pensions; et l'on pourrait citer un grand nombre de magis-

trats intègres qui ne se faisaient pas scrupule de pensionner des individus qui en toute justice méritaient la prison et non pas des rentes. C'était là une coutume mauvaise, et contre laquelle on s'est élevé avec raison. Mais enfin, il est incontestable qu'elle prévalait dans toutes les branches de l'administration.

» Le procès de lord Macclesfield, en 1725, révèle un état de chose, qui prouve bien que nous ne sommes arrivés que petit à petit et par degrés à reconnaître un principe supérieur, — si toutefois nous l'avons reconnu — à savoir que les places dont disposent les différents ministères, ne devraient être données qu'aux plus capables.

» On accusait Sa Seigneurie d'avoir vendu des charges de judicature pour des sommes exorbitantes et le plus souvent à des individus qui avaient déclaré ouvertement qu'ils comptaient se dédommager aux dépens de leurs futurs clients.

» Un certain avocat, appelé Elde a fait en ces termes le récit des négociations qui eurent lieu entre lui et le noble lord :

» Sa Seigneurie me dit qu'elle n'avait aucune objection à faire contre ma demande. Il ajouta qu'il me connaissait depuis longtemps et qu'il croyait que je ferais un bon magistrat. Il me dit qu'il m'engageait à songer à rendre la chose possible, et à venir le voir ensuite ; ce que je fis. Car un ou deux jours après cette entrevue je retournais chez Sa Seigneurie, et lui faisais savoir que j'avais songé à rendre la chose possible, et je lui demandais s'il voulait me permettre de lui faire présent de quatre ou cinq mille livres sterling. Je ne sais plus au juste laquelle de ces deux sommes je lui proposai ; mais je crois que c'était celle de cinq mille livres sterling.

» Sa Seigneurie me répondit :

» Toi et moi, ou vous et moi (mylord aimait parfois à me traiter en ami), nous ne devons pas en faire une chose d'argent. Il me dit que si je souhaitais réellement d'avoir cette charge, il ferait pour moi plus qu'il n'aurait fait pour n'importe quelle autre personne. Je n'insistai pas davantage ; mais je m'adressai à M. Cottingham [1] que je rencontrai à Westminster-Hall. Je lui dis que j'avais vu milord, que Sa Seigneurie avait daigné m'accueillir avec bonté, et que je lui avais offert cinq mille livres sterling. M. Cottingham me répondit que *cinq mille guinées sonneraient mieux.*

» Je me rendis immédiatement chez milord ; et comme je désirais entrer en charge sans plus de retard, je pensai qu'il fallait me munir de cinq mille guinées. J'avais bien cette somme chez moi en or et en billets ; mais j'étais embarrassé de savoir comment la transporter, car elle était très-lourde. Heureusement je me souvins que j'avais une corbeille dans ma chambre. J'y plaçai l'argent et les billets, et muni de la corbeille, je me fis porter en chaise à la résidence de milord. En entrant chez Sa Seigneurie je rencontrai M. Cottingham ; je lui remis

[1] M. Cottingham était l'homme de confiance de lord Macclesfield.

la corbeille en le priant de la porter immédiatement à milord. Je le vis monter l'escalier, avec la corbeille sous le bras. Quand il descendit il m'apprit qu'il l'avait remise.

(Dans sa déposition Cottingham déclara qu'il avait porté la corbeille dans le cabinet de travail de lord Macclesfield, et qu'il l'y avait laissée sans l'ouvrir et sans prononcer une parole).

» Lorsque je fus introduit auprès de milord, il m'invita à dîner et fit inviter aussi quelques-uns de mes amis. Il daigna nous traiter avec une grande libéralité moi et quelques membres de la Chambre des Communes. Après dîner je prêtai serment.

» Quelques mois plus tard, je dis à l'homme de confiance de milord, que s'il trouvait une certaine corbeille, il m'obligerait en me la rendant. Peu de temps après il me la rendit.

» *Demande* : Y avait-il de l'argent dans la corbeille?

» *Réponse* : Non, il n'y en avait pas.

» Dans sa défense, lord Macclesfield s'attache à démontrer que c'était un usage constant chez ses prédécesseurs de recevoir des présents en argent de ceux qui obtenaient la maîtrise, en d'autres termes de ceux auxquels on donnait une charge importante dans la magistrature.

» Lord Macclesfield fut déclaré coupable à l'unanimité et condamné à payer une amende de trente mille livres sterling.

» En parlant des dernières années du règne de la reine Anne, lord Stanhope dit que le total des salaires et des pensions dont disposaient le duc et la duchesse de Marlborough s'élevait à plus de soixante-cinq mille livres sterling.

» Aujourd'hui même on ne se montre guère scrupuleux quant il s'agit de la bourse du public; et peu de personnes trouvent mauvais que le ministre donne un consulat ou quelque autre bonne sinécure à un neveu qui ne se distingue absolument par aucune capacité. Personne n'a trouvé surprenant que M. Disraili s'empressât de donner une place lucrative à son frère, ou de s'allouer à lui-même une pension annuelle de trois mille livres sterling pour avoir été au ministère pendant deux années et dans des circonstances qui ont exposé sa vie publique à de graves atteintes.

» La morale qu'il convient de tirer de la chute de lord Westbury, c'est que, pour être en sûreté, il faut fuir le népotisme et rester fidèle à la vertu. »

B. R.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

De la science et de la nature, essai de philosophie première, par F. Magy. — 1 vol. in-8. — Ladrange, 1865.

Que le lecteur ne s'effraye pas. L'ouvrage auquel ces lignes sont consacrées, n'est pas, malgré son titre, une dissertation *de omni re scibili*. Un tel livre n'avait rien d'impossible au temps de Pic de la Mirandole, quand la distinction n'était pas fort nette entre savoir et ignorer, quand celui-là pouvait se tenir pour assez instruit à qui jamais il n'arrivait de rester court. M. Magy ignore moins que personne que ce bon temps est passé, que la vie humaine ne suffit plus à épuiser le plus humble coin de la science, que le savant le plus universel ne peut tout au plus que jeter, de la sphère bornée où il règne, un coup d'œil sur les rapports qui la relient au grand système de nos connaissances. Aussi a-t-il eu soin d'atténuer par son second titre la signification excessive du premier. M. Magy annonce un simple essai de philosophie première; c'est-à-dire qu'il se propose de ramener la science et la nature à leurs principes métaphysiques. Entreprise assez grande encore et qui suppose une intelligence familière, non certes avec toutes les sciences, mais avec leurs données élémentaires, leurs méthodes et les théories générales qui les dominent; entreprise remarquable surtout en ce qu'elle témoigne d'une foi assez rare à cette heure en la métaphysique, et prouve, en dépit du ton satisfait de nos philosophes du jour, qu'il reste quelque chose à faire en philosophie.

Qu'il ait ou non touché la vérité, M. Magy est sorti de cette tentative à son honneur et d'une manière qui lui assure du premier coup une place éminente parmi ceux qui s'occupent encore de philosophie. Les savants les plus justement prévenus contre les creuses logomachies qu'on nous donne depuis longtemps sous ce nom, les esprits rigoureux qu'étonnent sans leur imposer les assertions arbitraires et les postulats énormes par où débutent les systèmes en vogue, sortent avec M. Magy des sables mouvants, et se sentent sur un terrain où l'on peut marcher et discuter. Je ne prétends pas devancer leur jugement, et quoique

la valeur du travail de M. Magy ne me laisse aucun doute, je m'abstiendrai d'une appréciation où l'on pourrait ne voir qu'une témérité jusqu'à ce qu'elle soit ratifiée par le temps. Mais ce que je ne craindrai pas de dire, bien sûr de rester fort en deçà du vrai, c'est que la génération actuelle n'a pas vu paraître de livre plus digne d'attention ni d'un ordre plus élevé.

Le travail en question, qui est évidemment le fruit de bien des années de réflexion, n'est pas de ceux qu'on puisse exposer ni discuter en deux pages. Je ne saurais tout au plus qu'énoncer en quelques phrases l'idée dont il prétend être la démonstration, et ce serait courir le risque de donner l'idée la plus fausse de la portée et du mérite de l'ouvrage, de prévenir contre lui, au lieu de les tenter, ceux qu'un certain commerce avec les philosophes n'a pas accoutumés de longue main à leur manière d'envisager les choses; et quant à ces derniers, ils ne manqueraient pas de signaler ici, à tort ou à raison, quelque doctrine à eux connue et depuis longtemps jugée. Notre siècle est si obsédé de souvenirs qu'il n'y a plus rien de neuf pour lui, et que les arts, la littérature, la politique, comme la philosophie, semblent n'avoir plus rien à lui proposer d'imprévu. Si je dis que pour M. Magy l'univers est une république de forces simples, homogènes, réagissant les unes sur les autres, suivant des lois qui dérivent de leur nature, on pensera sans doute à Leibniz. Si j'ajoute qu'il regarde l'étendue comme une pure apparence, on nommera aussitôt Berkeley et Kant. Et cependant sous ces analogies superficielles, il y a ici une doctrine originale, marquée d'un caractère individuel, et qu'on se flatterait mal à propos de connaître d'avance. Leibniz et Kant ont été sans doute pour beaucoup dans l'élaboration de la pensée de M. Magy; ils y ont contribué du moins pour leur part, comme tous les philosophes dont le génie, malgré le naufrage de leur système, se survit à lui-même dans quelque vérité impérissable. M. Magy a traversé tout le passé, et il a bien fait, avant d'arriver à ses conclusions; mais elles lui appartiennent en propre, quels qu'en soient les éléments, comme le pain que nous mangeons et l'air que nous respirons nous appartiennent quand nous nous les sommes assimilés.

Dans tous les cas, un mérite qui est tout à lui, c'est sa méthode. Notre temps réprouve à bon droit dans la métaphysique l'abus de l'*à priori*, le dédain des procédés exacts par lesquels les sciences se sont constituées, de l'observation, de l'expérience, de l'induction lente et scrupuleuse, du raisonnement fondé sur des définitions précises et des données positives. L'ouvrage de M. Magy est un bel hommage rendu à l'autorité des sciences et à la puissance de leurs méthodes. Il a appris à cette école ce qu'il lui eût été difficile d'apprendre à celle des métaphysiciens mêmes qu'il reconnaît pour ses maîtres, savoir, à distinguer une vraie démonstration d'une construction chimérique, une hypothèse rationnelle d'une hypothèse arbitraire. Il ne croit pas la philosophie trop grande dame pour compter à chaque pas avec les théories, les lois et les objections des sciences. Lorsqu'il étudie les principes premiers de la pensée humaine, il n'essaye pas, par un retour impossible sur lui-même, de la saisir dans son essence, d'arrêter au moment même où il se meut cet objet toujours fuyant : c'est dans

les produits où elle est pour ainsi dire fixée, dans les plus belles et les plus durables de ses œuvres, c'est dans les sciences, les arts, les langues, les institutions politiques, qu'il l'observe. S'il recherche les principes réels de la nature pour les distinguer de ses éléments apparents, ce n'est pas sur la foi de vagues intuitions ou par des conceptions métaphysiques, c'est en interrogeant les lois qui la régissent et celles de leurs manifestations générales que la science a placées dès à présent au-dessus de toute contestation. Cette nouveauté suffit pour placer le livre de M. Magy, loin du vain parlage de l'école, dans un rang à part, et pour l'autoriser à traiter de prince à prince avec les théories les mieux établies.

Si toutes les démonstrations de M. Magy étaient d'une valeur absolue, la métaphysique serait constituée et se compterait désormais au nombre des sciences. Or, je crains, je l'avoue, que telle ne soit pas sa destinée. Par la nature des questions qu'elle agite, elle est appelée, selon moi, beaucoup moins à enchaîner des théorèmes indestructibles qu'à formuler d'époque en époque des idées qui embrassent et résument, avec un degré de vraisemblance toujours croissant, les faits multiples, les vérités certaines ou les présomptions encore confuses dont se compose un état donné de l'esprit humain. Je n'oserais donc pas affirmer que la doctrine de M. Magy soit à l'abri de toute discussion : mais n'aura-t-elle pas beaucoup fait si, dans le discrédit mérité des systèmes métaphysiques, elle force l'attention des savants et les oblige de compter avec elle?

M. Magy n'est pas homme à s'avancer si ce n'est à bon escient, et il s'est assuré très-certainement que les emprunts faits par lui aux sciences, les vérités qu'il invoque, les théories dont il se fait des arguments, ne donnent aucune prise à la critique jalouse des hommes spéciaux; c'est beaucoup, et il pourra se consoler si les conséquences métaphysiques qu'il en tire ne restent pas incontestées, en songeant que la seule chose réellement à redouter en pareille matière est l'indifférence. Je ne ferai quant à moi que deux observations. La première est relative à la place que M. Magy semble s'assigner lui-même parmi les écoles contemporaines, si tant est qu'école ne soit pas un bien gros mot pour indiquer ces petits groupes où l'on s'occupe de philosophie. On est libre assurément de choisir ses amis selon les sympathies qu'on éprouve ou les affinités par lesquelles on se sent entraîné. Toutefois, M. Magy a tort de parler quelquefois comme nos spiritualistes officiels, c'est-à-dire de s'exprimer comme s'il admettait ce dualisme violent par lequel a péri la philosophie de Descartes, et qu'en dépit des analogies les plus fortes, jaillissant de toutes les parties de la science, plusieurs soutiennent encore aujourd'hui. C'est ce dualisme, que les défenseurs de l'orthodoxie philosophique le sachent bien, qui seul a rendu quelque ombre de vigueur au matérialisme dont ils gémissent : le succès apparent de ce grossier système serait inexplicable en raison de la faiblesse des arguments dont on l'étaie et de la médiocrité réellement extraordinaire de ses adhérents actuels, français et étrangers, n'était la force de réaction que provoque en lui l'affirmation d'un dualisme impossible. Mais M. Magy soutient au contraire, si je le comprends bien, l'homogénéité des êtres, incompatible avec cette doctrine dualiste. Il se trompe donc évidemment de place; il va contre son but en forti-

fiant de son adhésion l'école qui, malgré son zèle, maintient depuis trop longtemps la philosophie dans l'état de faiblesse et d'abandon où elle languit.

Ma seconde observation porte sur le fond du système. M. Magy propose sur la nature de l'étendue et de l'espace une théorie très-fortement établie, dont il me paraît difficile d'ébranler les bases. Cette théorie se réduit à dire que l'espace, comme l'étendue, n'a qu'une réalité phénoménale et purement relative aux conditions de la connaissance humaine. M. Magy n'a pas été amené à se prononcer d'une manière aussi explicite sur la nature du temps; mais le parallélisme est si exact entre ces deux notions que le sort de l'une entraîne celui de l'autre; le temps a pour corrélatif et pour mesure le mouvement; ce qu'on dit de celui-ci et de l'espace qui en est la condition s'applique donc également au temps. Or, c'est par la place que les choses occupent dans l'espace et le temps que nous les distinguons les unes des autres; c'est sous cette double condition qu'elles existent pour nous à titre d'individuelles. Si donc ces conditions disparaissent, ou plutôt si l'espace et le temps ne sont que des phénomènes de réaction, il n'existe plus de principe réel d'individuation, et comment concevoir dès lors la pluralité des forces? Car je ne pense pas que M. Magy invoque la distinction psychologique, celle-ci impliquant évidemment le temps comme la distinction des forces physiques implique l'espace; une force ne peut se distinguer d'une autre force que par l'action, laquelle suppose toujours ces deux conditions; supprimez-les, il ne saurait plus exister entre les forces qu'une distinction abstraite et métaphysique. M. Magy ne se méprendra pas sur le sens de cette observation et n'y verra point une tentative insidieuse pour l'entraîner dans une doctrine qu'il repousse. Mais c'est une difficulté grave qu'on ne saurait passer sous silence.

Qu'on veuille bien ne pas juger, par la nature de l'objection que je viens de soulever, du caractère de ce livre, et qu'on n'imagine pas ici quelque doctrine bien abstruse, impénétrable à quiconque ne serait pas doué de la seconde vue et armé d'une grâce spéciale contre l'ennui. La beauté de l'ordonnance, le choix parfait des détails, l'intérêt des exemples ou, comme disent les Anglais, des *illustrations*, le remplissent au contraire d'une lumière qui satisfait pleinement l'esprit. L'auteur ne nous conduit point par des chemins inconnus et arides, mais, en parcourant à grands pas la série hiérarchique des sciences, il répand sur les sujets les plus variés bien plus que des aperçus ingénieux, bien plus que les lueurs d'une intelligence riche et sagace, il formule de vrais principes qui mettent en mouvement l'esprit du lecteur et fournissent les textes les plus heureux à ses réflexions. Tandis qu'il vole de sommet en sommet, il ouvre à chacun, quelles que soient ses habitudes d'esprit et ses directions particulières, les plus vastes perspectives.

Il est un éloge qu'on attend peut-être et dont pourtant je voudrais m'abstenir; non que M. Magy n'y ait pas droit, mais parce que cet éloge est en un certain sens compromettant. La philosophie a abusé chez nous du talent de bien dire au point de s'y absorber complétement. Le devoir, la destinée humaine, les mystères qui l'enveloppent, les grandes croyances qui tour à tour ont possédé l'hu-

manité, « le beau, le vrai, le bien » tous ces grands sujets élèvent naturellement l'intelligence, et grossissent, je le veux bien, la voix de celui qui les aborde; mais est-ce là une raison pour les traiter comme de purs thèmes oratoires? Qui ne connaît ces beaux articles où nos meilleures plumes font tous les jours admirer sur ces éternels sujets leur abondance et leur dextérité, dignes des *controverses* où brillaient les rhéteurs latins de la décadence? Certes, il n'est personne qui ne trouve plaisir au beau langage et n'aime à voir une noble et virile expression revêtir de fortes idées. Mais on est rassasié de ces élégances affectées dont tant de livres couvrent leur stérilité. M. Magy s'explique sans élans oratoires, sans métaphores, sans cliquetis de fini et d'infini, d'éternel et d'absolu, sans mélancoliques effusions sur la faiblesse de notre raison; il a du style cependant, et un grand style, parce qu'il est adéquat au sujet; il parle bien, mais il parle en homme, c'est assez dire.

Ce que l'Académie pensera de ce livre, s'il arrive jusqu'à elle, ne me regarde guère. Je ne puis pourtant m'empêcher de craindre qu'elle ne soit un peu embarrassée. Comment ne pas reconnaître qu'elle a cette fois affaire à un ouvrage supérieur, à un véritable écrivain, mais à un penseur? Ne sera-t-elle pas tentée de se récuser en voyant ces déductions rigoureuses, cette discussion méthodique et sévère? Et que dira-t-elle de ces arguments d'une forme à la vérité très-littéraire, mais empruntés à la science au lieu de l'être aux lieux communs de la rhétorique? Pourra-t-elle n'avoir pas un avis sur ce livre tout pénétré des doctrines qui lui sont chères et dont elle croit avoir reçu la garde exclusive, mais procédant par des voies où peu de membres de l'Académie des sciences morales se sont jusqu'à cette heure aventurés? Ces messieurs ont trop de goût pour n'être pas frappés des qualités de premier ordre qui distinguent cet ouvrage. Mais tant d'idées et une sévérité si peu ordinaire, est-ce bien de la philosophie? Il se pourrait qu'on se décidât à le renvoyer à l'Académie des sciences; je pense qu'il n'y recevrait pas peut-être si mauvais accueil. Mais ne serait-il pas bon pour l'Académie, qui s'est passé depuis quelque temps en fait d'élections et d'exclusions de si singulières fantaisies, qu'elle saisît cette occasion de montrer que, si elle repousse parfois les philosophes, ce n'est pas faute d'entendre et d'apprécier les livres de philosophie?

P. CHALLEMEL-LACOUR.

YVES D'ÉVREUX. — *Voyage dans le nord du Brésil, fait durant les années* 1613 *et* 1614, publié avec une introduction et des notes, par M. FERDINAND-DENIS, conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. — Leipzig. Franck, 1864. In-8.

La destinée des livres est quelquefois bien singulière. Celui dont nous venons de donner le titre est tout à fait une rareté bibliographique. Il faut savoir gré au



savant conservateur, aujourd'hui directeur, de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, M. Ferdinand Denis, si versé dans l'histoire et la littérature du Brésil, d'en donner une nouvelle édition, faisant partie de la *Bibliotheca Americana*, que publie, à Leipzig et à Paris, la librairie Franck.

Le Père Yves d'Evreux, sur la vie duquel on a peu de détails, était un capucin né vers 1577 environ, qui se distingua entre ceux de son ordre par un zèle infatigable, et qui s'en alla, avec plusieurs autres Pères, évangéliser et coloniser le Maranhan, au Brésil. Cette petite troupe appartenait à l'expédition conduite par le sieur de la Ravardière, qui avait obtenu d'abord de Henri IV, puis de Marie de Médicis, la concession des « isles de Maragnan et terre ferme adjacente. » François de Razilly, une des gloires maritimes de la France, était nommé lieutenant du roi dans cette hasardeuse entreprise. « Le nord du Brésil, qui offre aujourd'hui toutes les ressources de la civilisation, dit M. Denis, apparaissait alors, même aux plus doctes de l'Université de Paris, comme une région vouée à toutes les horreurs de la vie sauvage, et dont les cosmographes, quand ils s'en occupaient, exagéraient à dessein la barbarie, laissant d'ailleurs à l'imagination le champ complétement libre, et ne marquant aucune délimitation exacte... » Le voyage, qui s'effectue aujourd'hui régulièrement en vingt-cinq jours, dura presque cinq mois. Les fatigues que ces courageux émigrants supportèrent pendant la traversée n'étaient que le prélude des fatigues, des dangers et des soucis bien plus sérieux qui les attendaient au Brésil.

Après avoir pris pied sur ce territoire et s'y être consolidés, les Français durent se retirer devant les Portugais, et le Père Yves, déchu de son titre de supérieur de la mission, revint en France, malade, à moitié paralysé. On ne sait s'il rentra dans le grand couvent des capucins de la rue Saint-Honoré, d'où il était parti pour accomplir son voyage au Brésil, ou s'il se confina dans quelque couvent de son ordre de la province de Normandie, à Évreux, par exemple, dont il était originaire, ainsi que son nom l'indique.

Quoi qu'il en soit, la relation qu'il avait écrite de son voyage, et qu'il avait remise à ses supérieurs, faillit être anéantie complétement. L'imprimeur s'était laissé corrompre, et l'édition avait été lacérée. D'où venait donc cette profanation? C'est que, dans l'intervalle, le mariage de Louis XIII, encore enfant, avec une princesse espagnole, avait été résolu, et on craignait de porter ombrage à la couronne d'Espagne, en affichant des prétentions sur les contrées de l'Amérique du Sud. La France, comme on voit, a toujours fait bon marché de son influence coloniale. Il y avait tout un parti à la cour disposé à rejeter dans l'oubli les conquêtes de la France en ces régions lointaines. Le promoteur de l'expédition, la Ravardière, gémissait en captivité au fort de Bélem, et ce n'est pas lui qui aurait pu protester contre cette injustice. Heureusement Razilly veillait; ce fut lui qui se transporta chez l'imprimeur, et, par *subtilz moyens*, se fit livrer les feuilles de l'ouvrage voué à la destruction, non toutefois sans la perte de quelques fragments; puis ayant cet exemplaire à peu près complet, il le fit relier aux armes de France, et l'offrit à Louis XIII. Le roi daigna peut-être

y jeter les yeux, y puiser le sujet de quelques figures de sauvages, comme il aimait à en dessiner; mais ce fut tout.

Le livre retomba dans un injuste oubli; l'exemplaire offert à Louis XIII, et qui se trouve à la Bibliothèque impériale de Paris, est le seul qui existe encore. C'est cet ouvrage que M. Ferdinand Denis vient d'exhumer et de publier avec le soin et la conscience qu'il apporte à tous ses travaux. L'intéressante dissertation qu'il a mise en tête de son livre démontre à combien de recherches il s'est livré pour recueillir et nous donner des renseignements sur la vie et l'œuvre du P. Yves d'Évreux. Les notes fort curieuses qu'il a rejetées à la fin pour ne pas embarrasser la lecture du texte, et qui occupent près de quatre-vingts pages, témoignent de l'érudition et du travail de l'éditeur. M. Ferdinand Denis a rendu vraiment service à la science en faisant renaître *cet oublié et ce dédaigné*, ce voyageur et conteur naïf des premières années du XVII[e] siècle.

GUILLAUME DEPPING.

Éléments d'ethnologie et d'histoire de la civilisation (*Vorschule der Vœlkerkunde und der Bildungsgeschichte*), par le D[r] LORENZ DIEFENBACH, 1 vol. in-8. — Francfort, 1864.

Un bon et utile volume, qui mériterait les honneurs de la traduction. En attendant, nous le recommandons à ceux de nos lecteurs qui savent l'allemand, le style en étant suffisamment clair, et dégagé des nuages germaniques dont les Français s'effrayent à bon droit. Un auteur de notre pays, supposé qu'il eût eu à sa disposition autant de connaissances que M. Diefenbach, y eût peut-être ajouté plus d'ordre et une méthode d'exposition plus sévère. Mais, tel qu'il se présente, ce livre est de ceux dont on se contente, et qui excitent la pensée par le grand nombre des faits et des idées qu'ils font passer en revue.

Il faut traiter son prochain comme on voudrait être traité soi-même. Quand je lis un compte rendu, j'y cherche d'abord un résumé de ce que contient l'ouvrage. Ce qu'en pense le critique ne vient qu'en seconde ligne; au besoin je m'en passe, et parfois l'auteur s'en passerait bien aussi. Agissons donc envers M. Diefenbach et envers le public comme nous souhaitons qu'on agisse envers nous, à notre titre de lecteur et quelquefois d'auteur; disons d'abord ce qu'on trouve dans le livre en question.

L'introduction indique et discute les classifications ethnologiques, nations, peuples et familles de peuples, races et sous-races. C'est le chapitre le plus dur et le plus « allemand » de l'ouvrage, et nous ne sommes pas bien sûr d'en avoir saisi toutes les subtilités, qui obscurcissent peut-être un sujet assez clair. Heureusement ce chapitre est court et suivi immédiatement de considérations sur les

noms propres des peuples et des individus et sur les origines de ces noms, et d'un travail excellent sur la linguistique, la classification des langues et leurs rapports avec l'ethnologie. M. Diefenbach était là sur un terrain qu'il a longtemps cultivé, dans ses précieuses études sur les idiomes celtiques et germaniques. Ce chapitre pourrait être détaché et fournirait une très-bonne introduction à la linguistique.

Les peuples comme les individus ont leur double nature physique et morale, leur physiologie et leur psychologie. De là deux grandes divisions du livre.

D'abord la physiologie, les caractères corporels qui différencient les races, et les agents qui les déterminent ou les modifient, climat et sol, nourriture, habitation, vêtement, occupations, manières de vivre. L'auteur cherche les faits caractéristiques, non-seulement dans les grandes races aujourd'hui florissantes, mais aussi dans les débris de celles qui ont existé, et il pousse plus d'une fois l'éxamen jusqu'à la comparaison entre l'homme et les animaux, comparaison impossible si l'on s'en tenait aux nations civilisées, mais qui devient presque naturelle quand on songe à la vie sauvage.

La psychologie vient après et reçoit tout d'abord l'influence des conditions physiologiques étudiées plus haut. Les migrations et les mélanges des peuples apportent aussi leur poids dans la balance.

Psychologie et physiologie, la première surtout, se révèlent et s'expriment par les faits qui constituent le fond même de l'histoire, et qui en sont l'élément permanent et durable, ou du moins soumis à un mouvement lent et régulier, sous la trame superficielle et capricieuse que tissent les événements. Ces faits, ce sont les mœurs, les religions, le droit, la constitution des familles et des états ; les occupations pratiques, pâturage, agriculture, industrie et commerce ; les occupations intellectuelles, sciences et arts, dont le développement équivaut à l'histoire de la civilisation. Cette histoire se trouve esquissée de la façon la plus saisissante par le tableau des faits que nous venons d'énumérer ; ils sont relevés et caractérisés successivement chez toutes les nations qui occupent ou ont occupé le globe. La revue en est faite sans sécheresse, avec un esprit original et piquant, et selon les doctrines d'un libéralisme éclairé.

Notre critique ne portera que sur un point. Dans son énumération des productions intellectuelles chez les différents peuples, M. Diefenbach, à notre gré, a trop laissé parler, nous ne dirons pas ses préjugés, mais au moins ses goûts allemands. Nous aurions préféré un esprit plus cosmopolite, et pénétré de cette sérénité dont Gœthe a donné le modèle. Être de son pays n'est pas en soi un défaut, mais il en peut résulter tels jugements dont les étrangers aient à se plaindre, surtout quand ces arrêts ne sont pas motivés par une connaissance suffisamment approfondie du sujet. Quand on ne sent pas l'impartialité de Gœthe, ne pourrait-on pas du moins s'abstenir de condamner à tout bout de champ et sans nécessité ce qui diffère de vous-même ? Nous parlons ainsi, puisqu'il faut l'avouer, à cause des jugements dont M. Diefenbach accable notre pauvre pays. Qu'il n'ait pas beaucoup de sympathie pour l'esprit français, nous n'y trouvons

pas à redire, tout en nous réservant le droit de sentir autrement; mais nous connaît-il assez, dans le présent surtout? Ses préoccupations au sujet de notre légèreté, les noms qu'il cite et ceux qu'il omet, nous font craindre qu'il ne sache qu'en gros ce qui nous concerne, et qu'il ne participe un peu de l'opinion si accréditée à l'étranger, qui fait de M. Paul de Kock le parangon de notre littérature. Ces manières de voir sont au moins en retard : depuis que nous mangeons de la viande, nous ne sommes plus si légers qu'autrefois, et notre littérature n'est pas exactement représentée par M. Paul de Kock.

Hélas ! si nous comprenons peu l'Allemagne, à son tour l'Allemagne ne nous comprend guère, et tout cela ne présage pas encore la paix perpétuelle.

F. Baudry.

CORRESPONDANCE ITALIENNE

Monsieur le Directeur,

Si j'avais à démontrer que la consolidation de l'unité italienne est désormais un fait accompli, je n'en voudrais pas donner d'autre preuve que ce sentiment de sécurité qui, de l'autre côté des Alpes, commence à pénétrer dans tous les esprits, et leur permet enfin d'accorder une sérieuse attention à des discussions purement littéraires et philologiques. Parmi celles qui se sont élevées récemment, il en est une qui offre un intérêt européen et qui, dans de plus vastes proportions, rappelle la fameuse querelle de Boyle et de Bentley au sujet des lettres de Phalaris. Mais si la naïveté des admirateurs du tyran d'Agrigente donne justement à rire à la postérité, il est fort douteux en revanche que les érudits de l'avenir puissent trancher aussi commodément le débat qu'ont soulevé les philologues sardes et dont je voudrais exposer aujourd'hui les premiers incidents aux lecteurs de la *Revue*.

Il s'agit d'une collection de textes tous plus curieux les uns que les autres, et destinés, si l'authenticité en est reconnue, à produire une sorte de révolution dans l'histoire littéraire des premiers siècles du moyen âge. Ces documents, déposés à la bibliothèque de Cagliari et qualifiés de *Codici d'Arborea* [1], ont été découverts dans un couvent de la ville d'Oristano, laquelle était, comme on sait, le chef-lieu de l'une des quatre grandes provinces ou *judicatures* de la Sardaigne. Lors de la suppression de leur couvent, en 1832, les moines d'Oristano remirent les précieux parchemins à leur confrère Cosimo Manca, aujourd'hui chapelain sur la flotte italienne, en le chargeant de s'en défaire au meilleur prix possible; et M. Manca paraît avoir accompli consciencieusement sa mission. Dès 1845, plusieurs de ces manuscrits avaient été achetés par le général Alberto della Marmora, le chanoine Spano, le chevalier Giuseppe Corrias, l'archevêque de Cagliari, M. Marongin Nurra, et enfin par M. Martini, connu par ses remarquables travaux sur l'histoire de Sar-

[1] *Pergamene, codici e fogli cartacei d'Arborea,* raccolti ed illustrati da Pietro Martini. Cagliari, Timon, 1863-1865, in-4 massimo.

daigne, et bibliothécaire de la même ville. Tous ces documents déchiffrés en partie par leurs nouveaux possesseurs, et dont un paléographe des plus distingués, M. Pillito, attestait l'authenticité, ont été donnés à l'université de Gagliari, laquelle, grâce à un subside accordé par le ministre de l'instruction publique, a pu faire l'acquisition d'autres manuscrits encore provenant, comme les précédents, du couvent d'Oristano.

Les *Codici d'Arborea* étaient, depuis près de dix ans, enfouis dans la bibliothèque qui devait désormais leur servir d'asile, lorsque en 1856 la publication d'un premier mémoire de M. Martini vint attirer sur eux l'attention du monde érudit. Aucune protestation ne s'éleva d'abord contre les assertions du savant archiviste, qui furent même enregistrées avec complaisance par une célèbre Revue étrangère [1], et ce ne fut qu'en 1858 que M. Amari, naguère ministre de l'instruction publique, donna le signal d'une croisade contre « les faussaires de la Sardaigne. » Dans un langage moins convenable que pittoresque, il qualifiait de « véritables ordures » les parchemins d'Arborea, et, s'appuyant ensuite sur l'opinion de paléographes français, il parlait d'un faux diplôme de Charlemagne récemment mis en circulation, et déclarait péremptoirement que les documents sardes sortaient « de la même boutique. » Cette décision de M. Amari aurait plus de poids, si l'on ne savait qu'il y a entre lui et M. Martini une rivalité d'insulaire à insulaire, et qu'avant d'être en lutte sur une question purement philologique et paléographique, l'historien de la Sicile et celui de la Sardaigne ont eu plus d'une discussion, où l'avantage n'est pas toujours resté au premier. Devenu sénateur à la suite des événements de 1859, et installé à Turin, M. Amari eut avec le vieux et savant général La Marmora plusieurs conférences au sujet des *Codici d'Arborea*, et ses convictions ne furent pas ébranlées, même après qu'il eut donné tête baissée dans le piége que lui tendirent ses adversaires. On lui avait présenté, en effet, un des textes pour lesquels il avait affiché à Paris un si outrageant mépris, et, au premier coup d'œil, il avait affirmé sans hésiter que le manuscrit était authentique et du XIIIe siècle. Son courroux fut grand, lorsqu'il eut appris la vérité. Mais, à l'heure qu'il est, il n'en persiste pas moins dans son opinion que les « Codici » sardes, sauf celui qui lui a été soumis, sont des documents falsifiés. Il n'eût pourtant été que juste d'aller, avant de se prononcer de la sorte, examiner les textes qu'on offrait de livrer à ses investigations. Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans toute cette affaire, c'est précisément l'acharnement que deux des principaux contradicteurs de M. Martini ont mis à le condamner sans vouloir l'entendre. Contenu dans de certaines limites, le scepticisme en matière d'érudition est, j'en conviens, fort raisonnable en soi, mais l'excès en tout est nuisible, et, de l'exposé que je vais poursuivre, il résultera je crois cette conclusion, qu'en philologie comme en métaphysique il faut se défier des jugements *à priori*.

Après bien des débats qui, d'un côté tout au moins, n'avaient absolument rien de sérieux, puisque les adversaires de M. Martini continuaient d'argumenter en l'ab-

[1] La *Revue des Deux Mondes*.

sence des pièces du procès, l'affaire fut portée devant l'Académie des sciences de Turin et devint l'objet d'une importante discussion, à laquelle furent consacrées en entier les séances des 6 et 20 mars 1864. Je dois dire toutefois, pour rester dans le vrai, que la docte assemblée a dû se borner à l'examen de deux parchemins, l'un du XIIIe, l'autre du XVe siècle, qui lui avaient été présentés par M. Baudi de Vesme. Le premier de ces documents a été reconnu authentique en dépit de l'opposition de M. le comte Cibrario, qui prétendait à tort trouver un anachronisme dans la mention qui y est faite des Turcs. M. Martini a répliqué par des citations de Raimond d'Agiles et de Bernard le trésorier, lesquelles prouvent que, dès avant la première croisade, le nom des Turcs, déjà célèbre grâce aux exploits des Seldjoucides, était employé concurremment avec celui de Sarrasins. Quant au second document[1], c'est un texte latin fort curieux, une sorte de *Plutarque sarde*, qui a pour auteur un certain Sertonius, et dont la falsification aurait eu lieu dans tous les cas en plein moyen âge, puisque les académiciens, sans en excepter M. Cibrario, reconnaissent que le manuscrit remonte au XIVe siècle, ou tout au moins au commencement du XVe. On va voir le parti que M. Baudi de Vesme tire d'un pareil aveu :

« Je soutiens, écrit-il, que par cela même que le manuscrit est du XVe siècle, il ne saurait être falsifié : soit parce qu'une falsification de ce genre eût été impossible à cette époque et n'eût eu aucune raison d'être; soit parce que dans ce manuscrit, comme dans tous ceux qui composent la collection, on trouve de fréquentes allégations dont la sincérité est démontrée par des découvertes qui ont eu lieu postérieurement à la date qu'on lui assigne... »

Afin de vérifier les affirmations de M. Baudi de Vesme, il nous faut maintenant jeter un coup d'œil sur le texte de Sertonius, et je crois que ce manuscrit nous fournira à lui seul assez d'objections pour mettre M. Amari et ses amis dans un grand embarras. Commençons par la vie de Corelius, où il est question des exploits accomplis en Sardaigne par le consul T. Sempronius Gracchus. Tite-Live traite, il est vrai, le même sujet dans son livre XLI, mais il est bon de remarquer que ce livre n'a été retrouvé qu'au XVIe siècle, et que, par conséquent, le prétendu faussaire n'a pu en prendre connaissance.

Dans la vie de Sifilion, Sertonius parle de la condamnation subie par Vipsanius Lena, président en Sardaigne sous le règne de Néron, et le faussaire n'aurait pu emprunter ce fait qu'à un passage encore inconnu du XIIIe livre des Annales de Tacite. Il est dit dans la même biographie que Vipsanius, après sa condamnation, eut pour successeur un certain C. Cesius Aper, et l'on pouvait croire, il y a dix ans, que cette circonstance avait été inventée à plaisir, lorsque, au mois de mars 1856, la découverte des inscriptions de Sestinum est venue donner à ce renseignement inédit le caractère d'authenticité qui lui manquait. Voici, du reste, comment l'illustre chevalier Borghesi s'explique là-dessus dans une lettre adressée au Bulletin de l'Institut archéologique (année 1856, pages 140-143) :

[1] Ce manuscrit a été payé 1,800 fr. par M. Garneri, major d'artillerie, et donné par lui à la bibliothèque de Cagliari.

« J'attache un prix énorme à la découverte de cette dernière inscription, vu la rareté des monuments qui peuvent servir à l'histoire de la Sardaigne, durant le Ier et le IIe siècle. On sait que cette île avait été rangée par Auguste au nombre des provinces de l'État et dut être, en conséquence, administrée par un proconsul. Elle eut sans doute aussi des questeurs; mais, jusqu'à la découverte de notre inscription, nous n'avions sur eux aucune indication précise, et le nom de Cesius Aper, à qui le cippe est dédié, peut servir à déterminer la date de ce petit monument, car, dans un diplôme de Néron, de l'an 813, il est précisément question du même Cesius, *préfet de la deuxième cohorte espagnole*, laquelle est aussi mentionnée dans l'inscription... »

Voilà qui semble décisif; mais il nous reste encore à fournir une preuve matérielle de l'authenticité du manuscrit de M. le major Garneri, preuve que nous tirerons de ce court passage de la vie de Tigellius :

« Grâce aux dons multipliés de grands personnages et aux legs que lui firent ses amis, le poëte devint puissamment riche. Il acheta de vastes terrains dans le voisinage de l'amphithéâtre, et y éleva de somptueuses constructions revêtues de marbres de Sardaigne. Les salles de ce palais étaient ornées de splendides mosaïques représentant, soit Hercule qui étranglait un lion d'une grandeur démesurée, soit Apollon au milieu des Muses, soit Orphée, qu'on voyait tour à tour charmer les bêtes féroces aux accords de sa lyre, calmer les ombres infernales à force d'harmonie, désarmer par ses chants Pluton et Proserpine, ou bien encore les murs thébains s'élevant au bruit flatteur des concerts d'Amphion. Ces admirables travaux étaient l'œuvre de cette multitude d'affranchis et d'esclaves qui servaient Tigellius... »

Pris en lui-même, ce passage n'offre rien de bien saillant, et paraît fort susceptible d'avoir été fabriqué par le premier venu ! Les faits suivants, rapportés par M. Martini, prouvent encore une fois qu'il faut se défier des apparences :

« En l'année 1707, le nommé Giovanni Saba labourait son champ situé près de l'église de Saint-Bernard, à Cagliari, lorsqu'un de ses bœufs, s'enfonçant dans le sol, vint heurter du pied le sommet d'une voûte souterraine. Le paysan déblaya le terrain et découvrit trois salles pavées, l'une de marbre blanc, les deux autres en mosaïques. Il céda le marbre aux jésuites pour la somme de 24,000 francs, et rejeta la terre sur les deux dernières salles, sans plus s'en occuper. Informés de cette découverte, les agents du gouvernement espagnol voulurent contraindre Saba à leur montrer le lieu où se trouvaient les mosaïques. Celui-ci indiqua l'emplacement d'une des deux salles, et l'on y aperçut, en effet, un magnifique pavé sur lequel était représenté Hercule revêtu de sa peau de lion, armé de sa massue et entouré de divers animaux. Déposée dans un navire qui devait se transporter à Barcelone, cette mosaïque fut interceptée par les corsaires barbaresques, et Saba, qui n'avait reçu du gouvernement espagnol aucune gratification, n'eut garde de parler de la troisième salle. Ce ne fut qu'en 1762, sous la vice-royauté d'un membre de la famille Alfieri, qu'on entreprit de nouvelles fouilles, lesquelles amenèrent la découverte d'une fort belle mosaïque envoyée

depuis un mois au musée de Turin, et qui représente Orphée armé de sa lyre et entouré d'animaux... »

Si l'on songe que l'ancien champ de Saba et l'église de Saint-Bernard sont situés à très-peu de distance de l'amphithéâtre de Cagliari, il faudra bien conclure avec M. Martini et M. de Vesme que ces trois salles ont appartenu au palais de Tigellius, et admettre, en conséquence, l'authenticité d'un manuscrit curieux, mais qu'au premier abord tout le monde eût volontiers déclaré apocryphe. Qui se fût, en effet, douté que nous posséderions un jour la biographie de ce Tigellius, qui ne nous était connu que par quelques vers d'Horace [1], et que l'apologie de l'une des victimes du grand satirique nous serait livrée au bout de dix-huit siècles? Personne n'eût pu raisonnablement l'espérer, et il ne faut s'étonner que d'une chose : c'est que la publication des *Codici d'Arborea* n'ait pas soulevé des protestations unanimes chez la gent inédite mais soupçonneuse des paléographes et des archéologues. Nous venons cependant de voir qu'en Italie M. Amari est le seul qui se soit nettement inscrit en faux contre l'authenticité des manuscrits sardes, et, chez nous, je ne vois également qu'un seul paléographe éminent, M. Meyer, qui se soit prononcé dans le même sens avec une certaine vivacité. En supposant que je pusse avoir une opinion personnelle en pareille matière, je me garderais bien de vouloir l'opposer à celle d'un tel homme ; mais je ne puis m'empêcher de rappeler ici que, dans son article publié par la *Correspondance littéraire*, M. Meyer avoue qu'il n'a pas vu les manuscrits incriminés, et qu'il somme d'autre part M. Martini de mettre au jour les *fac-simile* promis par lui, et dont la publication devra nécessairement découvrir la fraude commise à n'importe quelle époque. Notre savant compatriote doit être satisfait, à l'heure qu'il est, car l'exécution de ces *fac-simile*, dirigée avec tant de soin par M. Baudi de Vesme, est enfin achevée, et quiconque possède les connaissances voulues, pourra désormais trancher la question à sa guise, sans se croire obligé à un fatigant pèlerinage vers les plages à demi-africaines de la Sardaigne méridionale. Quoi qu'en puisse penser M. Meyer, je ne vois pas que la divulgation de ces textes, si consciencieusement reproduits, ait fait scandale, et j'ai là d'un autre côté sous la main une liste assez nombreuse de sceptiques opiniâtres qui ont été radicalement convertis par la vue des parchemins calomniés. Parmi les adeptes de M. Martini, il en est deux que je veux citer à cause de la juste considération qui s'attache à leurs noms : M. Fanfani, le philologue florentin, et M. Giuseppe Regaldi. L'illustre improvisateur, aujourd'hui professeur à l'Université de Cagliari, ne saurait se consoler d'avoir parlé autrefois des *Codici d'Arborea* avec quelque dédain. Pour expier des torts déjà effacés par la sincérité de son repentir, il a voulu les proclamer du haut de la chaire, et l'on a répandu par milliers d'exemplaires le brillant discours consacré par lui à la glorification de sa nouvelle foi. Je sais bien que ni M. Fanfani ni M. Regaldi ne sont des hommes spé-

[1] Voir les satires II, III, IV et X du premier livre. Horace le nomme *Hermogenes* Tigellius, et Sertonius nous apprend en effet que Tigellius avait été l'esclave d'un sarde nommé Humogène.



ciaux. Aussi n'eussé-je pas pris la peine de mentionner leur opinion, si elle n'était en même temps celle de MM. La Marmora, de Vesme, Pillito, Spano, tous érudits éprouvés et n'ignorant d'ailleurs aucune des objections que pourraient leur opposer MM. Amari et Meyer. Ce dernier a raison, sans doute, lorsque, après avoir nettement déterminé l'état actuel de la science sur un point particulier, il ajoute avec un peu d'humeur : *M. Martini a changé tout cela !* Mais si les textes romans étaient rares jusqu'ici, « si le vieux français et le provençal, qui occupaient le premier rang parmi les idiomes issus du latin, sont primés par le sarde, par un sarde antique dont personne n'avait ouï parler, » faut-il donc faire un crime au bibliothécaire de Cagliari de ses embarrassantes découvertes, et crier à l'imposture, même avant d'avoir jeté les yeux sur les pièces du procès ? Il est douloureux, j'en conviens, pour un médecin, de voir son malade guérir contre les règles ; il est douloureux, pour un savant, de renoncer aux idées de toute sa vie, mais la vérité mérite qu'on la cherche et qu'on fasse quelques sacrifices pour elle. Si M. Martini n'a évoqué que des ombres, il faut marcher sur elles afin de les dissiper, mais il est cruel de condamner sans examen un homme que personne encore ne s'est avisé de qualifier de fou ou de rêveur. Les éléments d'une discussion sérieuse existent maintenant, et, en attendant qu'elle commence, je ne saurais trop inviter les profanes à garder avec moi l'attitude du doute respectueux, cette attitude prudente qui, en présence d'un problème autrement solennel, fut, il y a dix-huit siècles, celle du sage Gamaliel, et que vient d'adopter un autre sage, notre contemporain [1], en prononçant ces paroles qui serviront de conclusion à mon courrier de ce jour : « Les manuscrits sardes sont dignes de profondes études. »

AMÉDÉE ROUX.

[1] M. Littré.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Histoire romaine, par THÉODORE MOMMSEN, traduite par M. ALEXANDRE, tome III, in-8, Hérold. — *Cicéron et ses amis*, étude sur la société romaine au temps de César, par GASTON BOISSIER, 1 vol. in-8, Hachette. — *Les Vies des hommes illustres*, de Plutarque, traduites par E. TALBOT, 4 vol. in-18, Hachette. — *Mahomet et le Coran*, par J. BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE, 1 vol. in-8, Didier. — *Histoire de Don Pèdre Ier, roi de Castille*, par P. MÉRIMÉE, 1 vol., bibliothèque Charpentier. — *Les Cosaques d'autrefois*, par LE MÊME, 1 vol. in-18, Michel Lévy.

I

M. Alexandre continue sa traduction aussi élégante que fidèle de l'*Histoire romaine* de Mommsen. Le troisième volume a paru. Il emprunte son vif intérêt à la lutte de Rome contre Carthage, que l'auteur raconte en véritable historien politique. Cette lutte gigantesque est dans l'histoire romaine une phase décisive. C'est au moment où Rome, après avoir soumis l'Italie, commence à regarder au delà, qu'elle trouve devant elle Carthage en possession de la Méditerranée, lui barrant en quelque sorte le chemin à l'empire du monde. Non que Rome eût alors l'idée de cette domination universelle qu'elle a réalisée depuis; cette idée, M. Mommsen estime qu'elle ne l'avait pas encore conçue même après l'issue favorable de la seconde guerre punique; mais elle voulait à son royaume d'Italie des « voisins commodes, » et l'ambition de Carthage offusquait sa naissante grandeur.

La nation punique, dont la Phénicie ou pays de Chanaan était la patrie originelle, et dont Carthage était devenue la patrie d'élection, avait reçu de la nature en présent le génie de l'agriculture et celui du commerce. Dès les temps les plus anciens, les vaisseaux de ce peuple se croisent en tous sens sur la Méditerranée; ils vont jusque sur l'Atlantique et jusque sur la mer du Nord échanger sur toutes les côtes les produits de l'ancien monde. Excellents dans l'industrie, les Phéniciens manquaient de ce qui constitue la vraie civilisation. Leur religion,

ramas de mythes sans beauté ni morale, est empreinte de cruauté et de luxure; ils n'ont point eu d'art national; en fait de sciences, ils se sont bornés à l'application pratique de ce qu'ils avaient emprunté à l'étranger. C'étaient les colporteurs de la civilisation; ils la disséminaient dans leurs voyages, à peu près (l'image est de M. Mommsen) comme les oiseaux disséminent les graines des végétaux, au hasard et sans le savoir. Comme à tous les autres peuples de souche araméenne, l'esprit politique a fait défaut aux Phéniciens. Bien que non dépourvus de courage, intrépides même dans leurs explorations et leurs entreprises maritimes, ils ne faisaient la guerre qu'à l'extrémité, préférant payer tribut quand ils pouvaient par ce moyen assurer la liberté de leur commerce. D'une patience incroyable à tout supporter plutôt que de recourir à la raison suprême des armes, on les a vus aussi se défendre à outrance quand leur vie nationale a été menacée. Doués d'un sentiment profond de la race, les peuples phéniciens n'avaient pas ce patriotisme sérieux, fruit des institutions, sorte de religion politique qui a fait la grandeur de Rome, et par laquelle elle n'a pas seulement vaincu Carthage, mais conquis le monde.

La prospérité de Carthage, cette colonie de Tyr, coïncide avec la décadence des cités de la mère-patrie. Après la chute de Tyr et de Sidon, Carthage devient le refuge des émigrés qui fuyaient devant l'épée assyrienne ou macédonienne, le lieu d'établissement des antiques maisons commerciales de la Phénicie. Capitale d'un vaste empire africain, elle est en même temps le centre opulent d'un immense monde maritime. « Quand les Phéniciens, dit M. Mommsen, entrent en contact avec Rome, Carthage est devenue la grande cité du monde chanaanite, de même que Rome est la première entre les cités du monde latin. »

Le récit que fait M. Mommsen de cette lutte épique qui, tantôt sur mer, tantôt sur terre, en Sicile, en Espagne, dans les Gaules, en Italie, en Afrique, embrasse ou agite pendant plus d'un siècle tout le monde ancien dans la dispute sanglante de l'empire; ce récit sévère, tout historique, purgé des anecdotes dramatiques et des déclamations de collége dont l'histoire classique et morale avait cru devoir farder la vérité, n'en fait qu'une impression plus grande sur l'imagination. On apprend que les Romains avaient une marine commerciale, voire une marine militaire, et l'improvisation d'une flotte romaine pour combattre les Carthaginois devient moins merveilleuse. Régulus, dont le voyage à Rome après sa capture par les Carthaginois est douteux, n'est pas plus supplicié à Carthage que Xanthippe, le général lacédémonien, n'y est mis en croix. En revanche, les causes générales et particulières de la lutte et de ses péripéties, les caractères des deux peuples, leur antipathie de race, de génie et d'intérêts, les caractères des hommes qui tiennent les dés dans cette grande partie dont l'empire du monde est l'enjeu, le génie d'Hannibal, la fortune de Scipion, tout cela est mis par l'historien allemand dans un singulier relief. On sent partout la grandeur des choses sous la parole de l'écrivain. Le génie romain surtout, ce génie dur, persévérant, qui va droit devant lui comme le destin dont il est le missionnaire armé, ce génie militaire et politique devant lequel devaient reculer et succomber l'habileté mercantile et l'incapacité gouvernementale des Phéniciens,

apparaît ici dans toute sa force et dans sa prédestination au triomphe. Pour trouver quelque chose d'analogue dans l'histoire, il faut venir jusqu'à notre temps et jusqu'à ces Américains du Nord qui, en des circonstances également périlleuses, sans talents extraordinaires, par la seule vertu du patriotisme républicain, luttant toujours et ne désespérant jamais, ont sauvé leur pays d'une ruine qui semblait fatale.

Suivant M. Mommsen, ce qui sauva Rome menacée par Hannibal, ce fut, après le caractère de son peuple et l'esprit politique de son sénat, l'assemblage puissant de son système fédératif. En venant en Italie, Hannibal avait compté sur deux choses qui toutes deux lui manquèrent à la fois; il espérait briser ou dénouer le faisceau de la confédération italienne et recevoir à temps des secours de Carthage. Mais, soit crainte de Rome et de ses châtiments, soit attachement à la cause commune et antipathie contre les Carthaginois, les cités latines et sabelliques ne rompirent pas l'alliance au moment où leur défection eût pu être funeste aux Romains; la symmachie romaine resta debout, couvrant le Capitole. D'un autre côté, les boutiquiers de Carthage, qui formaient le parti hostile à Hannibal et à son entreprise, en refusant ou retardant l'envoi des troupes qui auraient été nécessaires, paralysèrent le génie d'Hannibal et empêchèrent peut-être le succès. Malheureusement pour le fils d'Hamilcar, il n'avait pas derrière lui pour le soutenir une patrie comme celle des Fabius, des Metellus et des Scipion. Ainsi que le dit en plusieurs endroits M. Mommsen, la seconde guerre punique ne fut pas la guerre de Carthage, ce fut la guerre d'Hannibal contre Rome. Hannibal combattit seul, avec ses frères pour aides de camp; il exécuta seul les plans de son père; mais, pour qu'il réussît, il eût fallu que l'âme et le génie des Barcides devinssent pour un moment l'âme et le génie de Carthage. S'il eût pu être à la fois à Carthage et en Italie, peut-être Hannibal eût réussi à inspirer à ses concitoyens sa haine et sa résolution. Encore une fois, il agit seul et échoua. Autant son génie était supérieur à celui des généraux romains, autant le génie de Rome était supérieur à celui de Carthage. Contraint de céder, après seize ans d'une guerre qui avait coûté la vie à trois cent mille Italiens, dépeuplé le sénat, détruit quatre cents cités et jeté l'Italie dans un effroyable désordre, il se retire à pas lents comme un lion de son pays devant un ennemi plus fort et mieux armé, en jetant un long regard de regret sur la proie qu'il est contraint d'abandonner. Banni de sa patrie, il va porter dans les cours d'Orient sa haine orientale du nom romain et chercher un nouveau théâtre pour y déployer encore contre Rome ses prodigieux talents.

M. Mommsen professe pour le caractère et pour « l'extraordinaire génie » d'Hannibal une vive admiration. « En vain, dit-il, la colère, l'envie, les sentiments vulgaires ont noirci son histoire; son image se dresse toujours pure et grande devant nos regards. » On lira avec plaisir le portrait tracé par l'historien allemand du grand Carthaginois, aussi profond politique qu'habile homme de guerre, joignant le sang-froid à l'ardeur, la prévoyance à l'action, rusé comme un vrai Phénicien, plein de ressources, marchant à son but par des voies imprévues, exerçant sur les hommes cet ascendant qui n'appartient qu'aux hommes

vraiment supérieurs par l'esprit et le caractère, un de ces génies enfin qui paraissent capables de changer le cours des choses humaines, d'entrer en lutte avec le destin, et qui laissent dans l'imagination un long éblouissement. Le portrait de Scipion est également tracé de main de maître. Moins grand qu'Hannibal, avec lequel il forme une sorte de contraste, doué de qualités séduisantes qui attirent sur lui les yeux dès l'abord, enthousiaste et sympathique, agréable aux patriciens et aux plébéiens, aimé des femmes et des soldats, aimé aussi de la victoire qui vient comme d'elle-même à ses aigles, le beau Scipion, ce Romain doré et aimanté d'hellénisme, apparaît à nos yeux, dans le livre de M. Mommsen, comme un enfant gâté de la fortune romaine, le favori des dieux de la République. « A peine il paraît, son nom vole de bouche en bouche, il est l'étoile qui conduira les Romains à la victoire et à la paix. »

On aime à contempler sous des traits plus vrais et plus humains, dans l'œuvre d'un historien pénétré de la vie et de l'esprit des choses, ces grands hommes de l'antiquité qu'on était accoutumé à ne voir qu'en statues. Au toucher de la muse de l'histoire, le marbre s'anime, le bronze respire, les dieux redeviennent hommes un moment, pour remonter ensuite au piédestal d'où leur gloire règne sur les siècles.

Restons à Rome encore, suivons-y M. Boissier, qui a entrepris de nous faire pénétrer dans l'intimité de Cicéron et de ses amis. Les temps sont bien changés. Rome a accompli ses destinées, la grande République a soumis le monde à sa domination, son tour est venu de se courber sous un maître. A Scipion, « qui pensait en roi, mais qui eût cru s'abaisser en ramassant un vulgaire titre royal, » a succédé César, qui voudra à la fois le pouvoir et le titre, et qui foulera aux pieds sans pudeur cette constitution républicaine sur laquelle l'autre s'était contenté de jeter, avec un peu trop de superbe, l'ombre de son laurier militaire. Cette guerre civile, dans laquelle la République allait tomber, pour de là tomber dans la monarchie, suivant les expressions de Plutarque, fut une épreuve fatale à bien des caractères. Celui de Cicéron n'y résista pas. Petit bourgeois d'Arpinum, il était venu à Rome sous Sylla, et s'était fait applaudir du parti démocratique par un acte de courage, dans lequel il avait paru braver le dictateur. Ayant eu, pendant son consulat, l'honneur de sauver Rome des fureurs de Catilina, il devint l'un des chefs du parti aristocratique; mais, après son retour de l'exil où il avait été contraint de fuir les fureurs du démagogue Clodius, la timidité naturelle de son caractère, accrue par le souvenir des dangers qu'il avait courus et par le spectacle de l'état violent où il retrouvait Rome, le fit chercher la protection des triumvirs. Faible de caractère comme de complexion, versatile d'esprit, d'une imagination vive et impressionnable, d'une vanité qui se laissait prendre aisément aux éloges et aux caresses, il flotta misérablement de Pompée à César, et finit, lui vieillard qui aurait dû avoir de l'expérience, par être la dupe du jeune Octave, un enfant né pendant son consulat. Il eut le malheur de donner ces exemples de faiblesse et de contradiction à une époque où il eût été bon que les hommes les plus grands par l'intelligence se montrassent aussi les plus grands par le cœur. Sa mort, du moins, fut courageuse. Certains

hommes ont de ces caractères; la vie leur est mauvaise, la mort meilleure. Cicéron retrouva sous le glaive du centurion Herennius la dignité qui était au fond de sa nature, mais qui s'était brisée en lui au contact trop rude des événements. Pauvre Cicéron! M. Boissier l'a bien jugé et bien peint.

« La meilleure manière de défendre Cicéron, dit-il, c'est de rappeler en quel temps il a vécu, et comme il était peu fait pour ce temps. Ce littérateur élégant, cet artiste ingénieux, cet ami des arts tranquilles, avait été placé, par un caprice du sort, dans une des époques les plus violentes et les plus troublées de l'histoire. Que pouvait faire, parmi ces luttes sanglantes où la force était maîtresse, un homme de loisir et d'étude, qui n'avait d'autre arme que sa parole et qui rêvait toujours les plaisirs de la toge et les lauriers pacifiques de l'éloquence? Il fallait une âme plus virile que la sienne pour tenir tête à cet assaut. Les événements, plus forts que lui, confondaient à chaque instant ses desseins et se jouaient de sa volonté hésitante. A son entrée dans la vie politique, il avait pris pour devise le repos et l'honneur, *otium cum dignitate;* mais ce ne sont pas deux choses qu'il soit facile d'unir ensemble en des temps de révolution, et presque toujours on perd l'un des deux quand on veut trop conserver l'autre. Les caractères résolus, qui le savent bien, font tout d'abord leur choix entre elles, et, selon qu'on est Caton ou Atticus, on se décide dès le premier jour pour le repos ou pour l'honneur. Les indécis, comme Cicéron, passent de l'un à l'autre, selon les circonstances, et les compromettent à la fois tous les deux. » M. Boissier nous demande de ne pas oublier, dans notre jugement sur Cicéron, qu'après avoir sacrifié l'honneur au repos, il sut aussi sacrifier le repos à l'honneur. Disons donc, je le veux bien, avec Herder, cité par M. Talbot dans une note de sa traduction de Plutarque : « Que la terre te soit légère, ô toi dont la vie fut si remplie et tant de fois persécutée; toi, le père de la patrie dans toutes les écoles latines de l'Europe! Tes faiblesses ont été expiées par tes malheurs... »

Après l'étude si complète de M. Boissier, où le portrait de Cicéron est accompagné de ceux d'Atticus, de Cœlius, de César, de Brutus, d'Octave, qui sont montrés dans ses rapports avec lui; après cette biographie savante, pour la composition de laquelle tous les documents anciens sur le grand orateur romain ont été mis à contribution, et principalement la correspondance de Cicéron lui-même, cette correspondance si pleine d'intérêt et d'attrait, où revivent si bien le caractère de l'homme et celui de la société romaine de son temps; après ce livre moderne qui paraît contenir le dernier mot sur Cicéron, on relira avec plaisir, dans la nouvelle traduction de Plutarque, due à la plume fidèle de M. Talbot, cette biographie, aux détails si vivants, que l'historien grec a tracée du rival latin de Démosthène. Certes, Plutarque n'est pas un historien politique, et il ne faut pas lui demander ces grandes vues sur les choses et sur les hommes qui ravissent l'esprit à la lecture de certaines pages de nos grands historiens modernes, à la fois philosophes, politiques et artistes. Sa philosophie, à lui, est toute morale. Mais quel peintre des faits et des caractères! Comme il vous met bien devant les yeux les personnages et les scènes! J'en pourrais trouver des exemples dans cette vie même de Cicéron. Lisez le passage où il nous montre, dans

le récit de la conjuration de Catilina, le consul à la tête du sénat, se rendant à la maison des conjurés, dont la sentence vient d'être prononcée : « Il va d'abord au Palatin prendre Lentulus, qu'il conduit par la Voie Sacrée et à travers le Forum. Une foule d'hommes distingués entourent le consul et lui font un cortége armé ; le peuple suit frissonnant et marchant en silence. Les jeunes gens, surtout, se figurent avec une frayeur mêlée d'étonnement qu'ils assistent à des mystères sacrés accomplis par la noblesse pour le salut de la patrie. » Bientôt Lentulus et ses complices « ont vécu. » C'était le soir. Rome s'illumine devant les pas du consul qu'un peuple, non plus silencieux cette fois, accompagne de ses applaudissements lorsqu'il traverse de nouveau le Forum, « avec son majestueux cortége de patriciens. » Les femmes mêmes l'éclairent du haut des toits pour lui faire honneur et le contempler dans son triomphe. Voilà de grandes scènes, auxquelles l'écrivain nous fait assister. Ailleurs, il nous représente d'une manière non moins sensible le séjour de Cicéron dans le camp de Pompée. On le voit se promenant à travers le camp, lançant de côté et d'autre ses brocards, blâmant tout ce qui se fait, disant tout haut qu'il se repent bien d'être venu, et, sans rire lui-même, « faisant rire des gens qui n'en ont aucune envie ; » non pas seulement inutile, mais fâcheux et nuisible. Après Pharsale, où il a soin de ne pas se trouver, Pompée étant en fuite, il refuse le commandement que Caton veut lui faire prendre des forces réunies à Dyrrachium, disant qu'il en a assez de la guerre. Ce que voyant, le jeune Pompée et ses amis commencent à l'accuser de trahison et à l'entourer l'épée nue. Cela tournait mal pour lui, si Caton ne l'eût arraché de leurs mains. Voilà bien l'homme ! Il est pris là sur le fait, ce me semble. Ce bon Plutarque n'était pas si Béotien. Quand on l'a lu, on ne s'étonne pas que Shakspeare lui ait emprunté des scènes, aussi bien que Corneille, Ponsard, et d'autres auteurs dramatiques illustres, et on parcourt sans surprise, dans l'introduction de M. Talbot, la longue liste des peintres et des sculpteurs, qui, depuis Raphaël et Poussin, jusqu'à Chenavard et à Chassériau, sans oublier Thorwaldsen et Flaxmann, se sont inspirés de lui dans leurs ouvrages. On ne s'étonne pas non plus que M. Talbot ait eu l'idée de traduire Plutarque encore une fois après Amyot, Dacier, Ricard et Pierron. Nous recommandons cette œuvre nouvelle d'un traducteur exercé, qui a fait ses preuves. Des notes nombreuses, placées au bas des pages, donnent au lecteur tous les éclaircissements qu'il peut désirer, et ajoutent souvent de curieux détails à ceux qui sont rapportés dans le texte.

Pour en revenir à Cicéron, c'est pour répondre à la sévérité outrée avec laquelle quelques écrivains récents de l'Allemagne, entre autres M. Mommsen, ont traité cet homme d'État, bien mal fait pour l'être, que M. Boissier a écrit son livre. Félicitons-le d'avoir su rendre justice au patriotisme foncier de Cicéron, à la sincérité de ses idées républicaines, sans tenter de justifier ses faiblesses. Comme de Cicéron, M. Boissier parle de César avec équité, sans se laisser détourner par les passions contemporaines ni influencer par les paradoxes de quelques modernes.

II

Un livre très-important est celui que vient de faire paraître M. Barthélemy Saint-Hilaire sur *Mahomet et le Coran*. L'auteur a voulu nous faire connaître en un résumé complet les résultats de l'enquête qui, tant en Allemagne qu'en France, se poursuit depuis quelques années sur la personne et la doctrine du Prophète. Il a emprunté aux savants ouvrages de MM. G. Weil, Caussin de Perceval, William Muir et A. Sprenger, tous critiques éminents, érudits du premier ordre, les faits nouveaux ou mieux connus qui ont renouvelé de notre temps l'histoire de Mahomet, et fait paraître dans toute sa vérité l'une des plus grandes figures de l'histoire. Dès les premières lignes de sa préface, le savant et impartial écrivain expose ainsi le but et l'esprit de son livre. « Je me suis appliqué, en étudiant Mahomet, à exercer envers lui une stricte justice. J'ai signalé ses graves défauts à côté de toutes ses vertus, et ses faiblesses à côté de son génie; je n'ai rien dissimulé ni du mal ni du bien; et, après avoir balancé l'un et l'autre, j'ai cru devoir porter un jugement favorable sur le prophète de l'Arabie. Selon moi, l'impartiale histoire ne peut plus avoir une autre opinion; désormais Mahomet lui apparaîtra comme un des hommes les plus extraordinaires et les plus grands qui se soient montrés sur la terre. Sa physionomie est très-loin d'être d'une irréprochable pureté; mais, malgré les taches qui la déparent, elle n'en reste pas moins une des plus belles et des plus remarquables. Pour bien apprécier Mahomet, nous devons faire taire nos préjugés religieux ou nationaux, et ne voir dans son œuvre que ce qu'il y a mis, indépendamment des conséquences que cette œuvre a portées, et qui peuvent plus ou moins nous blesser encore aujourd'hui. »

La première question qui se présente à propos de Mahomet est relative à sa sincérité. Cette sincérité paraît hors de doute. Mahomet croyait à sa mission : il était vraiment possédé des idées qu'il proclamait en langage inspiré. Son intention était si pure, que, bien loin de vouloir en imposer au peuple, on l'a vu refuser d'accepter pour prodiges des faits naturels survenus à propos, et repousser constamment toute idée d'appuyer sa doctrine par des miracles. S'il employa le glaive, ce fut pour la destruction des idoles; et sans doute la grandeur de l'œuvre lui parut, avec l'esprit de son temps et de son pays, autoriser ce moyen violent. L'intolérance des musulmans pour les juifs et les chrétiens ne doit pas lui être imputée; on trouve même dans le Koran, et M. Barthélemy Saint-Hilaire a cité des passages où la tolérance est recommandée. Mahomet a donné d'ailleurs l'exemple de toutes les vertus, la continence exceptée. Il fut aussi clément que le permettaient l'époque et le milieu dans lesquels il vivait. Comme homme politique, son habileté est incontestable; peu d'hommes ont exercé une action aussi grande sur leurs semblables, et il est le seul, parmi les fondateurs de religion, qui ait été aussi un fondateur d'empire. Il excellait dans l'art de manier les esprits

par la parole. Bien qu'il n'ait pas fait de vers et qu'il ait peut-être ignoré les règles de la versification, il n'en fut pas moins grand poëte, et le livre sacré des mahométans est resté, par un privilége unique, le plus beau monument de la langue dans laquelle il a été donné. Enfin Mahomet fut, on doit le croire, un grand capitaine, car il fut presque constamment victorieux. On a pu douter de son courage personnel; cependant si son tempérament nerveux a pu, en certaines occasions, lui faire éprouver des défaillances, il a donné d'autres fois des preuves d'un courage ferme et brillant même. On peut penser avec M. Barthélemy Saint-Hilaire que, sans être porté d'ardeur au danger, il ne le fuyait pas, et qu'il ne fut jamais inégal aux circonstances qui le lui offrirent.

Quant au mahométisme, c'est sans contredit une grande religion, simple et élevée. Les dogmes de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme y sont consacrés, le premier surtout avec une véritable grandeur. Le prophète a été moins heureux dans le développement qu'il a donné au second, et son paradis, avec ses houris aux yeux noirs, a servi et sert encore de texte à d'éternelles plaisanteries, Mais il faut se rappeler que Mahomet avait affaire à des imaginations arabes, vives et sensuelles, qu'il était tenu de se concilier. La religion de Mahomet était la seule peut-être qui pût convenir à son peuple; du moins, ni le judaïsme ni le christianisme n'avaient pu auparavant s'implanter en Arabie; il fallait un culte plus approprié au sol et à la race, Mahomet a eu la gloire de l'y apporter. Encore aujourd'hui l'islamisme paraît convenir le mieux au caractère d'une portion nombreuse de la famille humaine. On juge, à tort peut-être; de la décadence de l'islamisme par celle de la puissance qui le représente en Europe. En admettant qu'il dépérisse dans les lieux où il a pris naissance, ce qui n'est pas l'avis de M. Barthélemy Saint-Hilaire, il est certain qu'il continue de vivre et de se propager ailleurs. « Il est digne de remarque, dit l'illustre voyageur Henri Barth, que tandis que l'islamisme marche à pas rapides vers sa chute sur les bords de la Méditerranée, il se trouve dans l'Afrique intérieure quelques sectes ferventes qui réunissent ses derniers zélateurs. J'avoue éprouver de la satisfaction en voyant l'expansion de cette grande secte de l'islamisme [1], car je ne vois pas de progrès dans l'indifférence ou le mépris que peuvent nourrir les musulmans pour leurs doctrines religieuses ; bien plus, je crois encore à la vitalité de l'islamisme pourvu qu'un réformateur vienne le régénérer. »

Le côté faible chez Mahomet, c'est celui du législateur; mais il est permis de douter que Mahomet eût voulu mettre dans le Koran le code de lois que la fanatique et scrupuleuse fidélité des musulmans à leur « livre » s'est obstinée à y chercher. Grâce à cet aveugle respect pour la parole de leur prophète, les musulmans en sont restés aux progrès que Mahomet avait réalisés. Tel qu'il est, l'islamisme est et demeure la religion de la vie nomade ; il contient en lui le dogme, la morale, l'hygiène nécessaires sous la tente et pour la caravane. De là son appropriation merveilleuse à une certaine zone, et, à la fois, son impuissance, à

[1] Il s'agit de la secte qui a pour fondateur Mohammed el Médani, et qui abolit le culte des saints.

en franchir les limites ; de là la mission qu'il conserve encore pour rattacher à la civilisation certains peuples idolâtres. On a reproché au Prophète d'avoir introduit dans sa religion la fatalité, ce dogme antisocial. M. Barthélemy Saint-Hilaire montre que rien, dans le Koran, n'autorise cette abdication des plus nobles facultés à laquelle on a donné le nom de fatalisme. Toutefois on peut se demander si cette inactivité stupide, qui ronge comme un cancer certains peuples musulmans, n'est pas un résultat de la polygamie ; et, en ce cas, la faute en remonte à Mahomet. La civilisation est l'œuvre commune de l'homme et de la femme, et, partout où la femme sera exclue par l'esclavage de l'œuvre sociale, cette œuvre restera forcément imparfaite et vicieuse; il y manquera l'activité que donne l'amour et la morale qui vient de la famille. Mahomet n'a pas vu cela, ou s'il l'a vu, comme pourrait le faire croire un passage du Koran où la monogamie est conseillée, les passions de son peuple et les siennes propres l'ont entraîné. Aussi, les mahométans éclairés en conviennent eux-mêmes, la réforme de la polygamie est-elle la plus urgente aujourd'hui pour l'islamisme.

Telles sont, autant que j'ai pu les renfermer dans cette courte analyse, les idées principales qu'expose ou suggère, sur l'islam et sur son fondateur, le livre si remarquable de M. Barthélemy Saint-Hilaire. L'auteur a tenu sa promesse ; il a parlé de Mahomet, de son œuvre, de sa doctrine, avec impartialité et élévation, à la fois en savant, en philosophe et en critique. Sa conclusion est que les trois religions sémitiques, la juive, la chrétienne et la musulmane, se doivent une tolérance mutuelle et un mutuel respect. Si je ne me trompe, c'est à peu près l'idée que la sagesse du moyen âge avait cachée dans le conte si fameux des trois anneaux ; ce qui se disait autrefois sous forme de parabole, sur la vérité et l'utilité respective des trois religions sœurs, s'imprime aujourd'hui comme thèse philosophique. A quoi bon disputer et haïr ? Les anneaux sont de même métal, et chacun d'eux, provenant d'un même héritage, convient au doigt qui le porte et pour lequel il a été fait.

III

M. Mérimée est, de l'aveu de tout le monde, un esprit fin, délicat, d'une puissance réelle dans sa modération de bon goût, et qui a laissé de cette puissance, en même temps que de la souplesse et de la variété de son talent, des preuves dans plus d'un genre. Romancier et auteur dramatique, il s'est montré habile à ciseler et à sertir de petits bijoux littéraires. Critique instruit et curieux, il a porté çà et là, tantôt sur l'art et l'archéologie, tantôt sur la littérature et l'histoire, son esprit pénétrant et sa fantaisie érudite. Comme historien, il aime à prendre pour objet de ses recherches les sujets peu ou mal connus, ceux qui sont *écartés*, pour ainsi dire, et qu'on ne rencontre pas sur la grande route, les drames mystérieux, les caractères problématiques. Comme Montaigne, M. Mérimée peut dire : « l'histoire, c'est mon gibbier, » mais il aime surtout le gibier

rare. On pourrait l'appeler un *gourmet* en histoire. Quand il a, dans sa maraude savante, cueilli sur une lande ou dans un fourré quelque fruit singulier, il l'emporte avec soin, et, sans crainte de se piquer les doigts aux épines de la capsule, il le dépouille patiemment de toutes ses enveloppes, jusqu'à ce qu'il ait trouvé l'amande cachée dont il se plaît à déguster en connaisseur la saveur particulière. Cette fois, c'est en Espagne qu'il nous conduit, dans la Castille du XIVe siècle. Il s'agit d'éclairer d'un jour nouveau, impartial, cette figure de don Pèdre, appelé le *Justicier* par les uns et le *Cruel* par les autres, et qui a peut-être également mérité ces deux surnoms. Le sujet est attrayant; car le caractère de don Pèdre est un de ces problèmes historiques faits pour piquer particulièrement la curiosité d'un historien moraliste, et on peut s'en fier à M. Mérimée pour n'avoir négligé aucun des documents, imprimés ou inédits, qui pouvaient contribuer à nous le faire mieux connaître. Son livre est le produit d'un travail critique sur les chroniques du temps, particulièrement sur celle de Pero Lopez de Ayala, et sur les documents précieux trouvés par l'auteur dans les dépôts espagnols, spécialement dans les archives de Barcelone, lesquelles renferment, paraît-il, classés dans l'ordre le plus admirable, une quantité innombrable de chartes et de manuscrits.

Don Pèdre Ier, roi de Castille, est un de ces caractères complexes et éminemment dramatiques, qu'on ne peut juger d'un mot, et pour l'intelligence desquels il faut qu'un historien joigne à la sagacité la plus pénétrante du critique le regard profond du moraliste. Les traits les plus contradictoires se heurtent étrangement dans ce caractère, et, pour parvenir à les concilier, il faut avoir suivi pas à pas, dans toutes les phases de sa vie, comme l'a fait M. Mérimée, le fils malheureux d'Alphonse XI. Despote populaire, croyant accomplir une mission supérieure en courbant aux pieds du trône les hauts barons féodaux ou en faisant tomber les têtes de ceux qui refusaient de plier ; roi-chevalier, mêlant aux traditions de la chevalerie un zèle exalté pour la justice, porté souvent jusqu'à la férocité; violent et concentré, passionné et dissimulé, don Pèdre, avant de développer ce caractère terrible et sombre, s'était longtemps ignoré lui-même; il avait laissé dormir, comme un glaive dans le fourreau, ses instincts sous la main d'Alburquerque, son tout-puissant ministre, jusqu'à ce que, réveillé de sa torpeur et comme révélé à lui-même par sa passion pour dona Maria de Padilla, il se révélât à son peuple par un coup inattendu d'autorité. Trompé dans son affection généreuse pour ses frères; trahi par sa propre mère; au moment de perdre son royaume par la désobéissance et la rébellion de ses serviteurs et de ses vassaux, les premières leçons de politique qu'il reçut furent rudes et s'imprimèrent fortement dans son esprit. Contraint de céder, il n'oublia jamais les noms de ceux qui avaient osé lui imposer des conditions. Ses vengeances, lorsqu'elles éclatèrent, furent impitoyables; il jugeait, condamnait en silence, et choisissait son heure pour l'exécution. Rarement il pardonna l'offense faite à son autorité. A la fin il devient un maniaque de meurtre; ses soupçons et ses colères ne distinguent plus l'innocent du coupable. Sentant partout la trahison et ne sachant plus où la prendre, ne pouvant frapper à la fois tous ceux qu'il soupçonne, il ne déguise pas sa défiance, il la proclame tout haut devant son entourage. Son énergie eut

d'étranges intermittences; d'une activité fébrile il passait tout à coup à l'accablement. Les avertissements ne lui manquèrent pas, mais il n'en tint aucun compte; il semblait qu'il ne pût s'arrêter dans la voie fatale où il était entré pour sa perte. Il fit mourir dans les supplices un prêtre qui lui avait un jour prédit sa fin tragique. On sait comment il périt dans une lutte corps à corps avec son frère Henri de Trastamare, après avoir été détrôné par lui, puis rétabli sur son trône par le prince de Galles, sans avoir rien oublié ni rien appris durant son infortune. Sa chute fut celle d'un tyran; et pourtant, jusque dans les dernières années de son règne sanglant, il y eut en lui des éclairs de grandeur, et même, ce qui paraîtra plus singulier, de patriotisme. M. Mérimée, faisant allusion à une réponse royale qu'il avait faite un jour, a dit avec vérité : « Je ne sache d'autre souverain qui à cette époque eût dit : Plutôt le triomphe de mon ennemi que le démembrement de mon royaume. »

Don Pèdre le Justicier a donné lieu à bien des légendes, et son caractère, ses actions, réelles ou fabuleuses, ont fourni plus d'un sujet de drame au théâtre espagnol. Il y a sur lui comme un reflet de l'Orient; ses aventures nocturnes dans les rues de sa capitale, ses justices populaires, rappellent ce qu'on a raconté des kalifes arabes. Il aimait les Juifs et les musulmans, les trouvant sujets dociles, et ceux-ci, à leur tour, vantaient la douceur de son despotisme. Il avait une garde composée de cavaliers maures. Les Maures de Grenade furent ses alliés dans sa dernière lutte. Don Pèdre encouragea les arts, l'industrie, le commerce; on lui doit la construction de l'Alcazar de Séville, dont l'architecture élégante est toute arabe. Ce fut de là qu'il s'échappa furtivement en 1366, accompagné seulement de quelques hommes et emmenant avec lui ses trois filles, lorsque déjà la fortune, son peuple et ses alliés l'abandonnaient, et que son frère, conduit par Du Guesclin, venait de se faire couronner à Burgos.

Le nouvel historien de Don Pèdre, sans dissimuler ses fautes ni ses crimes, lui est cependant assez favorable. M. Mérimée s'est attaché, en plus d'une rencontre, à disculper Pèdre le Cruel des crimes qui lui ont été imputés sans preuves suffisantes, et il est de ceux qui lui donnent, avec la reine Isabelle de Castille, le titre de Justicier. Il faut avouer cependant que le premier surnom a pu lui être donné sans injustice. Le livre de M. Mérimée est, d'ailleurs, tout rempli des détails les plus intéressants sur les hommes et les choses de ce temps où la barbarie des mœurs se montre partout sous le vernis brillant de la chevalerie. On connaît assez la manière de l'écrivain, cette sobriété distinguée, qui ne cherche pas l'effet, ne prodigue point la couleur, mais qui consiste en un dessin ferme, net, vif et léger, pittoresque à l'occasion, des faits et des caractères.

Sous ce titre : *les Cosaques d'autrefois*, M. Mérimée nous donne encore deux récits pleins d'intérêt et d'un charme original. L'un est une biographie de Chmielnicki, Cosaque ukrainien du XVIIe siècle, qui combattit contre les Polonais pour l'indépendance de son pays avec une persévérance intrépide et une inépuisable variété de ressources. « Il ne manqua à Chmielnicki, pour obtenir une renommée européenne, qu'un peuple moins barbare, et peut-être aussi un nom moins difficile à prononcer. » Bogdan Chmielnicki fut le type accompli du Cosaque;

telle fut la cause de son autorité absolue sur ses compatriotes, dont il observait, d'ailleurs, avec attention les lois et les usages. Nul, parmi ses Cosaques, ne doutait de son attachement inaltérable à leurs intérêts. Il était dévoué, en effet, à cette association singulière qu'on appelait l'armée zaporogue; le plan qu'il poursuivait, et qu'il ne put mener à bien, était de former, non une nation, mais une organisation militaire indépendante, où chaque soldat aurait eu sous ses ordres des serviteurs pouvant devenir soldats eux-mêmes. Le second récit est l'histoire de *Stenka Razine*, un Cosaque du Don, qui, vers la fin du XVIIe siècle, fut le chef d'une grande révolte de paysans. On sait que les insurrections de serfs se renouvellent périodiquement en Russie. Celle de Stenka Razine y a laissé des souvenirs sanglants, mêlés de traditions poétiques. M. Nicolas Kostomarof, à qui l'on doit les recherches sur Chmielnicki, avait également raconté l'histoire de cet autre Cosaque, héros sauvage et populaire, dont le nom n'a pas péri sur les rives du Volga. M. Mérimée lui a emprunté, pour nous les traduire à sa manière, ces récits pittoresques et poétiques, où revivent les mœurs si curieuses de la *Cosaquerie*.

L. DE RONCHAUD.

CHRONIQUE POLITIQUE

C'est à l'étranger que se sont accomplis les plus considérables événements de ce mois-ci. Au premier rang il convient de placer la mort de lord Palmerston, qui, comme il en avait exprimé le vœu, est mort premier ministre du Royaume-Uni. Les journaux nous ont donné le détail des honneurs rendus à sa mémoire : sa cendre reposera à Westminster, à côté de celle de Pitt, de Fox et de Canning, et le jour de ses funérailles a été un jour de deuil public pour l'Angleterre. Lord Palmerston, en effet, était populaire et fort aimé en son pays. Son grand âge n'avait fait qu'ajouter à la bonhomie rusée de sa parole, et les mœurs politiques de nos voisins s'accommodaient fort de ce premier ministre aimable. Mais nous croyons que cet événement n'aura pas, sur la politique générale, autant d'influence qu'on veut bien le dire. A l'intérieur, lord Palmerston ne représentait point un parti radical, inflexible et jeune, qui puisse péricliter par la mort de son fondateur. La mobilité de ses alliances avec les tories d'abord, puis avec les fractions diverses du parti libéral, l'avait toujours empêché de prendre dans son propre pays cette sorte d'importance qui s'attache à la personne même des réformateurs radicaux, qui apportent avec eux une idée nouvelle. Ce qu'on aimait en lui, c'était la personnification brillante d'un phénomène politique qui se reproduira longtemps encore en Angleterre, tant qu'il y aura une opposition et un pouvoir, et que le pouvoir sera l'objectif régulier de l'opposition. On admirait la façon adroite dont il donnait la main aux réformateurs pour marcher avec eux quand il voulait renverser le ministère, pour les maintenir à son pas prudent une fois qu'il y était entré. Joignez à cela un grand esprit, de la finesse, un sens très-élevé de la dignité des citoyens anglais, l'allure d'un parfait gentleman et une petite pointe d'excentricité qui ne messied pas de l'autre côté du détroit, et nous comprendrons aisément comment, à la longue, le vieil homme d'État était devenu très-populaire, sans que cependant le peuple anglais donnât à son nom aucune signification de réformes nouvelles ou de conquêtes démocratiques. A l'extérieur, le rôle de lord Palmerston, qui avait été immense autrefois, avait bien diminué déjà depuis la guerre d'Orient, le dernier grand acte de sa vie politique. On a trouvé bien plutôt à parler, à l'occasion de sa mort, de la période qui s'étend de 1830 à 1855 que des dix dernières années de sa vie politique. L'entrée aux affaires des hommes d'État de l'école de Manchester gênait lord Palmerston, prêt autrefois à faire la guerre pour les moindres accidents, et obligé maintenant de laisser l'épée au fourreau en face des événements de la Pologne et surtout du Danemark, malgré les sympathies de la nation anglaise et les alliances de famille de la maison régnante. Il se sentait débordé par la politique nouvelle d'économie et de réserve qui paraît devoir pour l'heure présente triompher en Angleterre : politique sage assurément en bien des cas, mais qu'il ne faudrait pas pousser à l'excès, et dont lord Palmerston a pu se repro-

cher d'avoir préparé les exagérations par l'exagération même qu'il mit autrefois à défendre une politique tout opposée. L'Angleterre, effrayée d'avoir été sur le point de se battre sous le prétexte de protéger un juif portugais à qui l'on refusait de payer moins de quatre mille francs, n'en est-elle pas venue, depuis 1855, à laisser péricliter son influence européenne par l'oubli qu'elle a fait de ses traditions et de ses intérêts? Il faut à coup sûr de bonnes finances pour faire de bonne politique, mais de bonnes finances ne sont pas à elles seules une bonne politique et, en définitive, le premier ministre d'un grand pays doit être autre chose qu'un bon caissier!

Le successeur désigné de lord Palmerston au poste de premier ministre, est lord John Russell; lord Clarendon et lord Granville, et M. Gladstone restent aux affaires, ce dernier en qualité de *leader* du gouvernement auprès de la chambre des communes. Ce n'est pas sans quelques difficultés et quelque opposition que le ministère s'est ainsi constitué. D'une part, on trouve que le nombre des lords est trop considérable dans le conseil, et que M. Gladstone, qui a beaucoup d'ennemis, pourrait quelquefois compromettre les projets du gouvernement devant la seconde chambre. D'un autre côté, ses amis, le *Times* notamment, veulent faire de lui un premier ministre et reprochent amèrement à lord John Russell son grand âge, qui n'a pas assoupli la roideur de son caractère. Aussi s'accorde-t-on presque déjà à considérer le nouveau ministère comme transitoire. Il nous paraît qu'on se hâte un peu d'escompter la succession de lord John Russell, qui a donné maintes preuves d'habileté dans sa longue carrière politique et à qui le parti libéral doit à coup sûr l'initiative de plus de réformes justes qu'à lord Palmerston. Au point de vue de la politique extérieure et spécialement de la politique vis-à-vis de la France, il est difficile de prévoir quelles modifications l'entrée de lord John Russell aux affaires pourra apporter dans leur marche. On se trouve en présence de deux courants d'idées très-distincts. Les uns, se souvenant du lord Palmerston des mariages espagnols et de l'indemnité Pritchard, soutiennent que sa mort et celle du roi Léopold, probable dans un délai peu éloigné, entraîneraient la disparition de la Belgique de la carte d'Europe remaniée, quand son principal fondateur ne sera plus là pour défendre son œuvre. D'autres, au contraire, n'ont pas oublié qu'après le coup d'État du 2 décembre, lord Palmerston rendit son portefeuille pour avoir, de son propre chef, reconnu le régime nouveau, sans consulter le cabinet, acte blâmable qui vaut à sa mémoire les éloges de M. Drouyn de Lhuys, dont la circulaire ne fixera pas sur ce point, nous l'espérons pour les droits de la vérité historique, l'opinion des professeurs d'histoire contemporaine, inventés par M. Duruy: ils se souviennent encore que lord Palmerston n'hésita pas à compromettre sa popularité en présentant, sur la demande du gouvernement français, son bill contre les étrangers, et ils prétendent que lui seul avait assez d'autorité sur le pays et aimait assez l'alliance avec le second Empire pour faire accepter de l'Angleterre un remaniement territorial sur le Rhin, après l'annexion de la Savoie. Lord John Russell, au contraire, leur paraît devoir user de son influence dans un sens plus hostile aux intentions que les officieux du pouvoir prêtent au gouvernement français. Il est

difficile de savoir qui a raison ; l'on peut seulement affirmer que, l'Angleterre ayant peu de goût pour les hommes providentiels et n'étant pas dans un de ces moments de crise où elle abdique pour un temps entre les mains d'un ministre, le nouveau ministère, comme les ministères de lord Palmerston, puisera ses inspirations directement dans la majorité des chambres, et ne fera qu'exécuter les ordres du pays. Il serait même possible que lord John Russell, devenu premier ministre, oubliât les dépêches de lord John Russell, ministre des affaires étrangères, et fit plier ses propres convictions devant les nécessités du moment ou l'influence de la politique pacifique à tout prix, si le différend anglo-américain passait définitivement de l'aigre-doux à l'aigre tout pur.

Les nouvelles que nous recevons d'Italie dans les derniers jours de ce mois nous montrent quel progrès ont fait dans ce pays les idées d'apaisement et de conciliation. Nous avons des données à peu près officielles sur le résultat des élections générales, et nous voyons que le parti unitaire modéré et la gauche constitutionnelle restent en présence, dans une proportion sensiblement la même que par le passé. Les conservateurs-bornes, comme on les nomme là-bas, et les diverses variétés de cléricaux sont juste en assez grand nombre pour que toutes les fractions de l'opinion soient représentées au parlement. Le ministère a eu cette bonne fortune et cette habileté de pouvoir, à l'instant même où s'ouvrait le scrutin, montrer un commencement d'exécution de l'engagement pris par le gouvernement français d'évacuer Rome : nos soldats, on le sait, se préparent à abandonner peu à peu le territoire pontifical, et les Italiens applaudiront d'aussi bon cœur les régiments s'embarquant à Civita-Vecchia, qu'ils ont applaudi les régiments débarquant à Gênes. Leur fin esprit diplomatique entrevoit déjà, par la force des choses, une solution honorable et sans secousse à la question romaine. Rome viendra maintenant à nous, disent-ils avec confiance. La démission demandée au violent M. de Mérode est un coup mortel porté au catholicisme français et belge à Rome, et a été célébrée comme une grande victoire de l'influence italienne : le cardinal Antonelli pourrait presque y retrouver la popularité, après avoir été pendant si longtemps la bête noire des journaux italiens, qui lui prodiguaient les attaques et même les injures dont ils voulaient que le pape n'eût que les éclaboussures. En tout cas, nous croyons que, quelques concessions réciproques étant faites, François II éloigné et retiré dans l'île que lui a offerte gracieusement l'empereur du Mexique, — ce sont cadeaux de princes, — et le brigandage décidément poursuivi et traqué à Rome même, la convention du 15 septembre sera acceptée par la cour pontificale et strictement observée par les Italiens. La question de Rome se trouverait reportée dès lors à l'élection d'un nouveau pape, et soyez sûr que déjà les précautions sont prises. Outre que les Canons ecclésiastiques veulent que Rome même soit absolument libre de troupes étrangères ce jour-là, ce qui facilite bien des manœuvres, on sait assez que le Saint-Esprit, qui, d'après les théories catholiques, illumine les cardinaux et est responsable de leur choix, n'est pas insensible aux argumentations de la politique et aux séductions terrestres. Il est bien évident pour tout le monde qu'un pape italien est tout prêt, de quelque

grande famille libérale toscane ou napolitaine, que le conclave docile choisira sur l'indication de Florence, et de telle façon qu'aucune des quatre puissances catholiques à qui ce droit est dévolu ne puisse récuser son choix. C'est assez dire que, malgré ce qu'on en a cru à Paris en quelques endroits, le cardinal Andrea ne sera jamais pape. Il a brûlé sa tiare en écrivant dans les journaux, ce qui est un crime abominable pour un cardinal, et il faudrait bien peu connaître l'esprit de la cour de Rome pour croire qu'elle se décide jamais à donner le rang de souverain pontife à un homme aussi affiché que le cardinal. Seulement il serait fort possible qu'il entrât dans le cabinet du nouveau pape, et succédât au cardinal Antonelli, dont l'esprit, quoique souple et délié, n'arrivera cependant pas à une évolution assez complète pour que l'accord avec l'Italie se fasse par ses mains. Ainsi, à moins d'accidents imprévus et que rendent de moins en moins probables l'attitude réservée de Garibaldi et l'échec de Mazzini à Gênes, on peut espérer que l'Italie va pouvoir mettre de l'ordre dans ses finances en désarroi, et donner à son armée l'unité et la solidité nécessaires pour pouvoir affronter le jour de ses dernières revendications.

Tandis que le gouvernement italien, dans sa marche modérée vers son but, met en pratique le proverbe si en honneur de l'autre côté des Alpes, que « Chi va piano va sano, » M. de Bismark se charge de démentir la sagesse des nations. Les bains de mer qu'il a été prendre à Biarritz, par un temps un peu froid, ne semblent pas avoir calmé beaucoup sa fièvre d'envahissements. Le plus profond secret plane sur son entrevue avec l'empereur des Français. C'est tout au plus si les amateurs d'anecdotes ont pu noter les marches et les contre-marches du premier ministre prussien pour rencontrer en public le chef de l'État de telle sorte que la conversation fût impossible à éviter, et constater que le vainqueur de Solférino avait encore dérouté la vieille tactique allemande. On ne sait pas si, comme beaucoup le craignent, le sort de la Belgique a été agité à Biarritz. Il y aurait quelque imprudence à se trop laisser émouvoir des manifestations joyeuses que M. de Bismark n'a pas épargnées : un diplomate sortant d'une telle entrevue la tête basse serait un écolier. Ce qui est plus alarmant pour la liberté allemande, c'est de voir le duc d'Augustenbourg menacé d'expulsion pour avoir accueilli les acclamations de quelques habitants des duchés, qui tiennent décidément à avoir un prince de leur façon : c'est surtout de voir la ville libre de Francfort menacée pour avoir donné asile aux délégués qui ont protesté contre la convention de Gastein. Cette tentative d'intimidation a été déférée à la diète. Que dira « la vieille dame, » qui n'a pas, comme la « vieille dame de Londres, » beaucoup de canons à son service? Peu de chose probablement, surtout en face de la scission qui ne peut manquer de se faire dans le sein de la démocratie allemande. Les exagérations du nationalisme troublent, là comme ailleurs, des cerveaux qui devraient avoir une plus juste notion de la liberté, et savoir qu'elle donne aux citoyens et aux États une grandeur qui ne se compte pas par le nombre des soldats, et ne se mesure pas en kilomètres !

Les démocrates allemands feraient bien de regarder souvent par-dessus ce Rhin que nous ne désirons pas du tout faire *tenir dans notre verre,* déjà tellement

grand, que nous finirions un jour par nous y noyer en y voulant boire. Ils verront la France influente en Europe, une, victorieuse et assez riche, paraît-il, pour pouvoir prodiguer ses hommes et ses millions de l'autre côté de l'Atlantique, rien qu'en vue de soutenir l'honneur de son drapeau. Et cependant, pour peu qu'ils y regardent d'un peu près, ils verront combien nous sommes loin de notre idéal, combien nous sommes ennuyés et tristes dans nos grandeurs, en proie à la nostalgie de cette patrie idéale des nobles cœurs et des grands esprits qui s'appelle la liberté. Assez de gloire ! assez de bâtisses! nous avons le ventre plein et la tête vide. Aussi l'intérêt public continue-t-il à s'attacher de plus en plus à tous les incidents relatifs à la revendication de quelques-unes de nos libertés, et, à ce titre, la question de la liberté de la presse ne cesse pas d'être à l'ordre du jour. Ce mois-ci, la *Gazette de France,* journal dont nous partageons bien rarement les idées mais dont nous estimons le courage, a reçu coup sur coup deux avertissements. Le premier n'est qu'un de ces accidents auxquels sont exposées toutes les feuilles indépendantes, après comme avant la circulaire de M. de Lavalette. Il ne renferme dans ses considérants aucune doctrine nouvelle ; nous n'avons qu'à le déplorer et à passer. Mais le second avertissement qui a frappé la *Gazette de France* a un tout autre caractère et exprime une opinion dont s'est émue la presse entière. Ce journal ayant fait suivre la première mesure de rigueur qui l'avait frappé de quelques réflexions critiques fort « modérées, » telles que le gouvernement veut bien les admettre quand il s'agit d'un « *communiqué,* » a reçu son second avertissement pour avoir discuté le premier, qui, en sa qualité d'acte judiciaire, échappe, à ce que prétend M. le ministre de l'intérieur, à la discussion. Il y a par malheur à cette théorie une petite difficultés. C'est que d'abord les avertissements ne sont pas des jugements, et, en second lieu, que les doctrines d'un jugement sont parfaitement discussion. On rappelle à juste titre à ce sujet l'aveu de M. de Persigny, déclarant qu'il considérait les avertissements comme un acte de pouvoir discrétionnaire; c'est le nom honnête de cette législation d'état de siége. Qui dit jugement, dit juges, avocats, défense de l'accusé : y a-t-il quelque chose de cela dans l'avertissement? Il tombe sous le sens que l'assimilation est impossible entre ce phénomène irrégulier et la justice, telle que l'a créée le droit moderne. En second lieu, s'il est bien évident que dans tous les codes la limite des appels est fixée, et qu'un jugement, devenu exécutoire et définitif, est exécuté dans un délai déterminé, cette mesure d'ordre public n'a rien de commun avec la libre discussion des doctrines d'un arrêt. Nos pères laissaient un jour au condamné pour maudire ses juges : nous lui laissons toute la vie le droit de discuter par la presse la loi qui le frappe, à la seule condition d'y obéir jusqu'à ce qu'il en ait obtenu la réformation. Les journaux de droit, et, bien plus, les discussions de nos assemblées deviendraient illégales si la doctrine de M. le ministre de l'intérieur s'y appliquait à la lettre. La *Gazette de France,* coupable d'avoir discuté le premier avertissement qui l'a frappée, a déféré le second au conseil d'État. Nous sommes heureux de voir suivre l'excellent précédent établi par le *Courrier du Dimanche,* et nous comptons sur une heureuse issue de ce procès de principes.

Si nos lois en matière de presse ne paraissent malheureusement pas devoir être réformées de sitôt dans le sens radical que nous désirerions, il faut reconnaître que « les actes discrétionnaires » du pouvoir s'adressent à tous les partis avec une touchante impartialité. En même temps presque que la *Gazette de France* était frappée, le *Phare de la Loire* était déféré aux tribunaux : il va sans dire que, certaines réserves faites, nous préférons ce mode d'intervention du gouvernement dans les affaires de la presse, bien que « le délit de majesté » nous rappelle de mauvais souvenirs, et qu'on doive ne pas tenir en grande estime cette incrimination si vague dont Courier se moquait, quand il racontait ainsi sa mise en accusation : « A raison de quoi ils ont cité personnellement et ajourné ledit Paul-Louis à comparoir devant les assises de Paris, comme ayant offensé *la morale publique* en racontant tout haut ce qui se passe chez eux, *et la personne du roi* dans celle des courtisans, le tout conformément à l'article connu du titre... de la loi... du code des gens de cour, commençant par ces mots : Qui n'aime pas Cottin, n'estime point son roi!... Le voilà mis en jugement et condamné, ou autant vaut, car vous savez tous comme il est chanceux en procès! » Malgré ces rigueurs qui nous montrent que la chaîne qui lie les écrivains peut bien s'allonger un peu, mais non pas être brisée, le mouvement des esprits vers la libre discussion est tel que l'on a pu, ce mois-ci, publier un livre où l'histoire même de l'établissement de l'empire est traitée par un homme qui ne met pas sa plume au service des réactions. Depuis quinze ans, les hommes qui avaient parcouru du bout du doigt les pamphlets de M. le capitaine Mauduit ou de M. de Cassagnac et les articles grotesquement sinistres du *Constitutionnel* et des journaux effrayés, ou plutôt feignant de l'être, se disaient que cette histoire était à refaire : mais tous craignaient de ne pas avoir assez de liberté pour cette œuvre de justice. M. Ténot l'a tentée, et le succès a couronné son effort. Il est presque inutile de dire que son livre est fait avec les plus grands ménagements, et presque en entier tiré de documents officiels. Néanmoins ce livre, intitulé *la Province en* 1851, jette un grand jour sur la résistance que rencontra le coup d'État hors Paris. Il eut été aussi impossible qu'inutile peut-être de profiter de cette enquête uniquement pour raviver des plaies qui du moins ont cessé de saigner, et évoquer des souvenirs que quinze ans de vie constitutionnelle ont éteints dans beaucoup de mémoires. Le livre de M. Ténot a un autre but : c'est les yeux fixés sur l'avenir qu'il a fait cette étude du passé. Il s'est efforcé (et il y a réussi) de démontrer, non pour nous dont la conviction était déjà faite, mais pour tout le monde, que la jacquerie est un rêve, un haillon au bout de la plume de M. de Césena, que la résistance dans les départements a été purement politique, dirigée par des hommes honorables, et qu'enfin nous pouvons demander la liberté pour la France sans risquer, comme on fait semblant de le croire, de lâcher sur le monde des bandes de loups, de dévorants et de « voraces, » qu'il nous est absolument impossible de reconnaître sous les costumes de ces notaires, de ces avocats, de ces médecins, de ces propriétaires que beaucoup de localités ont pris pour conseillers municipaux aux dernières élections.

Il nous reste à signaler un événement singulier, qu'un journal a nommé « le cas de M. Larabure. » La démission de ce député avait grandement étonné le monde politique. Il ne devenait ni sénateur ni receveur général ; il paraît du reste que nous n'allons plus avoir de receveurs généraux. Il n'avait perdu ni l'influence qu'il avait conquise sur une partie de la Chambre, ni la faveur gouvernementale. Il a fallu attendre quelques jours pour savoir que sa démission était un acte de dévouement, et avoir le mot de cette énigme électorale. Nous savons aujourd'hui que la circonscription de M. Larabure est ce que l'on appelle dans les régions officielles une circonscription « *sûre,* » ce que nous avons entendu appeler ailleurs un bourg-pourri. On a donc jugé que l'honorable M. Chesnelong était un candidat officiel très-suffisant pour les anciens électeurs de M. Larabure, et qu'ils s'en contenteraient fort bien. Il fallait ailleurs faire face à l'ennemi. Dans la circonscription voisine, M. Barthe, homme de mérite et influent, avec lequel M. Chesnelong, paraîtrait-il, n'était pas de force à lutter, se présentait aux électeurs, et, pour le combattre il n'a pas fallu moins que M. Larabure lui-même. Le « roi des Basques » a bien voulu expliquer cela à ses sujets, dans une proclamation datée de son château d'Argagnon, en un fort beau style auquel il ne manque que l'ampliation du suffrage universel. Il s'avance donc dans la lice pour combattre M. Barthe, armé de toutes pièces, casqué par le préfet, ganté par les maires, vrai chevalier errant des candidatures officielles. Sera-t-il vainqueur? C'est encore douteux. Mais ce qui restera de cette manœuvre électorale, c'est un profond étonnement. L'empire est un gouvernement de suffrage universel ; il procède par appels au peuple ; il s'est condamné à n'être indiscutable qu'en gardant une forte, une immense majorité populaire. Cela ressort clairement de ses origines. Que doit-on penser de le voir recourir à un procédé qui n'avait cours que quand le pays légal était restreint et que les électeurs se complaient un à un? Encore trouvait-on toujours quelque chose de blessant pour les deux candidats dans cette façon d'agir, et les ministères en détresse avaient quelquefois de la peine à les décider à ce dévouement. Sous le régime nouveau du suffrage universel, de telles manœuvres nous paraissent un non-sens, un aveu de faiblesse, et, à tout prendre, un exemple dangereux donné à l'opposition qui, sûre de l'élection de Paris, pourrait, elle aussi, envoyer en province ses hommes les plus populaires et ses plus habiles orateurs. Quoi qu'il en soit, nous sommes édifiés, et les candidats officiels, que la bienveillance des journalistes de l'opposition avait tués, sont bel et bien ressuscités. Puisque le gouvernement ne veut pas prendre pour lui la douleur de les exécuter, espérons que le suffrage universel s'en chargera.

Pour finir cette chronique par un point d'interrogation, qui ne résume que trop bien la situation politique d'un pays sans liberté de la presse, nous ferons avec tout le public cette question : Pourquoi M. Mercier-Lacombe, préfet de Nantes, a-t-il été mis en retrait d'emploi ?

HENRI FOUQUIER.

CHARLES DOLLFUS,
Directeur, gérant responsable.

IMP. L. TOINON ET Cᵉ, A SAINT-GERMAIN.



LE CAP PLOUHA

DIALOGUES

SUR

DANTE ET GŒTHE[1]

CINQUIÈME ET DERNIER DIALOGUE

DIOTIME — VIVIANE — ÉLIE — MARCEL — Plus tard ÉVODOS

DIOTIME.

Les tableaux qui vont se dérouler dans la seconde partie de Faust répéteront, sous un voile symbolique d'un plus riche tissu et dans des proportions agrandies, les scènes de la première partie. Le parallélisme qui s'établit entre les deux moitiés de la tragédie, n'est guère moins apparent que le parallélisme des trois cantiques. Il produit dans l'un et l'autre poëme un grand effet de solennité, de cette solennité primitive dont nos deux poëtes avaient en eux l'instinct, et qui, chez Gœthe, s'était singulièrement accrue dans la méditation et l'étude de la tragédie grecque.

Dès les premiers vers du second Faust, on sent que le style s'élève. Les voiles se gonflent; les horizons s'ouvrent. Comme Dante, au sortir

[1] Voir la *Revue* des 1er février, 1er novembre, 1er décembre 1864, 1er mai, 1er juin et 1er novembre 1865.

de l'enfer, Gœthe semble ici se placer sous l'invocation de la muse épique.

... alza le vele
Omai la navicella del mio ingegno.

L'affreux cachot où Faust a « laissé toute espérance » est derrière nous. Nous voici au seuil des régions purificatrices où notre héros, lui aussi, va se rendre digne de monter au ciel, *e di salire al ciel diventa degno*.

Sous la voûte immense du firmament, dans une vaste campagne, aux approches de l'heure où le soleil ramène à notre hémisphère la lumière, le mouvement, la vie, couché sur des gazons en fleurs, Faust est doucement bercé par la voix des sylphes, aux sons de la harpe éolienne.

MARCEL.

Mais comment, du cachot de Marguerite et de la compagnie du diable, Faust se trouve-t-il tout à coup transporté sur des gazons fleuris, dans la compagnie des sylphes?

DIOTIME.

Gœthe ne prend pas grand souci des transitions dans un poëme dont l'action repose tout entière sur un fond merveilleux. Pour transporter son héros d'un lieu à un autre, il lui suffit, comme à l'auteur des cantiques, de le supposer endormi, endormi de ce sommeil sacré des temples où les dieux parlaient en songes aux mortels et les guérissaient de tous les maux. Dante procède ainsi quand, au neuvième chant du Purgatoire, il se suppose vaincu par le sommeil, « à l'heure où l'hirondelle salue l'aube du jour », et se fait raconter par Virgile qu'une dame céleste est venue, qui l'a emporté, tout endormi, au lieu où il s'éveille.

Venne una donna, e disse : I' son Lucia
Lasciatemi pigliar costui che dorme,
Sì l' aggevolerò per la sua via.
. . . .
Poi ella e il sonno ad una se n' andaro.

Pendant le cours des heures nocturnes, le chœur des bons génies, sensible au malheur de l'amant de Marguerite, a calmé les agitations

de son âme; il a détourné de lui « la flèche acérée du remords; » il a rafraîchi son front brûlant dans la rosée du Léthé.

ÉLIE.

Ce Léthé m'étonne dans les deux poëmes. Quelle peut être sa signification morale? Nos auteurs entendraient-ils dire qu'il faut n'avoir ni remords ni souvenir du mal qu'on a fait? La morale serait aisée, mais fort peu chrétienne.

DIOTIME.

J'ignore quel est l'enseignement théologique sur ce point délicat; peut-être, dans l'aspersion de notre eau bénite, faudrait-il voir quelque secrète réminiscence de cette vertu du Léthé; mais très-probablement ici Dante et Gœthe suivent leur sentiment propre, sans se préoccuper de la doctrine de l'Église. — Aux yeux de Gœthe, la première condition du salut, c'est la résolution énergique de « tendre incessamment à la vie la plus haute, »

Ein kræftiges Beschliessen
Zum hœchsten Daseyn immerfort zu streben,

en apprenant toujours et en communiquant incessamment à ses semblables, dans une généreuse et bienfaisante activité, tout ce qu'on a en soi de meilleur. Selon cette conception, le remords ne serait qu'une entrave à l'essor de l'âme, une dépression, une diminution de force; et l'oubli devrait être considéré comme une grâce, une paix divine, qui allége à l'homme de bonne volonté le poids du jour.

VIVIANE.

Est-ce qu'Emerson ne dit pas quelque chose d'analogue dans ses *Essais?* Je me rappelle vaguement un passage où il conseille à l'homme de bien de ne pas traîner après lui le cadavre de la mémoire, *this corpse of memory*.

DIOTIME.

C'est le sentiment de quiconque est animé du génie de la vie active et mû par la conscience du mal à réparer plutôt que du mal à pleurer. Gœthe, d'ailleurs, constamment occupé, comme il l'était, du problème de la responsabilité humaine, n'avait jamais pu arriver à une certitude autre qu'à celle de l'inextricable complication de nécessité et de liberté dont se composent la vie et les malheurs de

l'homme. Il en concluait que la vraie morale, la vraie justice ici-bas, c'était une inépuisable compassion. Qu'il soit saint, qu'il soit méchant, nous plaignons l'infortuné,

Ob er heilig, ob er böse,
Jammert sie der Unglücksmann.

chante le chœur des sylphes avec une mélancolie pleine de tendresse. Il y a là un sentiment de doute miséricordieux qui n'existe pas au même degré, tant s'en faut, dans les cantiques où Béatrice, tout en accourant au secours de celui qu'elle aime, ne lui épargne ni les humiliations ni les dures réprimandes.

On sent dans cette appréciation différente de la culpabilité (péché et remords pour Dante, erreur et réparation pour Gœthe), l'intervalle de cinq siècles durant lesquels les sciences naturelles et historiques, affranchies de tous les dogmes, et s'éclairant l'une et l'autre, ont éclairé aussi la morale d'un jour nouveau.

Le chœur des sylphes qui, d'une main légère, en quelques vagues arpéges à peine entendus au sein du crépuscule, nous rappelle ces graves problèmes, est soudain interrompu par une explosion de lumière. C'est le char du soleil qui s'avance avec une majesté homérique.

Horchet! horcht! dem Sturm der Horen!
. . . .
Phœbus' Ræder rollen prasselnd;
Welch Getœse bringt das Licht!

L'imagination de Dante, vous vous le rappelez, conçoit ainsi la lumière retentissante de l'astre du jour, et dit hardiment au début de l'Enfer qu'il est repoussé par la panthère vers la vallée où le soleil se tait. *Là dov 'l sol tace.*

— Faust s'éveille. Son monologue, écrit dans la forme dantesque des tercines (Gœthe ne l'emploie que cette seule fois dans toute son œuvre), ne reste pas au-dessous des plus beaux élans lyriques de la Comédie. Faust salue le roi des cieux; il écoute, il bénit, dans un transport de joie, les pulsations de la vie qui renaît ensemble dans son sein et dans le sein de la terre. Il se sent renouvelé comme les feuilles et les fleurs que baigne la rosée du matin.

Come piante novelle
Rinnovellate di novella fronda,

a dit l'Allighieri.

— Il chante avec amour l'hymne à la lumière. Son regard est attiré vers les hautes cimes où resplendissent les premiers feux du jour, « *Hinaufgeschaut!* » C'est le « Guardai in alto » de Dante ; c'est l'image perpétuellement rajeunie de la poésie primitive qui figure la sainteté, la béatitude, par l'altitude des montagnes et le rayonnement du soleil.

Cependant Faust, qui parle ici, plus manifestement encore que dans la première partie du poëme, au nom de l'homme et de l'humanité, ne saurait, non plus que Dante, soutenir les splendeurs de l'astre divin. Une douleur vive à sa paupière l'avertit que l'œil mortel n'est pas fait pour les clartés éternelles. Il détourne sa vue et la ramène vers la terre, où l'iris qui se balance dans l'écume des eaux jaillissantes l'attire et le captive. Faust y voit l'emblème de la vie humaine. L'homme ne peut ici-bas ni posséder ni même contempler face à face la vérité pure à laquelle son âme aspire. Il ne peut que l'entrevoir dans ses reflets ; il ne saurait voir Dieu que dans le miroir indistinct de la nature. C'est la pensée maîtresse qui domine toute l'œuvre de Gœthe ; c'est la même pensée, la même image que nous retrouvons dans les cantiques, quand, au dernier chant du Paradis, saint Bernard ordonnant à Dante de lever les yeux vers la gloire céleste, le poëte sent son œil ébloui, blessé par les rayons perçants, incapable d'en supporter l'éclat.

Io credo, per l' acume ch' io soffersi
Del vivo raggio, ch' io sarei smarrito,
Se gli occhi miei da lui fossero aversi.

Cette première scène de la seconde partie du poëme de Gœthe, ce chant des esprits aériens, ce monologue à la fois si solennel et si doux, célèbrent dans le plus beau langage la réconciliation de l'âme de Faust avec la vie. Elle consent désormais, cette âme ambitieuse, à tempérer ses désirs, à limiter ses poursuites, à resserrer dans le cadre étroit assigné à l'homme par la nature son activité passionnée. Faust se résigne, il renonce, mais sans abandon de soi-même. Son renoncement est viril, héroïque. Il ne va plus vouloir, il est vrai, que le possible ; mais il voudra, sans illusion ni dédain, tout le possible. A partir de cette heure, qui commence pour Faust la *vie nouvelle*, Méphistophélès est plus d'à demi vaincu ; sans qu'il s'en aperçoive encore, le démon est subalternisé, rejeté à l'arrière-plan. Le doute et l'ironie s'effacent insensiblement aux clartés grandissantes de l'amour. C'est l'ascendant de la femme, médiateur et sauveur, que l'on pressent dès l'entrée de

ce purgatoire où déjà Faust est, comme les ombres à qui parle Dante, assuré de voir la lumière suprême.

O gente sicura,
Incominciai, di veder l' alto lume.

Du moment que Faust est maître de lui, il est maître aussi du démon. Il va lui commander plus impérieusement des choses plus difficiles. Il va se faire conduire à la cour de l'empereur germanique, prendre part aux affaires de l'État ; il va s'élever à la dignité, à la puissance du sacerdoce.

ÉLIE.

Qu'entendez-vous par là ?

DIOTIME.

L'idée qui possède visiblement l'esprit et l'œuvre de nos deux poëtes, Élie, c'est que la vie humaine doit être un culte, une offrande, un sacrifice perpétuel à Dieu, où l'homme est à la fois prêtre et victime.

ÉLIE.

C'était le sentiment de Proclus, quand il disait que l'homme est le pontife de l'univers.

DIOTIME.

Ce sera éternellement, dans la triste vanité des choses périssables, le sentiment des âmes capables d'adoration et d'amour. Nous avons vu que c'était l'instinct du petit Wolfgang quand, tout au haut de son autel enfantin, il allumait l'encens.

— Au sortir du purgatoire, Virgile couronne, en vers majestueux, de la mitre sacerdotale, le front de l'Allighieri. Durant tout le cours de la tragédie de Gœthe, cette idée de sacerdoce, plus ou moins voilée, apparaît. Dès le premier monologue de la première partie, Faust veut être confesseur de la vérité ; il souhaite l'apostolat ; il voudrait enseigner, améliorer, convertir les hommes. A ses yeux, la demeure de la femme aimée est un temple, un sanctuaire (je cite les propres expressions de Faust). Au second acte, investi de la clef magique, qui est également symbole du pouvoir sacerdotal, il va chercher dans les profondeurs ténébreuses, chez les *Mères*, le trépied sacré des oracles. Il en

revient revêtu des ornements pontificaux. Il a puissance d'évocation sur le royaume des ombres.

Im Priesterkleid, bekrænzt, ein Wundermann,
Der nun vollbringt was er getrost begann.
Ein Dreifuss steigt mit ihm aus hohler Gruft.

Faust ne comprend la vie, il n'en conçoit la beauté que depuis sa vocation.

Wie war die Welt mir nichtig, unerschlossen!
Was ist sie nun seit meiner Priesterschaft?
Erst wünschenswerth, gegründet, dauerhaft!

ÉLIE.

Vous venez de dire que Faust descend chez les *Mères*; voilà pour moi l'obscurité des obscurités, l'abstraction des abstractions, auprès desquelles les allégories de Dante ne sont que jeux d'enfants.

DIOTIME.

Essayons de pénétrer dans la pensée du poëte. Voyons d'abord pourquoi et comment Faust va trouver ces *Mères* énigmatiques.

Après des scènes très-gaies à la cour de l'empereur, après que Méphistophélès a tiré de la ruine, par la richesse trompeuse des assignats, le monarque et ses courtisans, après une brillante mascarade, on souhaite, pour couronner les divertissements, quelque chose de tout à fait extraordinaire. L'empereur, selon qu'il est dit dans la légende, demande à voir la plus belle femme du monde, l'Hélène antique. Faust promet de la faire apparaître. Il exige de Méphistophélès les moyens de réaliser sa promesse. Le démon se récrie. Le diable de la Bible n'a nul pouvoir sur l'enfer du paganisme; d'ailleurs l'entreprise est téméraire, inouïe, pleine de périls. Faust insiste; il ignore la peur. Il a donné sa parole; il faut qu'il la tienne.

— Tu oserais descendre chez les *Mères?* dit Méphisto.

Faust, en frissonnant d'horreur à ce mot inconnu, mais sans hésiter :

— Par quel chemin?

— Aucun chemin.

Les *Mères* habitent le vide, le silence impénétrable. Autour d'elles, point de lieu, point de temps. Elles trônent par delà, inaccessibles à la prière, à la pensée même. Environnées de ce qui n'est plus, de ce qui

n'est pas encore, elles président à la métamorphose infinie des types, des idées divines.

ÉLIE.

Les *Mères* seraient alors quelque chose comme les *Idées* de Platon? Gœthe ne s'explique-t-il nulle part à ce sujet?

DIOTIME.

Gœthe dit à Eckermann que la première pensée de ses *Mères* lui a été suggérée par la lecture d'un passage de Plutarque, qui parle d'une ville très-ancienne de la Sicile (Engyium, si j'ai bonne mémoire) et d'un temple bâti par les Crétois, où l'on adorait, sous le nom de *Mères*, les divinités conservatrices qui protégent la fécondité. D'après le peu qu'on entrevoit dans les mythologies scandinaves, celtiques ou germaniques du rôle de ces divinités, filles de la nuit obscure, elles auraient partout figuré la fécondation, la reproduction, la multiplication de l'être; mais Gœthe ne s'étend point sur ce sujet et se contente de dire que, hormis le nom, il a tout inventé dans ses *Mères*.

MARCEL.

Je me souviens d'avoir lu dans un commentateur, Henri Blaze, je crois, que les Mères figurent les principes des métaux, ces matrices de Paracelse, *Matrices rerum omnium*, où se combinent les éléments, où s'élabore la semence de vie. Il me semble que cette explication ne manque pas de vraisemblance, puisque nous sommes, avec la légende de Faust, en pleine alchimie.

DIOTIME.

Plusieurs commentateurs pensent comme vous, Marcel, et ils se fondent sur la poursuite des secrets de l'alchimie où, pendant assez longtemps, s'obstina nôtre poëte. La clef magique que le démon donne à Faust pour lui ouvrir l'accès des profondeurs ténébreuses, appartient à cet ordre d'idées et semblerait vous donner raison. Pour ma part, je considère les *Mères* de Gœthe comme beaucoup plus semblables à la *nature naturante et naturée* de Spinoza qu'aux *Matrices* de Paracelse, comme beaucoup plus apparentées avec le *devenir* de Hégel qu'avec les types de Platon; et s'il me fallait absolument expliquer une obscurité par une autre obscurité, un nom par un nom, je les appellerais les Parques du panthéisme.

MARCEL.

Et ces divertissements, ces belles mascarades à la cour de l'empereur, ne nous en direz-vous pas un petit mot?

DIOTIME.

Elles en valent bien la peine. Gœthe a prodigué, dans la description qu'il en donne, l'imagination, la grâce, la verve humoristique.

Il y réalise, sans doute, l'idéal qu'il s'était fait des fêtes publiques, au temps où on le chargeait du soin de divertir la cour de Weimar. Il compose sa merveilleuse mascarade de ses plus riants souvenirs, d'allusions piquantes et charmantes aux circonstances et aux personnages contemporains. Le système de Law, le carnaval romain, les bouquetières de Florence, le chœur des bûcherons, qui chante, en vrai démocrate, l'utilité de son rude labeur, sans lequel, pour les riches, point d'élégances, et qui tance vertement *Pulcinello* le désœuvré, l'oisif opulent, dédaigneux du peuple; le parasite, le gourmand, l'envieux, l'ivrogne, le poëte vaniteux et servile, la femme bavarde, raillés à la façon de l'Allighieri; le char de Phœbus, le triomphe de Pan préparent avec beaucoup d'art, tout en distrayant les yeux, les conclusions philosophiques du poëme. Mais il faudrait lire, ou plutôt il faudrait voir ce spectacle fantastique, dont mon pâle résumé ne saurait vous donner la plus lointaine idée. Faust reparaît. Il a accompli le voyage mystérieux; il rapporte le trépied symbolique. L'encens fume; du sein des vapeurs embaumées, aux sons d'une suave harmonie, se dégage peu à peu la figure d'Hélène. La voici, calme et grave dans sa candeur épique, la fille de Jupiter, la sœur des Dioscures. La voici, telle qu'elle apparut au berger phrygien, quand, vêtue de la pourpre dorée au soleil, entourée de ses jeunes compagnes, elle cueillait, de sa main d'une blancheur de cygne, pour les autels de Vénus, les roses nouvelles. Telle on l'admirait à la fois, illusion, enchantement magique, sur les bords du Scamandre, où retentit le choc des armes, pour elle ensanglantés, et sur les bords paisibles du Nil où la protége, dans Memphis, l'hospitalité des rois. Telle elle posait son pied délicat sur la galère sidonienne qui la ramène, triomphante, à son peuple et à son époux, « par la volonté des dieux. » Telle encore la peignait Polygnote dans les parvis sacrés du temple de Delphes.

On voit que, en créant son Hélène, le génie de Gœthe s'anime d'une émulation généreuse. Homère, Hérodote, Euripide, Phidias, Polygnote, sont présents à la pensée du poëte germanique. Pour mieux douer cette

fille chérie de la Muse, il s'inspire de ce que les innombrables légendes antiques et modernes ont inventé de plus gracieux.

VIVIANE.

Mais Hélène, ce me semble, n'est pas trop bien traitée des poëtes. Elle est infidèle, perfide, elle est un objet de haine, de mépris...

DIOTIME.

Assurément. Mais l'admiration pour sa beauté l'emporte à la fin sur le ressentiment de ses fautes; on pardonne, on oublie le mal qu'elle a causé. L'imagination populaire, aussi bien dans l'antiquité que dans le moyen âge, ne saurait consentir au châtiment d'une personne aussi belle. Tantôt, pour la mieux innocenter, on la fait naître de Némésis et jouet de l'implacable destin; tantôt on la suppose calomniée, on inflige à son calomniateur la cécité, on le contraint à chanter la Palinodie. On va jusqu'à réconcilier l'épouse infidèle avec l'époux outragé; on la réunit à Ménélas dans un même culte. Sans se troubler d'aucune contradiction, la légende la donne en mariage au plus vaillant des héros; Hélène met au monde, dans l'île de Leuké, le bel Euphorion, l'enfant ailé d'Achille. Dans les temps plus modernes, on lui passe au doigt l'anneau magique. De ses dernières larmes enfin, naît la fleur *Hélénion*, qui, attachée sur le sein des femmes, y répand, avec ses parfums, la beauté.

Au moment où Gœthe fait apparaître Hélène, sur le seuil du temple antique, Faust entre en extase. Troublé, éperdu, hors de lui à l'aspect d'une beauté si parfaite, il oublie que ce n'est là qu'un fantôme qu'il a lui-même évoqué; il s'élance, il va l'étreindre; une explosion terrible le repousse. Il tombe inanimé. Le fantôme s'évanouit dans les ténèbres. Un tumulte épouvantable clôt cette scène d'incantation et le premier acte de la tragédie.

MARCEL.

Quel symbolisme à outrance! Vous aviez raison de dire, Élie, que les allégories de Dante ne sont rien auprès.

DIOTIME.

Le symbolisme d'Hélène ne me paraît pas plus obscur que celui de Béatrice, de Lucie, de Mathilde, en qui Dante a voulu figurer toutes les nuances de la grâce divine. Il faut bien en prendre votre parti, Marcel,

ni Dante ni Gœthe, les plus vrais des poëtes, n'ont songé un seul instant à vous toucher au moyen des procédés de l'art réaliste.

MARCEL.

Mais enfin, un critique a dit, et je suis de son opinion, qu'il préférait à tout le symbolisme d'Hélène un baiser de Marguerite.

DIOTIME.

Vous parlez ici, sans doute, avec tous les lecteurs français, de la Marguerite du premier Faust, oubliant qu'elle reparaît dans le second, qu'elle n'y est pas moins symbolique qu'Hélène, et qu'elle finit par se confondre avec la fille de Léda dans le même nuage poétique.

MARCEL.

Mais enfin, cet enlèvement tenté et manqué d'Hélène par Faust, comment doit-on l'entendre?

DIOTIME.

Les commentateurs allemands prétendent que Gœthe a voulu nous dire que la passion aveugle, véhémente, ne saurait atteindre dans l'art à la beauté idéale; qu'on ne s'impose pas à elle par violence; qu'elle se donne librement à l'adoration désintéressée. Ils ajoutent que c'était là pour Gœthe un fait d'expérience, le souvenir de ses passionnés mais vains efforts pour devenir un grand peintre. Quoi qu'il en soit, la transition du premier au second acte se fait encore, à la manière dantesque, par le sommeil. Le poëte nous ramène dans le laboratoire de Faust. Méphistophélès, pendant son évanouissement, l'y a transporté; il l'a jeté tout endormi sur le lit gothique. Dans quelques scènes de haute comédie et remplies d'allusions, Gœthe nous montre le disciple Wagner, devenu à son tour docteur ès sciences, occupé à fabriquer dans ses appareils, selon la recette de Paracelse et selon la théorie toute récente que professait un disciple de Schelling, un homuncule. Un souffle de Méphistophélès fait éclore dans la fiole la petite créature phosphorescente qui demeure, comme toute création artificielle, isolée, dans son enveloppe de cristal, de la grande vie universelle de la nature. Bientôt, à sa lueur vacillante, Faust et Méphistophélès, portés par le manteau magique, se remettent en route à travers les airs; ils s'en vont en Thessalie; le sabbat de la mythologie antique va s'y célébrer. Méphistophélès est curieux de nouer con-

naissance avec les sorcières païennes. L'homuncule (cette ironie de la science impuissante à suppléer la nature) a des pressentiments qui l'entraînent vers ces régions mystérieuses où il espère prendre vie. Faust s'est éveillé tout en proie au désir de retrouver Hélène; il brûle de mettre le pied sur le sol sacré de la Grèce où elle a vu le jour.

Le sabbat classique, auquel Faust se joindra, dans l'espoir d'y apprendre où réside la femme qui possède sa pensée, est assurément de toutes les fantaisies de Gœthe la plus étrange. Il y a représenté aux yeux, il y a caractérisé avec une concision de mots et une richesse d'images, dont la Divine Comédie offre seule l'exemple, toutes les figures de la mythologie antique, telles que venait à peine de les reconstituer la symbolique allemande dans les récents travaux des Creuzer, des Heyne, des Jacobi. Il y a mêlé poétiquement la personnification des idées scientifiques les plus modernes.

Dans les champs de Pharsale, sur les rives du Pénéios, au bord des golfes de la mer Égée, sous l'invocation d'Erychto, la plus fameuse entre ces sorcières thessaliennes si puissantes qu'elles faisaient à leur gré descendre la lune du firmament, le poëte déroule un prestigieux cortége où se succèdent, à partir des monstruosités ténébreuses de l'Égypte, de l'Inde, de la Perse, jusqu'aux délicats symboles des écoles d'Alexandrie et d'Athènes, toutes les créations du génie mythique des peuples anciens; où passent, et se définissent en passant, les systèmes et les idées qui préoccupaient alors Gœthe et son siècle.

Sphinx, Griffons, Lamies, Kabyres, Marses et Psylles, Telchines, Pygmées, Daktyles, Imses et Arimaspes, Phorkyades, Tritons, Dorides et Néréides, puis enfin la conque triomphale de Galathée où vient se briser le cristal de l'homuncule, Séismos, Protée, Anaxagore et Thalès exposent tour à tour en beaux vers la lutte primitive des éléments et la métamorphose ascendante de toutes choses dans l'univers par la lumière et l'amour. Ils défilent sous nos yeux comme dans un rêve dantesque. Cependant Méphistophélès, bien qu'étonné, se plaît à ce romantisme de l'antiquité légendaire. Il se sent là presque autant chez lui que sur les cimes du Brocken. Mais Faust ne se laisse pas plus distraire à ce sabbat païen qu'il ne l'a fait au sabbat chrétien. De même que Dante, au milieu des visions de l'Enfer et du Purgatoire, n'a qu'une seule pensée : rejoindre Béatrice, Faust ne songe ici qu'à retrouver Hélène.

Wo ist sie? Où est-elle (il ne la nomme même pas, tant il la suppose présente à tous les esprits)? s'écrie-t-il en mettant le pied sur le sol de la Grèce.

Où est-elle? c'est le cri de Dante à saint Bernard : *Ed Ella ov', è?* quand Béatrice disparaît soudain dans la gloire céleste.

C'est là un de ces mots comme en ont seuls trouvé les plus grands poëtes, et dont la simplicité familière fait éclater sans bruit toute l'intensité, toute la flamme du désir humain.

Dans un paysage délicieux où, d'un pinceau digne ensemble de Léonard et du Corrége, Gœthe abrite les amours de ce beau nid de Léda, *del bel nido di Leda,* que Dante n'a pas craint de rappeler au Paradis, Faust écoute avec ravissement le zéphyr qui courbe les roseaux sur le bain des nymphes amoureuses, et, glissant sur les eaux limpides, le frissonnement des ailes du cygne divin. Songe-t-il? est-il éveillé? Faust ne le saurait dire; et ce tableau voluptueux nous laisse, comme à lui, une sensation indécise, qui tient du souvenir et du rêve.

Mais tout à coup le sol retentit sous le pas d'un coursier rapide. C'est le centaure Chiron qui fend la plaine; c'est l'éducateur des héros, habile dans l'art de guérir. A la demande de Faust, et le sentant atteint d'un mal sacré, il le prend sur sa croupe et le porte à la rive opposée. Ensemble ils vont consulter Manto, la fille d'Asclépias, l'*aspera Virgo* de Virgile, la fondatrice de l'étrusque Mantoue, que Dante a rencontrée en enfer dans le cercle des devins. C'est elle qui conduira Faust au royaume de Perséphone, où il retrouvera Hélène. — L'en ramènera-t-il? L'acte suivant va nous l'apprendre.

Dans ce troisième acte, le plus beau de tous peut-être, Gœthe s'est inspiré, comme pour son Iphigénie, du profond sentiment de la tragédie grecque. Son début rappelle celui des Euménides. Nous sommes au seuil du palais de Ménélas. Le chœur des vierges troyennes, conduites par Panthalis, escorte l'épouse du roi. On craint pour ses jours. Un sacrifice s'apprête. On ignore la victime. Sous le masque de Phorkhyas qu'il a emprunté au sabbat classique, Méphistophélès remplit d'épouvante l'âme d'Hélène. Il lui persuade de fuir la vengeance d'un époux courroucé. Il l'enlève et la transporte dans les murailles d'un château gothique, où elle est reçue avec de grands honneurs par un noble chevalier, qui fait d'elle aussitôt la souveraine dispensatrice des grâces et l'inspiratrice des actions généreuses. Ce chevalier, vous le devinez, n'est autre que Faust.

MARCEL.

Quelle invention bizarre, et que signifie cette Hélène ravie dans un château gothique?

DIOTIME.

Elle a fort exercé les commentateurs. Selon la critique allemande, Hélène, la beauté pure de l'art antique, échappe à la décadence de la Grèce qui va retomber dans la barbarie, pour venir résider au milieu des nations modernes. De l'union de la beauté païenne avec le sentiment chrétien, naîtra dans le monde renouvelé un nouveau génie, le bel Euphorion.

ÉLIE.

N'a-t-on pas dit que cet Euphorion, fils de Faust et d'Hélène, c'était lord Byron ?

DIOTIME.

Euphorion, dans la pensée de Gœthe, est le fruit de la réconciliation du monde antique et du monde moderne, du classicisme et du romantisme. Rien n'était plus insupportable à Gœthe que cette lutte des classiques et des romantiques qui passionnait ses contemporains ; il les appelait les Guelfes et les Gibelins du XIXe siècle. Chacun de nous, avait-il coutume de dire, au lieu de tant disputer, devrait s'efforcer d'être ensemble, comme l'a été dans son art le peintre d'Urbino, païen et chrétien. Et c'est pourquoi, à Venise, lorsqu'il écrivait son *Iphigénie*, il allait méditer devant la Sainte-Agathe de Raphaël, afin, dit-il, que sa vierge païenne ne prononce pas une parole qui ne puisse être entendue de la vierge chrétienne.

ÉLIE.

Il y a bien quelque chose de ce sentiment dans notre Chateaubriand lorsqu'il compare le passé et le présent à deux statues incomplètes, dont l'une a été retirée toute mutilée du débris des âges, et dont l'autre n'a pas encore reçu sa perfection de l'avenir.

DIOTIME.

Assurément. — En donnant à son Euphorion quelques traits de lord Byron, Gœthe voulait aussi laisser à la postérité le témoignage de son admiration vive pour celui qu'il proclamait « un poëte grandiose, tout à fait inimitable en ses prodigieuses audaces. » —

Un détail plein de grâces des noces de Faust et d'Hélène qui remplissent ce troisième acte, c'est le dialogue du couple amoureux, où chacun, en alternant, achève le vers commencé par l'autre et lui donne la rime. Gœthe s'est rappelé là une légende persane qu'il

avait racontée dans son *West-ostlicher-Divan*, et selon laquelle deux amants, Behramgur et Dilaram, dans un transport de joie, inventent la rime pour « dire d'amour, » aurait dit le Florentin.

Si j'en croyais mon goût, nous nous arrêterions longtemps à ces noces symboliques où notre poëte a répandu des trésors de grâce. Mais l'heure avance; il faut me hâter.

Au quatrième acte, Hélène et Euphorion ont disparu. Ils sont rentrés ensemble dans le royaume des ombres, dans le Hadès auquel ils appartiennent. Une fois encore, Faust reste seul, inassouvi après la possession de la beauté, comme il l'était après la possession de la science. Pas plus que l'enfant de Marguerite, l'enfant d'Hélène ne doit vivre à ses côtés. Pour les révélateurs, pour les prophètes, pour un Faust comme pour un Dante, il n'est point de famille, point de postérité particulière; leur famille, c'est le genre humain; leur postérité, c'est l'esprit des siècles.

Le caractère sacerdotal de Faust, son humanité profonde ont besoin, pour se manifester entièrement, d'une épreuve, d'une initiation nouvelle. De la vie de contemplation et de spéculation, de la vie amoureuse et poétique, il faut que Faust s'élève à la vie d'action, à la vie bienfaisante et héroïque.

Im anfang war die *That*.
Au commencement était l'action.

C'est ainsi qu'il comprenait, qu'il traduisait, au début de la tragédie, le sens véritable de l'évangile de saint Jean. Son désir, lorsqu'il voulait hâter par le suicide la fin de sa carrière terrestre, c'était d'entrer plus vite dans une existence supérieure, où il pourrait témoigner, par de nobles actes, que la dignité de l'homme ne le cède pas à la grandeur des dieux.

Hier ist es Zeit durch Thaten zu beweisen
Dass Manneswürde nicht der Gœtterhœhe weicht.

Faust n'ignore donc pas que la vocation de l'homme, que son devoir, c'est d'agir. Mais il sait aussi, il en a fait l'expérience, que l'homme seul ne peut que rêver le bien; pour le réaliser, pour effectuer de grandes choses, il est nécessaire que l'homme s'unisse à l'homme; il faut que, ensemble associés, ils concertent, ils combinent toutes les

forces de leur intelligence et de leur volonté pour lutter contre le destin.

Gesellig nur læsst sich Gefahr erproben
Wenn einer wirkt, die andern loben.

C'est la parole de Chiron à Faust en lui vantant l'expédition des Argonautes. C'est le sentiment de l'excellence de l'association qui pénètre de part en part le roman de *Wilhelm-Meister*, et qui dominait toute la conception morale que Gœthe s'était formée du devoir de l'homme ici-bas.

Quand, après la disparition d'Hélène, Faust se retrouve seul, au désert, méditant sur lui-même et sur son passé; quand Méphistophélès vient encore une fois le tenter en lui offrant toutes les richesses, toutes les voluptés d'un Sardanapale, avec la gloire que donnent les poëtes, Faust lui répond : La gloire n'est rien; l'action est tout.

Die That ist alles, nichts der Ruhm.

Il sent en lui les deux grandes forces de l'âme, selon Spinoza : l'intrépidité et la générosité. Il brûle de la sainte ambition d'une noble entreprise. Il demande au démon la possession de vastes territoires, non pour en jouir, « la jouissance, dit-il, rend médiocre, » mais pour y exercer au profit des hommes un pouvoir créateur.

Le territoire que Faust décrit à Méphistophélès est en proie à la fureur des flots. Ce sont des rivages infertiles, des sables mouvants toujours menacés, d'insalubres marécages. Comme les demi-dieux de la fable, comme les saints héroïques du christianisme primitif, Faust voudrait exercer ces puissantes vertus civilisatrices qui domptent la force aveugle des éléments. Il voudrait repousser, contenir les vagues, dissiper les vapeurs empestées de l'atmosphère, coloniser, établir « sur un sol libre un peuple libre, » pour y vivre avec lui, non dans la sécurité (même à la fin de sa carrière, Faust ne voit jamais le bonheur sous l'image du repos), mais dans une activité héroïque.

MARCEL.

Dieu me pardonne! voilà ce fantastique Faust qui tourne au hollandais!

DIOTIME.

Je croirais plutôt que notre poëte avait en pensée Venise. On voit dans son voyage d'Italie quelle vive impression avait faite sur son esprit

cette cité enchantée, sortie du sein des eaux, si longtemps reine des mers par la hardiesse de ses navigateurs, par l'étendue de son commerce et par la profonde habileté de sa politique. Ce qu'il aimait, ce qu'il admirait surtout dans la républicaine Venise, c'est qu'elle était un monument glorieux de la volonté puissante, « non d'un monarque, mais de tout un peuple. » Il l'honorait cette république déchue, parce que, disait-il, elle n'avait succombé que sous l'effort des siècles. Il la trouvait majestueuse encore sous son voile de vapeurs, dans le deuil de ses grandeurs évanouies. Il s'attendrissait, il pleurait au chant du gondolier.....

ÉLIE.

Je me souviens d'avoir rendu Manin tout heureux un jour que je lui lisais ce passage de Gœthe.

VIVIANE.

Vous avez connu Manin?

ÉLIE.

Sans doute.

VIVIANE.

Et où donc?

ÉLIE.

Je l'ai vu très-souvent chez Diotime.

VIVIANE.

Je ne l'y ai jamais rencontré.

ÉLIE.

Vous étiez alors en Allemagne.

VIVIANE.

Vous aviez connu Manin en Italie, Diotime?

DIOTIME.

J'avais été en rapport avec plusieurs de ses amis pendant mon séjour à Venise; mais c'est à Paris seulement, quand il y vint exilé, que je nouai avec lui des relations personnelles.

VIVIANE.

Que j'aurais voulu le voir !

DIOTIME.

Je ne pourrais même plus vous faire voir, à cette heure, la place qu'il occupait à mon foyer, la place où tant de fois, dans de longues veilles, nous l'écoutions parler de Dante et de sa pauvre Italie... Cette maison qui m'était si chère et qui concentrait des bonheurs dispersés aujourd'hui à tous les vents de la fortune et de la mort, j'en chercherais en vain la trace. Elle n'existe plus que dans mon souvenir. Elle a été rasée par le zèle des embellisseurs de Paris; ils ont fait passer sur le coin de terre où elle s'isolait dans l'ombre et la fraîcheur d'un bouquet d'arbres, la ligne droite et implacable d'un bruyant et poussiéreux boulevard.

ÉLIE.

Combien vous devez la regretter, votre charmante *maison rose*, avec sa vigne-vierge et son bel acacia pleureur; avec ses médaillons, ses grandes tapisseries flamandes; avec son jardin d'hiver qu'égayait la fleur d'or des mimosas du Nil !

MARCEL.

La maison rose, dites-vous? quel nom singulier !

ÉLIE.

On l'appelait ainsi, cette maison qui ne ressemblait à aucune autre, à cause du ton de brique pâle d'une partie de sa façade; à cause aussi, je crois, des floraisons de rosiers qui, à chaque saison, lui faisaient une riante ceinture.

DIOTIME.

Je me rappellerai toujours la première visite que m'y fit Manin. Il s'était fait annoncer. Je l'attendais avec une sorte d'inquiétude, me demandant si j'oserais ou non lui dire jusqu'à quel point sa patrie m'était chère et combien je ressentais pour lui de respect et d'admiration. Avertie qu'il était là, je descendis au salon où on l'avait introduit. Comme la portière en tapisserie ne fit, en s'entr'ouvrant, aucun bruit, Manin ne me vit pas entrer; je restai longtemps sans rien dire; il était là, debout, absorbé, visiblement ému, lui aussi, les yeux fixés sur un buste en marbre, ouvrage du statuaire florentin Bartolini.

Après que nous eûmes échangé un long serrement de main :

— « Quelle beauté ! s'écria-t-il, en interrompant l'entretien avant presque qu'il eût commencé ; et quelle autre qu'une main italienne aurait fait vivre ainsi ce marbre italien ! » Et moi, étonnée, muette, je regardais tour à tour, croyant rêver, le front calme et pensif de la figure de marbre et l'œil sombre du proscrit d'où jaillissait l'étincelle !... Quand il eut quitté ma maison, il me sembla qu'elle était à jamais consacrée. J'aurais voulu, comme le noble castillan visité par son roi, entourer d'une chaîne d'or mon humble demeure.

Mais revenons à Faust. — La bataille que livre l'empereur d'Allemagne à son compétiteur, la victoire qu'il remporte à l'aide des artifices de Méphistophélès, procure à Faust la souveraineté qu'il a souhaitée. Dans les scènes où le monarque victorieux partage les terres conquises, l'archevêque, qui veut accaparer la meilleure part du butin, domaines, dîmes, corvées, fait de la donation aux églises une condition hypocrite de la rémission des péchés. Ici Gœthe a égalé Dante dans la peinture satirique des cupidités de l'Église, et de ces *loups rapaces* qui revêtent l'habit du pasteur.

In veste di pastor lupi rapaci :

Il s'égaye, d'une ironie toute florentine, à peindre l'avarice insidieuse et insatiable de la sacristie rusée.

Mais voici que nous approchons du dénouement. Faust est à l'œuvre. Le cinquième acte nous le montre sur la terrasse de son palais, tout occupé à l'exécution de ses desseins. Il contemple d'un œil charmé les merveilles qu'il a créées déjà : les digues, les canaux, le port immense où, des extrémités du monde, rentrent les navires superbes, chargés de riches cargaisons ; les sillons, les pâturages où paissent de nombreux troupeaux, tout ce mouvement de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, dont il est l'initiateur, et qui donne à tout un peuple l'abondance et la joie. Il se complaît dans son œuvre inachevée. Cependant l'excès de son ardeur à la poursuite du bien lui devient, ici encore, occasion de chute. Quelques paroles impatientes donnent prise à Méphistophélès qui s'est fait pirate (la piraterie est pour notre poëte la parodie du commerce). Une cabane habitée par deux vieillards, une petite chapelle bâtie sur la dune gênent l'œil du maître ; le démon y souffle l'incendie.

MARCEL.

Mais voilà qui est fort vilain !

DIOTIME.

Faust pense comme vous, Marcel. En voyant s'élever les flammes, en entendant l'écroulement où périssent les pauvres vieillards, il maudit l'action brutale. Bien qu'elle ait été commise à son insu, car il voulait « l'échange et non la spoliation, » il en subit la peine. Le souci entre dans sa demeure. Son œil se ferme à la clarté du jour. — Chose admirable, et qui montre dans toute sa grandeur la beauté morale du héros de Gœthe, Faust frappé de cécité n'a pas une plainte. Il n'accuse ni la Providence ni le destin. Soudain enveloppé de ténèbres, « la nuit du dehors semble vouloir pénétrer en moi, dit-il avec calme ; mais c'est en vain; une pleine lumière éclaire mon âme, » et il ne se détourne pas un moment de son œuvre.

ÉLIE.

Ce moment où Faust, en perdant la vue des sens, sent se fortifier en lui le regard de l'âme, m'a singulièrement ému quand j'ai lu pour la première fois la tragédie de Gœthe. Ne trouvez-vous pas qu'il rappelle le passage des *Confessions* où saint Augustin, méditant *sur les plaisirs de la vue*, s'écrie tout d'un coup, dans un élan lyrique admirable : « O lumière que voyait Tobie, lorsqu'étant aveugle des yeux du corps, il enseignait à son fils le véritable chemin de la vie! O lumière que voyait Jacob, etc. »

DIOTIME.

Vous avez raison. Le sentiment qui inspire nos deux auteurs, nos deux poëtes, car saint Augustin est un grand poëte, est le même. Faust aveugle exhorte les travailleurs ; il promet des récompenses ; il est plus heureux qu'il ne l'a jamais été, dans le pressentiment de ce qui s'accomplira un jour après lui ; il tressaille à l'image de ce paradis terrestre qu'il aura tiré du chaos. C'est le beau sentiment moderne du progrès, c'est l'expression d'un amour désintéressé des générations à venir, qui fait au juste, dès ici-bas, une béatitude que l'homme de l'antiquité n'a pas connue et que l'église chrétienne n'a fait qu'entrevoir. Faust n'a jamais joui d'aucune réalité présente. Il est incapable d'une satisfaction limitée à sa personne. Il conçoit pour l'humanité un avenir idéal ; il s'efforce d'en hâter la venue; il la sent proche; c'est là toute sa félicité et c'est aussi la fin de son épreuve. Au moment où il se déclare satisfait, au moment où il a conscience que pour avoir seulement conçu, souhaité, tenté de réaliser le bien, préparé un état meilleur

pour des hommes qui naîtront plus libres et plus heureux qu'il ne l'a été lui-même, le droit à l'immortalité lui est acquis, le but de sa destinée terrestre est atteint.

Alles ist vollbracht. « Tout est consommé. » Faust tombe dans un évanouissement profond dont il ne se relèvera plus. Il expire. La lutte entre le bien et le mal cesse avec les battements de son cœur.

La partie qui se jouait entre Dieu et le diable est terminée. Qui demeure victorieux ? A qui va-t-elle appartenir, cette âme superbe qui a voulu connaître et aimer tout ce qu'il est possible à l'homme de connaître et d'aimer ici-bas ?

C'est le sujet d'un combat entre les démons et les anges.

Ce combat sur les bords de la fosse, autour du corps étendu de Faust, est assurément l'invention la plus surprenante de tout le poëme et aussi la plus personnelle à Gœthe. Notre poëte se surpasse lui-même dans le monologue inouï où Méphistophélès, en vertu de son titre juridique, guette, à la sortie du corps, cette grande âme de Faust dont il se croit désormais le possesseur légitime.. Par la bouche du démon, Gœthe décrit, avec une précision scientifique extraordinaire, et comme il a fait du beau phénomène de la métamorphose des plantes, le phénomène répulsif à nos organes de la dissolution du corps humain. S'inspirant des plus récentes découvertes de la physiologie, de la chimie organique (des recherches de Sömmering sur le siége de l'âme, je suppose, et des observations de Hensing, qui attribuait au phosphore une part principale dans la production de la pensée), Gœthe raille les représentations grossières que l'ignorance du moyen âge se faisait de la manière dont l'âme quittait le corps. C'était chose très-simple, dit Méphistophélès ; elle n'avait qu'une issue pour s'échapper ; elle sortait par la bouche avec le dernier soupir. Papillon, oiseau, figure ailée, je la guettais comme le chat fait la souris et je l'emportais dans mes griffes. Aujourd'hui c'est bien différent. L'âme hésite à quitter sa morne demeure. On ne sait plus ni quand, ni comment, ni par où elle s'en va. On ne sait plus même si elle s'en va.

A ces considérations de l'ordre physique, Méphistophélès ajoute des réflexions morales d'un sens profond. Autrefois, dit-il, l'âme pouvait difficilement échapper aux flammes d'enfer ; mais aujourd'hui que de moyens pour elle de tromper le diable ! Et, dans ses perplexités, Méphistophélès appelle à son aide toute l'engeance des diables inférieurs qui obéissent à son commandement. On voit apparaître, dans le fond de la scène, la gueule d'enfer.

MARCEL.

La gueule d'enfer?

DIOTIME.

La vraie gueule d'enfer de la légende. Gœthe la décrit d'un pinceau dantesque. Il nous fait voir tout au fond la cité infernale.

Dem Gewœlb des Schlundes
Entquillt der Feuerstrom in Wuth
Und in dem Siedequalm des Hintergrundes
Seh' ich die Flammenstadt in ew'ger Gluth.

Des profondeurs du gouffre
Se précipite, en fureur, le fleuve de feu.
Et plus loin, par delà le bouillonnement,
J'aperçois, dans son éternelle ardeur, la cité des flammes.

On a dit qu'en faisant cette peinture Gœthe avait certainement pensé à la cité de *Dité* dans l'enfer de Dante.

MARCEL.

Est-ce que votre poëte germanique faisait cas du poëte toscan?

DIOTIME.

Il avait dans son cabinet le buste de Dante. Il admirait cette tête puissante et l'œuvre puissante qu'elle avait conçue; mais, bien que, à chaque pas, dans son Faust, on trouve des pensées, des images et jusqu'à des mots qui semblent accuser la préoccupation constante des cantiques, je ne vois nulle part un jugement approfondi de Gœthe sur Dante, et je dois même avouer qu'il qualifie en un endroit, avec une délicatesse de goût par trop raffinée, le grandiose de la Comédie, de grandiose barbare, monstrueux et répulsif.

Mais je reviens à nos démons. Dans le même temps qu'ils accourent à la voix de Méphistophélès, un chœur d'anges est descendu des nuées, la bataille commence. Ce combat des bons et des mauvais esprits, ce sujet si souvent représenté par les artistes du moyen âge, est traité aussi par l'Allighieri avec une naïveté adorable. L'ange de Dieu et celui de l'enfer se disputent l'âme du comte de Montefeltro, sauvé pour une « toute petite larme » de repentir qu'il a versée en mourant.

L'angel di Dio mi prese; et quel d' inferno
Gridava : tu dal ciel, perchè mi privi?
Tu te ne parti di costui l' eterno
Per una lagrimetta ch' l mi toglie

Dans le combat selon Gœthe, les anges dispersent les démons en répandant sur eux des roses célestes. La grâce écarte avec douceur la malfaisance. Ils remontent vers le ciel, emportant l'âme de Faust. Les démons rentrent dans la gueule d'enfer. Méphistophélès abandonné ne prend pas la chose au tragique. Il se raille lui-même; il se traite de maître sot. Quoi! des jouvenceaux, des innocents, des simples, lui ont joué un si bon tour, à lui le vieux renard rusé et madré! Mais aussi qu'avait-il affaire de s'embarquer dans une telle aventure!... il n'a que ce qu'il mérite, après tout! Le poëte n'en dit pas plus pour congédier Méphistophélès. La punition est légère, comme vous voyez. L'enfer et le diable disparaissent de la tragédie de Gœthe, comme ils ont disparu de l'imagination et de la conscience modernes.

MARCEL.

A la bonne heure, et voici qui me réconcilierait presque avec ce terrible second Faust! Il me plaît que votre Méphistophélès se *dégermanise* ainsi, et qu'il s'en retourne de belle humeur en enfer, comme le ferait un diable de Voltaire.

DIOTIME.

O buono Apollo! O bon Apollon! s'écrie l'Allighieri au début de sa troisième cantique; et il demande au dieu des poëtes de l'assister en ce dernier labeur, *all' ultimo lavoro,* afin que, en ses chants, il se rende digne du laurier divin. Gœthe, lorsqu'il eut mis la dernière main à l'épilogue de sa tragédie, à ce paradis où il chante, lui aussi, sur un mode sacré, le triomphe de l'amour divin, rendait grâces au ciel. Il avait touché le but, il considérait sa carrière comme remplie. « Peu importe, disait-il, que, désormais, mes heures soient longues ou brèves; peu importe que je les occupe d'une ou d'autre façon; ma tâche est achevée ».

Nos deux poëtes avaient tous deux conscience, et bien justement, d'une œuvre suprême accomplie « par la volonté des dieux. »

Le paradis de Gœthe, très-différent par son étendue et par son aspect de celui de Dante, est cependant tout à fait semblable, quant à sa conception idéale et par le caractère musical, symphonique, comme on l'a dit, de la représentation des joies célestes. Dans les régions mystiques où nous transporte l'épilogue de Faust, nous entendons les chants de l'extase. La sainteté, la pureté, la joie ineffable y rendent de plus parfaites harmonies à mesure qu'on s'élève dans la lumière. C'est un véri-

table *crescendo d'amour*, comme Balbo l'a dit de la seconde cantique. Au-dessus des saints anachorètes, au-dessus des intelligences séraphiques, qui rappellent la hiérarchie des saints contemplatifs du ciel de Saturne dans la Comédie, l'idéal de tout amour, la vierge mère, plane sur les nuages éthérés. A ses pieds les douces pécheresses de l'Évangile et de la légende, *Magna Peccatrix, Mulier Samaritana, Maria Egyptiaca*, l'implorent pour celle qui fut coupable seulement d'avoir trop aimé. La *Mater Gloriosa* sourit à Marguerite qui s'avance. Pas plus que Béatrice, et c'est encore là un trait de génie commun à nos deux poëtes, Marguerite ne saurait jouir de la béatitude si elle ne la partageait avec celui qu'elle a aimé. Dans un autre langage que la noble florentine, mais dans un sentiment tout semblable, elle demande que le soin de guider l'âme de son amant lui soit confié. Sa prière est exaucée. Elle s'élève, en attirant à sa suite l'âme de Faust, vers les régions suprêmes, où l'on aime, où l'on connaît davantage la sagesse éternelle.

Al cerchio che piu ama e che piu sape.

— Ils entrent ensemble au ciel de la pure lumière, dans l'allégresse amoureuse de la vérité.

Al ciel ch' è pura luce;
Luce intellettual piena d'amore
Amor di vero ben pien' di Letizia.

L'amour de la créature pour son Dieu et l'amour de Dieu pour sa créature se rencontrent. Le salut de l'homme est accompli.

Et de même que l'Allighieri se déclare impuissant à rendre en langage humain ce salut suprême, l'*ultima salute*, ainsi le chœur mystique par qui se termine le poëme de Faust, exalte l'*inexprimable*, l'*indescriptible* béatitude du royaume céleste, et le mystère insondable qui relie à la vérité permanente de la vie divine les apparences fugitives de notre vie mortelle.

Tout ce qui passe
N'est que symbole.
L'impénétrable
Ici s'accomplit.
L'indescriptible
Ici se manifeste.
L'Éternel féminin
Nous attire en haut.

Alles vergængliche
Ist nur ein Gleichniss;
Das Unzugængliche
Hier wird's Ereigniss;
Das Unbeschreibliche,
Hier ist es gethan;
Das Ewig-Weibliche
Zieht uns hinan!

Diotime cessa de parler. Mais après quelques instants, voyant que tout le monde se taisait, et ne voulant pas laisser ses jeunes amis sous l'impression trop grave de ses dernières réflexions, elle se tourna gaiement vers Élie. — Eh bien, lui dit-elle, voici que le bon Dieu a gagné son pari contre le diable! Que vous en semble? N'ai-je pas aussi gagné le mien? Confesserez-vous pas à la fin que j'avais raison, et que l'on peut bien aimer ensemble Dante et Gœthe, sans avoir pour cela l'esprit mal fait, bizarre et fantasque?

ÉLIE.

Je rentre, comme Méphistophélès, dans ma poussière. Mais pourtant, vous ne me ferez pas dire que je regrette de vous avoir porté un défi; car ce défi nous a valu à tous des heures que nous n'oublierons plus.

VIVIANE.

Et bien des motifs de vous admirer davantage.

DIOTIME.

Si j'avais le droit de parler comme Faust, je vous dirais, Viviane, l'admiration n'est rien; l'amour est tout.

VIVIANE.

Admiration, respect, amour et quelque chose encore par delà à quoi je ne trouve pas de nom, qu'est-ce que nous ne vous donnons pas, Diotime, et du plus profond de nos cœurs!

ÉLIE.

Combien vous seriez bonne, si, avant de quitter nos deux poëtes, vous rappeliez en quelques mots, afin de nous les graver mieux dans la mémoire, les principaux traits par qui vous nous les avez montrés semblables!

DIOTIME.

Je vais essayer. —Nous avons reconnu d'abord, ce me semble, que *la Divine Comédie* et *Faust* sont deux œuvres profondément religieuses. Dans chacun de ces poëmes, qui ont été pour Dante comme pour Gœthe l'œuvre de toute la vie, l'un et l'autre ils ont voulu enseigner aux hommes la vérité divine, la doctrine du salut. Sous le voile du symbole et dans une action légendaire, ils ont intéressé l'esprit humain au mystère de sa propre destinée, temporelle et éternelle. Ils se sont fait apôtres et confesseurs d'une foi religieuse, morale et politique, où nous avons admiré l'expression la plus haute du problème de la vie en Dieu. Tous deux ils ont essayé de rétablir l'harmonie primitive de l'âme humaine dans ses rapports avec l'âme du monde; ils ont cherché, dans les régions de l'infini, la conciliation des discordances et des contradictions de l'existence finie. Tous deux enfin, ils ont tenté d'édifier une république, une cité idéale, où régneraient ensemble la liberté et la loi, la nature et l'esprit; où la contemplation et l'action, la science et l'amour, se prêtant une force mutuelle, donneraient dès ici-bas à l'homme le pressentiment joyeux et l'image de la cité céleste. En ceci seulement Dante et Gœthe ont suivi une marche inverse, que le premier, partant de la vie active, s'élève peu à peu à la vie contemplative; tandis que le second, au contraire, s'arrachant à la contemplation, entre de plus en plus dans la vie d'action. Mais pour tous deux le terme suprême est cette cité céleste où la vie recommencera plus puissante; où l'homme, actif et contemplatif, renaîtra plus parfait, plus semblable à Dieu.

Nous sommes tombés d'accord aussi, n'est-il pas vrai, que Dante et Gœthe sont restés, dans l'exécution d'un plan grandiose qui n'allait à rien de moins qu'à l'exposition d'une philosophie générale de l'univers et de la destinée humaine, singulièrement personnels, originaux, *subjectifs*, comme on dirait aujourd'hui; tirant, à la façon d'Homère et des prophètes bibliques, de la réalité la plus familière et de leur expérience propre, les motifs, les figures, les réflexions, toute la matière et tout le tissu de leur ouvrage.

ÉLIE.

Lequel de ces deux poëtes vous semble avoir le plus approché d'Homère?

DIOTIME.

Ils possèdent tous deux, à un degré égal, la puissance homérique par excellence, la faculté de penser par image, de *voir*, en quelque sorte, ce qu'ils pensent. Dante, qui n'a connu Homère que de nom, est de sa filiation très-directe; il est son petit-fils par Virgile.

ÉLIE.

Et Gœthe ?

DIOTIME.

Peut-être y a-t-il pour Gœthe alliance plutôt que filiation. Je me persuade que la légende germanique, si elle gardait sa force créatrice, pourrait bien, un jour à venir, dans quelque île du Rhin (*Nonnenwerth* ou *Grafenwerth*, je suppose), célébrer les noces épiques de celui que l'Allemagne appelait l'Olympien, avec la fille de Léda, la blonde et divine Hélène !...

Mais reprenons nos similitudes.

En regardant dans le miroir magique où Gœthe et Dante ont reflété leur propre image, nous avons été étonnés de voir jusqu'à quel point cette image se trouvait être la reproduction du caractère et de la physionomie de leur race, de leur peuple et de leur siècle. Ce n'est pas tout. Jusque dans les détails, nous avons fait des rencontres surprenantes. Nous avons entendu de ces grands cris d'entrailles, de ces soupirs, de ces accents brisés et profonds, de ces mots d'une candeur sublime que l'art ne saurait feindre, où se révèlent, sans qu'il soit possible de s'y tromper, des âmes de même trempe et de même timbre.

Dans le langage qu'ils ont parlé avec tant d'amour, et en maîtres tous deux; dans cet italien, si personnel ensemble et si national, où Dante fondait tous les dialectes de l'Italie dont il rêvait et sentait instinctivement déjà l'unité future; dans ce haut allemand, de vraie souche populaire, auquel Gœthe a su imprimer à la fois le sceau de son génie propre et la perfection classique, nous avons senti une puissance, une liberté de création égales, avec l'autorité suprême qui fixe à jamais la règle et la beauté.

Chose étrange, et qui les rapproche encore ! Dante et Gœthe, dans cette admirable formation d'une langue et d'une œuvre nationales, ont suivi exactement même fortune. Il leur a fallu à tous deux s'arracher à l'habitude des idiomes étrangers. Avec tous ses contemporains,

Dante, vous vous le rappelez, écrit d'abord en latin; il subit très longtemps le charme de la poésie provençale et l'autorité établie de la langue française; Gœthe, plus contrarié encore dans l'essor de sa verve, plus empêché dans les provincialismes bourgeois d'un allemand corrompu, plus façonné avec sa génération au joug des littératures étrangères, commence de rimer en français et en anglais; il ne put revenir que par un effort à la pente naturelle, à la saveur germanique de sa pensée et de sa parole.

Ainsi donc, pour tout résumer, caractère religieux, pensée philosophique, sentiment de l'idéal, vastité du plan, merveilleux du sujet tiré également de la légende chrétienne, savoir encyclopédique, spontanéité, beauté du langage, inspiration personnelle et populaire tout ensemble, *la Divine Comédie* et *Faust* offrent à nos admirations les mêmes grandeurs. Dans une métamorphose poétique d'une incroyable puissance, Dante élève les conceptions variées du polythéisme latin à l'unité d'un catholicisme grandiose. A son tour, plus hardi encore et doué d'une vertu poétique qui s'est nourrie du savoir accru de cinq siècles, Gœthe accorde, il transforme ensemble, dans la vaste harmonie du panthéisme moderne, les dieux de la Rome antique avec le Dieu supérieur de la Rome chrétienne.

Sans m'arrêter aux ressemblances dans les détails, dans les images et presque dans les expressions de nos deux poëtes, j'ajoute que les vicissitudes subies et les influences exercées par le génie de Dante et de Gœthe présentent des analogies non moins remarquables. Aucun poëte, je crois, n'a passé, comme ils l'ont fait, par des alternatives aussi contrastées d'éclat et d'oubli, de méconnaissance et d'adoration.

MARCEL.

Je croyais que Gœthe n'avait jamais été ni contesté ni méconnu. Encore tout dernièrement, je lisais dans un *Entretien* de Lamartine, que la vie de Gœthe avait été un règne.

DIOTIME.

Un règne fort traversé de rébellions, Marcel, et auquel certaines humiliations même ne furent point épargnées.

A son retour d'Italie, Gœthe nous dit que l'Allemagne l'avait oublié, « ne voulait plus entendre parler de lui; » il se plaint que la critique traite ses œuvres « avec la dernière barbarie. » On tente, à force d'ironie et de dédain, de déconcerter à la fois son génie et sa bonté. On s'attaque, avec un acharnement presque sans exemple, à ses livres et

à sa personne. On exalte au-dessus de lui non-seulement Schiller, mais la tourbe des auteurs infimes; on le déclare frappé d'impuissance; les éditeurs refusent d'imprimer ses manuscrits; ses envieux le harcèlent de telle sorte et ses amis le défendent si faiblement, qu'il se sent comme exilé, seul, absolument seul dans son pays, et qu'il est tout près de renoncer à l'art et à la poésie!

VIVIANE.

Mais cela ne paraît pas croyable.

DIOTIME.

Ce qui est presque incroyable aussi, c'est la diversité, l'opposition des jugements qui ont été portés sur *Faust* comme sur la *Comédie*.

Ces deux œuvres grandioses et profondes, ayant eu besoin dès leur apparition, de commentateurs et d'interprètes, elles sont devenues aussitôt le sujet de querelles passionnées. L'une comme l'autre elles attirent et repoussent, captivent et irritent les imaginations. Dante, nous l'avons vu, est déjà pour ses contemporains, et de plus en plus dans la suite des générations, tour à tour orthodoxe et hérétique, Guelfe et Gibelin, voué à l'anathème et à l'apothéose. Gœthe, de son vivant et encore à cette heure, pour les esprits étonnés, est tantôt le plus religieux des poëtes, et, dans les matières d'État, le plus républicain des utopistes; tantôt le plus endurci des païens, des athées; un « mauvais génie » (Lacordaire l'écrivait hier encore); un courtisan, un esprit rétrograde, timide et servile. Aujourd'hui cependant, l'opinion semble s'établir définitivement selon la justice. Pour tout Italien, comme pour tout Allemand, *la Comédie* et *Faust* sont devenus *le Livre* par excellence, une sorte de Bible à la fois familière et mystérieuse, d'où l'on tire pour toutes les occasions de la vie, pour toutes les dispositions de l'âme, des sentences, des axiomes et des similitudes. Bien plus, voici que presque à la même heure une réparation glorieuse se fait. Un moment distraite, trompée, ingrate, l'âme de la patrie allemande se retrouve, se reconnaît enfin; elle salue sa propre grandeur; elle sent sa puissante, son indestructible personnalité dans l'œuvre et dans le nom de Wolfgang Gœthe.

Et toi, noble Allighieri, maître, guide, « plus que père! » toi qui bénissais le pain amer de l'exilé, toi qui montais avec lui, en soutenant ses pas chancelants, le dur escalier d'autrui, toi qui recevais dans tes bras, pour l'emporter dans ton ciel, le martyr sanglant de la

liberté, ramené sur les bords de ton beau fleuve Arno, au doux bercail d'où sont à jamais chassés les loups rapaces, que de repentirs à tes pieds, que de lauriers à ton front, et combien inséparable désormais dans l'âme italienne ta gloire et la gloire de la patrie!...

Les derniers accents de Diotime se perdirent dans le silence. La nuit était venue. Un grand recueillement descendait sur la campagne. Tout à coup l'on entendit résonner au loin de longues notes vibrantes et douces qui semblaient s'appeler et se répondre à travers l'espace. C'étaient deux cors de chasse qui se renvoyaient l'un à l'autre le refrain mélancolique aimé de la Bretagne :

Ma sœur, qu'ils étaient beaux ces jours
De France!
O mon pays, sois mes amours
Toujours.

Ce fut le signal du départ. On avait oublié les heures rapides et la distance. La lune était déjà très-haut à l'horizon. Pendant qu'Élie et Marcel s'occupaient aux préparatifs du retour, Diotime et Viviane allaient et venaient sur la plage qui se rétrécissait à vue d'œil, et se repliait dans les ombres du granit, au murmure montant des flots. Des nuées de goëlands et d'autres oiseaux aquatiques volaient vers la terre, cherchant pour les heures nocturnes leur abri dans les grottes de stalactites qui s'ouvrent aux flancs du rocher. Ramenée par la marée en vue des côtes, la flottille de pêche se rassemblait et courbait sa noire voilure sur la surface argentée de l'Océan.

Depuis quelques instants, Diotime suivait, avec une attention inquiète, le mouvement d'une barque qui gouvernait presque en droite ligne vers la langue de sable où elle se trouvait avec son amie.

— C'est l'heure des contrebandiers, dit Viviane, répondant ainsi à la question que se faisait tout bas Diotime.

L'embarcation avançait toujours. Bientôt on put distinguer qu'elle était montée par trois hommes. Un quatrième, de grande taille et qui paraissait armé, se tenait debout près du foc.

— Je ne me trompe pas, c'est la barque de Floury, s'écria Diotime.

— Que viendrait-elle faire ici, à cette heure? dit Viviane.

Sans répondre, Diotime se dirigeait vivement vers la pointe où le pilote allait attérir. Je ne sais quel pressentiment hâtait son pas. Quelqu'un venait, en effet, à sa rencontre.

Avant que la barque eût touché terre, l'inconnu qu'on y voyait debout, à l'avant, et qui ne ramait point, s'élançait.

— Évodos !...

A ce nom qu'elle entendit avant d'avoir rien vu, Viviane, comme frappée d'immobilité, s'arrêta soudain. Le jeune homme vola vers elle. Il la reçut dans ses bras, tremblante et muette.

Après les premiers étonnements du revoir :

— Mais enfin, reprit Diotime, comment donc, quand on vous croit dans les mers d'Ionie, abordez-vous à Plouha ?

— C'est bien simple. Vous savez que je ne m'appartiens pas. Ceux qui me commandent m'envoient à Paris. M'y voici d'un trait. La personne à qui l'on m'adresse n'y est point encore. On ne l'attend que dans vingt-quatre heures. Ces vingt-quatre heures sont miennes. J'arrive à Portrieux ; vous en êtes partie le matin ; la barque du pilote va prendre la mer ; je demande à Floury de se louer à moi pour la soirée ; il y consent. Nous mettons le cap sur Plouha. En voyant cette belle mer tranquille refléter, comme un miroir d'acier, le doux visage de Phœbé qui lui sourit, je m'enchante. Je me persuade que vous vous laisserez charmer comme moi par la magie des cieux et des eaux et que nous reviendrons ensemble, guidé par mon étoile.... Le voyez-vous là-haut, mon beau *Sirius*, justement sur la pointe du cap Fréhel !... Il faut que vous donniez raison à ma joie, Diotime, vous qui êtes aussi l'astre propice, il faut que par cette nuit lumineuse comme les nuits de ma patrie, tous trois nous naviguions en plein espoir et en plein contentement sur votre Océan breton !

A cette proposition inattendue, Viviane consentait d'un joyeux silence ; mais Diotime avait des objections. Le vent était contraire....

ÉVODOS.

Le voici qui tombe. Et d'ailleurs, en venant, Floury, qui se connaît à vos nuages, y a vu que, entre huit et neuf heures, la brise soufflerait nord-ouest. En moins d'une heure et demie, il en donne sa parole, nous serons rentrés au port.

DIOTIME.

Mais la pointe de Saint-Quai ?... les courants ?

ÉVODOS.

Fiez-vous à moi. Nous autres Hellènes, ne sommes-nous pas tou-

jours les compagnons d'Ulysse? Fiez-vous surtout à Floury. Lui et ses hommes, ils rameront, s'il le faut, vigoureusement.

Comme on en était là, Élie et Marcel venaient avertir que tout était prêt. Ce fut à leur tour de s'étonner. Les premières effusions passées, la compagnie convint de se partager. Élie et Marcel retourneraient par terre à Portrieux. Le bateau du pilote y ramènerait Viviane et Diotime, à la garde d'Évodos.

L'entretien, comme on peut croire, ne languit pas, au doux rhythme de la barque, pendant la traversée. Toute une année d'absence où tant de choses avaient agité, inquiété, passionné les esprits ! Que de souvenirs, que d'espérances, que de projets à échanger entre deux jeunes cœurs épris d'un même amour et confiants tous deux dans une grande et maternelle amitié !

Quoi qu'en eût dit Floury, la brise du nord-ouest ne se levait pas. On *nageait* avec lenteur. Peu à peu le bruissement monotone des flots et le magnétisme des clartés lunaires assoupirent Diotime. Elle fit de beaux rêves. Elle vit passer dans les nuées les ombres heureuses de ceux qu'elle avait perdus ; elle entendit au loin des chants de liberté. Elle vit s'élever, dans les vapeurs du crépuscule, un beau temple en marbre; et quand, aux premiers rayons du jour, les portes s'ouvrirent d'elles-mêmes, elle aperçut au fond la statue d'ivoire et d'or de la divine Béatrice.

Cependant, peu à peu, la brise matinale s'était levée ; elle agitait en se jouant, elle soulevait à demi sur les paupières de Diotime le voile des songes. Alors, se dessinèrent à ses yeux, sur le fond transparent des clartés du matin, deux figures d'une jeunesse et d'une beauté parfaites, assises à ses côtés, vis-à-vis l'une de l'autre, dans un maintien plein de grâce et de noblesse. Diotime distingua deux mains qui se cherchaient, deux anneaux échangés. Elle entendit deux voix mélodieuses que la brise emportait en se jouant sur les flots et qui semblaient accompagnées de la cithare antique. Diotime prêta l'oreille. Les deux voix dialoguaient ainsi :

— Les hasards de ma vie ne t'effrayent point ?

— Moi-même je ceindrai ton bras du glaive, en priant les dieux pour ta patrie.

— Ma patrie est pour toi la terre étrangère.

— Quelle femme, quelle barbare se sentirait étrangère dans la cité de la vierge Athéné, sur la terre où l'on adore la douce Panaghia !

— Ma destinée est obscure. Je ne connaîtrai de longtemps ni repos ni foyer.

— Que serait le foyer sans l'honneur ! que serait le repos sans la liberté !

— Tu n'entends pas les mots de la langue que parlent les miens.

— La langue flexible et sonore que parlent les fils d'Homère, j'ai voulu l'apprendre ; écoute :

> Ὁ μισευμὸς εἶναι κακὸ, τὸ α ἔχε 'γιὰ » φαρμάκι,
> Καὶ τὸ καλόν σου γύρισμα ὅλο φιλιὰ κ' ἀγάπη.

A ce moment, la barque entrait dans le port ; elle amarrait au pied de la jetée. Le bruit que fit la chaîne, en retombant sur la pierre, tira de son rêve Diotime.

A demi sommeillant, appuyée au bras d'Évodos, elle montait encore l'escalier de granit, quand Viviane, déjà loin, suivie du lévrier, comme la Diane chasseresse au pied virginal, s'avançait vers le seuil où les attendait Élie, seul et pensif dans sa tristesse bretonne.

DANIEL STERN.

FIN

LES LETTRES

DE

MARIE-ANTOINETTE

ET LEURS DERNIERS ÉDITEURS

Lettres de la reine Marie-Antoinette à la landgrave Louise de Hesse-Darmstadt, publiées par M. le comte de Reiset. Paris, Henri Plon, 1865. — *Louis XVI, Marie-Antoinette et madame Élisabeth. Lettres et documents inédits,* publiés par F. Feuillet de Conches. Tome III. Paris, Henri Plon, 1865.

Un débat s'est engagé, comme on sait, sur l'authenticité qu'il convient d'attribuer à des lettres nombreuses et jusqu'à présent inconnues de Marie-Antoinette, récemment publiées dans deux recueils français. M. Henri de Sybel, dans un travail allemand dont nous avons donné l'analyse en son temps, et M. Edmond Schérer, en France, ont signalé des premiers ce qui dénonçait, suivant eux, le caractère apocryphe de ces documents ; leur opinion a été aussitôt partagée par plusieurs critiques, entre autres M. Geffroy, écrivain et professeur distingué, qui en a résumé les principales raisons. Il était tout simple que l'éditeur du principal de ces recueils ne se rendit pas sans difficulté aux objections qu'ils avaient soulevées. Mais M. Feuillet de Conches a pris, en les repoussant, un ton de mauvaise humeur et de dédain dont on s'est justement étonné. Il a cherché à ces critiques de tout autres motifs que les légitimes scrupules naturellement

soulevés par des difficultés graves. Au lieu de répondre, il s'est mis à plaisanter sur la critique allemande. Avec quelle convenance et quelle grâce, c'est de quoi ses lecteurs ont pu juger. Il a invoqué contre ses contradicteurs les noms de Molière et de Beaumarchais, qui n'ont rien à voir dans cette affaire. S'il leur plaisait de l'entendre, ce serait peut-être pour lui donner une leçon d'à-propos et des conseils que nous lui souhaitons de deviner.

Toujours est-il que la critique, allemande ou française, peu importe, a fait son œuvre en relevant ce qui doit mettre ici le public en garde. Personne ne sera surpris qu'on revienne sur cette question. Après tout il s'agit de la vérité, il s'agit de personnages qui appartiennent à l'histoire et qui ont droit à l'intérêt de tous dans les limites de la justice. Mais plus ils ont droit à la justice, plus il importe qu'elle ne se transforme pas, à l'aide de pièces fabriquées, en un vain panégyrique. C'est ce qu'a pensé M. de Sybel en composant le morceau suivant que nous devons à son obligeance, et qui est destiné à paraître ultérieurement dans l'excellente *Revue historique*, publiée tous les trois mois, en Allemagne, sous sa direction.

(*N. de la D.*)

J'ai parlé dans un précédent travail [1] des lettres de la reine Marie-Antoinette, récemment publiées par MM. le comte d'Hunolstein, Feuillet de Conches et Alfred d'Arneth, et j'ai été conduit à cette conclusion que les lettres de la reine de 1770 à 1789, contenues dans les deux recueils publiés à Paris, sont pour la plupart apocryphes; elles sont le produit d'une industrie développée de nos jours par la passion enthousiaste des autographes. Après la publication du livre de M. d'Arneth, il n'était pas besoin, pour établir ce résultat, d'un grand appareil de critique. Il me suffisait, sans entrer dans les derniers détails, de relever le plus brièvement possible les points décisifs de la question. Je n'imaginais pas que ce travail dût exciter plus d'attention que cent autres de même espèce, encore bien moins, je l'avoue, qu'il pût rencontrer une contradiction sérieuse.

Toutefois des lettres intimes de Marie-Antoinette sont pour le public éclairé un objet du plus vif intérêt. Celui de ces recueils qui a paru le premier, le livre de M. d'Hunolstein, a eu, si je suis bien informé, trois éditions consécutives en très-peu de temps; l'éditeur de M. Feuillet de Conches annonce qu'un nouveau tirage du premier volume était devenu nécessaire avant l'apparition du troisième. « Dans les salons

[1] Voir la *Revue moderne* du 1er juillet 1865, *les Lettres de Marie-Antoinette*.

de Paris, dit un écrivain, on se faisait un régal des saillies de la reine; dans la moitié de l'Europe la presse s'occupait de ses mots pleins de sel et de sens. » On comprend d'après cela que mes conclusions aient eu plus de retentissement que n'en ont d'ordinaire les recherches critiques de ce genre, et qu'à Paris en particulier elles aient soulevé dans le public lettré des discussions parfois assez vives. Quant aux premiers intéressés, messieurs d'Hunolstein et Feuillet de Conches, ce n'est pas merveille s'ils ont résisté de toutes leurs forces à la nécessité de reconnaître que leurs trésors sont absolument sans valeur. Mais la conduite adoptée par l'un et par l'autre en cette circonstance est très-loin d'avoir été la même.

A la fin de septembre dernier, je me trouvais à Munich pour prendre part à une séance de la commission historique de l'Académie des sciences de cette ville. M. le comte d'Hunolstein s'y rencontrait par hasard en même temps que moi. A peine informé de ma présence, il me fit l'honneur de venir chez moi, en dépit du déplaisir que mon travail sur son recueil avait pu lui causer; il me déclara avec la plus parfaite loyauté qu'il persistait, il est vrai, à croire à l'authenticité des lettres publiées par lui, mais qu'il était résolu, vu l'état actuel de la question, de pousser l'enquête jusqu'au bout; il avait donc pris le parti de soumettre ses autographes à l'inspection du public compétent, à Paris d'abord, puis en Allemagne et notamment à Vienne; et il venait à cette fin m'offrir de les examiner de plus près avec lui.

Il est impossible de procéder dans une discussion de cette espèce avec plus de franchise et de sincérité que ne l'a fait M. le comte d'Hunolstein. On ne rencontre pas tous les jours un collectionneur enthousiaste qui vienne soumettre l'objet contesté aux regards mêmes des sceptiques, et qui subordonne sans réserve ses désirs personnels au pur intérêt de la vérité.

Je dirai en détail dans un instant quel fut le résultat de notre examen. Je me contente de remarquer ici que l'écriture de la reine est dans tous ces papiers fort habilement contrefaite; au surplus, Marie-Antoinette dit elle-même dès 1790 que son écriture est très-facile à contrefaire; on conçoit parfaitement qu'un acquéreur exercé mais sans défiance se soit laissé surprendre. M. Feuillet de Conches me demande si je l'accuse de faux ou de sottise, *pueritia mentis* : je n'accepte pas le dilemme, l'alternative n'est pas nécessaire. Tant que la Biographie de l'archiduchesse Marie-Christine par Wolf n'existait pas, tant que les lettres authentiques dont se compose le livre de M. d'Arneth n'étaient ni publiées ni décrites, on n'avait pas les éléments nécessaires pour

porter une décision définitive sur les prétendus autographes. Un œil pénétrant, une critique attentive eût pu sans doute découvrir çà et là, dans quelques points particuliers, de quoi éveiller et justifier les soupçons; mais ces autographes, où l'on trouvait l'écriture connue de la reine, dont le contenu s'accordait en général avec des faits d'ailleurs notoires, n'avaient rien qui dût provoquer un examen plus scrupuleux. Il est arrivé à leurs acquéreurs ce qui est arrivé cent fois en pareil cas aux collectionneurs les mieux informés. On se rappelle encore en Allemagne l'arrêt des tribunaux de Weimar qui, en 1855, condamna comme faussaire un monsieur de Gerstenbergk; ce personnage avait en peu d'années fabriqué plusieurs centaines d'autographes de Schiller; et il les avait vendus très-cher, soit lui-même, soit par intermédiaires, à des amateurs de tous les pays. Lorsqu'on s'avisa d'y regarder de plus près, le faux sauta aux yeux et ne laissa bientôt plus l'ombre d'un doute; mais l'imitation était si parfaite, la fraude avait si bien réussi jusque-là, qu'un établissement public tel que la bibliothèque de Berlin, que la propre fille de Schiller elle-même avaient acheté à très-haut prix les produits de cette fabrique; il y a plus, la fille de Schiller fut la dernière à se rendre, et s'obstinait encore, après que tout le monde était convaincu du contraire, à regarder ces faux comme des lettres authentiques de son père. Les deux cas sont, on le voit, parfaitement semblables, quant à l'étendue, à l'habileté et au succès du faux. Dans le premier comme dans le second, le faux ne pouvait être découvert qu'à l'aide des possesseurs de documents vrais; dans l'un comme dans l'autre, ceux qui ont été trompés d'abord ne sauraient encourir aucun reproche pour n'avoir pas fait ce qu'il était alors impossible de faire. Il n'y a pas de honte à ne pas voir ce qui n'était pas visible quand on a regardé; il n'en est que plus honorable de ne pas fermer les yeux à la lumière quand elle se fait, et de n'épargner au contraire, à l'exemple de M. d'Hunolstein, aucun effort pour favoriser la découverte de la vérité.

M. Feuillet de Conches a pris un tout autre parti que M. d'Hunolstein. Il n'a pas fait, que je sache, jusqu'à présent d'exposition publique de ses autographes pour en provoquer un examen rigoureux. Il les a montrés, il est vrai, à des centaines d'amateurs; il les aurait même, comme il l'a déclaré lui-même dans *le Temps*, offert cet été aux regards du public parisien, si tout le monde n'avait pas été alors à la campagne; mais il se réserve de réaliser cette exposition dans le courant de l'hiver. Ce procédé est sans doute excellent et digne d'éloges; mais on me permettra d'ajouter qu'il est absolument insuffisant. Un examen complet et décisif d'auto-

graphes douteux est chose impossible si on ne les compare avec des documents du même auteur indubitablement authentiques. Or M. Feuillet ignore moins que personne combien sont rares à Paris les lettres de la reine dont l'authenticité est DÉMONTRÉE, celles surtout qui portent une date antérieure à 1789. Plus rares encore sont les personnes que leur connaissance de ces précieux manuscrits met en mesure d'avoir un avis, de porter avec compétence un jugement dans la question. Et, soit dit en passant, un fait aurait dû suggérer à M. Feuillet de Conches plus de scrupule qu'il n'en a montré, je veux parler de l'attitude d'une de ces personnes en si petit nombre, de M. Rathery, de la Bibliothèque impériale, le seul homme au monde, c'est M. Feuillet de Conches qui le déclare (t. III, p. 58), qui ait refusé de s'intéresser en aucune manière aux efforts du célèbre collectionneur. Toujours est-il qu'en raison des conditions spéciales de la question, Paris n'est pas le lieu où puisse se faire un examen décisif. Je n'hésite pas à le dire, au risque de m'attirer derechef, de la part de M. Feuillet de Conches, l'imputation de préjugés nationaux et de partialité contre la France. Il n'y a qu'une ville en Europe où se trouvent rassemblés les éléments indispensables d'une solution ; cette ville, c'est Vienne ; en s'y rendant pour soumettre à l'examen de qui de droit les documents en sa possession, M. d'Hunolstein a pris une résolution qui fait honneur à son droit sens et met en pleine lumière la parfaite sincérité de sa conduite.

Jusqu'à présent M. Feuillet de Conches a préféré à cette épreuve une discussion littéraire d'un autre genre. Il a fait aux conclusions de mon premier travail une première réponse dans l'*Indépendance belge*, une seconde dans le *Journal des Débats*, puis une réponse de trente-quatre pages dans la préface de son troisième volume, une autre enfin dans un long article que *le Temps* a publié. Les deux premiers articles ne sont pas tombés sous mes yeux ; le dernier ne fait que répéter d'une manière moins diffuse les explications de la préface ; je puis donc considérer celle-ci comme suffisante à mon instruction. M. Feuillet de Conches y parle de toutes sortes de choses, des faussaires de l'antiquité et des temps modernes, des talents qui me rendent propre à être homme de cour, de sa connaissance des manuscrits anciens, de mon *Histoire de Prusse*, qui n'existe pas, et de mon *Histoire de la Révolution*, qu'il n'a jamais lue. Il soutient avec chaleur et avec l'accent de l'honnêteté indignée l'authenticité de ses lettres, sans pourtant opposer, comme je vais le montrer tout à l'heure, aux objections soulevées par moi une seule explication réelle. En revanche il m'accuse de je ne sais combien de défauts, d'impolitesse et de subtilité, de légèreté,

de partialité, et partout perce l'insinuation que mes critiques sont une suggestion de ma haine nationale contre la France, inspirées par l'envie de relever le recueil allemand aux dépens des recueils français. Je n'ai rien à dire à ces gracieusetés, et l'on me pardonnera de passer outre. Le seul point qui intéresse le public français, aussi bien que le public allemand, c'est de savoir qui de nous a raison; et cette question, les explications dans lesquelles je vais entrer la résoudront, je l'espère.

Mais avant de reprendre l'examen des parties apocryphes du recueil de M. Feuillet de Conches, on me permettra de dire un mot des autres documents contenus dans son troisième volume. Je regretterais infiniment que la condamnation inévitable des premiers jetât les autres dans l'ombre et en fît méconnaître la valeur réelle. Dans le fait, le troisième volume est de beaucoup supérieur aux précédents, et cela par une raison bien simple, c'est qu'il ne se compose que pour une très-faible partie des prétendus autographes de M. Feuillet de Conches et est formé pour le reste de lettres copiées sur les originaux, dans les archives de Stockholm et de Darmstadt, de Paris et de Vienne, et sur ceux qui sont la propriété des familles Bombelles et Polignac. Il est sûr que la partie la plus précieuse des deux premiers volumes consistait déjà dans les lettres de la princesse Élisabeth à ses amies, Mmes de Raigecourt et Bombelles. Le troisième volume enrichit cette catégorie de quatre-vingt-trois numéros, en sorte que le caractère de la princesse se déploie maintenant dans sa force et sa beauté et s'éclaire sous toutes les faces aux yeux du lecteur. Il est vrai que l'histoire politique de la Révolution n'a rien de bien nouveau à tirer de ces lettres; mais n'y trouvât-on qu'une connaissance plus complète et plus exacte de la princesse elle-même, cela ne serait pas à dédaigner. La tradition royaliste qui donne pour trait dominant de cette physionomie une douceur angélique, une résignation absolue aux décrets d'en haut, ne tient pas, il est vrai, devant les faits ; mais, comme il arrive souvent, tandis que l'auréole légendaire se dissipe, apparaît une figure humaine plus saine et plus vigoureuse. Le ton fondamental de cette nature exquise reste toujours une piété profonde, fondement de sa conduite et de ses vertus, de sa force et de sa patience, de sa pureté et de son dévouement. Mais cette disposition religieuse revêt partout un caractère d'orthodoxie rigoureuse, de sévérité ecclésiastique, et, comme on sait, ce tour d'esprit rend capable de haine autant que d'amour et entraîne une inintelligence décidée de tout ce qui s'éloigne de sa foi. Ainsi la princesse est révoltée de l'émancipation des Juifs, du peuple

maudit, qui a crucifié le Sauveur. Elle damne sans distinction tous les impies qui, pour un motif quelconque, sortent du giron de l'Église. La vigueur native de son caractère prend par suite quelque chose d'âpre et de rigide. Au milieu des plus tendres expressions de l'amitié éclate une impatience mêlée de hauteur; elle a l'esprit pénétrant et net, mais son horizon est étroit, et il y a en elle si peu de la mollesse féminine que M. Feuillet de Conches se laisse aller une fois à l'appeler « une sorte de garçon involontaire. » Malgré tout, personne ne saurait en lisant ces lettres se soustraire au charme d'une élévation idéale, d'une décision naïve et charmante qui est le trait de cette nature de femme. Je suis forcé de m'interdire toute citation à l'appui de ma pensée. Je ne signalerai qu'un détail assez indifférent en lui-même, mais qui représente d'une manière frappante la rapidité formidable du torrent révolutionnaire. En 1790 Madame Elisabeth est très-irritée de l'abolition des titres de noblesse par l'Assemblée nationale; elle écrit en plaisantant le 27 juin : « Pour moi, j'espère bien m'appeler mademoiselle Capet ou Hugues ou Robert, car je ne crois pas que je puisse prendre le véritable, celui de France. Cela m'amuse beaucoup; et si ces messieurs voulaient ne rendre que ces décrets-là, je joindrais l'amour au profond respect dont je suis pénétrée pour eux. » Elle ne se doutait pas qu'à peine quatre ans après on condamnerait à l'échafaud la citoyenne Elisabeth Capet.

Les archives de Darmstadt ont fourni une autre série de lettres, distincte et complète. Ce sont vingt-sept lettres de Marie-Antoinette à la landgrave Louise de Hesse, une de ses amies de jeunesse. M. Feuillet de Conches dit dans sa préface que M. le comte de Reiset les a copiées à Darmstadt, mais qu'il a renoncé à les publier lui-même pour les incorporer au grand recueil; cette assertion a été écrite au plus tôt dans le mois d'avril, car la préface, où elle se trouve, discute mon premier travail qui a paru à la fin de mars, et pourtant dès le 20 mars M. le comte de Reiset finissait son avant-propos à l'édition séparée qu'il a donnée de ces lettres; il y a là un mystère que je ne me charge pas d'expliquer, cela regarde M. Feuillet de Conches. Quant aux lettres elles-mêmes, ce qui y domine est plutôt le ton de cérémonie que celui de l'intimité; le fond en est sans aucune importance pour l'histoire générale; leur principal intérêt consiste en ce que le tour et l'expression y décèlent partout ce mélange de vivacité naturelle et de morgue princière qu'on retrouve dans les lettres de cette princesse que contient le recueil de M. d'Arneth, mais qu'on chercherait en vain dans la publication de M. d'Hunolstein et dans le premier volume de M. Feuillet de Conches.

On rencontre des renseignements précieux pour l'histoire de l'émigration dans plusieurs pièces mises à la disposition de M. Feuillet de Conches par la famille Polignac et par le ministre de Suède, M. le comte de Manderstrœm. On y reconnaît d'un côté la parfaite innocence de relations secrètes mais peu actives de Louis XVI avec la famille Polignac, de l'autre l'empressement égoïste, l'ardeur extravagante des frères du roi à poursuivre sans aucun plan leurs projets de restauration. Ces faits, il est vrai, étaient depuis longtemps connus; plusieurs historiens les avaient indiqués ; Hœusser dans son *Histoire d'Allemagne* et moi-même dans mon *Histoire de la Révolution* nous les avons établis, il y a plusieurs années, à l'aide des archives prussiennes. Mais ces livres ne sont pas fort répandus en France; les documents du recueil fournissent d'ailleurs plus d'une donnée nouvelle pour l'appréciation des personnes. On y voit par exemple que Gustave de Suède avait pour entreprendre la croisade contre la Révolution le même motif que le gouvernement qui lui a succédé pour se livrer à ses coquetteries avec le comité de salut public ; ce motif, c'est le désir d'obtenir des subsides dans le premier cas de la Russie, dans le second de la France [1].

Enfin, une dernière série de lettres, qui est de quelque importance pour l'histoire, est empruntée aux papiers de l'archiduchesse Marie-Christine, conservés à Vienne ; il ne s'agit plus, il est vrai, de sa correspondance avec Marie-Antoinette, qui remplit jusqu'à satiété les deux précédents volumes, mais de sa correspondance avec ses frères les empereurs Joseph et Léopold. Le prix de ces lettres pour le savant consiste principalement en ce qu'elles répandent un certain jour sur le caractère personnel de Léopold : les traits qu'elles ajoutent à sa physionomie sont frappants et d'un haut intérêt. Quant à la conduite de cet empereur à l'égard de la Révolution française, les lettres en question ne font guère que confirmer ce que les deux volumes nommés plus haut avaient déjà fait connaître, du moins en Allemagne, et ce que la Biographie de Marie-Christine, par Wolf, avait depuis longtemps établi. Tout entier à l'apaisement des troubles intérieurs dont ses provinces étaient le théâtre, préoccupé de ce que ses rapports avec la Prusse avaient d'incertain et de tendu, Léopold ne songeait nullement à prendre l'offensive contre la Révolution. Lorsque peu de temps avant la fuite de Varennes, Marie-Antoinette réclama ses secours, il lui fit, à plusieurs reprises, les représentations les plus fortes. Quand il

[1] Consultez mon *Histoire de la Révolution*, troisième édition, t. II, p. 307, d'après les actes du Comité de salut public qui se trouvent aux archives de l'Empire.



vit le roi et la reine persister dans leurs projets, il finit par se décider à mettre un corps de troupes à la disposition de son beau-frère, sans prétendre exercer personnellement aucune influence sur les affaires intérieures de la France; c'est dans ce sens qu'il fit appel aux autres États de l'Europe. Mais à peine eut-il appris que la tentative de Louis XVI avait échoué qu'il se hâta de quitter la partie, et après l'acceptation de la constitution de 1791, il n'hésita pas à déclarer, au grand scandale des émigrés, de la Suède et de la Russie, que la question française était vidée. Les lettres publiées par M. Feuillet de Conches apportent sur tout cela et sur les différentes phases de l'affaire les témoignages les plus frappants; elles ne laissent qu'un regret, c'est que M. Feuillet de Conches se soit justement montré sur ce sujet si avare de communications, sans qu'on puisse soupçonner les motifs qui l'ont déterminé. M. A. Wolf a puisé tout son livre sur Marie-Christine aux sources qui ont été ouvertes à M. Feuillet de Conches; on voit par les citations que ce livre contient, et l'auteur m'a affirmé à moi-même, qu'il existe encore un grand nombre de lettres de l'empereur, également importantes et riches de faits, que M. Feuillet a très-arbitrairement exclues. Et de quoi y est-il question? Des grandes catastrophes de 91, de Varennes, de Mantoue, de Pilnitz, des débuts de la guerre européenne, c'est-à-dire d'une des crises capitales de la Révolution française. Comme je le faisais observer il y a un instant, les livres allemands dont j'ai parlé et les documents officiels qu'ils contiennent sur la politique européenne à cette époque, sont restés jusqu'à présent à peu près inconnus en France ; aussi voit-on en France des historiens distingués, tels que M. L. Blanc, des chercheurs comme M. Mortimer-Ternaux, en être encore réduits, pour les rapports des gouvernements étrangers avec la Révolution, à ce *farrago* sorti des fabriques de l'émigration, comme l'ouvrage du pseudo-Hardenberg, les prétendus Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État. N'est-il pas vraiment fâcheux, surtout pour les écrivains français curieux de la vérité, que M. Feuillet de Conches, en face des trésors les plus précieux et les plus rares, et pouvant y puiser librement, se contente d'y prendre au petit bonheur une poignée de raretés pour son cabinet d'antiquailles, et bourre avec cela ses volumes d'un tas de papiers sans intérêt ou apocryphes. On n'a jamais commis, je crois, péché d'omission plus impardonnable et plus fâcheux pour la littérature française. En face des imputations de M. Feuillet de Conches dans sa préface, il me sera permis de demander qui a le mieux entendu *le* véritable intérêt de la France, du collectionneur parisien qui a commis

une telle faute, ou de l'écrivain allemand dont la discussion loyale eût dû lui donner l'éveil.

Je reviens à ces fameux autographes, et après avoir passé en revue la partie positive du troisième volume, j'ai à m'expliquer maintenant sur les allégations et les réponses contenues dans la préface. Que doit-on penser de l'authenticité des lettres de Marie-Antoinette, de 1770 à 1789, publiées par MM. Feuillet de Conches et d'Hunolstein?

La première question, celle que soulèvent tout d'abord les publications de ce genre, est la question de la provenance de chaque pièce. C'est là, sans doute, on ne l'ignore pas, une question des plus scabreuses pour le collectionneur, quand il s'agit d'écrits comme ceux qui sont mis sous nos yeux. Celui qui livre de tels documents au commerce, n'est pas toujours, quand ces documents sont authentiques, un des héritiers légitimes du premier propriétaire, et de là pour celui qui met en circulation des pièces apocryphes un prétexte plausible d'imposer à l'acquéreur la condition d'une absolue discrétion. Il n'en est pas moins vrai qu'engagé par cette promesse, l'acquéreur, s'il veut la tenir, renonce évidemment au moyen le plus sûr et le plus décisif de défendre ses documents, dès que par des raisons quelconques leur authenticité vient à être révoquée en doute. Il y a plus, on ne saurait contester que, dans le cas où la discussion se prolonge, un refus obstiné de s'expliquer sur l'origine des trésors qui en sont l'objet confirme les soupçons en dépit de toutes les affirmations du monde. Je reconnais que M. le comte d'Hunolstein échappe à cette conséquence par l'exposition publique et loyale des originaux qu'il possède; mais elle tombe d'aplomb sur M. Feuillet de Conches. Les renseignements qu'il veut bien donner dans sa première préface sur la manière dont les lettres sont arrivées entre ses mains, sont des plus maigres et des plus vagues; c'est un point que j'ai relevé ailleurs. Dans les notes du second volume et dans la préface du troisième, il se laisse arracher quelques éclaircissements de plus; mais je regrette d'être forcé de constater une fois de plus l'insuffisance et l'inexactitude de ses explications: « Un de mes critiques, dit-il, t. III, xv, aurait voulu qu'à chaque pièce j'en indiquasse l'origine, au lieu de me contenter de signaler mes sources d'une manière générale au début de mon livre. L'observation était juste; mais quand elle me fut faite, j'allais achever mon second volume, et je ne pus que me réserver d'y satisfaire, *comme je l'ai en effet accompli*, dans un second tirage. » Je me suis mis aussitôt en mesure de me procurer, à Paris, un exemplaire de ce second tirage du premier volume; mais sans doute que ce second tirage, s'il existe réellement, n'a pas été livré à la circulation;

car après d'assez longues recherches, le libraire de Paris m'a répondu qu'un exemplaire de ce second tirage était introuvable. Je suis donc encore réduit pour le moment aux indications du troisième volume principalement, lequel donne après coup un grand nombre de lettres des années qui ont précédé la Révolution et indique effectivement la provenance de chacune d'elles. Pour la plupart de ces lettres, il n'y a, comme je l'ai dit, nulle objection à faire, elles ont été copiées sur des originaux authentiques qui se trouvent dans les archives de Paris, de Vienne, de Stockholm et de Darmstadt, etc. Mais à côté se présentent une série de lettres d'une tout autre origine, et rien de plus insuffisant que les explications de l'éditeur en ce qui les concerne. On nous apprend le nom du collectionneur qui est en possession des originaux : c'est en première ligne M. Feuillet de Conches lui-même, puis le comte d'Auffay, la comtesse Lezay-Marnésia, la princesse Clary, de Venise, M. Guizot, de l'Académie française, le docteur Sprague, d'Albany, dans l'Amérique du Nord, le baron Girardot, de Nantes. C'est fort bien. Mais la seule chose essentielle, à savoir par qui et comment ces reliques sont tombées aux mains de leurs heureux possesseurs, c'est de quoi il n'est pas dit un mot. Il semble tout simple à M. Feuillet de Conches qu'un collectionneur américain ou de grandes dames comme celles qu'il a nommées possèdent ces documents, comme si ces personnes ne pouvaient être dupes d'un fabricant d'autographes. Tout au commencement du volume, on donne une lettre de Marie-Thérèse au Dauphin, en date du 21 avril 1770, avec cette note : *Mémoires de Weber, frère de lait de Marie-Antoinette.* Or qu'on ouvre lesdits Mémoires, on trouve (t. I, 16, édition Berville et Barrière) la lettre, non pas dans le corps du livre, mais ajoutée en note par les derniers éditeurs, *comme une lettre remarquable qui devait avoir sa place dans les Mémoires;* quant à la provenance de la lettre, les éditeurs n'en disent rien. On rencontre plus loin, page 8, une lettre de la reine à l'empereur Joseph, évidemment apocryphe; la source est indiquée en ces termes : *Cahier des lettres de l'archiduchesse, reine de France.* La qualification d'archiduchesse ferait croire qu'il s'agit ici d'un fond autrichien; on se tromperait, du moins si l'on songeait aux archives de l'État à Vienne; car il n'y existe ni lettre de ce genre ni cahier désigné sous ce titre.

Ces faits ne sont pas très-propres, il faut l'avouer, à faire accepter, les yeux fermés, l'authenticité des documents qui nous sont offerts. Si les indications relatives à la première partie qu'on s'engage à donner dans un nouveau tirage ne sont pas d'une autre nature, leur omission est peu regrettable et n'importe en rien à la recherche qui nous

occupe; elles ne sauraient réparer l'absence jusqu'ici incontestable de tout caractère extérieur d'authenticité.

M. Feuillet de Conches a refusé de se prononcer sur les lettres publiées par M. d'Hunolstein et sur le rapport de ce recueil avec sa propre collection. Il n'est chargé, dit-il, de répondre que de ce qu'il publie. Je suis fâché d'avoir à le contredire encore sur ce point. J'ai déjà fait observer que les lettres des années 1770 à 1789, qui sont propres aux deux recueils, portent exactement le même caractère. Elles proviennent indubitablement du même auteur. Le tour de la pensée et de l'expression y est tout à fait identique, voilà pour la forme ; un bavardage qui vise tant qu'il peut à la naïveté et à l'esprit, voilà pour le fond. Les relations personnelles de la reine avec ses correspondants, comme ses sentiments à l'égard des tiers, sont présentées dans les deux recueils sous le même jour. Cette conformité est d'autant plus frappante, que les deux recueils forment avec celui de Vienne le contraste le plus complet. Chez MM. Feuillet de Conches et d'Hunolstein, l'archiduchesse Marie-Christine est le correspondant le plus intime de Marie-Antoinette ; chez M. d'Arneth, il est à peine question d'elle. Chez les premiers, la dauphine trouve en somme la Dubarry une assez bonne femme; chez le dernier, son indignation contre la favorite est continuelle. Chez ceux-là, Marie-Antoinette plaisante agréablement sur le pédantisme du comte de Provence ; chez celui-ci, elle s'exprime en termes mordants et pleins de défiance contre la vulgarité et l'égoïsme de son beau-frère ; dans les deux premiers recueils, elle est sur le pied d'une amitié très-équivoque avec ses tantes; dans le troisième, son intimité excessive avec elles est un continuel sujet d'inquiétude pour sa mère. Voilà des différences graves; M. Feuillet de Conches croit les expliquer assez en disant que, des lettres de la jeune reine, quelques-unes ont été corrigées par l'abbé Vermond, tandis qu'il n'a pas touché aux autres. Vaine échappatoire : Mme de Campan désigne l'abbé comme le secrétaire permanent de la reine, toujours et partout à son service ; et ce serait en tous cas un fait vraiment miraculeux, qu'on eût à Vienne les lettres corrigées et nulle autre, tandis que les voleurs d'autographes ne se seraient approprié que les lettres non corrigées, ou *vice versa*. Le contraste du style et du tour des idées n'est pas moins continuel et moins frappant : M. Feuillet de Conches s'en tire lestement en déclarant que la différence ne lui paraît pas si tranchée ni si générale. Je ne puis que l'inviter à relire les développements irrécusables que M. Geffroy a donnés à ce point dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 septembre, en appuyant et en reprenant mes aperçus. Ce juge très-

compétent arrive également à ce résultat, que les lettres de MM. d'Hunolstein et Feuillet de Conches sont d'une seule et même main, celles de M. d'Arneth d'un auteur différent. Je me trouve aujourd'hui, grâce à l'obligeance de M. d'Hunolstein d'un côté, et de l'autre aux informations très-sûres qui me sont arrivées de Vienne, en mesure d'établir le même fait sous un autre point de vue, sous celui de la forme extérieure des lettres. — Bien entendu toutefois dans la limite où il a plu à M. Feuillet de Conches lui-même d'exposer aux yeux du public les trésors qu'il possède.

Les lettres adressées par la reine à sa mère et à ses frères, qui sont déposées à Vienne, sont toutes écrites sur du bon papier à tranche dorée, et, en 1774, après la mort de Louis XV, encadrées de noir ; le format est toujours petit in-octavo, comme celui de la lettre de Mme de Polignac, dont M. Feuillet de Conches donne le *fac-simile*, t. III, p. 303. La date de l'année manque généralement, ainsi que l'indication du lieu, sauf trois exceptions. Quand cette indication se rencontre dans le recueil de M. d'Arneth, elle est, aussi bien que la date de l'année, de la main du secrétaire de Marie-Thérèse, Pichler. La lettre commence presque toujours par les mots : *Madame ma très-chère mère*, lesquels ne sont jamais séparés et au-dessus du texte, mais forment le commencement de la première ligne. L'auteur signe, jusqu'en 1784, Antoinette, écrit en caractères aigus tels que ceux dont le *fac-simile* de la lettre à la duchesse de la Trémouille offre un exemple dans le recueil de M. Feuillet de Conches, tome III, p. 5. Dans la suite, les lettres de la reine à sa mère et à ses frères ne portent généralement pas de signature. Quant au point essentiel, l'écriture, en 1770, est de tout point celle d'un enfant dont la main n'est pas exercée ; elle se forme peu à peu et arrive, au bout de quelques années, à une certaine régularité ; mais elle reste fine, incertaine, et ce n'est qu'à partir de 1780 qu'elle prend par degrés le caractère connu par les lettres du temps de la Révolution.

Si l'on compare avec cela les lettres de la collection d'Hunolstein, on est frappé d'abord de la variété du format ; un certain nombre sont dans le petit in-octavo que l'on sait ; la plupart de celles des premières années sont écrites au contraire sur de grandes feuilles carrées. Le papier est de qualité ordinaire, l'empreinte intérieure très-variée ; à côté du lys de France, on trouve l'écusson hollandais de Van Der Ley, ou l'écusson saxon d'Ébart de Schnetzhausen. Aucune de ces lettres n'a la tranche dorée. A la nouvelle de la mort de Louis XV, l'auteur a éprouvé le besoin de mettre sa lettre en deuil, et, à cette fin, il a barbouillé d'encre les bords du papier ; l'encre a coulé dans les plis de la

lettre. L'encre dont on s'est servi est en général bien conservée ; dans quelques lettres, elle a pâli à tel point que l'écriture est devenue illisible ; mais on sait fort bien que ce fait n'est pas du tout en lui-même une preuve d'ancienneté ; rien au contraire de plus aisé à obtenir pour l'imitateur. Presque toujours avec la date se trouvent indiqués l'année et le lieu. Les mots *Madame ma très-chère mère* forment généralement une ligne distincte au-dessus du texte. La signature est la plupart du temps MARIE-ANTOINETTE, avec l'A arrondi et non pas pointu, comme dans la collection de Vienne, et avec un gros paraphe au-dessous du nom, paraphe qui ne se trouve nulle part dans les lettres signées de Vienne. Enfin, l'écriture est partout la même, en 1780 la même qu'en 1770 : c'est celle que l'auteur de ces lettres peut avoir rencontrée dans quelque original authentique des dernières années de la reine.

Les différences sont, comme on voit, aussi nombreuses que possible ; elles portent à peu près sur tous les points qui sont susceptibles d'être comparés dans une question de ce genre. Quelques-uns n'ont pas par eux-mêmes une importance décisive : il se peut fort bien, par exemple, que la reine ait eu plusieurs sortes de papier, et sa correspondance avec la landgrave de Darmstadt renferme, en effet, des lettres in-quarto et in-octavo, avec et sans tranche dorée ; on y rencontre même une feuille où l'on voit l'écusson Van Der Ley, et une lettre de 1780 porte pour signature *Marie-Antoinette*, tandis que les autres n'en ont aucune. J'ajoute qu'on trouve encore une fois la même signature dans un billet au prince de Kaunitz, daté pareillement de 1780, et qui fait partie des archives de Vienne. Mais cela ne saurait modifier le moins du monde notre jugement sur la collection d'Hunolstein. Car la signature de Marie-Antoinette diffère totalement par la forme des lettres de celle que présente la collection d'Hunolstein ; elle est beaucoup plus fine, beaucoup plus petite et sans paraphe. Et d'ailleurs ces pièces adressées à la landgrave et au prince de Kaunitz n'affaiblissent en rien cette objection que la reine n'a jamais employé dans sa correspondance avec ses parents le double nom de Marie-Antoinette, tandis que c'est dans les lettres à eux adressées qu'on le trouve chez M. d'Hunolstein. Si l'on voulait, pour défendre le papier et le format des lettres de famille contenues dans cette dernière collection, invoquer les lettres de Darmstadt, il faudrait répondre avant tout à la question déjà énoncée : Comment se fait-il que la bibliothèque privée de l'empereur n'ait gardé de cette correspondance que les lettres in-octavo à tranche dorée, et que les trafiquants d'autographes n'aient recherché, au con-

traire, que les lettres écrites sur du papier de Schnetzhausen ou autre semblable ? La même question se poserait invinciblement à propos de tous les caractères mentionnés. Enfin, une chose reste absolument inexplicable pour le collectionneur le plus confiant, c'est l'uniformité de l'écriture dans la collection de M. d'Hunolstein pendant un laps de vingt-deux ans. Il n'y a pas, ce me semble, d'hypothèse qui puisse affaiblir cette preuve du faux. Peut-être M. Feuillet de Conches sera-t-il tenté d'en appeler encore ici à l'intervention du précepteur, l'abbé Vermond, qui tantôt, comme le prouveraient les lettres de la collection d'Hunolstein, aurait exhorté son impériale élève à mieux écrire, et tantôt, comme à propos des lettres conservées à Vienne, se serait abstenu de cette recommandation. Mais s'il avait lieu de la faire, n'était-ce pas plutôt à propos des lettres adressées à une mère si sévère ? Or, c'est précisément dans les lettres authentiques des premières années qu'on remarque que l'écriture est le plus incertaine. Et quand un enfant s'applique à bien écrire, est-il possible, on le demande, que son écriture soit celle qu'il aura vingt ans plus tard, qu'elle ait la fermeté d'une main exercée et d'une femme faite ? A qui fera-t-on croire cela ? Cette raison seule suffirait parfaitement pour déterminer notre jugement sur les lettres d'Hunolstein. Celui qui les a forgées savait passablement son métier, j'en conviens ; il connaît bien la véritable écriture de la reine dans la dernière partie de sa vie ; il a vu sa vraie signature dans quelques lettres de cérémonie d'une époque tardive; il a eu entre les mains quelques espèces de papier qu'elle avait réellement sur son bureau. Tant que M. d'Arneth ne nous avait point fait connaître la correspondance authentique des premières années, le faussaire a pu compter effectivement sur un succès indéfini de sa supercherie.

Il y a plus. Le faussaire a connu le texte des lettres authentiques de Marie-Antoinette, qui n'avaient pas encore été imprimées ; il n'a pas voulu se contenter de publier ce texte, il a prétendu le donner de la main même de la reine, et a mis pour cela en circulation ces prétendus autographes. C'est ce qui est arrivé pour trois billets de la reine au comte Mercy d'Argenteau, petites communications sans importance, qu'on peut lire aujourd'hui dans le recueil d'Hunolstein, pages 126, 128, 293 de la première édition, 156, 157, 321 de la troisième. Les originaux certainement authentiques de ces billets se trouvent aux archives de Vienne, dans les papiers du comte qui y sont déposés; une note de l'archiviste atteste que ces papiers ont été communiqués à M. Feuillet de Conches, lequel toutefois a dédaigné, je

n'imagine pas pour quel motif, d'insérer lesdits billets dans son recueil. Deux sont de l'année 1787 ; le troisième est aussi antérieur, sans nul doute, à la Révolution. Or, on peut bien concéder aux éditeurs de Paris qu'à partir de 1790, la reine, surveillée, à demi prisonnière, ait fait plusieurs copies de ses lettres les plus importantes pour s'assurer qu'une au moins de ces copies parviendrait à destination. Mais, en vérité, on ne saurait croire qu'avant 1789, dans tout l'éclat et toute la sécurité de la royauté, elle se soit avisée de prendre deux et trois copies du moindre billet qu'il lui arrivait d'envoyer de son boudoir dans quelque maison du voisinage, et cela par le pur effet d'une humeur écrivassière dont les contemporains ne disent pas un mot, ou peut-être d'une obligeance anticipée pour les amateurs d'autographes du XIXe siècle. Toujours est-il que les originaux de ces billets sont aux archives de Vienne, et que, par conséquent, les exemplaires reproduits dans le recueil de M. d'Hunolstein sont de faux autographes.

La physionomie des lettres données par M. Feuillet de Conches, comme antérieures à 1789, était jusqu'à présent restée inconnue. Il vient, dans son troisième volume, de reproduire en *fac-simile* deux lettres de la reine, l'une à Marie-Thérèse, en date du 14 juin 1777, l'autre à l'empereur Joseph II, en date du 20 novembre de la même année. Eh bien ! il en est ici comme des trois billets au comte Mercy d'Argenteau. Les deux lettres sont authentiques quant au fond. Car, outre une copie de la première, qui est de la main de Pichler et déposée dans la bibliothèque privée de l'empereur, ces deux pièces se trouvent encore aux archives de Vienne parmi les papiers du comte Mercy d'Argenteau, que M. Feuillet de Conches a souvent mis à contribution (voir entre autres, t. III, p. 172, 228, 237). Elles ne s'y trouvent pas, il est vrai, en original, mais en copies dont l'authenticité est indubitable. M. Feuillet de Conches déclare dans la préface de son troisième volume être en possession des originaux, dont il donne aujourd'hui la reproduction en fac-simile. Mais il saute aux yeux du premier coup que ces prétendus autographes ne sont encore que des copies de même famille que les autographes de M. d'Hunolstein. Les deux pièces sont de format in-quarto, toutes deux portent outre la date du mois celle de l'année, et l'écriture a partout la fermeté de celle de 1790. La lettre de la reine à sa mère porte l'indication du lieu, Versailles, et les premiers mots forment une ligne séparée au-dessus du texte. Enfin les deux lettres sont signées Marie-Antoi-

nette, en caractères vigoureux et terminés par un long trait solidement appuyé [1].

Il est donc de toute évidence que ces deux lettres sont l'ouvrage du même industriel qui a fabriqué celles de la collection d'Hunolstein. L'habile spéculateur s'est procuré par une voie quelconque une copie des lettres conservées à Vienne, et il a restitué sur cette copie un autographe de sa façon : il a tendu ainsi le piége où M. Feuillet de Conches s'est laissé prendre aussi bien que M. d'Hunolstein. Après cela, M. Feuillet de Conches ne s'étonnera pas si, toutes les fois qu'il ne signale pas, à propos de chaque pièce, sa provenance jusqu'au premier possesseur ou à son héritier légitime, nous plaçons l'autorité de sa collection exactement sur la même ligne que celle du recueil d'Hunolstein. Il comprendra facilement qu'à propos des prétendus autographes qui se trouvent en double entre ses mains et entre celles de M. d'Hunolstein nous ne reconnaissions pas là l'original et la minute, le brouillon et la mise au net, que nous n'admettions pas, toujours à l'égard des lettres antérieures à 1789, que la reine ait eu la manie d'écrire au point de recopier deux et trois fois le même billet sans nécessité ; il trouvera, comme nous bien plus naturel d'attribuer cela à la spéculation du marchand d'autographes, qui a voulu tirer double profit de sa lucrative industrie.

Les lettres de la reine antérieures à 1789, qu'on trouve dans les deux recueils de Paris, ne diffèrent pas seulement par les caractères extérieurs de celles qui sont conservées à Vienne ; elles sont encore à beaucoup d'égards en opposition directe avec le contenu des dernières comme avec d'autres faits historiques. M. Feuillet de Conches ne manque pas, comme on pense, de s'étendre longuement sur ce point ; il produit au lecteur un certain nombre d'objections à lui faites par ses ennemis, il les met en poudre, les anéantit d'un air triomphant, de manière à réduire au silence et à couvrir de confusion le critique allemand, — n'était une petite circonstance qui change entièrement la position.

Pour peu qu'on ouvre les yeux en effet, on voit que les véritables objections de l'adversaire de M. Feuillet sont précisément celles qu'il ne mentionne pas, qu'au contraire les objections qu'il renverse avec tant d'éclat ont été imaginées par lui pour lui fournir l'occasion de ce beau triom-

[1] Le spécimen ci-joint, qui reproduit exactement le caractère essentiel des différentes écritures, montrera clairement aux yeux du lecteur la différence des lettres authentiques et des lettres apocryphes.

phe. Ainsi il s'étend sur cette vérité incontestable que la collection de M. d'Arneth présente de grandes lacunes ; que de deux cent quarante lettres de la reine environ, elle n'en donne que quatre-vingt-douze ; et quel procédé de venir après cela contester les lettres de son portefeuille qui comblent en partie cette lacune, et de les tenir pour apocryphes parce qu'elles ne se trouvent pas chez M. d'Arneth ! (pages 32, 39). L'honorable éditeur ne s'est-il pas aperçu que cet invincible raisonnement n'a rien de commun avec le véritable point en litige ? Qu'il manque un certain nombre de lettres dans la bibliothèque impériale de Vienne, il est clair que cela ne prouve absolument rien contre l'authenticité des documents produits par M. Feuillet de Conches, et de fait personne au monde ne s'est jamais avisé de cette absurde conclusion, repoussée par M. Feuillet de Conches en termes si catégoriques. Mais il est un point que j'avais relevé et qui prouve aujourd'hui, comme avant sa réponse, que les trésors de M. Feuillet de Conches sont faux ; c'est l'opposition absolue, irréductible, du contenu de la correspondance de Vienne avec celui des lettres imprimées à Paris. M. Feuillet de Conches donne par exemple une lettre de Marie-Antoinette sur la mort de Louis XV, en date du 10 mai 1774. M. d'Arneth ne donne point de lettre qui porte cette date ; la première lettre de la reine qu'on trouve dans son livre sous la date de 1774 est du 14 mai. Mais je crois m'être assez clairement expliqué là dessus. Si je prétends que la lettre du 10 mai est apocryphe, ce n'est point parce qu'elle manque dans le recueil d'Arneth, c'est parce que la lettre du 14, ainsi que les réponses de l'impératrice à cette lettre, démontre positivement que Marie-Antoinette n'a écrit à sa mère ni le 10, ni le 8, ni le 11, et qu'elle a laissé au comte Mercy le soin d'annoncer la mort du roi ; c'est enfin parce qu'il ressort de tout le contexte de la lettre du 14 qu'elle est la première où la reine parle à sa mère de la mort de Louis XV.

Autre exemple. J'avais dit qu'une lettre du 7 décembre 1771 ne pouvait être authentique, parce que dans cette lettre Marie-Antoinette désigne la Dubarry, dont elle n'avait encore jamais parlé, comme une personne qui n'est pas méchante, mais vis-à-vis de qui elle garde toujours la réserve que sa mère lui avait recommandée. Rien de tout cela ne concorde avec la correspondance authentique. En effet, dans celle-ci, Marie-Antoinette mentionne dès le 9 juillet 1770 la dame en question, qu'elle déclare *la plus sotte et la plus impertinente créature ;* elle ne veut rien avoir à faire avec elle, et pendant toute l'année 1771, elle est en querelle à ce sujet avec sa mère qui l'engage à la traiter amicalement.

M. Feuillet de Conches, pour lever cette contradiction, constate d'abord qu'il existe dans le texte imprimé de la lettre une faute typographique; un examen plus attentif de la minute autographe, surchargée, qu'il possède, lui a montré qu'il n'y a pas dans le manuscrit « dont je ne vous ai jamais *parlé*, » mais bien « dont je ne vous ai jamais *reparlé*. » Ainsi la dauphine, après avoir écrit, se serait ravisée, en se souvenant qu'elle avait déjà parlé de la Dubarry dans une lettre antérieure, imprimée aujourd'hui dans le recueil de M. d'Arneth, en date du 9 juillet 1770. Je pourrais faire observer que l'autographe de M. le comte d'Hunolstein, lequel a sans doute juste autant d'autorité que celui de M. Feuillet de Conches, n'offre pas trace de cette nouvelle leçon. Mais je passe, et j'admets que le texte exact porte, comme l'affirme à présent M. Feuillet de Conches, « dont je ne vous ai *reparlé*. » Eh bien, cette leçon ne lèverait la contradiction avec les lettres de M. d'Arneth qu'au cas où la dernière mention de madame Dubarry dans ces lettres serait du 9 juillet 1770, et où la dauphine y reviendrait pour la première fois dans la lettre de M. Feuillet de Conches. Or, il n'en est rien; elle parle de madame Dubarry le 16 avril, elle en parle le 21 juin, le 13 septembre, le 15 novembre. A qui maintenant M. Feuillet de Conches se flatte-t-il de faire admettre que la dauphine aura pu écrire le 7 décembre à sa mère : « Je ne vous en ai jamais *reparlé*? » On voit que la nouvelle leçon ne vaut pas mieux que l'ancienne. Et ce n'est pas tout : M. Feuillet de Conches cite ces mots de la dauphine en date du 9 juillet 1770 : c'est là, dit-il, la première impression; dans l'intervalle qui s'écoula entre cette époque et le mois de décembre 1771 elle a entendu parler favorablement de la bienfaisance de Mme Dubarry; il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'elle ait pu atténuer envers elle la sévérité de son jugement. C'est encore une proposition incontestable en soi; mais par malheur elle ne touche pas non plus au point décisif. Personne n'a jamais prétendu que la dauphine ne pouvait avoir changé de sentiment; mais le fait est qu'elle n'en a pas changé, les lettres authentiques le prouvent, et voilà ce qu'il y a de fâcheux pour M. Feuillet de Conches; il est constant que la première impression persiste en 1771, en 1772, que sa mère ne l'engage pas, comme dans le recueil de M. Feuillet de Conches, à se montrer réservée, mais au contraire à se montrer prévenante, qu'en un mot la situation réelle est à tous égards diamétralement le contraire de celle que présentent les lettres apocryphes.

Troisième exemple. Dans une lettre du 17 avril 1778, la reine parle du caractère rude, emporté, et des dispositions monastiques de sa belle-sœur Elisabeth et du projet de devancer, pour la distraire, le temps de

lui donner une maison. M. Feuillet de Conches énonce derechef une série de vérités incontestables : la lettre peut être authentique, bien que Marie-Thérèse n'y fasse aucune allusion dans sa réponse du 2 mai, et ne réponde qu'à la lettre du 19 avril, imprimée dans le recueil d'Arneth; le contenu de la dernière est en effet plus intéressant pour elle que celui de la lettre du 17; comment est-il possible de déclarer une lettre apocryphe parce que le correspondant n'y fait pas de réponse ? Il faut bien que je le repète : tous ces discours-là tournent autour de la question sans y entrer. La lettre du 17 est apocryphe parce que la reine y présente le caractère de la princesse Elisabeth comme tout différent de ce qu'il est dans les lettres authentiques, parce qu'elle y donne pour l'établissement anticipé d'une maison à part une tout autre raison que dans celles-ci, parce que cette lettre, pas plus que les précédentes, ne comble pas une lacune de la correspondance authentique, mais la contredit au rebours sur tous les points. M. Feuillet de Conches, aux abois, se réfugie dans un dernier asile : il fait observer que la reine était enceinte alors, et qui peut chicaner une femme enceinte sur les bizarreries que ses lettres peuvent contenir? Un tel argument ferme évidemment la discussion.

Une circonstance particulièrement embarrassante pour les collections de Paris était ce fait, que d'après les sources authentiques la reine n'était pas en correspondance avec sa sœur Marie-Christine, tandis que les deux recueils présentent au nombre de leurs joyaux les plus précieux un certain nombre de lettres de Marie-Antoinette à sa chère Christine, où elle s'abandonne aux plus tendres épanchements. M. Feuillet de Conches s'attache d'abord à résoudre une difficulté relative à la forme. Dans ces relations intimes de la famille impériale on n'employait pas, cela se comprend, les deux noms de baptême : la reine de Naples était appelée simplement Caroline; la dauphine de France, Antoinette; et quant à Marie-Christine, on ne l'appelait pas dans la famille Christine mais Marie. Or, dans les lettres de Paris, la reine donne constamment à sa sœur le nom de Christine ; comment expliquer cela ? C'est comme si un correspondant de l'empereur Napoléon III l'appelait « Mon cher Charles, » ou qu'un correspondant du roi de Prusse l'appelât « Mon cher Fritz. » M. Feuillet de Conches traite cette difficulté par-dessous jambe. Marie-Christine a, dit-il, signé quelquefois de ces deux noms : « Qu'est-ce qui prouve que la dauphine n'ait pas donné à sa sœur ce nom de Christine ou de Marie-Christine, qui était son nom politique. J'ai, continue-t-il, des minutes provenant de Vermond, où elle la qualifie de *Ma chère sœur* ou *Ma chère Christine.* » Faut-il prendre au sérieux cet entortillage ? Ce

qui est en question, c'est précisément l'authenticité des lettres que possède l'honorable éditeur : on lui objecte que ces lettres sont suspectes, en raison du nom inexact que l'auteur donne à son correspondant, et il nous répond que ce nom est exact, parce que les lettres qu'il possède sont authentiques ! « Qu'on me montre, s'écrie-t-il, plusieurs lettres de la reine lui attribuant ce nom exclusif et d'intimité de Marie. » Et lui-même en fait imprimer une, tome III, p. 85, et on en peut lire dans le recueil de M. d'Arneth, p. 11, une seconde, non pas de la reine, il est vrai, mais de sa mère, ce qui revient au même. Mais à quoi bon accumuler les preuves spéciales pour un fait généralement hors de doute ?

Au surplus, les lettres de Paris n'y gagneraient rien, quand bien même l'emploi du nom de Christine serait établi. Cette correspondance n'a pas existé, parce que, comme je l'ai dit, les deux sœurs n'avaient ensemble aucun commerce. Voilà le point capital de la question, et M. Feuillet de Conches tourne autour, comme on l'a vu tourner ailleurs autour des contradictions de son recueil et de celui de M. d'Arneth. « Pourquoi, dit-il, le critique énonce-t-il cette assertion ? Parce que le biographe de Marie-Christine, M. Wolf, ne donne dans son livre que deux lettres de la reine à sa sœur. » Cela posé, M. Feuillet de Conches n'a nulle peine à démontrer la nullité manifeste d'une pareille conclusion : les autres lettres ont disparu de Vienne, M. Wolf ne pouvait donc pas les y trouver, et il donne ce qu'il a trouvé ; quant aux lettres disparues, elles ne sont plus à Vienne, elles sont dans le cabinet de M. Feuillet de Conches. Voilà qui paraît convaincant, et M. Feuillet de Conches triompherait à bon droit, si je n'avais rien dit de plus que ce qu'il lui a plu de répéter. A-t-il donc réellement et totalement négligé le fragment du journal du duc Albert, contenu dans la biographie de Wolf, sur equel j'avais appelé son attention ? Et cette indication sous la date de 1786, que jusqu'à cette époque les deux sœurs n'avaient jamais, en raison des différences d'âge et d'existence qui les séparaient, eu de relations personnelles ensemble ? Lorsqu'il écrivait la préface de son troisième volume, avait-il déjà oublié qu'il avait lui-même, sous le numéro 441 (p. 132), imprimé ce passage littéralement ? « Comme la » reine, y est-il dit, était beaucoup plus jeune que mon épouse, qu'elle » n'avait guère été à même de connaître cette sœur avant son départ » de Vienne, et qu'il y avait eu des gens qui avant celui-là avaient » donné des idées défavorables de celle-là, dont elle n'était revenue que » dans les derniers temps, mon épouse fut d'autant plus charmée de ce » que cette entrevue la mit à même d'affermir les sentiments qu'elle avait

» adoptés du depuis pour elle, et de la convaincre de la fausseté des » rapports qu'on lui avait faits sur son compte. » Rapports parmi lesquels, d'après les remarques du duc, énoncées un peu plus loin, figuraient des calomnies relatives à l'affaire du collier.

Ces observations, écrites par l'époux même de Marie-Christine, ne laissent pas, ce me semble, le moindre doute. Lorsque l'archiduchesse quitta Vienne après son mariage, en 1766, Antoinette était encore une enfant. Déjà de méchantes langues avaient prévenu la première contre sa jeune sœur, et ce n'est guère que vingt ans plus tard, un peu avant 1786, qu'elle s'en forme une idée plus favorable. M. Feuillet de Conches suppose qu'après une longue amitié la politique aura plus tard séparé les deux sœurs, — ce qui ne pourrait avoir eu lieu tout au plus qu'en 1781, à l'époque du litige avec la Hollande relativement à la navigation de l'Escaut; cette supposition est, on le voit, diamétralement le contraire de la vérité. Les faits avec lesquels la correspondance contenue dans les deux recueils de Paris est absolument incompatible, sont en revanche, en parfait accord avec tout ce que nous savons par des sources authentiques sur Marie-Christine. M. le professeur Wolf a étudié à fond le riche recueil de documents manuscrits laissés par Albert et Marie : ce recueil atteste le soin remarquable que mettait le duc Albert à enregistrer jour par jour tous les événements, les relations personnelles, les correspondances ; on voit qu'il a rédigé lui-même les minutes de presque toutes les lettres de sa femme, et conservé toutes celles qui lui arrivaient. Ces archives de famille sont sorties intactes de ses mains pour passer dans celles de son héritier, puis de son possesseur actuel ; une partie de ses livres a été perdue dans un naufrage en 1792, mais rien n'a péri de ses manuscrits, et il n'est question nulle part d'un autre accident. Or, ces documents si nombreux, si bien ordonnés, où sont consignés non-seulement les relations d'amitiés régulières et continues, mais jusqu'aux rapprochements passagers, ces documents ne présentent pas la moindre trace d'un commerce d'intimité entre Marie et sa sœur de Versailles. Et l'on voudra nous faire croire que pendant de longues années celle-ci n'ait pas eu de confidente plus intime que sa sœur Marie, plus âgée qu'elle de treize ans, et qu'elle ait pu lui écrire en date du mois de mai 1770, ces mots : « Ma chère Christine, la seule à qui j'ose parler à cœur ouvert ! »

Que M. Feuillet de Conches veuille bien ici ne pas prendre le change. Mon raisonnement n'est pas du tout celui-ci : les archives du duc Albert ne contiennent point de lettres de Marie-Antoinette, donc

celles-ci ne peuvent lui avoir été dérobées et vendues à M. Feuillet de Conches. Mais je dis : les lettres et journaux déposés dans ses archives ne font que très-rarement et en courant mention de Marie-Antoinette, et qui plus est, le duc déclare formellement qu'il n'existe pas entre les deux sœurs de commerce d'intimité; donc les lettres produites par M. Feuillet de Conches ne peuvent provenir de ces archives, elles ne peuvent être authentiques.

Elles le peuvent d'autant moins que Marie-Thérèse, leur mère respectée et obéie, ne voyait pas volontiers un commerce de lettres entre ses enfants ; elle avait en particulier invité Marie-Antoinette à se restreindre dans sa correspondance avec la reine de Naples ; c'est là un fait dont M. Feuillet de Conches peut trouver la confirmation à chaque pas dans les lettres du recueil de M. d'Arneth. Il y est question plusieurs fois de lettres à la reine de Naples, mais Marie-Antoinette ne correspond avec ses autres sœurs que par l'intermédiaire de sa mère. Cela continue jusqu'après la mort de l'impératrice. Ainsi lorsqu'il prend fantaisie à Marie-Christine en 1784 de faire une visite à sa royale famille à Versailles, elle n'écrit pas à ce sujet à cette sœur qu'on nous donne pour sa confidente intime; mais il se noue une longue et ennuyeuse négociation diplomatique, où Marie-Antoinette se montre peu impatiente de recevoir la visite annoncée; et ces documents, M. Feuillet de Conches les a lui-même livrés à la publicité ! N'est-il pas superflu, maintenant que ceci est bien établi, de revenir sur les méprises, les erreurs que l'on constate dans les lettres forgées, de multiplier sans mesure des détails comme ceux que j'ai cités? Faut-il remarquer, par exemple, qu'on annonce, sous la date du 15 mai 1771 la visite du *Prince royal* de Suède, tandis que Gustave était déjà roi depuis le 14 février; — qu'il est parlé dans une lettre du 2 août 1774 du séjour de l'archiduchesse à Schlosshof, tandis qu'à cette date elle n'était pas du tout à Schlosshof; — que la reine se plaint à ses sœurs et à la duchesse de Lamballe de l'arrêt du parlement dans l'affaire du collier, qu'elle leur en exprime sa douleur amère, et cela dans des lettres datées du 1er septembre 1786, tandis que l'arrêt avait été prononcé dès le 30 mai? Et pour s'ôter la ressource de recourir ici à un *lapsus* de la reine ou à une erreur dans la lecture de la date, l'éditeur ajoute immédiatement une lettre du roi à Breteuil, également du 1er septembre, par laquelle il relègue le cardinal dans un cloître et bannit Cagliostro de France, tandis que ces mesures étaient depuis longtemps exécutées. On peut consulter à ce sujet *Marie-Antoinette et le procès du collier*, 157, 163, par Campardon, lequel du reste n'a pas

remarqué non plus la fausse date des lettres, mais en offre le fac-simile à ses lecteurs d'après les originaux faisant partie de la *collection magnifique* de M. Feuillet de Conches.

En voilà, je pense, assez et trop pour fixer irrévocablement le caractère des documents en question. Les lettres de Marie-Antoinette à sa mère et à sa sœur Marie-Christine, nombre de ses lettres à ses frères et à la princesse de Lamballe, antérieures à la Révolution, qu'on trouve imprimées dans les deux recueils de Paris, sont et demeurent apocryphes, en dépit des ressources d'esprit et de la vaste lecture que M. Feuillet de Conches a déployées, je ne dirai pas dans la critique (car il a laissé de côté tous les points constitutifs d'une critique réelle), mais dans le commentaire de ces lettres. La question capitale est désormais vidée.

Reste à considérer un point accessoire, où M. Feuillet de Conches a exercé dans tout son éclat l'art d'écarter les arguments de l'adversaire, non pas en y répondant, mais en les passant sous silence.

Les lettres authentiques du recueil d'Arneth nous ont dévoilé les rapports de la reine avec sa famille dans ce qu'ils ont de plus intime et sous un jour en grande partie nouveau. Au contraire, les lettres de MM. d'Hunolstein et Feuillet de Conches ne font que répéter des faits depuis longtemps connus et ne dépassent pas généralement l'horizon parisien. J'avais fait observer là-dessus que le faussaire avait pu puiser presque tous ses matériaux dans les *Mémoires de madame de Campan* et dans quelque gazette de Paris. M. Feuillet ne paraît pas suffisamment convaincu de la portée de cette circonstance contre la valeur de ses lettres. Il fait ressortir combien il est naturel que Mme de Campan connaisse et rapporte tous les événements de la cour, aussi bien que la reine ; il insinue adroitement qu'un tel accord est tout en faveur de ses lettres, bien loin de leur nuire. Il ne veut pas voir que la difficulté réside ici, non pas évidemment dans la concordance des faits présentés par les deux documents, mais bien dans l'absence complète de tout autre renseignement que ceux que l'on connaissait déjà dans les lettres de la fausse Marie-Antoinette. Il faut bien répéter encore la question déjà posée plusieurs fois : n'est-ce pas en vérité un hasard incroyable, que celui qui a conservé à l'impérial et légitime possesseur à Vienne précisément toutes les lettres pourvues d'un intérêt historique, et qui se joue du voleur d'autographes en faisant tomber exclusivement entre ses mains les lettres remplies d'un vain bavardage? Mais il y a plus. J'ai établi par plusieurs exemples que l'auteur des lettres ne fait que répéter ce qu'on trouve dans les Mémoires de Mme de Campan, et qu'en le

répétant il commet plusieurs bévues, — ce qui trahit clairement la main du plagiaire. M. Feuillet ne tient nul compte d'un fait si frappant, et le passe sous silence, sauf un seul cas qu'il discute, c'est la phrase relevée par moi, où le faussaire reproduit d'une manière maladroite et inexacte une indication très-sensée et très-intelligible de Mme de Campan relativement à l'étiquette de la cour. Pour répondre à l'objection, l'éditeur justifie-t-il l'expression de la lettre, ce qui est le seul point en question? Du tout, il démontre, ce que personne ne conteste, l'exactitude du fait rapporté, en sorte qu'ici comme partout ses explications ne touchent pas le moins du monde au fond du débat.

Je me trompe, M. Feuillet de Conches est parvenu en une circonstance, en une seule, à repousser une de mes objections. Dans une lettre datée du 27 mai 1770, la dauphine annonce qu'elle est sur le point de partir pour Compiègne ; j'avais opposé à cette lettre que la dauphine était dans cette résidence dès le 18. J'avais donné cette date d'après une lettre authentique du recueil d'Arneth, où Marie-Antoinette raconte que la cour partait le 18 pour Compiègne et y resterait jusqu'au 28. M. Feuillet de Conches m'apprend que tel était en effet le projet du roi, mais que l'exécution en fut retardée par une maladie du dauphin, en sorte que Marie-Antoinette n'arriva que le 30 à Compiègne. « Ouvrez, dit-il, la *Gazette de France*, un journal qui court les rues, et vous verrez. » Puis, après avoir cité le passage de la Gazette, il s'écrie :

« Et voilà justement comme on écrit l'histoire. »

Je lui suis fort obligé du renseignement. C'était chose plus aisée pour lui de le trouver à Paris, où la *Gazette de France* court les rues, que pour un écrivain allemand, réduit à faire venir de loin une Gazette parisienne de 1770.

N'importe, je lui ai d'autant plus de reconnaissance que sa citation m'a découvert une source de plus, mise, avec les Mémoires de madame de Campan, à contribution par le fabricateur de ses lettres et de celles de M. d'Hunolstein ; la gazette qui lui a servi n'est autre que la *Gazette de France*, ou, pour lui donner le vrai titre qu'elle avait alors, le *Journal politique ou Gazette des Gazettes*. Si l'on écarte les réflexions puériles, les assurances d'amour et de dévouement, les protestations de sentiments chrétiens et patriotiques, la prétendue Marie-Antoinette ne relate pas dans ses lettres des deux recueils parisiens un seul fait, dont le fond ne se retrouve de point en point dans la Gazette ou dans madame de

Campan. La jeune dauphine décrit dans plusieurs lettres, mais surtout en grand détail dans une lettre à Marie-Christine du 24 mai 1770, les fêtes de sa réception depuis Strasbourg jusqu'à Versailles. Que l'on compare avec cette lettre la Gazette de mai, p. 44, 50, 58, 63, 64, de juin, 42, 46, 51. La dauphine est remise dans une île du Rhin aux mains des commissaires français; elle prend grand plaisir à Strasbourg, à la danse de Bacchus par la corporation des tonnelliers, aux jeunes filles vêtues de blancs, aux harangues du chapitre, au concert, au bal, au feu d'artifice; elle va prier à Nancy sur la tombe de ses ancêtres; un peu avant d'arriver à Compiègne elle est reçue dans la forêt au pont de Berne par le roi et le dauphin, se jette aux pieds du roi, est embrassée par le dauphin, reçoit en cadeau une riche parure de diamants, rend visite à Madame Louise au cloître de Saint-Denis; elle se plaint que la fête donnée à son mariage dans le parc de Versailles ait été troublée par un orage; sa bonne grâce lui gagne tous les cœurs; tous ces voyages et toutes ces fêtes l'ont fatiguée et la font soupirer après le repos. Lettres et articles de la Gazette concordent de point en point; la seule différence résulte évidemment d'une nouvelle bévue de l'auteur. Il fait raconter à la dauphine qu'en approchant de Compiègne le duc de Choiseul d'abord, puis quelques lieues plus loin le roi et la cour sont venus au-devant d'elle; la Gazette décrit, p. 44, sa rencontre avec le roi; le ministre ne s'y trouve pas, autrement il serait certainement nommé comme les autres dignitaires de la cour; elle rapporte ensuite, p. 58, que le duc de Choiseul avait été admis à saluer la princesse dès son arrivée à Compiègne, *avant* tous les autres *ministres*, c'est cet *avant* qui aura trompé le faussaire.

Viennent ensuite dans les lettres (voir entre autres celles du 13 juin 1770 à Marie-Christine) et dans la Gazette l'affreuse catastrophe arrivée aux fêtes de Paris, le don du dauphin aux victimes de cette catastrophe, avec la lettre adressée *ad hoc* au lieutenant de police Sartines. Nous trouvons encore ici à notre grande surpris (voir la Gazette de juin, t. I, p. 57,) la première source de cette lettre de Marie-Thérèse au dauphin, que M. Feuillet de Conches N'A PAS trouvée dans les mémoires de Weber; la Gazette la donne mot pour mot avec cette déclaration caractéristique. « Il passe pour constant qu'outre cette lettre qu'on *regarde* comme authentique, madame la dauphine était chargée de deux autres lettres de son auguste mère, l'une pour le roi, l'autre pour Mesdames. » Ensuite la dauphine rapporte comme la Gazette ce qu'elle a fait à Saint-Cyr; la supérieure lui a montré l'institut, les élèves ont joué en sa présence une pièce à l'occasion de son

mariage. Puis il est question dans les deux documents d'un grand bal chez l'ambassadeur d'Espagne ; enfin, on voit, toujours dans les deux documents, M. de Stainville arriver à la cour de Vienne pour y annoncer l'accomplissement du mariage de la dauphine.

Ainsi de suite. Une lettre de la collection de M. d'Hunolstein, en date du 13 septembre, raconte à l'impératrice, tout comme la Gazette de septembre et d'octobre, que la dauphine a été à Saint-Cyr à une prise d'habit et donné le voile à une jeune demoiselle, que Mme Louise a reçu l'habit des mains du nonce, que le marquis d'Aubépine a épousé mademoiselle de Choiseul. Une lettre du 29, dans le recueil de M. Feuillet de Conches, annonce, exactement comme la Gazette du mois d'octobre qu'un artiste a fait hommage au roi d'un tableau où la dauphine est assise dans le calice d'une rose, et entourée de fleurs de toute sorte. La prétendue Marie-Antoinette raconte, le 5 octobre, d'après la même source, à l'infante Amélie de Parme, que l'envoyé de l'infant, le comte d'Argental, a remis, de la part de la duchesse de Parme, un beau livre d'estampes sur les fêtes du mariage de la dite princesse ; à la notice de la Gazette elle n'ajoute d'elle-même qu'une remarque, qui est fort à sa place, c'est que l'Italie est toujours le pays des arts. Elle ajoute sur les voyages de la cour quelques détails dont l'exactitude est également confirmée par la Gazette et finit en parlant des visites de quelques princes à Vienne, d'après une lettre de Christine qu'elle vient, dit-elle, de recevoir et dont le contenu est, chose curieuse, identique à celui d'une correspondance envoyée de Vienne à la Gazette en date du 14 octobre.

A la fin de décembre 1770, M. de Choiseul fut renvoyé tout à coup du ministère. On devait naturellement croire, tant que les lettres du recueil d'Arneth n'étaient pas venues établir le contraire, que Marie-Antoinette avait dû informer elle-même sa mère de cet événement : nous trouvons en effet chez M. Feuillet de Conches une lettre du 27, dont l'auteur raconte en détail tout ce qu'il sait, c'est-à-dire ce qu'on peut lire sur ce fait important dans la Gazette de janvier 1771, premier cahier, p. 44. Après avoir vu la dauphine s'en tenir sur son propre mariage aux récits de la Gazette, on ne s'étonnera pas qu'en parlant de celui de sa belle-sœur la comtesse de Provence, dans une lettre à Marie-Christine, 15 mai 1771, elle puise uniquement à la même source; mais on aurait lieu plutôt de trouver admirable qu'à propos même de ce qui se passe à la cour de Vienne, de la mort et de la succession du prince Lichtenstein, des changements de résidence de l'impératrice et de ses voyages entre Vienne et Schlosshof, elle se con-

tente par exemple dans ses lettres à Marie-Christine du 8 mars, du 2 et du 20 août 1772, de suivre si consciencieusement et pas à pas les correspondances de la Gazette. Une chose presque aussi bizarre, c'est qu'elle se rappelle vaguement l'intention ou était sa mère de prendre certaines mesures à l'égard des bohémiens en Hongrie « *et dans le reste de l'Allemagne* » (sic), et que dès le mois de janvier 1774 la Gazette annonce l'exécution de ces mesures. De même, un peu plus tard la Gazette relate très-exactement ces terribles histoires des loups de Hongrie, avec lesquelles Marie-Christine avait, comme on le voit dans une lettre que lui adresse (chez M. Feuillet de Conches) Marie-Antoinette le 25 janvier 1775, troublé le sommeil de la reine. Il est encore fort étrange que Marie-Antoinette en fût venue si vite à ne plus comprendre les nouvelles de la cour de Vienne; elle écrit (chez M. d'Hunolstein) le 25 février 1774 à sa chère Christine : « Et vous aussi vous vous divertissez; j'ai pris intérêt à votre *Lammerfest*, pour laquelle Noverre a fait des merveilles. » L'homme le plus savant aujourd'hui dans les affaires de l'ancienne cour de Vienne serait bien empêché de dire ce qu'était au siècle dernier cette *Lammerfest*. Cependant le mot était là, imprimé en toutes lettres; et il se trouve aussi dans le manuscrit, comme cela ressort clairement de la note explicative de l'éditeur : *Fête des agneaux*. Et bien, tout cela n'est qu'une lourde bévue. La Gazette annonce de Vienne, 24 février : « Il y eut à la cour un bal connu sous le nom de fête de la chambre. On y a exécuté une contredanse. — Cette contredanse, qui est de la composition du sieur Noverre, a eu l'approbation de S. M. I. » A cette fête de chambre, on a voulu donner un nom allemand, *Kammerfest;* mais ne sachant pas trop bien écrire l'allemand on a fait de ce mot *Lammerfest*, fête des agneaux.

Arrive la mort de Louis XV. Le recueil de M. d'Hunolstein donne huit billets de Marie-Antoinette à ses parents de Vienne; elle les tient jour pour jour au courant des progrès de la maladie. Ces billets sont rehaussés, soit au commencement, soit à la fin, d'exclamations et de réflexions, qui trahissent l'agitation la plus vive : « O ma chère maman, y est-il dit une fois, je devrais écrire des volumes, mais je suis trop émue. » Elle s'abstient en effet de ces volumes sur l'histoire de la maladie et ne fait que reproduire, sous une forme la plupart du temps littérale, les bulletins de la Gazette. Le billet à sa mère, où elle lui annonce la mort du roi, est donné à la fois par M. d'Hunolstein et par M. Feuillet de Conches. Outre une demande de bons conseils à la fin, il renferme uniquement deux phrases de la Gazette reproduites

mot pour mot, plus les paroles rapportées par madame de Campan : « Nous sommes épouvantés de régner si jeunes. »

Et voilà justement comme on écrit l'histoire,

disait tout à l'heure M. Feuillet de Conches.

Aussitôt monté sur le trône, Louis XVI n'a pas d'affaire plus pressée que d'apaiser les interminables conflits de la Bretagne ; c'est pourquoi il y envoie dans les derniers mois de 1774 l'honorable duc de Penthièvre pour y présider une assemblée des États ; le duc se rend à Rennes, accompagné de sa bru, la princesse de Lamballe, et s'acquitte très-heureusement de sa mission. M. de Feuillet de Conches donne une lettre de la reine à madame de Lamballe encore en Bretagne, pour la féliciter du succès de la mission de M. de Penthièvre. Une seule chose étonne dans cette lettre, c'est la date ; elle porte décembre 1775, au lieu de 1774 ; M. Feuillet ne s'est pas aperçu de cette erreur, car il place la lettre à son rang chronologique, c'est-à-dire à la fin de la correspondance de 1775. Il est très-possible que ce soit là simplement un *lapsus* de la reine ; M. Feuillet de Conches n'est pas homme à craindre, pour se tirer d'affaire, d'user de cette ressource, lui qui n'hésite pas ailleurs à invoquer les caprices d'une femme grosse.

Toutefois est-ce un procédé très-compatible avec le profond respect dont il fait profession pour la reine que de défendre ainsi à ses dépens celles de ses lettres qui soulèvent des objections ? J'en doute, et peut-être me saura-t-il gré de lui fournir un autre moyen ; je ne lui propose au surplus ce moyen qu'à titre de question et sans rien affirmer. La Gazette, avec laquelle *sa* Marie-Antoinette est, comme on l'a vu, sur un si bon pied, parle aussi de la mission de M. de Penthièvre, et prodigue au duc et à Mme de Lamballe les mêmes éloges que la reine dans la lettre en question ; tout cela se trouve dans une correspondance datée de décembre, mais publiée seulement dans le cahier de janvier 1775. S'il faut absolument croire à un lapsus, ne pourrait-on pas en accuser, au lieu de la reine, un artiste en autographes, qui en écrivant la date aura pris le mois dans la correspondance, l'année dans le titre de la Gazette ?

Je m'arrête ici. Convaincre M. Feuillet de Conches est une entreprise dans laquelle je ne saurais naturellement me flatter de réussir. Je crains d'en avoir trop dit pour le lecteur impartial, et qu'il ne m'accuse depuis longtemps de porter de l'eau dans la mer.

Résumons-nous.

Celles des lettres de Marie-Antoinette, contenues dans les recueils de MM. d'Hunolstein et Feuillet de Conches, que j'ai examinées, sont dépourvues de tout caractère d'authenticité. On ne sait comment elles ont passé des mains des destinataires ou de leurs héritiers légitimes entre celles de ces deux collectionneurs. Les explications fournies par M. Feuillet de Conches à ce sujet sont insuffisantes ou inexactes.

Ces lettres diffèrent, autant qu'il nous est donné de les connaître, par le format, par la manière dont elles sont datées, par celle dont l'auteur s'adresse à ses correspondants, par la signature, par l'écriture, des lettres de Marie-Antoinette dont l'authenticité ne peut être mise en question.

Elles s'en distinguent par un autre style, par un autre tour de pensée et d'expression, par les relations personnelles de la princesse, dont elles donnent une idée nouvelle, et en partie contraire aux faits établis.

Elles contiennent de nombreuses erreurs et sont, sur beaucoup de points, en contradiction avec les lettres authentiques et avec ce qu'il y a de plus constant dans l'histoire.

Ce qu'elles contiennent est en très-grande partie et presque uniquement puisé à des sources connues, dans les *Mémoires de Mme de Campan* et dans la *Gazette de France*, dont elles reproduisent le texte quelquefois littéralement, et assez souvent en l'altérant par des méprises grossières.

HENRI DE SYBEL.

UN

AMOUR FANTASTIQUE

Il y environ cinq ans, je ne sais plus quel jour de juillet, je rencontrai à la musique des Tuileries, vers les cinq heures et demie, un de mes camarades de collége nommé Mauplaisant, qui voulut absolument m'emmener dîner à la brasserie Andler.

La célébrité est chose toujours si relative et si limitée qu'à une demi-lieue à la ronde de la rue Hautefeuille, personne, hormis quelques artistes, ne soupçonne peut-être l'existence de cet établissement. Et pourtant il s'est illustré par sa brave cuisine allemande, par sa clientèle de jeunes hommes, grands buveurs de bière, mais remarquables aussi à d'autres titres, et par l'aménité toute paternelle de son chef, M. Andler.

En ouvrant la porte de la brasserie, Mauplaisant me dit:

— Tiens, je vais te faire faire la connaissance d'un garçon qui te plaira, j'en suis sûr. C'est un *triste* comme toi; vous pourrez vous dolenter ensemble sur les misères de la nature humaine et revendiquer le bonheur impossible.

Il parlait ainsi tout en s'avançant dans la brasserie, de sorte que celui auquel il voulait me présenter, et qui se trouvait au bout de la salle accoudé devant une table, l'œil au guet et la cigarette à la main, n'entendant que le mot « impossible » lui dit:

— Qu'est-ce qui est impossible, Mauplaisant?

— Il est impossible, reprit Mauplaisant, que vous ne deveniez pas l'ami de cet original que voici.

Puis à moi:

— Je te présente M. Gabriel Melanski, fils d'un réfugié polonais, étu-

diant en médecine, et une des meilleures âmes que je connaisse dans la variété noire.

Là-dessus je tendis la main à M. Melanski, qui accueillit avec une visible bonne grâce ce geste tout spontané de ma part, tandis que Mauplaisant essayait de lui définir comiquement quel homme je suis.

Certes, rien d'extérieur n'annonçait qu'il pût y avoir convenance entre le caractère de M. Melanski et le mien, car à première vue, nous différions on ne peut plus; lui, fort soigné dans sa mise, la physionomie d'un brun froid, l'attitude très-fière; moi vêtu quelque peu à la diable, le regard bleu et tiède, les manières caressantes. Mais au fond, Mauplaisant ne se trompait point en nous présentant l'un à l'autre comme de futurs amis ; et je pense même que l'intimité, issue de cette présentation presque fortuite à la brasserie Andler, passa de beaucoup son attente.

Après une conversation au fusain, laquelle dura bien deux heures, et qui fut en quelque sorte le portrait de notre piètre destinée terrestre, j'étais l'ami de Melanski, et Melanski était mon ami à un degré plus proche que ne l'était Mauplaisant lui-même. C'est que la camaraderie intellectuelle l'emportera toujours sur la camaraderie frivole et de passe-temps.

Depuis lors, nous nous vîmes fréquemment, et comme deux vieux invalides qui raisonneraient de Waterloo et s'apitoieraient réciproquement sur les jambes qu'ils y ont laissées, nous dissertions de notre désastreuse campagne à travers la société, et nous nous complaignions moins encore de ce que nous avions souffert que de ce qu'il nous restait à souffrir. Cependant, nous ne cédions guères à l'illusion si commune aux vétérans et qui consiste à prétendre que, s'il avait dépendu d'eux, la bataille eût été gagnée. Nous croyions, au contraire, que nous étions des premiers à compromettre par notre étourderie ou notre mollesse le succès du combat humain contre le mal; et c'est même là ce qui nous faisait le plus enrager.

Tout notre amour-propre, par un singulier renversement de l'amour-propre vulgaire, était de nous chercher mutuellement ce que nous appelions *nos petits serpents*, c'est-à-dire les sous-motifs honteux, mesquins ou ridicules de nos actions, au lieu de nous laisser prendre aux motifs titulaires qui paraissent si volontiers honorables, larges et nobles.

L'un était devenu la seconde conscience de l'autre. Nos deux orgueils ne formaient plus qu'un, et ils se partageaient le bénéfice de nos observations respectives.

L'on comprend qu'à ce point là l'amitié est d'autant plus solide qu'elle se fonde sur une espèce d'égoïsme. Je n'ai voulu qu'indiquer au lecteur ce qui faisait pour ainsi dire la base de ma liaison avec Melanski; je n'ai pas à insister.

Trois jours avant qu'il soutînt sa thèse à la Faculté de médecine, je fus obligé de me rendre précipitamment en Poitou pour des affaires de famille. J'y restai plus longtemps que je ne l'avais cru. Melanski m'avait promis de m'écrire, il n'en fit rien; et moi, par pique de le voir si négligent ou peut-être simplement par une négligence égale à la sienne, je ne lui écrivis pas non plus.

Quand au bout de six mois je revins à Paris et que j'allai le demander où je savais qu'il demeurait, le concierge me dit:

— Monsieur Melanski? Il y a bel âge, monsieur, qu'il n'est plus à Paris.

— Pas possible! Et où est-il donc?

— Il est médecin à Montivilliers.

— Et où est cela, Montivilliers?

— Tenez, me dit le concierge, voici son adresse précise.

Alors il me montra une petite bande de papier sur laquelle Melanski avait écrit de sa propre main: M. Gabriel Melanski, docteur en médecine, à Montivilliers (Seine-Inférieure.)

— Quelle idée a-t-il eue d'aller s'enterrer là-bas, m'écriai-je, lui qui m'avait toujours exprimé la ferme intention de rester à Paris? Et comment se fait-il qu'il ne m'ait point averti?

Sous le coup d'une surprise très-grande, je courus chez Mauplaisant, et de peur qu'il ne s'imaginât (ce qui d'ailleurs était vrai) que je venais moins pour le revoir que pour m'informer de Melanski, j'eus l'air d'ignorer le départ de celui-ci.

— Et notre ami Melanski, lui dis-je, comment va-t-il? que devient-il? Y a-t-il longtemps que tu ne l'as vu?

— Je m'aperçois, dit Mauplaisant, que Melanski n'a pas mieux agi à ton égard qu'au mien.

— Ah! bah. Qu'a-t-il donc fait?

— Il a quitté définitivement Paris, sans nous prévenir, sans nous dire adieu. C'est un drôle de corps. Là, franchement, on peut être ours, mais ce n'est pas une raison pour agir de la sorte... Toi, par exemple...

— Oh! moi, moi! Ne disons rien de moi. Je ne vaux pas mieux que Melanski, je te l'affirme. Melanski est plein de cœur. Tu me l'as répété toi-même plus de vingt fois; seulement, il est rendu bizarre, fantasque et capricieux par son hypocondrie.

— Vous m'amusez, vous autres, avec votre hypocondrie, s'écria Mauplaisant, il n'y a pas d'hypocondrie qui tienne. Je te demande un peu en quoi nous avons mérité que Melanski...

— Enfin, où est-il? interrompis-je.

Mauplaisant me répéta ce dont j'étais déjà informé.

— Et de quelle manière sais-tu son adresse?

— Ah! voici... J'avais eu une petite indisposition qui m'avait éloigné de la brasserie pendant huit jours; un soir, j'y retourne. M. Andler se promenait la serviette sous le bras. — Eh! bien, M. Melanski est donc parti pour Montivilliers, me dit-il. — Pour Montivilliers, répondis-je, qu'est-ce que c'est que ça? Je t'avoue que je crus que Melanski avait usé vis-à-vis de ce bon M. Andler d'un procédé bien familier à ceux qui veulent honnêtement se retirer d'un vieux fournisseur. J'allai le soir même chez lui, afin de m'assurer de ce qui en était. Il fallut m'incliner devant l'évidence. Melanski exerce actuellement la médecine à Montivilliers, département de la Seine-Inférieure, et cela depuis cinq mois.

— Puisque nous savons son adresse, dis-je à Mauplaisant, il faudrait lui écrire, afin d'apprendre quelle mouche l'a piqué.

— Écris-lui si tu veux, reprit brusquement Mauplaisant; quant à moi je m'en dispense, car je trouve que je serais bien sot de donner des marques d'attachement à un gaillard qui se soucie si peu de moi.

Cet argument spécieux et tant de fois reproduit ne me convainquit pas. J'avais pour Melanski une de ces sympathies que nul froissement d'amour-propre ne peut compromettre. Je lui écrivis. Ma lettre, dont je voudrais me rappeler les termes, exprimait, non comme un reproche, mais comme une vérité psychologique et d'application universelle, l'idée que nos affections les plus vivaces en viennent toujours, par une loi fatale de la nature, à se résorber dans l'âme et à fomenter d'autres affections. Je lui marquais à peu près que mes rapports avec lui, pour être apparemment terminés, ne m'en laisseraient pas moins un souvenir ineffaçable, sans doute parce que leur cessation constituerait pour moi une perte morale, et me serait réellement nuisible. J'ajoutais que notre synnoëtie (nous appelions ainsi la faculté que nous avions de penser en parfait accord) aurait quelque chance de s'altérer sous l'influence d'habitudes opposées, et que si nous nous rencontrions un jour il y aurait fort à parier que nous serions en pleine tour de Babel. Enfin, selon notre chère coutume, je jonglais pour ainsi dire avec les remarques les plus terriblement affilées, convaincu que je ne le bles-

serais ni ne me blesserais moi-même, et plein de ce sang-froid qui distingue le jongleur de poignards.

Hélas ! lorsqu'on a l'esprit tant soit peu philosophique, on aime à toucher du doigt le fond des choses, quelque vaseux qu'il puisse être; on trouve je ne sais quelle saveur provocante au mépris raisonné de soi-même et des autres; on mord à la déception comme on avait mordu à la confiance; on met sa gloire à diagnostiquer ce qui peut exister de pis sous les meilleurs semblants.

Un mois s'écoula. De Melanski, point de nouvelles. Je le connaissais trop bien pour attribuer cette prolongation de son silence au dépit que lui aurait causé ma lettre. J'y avais fait preuve d'une franchise qui aurait plutôt éveillé la sienne, toujours prête et comme sur le devant de son cœur.

Était-il honteux de s'être enfui loin de moi sans me tendre la main, et ne savait-il de quelle manière s'excuser? Non. Cette honte et cet embarras eussent convenu à un homme commun. Ils étaient fort au-dessous de Melanski. Le silence où il persévérait indiquait, selon moi, la prolongation indéfinie d'un état de l'âme que j'avais éprouvé mainte fois, et qui avait été baptisé par nous *la pantophobie*, c'est-à-dire le dégoût souverain, tyrannique, universel, envahissant comme les eaux du déluge, capable de submerger jusqu'à l'arche sainte du devoir, de l'amour et de la pitié.

Mais un matin, je reçus la lettre suivante :

« Mon cher Synnoëte,

» Vous êtes donc plus sceptique encore que je ne le suis. Vous avez dans la pensée de la désolation sereine, dans l'expression de la douceur terrible, et pour les rapports humains cette estime méprisante qui m'effrayerait si je ne l'avais caressée vingt fois et apprivoisée à ma manière de sentir; tout cela, savez-vous ce que c'est? — C'est l'énigme démasquée du sphinx éternel; d'un sphinx plus redoutable que celui d'Œdipe, car nous avons beau le deviner, lui, nous n'en tombons pas moins dans le désenchantement, tandis qu'il poursuivra sa route côtoyant les générations désenchantées. Eh bien ! il nous reste toujours cette supériorité sur les victimes naïves, que nous analysons notre chute et que nous la supportons de sang-froid comme une chose nécessaire. Ah ! pauvre ami, rien ne me démontre mieux l'essentielle concordance de nos âmes ou plutôt leur fusion définitive

et irrévocable que votre défiance si judicieuse de l'humanité banale dont nous avons notre part. Cette humanité banale, qui est l'humanité proprement dite, donnera à notre amitié le destin qu'elle voudra; peut-être n'en laissera-t-elle pas trace; peut-être vous induira-t-elle, comme elle m'y a déjà induit moi-même vis-à-vis de vous, à faire bon marché de moi; mais nous possédons en outre quelque peu de l'humanité transcendante qui, dominant les procédés de toute sa hauteur, insouciante de ce qu'ils sont, nous a liés pour toujours par le sommet de l'intelligence.

» Brouillés à cause d'une de ces niaiseries qui ruinent journellement les amitiés superficielles, il serait impossible que notre idéale amitié en fût altérée. Nos pensées, sinon nos mains, se rencontreraient sans cesse dans la même spéculation, seules à seules, face à face, et elles s'étreindraient passionnément comme deux sœurs jumelles tenues en esclavage par des barbares.

» Vous m'auriez gardé rancune de ne vous avoir pas dit adieu, selon la chair, car selon l'esprit, ne vous quittant point ou vous emmenant avec moi, je n'avais aucun adieu à vous dire, vous m'auriez gardé rancune, mon cher Synnoëte, que votre rancune n'aurait pu nous rendre étrangers l'un à l'autre. Heureusement vous ne m'en voulez même pas.

» Il semble qu'avec la connaissance parfaite que vous avez de moi, vous flairiez, autour de mon brusque éloignement, un motif bizarre, extra-personnel, impérieux; un de ces motifs qui ne peuvent convenir qu'à la hauteur de nos chimères et que personne, excepté nous, ne saurait avoir.

» Quel est donc ce motif?

» Franchement, mon cher Synnoëte, je préfère vous le cacher; non-seulement parce qu'il est trop subtil, trop imprévu, trop insensé pour être compris au pied levé, même par vous, mais aussi parce que la honte que j'aurais à vous l'avouer serait au-dessus de mes forces. Ne m'interrogez pas. D'ailleurs, si je vous répondais, vous auriez la souffrance de constater que je deviens fou, et moi j'aurais le plaisir meurtrier d'asseoir ma folie une fois pour toutes. Ah! mon ami, cette raison, dont vous admiriez en moi l'ampleur trompeuse, fait comme la grenouille de la fable... Elle crève. Et il a suffi d'un mirage absurde pour y opérer une lésion qui va toujours grandissant. Que n'étiez-vous à Paris quand ce terrible mirage allait s'emparer de moi; vous m'auriez défendu contre lui; vous m'auriez montré que j'étais ridicule; vous m'auriez ouvert les yeux; vous auriez ôté de mes mains le jouet de

mort que le hasard ou la fatalité y avait mis, comme on enlève à un enfant le pistolet qu'il tient imprudemment.

» Alors il était temps de me sauver de l'abîme où mon imagination surexcitée par la solitude volontaire m'a entraîné depuis. Rien qu'en causant avec vous à cœur ouvert j'aurais échappé à la démence. Mais non, vous étiez absent, et si je n'ai pas le courage, aujourd'hui que ma folie s'est monstrueusement développée, de vous la révéler, j'aurais craint plus encore d'en montrer les commencements, tout innocents qu'ils étaient, à un autre qu'à vous. Replié sur moi-même, je suis parti, non dans l'espoir de fuir l'objet d'une préoccupation démoralisante ; au contraire, je suis parti, le croiriez-vous ? pour me trouver plus absorbé par cet objet là, ne me doutant guère que cela me mènerait où j'en suis. Tenez, je ne veux pas donner de plus grandes proportions à ce qui doit rester une énigme pour vous.

» Supposez que j'aie eu un amour hors du vraisemblable et dont quelques scènes n'ont d'analogues que dans le cauchemar. Je subis actuellement les effets de cet amour, car, Dieu merci, la cause a disparu. Je suis loin d'être revenu à mon état antérieur. J'ai l'esprit et le corps tout ébranlés. D'ailleurs je défie qu'on s'en aperçoive, tellement je me raidis.

» Cette lutte que je soutiens contre moi devant le public réussit à empirer le mal. La détente est plus complète en raison de la tension même, et la détente, ici, c'est ce qui peut m'être le plus funeste, car c'est le retour libre à mes abominables fantaisies.

» Si votre amitié pour moi n'est pas devenue absolument idéale et peut encore se rendre pratique, je vous conjure, mon cher Synnoëte, de venir passer quelque temps avec moi, pour me traiter.

» Vous seul trouverez le moyen de guérir le pauvre médecin en le distrayant, dès qu'il aura satisfait sa clientèle qui est déjà nombreuse et attachante.., Vous entendez, je dis — attachante. Eh ! mon Dieu, oui ; voilà pourquoi je ne repartirais pas volontiers pour Paris, que la fatalité la plus mystérieuse m'a fait quitter. Au surplus je pense de vous comme on pense du pavillon français ; où il est, là est la France ; où vous viendrez, viendra mon Paris, c'est-à-dire que vous me l'apporterez à Montivilliers,

» Allons ! un bon mouvement. Prenez le chemin de fer du Havre, et au Havre vous trouverez un omnibus qui vous conduira chez moi en trois quarts d'heure, par un chemin frayé le long d'une vallée à culture multiple, entre deux collines ravissantes. Arrivé à Montivilliers vous n'aurez qu'à demander le nouveau médecin, ou bien encore *le*

Polonais, et le premier venu vous enseignera ma porte. Le pays est extrêmement joli, la mer proche. Vous qui aimez la promenade, la rêverie et le travail remorqué mollement par le nonchaloir, vous serez ici à merveille. Je ne désespère point de vous garder plusieurs mois, le temps par exemple que vous écriviez un roman du premier au dernier mot.

» Nous avons une bibliothèque publique, s'il vous plaît, et dans l'église un Repas chez Simon qui mérite d'être vu.

» Et puis, pour vous tenter davantage, nous dénicherons ensemble, selon votre expression, et nous appâterons des chauves-souris. Vous verrez. Quoique je n'aie point tout mon bon sens, je cause encore, je raisonne, mes idées se tiennent même assez bien; de sorte que vous qui ne connaîtrez pas l'objet spécial de ma folie, vous penserez qu'il consiste précisément à me croire fou.

» Vous paraissez curieux de savoir ce qui m'a déterminé à choisir comme séjour Montivilliers plutôt qu'un autre lieu. C'est bien simple.

» Après l'émigration polonaise de 1832 mon pauvre père y fut amené par un camarade de Paris, choyé, fêté, mieux que cela, secouru. Toujours il m'a parlé de Montivilliers avec émotion. Et moi, j'ai pensé qu'en guérissant *au plus juste prix* les fils de ceux qui ont si libéralement accueilli mon père, je paierais en partie sa dette. Encore un tour de mon imagination ! Les fils ne savent rien, et les pères ont presque oublié (ce qui était leur droit.) Mon nom n'éveille nullement la sympathie particulière sur laquelle je comptais. La faute en doit être à mes façons malheureusement un peu hautaines. Je n'ai garde, vous le comprendrez, de rien rappeler à ceux qui ne se souviennent pas ou font semblant de ne pas se souvenir, car ils supposeraient infailliblement le contre-pied de la vérité, c'est-à-dire que je les remercie au nom de mon père pour m'attirer à moi aussi leur appui. Je me tiens donc à l'écart, et n'en suis que plus recherché comme médecin; mais je passe pour un homme très-fantasque, qui aime outre mesure la solitude et pourrait bien être un mauvais coucheur.

» Quoique vous ne me l'avouiez qu'à mots couverts, je constate, ce que je prévoyais bien déjà, que Mauplaisant m'en veut tout de bon d'être parti sans lui faire mes adieux. Il n'a pas tort. Néanmoins veuillez adoucir sa rancune contre moi. Faites entendre, si vous le pouvez, à ce sage observateur des conventions sociales, qu'il ne doit pas être trop sévère pour les infortunés qui ont une nature *à part*, à plus forte raison pour ceux qui sont fous. Folie n'est pas méchanceté.

» Persuadez-lui, je vous prie, deux choses : la première c'est qu'à

l'époque où j'ai quitté Paris mon âme était remplie d'impressions si indécemment romanesques que j'aurais craint, en l'allant voir, de la lui montrer malgré moi toute nue et d'offenser sa pudeur intellectuelle, cette pudeur amusante qu'ont toujours vis-à-vis de sentiments un peu subtils ceux qui ne les comprennent pas. La seconde c'est qu'à la manière des protestants, qui n'ont nul besoin pour rendre un culte au Dieu invisible de s'agenouiller devant une image, il n'est pas nécessaire que je serre la main à Mauplaisant pour aimer en lui cet éternel bon garçon qui m'a fait cadeau de vous.

« *P.-S.* — Demandez-donc à M. Allan Kardec ou à quelque autre spirite s'il ne croit point que Pygmalion pouvait communiquer à sa Galatée, par l'amoureuse intensité du seul regard, assez de fluide magnétique pour que, se mettant à marcher, la statue vînt entre ses bras. Quant à moi, je trouve qu'une pareille chose n'offre rien de plus extraordinaire que la compréhension et le mouvement spontané dans de simples pieds de table. Et peut-être devrait-on s'en étonner moins encore, si Galatée, au lieu d'être de marbre et tout d'une pièce, avait été composée de je ne sais quelle matière, ayant eu part à la vie organique, et si l'artiste y avait ménagé les articulations propres au corps humain. »

La lettre de Melanski m'agita en divers sens. Pénétré de ses défaillances qu'il jugeait lui-même être de la folie ; étonné pourtant qu'il me dît des choses en apparence fort sensées, du moins jusqu'à son *post-scriptum;* curieux de connaître le secret de tout cela, et piqué qu'il ne me le confessât point, je fus encore plus flatté qu'il se sentît besoin de moi, et plus heureux à la pensée que je revivrais un peu avec lui, car je me décidai d'enthousiasme à partir pour Montivilliers.

Le lendemain soir, j'y arrivais à six heures. Au sortir de l'omnibus, en payant le conducteur, je lui dis : — Sauriez-vous par hasard où demeure le nouveau médecin ?

— Le Polonais ? Vous n'avez, me répondit-il en me posant l'une des mains sur le bras, et tendant l'autre, qu'à prendre cette rue-là qui est la rue aux Juifs, puis vous suivrez la rue après qui est la rue Assiquet, et enfin vous arriverez à une place où dix marronniers sont plantés en rond et qui est la place Assiquet. La maison de M. Melanski se trouve sur cette place... Mais il vous faut bien un homme pour porter votre malle ?...

Et, avisant alors un de ses camarades qui stationnait là, il lui campa ma malle sur l'épaule, en lui recommandant de conduire *monsieur* chez M. Melanski.

Le vieux visage de femme qu'attira notre coup de sonnette fut comme pétrifié à ma vue. L'heure criait que j'avais la prétention de dîner; la malle que j'avais, celle de loger. Et qui étais-je, grand Dieu? Et pourquoi venais-je troubler ce paisible ménage? L'on ne me cacha point trop qu'on sentait très bien mon importunité.

— Monsieur Melanski est en route, me dit-on. Il est allé voir un malade à cinq lieues d'ici. Il ne reviendra guère avant sept ou huit heures; son dîner est chiche, et il n'y a dans la maison d'autre lit que le sien.

Ainsi renseigné, je n'étais guère content. Toutefois, je m'éperonnai afin de rire un peu.

— Ah! le coquin, m'écriai-je, il me supplie de venir le voir le plus plus tôt possible; j'accours, et il n'a ni matelas, ni potage à mon service! Qui est-ce qui m'a donné un ami comme ça?

La vieille, apprenant que son maître n'était pas étranger à mon arrivée, commença de chanter sa palinodie : « Et qu'elle *pourrait peut-être* trouver des côtelettes, et que rien n'empêcherait de faire une grosse omelette précédée d'une soupe à l'oseille; et, sur la question importante du coucher, qu'à la rigueur le divan que *monsieur* avait dans son cabinet tiendrait lieu de bois de lit. »

Je l'aurais embrassée, si elle n'était sortie pour exécuter son programme dînatoire.

Or, pendant que je répétais en marchant vivement dans la cuisine : — Dieu, que j'ai faim! Ah! mon pauvre diable d'estomac! là, là! Quoique les lentilles soient une détestable chose, je m'explique la conduite d'Ésaü...

Et pendant que je découvrais avec une fièvreuse impatience l'honnête casserole dans laquelle cuisaient à petit feu deux gentils ris de veau, sauce rousse, destinés à Melanski, j'entendis une voiture s'arrêter net, puis une voix bien connue s'écrier : — Pélagie, les grandes portes!

J'y courus tout droit, et je les ouvris sans tâtonner, comme qui aurait fait ce métier depuis longtemps. Je vous laisse à penser l'impression qu'éprouva Melanski, lorsqu'entrant dans la cour, il m'aperçut de son cabriolet.

— Je remplace Pélagie, lui criai-je gaiement. Pélagie a mieux à faire, je vous assure, que d'ouvrir les grandes portes. Figurez-vous, mon cher, que j'ai un appétit, mais un appétit! et il faut bien que Pélagie en ait raison. Elle est chez le boucher, tenez, à voir s'il y a des côtelettes. Quelle bonne invention, les côtelettes! Hein? Melanski.

Et l'omelette ! Nous en aurons une. C'est que j'enrage, voyez-vous, j'enrage.

La physionomie de Melanski s'était visiblement attendrie à l'abord ; du reste, nulle démonstration de mots.

Loin d'exagérer le plaisir qu'il ressentait, il était aisé de reconnaître qu'il cherchait plutôt à le contenir.

Je m'étais porté devant le cheval et je tenais les guides à ras le mors. Melanski sauta du marche-pied ; puis, m'embrassant pour la première fois de sa vie, il murmura :

— Ah ! mon ami, que vous me faites du bien.

Rien de plus ! En même temps il m'enveloppait d'un regard mouillé de larmes ; puis ses mains, dont il pressait celle que je gardais libre, tremblaient d'une manière étrange...

Cela me fit peine.

— Allons ! allons ! mon pauvre ami, lui dis-je avec une émotion qui naissait de la sienne, vous deviez pourtant compter sur moi et vous attendre à me voir face à face. Vous me priez de venir, je viens. Et que cela ne vous touche point, s'il vous plaît... vous savez... *les petits serpents*... Je viens, parce que je trouve une vraie jouissance à vivre près de vous.

Il répéta avec une légère variante la seule phrase qu'il m'eût dite :

— Vous ne pouvez pas vous imaginer quel bien vous me faites !

Et il ajouta : — Enfin, il y aura sous mon toit un être vivant, car vous êtes vivant, vous.

— Oh ! ma foi, oui, trop vivant même, répondis-je en m'occupant de réprimer un écart du cheval. Peut-être si je l'étais moins, la faim ne me talonnerait-elle pas comme elle fait ; et cette Pélagie, qui n'arrive pas...

Je reportai les yeux vers lui. Il pleurait tout de bon.

— Ah ! pour le coup, mon ami, vous n'êtes guère raisonnable. Vous me pleurez comme si je venais de mourrir. Attendez, que diable ! *Nunc est bibendum*... J'approuve Horace... Oui, maintenant, il faut boire et manger, manger surtout. Pour ce qui est de danser, nous nous en priverons.

— Je suis un enfant, me dit Melanski. Pardonnez-moi, c'est involontaire. Voyez-vous, depuis six mois, je demeure dans un isolement funèbre... cherchant l'amour où il ne peut plus être, me heurtant contre l'irrévocable, et je vous retrouve, vous, et je sens palpiter la vie dans quelqu'un que j'aime, et vous me rendez le temps d'avant ma folie. Vous n'êtes point un cauchemar, cher ami, vous n'êtes même

point un rêve ; vous êtes une réalité.,, Vous avez de la chair sur les os.

Ah ! le malheureux, pensai-je, il est effectivement timbré. Qu'est-ce qu'il me dit là ? Et comment, dans un pareil état moral, peut-il exercer sa profession de médecin ? Mais là-dessus je réfléchis que beaucoup de monomanes ont un tact merveilleux pour découvrir leur monomanie ou la cacher à volonté.

Je ne savais que répondre à Melanski, quand, fort à propos, Pélagie vint rompre les chiens. J'aidai Melanski à dételer, afin de laisser à Pélagie le loisir de faire la soupe ; car en vérité je mourais de faim.

A table, il redevint tel que l'avais connu à Paris. M'ayant en face de lui, moi, son interlocuteur né, l'homme le plus empreint de ses idées, et le mieux fait pour les *entraîner*, il se moqua de haut, il médit de la société humaine avec sa profondeur sarcastique habituelle, il fut gai de de cette gaieté navrante qui signifie : Après tout, ce chassé-croisé d'infamies et de ridicules désopile comme un bal de l'Opéra ; il eut même des éclats de rire semblables au croassement du corbeau.

C'était mon vrai Melanski.

Le dîner fini, nous allâmes fumer un cigare dans le jardin qui est assez grand, et nous fouetter de plus belle l'amour-propre en causant philosophie aux dépens de qui de droit.

Bientôt apparut Pélagie.

— Monsieur, dit-elle à Melanski, vous êtes là qui vous en donnez de parler comme jamais je ne vous ai vu faire ; mais savez-vous seulement où vous coucherez votre ami ?

Cette manière d'admonestation seyait fort à la grosse figure de Pélagie. Il n'y avait pas moyen de s'en fâcher, et d'ailleurs Melanski devait ne plus s'en étonner.

— Tiens, c'est vrai, répondit-il. Eh bien, mettez des draps blancs dans mon lit, et arrangez un peu ma chambre. Quant à moi, je coucherai sur le divan de mon cabinet.

— Voilà ce qui n'aura pas lieu, m'écriai-je ; c'est moi qui veux coucher sur le divan de votre cabinet. Vous entendez, madame, ajoutai-je en m'adressant à Pélagie. Au surplus, nous en étions convenus avant que Melanski arrivât, n'est-ce pas ?

Pélagie, interpellée, fut d'avis qu'il valait mieux ne pas déranger les habitudes de son maître, vu que je n'avais pas l'air d'un monsieur à cérémonies, que le matelas du divan était très-bon, et que j'y dormirais à merveille. De mon côté, j'appuyai tant Pélagie, que nous finîmes par l'emporter.

Elle était, depuis quelques heures, rentrée dans son ménage, après avoir tout disposé chez Melanski, lorsque celui-ci me conduisit à destination de sommeil.

— J'ai loué cette maison, me dit-il, à cause de son jardin; mais, quoiqu'elle soit assez grande, il n'y a de chambres en état que la mienne, la salle à manger et la pièce où vous êtes, dont je fais mon cabinet de travail et de consultations. J'attends pour meubler les autres pièces que le propriétaire, qui ne se presse guère, me les ait rendues logeables.

Il s'assura que je ne manquais de rien d'essentiel, tira pour moi de sa bibliothèque l'Essai de Nicole, *Sur les moyens de garder la paix avec les hommes*, essai dont il avait été question entre nous pendant le dîner et que je n'avais point encore lu; approcha de mon petit lit une chaise garnie de papier, une plume et de l'encre afin que je prisse des notes, me serra affectueusement la main et sortit.

J'étais harassé de fatigue. Néanmoins je commençai à lire, tant j'avais hâte de posséder cette œuvre capitale d'un de nos plus grands penseurs. L'attention *passionnée* que nécessitait une pareille lecture, produisit sur mes nerfs l'effet accoutumé.

Elle les ébranla au point que le repos me devint impossible. Et si vers une heure et demie je cessai de lire et éteignis ma bougie, ce fut plutôt pour ménager mes yeux que dans l'espoir de dormir.

Il y avait peut-être cinq minutes que j'avais collé la tête contre mon oreiller, les membres étendus, le regard plongé dans la nuit, quand la porte du cabinet s'ouvrit doucement. Je vis apparaître Melanski, un flambeau à la main. Il était en chemise, marchait nu-pieds et avait le regard fixe. Je me dressai sur mon séant. Je remuai les lèvres comme pour lui demander ce qu'il y avait. J'allais parler, mais heureusement, quoique je n'eusse jamais vu de somnambule, je reconnus à l'air étrange de toute sa personne qu'il devait l'être, et très-ému je me contentai de l'observer. Il posa sur la cheminée son flambeau et s'avança de mon côté, les deux mains en avant, le regard toujours fixe et, me semblait-il, dirigé vers moi. Presque effrayé, je retenais ma respiration. Pourtant il obliqua à droite, s'arrêta devant un meuble de forme bizarre auquel je n'avais pas pris garde non plus qu'aux autres, à cause de l'ardeur où j'étais de lire, parut méditer un instant, ouvrit le meuble, fit le mouvemeut de décrocher quelque chose, referma le meuble sans en avoir rien ôté, mais en affectant la position gênée d'un homme qui aurait une lourde charge sur les bras, c'est-à-dire que moitié accroupi et tâchant de mettre autant que possible sa cuisse gauche

tendue sur le même plan que son bras droit replié en demi-cercle, il referma le meuble en se servant de son bras gauche qu'il venait de dégager imaginairement, puis il se releva, après avoir eu soin de passer ledit bras gauche le long de la cuisse du même côté, pour ressaisir la portion de fardeau imaginaire qu'elle supportait; et enfin, les deux bras également repliés en demi-cercle, sauf que le gauche demeurait un peu plus bas que le droit, il alla prendre son flambeau du bout des doigts, sans déranger la flexion de son bras droit, se fit passage en écartant du pied la porte de son cabinet qu'il avait laissée entrebâillée, la referma en dehors probablement comme je lui avais vu fermer celle du meuble... Et je me trouvai seul.

La première chose que je fis fut de respirer bruyamment pour me soulager d'une longue contention, la seconde d'allumer ma bougie, car, outre que l'obscurité me causait alors une peur vague comme à un enfant, j'étais bien aise de voir ce qu'était ce diable de meuble et ce qu'il y avait dedans.

Figurez-vous une boîte en cerisier, haute de 2 mètres, large de 75 centimètres environ, surmontée d'un petit entablement posé sur quatre pieds et dont la porte, vitrée dans sa moitié supérieure, s'ouvrait du sommet à la base au moyen d'un bec de canne. On eût dit d'une de ces boîtes à pendule monumentales qu'on voit encore dans les campagnes. La vitre était couverte à l'intérieur d'un petit rideau en soie bleue. J'ouvris la porte; cette singulière boîte était absolument vide. J'y remarquai seulement un piton fixé à son plafond, et d'où Melanski croyait décrocher le néant qu'il portait avec une si étonnante précaution. Je me recouchai, l'esprit tourmenté, cherchant vainement quelle destination avait ou avait eue cette boîte. Bref, je ne fermai point l'œil de toute la nuit.

Puisqu'il m'était impossible de rien deviner, demanderais-je à Melanski l'explication de ce mystère? — Non.

L'interroger touchant son pèlerinage nocturne c'eût été courir le risque de l'effrayer sur des habitudes qu'il ne se connaissait vraisemblement pas, ou s'il se les connaissait, le risque de l'humilier en m'en révélant le témoin; car il est positif que tout à l'heure, si proche qu'il fût de moi, il ne m'avait point vu et n'avait guère conscience que je fusse arrivé de la veille.

Au surplus ce phénomène de somnambulisme devait se rattacher d'une manière très-étroite à l'objet de sa folie, duquel il préférait ne pas m'instruire. Et c'était une délicatesse obligée de ma part que de ne pas forcer en quelque sorte le secret de mon ami.

Le sommeil ne me venant qu'au matin, je me levai tard. Melanski était depuis longtemps debout et sorti.

Je causai avec Pélagie, et quand elle alla dans le cabinet ôter les draps du divan et y remettre la housse, approprier tout, je la suivis.

— Tiens, tiens, fis-je négligemment et comme si je venais seulement de l'apercevoir, de quoi diable sert cette espèce de boîte à pendule ?

Pélagie éclata de rire.

— Ah! c'est comme moi, dit-elle, juste comme moi.

Et elle riait de plus belle.

— Oui, oui, une boîte à pendule, on le jurerait.

— Mais enfin, repris-je, de quoi diable cela sert-il à Melanski ?

— De rien, je crois bien. J'ai vu un temps où il y mettait son parapluie et ses cannes. Il est un peu original; il aura acheté ça par fantaisie, vous pensez....

— A la bonne heure! mais ce piton-là, madame, n'est point fait, j'imagine, pour suspendre le parapluie et les cannes de Melanski.

Pélagie, qui en était à conjecturer comme moi, me fit une réponse ingénieuse quoique très-peu concluante et ne se rapportant guère aux gestes nocturnes de Melanski, gestes qu'elle ne connaissait point et qui, par conséquent, ne pouvaient lui donner à penser.

Elle me dit qu'à ce piton devait s'adapter, dans le principe, un petit porte-manteau mobile que Melanski avait probablement relégué au grenier, parce qu'il trouvait plus commode de jeter tout uniment son habit de rechange sur une chaise que de prendre tant de précautions.

A déjeuner, ce pauvre Melanski, de plus en plus rasséréné par ma présence, eut l'amitié bavarde et expansive, presque gaie. Et pourtant comme je le contemplais en pleine lumière, je frémis du bouleversement qui s'était opéré sur ses traits depuis quelques mois. Son visage avait vieilli, les pommettes y saillaient d'une manière sensible, et le regard gardait toujours un peu de cette étrange fixité qui m'avait atterré la nuit précédente.

— Eh bien, s'écria tout à coup Melanski, que vous a répondu M. Allan Kardec? N'est-ce pas que j'avais raison ? D'ailleurs, je me suis assuré du fait, et il n'y a rien d'aussi entêté que l'expérience. Ce qu'on a vu, on l'a vu. Enfin, que vous a répondu M. Allan Kardec?

— Mon ami, lui dis-je, je suis parti si précipitamment de Paris que

je n'ai point eu le loisir d'aller consulter pour vous M. Kardec ; mais, je vous l'avoue, je n'en suis pas fâché, car autant que je l'ai compris, votre cas de spiritisme est indigne d'occuper une intelligence telle que la vôtre. Est-il possible que vous, qui avez étudié spécialement les lois de la vie, vous trouviez autre chose qu'une admirable fable dans l'épisode de Galatée, et que vous croyiez à une statue capable de vouloir, et d'exécuter ce qu'elle veut ; capable de se dire — j'irai ici — et d'y aller ; capable de s'animer elle-même au fluide magnétique d'une âme surabondante. Oh ! que les hommes doués d'une pareille âme, s'il en était ainsi, remplaceraient leurs maîtresses en chair et en os par des maîtresses de marbre, femmes aux moments d'amour, mais à part cela, statues ; oui, statues, ajoutai-je en riant, dès qu'elle menaceraient de devenir embarrassantes.

— Je ne prétends pas, répondit très-sérieusement Melanski, que la vie soit transmissible ou restituable dans son intégrité et dans sa permanence par l'opération de l'esprit. Ne confondez pas. Je dis seulement que certains amours à leur apogée déterminent comme un reflet de leur flamme, comme un désir réciproque et comme une obviance, si peu que cela dure, de la part d'objets ordinairement sans vie, mais qu'on voudrait vivifier.

Quoique cette opinion me parût trop absurde pour être discutée, je sollicitai tant que je pus Melanski à la défendre, parce que j'espérais qu'il serait obligé de me citer son propre exemple et de mettre à nu sa folie. Il évita le piége.

Je lui dis nettement :

— Lorsque vous m'aurez montré un spectacle si extraordinaire, je me déclarerai convaincu.

Il me répondit avec sécheresse ;

— Je ne vous le montrerai pas. Je ne voudrais pas le revoir moi-même. C'est ce qui m'a rendu fou.... Et puis, brisons là, je vous prie, mon cher ami.

L'après-midi nous allâmes nous promener ensemble jusqu'à Bléville, qui est à une lieue et demie de Montivilliers, et nous asseoir sur le galet au bord de la mer.

Dieu nous garda de répéter les banalités prétentieuses que l'Océan inspire depuis longtemps à ses admirateurs.

Il y eut bien peu de paroles échangées entre nous. Nous nous bornions à sentir, et je crois que les couleurs variables du flot, que son clapotement régulier sur le rivage, que son parfum charrié doucement

jusqu'à nous par la brise, nous donnaient le même bien-être sensitif, ce que je nommerai du calme velouté.

Toutefois je me souviens que Melanski, voyant un marsouin cabrioler dans une vague ensoleillée, s'écria :

— Tenez, c'est bizarre, eh! bien, j'ai-là (il montrait son cœur) un horrible marsouin qui bondit et pirouette à l'instar de celui-ci, un mangeur de joies, oh! de petites joies, car je n'en ai jamais eu de grandes.

L'on devinera aisément quel démon me tint éveillé la seconde nuit de mon installation à Montivilliers.

Melanski viendrait-il encore accomplir dans son cabinet vis-à-vis de cette étrange boîte le rit mystérieux auquel j'avais assisté? ou bien n'était-ce qu'une fantaisie passagère qui ne se renouvellerait plus?

Hélas! l'aveu qu'il m'avait fait lui-même de sa folie et la lente précision de ses mouvements hétéroclites n'indiquaient que trop un somnambulisme spécial et habituel, c'est-à-dire que ce pauvre Melanski devait se répéter toutes les nuits.

Il y a trois espèces de somnambules: ceux qui exécutent leurs rêves comme les promeneurs sur toit; ceux qui, très-préoccupés en se couchant de leur besogne du lendemain, se relèvent pour la faire ou *s'avancer* un peu, et enfin ceux qui obéissent à une idée fixe, telle que lady Macbeth.

Melanski appartenait à cette dernière espèce de somnambules.

J'étais donc couché et j'avais repris ma lecture de la veille avec la résolution de ne pas cesser avant d'entendre le pène crocheter dans la serrure. De temps à autre, je regardais à ma montre, inquiet, et j'écoutais du côté de la porte par curiosité, désirant que Melanski vînt, tandis que je l'appréhendais à cause du trouble que cela me causerait, et surtout à cause de mon affection pour lui.

Il arriva. Comme il entrait je soufflais ma bougie puis je me raidissais demi-soulevé sur le coude.

Il joua sans en rien omettre la petite pantomime que j'ai déjà racontée au lecteur. Il me parut même qu'il y ajoutait quelque chose, par exemple qu'en se retournant il baisait tendrement le vide au-dessus de son bras droit.

La troisième nuit, j'eus la malice de placer une chaise dans le chemin de la grande boîte. C'était là une épreuve audacieuse; car s'il se heurtait contre la chaise et qu'il la fît tomber, sans doute il s'éveille-

rait au bruit... Et alors quelle contenance ferait-il de se voir tout à coup en face de moi, si drôlement équipé à une pareille heure?

M'avouerait-il son terrible secret ou prendrait-il un faux-fuyant? D'ailleurs, je comptais bien tâcher de le mettre à son aise et le mieux observer en simulant un profond sommeil : ronflement superbe, paupières mi-closes. Mais se rappellerait-il seulement le but de son expédition? Cela n'était pas certain. De la seconde vie à la réalité le fil des idées casse presque toujours.

La chaise ne servit pas de grand'chose. Quoique Melanski marchât la tête haute et le rayon visuel horizontal, il la tourna avec une aisance parfaite, et chose plus curieuse, quand il repassa, de peur d'y cogner son prétendu fardeau il se mit de profil.

La quatrième nuit, autre stratagème. Vers une heure et quart (Melanski venait à une heure et demie précise) je me levai et je plaçai mon flambeau tout allumé juste à l'endroit de la cheminée où de coutume il plaçait le sien. Il n'en fut pas plus embarrassé qu'il ne l'avait été de la chaise. Il posa son flambeau à l'autre extrémité de la cheminée, mais en revenant, par mégarde il emporta le mien.

Comme les flambeaux du cabinet différaient beaucoup d'aspect avec ceux de la chambre à coucher, et que Melanski n'alternait jamais leur service, il s'étonna le lendemain matin de trouver sur sa table de nuit un des flambeaux du cabinet.

Voilà certes un étonnement qui viendrait à l'esprit de peu de gens parce que son objet est très-insignifiant. Il n'y a que les maniaques pour relever de pareils détails; aussi Melanski était-il maniaque de fondation.

Il dit à Pélagie devant moi :

— Comment expliquez-vous, Pélagie, qu'il y ait dans ma chambre un flambeau du cabinet?

— Eh! monsieur, répondit Pélagie, ce n'est toujours pas moi qui l'ai porté là-haut : ç'aura été vous hier soir en montant vous coucher.

— Je suis bien sûr que non, dit-il, je ne me sers jamais de ce flambeau-là.

Moi je souriais. Il s'en aperçut et reprit gravement :

— C'est vous qui m'avez joué ce tour, hein?

— Comment cela, fis-je?

— En venant dans ma chambre opérer le troc pendant que je dormais.

A qui eut moins aimé Melanski et moins souffert de son état morbide cela eut prêté à rire. Je lui jurai que j'étais incapable de le mystifier

d'une manière si peu ingénieuse, et j'ajoutai non sans quelque émotion :

— Si j'étais somnambule je vous dirais : « Il est possible que je sois allé chez vous tout en dormant. » Mais je ne crois pas l'être... Au fait, vous qui êtes médecin, voyez un peu, ai-je la mine d'un somnambule?

— Quelle idée, s'écria-t-il vivement ! pas du tout, mon ami. N'allez pas vous mettre cela dans la tête. Vous n'êtes pas plus somnambule que moi, Dieu merci !

— Vous dites : Dieu merci. C'est donc un vrai malheur que d'être somnambule ?

— Un très-grand malheur, me dit-il ; et je ne voudrais pas l'être pour un empire.

— Mais je ne vois pas ce que le somnambulisme présente de si affligeant.

— Ah ! vous ne voyez pas... D'abord le système nerveux est extraordinairement sûrmené, juste quand il devrait se reposer ; puis les somnambules jouissent le plus souvent d'une lucidité incomplète et par là même décevante, qui les induit à commettre bien des sottises ; enfin, lorsqu'ils sont éveillés durant leur promenade, la réaction brusque peut leur être fatale.

Ces derniers mots m'effrayèrent en m'apprenant que j'avais, par l'expérience de la chaise, exposé mon ami à un réveil dangereux.

Quant à cette lucidité incomplète des somnambules, de laquelle parlait Melanski, j'admirais que lui chez qui je l'avais parfaitement discernée, la connût et ne se doutât guère qu'il en offrait un exemple.

En effet, prenons-le à l'instant où il sortait de son lit pendant l'accès.

Allumer sa bougie pour descendre dans son cabinet, c'était avoir le sentiment qu'il agissait de nuit ;

Mais ne pas chausser ses pantoufles c'était ignorer qu'il dût se refroidir les pieds aux marches de l'escalier.

Poser son flambeau sur la cheminée, se diriger vers la grande boîte, l'ouvrir, et bientôt se croyant les bras chargés, user de la précaution que j'ai dite pour la fermer et pour reprendre son flambeau, etc., etc., c'était montrer une judiciaire étonnante de la part d'un homme endormi ;

Mais ne pas s'apercevoir qu'il n'avait absolument rien sur les bras, s'imaginer au contraire, comme le décelait son attitude pénible que ce rien lui pesait, c'était une illusion comique ;

Et ne pas se souvenir que j'étais chez lui, qu'il m'avait mis coucher

dans son cabinet, ne pas voir mes effets à droite et à gauche, ne pas me voir moi-même tandis qu'il avait vu si promptement la chaise et le flambeau allumé, voilà certes une vaste brêche à la lucidité de Melanski.

Bientôt j'en indiquerai une autre plus essentielle encore, parce qu'elle porte sur l'objet même de ses campagnes nocturnes.

La première curiosité satisfaite, je commençai à me lasser d'être arrêté court toutes les nuits dans mon premier sommeil par une scène aussi funèbrement drôlatique et qui ne changeait guères. D'un autre côté, quoique je n'eusse rien à craindre, je n'avais pas la placidité de m'endormir comme si de rien n'était. Alors je regrettai presque la discrétion qui m'avait fait refuser à Melanski l'offre de sa chambre. J'aurais voulu qu'il en parlât de nouveau pour me raviser. Mais rien. Le plis était pris. Plusieurs fois j'avais contredit ses instances. Il n'y pensait plus.

A ce souci s'en joignait un autre moins égoïste, celui d'arracher ce pauvre Melanski lui-même à son fâcheux état.

Un changement de pays, beaucoup de fatigues et de distractions, la suppression de la damnée boîte, me semblaient le meilleur spécifique à employer, et je me promis bien de lui prêcher avec acharnement le départ de Montivilliers.

Cependant, je n'étais pas au bout de la surprise qui m'était ménagée.

Un jour que Melanski courait la campagne dans sa voiture, au lieu de l'accompagner, comme cela m'arrivait fréquemment, je demeurai à la maison. J'avais mal à la tête.

Le repos ne me soulageant point et m'agaçant au contraire, je voulus essayer un peu d'exercice.

Il y avait dans le jardin une petite langue de terre absolument inculte et devenue la proie des herbes parasites.

Il ne m'était pas venu à l'esprit de demander à Melanski pourquoi cette partie infime de son jardin languissait de la sorte au milieu de carrés et de massifs très-bien tenus.

C'est qu'il projette, pensai-je, d'y faire quelque plantation importante. Au moins rien n'empêche de la défricher. Et j'allai chercher une pelle-bêche; puis je commençai le travail, heureux comme un enfant d'enfoncer ma pelle à l'aide du pied, de soulever les mottes de terre, et de les retourner éparses, humides, embaumées.

Tout à coup je sentis une résistance assez forte, j'écartai la terre et

je découvris une petite caisse de deux à trois pieds carrés, enfouie à une très-médiocre profondeur.

Que pouvait contenir cette caisse? — Était-ce de l'argent?

Et qui l'avait mise là ? — Était-ce Melanski? Eh oui, ce devait être lui! D'abord la caisse était trop intacte pour y avoir séjourné depuis longtemps.

Ensuite, quoique ce fut un faux calcul, la présence de cette caisse expliquait pourquoi Melanski laissait en friches la parcelle où elle gisait. Mais alors ce n'était point de l'argent qu'elle contenait; car je savais bien que Melanski n'avait pas la manie de thésauriser. Qu'était-ce donc?

Le couvercle adhérait seulement par deux pointes à la caisse, et encore n'y avait-il qu'une adhérence imparfaite.

Je pus glisser ma pelle-bêche dans l'interstice, et il me suffit d'une légère pression pour soulever les deux pointes et le couvercle avec elles.

Plein d'effroi, je le rabattis bien vite. Je venais d'apercevoir, dans un amas, tous les ossements d'un corps humain; et ce qui m'avait frappé surtout à travers ce coup d'œil rapide, fut le crâne dont l'os frontal ne présentait plus qu'un vide taillé soignement en rectangle comme une enveloppe de lettre ordinaire et juste de la même grandeur.

— Un crime, m'écriai-je, et peut-être de Melanski!... Ah! grand Dieu!... Non pas de lui, c'est impossible. Il est d'ailleurs dans cette maison depuis trop peu de temps. Un cadavre n'aurait pu, en six mois, se réduire aux ossements.

L'auteur du crime évidemment, c'est la personne qui habitait la maison avant Melanski. Mais comment se fait-il que Melanski ait laissé précisément cette parcelle de terre en friche? Si c'est pur hasard, le hasard est étrange, il faut l'avouer.

Je me parlais ainsi tout en reclouant la caisse et l'enfouissant, et tâchant même de replanter les herbes que ma bêche avait déracinées; enfin, ayant à cœur d'effacer le mieux possible les marques de mon travail malencontreux.

Lorsque j'eus accompli une réintégration telle qu'elle, je me promenai rêveur d'allées en allées, fort inquiet du parti que je prendrais vis-à-vis de Melanski.

Le lecteur va juger de mon embarras.

De deux choses l'une : ou Melanski était coupable, ou il ne l'était

point. Je raisonnais, en effet, dans l'hypothèse naturelle d'un crime.

S'il l'était, mieux valait paraître tout ignorer, de peur de lui causer une honte terrible, de compromettre ma propre dignité, et de rendre pour ainsi dire officiel le scrupule intime que j'éprouvais à ne point le dénoncer.

S'il n'était point coupable (et, dans ce cas, il ne soupçonnait aucunement le dépôt déjà ancien de la caisse aux ossements), mieux valait l'en avertir, afin qu'il n'endossât pas davantage la responsabilité latente d'un crime qu'un autre aurait commis.

Après beaucoup d'hésitation, je résolus de dire à Melanski ce que j'avais fait, parce que je ne pouvais douter qu'il fût innocent.

Non-seulement son cœur, le plus noble que j'eusse jamais rencontré, me semblait impénétrable à l'idée d'un crime quelconque, mais c'était chez lui un véritable système mainte fois confirmé par mes arguments, que d'habitude le criminel se nuisait plus à lui-même qu'il ne nuisait à sa victime, et que, par conséquent, il agissait comme un fou.

Il est vrai que Melanski était peut-être devenu fou pour tout de bon... et alors...

Tout à coup je le vis déboucher par la porte du jardin, et s'avancer vers moi. J'étais tellement absorbé, que je n'avais point entendu le roulement de sa voiture quand il l'avait remisée.

— Allons, me dit-il, venez dîner.

Il avait le visage moins sombre, presque gai. Il ajouta :

— Je suis content de moi ce soir ; j'ai fait une opération qui a réussi à merveille. J'ai enlevé un polype plus gros que votre pouce du nez de quelqu'un ; et c'est une opération sur laquelle je ne comptais guère ce matin. Figurez-vous que, sur la route de Montivilliers à Harfleur, j'avise un paysan avec l'une des narines extrêmement dilatée. Je lui fais signe comme cela, en me touchant le nez : — Ça vous gêne, hein ? — Oui, monsieur. — Voulez-vous que je vous débarrasse de cette grosseur-là ? — Tout de même, si vous ne me preniez pas cher. — Je vous prendrai un beau poulet ; est-ce trop ? — Mais vous me ferez grand mal ? — Non. Le paysan habitait une ferme toute voisine de la route. Il me mène chez lui ; je tire ma trousse, et je lui extrais son polype en un rien de temps. Ah ! je vous ai regretté. J'aurais remis au lendemain pour vous y faire assister, si je n'avais craint que mon homme ne voulût plus.

— Moi aussi, lui dis-je en m'efforçant de garder mon sang-froid, j'ai fait une opération ; voyez !

Et j'étendais le bras vers la parcelle du jardin que j'avais remuée fraîchement.

Il devint très-pâle, son regard flotta, ses lèvres tremblèrent. Autant d'indices accusateurs. La stupeur où je fus jeté me fit une contenance qui ne valait guère mieux que la sienne.

— Eh bien ! vous avez vu la caisse? murmura-t-il sourdement.

— Oui.

— Vous l'avez ouverte?

— Oui.

— Alors, vous connaissez un échantillon de ma folie ?

Un échantillon de sa folie ! Il y avait dans ce mot appliqué à une pareille chose de quoi terrifier.

— Vous pouvez compter, lui dis-je, sur ma discrétion, quoique je m'expose ainsi à partager vos remords ; jamais, je vous le jure, je ne révélerai ce que le hasard m'a appris ! Je me contenterai de maudire secrètement la malheureuse inspiration que j'ai eue de jardiner. Oh ! plût au ciel que j'ignorasse encore... Si je m'étais seulement arrêté à l'idée que la caisse eût été mise là par vous, j'aurais eu le tact de vous cacher ma découverte, mais je croyais bien qu'elle vous aurait surpris tout le premier.

— Comment m'aurait-elle surpris ? fit-il en me regardant.

— Je supposais, repris-je, que vous étiez incapable de commettre une telle action, et j'accusais celui qui vous a précédé dans cette demeure.

— Eh ! quel autre que moi aurait été assez fou ?

— Fou ! m'écriai-je en retirant mon bras sur lequel il s'appuyait depuis un instant ; fou, vous êtes impayable... dites donc criminel, tout ce qu'il y a de plus criminel.

— Vous êtes dur, me dit-il ; à la vérité, j'ai cédé à un entraînement coupable. (A ce mot d'entraînement coupable, je haussai les épaules avec un geste d'indignation.)

Il continua : — Tenez, mon ami, la preuve que j'ai clairement vu ce qu'il pouvait y avoir d'odieux à ma charge dans le drame dont je viens de sortir, c'est que j'aurais rougi de vous le raconter. Mais puisque vous avez soulevé un des coins du voile, il est utile que vous sachiez tout. Je serais bien trompé si, mieux renseigné, vous n'étiez aussi plus indulgent.

— Non, non, Melanski, s'il vous plaît. Je ne suis que trop embarrassé de connaître la réalité de votre crime, sans me soucier d'en connaître aussi les tenants et aboutissants.

— Qu'est-ce que vous voulez dire avec mon crime? Vous imaginez-vous par hasard que j'aie tué quelqu'un?

— Ou caché les traces d'un meurtre commis par un autre ; cela revient au même... Et vous ne vous apercevez donc pas, malheureux, que, de peur de vous perdre, je deviens presque votre complice? Vous me faites une belle situation, allez.

— Chut! fit Melanski, car Pélagie venait nous avertir que la soupe était sur la table.

— Je partirai ce soir même, repris-je, dès que Pélagie se fut éloignée. Il m'est impossible de rester plus longtemps sous le toit d'un... d'un ami tel que vous.

— Vous ne partirez pas, reprit Melanski, auquel, chose remarquable, le calme revenait à mesure qu'il me manquait. Vous n'abandonnerez pas un infortuné dont le seul crime est d'avoir l'âme à l'envers. Qu'est-ce que vous prétendiez donc? — Que j'ai caché les traces d'un meurtre? moi? Ou vous êtes plus fou que je ne le suis, ou vous n'avez pas examiné ces ossements. Si je ne craignais que Pélagie ne vînt mettre son nez à ce que nous ferions, j'ouvrirais à mon tour la caisse devant vous, sur-le-champ, et je vous montrerais la ridicule injustice de vos soupçons.

— Monsieur, monsieur, vous musez trop ; la soupe ne sera plus mangeable, dà, cria Pélagie, que rendait impatiente son amour-propre ou sa sollicitude de cuisinière.

En nous acheminant vers la maison pour obéir à l'injonction de Pélagie, Melanski me dit :

— Il me semble pourtant que l'entaille symétrique qui se trouve au crâne (et il faisait le geste sur son propre front), il me semble que cette entaille aurait dû vous sauter aux yeux.

— En effet, répondis-je, je me suis demandé dans quel but elle avait été pratiquée. C'est qu'on dirait le morceau enlevé à l'emporte-pièce!

Nous nous assîmes à table. Il reprit :

— Et les attaches de cuivre!

— Comment! fis-je, quoique j'eusse bien entendu, mais parce que le sens de ces derniers mots me prenait à l'improviste.

Il ne me répondit pas à cause de Pélagie qui se planta devant nous tout le temps du dîner... un peu indiscrètement, la chère femme. Trop préoccupés l'un et l'autre pour rien dire en dehors de notre objet, nous laissâmes Pélagie donner de la langue *ab hoc* et *ab hac*, et même par bienveillance nous eûmes l'air de l'écouter.

Aussitôt après le dîner il me pria de le suivre dans sa chambre; je l'y suivis, ne l'interrogeant point, mais impatient d'apprendre quelque chose qui me permît de restituer toute mon estime à un homme dont les affinités avec moi étaient si grandes.

Il ouvrit son secrétaire, tira de l'un des casiers une petite boîte, et de la petite boîte une miniature qu'il me mit dans les mains.

— Approchez-vous de la fenêtre, me dit-il alors, le jour baisse; vous n'aurez pas trop de lumière pour bien voir.

Cette miniature représentait une femme dont l'originale beauté me causa comme un éblouissement intérieur; beauté délicieuse et saisissante, mais tout à fait indéfinissable.

D'ailleurs aucune sorte de beauté tenant à la physionomie ne peut jamais être définie ni même expliquée par l'écrivain le plus habile.

C'est là que pour comprendre, il faut voir et encore y en a-t-il qui verraient et ne comprendraient point.

Pourquoi? Parce que la beauté extralinéaire n'est qu'un rapport, celui du spectacle au spectateur.

Aussi la miniature de femme qui me ravissait alors, aurait, j'en suis bien convaincu, laissé très-froids beaucoup d'autres.

A plus forte raison n'essaierai-je point d'en détailler les charmes, car ce procédé par son inutilité banale, me semble indigne à la fois du lecteur et de moi.

Je tenais la miniature depuis une ou deux minutes, quand Melanski, qui ne me perdait point des yeux, me dit :

— Eh bien, que remarquez-vous?

— Ce que je remarque d'abord, lui dis-je, c'est que le modèle de ce portrait est une de ces femmes bien rares aujourd'hui qui exerceraient sur moi une fascination absolue.

Melanski me serra la main avec une tendresse fébrile.

— Vous sentez comme moi, me dit-il, je m'y attendais du reste. N'est-ce pas notre habitude vérifiée mainte fois? Et puis, que remarquez-vous sur la peinture en elle-même?

— Je remarque qu'elle doit être l'œuvre d'un portraitiste exact et sagace plutôt que d'un homme adroit à manier les couleurs. Il me semble que les touches sont un peu grossières pour la miniature.

— Mais vous ne voyez donc pas que la faute en est à la matière rugueuse sur laquelle cela est peint?

— Au fait, sur quoi est-ce peint? repris-je. On dirait du bois; mais pourquoi l'artiste a-t-il choisi une planchette convexe?

— Regardez par derrière.

Je tournai sens dessus dessous la miniature.

— Est-ce possible? m'écrai-je. Oui, Dieu me pardonne.... Voilà une bizarrerie terrifiante!... C'est le fragment qui manque au crâne.... Oui, oui, parbleu! je ne me trompe pas, ajoutai-je en interrogeant Melanski, quoique je fusse bien certain de ne pas me tromper.

— Vous ne vous trompez pas, répondit-il avec flegme, et ce portrait que vous voyez là a été fait justement sur l'os frontal de son modèle.

— Sur l'os frontal de son modèle, répétai-je; qu'est-ce que cela signifie?

— Cela signifie que cet os appartient justement au crâne de la personne dont voici le portrait.

— Du diable si je comprends.

— Vous ne comprenez pas, vrai?

— Non.

— Eh bien, imaginez que vous mort et votre crâne soigneusement dépouillé, un peintre qui vous aurait connu s'avisât d'y tracer votre portrait.

— Mais ce serait la chose la plus absurde du monde. Dans quel but, je vous prie?

— Il ne s'agit point du but, quoique je pusse vous en découvrir un qu'admettrait aisément votre humour philosophique.

— Oui, sans doute, il y a là une sorte de facétie profonde tout à fait dans nos cordes.

— Il s'agit, reprit Melanski, de ce qui a eu lieu pour cette miniature de femme. Et plût au ciel qu'une pareille idée ne fût pas venue à l'artiste, car c'est positivement ce qui m'a rendu fou.

— Ah! ah! murmurai-je en homme qui voudrait saisir; mais comment se trouve-t-il que vous ayez cette miniature?

— Par la raison que j'ai le squelette sur le crâne duquel elle a été peinte.

— Bien, dis-je, elle a été peinte sur le crâne lui-même, et c'est vous qui l'en avez extraite. Mais comment se fait-il que vous ayez le squelette de la femme ici représentée?

— Comment? Ah! par exemple; voilà qui est trop naïf! Après ce que je vous ai dit, vous ne l'avez pas deviné?

— Non, ma foi!

— Eh bien, c'est parce que ces ossements composaient un squelette apprêté que par malheur j'ai acheté chez M. Guérin, l'habile naturaliste de la rue Racine,

— Est-ce qu'on s'est jamais avisé, lui dis-je, de cacher sous terre un squelette apprêté, puisqu'il n'y a nul risque à l'exhiber et qu'il est construit même pour l'exhibition. L'on n'a intérêt à dérober que le squelette d'une ancienne victime.

— En principe, vous avez raison, répliqua Melanski. Quand on n'est pas fou, votre argument est incontestable.... Mais quand on est fou.... D'ailleurs, j'ai une bonne réponse à vous faire. Si je vous montre le petit anneau fixé à l'occiput du squelette, et destiné à le suspendre ; si je vous montre les préparations gommeuses qui relient les côtes, si je vous montre enfin les attaches de cuivre servant d'articulations aux membres, vous serez bien forcé de croire que ledit squelette est apprêté, et, s'il est apprêté, que ce ne doit pas être celui d'une ancienne victime, mais tout simplement d'un sujet d'hôpital.

La miniature seule, ajouta-t-il, aurait dû suffire par son rapprochement avec le crâne pour vous édifier contre l'idée qu'il y ait eu meurtre. Voilà pourquoi j'ai commencé par vous la présenter, n'ayant point encore la force de vous raconter le mystère de ma folie dans tous ses détails.

Il était impossible de voir un fou doué d'une logique plus solide. Les odieux soupçons qu'il avait fait naître en moi s'évanouirent.

— Mon cher Melanski, lui dis-je en lui prenant la main, je vous crois. Oubliez, je vous en supplie, que, sur des demi-apparences, j'aie pu un instant vous supposer l'auteur d'un acte abominable; mais il faut avouer que le trouble excessif qui s'est emparé de vous, quand je vous ai appris que j'avais défriché la parcelle de terre où se trouve la caisse, il faut avouer, mon ami, que ce trouble était furieusement accusateur.

— Je l'avoue, répondit Melanski en me pressant la main. Que voulez-vous ? C'était la surprise que vous fussiez sur la trace de mon secret, le dépit d'être forcé de répondre à vos questions, la honte de vous étaler les traverses pusillanimes que j'ai subies. A présent, je me ravise et ne suis point fâché de m'humilier devant vous. Je vais donc tout vous dire. Le surlendemain du jour où je soutins ma thèse, moins d'une huitaine après votre départ, je passais rue Racine et je m'arrêtai à la vitrine de M. Guérin le naturaliste, devant quelques scènes comiques représentées par des grenouilles. J'en remarquai deux qui me plurent et j'entrai pour les acheter. C'était dans la première, une grenouille femelle avec une rose à la patte et qui posait très-pudiquement, tandis qu'un peintre-grenouille esquissait son portrait sans oublier la rose ; dans la seconde, c'étaient encore les deux mêmes personnages,

mais le modèle ne posait plus. Il se laissait tendrement embrasser la taille par le peintre, et la rose était tombée à terre. Rien de plus drôle que cette fable en action. Il y avait presse chez M. Guérin. En attendant que mon tour fût venu de demander à l'employé le prix de ces deux caricatures, je jetais à droite et à gauche des regards distraits.

Contre le mur, un peu dans l'ombre, au fond du magasin, étaient dressés trois squelettes humains de taille inégale. L'un d'eux attira mon attention plus particulièrement, parce que sur l'os frontal j'y apercevais quelque chose qui, de loin, pouvait paraître une tache, mais si harmonieuse dans son ensemble, si bien arrêtée dans ses linéaments, si originale, qu'elle valait la peine d'être vue de près. Je m'approchai donc... La prétendue tache était l'admirable portrait de femme que vous tenez. Jugez de ma stupéfaction par la vôtre. Elle fut même plus véhémente, l'objet étant là devant moi, m'étreignant pour ainsi dire, s'imposant tout à coup à ma divination par ce contraste d'une vie fictive entée sur les derniers vestiges d'une mort consommée.

Figurez-vous l'effet de ce regard et de ce sourire singuliers qui rendent le portrait si animé ; figurez-vous leur effet par dessus des orbites creux, un trou nasal, des mâchoires décharnées, et l'échafaudage sommaire des ossements.

J'eus d'abord comme une sorte de vertige ; puis, capable de réfléchir, j'admirai la fantaisie qu'avait eue l'auteur de ce portrait.

Oui, d'après la poétique byronienne qui nous est trop chère, mon pauvre ami, pareille fantaisie devait me procurer une joie lugubre, la seule espèce de joie que nous éprouvions vous et moi.

Je me rappelai que lord Byron, à ce que raconte Stendhal, fut un jour très-impressionné à la vue d'un tableau de Daniel Crespi, représentant la scène suivante : Dans l'intérieur d'une église, l'on chante l'office des morts autour d'une bière ; tout à coup le défunt, qui était chanoine de son état, soulève le drap mortuaire, sort de sa bière et s'écrie : « C'est à juste titre que je suis damné ! »

Pourquoi ce souvenir me revint, tandis que j'étais face à face avec le squelette au portrait, je ne me charge point de le dire, car il n'y a entre les deux cas qu'une analogie fort éloignée, ce que j'appellerai une analogie de tendances.

Je supposais que ce squelette devait provenir d'une vente après décès faite chez un artiste qui, dominé par la maxime *tout est vanité*, avait trouvé à la fois sinistre et plaisant d'y peindre sa maîtresse.

J'étais tellement absorbé dans la contemplation de mon squelette,

que le magasin se vida peu à peu, sans que je m'en aperçusse, de tous ceux qui y avaient affaire.

L'employé de M. Guérin, voyant que je prolongeais mon attente au delà du terme nécessaire, vint à moi et me dit avec une politesse légèrement ironique :

— Qu'est-ce que monsieur désire ? Monsieur est médecin, sans doute ?

— Frais émoulu, répondis-je, car je viens de passer ma thèse de doctorat.

— Eh bien, monsieur, reprit l'employé, il va vous falloir un squelette ; car, lorsqu'il se présente des fractures d'os à réduire, il n'est pas inutile de palper d'abord le squelette aux endroits correspondants. De simples planches dans un livre ne sauraient éclairer comme la vue du squelette les études ostéologiques... C'est un squelette que désire monsieur ?...

— Oui, lui dis-je, oubliant tout à fait que j'étais entré pour des grenouilles... Celui-ci, par exemple.

— A cause du médaillon, dit en souriant l'employé. Monsieur, vous n'êtes pas le seul dont ce petit sequelette ait fait le caprice... On nous l'a marchandé déjà bien souvent. D'ailleurs, médaillon à part, c'est une jolie charpente, fort bien apprêtée, comme vous voyez, et, de plus, celle d'une jolie femme.

Je n'avais même pas remarqué que ce fut la *charpente* d'une femme, parce que mon attention s'était beaucoup plus portée au crâne qu'aux os iliaques ; mais comment l'employé savait-il en outre que cette femme avait été jolie? Je lui en témoignai ma surprise.

— Eh ! monsieur, me dit-il, vous pouvez en juger aussi bien que moi sur son portrait.

— Quoi ! ce médaillon ?...

Ainsi que vous, tout à l'heure, je ne voulais pas croire qu'il y eût d'autre rapport entre le squelette et le médaillon que celui de la toile aux couleurs. Je ne pouvais me figurer qu'il fût en quelque sorte la chair fictive de la défunte, recouvrant à un endroit donné ses propres os. Plus je réfléchissais à cette assertion, plus je la contestais.

Je fis à l'employé une manière de dilemme :

— Il n'y a guère moyen d'admettre, lui dis-je, qu'un portrait si remarquable n'ait point été fait d'après nature. Or, si c'était le portrait de la femme réduite à l'état de squelette, évidemment il aurait été fait de souvenir.

— Ah ! permettez... de souvenir ou de copie, reprit vivement l'em-

ployé. Rien n'empêchait, en effet, l'artiste de faire le portrait de cette femme sur toile ou sur émail pendant qu'elle vivait encore, et de le copier plus tard sur le crâne même du modèle, mort et disséqué. Or, voilà positivement ce qui a eu lieu. Nous le tenons de l'auteur en personne, qui nous a vendu le squelette de cette malheureuse qu'il a soignée et peinte malade, qu'il a disséquée et repeinte morte. Mais vous devez le connaître; c'est M. Onfroy, interne à Lariboisière.

Je ne connaissais pas M. Onfroy, dont la promotion était sans doute fort récente et datait du moment où ma retraite de l'internat était devenue obligatoire.

Cependant peut-être (il y avait un mois de cela) avais-je alors rencontré ce nom d'Onfroy parmi ceux de nos successeurs, mais il ne m'avait point frappé autrement.

C'est ce que je répondis à l'employé de M. Guérin, en lui exprimant combien j'étais étonné que M. Onfroy n'eût point gardé pour lui un travail si original, et où, moi, j'avais cru voir encore plus de cœur que d'esprit.

— Que voulez-vous? me dit l'employé. Il avait besoin d'argent. Vous savez... un jeune homme, et un artiste plus qu'aucun autre, cela est argentivore... D'ailleurs, je ne présume point qu'il ait mis à l'exécution de ce portrait le sentiment que vous pensez... Il en a fait un jeu, rien de plus.

— Allons! dis-je à l'employé qui n'avait pas besoin de faire l'article pour me décider. J'achète votre squelette. Si vous voulez me l'envoyer avec une facture acquittée, d'ici à quelques heures, je le recevrai moi-même et je paierai au commissionnaire.

Ayant laissé mon adresse, je sortis. Une heure après, j'avais mon squelette, mais les deux pauvres cents francs qui s'attendaient à quitter en détail mon secrétaire l'avaient déserté d'effusion générale. N'importe! je m'en souciais aussi peu que des grenouilles comiques. J'avais mon squelette. Je le possédais. J'étais libre de contempler, tant que je le voudrais, cet objet étrange qui m'avait appréhendé à l'âme, liberté funeste comme toutes celles dont on abuse!

Au lieu de me divertir, ainsi que j'en avais le droit, pendant les quelques jours qui suivirent celui où j'avais soutenu ma thèse, je demeurai constamment à la maison non pour travailler, mais parce que (ce qui est devenu effrayant par la suite commençait par être ridicule), parce que mon squelette était là près de moi, et que *nous nous tenions compagnie.*

— Vous avez peut-être remarqué cette grande boîte vitrée qui est dans la pièce où vous couchez?

— Oui, répondis-je avec une curiosité émue. Eh bien?

— Eh bien ! reprit-il, j'en ouvrais la portière, et, tantôt marchant à travers la chambre, tantôt arrêté, furtivement ou de face, je regardais sans cesse le squelette et le portrait.

— Ah ! mon Dieu, m'écriai-je effaré, votre squelette occupait donc cette boîte vitrée ? Ah ! mon Dieu, que me dites-vous là ?

Le lecteur, tout en jugeant ma perspicacité bien courte pour n'avoir pas déjà senti le rapport mystérieux de la grande boîte vitrée avec le squelette, s'expliquera néanmoins le motif de cette maladroite exclamation, tandis que Melanski ne pouvait l'imaginer, inconscient qu'il était de sa vie somnambulique.

Aussi, me répondit-il un peu étonné :

— Il n'y a pas là de quoi crier des : Ah ! mon Dieu, comme vous le faites, mon cher ami. Parbleu, il n'est guère malaisé de voir que la boîte vitrée de mon cabinet est une boîte à squelette... Mais cela n'entre pas en considération... Attendez encore, et vous aurez lieu de vous étonner sérieusement.

Je me mordis les lèvres d'avoir interrompu Melanski... Il poursuivit :

— D'abord simple curiosité, application vague de notre tristesse chronique, prétexte à je ne sais quelle ironie sentimentale digne d'Henri Heine, ce spectacle m'intéressa bientôt le cœur. Mon regard ne se porta plus alternativement du portrait au squelette, il les embrassa d'ensemble. Par un de ces phénomènes que l'imagination a le secret de produire, le portrait gagna du terrain sur le squelette, c'est-à-dire que la douce et incomparable figure, de l'os frontal où elle était circonscrite, s'étendit devant mes yeux charmés, couvrant comme d'une chair vivante toute la face camarde, et qu'ainsi le reste de l'armature osseuse s'étoffa le plus gracieusement du monde. Grâce à la donnée importante que j'avais des traits de son visage, je reconstituai à la morte, autour de ses propres restes, une enveloppe certes plus vaporeuse, mais sans doute aussi plus parfaite que son enveloppe primitive. Alchimiste d'une espèce supérieure, j'avais fait éclore une femme de quelques couleurs et de quelques ossements, sous l'incubation constante de l'enthousiasme. Et c'était précisément la femme physique telle que je la voulais.

Au fond, je ne doutais point que cette résurrection prétendue ne fût vaine et piperesse; mais je me laissais aller à y croire, et volontiers j'en abusais mes sens. A tel point, mon ami, que je devins amoureux de mon squelette, traduit en un beau corps par une imagination cent fois trop irritable.

EDMOND THIAUDIÈRE.

(La suite à un prochain numéro.)

LES

INSTITUTIONS UNITAIRES

DE L'ALLEMAGNE

L'unité seule manque à l'Allemagne pour occuper en Europe le rang que semblent lui assigner sa position centrale, l'étendue de son territoire et le développement intellectuel et moral de ses populations. Le problème a été posé en 1815, mais il n'est pas encore résolu. L'Allemagne se débat inquiète et mécontente sous la forme qui lui a été imposée à cette époque. L'organisation de la Confédération germanique par le congrès de Vienne ne fut point une restauration du passé ; c'était l'établissement d'un régime entièrement nouveau, d'une monarchie fédérative, d'un pouvoir unique dans l'histoire. A ce titre déjà elle mériterait un examen attentif.

L'acte fédéral a garanti l'union des populations contre les entreprises de l'étranger ; sous ce rapport il a donné satisfaction au sentiment national. Il n'en a pas été de même de la question si grave des libertés politiques : elle a été ajournée. Or, n'était-ce pas au nom de la liberté aussi bien que de l'unité, que les souverains avaient appelé aux armes la nation allemande? Depuis lors, l'opinion publique d'outre-Rhin n'a cessé de réclamer l'exécution de ces promesses solennelles, la réalisation de ses légitimes espérances. C'est l'histoire de cette lutte intérieure pour la liberté que nous nous sommes proposé de retracer dans un tableau d'ensemble. D'un côté, nous donnerons un aperçu substantiel des institutions unitaires ; de l'autre, nous montrerons combien peu elles répondent aux vœux de la nation. Peut-être cette étude s'éloignera-t-elle jusqu'à un certain point du type admis dans les revues. On y a donné plus

de place à l'utile qu'à l'agréable. C'est un ensemble de renseignements précis et nets sur une question assez mal connue en France, et qui nous touche pour le moins d'aussi près que la question d'Orient.

I

On s'est plu à appliquer à l'Allemagne le mot du prince de Metternich sur l'Italie : « C'est une expression géographique. » Est-ce à dire que l'Allemand n'ait pas de patrie ? Au contraire, il en a au moins deux : il est tiraillé entre celle où il est né et celle où il voudrait vivre, entre la petite patrie restreinte dont il ne saurait s'affranchir, et la grande patrie commune qu'il ne saurait atteindre. En attendant que le rêve d'unité monarchique se réalise, l'Allemagne vit en confédération.

C'est au congrès de Vienne qu'elle doit cette forme politique. Ce ne fut pas sans peine qu'on parvint à détruire les obstacles innombrables qui s'opposaient à la réalisation de l'œuvre, qu'on réussit à faire accepter le lien fédéral à un vaste assemblage d'États indépendants, inégaux en force et en puissance, à des États qui, pour la plupart, s'étaient élevés et avaient grandi aux dépens de la patrie commune. On désespérait de réussir, lorsque la nouvelle du débarquement de l'île d'Elbe mit un terme aux incertitudes et aux lenteurs de la diplomatie. De tous les nombreux services rendus, sans le vouloir, par Napoléon à l'Allemagne, il n'en est pas de plus grand.

« Afin d'assurer le maintien de la sûreté intérieure et extérieure de l'Allemagne, l'indépendance et l'inviolabilité des États confédérés, » les souverains et les villes libres d'Allemagne se constituèrent unitairement. Les conférences commencèrent le 23 mai, et le 8 juin l'acte fondamental de la Confédération germanique était signé. C'est une œuvre de circonstance, œuvre incomplète et confuse, où l'on a tenu plus de compte des exigences du moment, que de ces nécessités qui sont de tous les temps.

La Confédération germanique se compose de 34 États souverains, dont l'étendue varie de 3,580 milles carrés à 4 milles, et le nombre d'habitants depuis 10,250,000 à 6,000. Nous nous abstenons d'en donner ici l'énumération, qu'on trouvera partout.

Tandis que la grande république fédérative des États-Unis voit augmenter sans cesse le chiffre de ses membres, la Confédération germanique présente un spectacle tout contraire : depuis le congrès de Vienne, le nombre des États a diminué de quatre, Gotha a été réuni à Saxe-Cobourg, les deux Hohenzollern à la Prusse, et Koethen à Anhalt-Dessau.

Aux termes de l'acte fédéral de Vienne, la Confédération repose sur les bases suivantes : la gestion des affaires est confiée à une assemblée

d'envoyés plénipotentiaires des États confédérés ; cette assemblée prend le titre de *Diète germanique*, est permanente et a son siége à Francfort. Les intérêts communs de l'Allemagne sont donc réglés par un congrès diplomatique en permanence.

Les membres de la Confédération comme tels sont égaux en droits; ils s'obligent tous également à maintenir l'ordre qui constitue leur union. L'égalité entre les confédérés est posée en principe, mais l'Autriche et la Prusse ont su établir leur prépondérance, se faire la part du lion, en exploitant la peur d'un ennemi commun, l'esprit révolutionnaire. Tout jaloux qu'ils fussent de l'indépendance de leur couronne, les souverains allemands se résignèrent, dans l'intérêt de leur sécurité, à accepter la tutelle des deux grandes puissances allemandes.

Une parfaite égalité de droits entre les diverses populations germaniques ne saurait exister que dans une république fédérative. Deux manières de délibérer sont en vigueur au sein de la Diète. Habituellement, elle se forme en assemblée ordinaire; mais lorsqu'il s'agit de prendre des mesures intéressant toute la Confédération, par exemple, de déclarer la guerre, de ratifier un traité de paix, d'admettre un nouveau membre, etc., etc., la Diète se constitue en assemblée plénière (*plenum*). L'assemblée ordinaire décide, à la pluralité des voix, si une question doit être ou non soumise à l'assemblée plénière. Dans le premier cas, les décisions se prennent à la majorité absolue, et s'il y a partage, la voix du président est prépondérante; dans le second, les deux tiers des voix sont indispensables pour constituer la majorité. Cette majorité ne suffit même pas, l'unanimité est requise, quand il s'agit de modifications à l'acte fédéral ou d'institutions organiques.

Il existe également deux manières différentes de voter : les votes se recueillent soit individuellement, soit collectivement, soit par voix viriles, soit par curie. Au lieu de présenter tout au long le tableau comparatif des voix viriles attribuées à chaque État, qu'il nous suffise, pour donner une idée de la proportion établie, de dire que chacun des six royaumes a quatre voix, tandis que la plupart des autres États n'en ont qu'une.

Les membres de la Confédération prennent l'engagement de protéger l'Allemagne et chaque État confédéré contre toute attaque de l'étranger. Ils se garantissent mutuellement celles de leurs possessions qui se trouvent comprises dans l'Union. Ils conservent le droit de conclure des traités de toute nature, en tant qu'ils ne sont préjudiciables ni à la Confédération, ni à aucun de ses membres. En cas de guerre fédérale, aucun État individuel ne peut entrer en négociations particulières avec l'ennemi, ni conclure la paix, ni signer une amnistie, sans le consentement des autres.

Malgré les réclamations de l'opinion libérale, l'Allemagne n'a pas de

tribunal fédéral. Surgit-il des différends entre des membres de la Confédération, on institue, au sein même de la Diète, un tribunal arbitral (*Austragal Instanz*), appelé à les aplanir.

L'article 13 est ainsi conçu : «Dans tous les États allemands, il y aura une constitution d'États (*Landstaendische Verfassung*). » Le laconisme de cet article a permis aux gouvernements de doter l'Allemagne d'une variété infinie de constitutions, depuis la Diète féodale du Mecklembourg, jusqu'à la constitution très-libérale de Bade.

L'acte fédéral a réglé la condition des princes et des comtes médiatisés. Dépouillés par les guerres de la Révolution et de l'Empire, par la Confédération du Rhin, des droits honorifiques et utiles qui en faisaient de vrais souverains, les infiniment petits de la légitimité avaient espéré, eux aussi, avoir leur restauration. Ils furent trompés dans leur attente; à Vienne on se montra sourd à leurs vœux; on ne leur accorda qu'une indemnité qui, bien que mesquine à leurs yeux, n'en était pas moins exorbitante au point de vue des idées modernes.

Les familles princières sont au nombre de quarante-neuf, les familles comtales au nombre de quarante-huit; ces anciens princes et comtes du Saint-Empire romain, devenus princes médiats, forment la haute noblesse d'Allemagne. Les chefs de ces maisons sont les premiers seigneurs des États auxquels ils appartiennent. Par décision du 13 septembre 1825 et du 15 février 1829, les princes médiats ont droit au titre d'altesse (*Durchlaucht*), et les comtes à celui de monseigneur (*Erlaucht*). L'art. 14 de l'acte fédéral accorde à la haute noblesse certains priviléges, entre autres l'égalité de condition (*Ebenburtigkeit*) avec les familles souveraines, ce qui n'existe dans aucun autre pays, un siége héréditaire dans la chambre haute, la libération du service militaire et d'une partie des impôts. Cependant cette dernière disposition n'a jamais été étendue qu'à leurs châteaux et à leurs parcs.

L'acte fédéral leur reconnaissait également une voix curiale dans la Diète, mais cette disposition n'a pas reçu d'exécution. Dans le projet de réforme fédérale soumis par l'empereur François-Joseph au congrès des souverains allemands à Francfort, le 2 septembre 1863, deux voix étaient attribuées aux princes et aux comtes dans l'assemblée des princes. En vertu de l'article 14 et contrairement aux stipulations de la Constitution prussienne, le gouvernement de Prusse a rendu récemment certains priviléges féodaux aux princes de Solms, de Wied, et aux comtes de Stolberg.

L'Autriche et la Prusse eussent désiré étendre aux Juifs le bénéfice de l'égalité des cultes ; l'opposition de quelques États secondaires ne le permit pas ; on se contenta de déclarer que la diversité de cultes chrétiens n'établit aucune différence dans les droits civils ou politiques des habitants des divers pays. Cette disposition, qui créait une exception au

détriment des Juifs, a disparu en grande partie par le fait de l'initiative des États. Cependant l'émancipation n'est point complète, il existe encore de fâcheuses exceptions. C'est en vain, par exemple, que, dans sa dernière session, la chambre des députés de Hanovre a demandé l'abrogation de l'article de la Constitution déclarant les Juifs impropres à remplir les fonctions parlementaires.

Nous arrivons maintenant aux droits individuels garantis par la Constitution fédérale. Ils sont des plus modestes et la liste en est courte. Ce sont : 1° le droit d'acquérir et de posséder des immeubles dans un État autre que celui qu'on habite, sans être soumis à plus de charges et de taxes que les sujets du pays ; 2° de passer d'un État de la Confédération dans un autre, d'y acquérir le droit de bourgeoisie, d'y entrer dans les services civil et militaire, en tant que le service militaire n'implique pas un engagement contre l'ancienne patrie; 3° l'affranchissement de tout impôt supplémentaire, lorsque la fortune passe d'un État dans un autre, si des circonstances particulières ne portent atteinte à l'exemption des droits de détraction (*jus detractûs*) ; 4° la promesse que la Diète s'occupera de la rédaction de dispositions uniformes, afin d'assurer la liberté de la presse, et le droit des auteurs et éditeurs contre toute contrefaçon. On sait comment la Diète s'est acquittée de ce devoir. Si l'on retourne les termes, si au mot « liberté » on substitue le mot « asservissement, » la Diète aura rempli scrupuleusement les prescriptions de ce paragraphe. L'ensemble de ses ordonnances touchant les journaux forme un véritable code draconien.

Ce sont là les dispositions principales de l'acte qui a constitué la Confédération germanique. Le régime qu'il inaugurait n'avait rien de commun avec la Constitution du Saint-Empire romain ; ce n'était pas une restauration, mais une tentative pour satisfaire le double besoin d'unité et d'indépendance éveillé par la haine de l'oppression étrangère.

L'union des peuples allemands contre l'ennemi extérieur était garantie, autant du moins qu'un traité peut garantir quelque chose. Quant à l'unité intérieure, à celle qui résulte d'institutions communes, il en avait été à peine question. De guerre lasse, on avait abandonné à la Diète le soin d'interpréter, selon les circonstances, les promesses vagues consignées dans l'acte fédéral.

Après les grandes espérances suscitées par le mouvement de 1813, la nation allemande resta sans garanties contre l'arbitraire de ses gouvernants, sans liberté de la presse, sans liberté individuelle, sans organisation unitaire de l'armée, sans réglementation des rapports commerciaux, en un mot, sans institutions politiques déterminées. Des plaintes s'élevèrent de toutes parts. L'initiative de quelques princes de l'Allemagne méridionale, qui octroyèrent des constitutions, surexcita l'opinion publique, au lieu de la calmer. Le *Tugendbund*, l'âme du soulèvement

contre Napoléon, tenta de donner un corps au mécontentement général; mais cette tentative échoua devant l'entente des gouvernements et la docilité des populations, chez lesquelles le besoin de la vie politique n'était pas sérieusement éveillé. Cette agitation peu dangereuse du teutonisme (*Deutschthumlei*) ne s'étendit pas au delà des limites des universités où elle était née. Elle devint le prétexte d'une réaction folle, elle provoqua le congrès de Carlsbad, l'établissement d'une commission inquisitoriale à Mayence, et enfin l'Acte final des conférences de Vienne.

Vers la fin de 1819, des ministres plénipotentiaires de tous les États allemands se réunirent à Vienne, sous prétexte de compléter l'œuvre du congrès de 1815. Les dispositions qu'ils adoptèrent furent un produit naturel du système de compression recommandé par les cours d'Autriche et de Prusse. On consacra d'abord le droit d'intervention dans les affaires intérieures d'un État confédéré. « Le maintien de l'ordre et de la tranquillité d'un État, dit l'Acte final, appartient au gouvernement qui le régit ; néanmoins, lorsque des sujets de la Confédération se trouvent en état de soulèvement ou de révolte, le gouvernement, après avoir épuisé toutes les ressources que la Constitution du pays met à sa disposition, est en droit de faire appel à la Diète, qui doit lui prêter main-forte pour le rétablissement de l'ordre. Si, par suite des circonstances, le gouvernement était dans l'impossibilité d'appeler la Diète à son secours, celle-ci ne s'en trouve pas moins dans la nécessité d'intervenir de plein gré. Cependant, de semblables mesures de salut public ne sauraient être de plus longue durée que le gouvernement auquel on prête un pareil secours ne le juge convenable. » — C'est en vertu de cette disposition, qu'en 1850, la Diète, à peine reconstituée, a ordonné l'intervention des Prussiens et des Bavarois dans la Hesse-Électorale. — « En cas de refus d'obtempérer aux ordres fédéraux, la Diète amène le gouvernement opposant à faire droit à ses réclamations par des voies coercitives. Les mesures d'exécution sont prises au nom de la Confédération et exécutées par elle. » — A la fin de l'année 1863, une semblable exécution a eu lieu contre le roi de Danemark, en sa qualité de duc de Holstein.

L'Acte établit les règles qui président aux rapports de la confédération avec les puissances étrangères. « Lorsque par suite d'une difficulté survenue entre un État étranger et un État de la Confédération, ce dernier réclame l'intervention de la Diète, celle-ci examine les causes du différend et le véritable état de la question. Résulte-t-il de cette enquête que le droit n'est pas du côté de l'État confédéré, la Diète l'exhorte sévèrement à terminer le différend. Repousse-t-il son intervention, elle prend au besoin des mesures de coercitions contre lui. Dans le cas contraire, elle intervient en sa faveur.

» Quand un des États de la Confédération donne avis qu'il est

menacé d'une agression étrangère, la Diète se prononce dans le plus bref délai. Si le danger est reconnu réel, la Diète prend, en assemblée ordinaire, les mesures nécessaires de défense. Quand le territoire de la Confédération est envahi par une puissance étrangère, l'état de guerre existe par le fait même de l'invasion, néanmoins la déclaration de guerre ne peut être décidée qu'en assemblée plénière, et à la majorité des deux tiers des voix.

» Si un État de la Confédération qui a des possessions hors des limites fédérales, entreprend une guerre en sa qualité de puissance européenne, la Confédération y reste complétement étrangère, à moins toutefois que la guerre ne porte préjudice aux États confédérés. Il est pourvu alors à des mesures de sûreté et de défense générales. » — Ce cas s'est présenté pendant la guerre d'Italie; la Confédération, on se le rappelle, s'est refusée à intervenir, mais elle a placé son armée sur le pied de guerre.

« Comme organe de la Confédération, la Diète veille au maintien de la paix et aux relations amicales avec les puissances étrangères. » Cette disposition est illusoire; chaque État particulier conservant le droit de se faire représenter à l'étranger, il en résulte, qu'en réalité, la Diète ne représente rien. Les plénipotentiaires des différents États confédérés annihilent l'action commune de l'Allemagne par leurs luttes d'influence près des cabinets étrangers.

Quant à l'octroi de constitutions, l'Acte laissa aux gouvernements toute latitude, il se garda de fixer aucun terme et permit ainsi de différer indéfiniment l'accomplissement de la promesse solennelle faite dans les mauvais jours. Il ne fut précis qu'au sujet des droits des souverains ; il se montra plein de restrictions calculées à l'égard des garanties à accorder aux peuples. De 1820 à 1830, le repos intérieur de l'Allemagne ne fut pas troublé. Mais si l'on parvint à empêcher les Allemands de s'occuper de leurs propres affaires, on ne put distraire leur attention du spectacle émouvant des luttes parlementaires de la Restauration. Les regards se portèrent sur la France, comme sur un champ de bataille où devaient se décider les destinées futures de l'Europe. Sous l'influence de cette idée, le parti de l'opposition s'affranchit peu à peu des préventions passées ; il se pénétra des principes adoptés par la classe moyenne en France. Au teutonisme qui ne poursuivait que l'unité, se substitua le libéralisme qui plaça la liberté au premier rang.

La révolution de 1830 imprima une forte secousse à l'Allemagne. Des mouvements révolutionnaires éclatèrent en différents endroits, dans le Brunswick, dans la Hesse et dans la Saxe. Les pays constitutionnels tentèrent un effort pour délivrer la presse des entraves de la Diète. De leur côté, les gouvernements s'employèrent activement à préparer des mesures propres à comprimer le mouvement libéral qui commençait de toutes parts. Une grande fête populaire au château de Hambach devint

le signal d'une réaction à outrance. Le 28 juin 1832, la Diète publia des résolutions qui furent le complément de l'œuvre commencée en 1815 et continuée en 1820. « Le pouvoir suprême résidant, aux termes de l'Acte final signé à Vienne, dans la personne du chef de l'État, le souverain ne peut s'engager par la constitution à coopérer avec une représentation nationale, que dans l'exercice des droits spécialement déterminés. Par suite de ces dispositions, tout souverain allemand est autorisé à rejeter toute demande des chambres qui serait en contradiction avec elles.

» Aucune assemblée représentative n'a le droit de refuser à son prince les impôts nécessaires à l'administration de ses États, ni de les accorder sous la condition de voir agréer des propositions qu'elle a faites, ou d'obtenir des concessions qu'elle a réclamées. Cela nécessiterait une intervention de la Diète.

» La législation intérieure d'un État de la Confédération ne saurait susciter des obstacles au but de l'Union fédérale, aux devoirs qui en découlent, ni surtout à la remise des contingents pécuniaires que les divers États sont tenus de fournir. Une commission spéciale est nommée par la Diète pour surveiller les délibérations des assemblées représentatives dans l'étendue de la Confédération.

» Tous les gouvernements fédéraux s'engagent à pourvoir, proportionnellement aux principes consacrés par leurs institutions, à ce que dans les discussions de leurs assemblées représentatives et dans les publications de la presse, aucune attaque ne soit dirigée contre l'autorité de la Diète. La Confédération possède seule le droit d'interpréter les dispositions contenues dans l'Acte fédéral et dans l'Acte final des conférences ministérielles de Vienne. »

Des décrets en date du 5 juillet contre la presse, les associations et les universités, interdirent, sous des peines sévères, les manifestations les moins répréhensibles de l'opinion. Les gouvernements imposaient à l'Allemagne une tutelle d'autant plus méfiante et plus chagrine, que l'esprit public trahissait un plus vif désir d'émancipation. Sous prétexte d'étouffer des menées révolutionnaires, on interdit jusqu'aux vœux les plus modérés du parti constitutionnel. Ces mesures de compression ne rencontrèrent pas de sérieuses résistances : l'opinion publique n'était ni assez forte ni assez convenablement préparée, pour arrêter la marche rétrograde du pouvoir. L'Allemagne, désabusée, résignée en apparence à la condition qu'on lui imposait, reprit le chemin de l'école, le cours à peine interrompu de ses travaux littéraires et scientifiques.

Renforcer partout l'autorité, neutraliser autant que possible les aspirations libérales, tel fut le travail des trente années qui suivirent le soulèvement national de 1813, entrepris au nom de l'indépendance et de la liberté de l'Allemagne.

II

Après avoir montré la Constitution fédérale dans son développement historique, nous avons maintenant à en analyser l'organisme intérieur. Il est des plus simples et ne comporte pas de longs détails.

Pour faciliter ses travaux, la Diète se décompose en huit commissions, qui sont celles des finances, des affaires politiques, des affaires commerciales, des affaires militaires, de la rédaction des procès-verbaux, de la chancellerie, d'exécution et de réclamations. Toute question quelconque, avant d'être discutée en assemblée ordinaire, doit être renvoyée d'abord à l'une de ces commissions. Cette formalité alourdit la marche des affaires, dont la lenteur est devenue proverbiale.

La Confédération n'a pas de revenus propres ; elle tire ses ressources de chacun des membres. Les États confédérés concourent par une contribution, calculée sur l'importance et l'étendue de leurs possessions, aux frais qu'occasionne l'organisation fédérale. La Diète fixe les dépenses ordinaires, détermine, dans les cas extraordinaires, la part supplémentaire de chaque membre, surveille les recettes et leur emploi.

Les États seuls entretiennent des armées permanentes. L'armée fédérale est constituée au moyen de contingents fournis par les confédérés. Elle se compose de dix corps d'armée, et d'une division de réserve pour le service des forteresses. En sa qualité de siége de la Diète, Francfort reçoit une garnison fournie par l'Autriche, la Prusse, la Bavière et la ville libre elle-même. A côté de la Diète, on a institué une commission spéciale, chargée de l'administration de l'armée fédérale. Cette commission se compose de deux plénipotentiaires militaires autrichiens, dont l'un a la présidence ; de deux Prussiens, d'un Bavarois et de trois délégués des États composant le 8e, le 9e et le 10e corps d'armée.

En temps de paix, la Diète n'exerce qu'un contrôle sur les contingents des États. En temps de guerre, les contingents forment l'armée fédérale, qui est placée sous le commandement d'un général nommé par la Diète. Celui-ci choisit lui-même son état-major. Sauf la formalité d'un plan de campagne à soumettre à la Diète, il n'est lié en rien pour ses opérations. Il lui est interdit toutefois de mêler les contingents. De plus, chaque corps d'armée est représenté près de l'état-major général par un officier supérieur, exerçant une sorte de contrôle ; ce qui est pour le moins un grave embarras. Le commandement de l'armée fédérale ne saurait être confié à un souverain, à cause de la responsabilité attachée à cette charge.

Cette organisation militaire est très-défectueuse ; elle n'entraîne et

ne permet aucune unité ni dans l'armement, ni dans les munitions, ni dans le commandement, ni dans les signaux.

Les forces dont la Confédération dispose en temps de paix sont environ de 452,762 hommes ; en temps de guerre, de 562,735 hommes.

L'Allemagne n'a pas de flotte fédérale. La tentative faite pour en créer une en 1848 a avorté misérablement. La contre-révolution a vendu aux enchères, comme des trophées de victoire, les quelques navires construits par souscription nationale.

Les armes de l'Allemagne sont un aigle à double tête, les couleurs nationales : noir, rouge et or. Ces couleurs, qui devraient être celles de la Confédération, ne sont pas reconnues ; interdites dans beaucoup d'États, elles sont à peine tolérées dans les autres. Le parti progressiste les a adoptées comme signe de ralliement.

Quoiqu'on s'y soit pris par trois fois, en 1815, en 1820 et en 1832, pour délimiter les attributions de la Diète, les États confédérés n'ont pu encore tomber d'accord sur sa compétence. Les uns considèrent la Confédération comme une simple union, et ne lui reconnaissent aucun droit d'immixtion dans les affaires intérieures des États ; c'est le point de vue choisi par la Prusse. Les autres, au contraire, voient en elle une sorte de haute police, appelée à restreindre ou à étendre à volonté les limites de son action ; cette dernière manière de voir est celle de l'Autriche.

Telle est dans son ensemble l'organisation fédérale de l'Allemagne. Il faut en convenir, la solution donnée au problème de la reconstitution de l'unité politique et nationale de ce pays n'a pas été heureuse, elle a été un sujet de récriminations et d'agitations continuelles, elle est une menace permanente de révolution.

Elle présentait, il est vrai, de sérieuses difficultés. Pour rester fidèle aux promesses du congrès de Paris, il s'agissait d'établir une forme de constitution sans exemple dans l'histoire, à savoir un état fédératif non pas de peuples, mais de souverains, une fédération composée de rois, de grands-ducs, de ducs, de princes, tous placés au même rang, sans la moindre subordination hiérarchique. Il s'agissait de former, pour me servir d'une expression prise dans l'ordre des faits économiques, une société dans laquelle chaque membre fût égal en droits à tous les autres, qu'il contribuât pour un million ou pour un écu à la constitution du fonds social.

La crainte de l'esprit révolutionnaire a pu seule prévaloir chez quelques princes sur le soin jaloux de leur indépendance. Ils ont sacrifié sur l'autel de la peur les divisions et les rivalités qui ont amené la décadence et la dissolution du vieil empire germanique. Dans l'intérêt de leur sécurité, ils se sont résignés à accepter, quoique à contre cœur, la suprématie de l'Autriche et de la Prusse. Mais ce que la constitution fédérale n'a pu détruire, c'est l'antagonisme des deux grandes puissances allemandes,

visant toutes deux à exercer une action prépondérante en Allemagne. Il existe entre elles une rivalité sourde, qui remonte à Marie-Thérèse et à Frédéric II, et qui tôt ou tard amènera la décomposition de la Confédération, si, d'ici là, l'initiative populaire ne met pas un terme à un état de choses aussi précaire.

III

Un des plus graves inconvénients de la Constitution fédérale est qu'elle n'offre aucun moyen d'imposer des réformes à des gouvernements d'autant plus jaloux de leur indépendance que l'étendue de leurs territoires est moins considérable. Ce n'a été que par la voie longue et difficile des transactions, des négociations diplomatiques d'État à État, et en dehors de l'action de la Diète, qu'on est parvenu à introduire quelques modifications utiles dans l'intérêt des relations matérielles, malgré l'opposition des préjugés et des habitudes.

Quoique unis en 1815 par un lien politique, les pays allemands restaient dans un état d'isolement ou même d'hostilité, quant à leur commerce et à leur industrie. Ils souffraient de la multiplicité des lignes de douane, de l'exiguïté des marchés ; la production y restait dans un fâcheux état de langueur, dans l'impossibilité de lutter contre la concurrence des produits étrangers, particulièrement des produits anglais qui inondaient l'Allemagne. La position géographique de la Prusse, l'étendue de son territoire, les nécessités de ses finances, la poussèrent à opérer une première réforme. Le 26 mars 1818, elle abolit ses douanes intérieures. Les entraves qui gênaient les rapports commerciaux entre les diverses parties du pays furent supprimées ; il n'y eut plus qu'une seule ligne de douanes établie sur la frontière. A dater de ce jour, la Prusse poursuivit l'unification commerciale de l'Allemagne avec une persévérance remarquable. Petit à petit, elle constitua une vaste union douanière, un *Zollverein*, qui ne tendait à rien moins qu'à supprimer toutes les entraves nuisibles au bien-être général.

La réforme douanière entreprise par la Prusse, ne laissait aux États secondaires que l'alternative, ou de s'annexer au régime prussien, ou d'arriver à constituer entre eux une union restreinte. Les uns se rallièrent à la Prusse, et les autres essayèrent d'organiser un second groupe, une sorte de triade douanière. Les petits États limitrophes furent obligés de se soumettre, bon gré mal gré, au système prussien. On vit successivement Schwarzbourg-Sondershausen en 1819, Rudolstadt en 1822, Saxe-Weimar en 1823, le grand-duché de Hesse en 1828, entrer dans le Zollverein. La prétention, hautement avouée, de la Prusse d'établir une Union

douanière allemande provoqua un soulèvement général des États secondaires. Il n'y eût si petit prince, qui ne se crût menacé dans l'exercice de ses droits souverains. Le particularisme poussa des cris de détresse et déclara la patrie en danger. La diplomatie des petites cours se mit en campagne, afin de combattre un si terrible danger de médiatisation. Un accord ne fut pas difficile à obtenir. Le Hanovre, la Saxe, la Hesse-Électorale, Brunswick, Nassau, Hesse-Hambourg, Oldenbourg, Saxe-Altenbourg, Saxe-Cobourg-Gotha, Saxe-Meiningen, Reuss-Greitz-Schleitz et Lobenstein, Brême et Francfort, formèrent une ligue, dans le but apparent de hâter une organisation fédérale des institutions et des rapports commerciaux, mais dans le dessein secret de provoquer un isolement de la Prusse.

Les gouvernants toutefois avaient compté sans les gouvernés : les intérêts furent plus puissants que les intrigues ; ils vainquirent les répugnances dynastiques, et contraignirent peu à peu les gouvernements opposants à s'unir à la Prusse. Saxe-Meiningen et Cobourg-Gotha le firent dès 1829, Waldeck et la Hesse-Électorale deux années plus tard. En 1833, l'*Union douanière de l'Allemagne méridionale*, composée de la Bavière, du Wurtemberg et des deux Hohenzollern, entra à son tour dans le Zollverein ; elle fut suivie peu de semaines après par le royaume de Saxe et par les États de la Thuringe. Dès 1834, après seize années de persévérants efforts, la Prusse était parvenue à créer, dans cette Allemagne si morcelée, si divisée d'opinion, un vaste territoire commercial, régi par un principe administratif commun. Ce territoire embrassait 7,732 milles carrés, et contenait une population de 23,470,000 habitants. Depuis la ruine de la Hanse en 1630, on entendit parler pour la première fois d'un commerce, d'une industrie et d'une politique économique allemandes.

Restaient, il est vrai, quelques traînards, mais ils ne tardèrent pas à se rallier au gros de l'armée. Hesse-Hombourg, Bade, Nassau en 1835, Francfort en 1836, Lippe-Detmold et Brunswick en 1841, et Luxembourg enfin, en 1847.

Tandis que la Prusse opérait ce travail d'unification commerciale, les États du Nord de l'Allemagne, le Hanovre, le Brunswick, Lippe, Schaumbourg et Oldenbourg avaient organisé entre eux, le 1er mars 1834, une union douanière restreinte sous le nom de *Steuerverein*. Ses principes étaient les mêmes que ceux du Zollverein : les deux associations n'étaient divisées que sur la question des tarifs. Afin de compléter son œuvre, il importait à la Prusse d'amener une fusion du Steuerverein et du Zollverein. Elle réussit à entraîner le Brunswick, mais le Hanovre tint bon. Au moment du renouvellement de la convention en 1853, la Prusse tenta de nouveaux efforts ; et cette fois elle vainquit la résistance du gouvernement hanovrien, au prix, il est vrai, d'une importante concession. On

lui attribua un *præcipuum*, c'est-à-dire, une part proportionnelle plus forte dans le partage des revenus.

L'Autriche avait vu d'un mauvais œil le travail entrepris par sa rivale, sans pouvoir s'opposer sérieusement à ses progrès. Encouragée par le succès de ses armes et de sa politique, par Novare et par Olmütz, elle crut en 1852 le moment venu de ressaisir la prépondérance qu'elle avait perdue même sur ce terrain-là. Elle proposa à la Prusse de signer avec le Zollverein un traité de commerce, qui courrait du 1er janvier 1854 au 31 décembre 1858. A partir de cette date, le traité devait se transformer en une union de l'Autriche et du Zollverein. Malgré l'humiliation des dernières années, la Prusse eut assez d'énergie pour résister à cette prétention. Céder, c'eût été amoindrir son rôle en Allemagne, ouvrir l'union douanière à l'envahissement d'un élément prohibitionniste prépondérant.

Le prince de Schwarzenberg vint à mourir sur ces entrefaites. Son successeur, M. de Bruck, rabattit des prétentions de l'Autriche; il ne prétendit plus forcer l'entrée du Zollverein; il mit son ambition à n'obtenir qu'un traité de commerce, qui fut signé le 19 février 1853.

A part l'Autriche, les deux Mecklembourg, le Schleswig-Holstein et les villes hanséatiques, la Confédération germanique tout entière fait partie du Zollverein. La durée de la convention douanière est de douze ans. Deux années au moins avant qu'elle touche à son terme, un membre doit annoncer sa sortie, sinon il est considéré comme ayant accepté le renouvellement. Chaque année, au mois de juin, a lieu une réunion générale, où l'on expédie les affaires courantes. Dans des circonstances exceptionnelles, les questions se traitent soit de gouvernement à gouvernement, par voie diplomatique, soit dans une réunion convoquée extraordinairement. L'unanimité des voix est requise pour introduire des modifications dans l'organisation ou dans les tarifs.

Les membres du Zollverein se divisent en immédiats et en médiats. (*Unmittelbare und Mittelbare*). Les premiers se représentent eux-mêmes; les seconds sont représentés par les premiers. Les membres immédiats sont au nombre de treize; ce sont: la Prusse, la Bavière, la Saxe, le Hanovre, le Wurtemberg, Bade, la Hesse-Électorale, le grand-duché de Hesse, le groupe de la Thuringe (*Zoll-und Handelsverein*), le Brunsvick, l'Oldenbourg, Nassau et Francfort.

Chaque État est chargé de la garde de ses propres frontières. Déduction faite des frais d'administration, les revenus sont partagés tous les trois ans, entre les membres, au prorata de la population des États; Francfort, le Hanovre et l'Oldenbourg jouissent d'une part plus élevée. C'est la Prusse qui mène les négociations avec les puissances étrangères. Lorsqu'un traité est conclu et signé, elle le soumet à l'approbation des autres membres de l'Union. La présidence des conférences revient à

l'État où se tient la réunion. Le bureau central, dont le siége est permanent, se trouve à Berlin.

Le tableau qui suit donnera la mesure de l'importance du Zollverein; c'est la balance des opérations de l'année 1862.

Revenu brut.	Droits d'entrée	25,703,236	thalers.
	Droits de transit et d'exportation	143,191	—
	Total	25,846,427	thalers.
	Frais d'administration	3,054,754	—
		22,791,673	thalers.

Grâce à l'étendue de son territoire, au nombre et à l'intelligence de ses habitants, à la force productive du pays, à son heureuse situation financière, la Prusse a pris une position prépondérante dans l'union douanière. Mais la supériorité qu'elle exerce sur le terrain des intérêts matériels a excité la jalousie des autres États. On ne s'explique guère ce sentiment, la constitution du Zollverein présentant aux membres des garanties absolues d'indépendance. Elle reconnaît, comme nous l'avons dit, à chaque État, si petit qu'il soit, à l'exemple de la Constitution féderale, le droit de *liberum veto*, autrement dit le droit souverain de négation. Ce droit, ou, pour mieux dire, cet abus doit disparaître; il compromet l'existence de l'Union. Il est évident qu'une association dans laquelle chaque intérêt particulier peut triompher des intérêts généraux, ne saurait subsister longtemps. En fait, comme en droit, les États du Zollverein ne devraient être entre eux que dans le rapport des provinces d'un même empire.

Il importe qu'on diminue les prétendus droits des couronnes, qu'on accorde aux populations voix au chapitre. Jusqu'à présent leur concours n'a été qu'illusoire : les gouvernements se contentaient de soumettre en bloc les réformes projetées à l'appréciation des chambres; aussi toute modification de détails était-elle impossible. La nécessité d'une réforme a été proclamée à plusieurs reprises. Le premier congrès commercial (*Handelstag*), réuni à Heidelberg en mai 1861, s'est prononcé pour la création d'un parlement économique, pour une représentation populaire près le pouvoir central douanier. Le second congrès a renouvelé le même vœu, l'année suivante, à Munich. Il s'agirait de confier à ce parlement le contrôle des intérêts matériels de la nation. Cette idée a trouvé des adhérents dans le monde commercial. Il ne déplairait pas aux gens d'affaires d'avoir leur représentation spéciale, de pouvoir régler leurs intérêts en dehors du mouvement politique.

Bien qu'au premier abord cette réforme paraisse d'une exécution plus facile que la réunion d'un véritable parlement, elle ne serait pas moins très-difficile à réaliser. On ne s'explique guère l'existence d'un état commercial unitaire dans un état politique morcelé. Les vices du Zollverein ont des racines profondes : pour les détruire, il faudrait plus qu'une simple réforme partielle. Tant que l'Allemagne sera régie par trente souverains, plus jaloux de sauvegarder l'intégrité de leurs droits que de fonder la grandeur nationale du pays, aucune union sérieuse, solide, ne sera réalisable sur quelque terrain que ce soit. Ceux-là seuls, à notre avis, se rendent compte des véritables exigences de la situation qui réclament le rétablissement de la Constitution de 1849. Dans sa seconde partie, cette Constitution règle, en effet, les rapports commerciaux et douaniers de l'Allemagne. Le congrès des économistes allemands a proclamé cette nécessité le 9 septembre 1862, à Weimar; il s'est prononcé, à une très-forte majorité, pour cette solution.

Après la réforme de l'organisation intérieure, ce qu'il importait le plus d'obtenir, c'était une révision des tarifs. Si la Prusse et les États du nord et du centre inclinent au libre échange, les États du midi sont très-attachés au système protectionniste. Ce dualisme d'intérêts s'oppose à une réforme des tarifs. La Prusse a eu beau gagner le Steuerverein au moyen du *præcipuum*; par l'annexion du Hanovre et de l'Oldenbourg, elle a fortifié le parti de la liberté, mais elle n'a pas réussi à rompre la résistance de la Bavière et du Wurtemberg.

Ce déplorable antagonisme eût pu se prolonger longtemps encore, quand un événement imprévu a transformé tout à coup la situation commerciale de l'Europe. Nous voulons parler du traité de commerce et de navigation conclu entre la France et l'Angleterre.

De ce jour date une ère nouvelle dans la politique commerciale de l'Europe. L'Angleterre rompit les liens qui la rattachaient à la protection, et la France s'affranchit du joug du système prohibitionniste. De semblables traités furent conclus avec la Belgique et l'Italie. Il se forma aux portes de l'Allemagne un vaste territoire commercial, dont le Zollverein ne pouvait s'exclure, sans compromettre son avenir. Chacun le comprit, même dans le camp protectionniste. Les États confédérés invitèrent la Prusse à négocier un traité de commerce avec la France. La Prusse mit d'autant plus d'empressement à se rendre à ce désir, que c'était une occasion unique pour elle d'arriver à la réduction des tarifs, qu'elle poursuivait en vain depuis tant d'années. Les négociations furent ouvertes le 15 janvier 1861; le traité fut signé le 2 août 1862. Ce traité est un compromis entre le principe protectionniste et le libre échange; c'est une œuvre de transition. Grâce à lui, les populations jouiront d'une large diminution des droits d'entrée et de plus grandes facilités de rapports commerciaux. Nous ne prétendons pas qu'il soit sans défauts; mais,

pris dans son ensemble, il présente un progrès notable et procure à tous des avantages réels. La Saxe, les États de la Thuringe, Brunswick, Oldenbourg, Nassau, Francfort et Bade s'empressèrent d'y adhérer. Les Chambres prussiennes l'approuvèrent à l'unanimité. Les réunions les plus autorisées, le congrès commercial et celui des économistes, élevèrent la voix en sa faveur. Cependant des oppositions se firent jour dans le midi de l'Allemagne. Autant par crainte de l'hégémonie prussienne que par une vieille sympathie pour l'Autriche, on organisa une agitation contre le traité. Les protectionnistes et les ultramontains formèrent une sainte-alliance pour le combattre.

Le signal de l'opposition était parti de Vienne. Au moment où les négociations entre la France et la Prusse, mandataire du Zollverein, touchaient à leur fin, le cabinet autrichien avait adressé, sous la date du 10 juillet 1862, une note au gouvernement prussien, par laquelle il réclamait l'entrée de l'Autriche dans l'Union douanière allemande. Cette demande n'était dictée que par des mobiles politiques. Le cabinet de Vienne voulait, dût même l'industrie de l'empire en souffrir, regagner le terrain perdu dans le champ des intérêts matériels. Il demandait qu'on reçût l'Autriche dans le Zollverein en 1866, à l'expiration du traité de commerce, et il proposait de suspendre jusque-là les négociations avec la France et l'Angleterre.

A plus d'un point de vue, cette prétention était inadmissible. La puissance de consommation de l'Autriche, aussi bien que sa force productive, étant toutes deux inférieures à celles du Zollverein, elle n'eût pu accepter les tarifs en vigueur, ni marcher de pair avec les autres membres de l'Union. Son entrée eût donc amené un ralentissement dans le développement du Zollverein. D'un autre côté, elle eût augmenté la difficulté déjà si grande des rapports intérieurs, en étendant aux affaires commerciales un antagonisme qui, en politique, est la principale cause de l'affaiblissement de l'Allemagne.

Quelques États se montrèrent favorables à la demande de l'Autriche; ce furent le Hanovre, la Hesse-Électorale, le grand duché de Hesse, le Wurtemberg et la Bavière. Mais les adversaires du traité franco-prussien durent confesser eux-mêmes que les prétentions de l'Autriche étaient inadmissibles. Ils concentrèrent donc leur attaque sur différentes clauses du traité et particulièrement sur l'art. 31. Cet article, autour duquel il a été fait tant de bruit, assure, à chacune des deux parties contractantes, tous les avantages qui pourraient ultérieurement être concédés par l'une d'elles à une autre puissance. Or, le traité austro-prussien ayant accordé à l'Autriche certains droits moins élevés que ceux qui sont admis par le traité franco-prussien, il en résulte que si le Zollverein était tenu, lors du renouvellement du traité en 1866, d'accorder à la France la même réduction de droits, l'Autriche se croirait tel-

lement lésée dans ses intérêts, qu'il lui semblerait préférable de renoncer au renouvellement du traité de 1853. L'acceptation de l'art. 31 correspondait donc, d'après elle, à une rupture des rapports commerciaux de l'Autriche et du Zollverein.

Une guerre à coups de notes diplomatiques s'engagea entre l'Autriche et ses alliés d'une part, et de l'autre la Prusse, soutenue par l'opinion publique. Mais, tandis que les gouvernements guerroyaient, les populations du midi, un moment entraînées, revenaient à des sentiments plus justes. L'esprit public se calmait peu à peu, faisait la balance des profits et des pertes, et ne montrait plus l'éloignement de la première heure. Le nombre des opposants diminua, l'agitations perdit de son intensité; les gouvernements ne cédèrent pourtant pas,

De guerre lasse, la Prusse eut recours à la tactique qui lui avait réussi en 1852, dans des circonstances semblables : elle déclara se retirer de l'Union à partir du 31 décembre 1865. Pour ne pas être surprise par les événements, elle jeta sans retard les bases d'une nouvelle union, à laquelle la Saxe et Bade s'empressèrent d'adhérer. Au dernier moment les États opposants durent céder; ils acquiescèrent, de mauvaise grâce, au ronouvellement de l'Union douanière.

La victoire de la Prusse n'a pas été complète : des deux vices radicaux du Zollverein que nous avons signalés plus haut, elle n'est parvenue à en détruire qu'un seul : les tarifs ont été adoucis, maiselle a dû se résigner à maintenir à chaque membre le droit exorbitant de veto.

Le Zollverein est le point de départ d'une transformation complète de l'Allemagne. C'est la première étape vers l'unité. Pour la première fois, l'Allemagne a joui du bienfait de véritables institutions unitaires. Un énergique sentiment de solidarité nationale s'est développé au sein des populations qui avaient jusqu'alors vécu étrangères les unes aux autres.

L'Union douanière a entraîné à sa suite l'unification de nombreux services de la vie sociale : le 18 août 1860, une convention réglant le service postal a été signée entre le Zollverein et l'Autriche (*Deutsch-œsterreichische Postvereinvertrag*). On a institué un système de poids et mesures qui a été adopté par tous les membres du Zollverein, à l'exception de la Bavière. Par une convention conclue à Vienne, le 24 janvier 1857, on a établi, sur un pied commun, une monnaie fédérale. Enfin, les chemins de fer, la navigation, les télégraphes ont été réorganisés sur des bases unitaires par des traités spéciaux.

Sous l'action du Zollverein, le travail national a été régénéré. La liberté de l'industrie existe en Prusse, dans les provinces rhénanes, Hesse-Darmstadt, la Bavière, l'Oldenbourg, l'Autriche, le Nassau, à Brême, dans le royaume de Saxe, Saxe-Weimar, Waldeck, Bade, le Wurtemberg, Saxe-Meiningen, Saxe-Cobourg Gotha, Saxe-Altenbourg, Francfort, Hambourg, Schwarzbourg-Rudolstadt. D'un instant à l'autre, on

s'attend à la voir proclamer dans le Brunswick et la Hesse-Électorale. Les seuls pays où les maîtrises et les jurandes aient survécu sont Lubeck, le Mecklembourg, le Hanovre et le Schleswig-Holstein. Un code de commerce unitaire, auquel il ne manque plus que la sanction du Hanovre et de la Hesse-Électorale, qui ne saurait tarder, est devenu le couronnement de ce vaste édifice douanier.

IV

Ces réformes ont été accomplies en dehors de l'action directe de la Diète : elles sont dues à l'initiative des États, sollicitée par l'opinion publique. Comment la Diète eût-elle réussi à doter l'Allemagne de lois, d'institutions, de garanties communes, lorsqu'elle n'est pas parvenue à compléter l'œuvre ébauchée au congrès de Vienne? Ce n'est pas au sortir de guerres longues et terribles, dont l'issue était restée incertaine jusqu'au dernier moment, qu'on avait pu mûrir des projets et arrêter des résolutions pour l'avenir. Avec les vastes décombres dont la chute de Napoléon avait recouvert le sol, on reconstruisit à la hâte un édifice européen.

La question de la constitution de l'Allemagne a été résolue sous l'empire de ces préoccupations. C'est, répétons-le, un ouvrage de circonstance, incomplet et confus. Ce défaut n'a pas échappé à ses auteurs. La Prusse et le Hanovre déclarèrent ne donner leurs signatures que sous le coup de la nécessité, parce que, au demeurant, mieux valait avoir une constitution imparfaite que de n'en point avoir du tout. Les parties contractantes exprimèrent l'espoir que la Diète germanique corrigerait les défectuosités de leur œuvre et en remplirait les lacunes. Elles lui abandonnèrent le soin d'interpréter les promesses vagues et les principes mal définis, consignés dans l'Acte fédéral. Mais loin de résoudre les questions laissées en suspens, la Diète ne les a pas même abordées. Après tant de promesses d'une part et tant d'espérances de l'autre, la nation allemande est restée sans garanties contre le pouvoir absolu des souverains, sans institutions politiques déterminées, sans véritable existence nationale. Le jour où le rôle de la Diète cessa d'être insignifiant, il devint dangereux pour le développement des libertés publiques. Il serait trop long et hors de propos de rappeler cette triste histoire ; elle se résume en deux mots : oppression à l'intérieur, impuissance à l'extérieur.

Grâce au coup d'État de Carlsbad, aux conférences ministérielles de Vienne en 1820 et aux décrets de 1834, on eut quelques années de tranquillité : mais l'esprit libéral, comprimé pour un temps, éclata avec d'autant plus de force à la nouvelle de la révolution de Février. Ce ne fut pas

l'idée de la république qui enflamma les têtes, comme à Paris, ce fut celle de l'unité germanique. Le moment paraissait venu de constituer la patrie commune, d'en faire régler les conditions par les mandataires du peuple allemand. La réunion d'un parlement unitaire est un événement considérable dans l'histoire de l'Allemagne. C'était la preuve vivante que les Allemands ne sont pas seulement les sujets d'une trentaine de souverains, mais qu'ils prétendent former une nation. L'ouverture du parlement eut lieu au milieu de transports d'enthousiasme, comparables à ceux qu'excitèrent les débuts de l'assemblée constituante en 1789.

L'Assemblée nationale chercha aussitôt à consolider le terrain sur lequel elle se trouvait placée. Elle négligea, il est vrai, de créer une armée parlementaire, mais elle vota, dès le 28 juin 1848, l'organisation d'un pouvoir central provisoire, qu'elle confia à l'archiduc Jean d'Autriche. Le 11 juillet, l'archiduc fit son entrée solennelle dans la vieille ville des empereurs. Son premier acte fut de congédier la Diète germanique qui, aux termes de la loi sur le pouvoir central, devait céder la place aux représentants de la nouvelle unité. Le vicaire de l'empire n'était pas le souverain de l'Allemagne, comme autrefois l'empereur. Bien qu'il fût irresponsable, il n'avait comme un président de république qu'un pouvoir exécutif.

Après avoir créé et installé ce pouvoir, le parlement délibéra, depuis le mois de juin jusque dans le courant de décembre, sur les droits fondamentaux du peuple allemand. Six grands mois furent perdus en débats métaphysiques. Que les diplomates du congrès de Vienne aient passé une année en divertissements et en fêtes, rien de mieux; c'était au profit et non au détriment de la cause qu'ils servaient. Ils laissaient à l'esprit public, en proie aux poignantes émotions, aux surexcitations fiévreuses de la guerre de la délivrance, le temps de se calmer. Mais qu'une assemblée issue d'un mouvement révolutionnaire se complaise six mois durant à des controverses abstraites, à des leçons de droit public, n'était-ce pas inouï, absurde, criminel ? Cela revenait à laisser mourir l'œuvre au milieu des préliminaires d'un enfantement prolongé à plaisir.

Le parlement aborda enfin la délibération du projet de constitution. Il importait avant tout de régler les attributions du pouvoir central et de fixer les limites du nouvel empire. Sur le premier point, les diverses fractions de l'assemblée tombèrent d'accord : on décida que le pouvoir central serait armé de la toute puissance gouvernementale. Sur le second, au contraire, éclatèrent de profondes divergences d'opinion ; elles ont contribué puissamment à l'avortement du mouvement de réforme fédérale. Lorsqu'il s'agit de tracer les frontières du futur empire d'Allemagne, on fut amené à se poser les questions suivantes : Convient-il d'y faire entrer des pays non allemands? Ne serait-il pas sage de dégager les

intérêts de l'Allemagne de ceux du Danemark, de la Hollande et des provinces slaves, madgyares et italiennes de l'Autriche ? N'est-ce pas à ce prix seulement que l'organisation unitaire deviendra une vérité ? L'assemblée se divisa sur ce point : le parti *petit-germanique* se prononça pour l'affirmative, le parti *grand-germanique* pour la négative. Le premier, qu'on eût pu appeler le parti prussien, repoussait l'Autriche de la nouvelle Confédération; le second, le parti autrichien, demandait qu'on l'y accueillît avec toutes ses populations d'origine si variée. Cet antagonisme a survécu au désastre de 1849 ; il s'est reproduit de nos jours sous des dénominations différentes ; les petits-germaniques sont devenus les adhérents du *National-Verein*, les grands-germaniques ceux du *Reform-Verein*.

Ce fut le parti prussien qui l'emporta dans l'église de Saint-Paul: le 14 janvier 1849, 261 voix contre 224 votèrent l'exclusion de l'Autriche.

Pour sauvegarder l'unité allemande telle qu'on la concevait à Francfort, il fallut en confier la garde à un souverain assez puissant pour la faire respecter de l'Autriche. On fut amené ainsi à voter les dispositions suivantes : à la majorité de 258 voix contre 211, on résolut de ne remettre le pouvoir central qu'à un prince régnant allemand ; puis 267 voix contre 263 décrétèrent l'hérédité du trône ; enfin, le 28 mars 1849, sur 538 députés présents au vote, 290 élurent le roi de Prusse empereur des Allemands ; 248 s'abstinrent. Ce ne furent pas les qualités personnelles du roi qui déterminèrent le choix de la majorité, mais des considérations d'une tout autre nature. Ce n'était pas à Frédéric-Guillaume IV, c'était au pays de Frédéric le Grand que l'on entendait confier les destinées futures de l'Allemagne.

Le triomphe du parti prussien au sein du parlement n'avait pas été assez éclatant pour vaincre les hésitations de Berlin. Frédéric-Guillaume ne refusa pas la couronne impériale; il subordonna son acceptation au consentement improbable des autres souverains. L'Autriche se prononça plus nettement; elle refusa de reconnaître la validité des résolutions de l'assemblée, déclara qu'à ses yeux le parlement n'existait plus, et invita ses députés à se retirer.

Abandonné par la Prusse, menacé par l'Autriche, le parlement chercha un appui dans la nation. A son appel, les populations s'agitèrent ; vingt-neuf gouvernements furent forcés de reconnaître la Constitution. Il y eut quelques réserves : le roi de Wurtemberg se prononça contre l'élection du roi de Prusse ; la Bavière et le Hanovre protestèrent contre l'exclusion de l'Autriche. Après quelques hésitations, Frédéric-Guillaume IV refusa, le 27 avril, la couronne impériale; il repoussa du même coup la Constitution. A cette nouvelle, l'agitation devint de plus en plus menaçante ; l'assemblée essaya de la contenir dans des limites légales, mais les pas-

sions surexcitées brisèrent ces faibles barrières. A Dresde, dans le grand-duché de Bade et dans le Palatinat, les républicains prirent les armes pour la défense des droits de la nation.

Pendant ce temps, le parlement perdait ses membres l'un après l'autre; chacun s'en retournait chez soi sans grand souci de ce qu'il adviendrait de l'œuvre commune. Certes, ce n'est pas ainsi qu'ont agi nos pères en 1791. L'assemblée nationale finit par être réduite aux républicains et à quelques libéraux opiniâtres. Elle ne comptait plus qu'une centaine de députés à peine, lorsqu'elle prit le parti désespéré de se retirer à Stuttgard, où elle espérait, bien à tort, trouver un appui dans le peuple et dans l'armée. Elle n'y siégea que quelques jours. Le 18 juin, un de ses anciens membres, M. Rœmer, ministre wurtembergeois, fit fermer par des troupes l'accès de la salle des séances. Telle fut la triste fin du premier parlement allemand.

De ce moment, le mouvement réformiste entra dans une nouvelle phase : de populaire qu'il avait été, il devint gouvernemental. La Prusse s'empara de l'initiative. A leur tour, les gouvernements crurent devoir s'essayer à l'œuvre d'une réorganisation fédérale, entreprendre la transformation d'une confédération d'États (*Staatenbund*) en un État fédératif (*Bundesstaat*). La tentative faite par la Prusse pour constituer l'unité sous son hégémonie, au moyen d'une Union restreinte, aboutit à l'humiliation d'Olmutz.

Sur la demande enfin des États secondaires, on revint au rétablissement pur et simple du pacte fédéral de 1815. Le 30 mai 1851, la Diète fut solennellement réinstallée dans le palais Thurn et Taxis. Après des efforts généreux, mais dépensés maladroitement, l'Allemagne rentra dans ses anciennes conditions d'existence.

La restauration de la Diète n'a été, de l'aveu de tout le monde, qu'un expédient provisoire. De ce que ni les peuples ni les souverains ne sont parvenus à résoudre la question de l'unité, elle n'en subsiste pas moins; elle reste une nécessité historique. L'Allemagne fut comprimée; elle ne fut pas convertie. Les passions nationales assoupies se réveillèrent au bruit du canon de Solférino. Une association unitaire s'organisa légalement sous le titre de *National-Verein*. Elle se recruta dans les rangs de l'ancien parti petit-germanique et prit pour devise : *In libertate unitas.* La rapidité de ses progrès a prouvé la profondeur et la vitalité des racines jetées par l'idée d'unité. La propagande du National-Verein en faveur d'une hégémonie prussienne provoqua la création d'un Reform-Verein, formé avec les débris du parti grand-germanique. Divisées quant à la forme, ces associations furent d'accord quant au fond : elles proclamèrent toutes deux la nécessité d'une réforme fédérale. Il est donc permis d'affirmer que l'opinion publique d'outre-Rhin est unanime sur ce point.

Cela est si vrai, que le 2 septembre 1863, l'empereur d'Autriche prit en personne l'initiative d'une réforme. Il invita ses « illustres confédérés » à se réunir en congrès à Francfort. Son projet échoua devant l'abstention de la Prusse et l'opposition du parti libéral, qui le repoussa comme n'offrant à la nation que des avantages illusoires.

Ces déboires multipliés n'ont point découragé les Allemands, ils ne les ont pas poussés à tenter des voies nouvelles, à demander à la république ce que la monarchie est impuissante à leur accorder. Un parti républicain, solidement constitué, n'existe pas encore au delà du Rhin: cependant à chaque déception nouvelle on voit s'augmenter le nombre de ceux qui se disent: « Hors de la république fédérative, il n'est pas d'unité possible pour l'Allemagne. »

Il faut tout dire, le peuple allemand, pris dans son ensemble, n'a pas saisi la portée de la question de son avenir. Il a moins de confiance en lui-même qu'il n'en a dans ses gouvernements. Il ne s'est pas encore familiarisé avec cette pensée qu'il ne doit espérer son salut que de la spontanéité, de l'énergie et de la constance de ses propres efforts. Les Allemands ont peine à secouer l'engourdissement où les a plongés l'absolutisme des derniers siècles. Victimes volontaires d'une méfiance mutuelle de leur force, ils vivent sous l'empire d'une méprise monarchique, d'une hallucination politique, qu'ils ont caractérisée eux-mêmes par le mot *Vertrauens-Dusel*. Or, il ne faudrait pas se le dissimuler, dans l'époque où nous vivons, les peuples ont besoin d'une forte dose d'énergie virile, non-seulement pour acquérir les droits qu'on leur dénie, mais même pour conserver le dépôt précieux de ceux qu'ils ont reçus par héritage ou qu'ils ont su conquérir.

Dans l'intérêt du mouvement européen, il serait à désirer que le peuple allemand parvînt à une constitution définitive et unitaire. Le jour où il transportera dans la vie publique les qualités qui le distinguent dans les sciences, les arts et les rapports sociaux, la liberté et la moralité célébreront une éclatante victoire en Europe. A l'absolutisme, rêvant sans cesse des agrandissements de territoire, succédera l'ère pacifique des libertés publiques basées sur la solidarité des nations.

E. SEINGUERLET.

CATASTROPHES ET TRAGÉDIES DE COUR

LA MORT DE PAUL IER

On connaît l'étrange histoire du règne de l'empereur de Russie Paul Ier. Les événements de ce règne, qui ouvre en Russie l'ère d'un despotisme de nouvelle espèce, mélange bizarre de discipline militaire et de bigoterie, les extravagances de l'empereur et les catastrophes qui les terminèrent, tout cela caractérise éminemment l'état de cette civilisation superficielle importée de toutes pièces au siècle dernier chez un peuple encore barbare, et fait vivement ressortir quelques traits encore subsistants de l'esprit russe.

Les projets que le rapprochement opéré par les traités d'Amiens et de Lunéville, entre l'empereur de Russie et Bonaparte, avait fait naître dans l'esprit du premier; de grands armements dans la partie orientale de l'empire, qui ne pouvaient menacer que les possessions anglaises dans l'Inde; les plans insensés, qui se discutaient au moment de la catastrophe, ont fait croire que l'Angleterre avait trempé dans le complot où périt Paul Ier. Les pages qu'on va lire prouvent jusqu'à l'évidence qu'une telle connivence était entièrement superflue, et donne sur la conspiration, sur ceux qui en faisaient partie et sur la manière dont elle fut exécutée, les détails les plus précis et les plus curieux. Elles sont extraites des mémoires du général S—off, mort du choléra en 1848. Ces mémoires, écrits en anglais, furent, après la mort de l'auteur, remis, conformément à sa volonté, entre les mains d'un ami qui livre aujourd'hui à la publicité ce morceau empreint d'une couleur de vérité assez frappante pour suppléer l'artifice et la régularité de la composition. Le style de l'auteur est celui d'un étranger, comme il est aisé de s'en apercevoir ; mais il a le mérite de la clarté et n'est pas déstitué d'agrément, de sorte que les paroles ont été conservées aussi textuellement que possible. On s'est contenté de supprimer quelques allusions aux chagrins

domestiques qui atteignirent le général S—off pendant qu'il composait son travail, allusions qui n'auraient pour le lecteur aucune espèce d'intérêt. On ne s'est pas permis d'autre altération.

(*N. de la D.*)

I

W. — Hall, 22/10 février 1840.

Je lisais ces jours-ci l'*Histoire de Russie* par Lévêque. A propos des singulières différences d'opinion qui existent encore sur le faux Démétrius, j'ai été frappé de la rareté des témoignages contemporains, du fâcheux silence gardé par ceux qui ont assisté aux événements, et Lévêque lui-même remarque qu'il n'est pas de documents plus importants pour l'histoire que les dépositions des contemporains, les seules qui puissent servir de base à la vérité.

J'ai été témoin oculaire de tous les événements qui se sont accomplis pendant le règne de l'empereur Paul Ier ; j'ai été attaché à la cour durant cette période, et j'ai eu l'occasion de savoir tout ce qui s'y passait; j'ai connu personnellement l'empereur et toute la famille impériale, ainsi que les personnages les plus importants de l'époque. C'est ce qui m'a déterminé à consigner ici les souvenirs que j'ai gardés de ces années intéressantes ; peut-être ces pages jetteront-elles quelque lumière sur le caractère de Paul Ier, qui n'était certainement pas un homme ordinaire.

Le lecteur ne m'accusera pas de présomption s'il est ici question de moi, de mes amis, du régiment dans lequel je servais. Je n'introduis ces particularités qu'à titre de garanties de ma connaissance personnelle des événements et des hommes, et pour confirmer la vérité des faits qui constituent tout l'intérêt de ce récit. A l'époque où l'empereur Paul Ier monta sur le trône de Russie, j'avais vingt et un ans ; j'étais lieutenant dans le régiment des gardes à cheval ; j'avais déjà servi deux ans comme sous-officier et quatre ans comme officier dans le même régiment. J'avais beaucoup voyagé, et j'avais été présenté dans la plupart des cours d'Allemagne et d'Italie ; j'avais donc été assez mêlé à la haute société russe ou étrangère. Mon père recevait beaucoup, les ministres d'État et le corps diplomatique fréquentaient sa maison sur un pied presque familier. Quoique jeune, j'étais donc assez bien préparé à observer les choses. J'ajouterai que, possédant à fond plusieurs langues étrangères, j'étais en état de prendre un vif intérêt aux discussions politiques et passionné pour la lecture des journaux.

Je dois remonter pour un instant au temps qui précéda immédiatement l'avénement de l'empereur ; la connaissance de la situation en

ce moment éclairera d'une vive lumière ce qu'il serait autrement difficile de comprendre.

Lorsqu'il n'était que grand-duc, Paul Petrovich avait avec sa femme un très-bel appartement au palais d'hiver à Saint-Pétersbourg, et un autre au palais de Czarskoje-Selo. C'est là qu'avaient lieu leurs réceptions; ils y donnaient des dîners, des soirées, des bals dans le style le plus brillant, et témoignaient à leurs hôtes la plus grande affabilité. Tous les grands officiers de la cour et tous ceux qui appartenaient à la maison de l'impératrice, rendaient chaque semaine leurs devoirs au grand-duc; toutes les dépenses étaient payées sur la même cassette, qu'on appelait le cabinet. L'impératrice Catherine assistait d'ordinaire aux grandes réceptions de son fils, et cela de la manière la plus gracieuse. Après la « *première entrée*, » elle se mêlait familièrement à la société, sans permettre qu'on imposât l'étiquette habituelle de sa propre cour.

Le grand-duc montrait toujours extérieurement le plus profond respect à sa mère; mais personne n'ignorait qu'il était fort éloigné de partager l'amour, la reconnaissance, l'admiration de la nation russe à son égard. La grande-duchesse, sa femme, ne laissait pas d'aimer Catherine d'une affection toute filiale, et cette affection était entièrement payée de retour. Les enfants de Paul étaient élevés sous l'œil et par les soins de leur grand'mère, qui ne manquait pas de consulter leur mère en toute circonstance.

Outre les appartements dont je viens de parler dans les deux palais impériaux, le grand-duc Paul avait un palais très-confortable appelé Kammenoy-Ostroff, dans une des îles de la Néva; le grand-duc et la grande-duchesse donnaient dans cette villa de petites parties, très-choisies et très-gaies, que les jeux d'esprit, les représentations théâtrales, en un mot tout ce que l'imagination et la galanterie avaient inventé dans « les anciennes cours de France, » servaient à animer. La grande-duchesse était fort belle, d'un extérieur très-modeste, d'un air qui allait jusqu'à la pruderie, aussi calme (quelques-uns disaient aussi sotte) que pouvait la faire la vertu réunie au décorum. Paul était au contraire plein de saillies, d'humour et de verve, et il ne manquait pas de distinguer ceux en qui il voyait briller les mêmes qualités.

La plus éclatante étoile de ce cercle était une jeune personne, élevée au rang de demoiselle d'honneur sur la réputation des talents supérieurs qu'elle avait montrés pendant son éducation au *Couvent des Demoiselles*. Son nom était Catherine Nelidoff. Au physique elle offrait un parfait contraste avec la grande-duchesse, qui était grande, d'un teint clair, portée à l'embonpoint et très-myope; mademoiselle Nelidoff était une petite brunette, qui avait les yeux noirs et brillants comme les cheveux et une figure pleine d'expression [1]. Elle dansait avec une

[1] Il est assez singulier qu'une autre demoiselle Nelidoff ait fait son apparition dans des circonstances toutes semblables, à la cour de l'empereur Nicolas.

élégance et une légèreté rares; elle surprenait par sa vivacité et ses saillies dans la conversation, où elle se montrait d'ailleurs réservée.

Paul ne resta pas longtemps indifférent à ces charmes. Le grand-duc n'était pas du reste un homme sans principes; il était au contraire vertueux de projet et d'intentions ; il abhorrait le libertinage, était fort épris de la beauté de sa femme ; il n'avait pas le moindre soupçon qu'une coquette d'esprit pût l'ensorceler au point de l'entraîner dans une intrigue avec elle. Il s'abandonna donc librement à ce qui lui paraissait une liaison platonique ; et ce fut le commencement de ses extravagances.

L'impératrice, qui connaissait beaucoup mieux que son fils le cœur humain, fut doublement affligée et pour lui et pour sa belle-fille. Elle prit bientôt le parti de lui faire faire un voyage avec sa femme et lui intima l'ordre de ne rien épargner pour rendre leur tour d'Europe aussi brillant et aussi amusant que le permettaient l'argent et l'influence dont elle disposait dans les différentes cours. Ils voyagèrent sous le nom du comte et de la comtesse du Nord ; on sait que l'esprit et l'intelligence du comte, la beauté de la comtesse, leur affabilité à tous deux laissèrent dans tous les pays qu'ils visitèrent la plus favorable impression.

Il ne faut pas croire que l'éducation première du grand-duc Paul eût été négligée. Au contraire, Catherine avait fait tout ce qui était humainement possible pour lui donner une éducation capable de le rendre digne de régner sur un grand empire. Le comte Panin, l'homme d'État le plus distingué de son temps, également respecté dans son pays et à l'étranger pour son intégrité, la noblesse de son caractère, sa piété et ses connaissances, avait été le gouverneur de Paul.

Son Altesse Impériale avait eu en outre les meilleurs maîtres, la plupart étrangers plus ou moins renommés dans le monde des lettres. Son éducation religieuse avait été particulièrement soignée, et Paul fut jusqu'à sa mort animé des sentiments les plus pieux. On montre encore les places où il avait coutume de rester à genoux, plongé dans une prière solitaire, le visage souvent baigné de larmes ; le parquet est usé par ses genoux [1]. Le comte Panin appartenait à plusieurs loges maçonniques, le grand-duc fut introduit dans quelques-unes d'entre elles. Bref, rien n'avait été épargné de ce qui pouvait contribuer à son développement physique, moral et intellectuel. Paul était un des meilleurs cavaliers de son temps, il s'était distingué de bonne heure à des carrousels ; il savait le slavon, le russe, le français, l'allemand et parlait ces diverses langues en perfection. Il avait quelque connaissance du latin, était versé dans l'histoire, la géographie, les mathématiques ; il avait la parole et la plume également faciles et correctes. Deux personnages principalement avaient concouru avec le comte Panin à diriger l'éducation du grand-duc : l'un était Sergey

[1] La salle des officiers de garde où je restais quand j'étais de service à Gachina, était attenante au cabinet particulier. J'y ai souvent entendu les gémissements de l'empereur quand il était en prières.

Plestcheff, capitaine de navire en second; l'autre, le baron Nicolay, de Strasbourg. M. de Plestcheff avait servi dans la marine anglaise; c'était un officier distingué et un homme instruit, particulièrement dans la littérature russe. Le baron Nicolay était un savant qui s'était fait connaître par plusieurs ouvrages. Ces deux personnages accompagnèrent Paul dans son tour d'Europe : Plestcheff a publié plus tard *les Voyages du comte et de la comtesse du Nord*. Ils restèrent tous deux attachés à l'empereur et gardèrent de l'influence sur lui jusqu'à la fin de sa vie.

A Vienne, à Naples, à Paris, Paul se pénétra de ces idées et de ces goûts aristocratiques qui devaient être bientôt si peu en harmonie avec l'esprit du temps; c'est ce qui le jeta dans de grands excès et lui inspira ces malheureux efforts pour maintenir les manières et les usages de l'ancien régime, au temps où la révolution française frappait de désuétude et balayait ce qui en restait en Europe. Mais quelque fâcheuses qu'aient été de telles impressions sur l'esprit irritable et enthousiaste de Paul, et quelque mal qu'elles aient produit, ce n'est rien en comparaison de l'effet qu'opéra sur lui à Berlin la discipline prussienne, la vue des exercices, uniformes, chapeaux, équipements, etc., créés par Frédéric II. Paul imitait le grand Frédéric dans son costume, dans sa démarche, dans sa manière de se tenir à cheval; Postdam, Sans-Souci, Berlin, le poursuivaient comme des rêves. Heureusement pour Paul et pour la Russie qu'il n'adopta pas la philosophie impitoyable et l'impiété obstinée de Frédéric; Paul ne put la digérer, et, malgré l'ivraie semée par l'ennemi, le bon grain ne périt pas.

Mais pour revenir aux temps qui précédèrent l'avénement de Paul, il faut savoir qu'outre la villa de Kammenoy-Ostroff, il possédait un palais magnifique à Gachina, à vingt-quatre verstes de Czarskoje-Selo, dont dépendaient de vastes domaines et plusieurs villages. Sa femme en avait un pareil à Pavloffsky, avec un grand parc et de riches villages; ce dernier était situé à trois milles seulement de Czarskoje-Selo. Le grand-duc et la grande-duchesse passaient dans ces résidences une grande partie de l'année, tout seuls, avec le chambellan de service et les gentilshommes de la chambre; ils n'y recevaient personne, si ce n'est sur invitation spéciale. Mademoiselle Nélidoff trouva cependant moyen de s'y introduire bientôt, elle devint l'amie de cœur de la grande-duchesse pendant qu'elle était l'idole platonique du grand-duc. A Pavloffsky et à Gachina, le costume, l'étiquette et les manières de la cour de France étaient rigoureusement observés.

Mon père était en ce temps-là à la tête de la trésorerie; il entrait dans ses fonctions de solder à leurs Altesses Impériales leurs pensions trimestrielles, et de recevoir leurs récépissés sur le registre de caisse du trésor. Dans les excursions que cela l'obligeait de faire à Pavloffsky et à Gachina, il me prenait souvent avec lui; je me souviens parfaitement de l'impres-

sion extraordinaire que fit sur mon esprit ce que je voyais et entendais dans ces occasions; c'était comme une visite en pays étranger, surtout à Gachina, où un faubourg avait été bâti sur le modèle exact d'une petite ville allemande. Le place avait des barrières; les baraques, les écuries, tous les bâtiments étaient à la prussienne, et à voir les troupes qui y résidaient on eût juré que ces soldats étaient tout chauds arrivés de Berlin.

Je dois expliquer comment le grand-duc en vint à former la curieuse petite armée de Gachina. Paul étant encore très-jeune, l'impératrice, pour lui donner un titre retentissant, mais qui n'entraînât ni travail ni responsabilité quelconque, l'avait nommé grand amiral de Russie. Plus tard, il fut nommé colonel d'un beau régiment de cuirassiers avec lequel il fit une campagne contre les Suédois, et eut l'honneur d'entendre les boulets siffler au-dessus de sa tête dans un engagement avec l'ennemi. Lorsqu'il fut établi à Gachina, comme il n'y avait pas de troupes dans le voisinage, il demanda, en qualité de grand amiral, un bataillon de marins avec quelque artillerie, et en qualité de colonel de cuirassiers, un escadron de ce régiment pour former la garnison de Gachina. Il obtint l'un et l'autre, et de là l'origine de cette fameuse « armée de Gachina » qui plus tard souleva tant de mécontentement et causa tant de misères dans l'empire. Il y avait aussi à Gachina sur un petit lac quelques barques, gréées et armées comme des bricks, et montées par quelques marins avec des officiers; cette dernière institution acquit dans la suite une grande importance.

Ce bataillon et cet escadron étaient divisés en petits détachements représentant chacun un régiment de la garde impériale; ils portaient un uniforme vert foncé et ressemblaient parfaitement sous tous les rapports à des soldats prussiens. L'uniforme de l'infanterie russe était alors vert clair, celui de la cavalerie bleu, celui de l'artillerie rouge; la coupe des habits ne ressemblait à celle d'aucune autre armée de l'Europe, mais était fort bien appropriée au climat et aux habitudes de la Russie. Les troupes russes de toutes armes s'étaient couvertes de gloire dans les guerres contre les Turcs, les Suédois, les Polonais, et étaient justement fières de leurs exploits. Comme toutes les armées, elles ne l'étaient pas moins des uniformes sous lesquels elles avaient conquis ces lauriers, et cela leur inspirait quelque dédain pour ceux de Gachina.

La marine de Gachina était aussi habillée de ver foncé, tandis que l'uniforme de la marine russe était blanc, cette couleur avait été choisie par Pierre le Grand lui-même; aussi ce changement n'était-il pas non plus vu de bon œil. Le bataillon, l'escadron et les équipages de Gachina étaient commandés par des hommes de basse naissance; car aucun gentilhomme ne consentait à rester parmi eux et à se soumettre à la discipline prussienne. J'ai déjà dit que la maison du grand-duc se com-

posait à peu près des mêmes personnages qui appartenaient à celle de l'impératrice, de sorte que tout ce qui se passait à Gachina était immédiatement connu à la cour et dans la société, et que les perspectives de la Russie étaient très-librement commentées et critiquées.

Mais d'autre part, le grand-duc était alors le soleil levant, et il ne manquait pas d'officieux pour lui rapporter les impressions diverses produites à la cour par les extravagances qu'il regardait, lui, comme les perfectionnements les plus utiles à l'État. En revanche, des abus très-réels dans les diverses branches du gouvernement lui étaient dénoncés ; la douceur et le caractère maternel du gouvernement de Catherine lui étaient présentés sous les couleurs les plus défavorables, et Paul, d'ailleurs naturellement emporté et violent, souffrait cruellement de se voir exclu d'un trône qu'il croyait, selon l'usage des cours étrangères qu'il avait visitées, lui appartenir de droit. Il fut bientôt de notoriété publique qu'il laissait de jour en jour échapper contre le gouvernement de sa mère des paroles plus impatientes et des condamnations plus violentes.

Catherine vieillissait et s'affaiblissait avec l'âge. Elle avait déjà eu quelque atteinte de paralysie; elle ne s'en était pas remise parfaitement. Elle aimait sincèrement la Russie et la nation la payait de retour; elle ne pouvait envisager sans inquiétude la nécessité de laisser ce grand empire, pour le bonheur, la gloire, la civilisation duquel elle avait tant fait, et cela sans que rien lui répondît de son existence politique dans un moment où le comité de salut public faisait trembler sur leurs trônes presque tous les monarques de l'Europe et ébranlait sur leurs bases les vieilles institutions.

Catherine avait travaillé à poser les fondements d'une organisation constitutionnelle; si elle avait pu amener son héritier présomptif à adopter ses vues, et à se soumettre à une souveraineté constitutionnelle, elle serait morte en paix, libre de souci sur le bonheur à venir de la Russie. Les opinions de Paul, ses goûts, ses habitudes ne permettaient pas de telles espérances; on n'ignorait pas que dans les dernières années du règne de Catherine, il avait été décidé en conseil privé que Paul serait écarté du trône, s'il refusait de jurer le maintien de la constitution déjà ébauchée; auquel cas son fils Alexandre serait déclaré héritier sous l'empire de la constitution nouvelle [1]. Diverses rumeurs sur ce sujet circulaient sans cesse, quoiqu'on ne sût rien de certain. On se disait toutefois en confidence que le 1er janvier 1797, un manifeste important serait publié; on remarquait en même temps que le grand-duc Paul

[1] Le mot de « constitution, » qui revient tant de fois dans ce passage, ne doit pas être pris dans son sens ordinaire, comme expression d'un régime représentatif, encore moins d'une forme de gouvernement démocratique. Il indique purement et simplement une *grande charte*, par laquelle l'autorité suprême de l'empereur aurait cessé d'être autocratique.

n'apparaissait plus à la cour, sauf dans les solennités obligées, et qu'il devenait de plus en plus infatué de ses troupes à la prussienne et de ses institutions de Gachina. Il nous arrivait souvent, à nous autres officiers, de nous amuser entre nous des *Gachinois*. J'avais fait, en 1795-1796, un voyage à l'étranger et passé plusieurs semaines à Berlin; je connaissais assez bien l'exercice prussien. A mon retour je fus souvent appelé par mes camarades à leur donner une idée ou plutôt à leur faire la charge des officiers et des soldats prussiens; nous ne songions pas alors que bientôt nous serions habillés, exercés, disciplinés à la prussienne. La connaissance que j'avais de ces détails me fut dans la suite fort utile.

Le lecteur est maintenant au fait de la situation; il comprendra sans peine les événements qui s'y rattachent. A mon retour en 1796, j'allais assidûment chez madame Zagriatzky, qui donnait alors le ton, quoiqu'elle fût le contraire de jolie; mais elle était pleine d'esprit et très-aimable. Sa nièce, mademoiselle Vasiltschikoff, venait d'être fiancée au comte Kotschoubey; les réunions étaient devenues plus particulières et plus choisies; j'étais du petit nombre de ceux que l'on continua d'inviter aux soirées, où l'on jouait au loto, au dauphin, etc. Le 6 novembre 1796, j'y allai comme d'habitude, le loto était prêt à sept heures, et je m'offris à tirer le premier les numéros ; Madame Zagriatzky répondit d'un ton froid qui ne lui était pas ordinaire : « Très-bien, » et je commencai. Néanmoins tous les joueurs semblaient préoccupés, j'étais obligé de les gronder pour réveiller leur attention à marquer les numéros. Tout à coup madame Zagriatzky me prit à part et me dit : « Vous êtes un singulier homme. — En quoi donc, madame? — Vous ne savez donc rien? — Non, qu'y a-t-il à savoir? — Comment donc? L'impératrice a eu un coup d'apoplexie et on la croit morte. » Je faillis tomber à la renverse; madame Zagriatzky, alarmée, s'empressa de me soutenir. Dès que j'eus repris mes sens, je descendis l'escalier en courant, je sautai dans ma voiture, et je me rendis chez mon père. Il était déjà au sénat, où il venait d'être appelé. La nouvelle n'était que trop vraie, Catherine était morte.

Alexandre Mouchanoff, capitaine des gardes à cheval, dont le mariage avec ma sœur Natalie avait été célébré le matin, était également sorti; il était allé à la caserne; j'y courus en toute hâte. En chemin, je rencontrai des gens de toute classe, à pied, à cheval, en traîneau, en voiture, courant à travers les rues, arrêtant leurs connaissances, pleurant, se lamentant sur le malheur qui venait d'arriver; il semblait que chaque Russe pleurât la perte d'une mère.

Le prince Platon Zouboff, le dernier favori de Catherine et son premier ministre, avait aussitôt expédié son frère, le comte Nicolas Zouboff, à Gachina pour annoncer au grand-duc la mort de sa mère; le sénat et le synode étaient en séance. Tout les régiments de la garnison, sous les armes, attendaient une proclamation. Le comte Besborodko, doyen des

secrétaires d'État, était dans le cabinet privé de Sa Majesté; les autres secrétaires d'État et grands officiers de la cour étaient réunis et attendaient l'arrivée du grand-duc.

Le prince Zouboff revint bientôt annonçant l'arrivée de Paul. La place devant le palais était couverte de peuple. Le grand-duc arriva vers minuit. Avant le matin un manifeste fut rédigé et publié; il annonçait la mort de Catherine et l'avénement de Paul Ier au trône impérial.

Nulle parole ne peut rendre le profond chagrin ressenti et exprimé par les officiers et les soldats de la garde à cheval quand la proclamation nous fut lue. Le régiment tout entier était en larmes; quelques-uns sanglotaient comme s'ils avaient perdu quelqu'un de leurs parents ou de leurs plus chers amis. On me dit qu'il en avait été de même dans les autres régiments et que les églises et paroisses avaient offert le même spectacle.

Le 7/19 novembre de très-bonne heure, l'officier qui nous commandait, le major Vasiltschikoff, donna l'ordre à tous les officiers d'assister le matin à dix heures à la parade qui avait lieu au palais d'Hiver, et le détachement de notre régiment qui devait y monter la garde fut inspecté par le major lui-même de la manière la plus scrupuleuse.

Pendant la nuit il avait beaucoup neigé. Une brume, mêlée de grésil, tomba toute la matinée; nous étions désolés d'être forcés d'aller de la caserne au palais — près de trois milles anglais — dans notre plus beau costume, bleu et or, avec nos meilleurs chapeaux et nos plus belles plumes, enfonçant et barbotant dans la neige, qui remplissait encore les rues, derrière notre détachement à cheval.

Ce n'étaient pas là de trop gais présages du nouveau règne et de l'ordre de choses qui commençait. Nous ne fûmes pas plus tôt arrivés au palais que toute sorte de règlements nouveaux nous furent communiqués. En premier lieu, aucun officier ne devait, sous un prétexte quelconque, se montrer en public sans uniforme, et le nôtre était terriblement coûteux, fastueux, et gênant pour le porter tous les jours. Aucun officier ne devait aller en voiture fermée; il fallait aller à cheval ou en traîneau ou en droshky. Ce n'est pas tout: une série de règles de police fut publiée, ordonnant que chacun portât les cheveux poudrés et la queue, interdisant l'usage des chapeaux ronds, des bottes, des pantalons, ainsi que des souliers ou des culottes à cordons, il fallait que les uns et les autres fussent à boucles; prescrivant que les cheveux fussent peignés en arrière au lieu de couvrir le front; ordonnant aux voitures et aux piétons de s'arrêter dans les rues sur le passage de la famille impériale, et de se lever pour saluer. Avant neuf heures, le matin du 8/20 novembre la police métropolitaine, toujours zélée, avait publié tous ces règlements.

Nous apprîmes aussi des détails curieux sur ce qui s'était passé dans le palais après l'arrivée du nouvel empereur : lui et le comte Besborodko avaient été longtemps occupés à brûler des papiers et des documents dans

le cabinet de Sa Majesté l'impératrice. Paul avait l'air très-sombre, et s'était montré extrêmement impatient de voir arriver ses propres troupes de Gachina. Tous ces rapports étaient pour nous des énigmes, et des énigmes assez tristes, après les jours heureux que nous avions passés sous Catherine, dont le règne avait été un temps d'indulgence pour tout ce qui n'était pas délit réel. Enfin nous entendîmes sonner dix heures; une grande agitation éclata tout à coup ; de nouveaux visages et de nouveaux fonctionnaires apparurent. Quels costumes ils portaient bon Dieu ! Malgré notre chagrin de la mort de l'impératrice, nous nous tenions les côtes de rire en voyant cette mascarade. Les grands-ducs Alexandre et Constantin se montrèrent dans leurs nouveaux costumes; ils avaient l'air de vieux portraits d'officiers allemands, descendus de leurs cadres.

Au coup de onze heures, Sa Majesté Impériale parut à son tour, dans le nouvel uniforme du régiment des gardes de Preobrazensky. Il se baissait, enflait ses joues, soufflait pendant que la garde défilait devant lui, haussait les épaules, secouait la tête pour manifester son déplaisir ; puis il fit avancer son cheval Pompon. A ce moment on annonça que « l'armée » de Gachina approchait des portes de la ville, et Sa Majesté courut au galop à sa rencontre. Au bout d'une heure l'empereur revint à la tête de ses troupes ; il commandait en personne ce qu'il aimait à appeler le régiment de Preobrazensky ; les deux grands-ducs commandaient respectivement ceux de Semenowsky et d'Ismailoffsky. Paul était ravi de ses troupes, il les montrait comme des modèles de perfection que nous avions à imiter d'aussi près que possible. Leurs drapeaux furent salués selon l'usage ordinaire et déposés dans le palais; les troupes de Gachina elles-mêmes, comme représentant plusieurs régiments de gardes, furent sur l'heure incorporées à ceux-ci et envoyées dans leurs casernes. Ainsi finit la matinée du premier jour du règne de Paul.

Nous partîmes après avoir reçu l'ordre de rester au quartier, et peu de temps après, les nouveaux venus de la garnison de Gachina furent introduits parmi nous. Quels officiers ! quelles physionomies impossibles ! quelles manières et quel langage ! Ils étaient tous de la Petite-Russie. On peut sans peine s'imaginer l'effet produit par tout cela sur un corps de cent trente-deux officiers, la crème de la noblesse russe. Les nouveaux ordres, les nouveaux uniformes étaient librement critiqués et condamnés par tout le monde; nous ne tardâmes pas à découvrir que chacune de nos paroles était fidèlement rapportée. Quel changement pour un régiment renommé jusque-là pour le bon ton, la bonne harmonie et l'esprit de corps qui y régnaient.

Nous reçûmes l'ordre de nous équiper au plus tôt selon le nouveau règlement. Le nouvel uniforme de campagne était une jaquette de buffle à collet; la petite tenue était en drap couleur brique, coupé à la mode des quakers. J'eus le bonheur de me procurer assez de drap de cette espèce

pour m'en faire faire un habit, et dès le jour suivant je parus avec ce vêtement; je ressemblais, à s'y méprendre, à un Gachinois, en raison de quoi le major me choisit immédiatement pour monter la garde ce jour-là. Ayant déjà, comme je l'ai dit, une connaissance passable de l'exercice prussien, je fis dès la première leçon des progrès si étonnants sous mes professeurs gachinois, et à onze heures je fis à la parade si bonne figure que l'empereur vint me complimenter; pendant la journée il passa et repassa plusieurs fois devant ma garde, et ne manqua pas de s'arrêter chaque fois à me parler.

Je n'oublierai de ma vie ces vingt-quatre heures de garde dans le palais; c'était à l'intérieur un mouvement incroyable, on ne faisait qu'aller et venir, que monter et descendre, ce n'était que costumes étranges et que bruits contradictoires. La famille impériale ne faisait qu'entrer dans la chambre où reposait le corps de Catherine pour en sortir aussitôt; ici des larmes et des sanglots qui témoignaient chez quelques-uns le sentiment de la perte qu'ils venaient de faire; là des sourires, des airs de hauteur et de suffisance trahissaient chez d'autres les ambitieuses espérances dont ils étaient remplis. Je dois dire, toutefois, que ces derniers étaient peu nombreux, et prenaient la peine de celer leurs sentiments secrets, car ces sentiments ne trouvaient pas la moindre sympathie chez la plupart de ceux qu'ils rencontraient. On disait l'empereur toujours occupé avec le comte Besborodko à examiner et à détruire des papiers. On disait aussi qu'un exprès avait été dépêché au comte Alexis Orloff, et qu'aussitôt les ordres concernant les funérailles de Catherine publiés, le corps de Pierre III, qui reposait à Newsky, serait levé, apporté au palais et placé à côté de celui de l'impératrice.

Pour comprendre les motifs de cette mesure, il faut se souvenir que Pierre III voulant épouser sa maîtresse, la comtesse Voronzoff, avait songé à déclarer l'impératrice coupable d'adultère, et à la répudier sur ce chef, ce qui était déclarer du même coup Paul illégitime, et que par suite la mère et le fils devaient être enfermés à vie dans la forteresse de Schlusselbourg. Un manifeste à cette fin avait été réellement rédigé, et c'est la veille même du jour où il devait être publié, Catherine et son fils arrêtés, que la révolution avait éclaté. Les conséquences de ce mouvement furent, comme on sait, l'élévation de Catherine au trône impérial, l'abdication publique de Pierre III, et la signature d'un document formel à cet effet. Celui-ci se retira à Ropska, où il mourut au bout de six jours, d'un flux hémorroïdal selon les uns, selon d'autres étouffé dans son lit. Son corps fut publiquement exposé pendant six semaines; mais comme il avait abdiqué et qu'à sa mort il n'était plus empereur régnant, ses restes furent déposés à Newsky, au lieu de l'être dans la cathédrale de la forteresse, où se trouvent les caveaux funéraires des empereurs.

Tous ces événements étaient consignés dans des documents déposés

aux archives, et parfaitement connus de plusieurs personnes encore en vie, qui en avaient été témoins oculaires. Paul crut prudent de couper court aux bruits qui pouvaient circuler à son préjudice, et résolut pour cela de faire transférer les restes de son père de Newsky à la cathédrale de la forteresse. Le comte Orloff, ayant été un des principaux acteurs dans la révolution qui porta Catherine au trône, fut chargé de présider à Saint-Pétersbourg la cérémonie des funérailles.

Plusieurs personnes se sont imaginé que le comte Orloff fut choisi, parce qu'il passait pour être celui qui avait mis à mort Pierre III. Mais il n'en est rien. Si cette action doit être imputée à quelqu'un, ce ne peut être qu'à Passeck et au prince Théodore Bariatinsky, aux soins de qui Pierre avait été laissé à Ropska. Le véritable auteur du meurtre ne fut certainement pas Alexis Orloff, qui se trouvait absent lorsque l'empereur mourut. A la manière dont Paul traita le comte Orloff et lui adressa la parole à plusieurs reprises pendant la procession des obsèques, on ne saurait admettre qu'il le considérât comme personnellement coupable ; il est sûr toutefois qu'il le considérait comme ayant joué un des principaux rôles dans la révolution qui avait placé Catherine sur le trône, et lui avait épargné à lui-même comme à l'impératrice une éternelle captivité à Schlusselbourg, où l'on peut voir encore les appartements préparés pour les recevoir.

Au moment de la mort de Catherine et de l'avénement de Paul, Saint-Pétersbourg était certainement la plus animée, la plus élégante, la plus *fashionable* capitale de l'Europe, sauf peut-être Paris et Londres, que je n'avais pas encore vus et dont par conséquent je ne pouvais pas juger. Soit pour la magnificence extérieure, soit pour le luxe et le bon goût privé, rien ne pouvait surpasser le Saint-Pétersbourg de 1796 ; telle était du moins l'opinion des étrangers qui abondaient de Russie et y prolongeaient de mois en mois leur séjour pour jouir de la gaieté, de l'hospitalité, des agréments que Catherine avait eu l'art de répandre dans tout l'empire. Le soudain changement produit en très-peu de jours dans la physionomie de la ville est à peine croyable. Les règlements de police que j'ai indiqués ayant été mis à exécution avec la dernière rigueur, la métamorphose s'accomplit très-vite. Saint-Pétersbourg cessa de ressembler à une ville moderne, et revêtit l'air morne d'une ville allemande d'il y a deux ou trois siècles. Malheureusement le changement n'était pas purement extérieur ; ce n'étaient pas seulement les équipages, les vêtements, les chapeaux, les bottes qui étaient changés, c'est l'esprit même des habitants qui se transforma. Le poids du despotisme tombant sur tout, et atteignant jusqu'aux traits les plus insignifiants de la vie ordinaire, se fit d'autant plus douloureusement sentir qu'il venait après une période d'entière liberté personnelle.

Tandis que le mécontentement envahissait tous les cœurs, la conversa-

tion au sein des familles et entre amis n'était que plaintes et lamentations. A mesure que ces sentiments se répandaient davantage, la police secrète redoublait d'activité ; à la fin les murailles semblaient avoir des oreilles et recéler des espions. Les officiers de mon régiment, si renommés naguère pour leur excellent esprit, étaient l'objet d'une surveillance particulière ; la moindre faute à la parade était punie des arrêts. Sous le règne de Catherine les arrêts étaient une peine inconnue, sauf dans des cas graves ; celui qui l'encourait était toujours traduit devant le conseil de guerre et généralement obligé de quitter le régiment. On s'était fait de cela un point d'honneur au temps de Catherine. Il n'en fut plus ainsi quand Paul eut introduit la discipline de Gachina ; il regardait les arrêts comme une bagatelle, il les appliquait à tout le monde sans acception de rang ni de sexe. Toute infraction aux règlements de police était punie des arrêts dans un corps de garde militaire, qui parfois réunissait la société la plus amusante.

Toutefois, nos officiers n'étaient pas disposés à endurer ce genre de traitement ; en quelques semaines soixante ou soixante-dix d'entre eux avaient abandonné le régiment, ce qui rendit l'avancement extrêmement rapide. Ayant eu le bonheur de n'être jamais mis aux arrêts, si ce n'est une seule fois, et cela en compagnie de neuf autres colonels, après une manœuvre en 1799, non-seulement je restai au régiment, mais encore j'y fis un chemin rapide et brillant.

J'ai dit assez ce qu'il y avait de blâmable et de ridicule dans le système de gouvernement de Paul ; il est juste de mentionner à présent quelques-unes des mesures prises par lui dans l'intérêt public. Peu de jours après son avénement au trône, il fit ouvrir dans le palais une large fenêtre par laquelle chacun pouvait jeter sa pétition à l'empereur. Cette fenêtre était au rez-de-chaussée, dans un des corridors du palais ; l'empereur gardait la clef de la chambre et ne manquait pas d'y aller tous les jours à sept heures du matin ; il ramassait les pétitions, les numérotait de sa propre main, et les lisait ensuite ou les faisait lire par ses secrétaires particuliers. Sa réponse ou sa décision était écrite ou signée par lui, puis communiquée au pétitionnaire par la voie des journaux, et sans délai. Quelquefois le pétitionnaire recevait l'avis de s'adresser à une administration publique, ou bien à un tribunal, et de faire connaître ensuite à Sa Majesté le résultat de sa requête.

Ce procédé mit au jour bien des actes d'injustice flagrante. En pareil cas Paul était inflexible ; nulle considération de rang ou de personne ne dérobait le coupable aux conséquences de sa conduite. Ce qu'on pourrait regretter, c'est que Sa Majesté agit alors avec trop d'emportement et ne remît pas le châtiment du coupable aux lois elles-mêmes : elles auraient frappé plus sévèrement qu'il ne le faisait lui-même, sans l'exposer à l'odieux qui s'attache toujours à l'exercice d'une répression

sommaire. Je ne me rappelle pas bien quel était le crime du prince Sibirsky, sénateur, homme de grande naissance, et auquel l'empereur était personnellement sympathique : c'était, si je ne me trompe, un délit de péculat. Toujours est-il que sa conduite fut dénoncée par une pétition qui parvint à l'empereur de la manière qu'on a vue ; Sibirsky fut traduit devant une cour criminelle selon les formes prescrites, condamné à la dégradation, et banni pour toute sa vie en Sibérie. L'empereur ratifia l'arrêt sans hésiter, et il fut mis à exécution : Sibirsky fut transporté publiquement en passant par Moscou, au désespoir de l'aristocratie où il avait beaucoup de liens. Cet acte de justice publique alarma les hommes en place, mais produisit une très-favorable impression sur la masse du peuple.

Quoique très-sévère sur le chapitre de l'économie et décidé à alléger le fardeau du peuple, Paul était généreux et même magnifique, quand il s'agissait du récompenser des services. A son couronnement à Moscou, il distribua plusieurs milliers de paysans de la couronne aux principaux fonctionnaires de l'État et à tous ceux qui l'avaient servi à Gachina ; quelques-uns devinrent riches de ce seul cadeau. Paul ne considérait pas cette manière de disposer des paysans et des terres de la couronne comme nuisible au bien de l'État. Il croyait les serfs plus heureux et mieux administrés sous le régime des propriétaires privés que sous celui des régisseurs des biens de la couronne, nommés par les autorités exécutives ; il est certain, dans tous les cas, que les paysans regardaient comme une faveur et un privilége de passer dans les mains des propriétaires privés. Mon père reçut à titre de grâce une belle terre avec cinq cents paysans dans le gouvernement de Tamboff ; et je me souviens très-bien des témoignages de contentement que les paysans de la terre lui firent présenter par une députation.

Avant d'aller plus loin, il est bon de faire connaître au lecteur les principaux personnages qui accompagnaient Paul à son arrivée de Gachina, ainsi que quelques autres dont il s'entoura à Saint-Pétersbourg et qui restèrent sur la scène jusqu'à sa mort. Parmi les premiers se présente d'abord Ivan Pavlovitch Kutaizoff ; il était turc et avait été fait tout enfant prisonnier à Kutais ; Paul, étant encore grand-duc, l'avait pris sous sa protection, doté de quelque éducation, et lui avait fait apprendre *à raser*. Devenu dans la suite barbier de l'empereur, il avait en cette qualité le menton et le cou impérial tous les jours entre ses mains, ce qui faisait naturellement de lui un serviteur de confiance. C'était un esprit vif et qui découvrait avec une rare pénétration les faibles de son maître. On ne peut nier cependant qu'il ne fît de son mieux pour tout aplanir, et ne prît soin de mettre quiconque avait à entretenir l'empereur d'affaires d'État au fait du caractère de son maître. Avec le temps, Kutaizoff devint le confident des tendres passions de son maître, acquit une grande for-

tune et fut fait comte. Quand Paul reçut le titre de grand maître de Malte (1798), il fit Kutaizoff grand maître de la cavalerie de l'ordre. Le comte était toujours prêt à rendre service, et je ne sache pas qu'il ait jamais fait tort à personne. La comtesse sa femme était très-intelligente, très-gaie et très-riche. Ils avaient deux fils, dont l'un est encore vivant et sénateur ; l'autre, général d'artillerie distingué, fut tué à Borodino.

Le comte Kutaizoff était lui-même un gai viveur. Pendant que le grand maître de Malte avait ses intrigues d'amour, le barbier, grand maître de la cavalerie, avait aussi les siennes. Ils faisaient leurs expéditions ensemble, soi-disant incognito. Les cochers et les valets de pied étaient en livrée cramoisie : c'était la couleur de l'ordre. Les honneurs dus aux souverains ne lui étaient pas rendus dans ces occasions ; la police avait reçu l'ordre sévère de veiller à cela.

Le second par rang d'ancienneté des personnages de Gachina était l'amiral Kouscheleff, fait secrétaire de l'amirauté à l'avénement de Paul ; homme utile qui tenait l'empereur toujours satisfait de sa marine. Un autre était le major général Obolianinof, élevé au grade d'aide de camp général par l'empereur ; homme honnête, obligeant, d'une religion sincère et vive. Il fit beaucoup pendant toute sa carrière pour atténuer les effets du caractère emporté et violent de Paul. Vers la fin du règne il devint procureur général du sénat, il s'évertua de toutes ses forces à assurer une administration impartiale de la justice. Paul l'aimait, le respectait à tel point que jamais il ne se défia de ceux qui étaient dans l'intimité d'Obolianinof, supérieur lui-même à tout soupçon. Cette circonstance bien connue fit de sa maison le rendez-vous de tous ceux qui prirent part dans la suite à la conspiration contre Paul. Ce qui est singulier, c'est que bien qu'en grande faveur auprès d'Obolianinof et quoique mon père fît presque chaque jour un *robber* au whist avec Obolianinof lui-même, je n'assistai pas une seule fois à ces réunions. Cet excellent homme jouissait à tel point de l'estime publique que lorsqu'il partit pour Moscou à la mort de Paul, il fut élu président de la noblesse de cette ville et maintenu dans cette dignité jusqu'à la fin de sa vie.

J'ai déjà nommé le baron Nicolay. Il resta secrétaire particulier, bibliothécaire et chef du cabinet de l'empereur jusqu'à sa mort. Mon oncle Plestcheff faisait aussi partie de la maison de l'empereur, mais il mourut de consomption à Montpellier. Le général Danaouroff avait été dans la maison de Gachina, ainsi que le colonel de hussards Kologrivoff, bon diable et très-fort sur la manœuvre, qui n'avait de remarquable qu'une très-belle femme, rarement cruelle à ses nombreux adorateurs. Elle faisait de la maison de son mari un rendez-vous très-gai pour ces messieurs. Kotloubisky, colonel d'artillerie, était un autre gachinois : il lui arriva souvent de hasarder son crédit et la faveur dont il jouissait auprès

de Paul, pour sauver une punition à de jeunes officiers. J'ai fait personnellement l'expérience de son empressement à rendre service.

Parmi les nouveaux acteurs qui apparaissent sur la scène, il est juste de mentionner les deux grands-ducs, Alexandre et Constantin. Alexandre, devenu plus tard empereur, fut nommé commandant du régiment de Semenowsky, et Constantin commandant des gardes à pied d'Ismaïloffsky. Alexandre fut nommé en outre gouverneur militaire de Saint-Pétersbourg. Il avait sous ses ordres le commandant de la ville, le commandant de la forteresse et le chef de la police. Tous les matins à sept heures et tous les soirs à huit, il faisait son rapport à l'empereur. Il avait à lui rendre compte, dans le plus grand détail, de tout ce qui concernait la garnison, les différents postes, les patrouilles à cheval dans la ville et aux alentours; la plus légère faute était l'objet d'une réprimande sévère. Le grand-duc Alexandre était jeune et timide, de plus très-myope et un peu sourd; on peut imaginer d'après cela que sa place n'était pas une sinécure et lui faisait passer plus d'une nuit sans dormir. Les deux grands-ducs avaient une peur extrême de leur père, et au moindre signe de mécontentement de sa part, ils devenaient pâles comme la mort et tremblants comme la feuille. Au lieu de protéger personne, comme leur rang et leur naissance eût dû leur en donner le moyen, c'est eux qui semblaient rechercher une protection; aussi inspiraient-ils peu de respect et n'étaient-ils pas très-populaires. Les deux princes Czartoryski, Adam et Constantin, furent nommés aides de camp des grands-ducs, le premier d'Alexandre, le second de Constantin; cela fit beaucoup parler et le bruit finit par la démission des deux princes.

J'ai dit qu'un certain nombre de colonels, de capitaines et de subalternes des troupes de Gachina avaient été incorporés dans les divers régiments des gardes. Comme ils étaient tous personnellement connus de l'empereur et alliés aux gens de sa maison, la plupart avaient l'oreille de Paul et libre accès par le petit escalier du palais. Cela les rendait assez peu populaires parmi nous; nous ne tardâmes pas à découvrir que tout était rapporté, jusqu'au moindre mot, au moindre geste qui nous échappait. Il est superflu de citer ici tous ces noms; mais il en est un qu'on ne peut omettre, vu l'importance acquise plus tard par celui qui le portait. C'était Araktchejeff, colonel d'artillerie de Gachina, dont le nom restera dans l'histoire comme un symbole de la terreur qui pesa sur la Russie sous les règnes de Paul et d'Alexandre. L'extérieur d'Araktchejeff était celui d'un grand singe en uniforme; sa figure était maigre, sèche et carrée, son port très-disgracieux parce qu'il marchait très-courbé, et de ses épaules sortait un grand cou décharné sur lequel on aurait pu étudier l'anatomie des muscles et des veines; ajoutez à cela un tic du menton extrêmement bizarre. Ses oreilles étaient charnues, et sa tête énorme, mal faite, penchait d'un côté. La mine basse, les joues creuses, le nez

plat et carré, les narines dilatées, la bouche immense, le front proéminent, enfin de petits yeux gris enfoncés, tout cela lui donnait une physionomie empreinte d'un singulier mélange d'intelligence et de malice. Il était fils d'un gentilhomme campagnard et avait été reçu à ce titre comme cadet à l'école d'artillerie; il s'y était distingué par sa capacité et son application, ce qui le fit élever assez vite au grade d'officier et nommer maître de géométrie; mais il se montra tellement tyran pour les cadets, qu'on le fit bientôt passer dans une compagnie d'artillerie dont un détachement fut envoyé à Gachina; Araktchejeff en faisait partie.

Il ne tarda pas à attirer l'attention de Paul. Sa supériorité, sa sévérité, son activité incessante, infatigable, firent de lui le factotum de la garnison, la terreur de tout le monde, et lui gagnèrent l'entière confiance du grand-duc. On ne peut douter qu'il ne fût sincèrement attaché à son maître, empressé à le servir, attentif à la sûreté de sa personne. Il avait un rare talent d'organisation dans tous les genres et, pour maintenir la méthode et l'ordre établis, une sévérité qui confinait à la frénésie. A l'avénement de Paul, il reçut le brevet de major-général, fut nommé chef des gardes à pied de Préobrojensky et commandant de Saint-Pétersbourg. Ayant servi lui-même dans l'artillerie, il garda la haute main sur cette branche du service, et finit par être nommé grand maître de l'ordonnance, fonctions dans lesquelles il fut éminemment utile. Sa violence et sa tyrannie n'avaient point de bornes; il avait épousé une très-aimable femme qui ne put vivre avec lui, quitta la maison et retourna chez sa mère. C'est une heureuse combinaison de la nature que les hommes cruels, vindicatifs et tyranniques soient toujours lâches et aient une peur horrible de la mort. Araktchejeff ne fit pas exception à la règle. Il était toujours entouré de gardes, couchait rarement deux nuits de suite dans le même lit, se faisait faire à dîner dans une cuisine particulière par une cuisinière de confiance, qui n'était autre que sa maîtresse, et quand il dînait chez lui, il faisait goûter chaque plat à son médecin avant d'en prendre, ce fonctionnaire étant pour cela tenu d'assister à tous ses repas. Ce féroce personnage était incapable d'une passion tendre, mais il n'en était pas moins livré au dernier libertinage.

Araktchejeff avait pourtant deux grands mérites: il était impartial dans l'administration de la justice et économe des deniers publics. Pendant ce règne il contribua certainement beaucoup à exaspérer l'esprit de la nation et à la soulever contre le gouvernement : l'empereur, qui était lui-même généreux et intelligent, mit quelques limites à ses excès de sévérité et finit par le renvoyer. Mais lorsque, après la mort de Paul, Alexandre réclama de nouveau ses services, lorsqu'il le laissa étendre son influence à tous les départements de l'administration et exercer en réalité tout le pouvoir d'un premier ministre, le comte Araktchejeff

devint véritablement le fléau de l'empire, et amena Alexandre dans la situation précaire où il se trouvait au moment de sa mort à Taganrog, et qui éclata par une rébellion à l'avènement de l'empereur Nicolas ; la première mesure de conciliation prise par Nicolas fut le renvoi et le bannissement du comte Araktchejeff.

Parmi les autres personnages publics du règne, je dois mentionner encore Rostopchin, plus tard gouverneur général de Moscou en 1812, homme de grands talents et d'une énergie rare, d'un esprit caustique et mordant. Il était aide de camp général et fut quelque temps ministre des affaires étrangères ; le comte Panin, qui avait aussi du talent et de l'esprit, mais d'un caractère froid et orgueilleux, remplit pendant une certaine période le même office. L'amiral Ribas était de Malte ; il s'était distingué sous Catherine dans les guerres contre les Turcs, avec le général comte Pahlen et l'amiral Litta ; il était très-entreprenant, et c'est lui qui posa les premiers fondements de la conspiration contre Paul, mais il mourut avant qu'elle éclatât. Je nommerai enfin pour clore cette liste le général Nelidoff ; il était cousin de la jeune femme dont j'ai parlé ; d'un caractère excellent, il usa de l'influence qu'il avait sur l'empereur et joignit ses efforts à ceux de mademoiselle Nelidoff pour tempérer les violences de cette époque, remettre en faveur les hommes de mérite, adoucir le sort de ceux qui étaient condamnés à souffrir.

Quant aux dames de la cour, je crois avoir dit que la baronne, plus tard comtesse et princesse Lieven, y tenait rang. Elle était gouvernante de la famille impériale, amie et conseillère de l'impératrice ; à la fois franche et ferme, elle possédait les qualités les plus rares d'esprit et de cœur, et parvint à faire respecter son opinion de l'empereur lui-même ; elle introduisit dans la suite ses deux amies, la comtesse Pahlen et madame de Reuss, à la cour, avec le titre de dames d'honneur des deux grandes-duchesses Élisabeth et Anne. Le comte Pahlen, le mari de la première, était commandant des gardes à cheval et inspecteur de la cavalerie ; il fut plus tard gouverneur militaire adjoint de Saint-Pétersbourg avec le grand-duc Alexandre, et au temps de la mort de Paul il était ministre des affaires étrangères et directeur général des postes ; de sorte qu'il tenait de fait les clefs de tous les secrets de l'empire et qu'il ne pouvait se faire un mouvement sans qu'il en fût informé.

Le lecteur est maintenant au courant de tout ce qui composait le caractère de cette singulière époque, et il en connaît les principaux acteurs. Je puis reprendre maintenant le tableau rapide des péripéties du règne rapide de Paul Ier.

W. — Hall, 6, 23 février 1847.

Je reprends la plume après sept années écoulées, mais dans des circonstances bien différentes. J'ai perdu ce qui était le ressort de ma vie, ce qui mettait en jeu mes facultés morales et intellectuelles. Celle qui la première m'avait suggéré ce travail, qui aimait à en lire les pages encore humides, dont les désirs étaient la règle et l'âme de mon existence, n'est plus. Le charme qui m'animait en traçant ce qu'on vient de lire a disparu; il faut continuer pourtant, ne fût-ce que pour obéir à une volonté qui me sera toujours sacrée ; il faut conduire le pauvre empereur Paul jusqu'à la fin de sa carrière terrestre, et exposer la vérité sur le tragique événement qui y a mis un terme. Je remercie Dieu que mes mains n'aient point trempé dans ce crime.

J'ai représenté Paul Ier comme un homme rempli d'une piété sincère et pénétré de la crainte de Dieu. Il était en effet généreux, bienveillant, prompt à confesser ses torts et à pardonner, ami de la vérité, n'ayant de haine que pour le mensonge et la fausseté, empressé à rendre justice et à réprimer tous les abus d'autorité, particulièrement la vénalité et la corruption. Malheureusement ces précieuses qualités furent frappées de stérilité pour lui-même et pour tout l'empire par un défaut complet de modération, une extrême irritabilité de caractère, l'exigence la plus impatiente et la plus déraisonnable d'une obéissance absolue. La moindre hésitation à remplir ses ordres, la plus légère irrégularité dans le service entraînait une réprimande sévère, et même une punition immédiate, sans nulle acception de personnes. Paul n'était pas facile à influencer, parce que, persuadé qu'il avait raison, il était d'un entêtement invincible, et si facile à irriter, si prompt à s'emporter à l'ombre même d'une provocation qu'il semblait parfois en proie à une véritable folie. Il avait conscience de ce défaut et le sentait profondément, sans avoir la force de le surmonter.

Cette violence de tempérament, l'absurdité de ses exigences et de ses rigueurs à l'égard des officiers, rendaient le service extrêmement désagréable. Il arrivait souvent que, pour une bagatelle, pour une erreur de mots dans le commandement, des officiers étaient directement envoyés de la place de la parade à des régiments fort éloignés ; cela était si ordinaire que nous ne manquions jamais, lorsque nous étions de garde, de mettre dans notre poche quelques centaines de roubles en billets, afin de ne pas nous trouver sans argent si nous étions renvoyés. A trois reprises, j'avais eu l'occasion de prêter de l'argent à des camarades qui avaient négligé cette précaution. Un pareil traitement devenait pour plusieurs un véritable supplice ; et par suite on en vit quelques-uns renoncer absolument aux services publics et se retirer dans leurs

terres, d'autres quitter l'armée pour passer dans des services civils. Il en résultait pour ceux qui avaient des nerfs assez forts pour y résister un avancement rapide, et moi-même je montai très-vite en grade. A l'avénement de l'empereur en 1796, j'étais sous-lieutenant dans les gardes à cheval; en 1799 je me trouvai colonel après avoir traversé tous les grades inférieurs, et de cent vingt-deux officiers qui se trouvaient au régiment, à la première de ces deux dates, j'étais le seul qui y fusse encore à la mort de l'empereur. On n'était pas mieux, peut-être était-on plus mal encore, dans les régiments où la tyrannie d'Araktchejeff et des autres Gachinois se faisait sentir avec moins de réserve que chez nous. On conçoit qu'un pareil régime tenait les familles des officiers dans un état de crainte et d'inquiétude perpétuelle. On peut dire que Saint-Pétersbourg, Moscou et toute la Russie étaient continuellement en deuil.

L'aristocratie prenait le plus grand soin de dissimuler son mécontentement et ses griefs ; l'expression du premier ne laissa pas d'éclater en quelques circonstances; il était impossible de n'en pas reconnaître des signes au couronnement de l'empereur à Moscou. Mais les basses classes, la multitude accueillaient en toute occasion l'empereur avec des acclamations si enthousiastes, qu'il attribuait toute la froideur de la noblesse, son manque apparent d'affection pour lui, uniquement à la corruption morale et à l'invasion des idées jacobines. Quant à la corruption, il était si éloigné de la vérité que les plus mécontents avaient toujours le sourire et les paroles les plus adulatrices sur les lèvres, quand il s'adressait à eux en particulier. Paul, avec sa franche et loyale nature, ne soupçonnait jamais la duplicité, d'autant plus qu'il se plaisait à déclarer qu'étant toujours prêt et résolu à faire rendre justice par les voies légales à quiconque pourrait se croire la victime d'un traitement immérité, il ne craignait point d'être injuste. Et pourtant c'était l'abus de l'arbitraire qui lui aliénait le cœur de sa noblesse et semait des germes de mécontentement dans tous les coins de l'empire.

On me permettra de citer une anecdote de son règne comme trait de caractère et comme exemple de sa manière extraordinaire de procéder. J'ai dit que le vert clair était la couleur de l'uniforme de l'armée russe et le blanc celle de la marine ; on a vu que Paul avait remplacé ces deux couleurs par le vert foncé, d'une teinte bleuâtre, et de manière à rapprocher autant que possible ces uniformes de ceux de l'armée prussienne. La teinture se composant de substances minérales qui se déposaient au fond des cuves, il était difficile de fournir une grande quantité de draps d'une nuance exactement identique. Cependant les troupes devaient paraître un certain jour dans leur nouvel uniforme aux manœuvres de Gachina; il fallait donc avoir une quantité énorme de drap teint en pièces. Mais tout avait dû se faire avec une telle précipitation que les commissaires du département de la guerre n'avaient pas eu

le temps d'assortir les différentes nuances pour les répartir par brigades et divisions; aussi les uniformes présentaient-ils dans quelques régiments certaines différences de teinte. Paul s'en aperçut immédiatement; il entra dans une violente colère, scella sur-le-champ de son cachet un échantillon et adressa un rescrit sévère au comité des manufactures, ordonnant que les fabriques de la couronne fissent du drap d'une couleur et d'une nuance rigoureusement identiques à celles de l'échantillon. Mon père était alors vice-président du comité, et administrait en réalité tout le département; car le prince Usoupoff, qui en était président, ne faisait rien. L'empereur donna l'ordre au lieutenant-général Lamp, président du bureau de la guerre, de recommander cette affaire à l'attention spéciale de mon père; mon père dut envoyer une circulaire aux manufactures de la couronne pour leur intimer la volonté de l'empereur et leur demander un rapport par le retour du courrier.

Les rapports arrivèrent de partout presque en même temps; ils représentaient que la nature des substances employées dans la teinture rendait impossible de faire du drap, teint en pièce, d'une nuance toujours identique; mon père communiqua cette réponse au général Lamp. A ce moment même il régnait à Saint-Pétersbourg une sorte de grippe dont l'issue était souvent fatale; mon père en était atteint, et se trouvait fort mal, avec la fièvre et une tendance prononcée au délire. Le repos le plus complet lui était naturellement prescrit.

Cependant le général Lamp se rendit avec son portefeuille à Gachina, où l'empereur résidait. En arrivant il trouva l'empereur à cheval prêt à passer une revue. L'empereur lui demanda s'il avait quelque chose d'important à lui communiquer : « Rien d'important, répondit le général, si ce n'est une lettre du vice-président S... avec une réponse des manufacturiers; ils ont tous sans exception déclaré impossible de teindre le drap en pièce d'une même nuance. — Comment impossible? » dit l'empereur. « Très-bien. » Et sans ajouter un mot, il descend de cheval, rentre au palais et dépêche immédiatement au comte Pahlen, gouverneur militaire de Saint-Pétersbourg, l'ordre suivant :

« Bannissez de la ville le conseiller privé S..., révoqué. Renvoyez-moi le courrier sur-le-champ, pour me faire savoir que mon ordre est exécuté.

» PAUL. »

J'étais chez mon pauvre père pour le veiller; j'étais assis dans une chambre contiguë à son cabinet, quand le major général Lisanovitch, chef de la police, intime ami de ma famille, entra et me demanda : « Que fait votre père. — Il est couché, » lui dis-je, « dans la chambre à côté, et je crains qu'il ne se relève jamais. — Vraiment, » dit Lisanovitch, « il faut pourtant que je le voie, car j'ai un ordre de l'empereur à lui com-

muniquer sur-le-champ. » En disant ces mots il entra dans la chambre, et je le suivis.

Mon père avait la figure toute rouge; à peine s'il s'apercevait encore de ce qui se passait autour de lui. Lisanovitch l'appela deux fois par son nom : « Alexandre ! Alexandrovitch ! » Mon père se souleva légèrement : « Qui êtes-vous? que voulez-vous? » murmura-t-il. « Je suis Lisanovitch, le chef de la police. Me reconnaissez-vous ? » Mon père répondit : « Oh, Wassily Ivanitch ! c'est vous. Je suis très-mal, que voulez-vous ? — Voici, monsieur, un ordre de l'empereur pour vous. » Mon père ouvrit le papier; je me plaçai de manière à pouvoir lire et voir en même temps l'effet de la lecture sur le visage de mon père. Il lut, se frotta les yeux et s'écria : « Bon Dieu ! mais qu'ai-je fait? — Je n'en sais rien. Tout ce que je sais, c'est que je dois vous faire sortir de Saint-Pétersbourg. — Mais vous voyez, mon cher ami, en quel état je suis ! — Je n'y puis rien, il faut que j'exécute mes ordres. Je vais laisser ici un officier de police pour vous voir partir ; et je vais aller immédiatement faire mon rapport sur votre état au comte Pahlen ; vous feriez bien de lui envoyer votre fils. »

Je rendis grâces à Dieu en voyant mon père pâlir ; car son visage tout à fait pourpre m'avait fait craindre une attaque d'apoplexie. Ma mère, que son énergie et sa présence d'esprit n'abandonnaient jamais dans les moments difficiles, comprit que l'empereur se montrerait d'abord inexorable; elle envoya sur-le-champ à notre maison de campagne, située à quelques milles de la ville, pour faire préparer un lit dans la chambre du jardinier qui était chauffée par un poêle ; c'était en hiver, mais il ne faisait pas très-froid ; elle fit apprêter en même temps une voiture et appeler le docteur.

Je me rendis chez le comte Pahlen qui était très-attaché à mon père et qui m'avait montré en mainte occasion beaucoup de bienveillance. « Voilà une belle affaire, » me dit-il. « Voulez-vous un verre de Laffitte? — Je ne veux pas de Laffitte, » répondis-je, « mais je vous demande de laisser mon père où il est [1]. — C'est impossible. Dites à votre père qu'il sait combien je l'aime et que je n'y puis rien ; que si l'un de nous deux doit aller au diable, c'est lui qui doit y aller. Qu'il sorte de la ville coûte que coûte ; nous verrons après cela ce qu'on pourra faire. Mais pourquoi diable est-il renvoyé? » ajouta le comte. — « Ni mon père ni moi n'en savons rien. » Je le saluai alors et je sortis.

En arrivant je trouvai tout préparé pour le transport de mon père. Ma mère ne s'était pas reposée. Elle l'avait enveloppé de fourrures, et avait fait dresser un lit dans la voiture. On l'y plaça, elle s'assit près de lui, et le docteur les suivit dans une autre voiture. Trois heures après que l'ordre avait été donné, mon père avait passé les barrières de la ville.

[1] C'était une plaisanterie habituelle du comte d'offrir un verre de Laffitte à ceux qu'il voyait dans un mauvais pas.

L'officier de police fit son rapport au comte Pahlen en sa qualité de gouverneur, et celui-ci renvoya le courrier de l'empereur pour annoncer que l'ordre de bannissement était exécuté.

Je me rendis auprès de mon père vers le soir. Ma mère et le docteur étaient à ses côtés et il ne semblait pas que cette alarme dût avoir de conséquences graves. Mais, hélas! il fut frappé d'une légère atteinte de paralysie dont il ne se remit jamais. Deux jours après l'événement, on annonça le retour de l'empereur et de toute la cour dans la capitale pour le lendemain matin ; une garde fut commandée comme à l'ordinaire. C'était mon tour de service. Des cent six hommes dont se composait mon escadron, quatre-vingt-seize devaient être à la parade, en tenue et à cheval, ce qui était un nombre considérable. Ordinairement, quand un homme avait été frappé, tous ceux qui portaient son nom ne manquaient guère de sentir le contre-coup de sa disgrâce ; mon apparition à la parade, au lendemain de la révocation et du bannissement de mon père, était une situation délicate ; il n'y avait pas de remède, il fallait paraître avec mon escadron. Je le savais, il est vrai, parfaitement exercé, mais on n'est jamais sûr d'éviter une faute, et les conséquences en pouvaient être très-sérieuses pour moi, bien plus, pour mon escadron et même pour tout le régiment : on avait vu plus d'une fois un tel résultat se produire en pareilles circonstances.

Celui qui nous commandait, le prince Galitzin, ordonna que mon escadron fit un exercice pour se préparer à la parade du lendemain ; les officiers, les hommes étaient si nerveux que tout alla de travers ; le général était au désespoir. Je le suppliai cependant d'être sans crainte, de s'abstenir de reproches, lui assurant que tout irait bien. Je fis moi-même compliment à mes hommes ; je leur prescrivis de prendre un bain de vapeur, de faire un bon souper et d'aller se coucher tranquillement. Quant aux officiers, qui couraient plus de risques, je les engageai à ne se préoccuper de rien que de bien entendre les commandements. Tous les soldats portaient alors des tresses et de grosses queues, avec force poudre et pommade : cette coiffure prenait beaucoup de temps, attendu que nous n'avions que deux perruquiers par escadron; aussi quand on avait une parade pour le lendemain, les hommes devaient-ils rester debout toute la nuit pour se friser. Dans la position précaire où nous étions, tout était perdu si je ne leur épargnais pas cette fatigue, car tout dépendait du calcul et du sang-froid de mes hommes. J'eus recours à tous les perruquiers du régiment et je parvins à les réunir pour coiffer mon escadron ; je réussis ainsi à procurer à mes hommes une bonne nuit de sommeil. A cinq heures du matin ils étaient sur pied ; à neuf, hommes et chevaux étaient prêts, et quand ils furent en rang devant la caserne, ils avaient l'air frais et dispos. Je montais ma belle jument baie, le *Chevalier d'Eon;* j'adressai à mes hommes deux ou trois paroles d'en-

couragement, donnai le commandement de « marche » et nous nous rendîmes au palais.

D'abord l'empereur avait l'air menaçant et renfrogné. Je commandai alors avec un redoublement d'énergie ; officiers et hommes, tout le monde fit son devoir à merveille, et l'empereur, à son propre étonnement, je crois, fut si satisfait qu'il vint me complimenter par deux fois. En somme, tout alla très-heureusement pour moi, pour mon escadron, pour le régiment et pour mon père, que dis-je ? pour tous ceux qui eurent à approcher, ce jour-là, de Sa Majesté Impériale ; car une tempête comme celle qui me menaçait, atteignait plus ou moins tous ceux qui approchaient de l'empereur, hommes ou femmes, sans excepter même sa propre famille.

Je dois demander maintenant au lecteur de m'accompagner encore une fois à Gachina et de revenir avec moi au moment où l'empereur signa l'ordre de révocation et de bannissement contre mon père. De la même plume, il nomma le sénateur Arskenewski vice-président du comité des manufactures en remplacement de mon père, et par un rescrit spécial il lui intima l'ordre de faire exécuter sa volonté relativement à couleur du drap d'uniforme. Arskenewski était un homme excellent, intelligent et connu pour être un ami particulier et un admirateur de mon père. L'empereur ne l'ignorait pas non plus, car en plusieurs circonstances ils avaient voté ensemble au sénat et Paul s'était rangé à leur avis ; il est évident d'après cela que dans la nomination d'Arskenewski il n'y avait aucune animosité contre mon père. Sur l'heure même (car en pareille affaire les minutes étaient de conséquence), le nouveau vice-président prit séance au comité : le prince Usoupoff, président, ne pouvait ni donner la moindre explication sur ce qui s'était passé ni ouvrir un avis sur ce qu'il y avait à faire. Arskenewski examina lui-même l'affaire, se rendit auprès de mon père pour le consulter, et trouvant qu'il n'y avait pas autre chose à faire que ce que mon père avait fait, pour se soustraire à une responsabilité qui lui pesait il sollicita de l'empereur la permission de quitter le service, et renferma dans sa pétition une lettre à Sa Majesté pour lui exposer les motifs de sa requête. Dans l'intervalle, Beklisheff, procureur général du sénat, qui était en fait ministre de la justice, donna le conseil à mon père d'écrire à l'empereur une courte lettre, où il lui exposerait son chagrin d'avoir encouru sa disgrâce. Il s'arrangea pour présenter cette lettre et la pétition d'Arskenewski à Paul, au moment où celui-ci revenait de la parade où j'avais reçu tant de compliments. L'empereur relevait lui-même d'une attaque de grippe et il en ressentait encore les suites ; en apprenant avec quelle dureté l'arrêt de bannissement avait été mis à exécution, il fut très-troublé. Il fit venir le procureur général, le chargea, les larmes aux yeux, de se rendre, sans délai, auprès de mon père, de lui faire excuser son emportement et l'injustice cruelle dont il s'était rendu cou-

pable envers lui, et d'obtenir enfin qu'il lui pardonnât. A partir de ce message, il envoya tous les jours demander des nouvelles de la santé de mon père, et quelquefois à deux reprises dans la même journée. Quand mon père fut en état de sortir et de rendre visite à Sa Majesté, il y eut une scène de réconciliation des plus touchantes, en présence de Beklisheff; mon père fut, comme on le devine, réinstallé dans son emploi.

Cette histoire fit grand tort à l'empereur dans l'opinion publique ; car mes parents étaient très-aimés et très-estimés; il n'y avait pas à Saint-Pétersbourg deux personnes qui fussent l'objet d'une égale considération ni qui en fussent plus dignes par leur bienveillance pour tous les opprimés et les malheureux et par leur politesse à l'égard de tout le monde. Pendant les quelques jours que dura le bannissement de mon père et lorsqu'il fut rentré dans sa maison, on ne cessa de s'intéresser à lui, et l'horreur que causait le traitement dont il avait été victime s'exprimait hautement et en termes fort peu mesurés, soit dans les conversations, soit dans les lettres qui arrivaient de Moscou et de l'intérieur. Il peut sembler étrange que dans un pays soumis à l'autocratie d'un souverain dont le pouvoir n'est limité ni par des lois constitutionnelles, ni par la coutume, et dont la violence naturelle était indomptable, on usât d'une telle liberté dans la critique. Mais le vieil esprit russe subsistait toujours à cette époque et n'avait pas encore été étouffé par les rigueurs des règlements de police.

Avec un caractère tel que celui de Paul, avec un tempérament naturellement généreux et un vrai goût pour la justice, les choses auraient pris sans doute un tout autre tour si le comte Pahlen, saisissant l'occasion de la maladie de mon père et s'appuyant sur le rapport du chef de la police, eût donné à l'empereur le temps de la réflexion, et le loisir d'examiner de plus près ce qui l'avait irrité ; mais il n'entrait pas dans les plans du comte Pahlen ni de ceux qui étaient de concert avec lui, de permettre à Paul de revenir ; sa condamnation était déjà prononcée, il devait périr. Toutes les fois qu'il arrivait aux oreilles de Pahlen quelque propos de blâme, il appelait à l'ordre ceux qui l'avaient tenu et leur disait : « Messieurs ! Jean f... qui parle, brave homme qui agit. »

(*La fin au prochain numéro.*)

Général S—off.

LE
MUSÉE RÉTROSPECTIF
DES
ARTS INDUSTRIELS

(UNION CENTRALE DES BEAUX-ARTS APPLIQUÉS A L'INDUSTRIE)

I

Paris a possédé, pendant trois mois, un musée analogue au *Musée de Kensington*, installé au Palais de l'Industrie en même temps que l'exposition de l'Union centrale des arts appliqués, et par les soins des fondateurs de l'Union. Ce *Musée rétrospectif* des arts industriels, tiré des plus célèbres collections particulières et composé de l'élite de leurs trésors, fait le plus grand honneur aux hommes d'initiative, de goût, et l'on peut dire de dévouement, qui l'ont organisé et administré, ainsi qu'aux amateurs qui ont consenti à se priver pour quelque temps de la vue quotidienne de ces belles raretés. Assurément, ils ont tous trouvé leur première récompense dans le succès universel et la prompte célébrité du Musée rétrospectif; mais n'ont-ils pas droit aussi aux félicitations et à la gratitude du public éclairé, les uns pour le concours que leur confiance libérale a prêté à une œuvre éminemment utile, les autres pour le courage avec lequel ils ont assumé la responsabilité d'une grave entreprise, et pour le talent et la persévérance qui en ont assuré le triomphe?

Il appartient à des traités spéciaux, écrits par des hommes compé-

tents pour des revues spéciales, de faire connaître ces richesses inappréciables enfouies d'ordinaire dans les demeures privées; nous ne saurions suffire à cette tâche ; quant à énumérer ici en quelques pages des chefs-d'œuvre industriels de tous les âges, de tous les pays et de toutes les branches des arts techniques, ce serait chercher à éblouir le lecteur sans l'éclairer. Et cependant, un fait artistique tel que l'apparition du Musée rétrospectif, ne peut passer inaperçu ; aussi voudrions-nous, en quelques traits succincts, noter le caractère et la signification de cet événement, destiné à se renouveler, nous l'espérons et nous le souhaitons en vue du progrès général.

Une erreur trop accréditée que nous aurions à cœur de réfuter ici, serait de croire qu'une collection d'œuvres d'arts industriels intéresse exclusivement les connaisseurs et les amateurs engoués de certains objets de curiosités, les artistes, les artisans et les maîtres à qui incombe l'instruction technique de ceux-ci.

En dehors et au-dessus de ces deux causes d'attraction, la passion du collectionneur et le progrès industriel, un double motif d'intérêt théorique ou pratique s'attache, selon nous, au *Musée rétrospectif.* Il aura contribué incontestablement à éclairer, à fixer le goût, à faire reconnaître ses lois; et il aura fait comprendre comment l'esthétique et l'histoire rattachent les arts industriels à l'art proprement dit, et par l'art à l'ensemble de la civilisation.

Que l'on vous montre, en effet, la forme ou le plan et les ornements d'un miroir, d'un plat, d'un fauteuil ou de tel autre produit éminent de l'industrie d'un siècle et d'un pays, et, sans vous perdre dans l'examen des procédés de fabrication, vous saurez apprécier et au besoin retrouver les caractères de l'architecture, les traditions et la filiation artistique de ce siècle et de ce pays, et juger ses tendances au progrès ou à la décadence.

Le rapport que vous établissez de la sorte entre les inventions les plus éloignées en apparence, entre un meuble, un monument et une composition littéraire, donne au moindre détail une importance extrême; et comme dans les œuvres d'art, et surtout dans l'art domestique, c'est le détail, le caractère individuel qui charme et réjouit, ainsi le point de vue élevé et général où nous nous plaçons est plus propre que la vue limitée de l'amateur ou de l'artisan à ménager des satisfactions et des curiosités inépuisables. Plus la pensée est solidement attachée à l'ensemble des choses, mieux le regard discerne l'infiniment petit, et plus aussi l'imagination se complaît et s'abandonne à l'imprévu.

A la vérité, l'on ne peut tirer de l'art industriel ces vives clartés qu'en l'étudiant selon une méthode rigoureuse, en le fixant à la place qu'il occupe dans la série des créations de l'homme. Or cette méthode rigoureuse est précisément ce qui manque le plus. La classification des

arts est encore dans l'enfance; jamais, en effet, nous n'avons lu un catalogue qui fût un manuel scientifique, jamais nous n'avons visité un musée public qui présentât un classement logique de ses richesses. Faut-il s'étonner que les fondateurs d'un musée provisoire, pressés dans d'étroites limites de temps, obligés d'ailleurs de conserver réunis autant que possible les objets appartenant à un même possesseur, de tenir compte du local qui leur était octroyé et d'un bon effet décoratif difficile à produire; faut-il s'étonner, dis-je, qu'ils n'aient pu arriver dans ces conditions à livrer au public le catalogue du Musée rétrospectif?

De peur de nous égarer sans guide[1] au milieu de ce splendide dédale, nous nous arrêterons seulement aux deux industries les plus simples et les moins artistiques quant à leur destination; et par l'observation de ces deux séries nous laisserons entrevoir selon quelle classification les musées d'art domestique pourraient être distribués à l'avenir.

Inférieurs au grand art monumental, et profondément différents de lui, les arts industriels ont pour destination propre de se consacrer au service de l'individu et du foyer. Toute œuvre qui n'est pas *monument* est nécessairement *meuble* ou *vêtement*. Dans ces deux dernières catégories, les arts du vêtement, qui comprennent les armes, les tissus et les bijoux, ayant pour objet la personne, doivent être classés au-dessous des meubles ou arts du foyer qui servent et expriment une destination collective. Nous abandonnons les artsdu mobilier, beaucoup plus connus et plus appréciés en général, pour ne nous occuper ici que des armes et des tissus.

II

ARMES ET ARMURES

Au degré infime de l'échelle des arts techniques se place l'armurerie. L'impression esthétique que peut produire un casque, une épée, un fusil, en tant que casque, épée ou fusil, est faible, et nulle dans la plupart des cas. Aussi le public ne se porte-t-il guère de son propre mouvement vers les séries d'armes, sauf vers ces splendides joyaux d'Orient, ces poignées, ces fourreaux ruisselant de pierreries qui relèvent de l'art des Cellini et non de l'armurerie. Les belles collections exposées au musée rétrospectif, et formant un tout sans lacune, les armes de

[1] Outre le catalogue des armes de l'Empereur, il a paru des catalogues de la salle Polonaise, des objets antiques et des objets du moyen âge, ainsi qu'une description du mobilier historique de M. L. Double, par le bibliophile Jacob.



l'Empereur, celles de MM. de Rothschild, de Nieuwerkerke, d'Hertford, Czartoriski, etc., sont un objet d'étude exclusivement industrielle et scientifique. L'armurier et l'historien y chercheront, l'un le progrès du matériel et de la fabrication, l'autre les péripéties de l'art de la guerre.

Au point de vue du beau, nous ne pouvons que déterminer les rapports de l'armurerie avec les arts supérieurs. Il y a opposition, en effet, entre la fin utile d'une arme et son caractère esthétique. D'une part, le Chinois qui, pour causer une impression d'effroi à l'ennemi, peint des monstres sur ses drapeaux et sur ses boucliers, a fait une œuvre plus artistique que ne l'est un canon rayé ; d'autre part, le prince indien, paré de ses plus éblouissantes armes, serait heureux de changer à l'heure du combat tous ses vains ornements contre un grossier revolver. Nous retrouvons cette opposition dans une des œuvres les plus imposantes de l'armurerie, le harnais du chevalier. Les armures véritables, sérieuses, celles qui remplissent réellement leur fin et ne sont pas un pur objet de parade, celles-là sont simples et dépourvues d'ornements. Je citerai en exemple les nos 32 et 33 de la collection de l'Empereur (catalogue Penguilly l'Haridon), armures d'enfants, blanches, en acier poli, ouvrage allemand de la fin du xve siècle; le no 17, armure complète du chevalier Christophe Furer, qui fut commandant de Nuremberg en 1567, et le no 20, armure d'acier très-simplement garnie de clous dorés avec bandes jouant la guipure et ciselées en creux, de main de maître, travail italien de la fin du xvie siècle.

On reconnaît à première vue que les armures les plus riches sont la moins sûre protection du guerrier; que l'ornementation en est d'ailleurs empruntée à des arts supérieurs et se compose de festons et de broderies imitées par la ciselure et la damasquinure, ou de compositions sculpturales au repoussé et en ronde bosse; et il faut remarquer en outre que les armures les plus riches sont les plus récentes et datent principalement du temps de Louis XIII, c'est-à-dire du temps où la transformation de l'art de la guerre avait fait tomber en désuétude et allait rendre à jamais inutile le harnais de l'homme d'armes.

Aussi les riches armures italiennes ou françaises du xviie siècle sont-elles, à proprement parler, de la statuaire, de même que les armes si pittoresques des Orientaux sont de la bijouterie. Qu'une composition de figures groupées ait pour champ le fronton d'un temple, un bouclier ou même un hausse-col (comme le morceau 51 en cuivre doré du temps de Louis XIV), c'est toujours de l'art monumental ; l'on n'exécute en effet de tels objets que dans les temps et dans les pays où fleurit la statuaire monumentale, et nous ne craignons pas de dire que ces hausse-cols et ces boucliers artistiques seraient à leur place en un musée de sculpture au même titre que les frises et les métopes du Parthénon.

Le grand art abaissé à orner l'individu, voilà une de ces perversions du goût qui tendent à rendre le langage artistique vide de sens. Que signifient, en effet, de hauts-reliefs sur un casque, sur un hausse-col ou sur un bouclier ? les hauts-reliefs semblent appeler les coups de l'ennemi, et ne leur opposeront sûrement qu'une résistance insuffisante et peu durable; d'ailleurs l'imagination n'aime point à se représenter de jolies figurines frappées d'estoc et de taille, rayées, bossuées et pourfendues.

Plus pur et plus harmonieux fut le goût des armuriers du XVe et du XVIe siècle ; à cette dernière époque appartient le chef-d'œuvre de ce musée, le n° 79, chanfrein en fer noir avec ornements d'or, portant au frontal les armes du prince Ferdinand, frère de Charles-Quint. Bien que le catalogue n'indique point le pays où fut fabriqué ce fragment d'un travail si parfait, il doit provenir de la ville de Milan, qui excella, comme on sait, dans l'industrie armurière.

De tous les arts techniques celui-ci comporte le moins de variété; une seule matière, le fer, surtout devenu acier, lui convient ; ses formes lui sont strictement imposées ; les harnais de chevalier ne diffèrent point entre eux, les casques et les boucliers présentent seuls quelques modifications sensibles et encore les essais de variété sont-ils souvent malencontreux ; on en peut juger par les deux visières italiennes, n°s 135 et 139 (celle-ci faisant partie d'une bourguignote du milieu du XVIe siècle), qui prétendent imiter le visage humain et se mouler sur lui. La première a un énorme nez de perroquet, et la seconde, qui rappelle de loin certains casques antiques reproduits par la statuaire, tels que celui de Minerve et ceux des guerriers d'Égine, présente un masque informe avec de hideuses proportions. En vain l'armure s'écarte de son but direct, pour entrer dans la voie de la fantaisie ; sans embellir réellement et parer l'individu, elle se condamne à des imitations imparfaites et bizarres. Tel brassard du XVIe siècle et tel plastron suivent la mode des manches d'étoffes et des pourpoints ; ils perdent leur style sans prendre la souplesse et la beauté propres au velours et au brocart. Les casques jouent les toques et s'ornent de fausses aigrettes, d'autres simulent les chapeaux. Tel est le casque ou chapeau de fer du harnais n° 29, armure d'un capitaine de la maison du roi Louis XIII.

Le n° 174 nous donne l'exemple le plus marquant des hypocrisies où l'armurerie est entraînée par le désir d'orner ses ouvrages. « Sous le même numéro, dit le catalogue, deux casques de parement ou de cérémonie, vénitiens, ayant la forme générale des salades italiennes du XVe siècle. Le cimier et les ornements en bronze doré fondus en plein présentent le lion de Venise, et des rinceaux d'un bel effet décoratif ; fond de velours rouge ; *sous le velours et les ornements est une salade en acier poli.* Fin du XVe siècle et commencement du XVIe. » Ainsi, sous le faux casque, chef-d'œuvre du ciseleur, se cache le casque réel.

Auprès de ces objets de curiosité, je cite encore deux sortes d'ouvrages que l'on pourrait appeler de transition ; les uns marquent le passage de l'arme blanche à l'arme à feu, ou plutôt la première tentative de ces combinaisons des deux systèmes qui ont trouvé leur formule définitive dans notre fusil à baïonnette : il s'agit de deux masses à huit ailes dont le manche est un canon de pistolet (212 et 213 de la collection de l'Empereur) ; l'autre ouvrage est un moyen terme entre le vêtement de métal et le vêtement d'étoffe. C'est une sorte de harnais complet en velours vert brodé et frangé d'or sur lequel sont fixées et cousues des plaques d'acier qui représentent les pièces principales de l'ancienne armure. Ce vêtement, accompagné d'un bouclier assorti, est surmonté d'un casque avec réseau de mailles en acier pour protéger le cou. Ne retrouve-t-on pas une analogie lointaine entre ce bizarre costume de parade et les châteaux de la Renaissance où les architectes conservaient comme ornement les anciennes défenses nécessaires, les mâchicoulis et les créneaux, tandis qu'ils égayaient et rajeunissaient, en les perçant d'élégantes fenêtres, les vieux donjons et les tourelles sombres ?

Dans l'histoire de l'art, la place de l'armurerie n'est point considérable ; un art aussi personnel ne peut progresser avec les progrès de la sociabilité. Quand les armes quittent la protection immédiate de l'individu, elles cessent d'être un art. Avec le canon, avec la fortification moderne et les armées permanentes, qui font du soldat lui-même une arme aux mains du général, l'armurerie retombe définitivement dans le domaine de l'industrie. Toute son histoire, que l'on suit au Musée rétrospectif, peut se résumer ainsi : âge de pierre, âge de bronze et âge de fer ; le premier représentant l'art sauvage, le second l'art barbare et le troisième l'art ou plutôt l'industrie des civilisés. L'âge de bronze est l'époque esthétique de l'armurerie ; c'est à cette époque préparatoire, où, imparfaite industrie, ignorant le fer, elle employait le bronze, le métal artistique entre tous, que se rapportent l'armurerie des Grecs, telle que l'a décrite Homère et telle que l'a réalisée idéalement Phidias. Nous avons reproché aux armes sculptées et repoussées des temps modernes l'erreur de goût qui en fait de la statuaire amoindrie ; ce reproche n'atteint point les Grecs, pas plus les statuaires que les poëtes, pas plus Phidias, l'artiste des dieux d'Homère, que l'auteur de l'*Iliade*. En effet, les héros d'Homère, de même que les sauvages et les barbares, cherchent à terrifier l'ennemi par leur seule présence, à l'éblouir et à le fasciner par un appareil imposant ; de là la création d'armes et d'armures expressives. Le bouclier d'Achille et la tête de Méduse sont, chez le peuple qui eut au plus haut degré l'instinct du beau, l'équivalent des monstres chinois. La même idée transformée en sentiment religieux inspire Phidias quand il revêt d'une magique armure la déesse auguste qui porte avec elle la victoire. Un regard de

Minerve, un mouvement de sa lance, un rayonnement de son bouclier, mettent des armées en déroute; la solidité et la trempe des armes est, dans une telle donnée, la moindre préoccupation de l'artiste.

Ainsi chez les Grecs, la religion qui divinisait le courage belliqueux et faisait de l'armure un vêtement divin; l'enfance de l'art de la guerre qui n'était d'abord qu'un combat individuel; la barbarie, et l'état imparfait de l'industrie qui se servait d'une matière plus propre aux travaux d'art qu'à l'emploi spécial d'instrument de combat; enfin le sentiment du beau, tout concourut à faire de l'armurerie un art véritable.

Maintenant qu'arrivée à son état définitif, l'armurerie est redescendue au rang d'industrie, nous ne devons pas oublier qu'elle a préparé la voie aux arts supérieurs en leur créant des outils et des instruments. Ce n'est pas pour tailler la pierre ou le marbre que l'on a perfectionné d'abord la trempe de l'acier; c'est pour frapper l'homme et pour le rendre invulnérable aux coups. De nos jours même, la guerre, plus que le commerce, provoque les derniers perfectionnements de l'industrie métallurgique; et, comme tout instrument de travail, l'aiguille de la brodeuse aussi bien que le ciseau du statuaire, ne vaut que par la trempe de l'acier, tous les arts ont été dépendants des progrès de l'armurerie et lui doivent la possession du métal sans lequel ils ne pourraient accomplir leurs chefs-d'œuvre. Voilà par quelles considérations nous nous sommes gardé de négliger ou de dédaigner les salles d'un aspect sévère où le Musée rétrospectif offrait à l'étude l'assemblage le plus rare des spécimens de l'armurerie à tous ses degrés d'avancement, depuis les silex diluviens jusqu'aux souvenirs du premier empire français.

III

TISSUS ET BRODERIES

Les ouvrages les plus élémentaires de l'industrie textile produisent une impression esthétique évidente; la tresse, la torsade, les nœuds disposés avec ordre, et même les points de couture paraissent généralement agréables à voir. Tandis que l'armurerie reste isolée et fait des emprunts aux autres arts sans entrer en véritable collaboration avec eux, la fabrication du vêtement commence à réaliser l'association et la dépendance réciproque des arts, si favorable à leur progrès. Sans parler des travaux préparatoires qui fournissent au tisserand son matériel si divers, depuis le lin jusqu'à l'or filé et jusqu'aux perles, depuis la dépouille des animaux sauvages jusqu'à la toison et à la cochenille, que

d'industries (filage, tissage, lavage, teinturerie, couture et broderie) doivent s'adjoindre pour la fabrication d'une robe ou d'un tapis!

L'art du vêtement s'élève encore au-dessus de l'armurerie par la complexité de sa destination et par la présence nécessaire de l'ornement dans tous ses ouvrages; l'idée de parure s'y unit en effet, au besoin de protection contre le froid ou le chaud, ainsi qu'à la notion de dignité morale ou de pudeur. Cet art convient en outre à un degré plus haut de sociabilité, car les tissus, d'abord destinés à la personne, forment les premiers meubles de la maison, et quelquefois la maison même; la tente n'étant qu'une construction de tissus attachés, tendus et suspendus à des piques, à des lances et à des pieux.

L'infériorité de l'art du vêtement consiste dans le peu de durée de ses ouvrages et dans le peu de liberté qui préside au choix de ses formes, deux conditions inhérentes à sa fin et à ses matériaux. Aussi ne pourrait-on en étudier l'histoire si les peintures et les sculptures anciennes ne reproduisaient les anciens costumes et si les instruments et les procédés de travail, et par conséquent les résultats obtenus, ne se répétaient à peu près de même à travers les âges. La mécanique moderne a peu de prise sur cette industrie; la machine à coudre n'est après tout qu'une aiguille plus rapide. La broderie produit tous ses effets à l'aide de deux ou trois sortes de points; la célèbre tapisserie de Bayeux, par exemple, attribuée à la reine Mathilde, diffère aussi peu, quant au travail, d'une broderie persane, que les broderies des habits français de nos pères diffèrent peu des broderies chinoises. Aristophane avait déjà bien observé la permanence des travaux textiles lorsque, par l'intermédiaire d'un de ses personnages, il oppose à l'esprit changeant des citoyens la stabilité des femmes toujours fidèles au métier, à la navette et au fuseau traditionnels. Si donc une collection historique des produits de l'art textile est une rareté introuvable, on peut dire qu'elle n'est pas absolument nécessaire, puisqu'il est aisé de se figurer les anciens travaux d'après les travaux actuels. Je regrette toutefois que parmi les arts industriels celui-ci soit moins que les autres recherché des curieux, bien que l'on commence de tous côtés à exhumer et à restaurer d'anciennes tapisseries, et je regrette surtout que les organisateurs du Musée rétrospectif ne nous aient point montré la série plus complète. Si le musée abonde en tapisseries et en tentures modernes à partir du XVIe siècle et présente quelques échantillons du moyen âge, il ne contient ni travaux sauvages, ni tissus fort anciens, et l'on aurait pu aisément combler ce vide avec des produits de l'Océanie, avec quelques lambeaux d'étoffes provenant des momies ou bien encore avec de ces peaux ouvragées qu'on fabrique de nos jours en Russie, et qui rappellent peut-être très-fidèlement les manteaux de pelleteries brodés par les barbares du Nord, si appréciés des élégants à Rome sous l'empire.

Pour nous qui jugeons la tapisserie européenne moderne hors de la bonne voie, nous aurions trouvé utile et intéressant de lui opposer le goût souvent supérieur d'œuvres plus primitives et plus grossières. Les riches produits de l'industrie civilisée qu'exhibe le Musée rétrospectif, les tapis français, flamands et italiens des trois derniers siècles, les guipures, les dentelles et les broderies, les solennels tableaux à l'aiguille des Gobelins et de Beauvais, ne nous feront point oublier que la tapisserie prépara les voies à la peinture décorative avant de s'abaisser à en être l'imparfaite reproduction. Un temps fut où les mosaïstes imitaient sur leurs tapis de pierre les tapis brodés, où les architectes empruntaient à la broderie les beaux motifs de décoration que rappelle encore l'intérieur polychrome des églises byzantines et des nefs gothiques. En ce temps, la tapisserie, art libre et original, était plus élevée en dignité que depuis le jour où l'on s'est mis à copier servilement les pages historiques de Lebrun ou les cartons de Raphaël, à creuser des paysages et à étager les perspectives de nos châteaux royaux sur de vastes tentures.

L'erreur que nous relevons ici n'est autre au fond que l'abus déjà signalé, à propos des armures, du grand art monumental appliqué à un but inférieur; et ce manque de principe a certainement nui aux succès populaires de la tapisserie. Nos grands tableaux à l'aiguille ou tapis de haute lisse ont une réputation de tristesse bien fondée, qui ne tient pas, comme on le dit, à leurs couleurs sombres impossibles à éclairer le soir; leur défaut capital est d'être trop dramatiques; les personnages s'en détachent et s'avancent vers vous, semblables aux cauchemars ou aux fantasmagories: et quand cet effet de terreur ne se produit point, n'est-il pas ridicule de voir tomber en plis de rideaux, des bras, des jambes, des châteaux et des rivières ? Le brodeur et le tisserand chinois, étrangers à l'art monumental, se sont toujours préservés de telles fautes, et l'un des grands charmes de leurs merveilleux ouvrages, c'est que, sans sortir de leur humble sphère, ils sont fidèles à leur vocation, ils cultivent l'art domestique par excellence.

Le bon goût des hommes de la Renaissance ainsi que l'esprit aimable du XVIIIe siècle a su éviter souvent sinon toujours l'excès du monumental. Un assez grand nombre de superbes tentures du XVIe siècle aux couleurs encore vives et une quantité considérable d'œuvres du XVIIIe siècle exposées au Musée rétrospectif permettent de vérifier cette observation. Je citerai entre autres une tapisserie de la Renaissance, à fond gris uni, représentant des arlequins, des fous, des saltimbanques bizarrement accoutrés, qui dansent sur la corde et se livrent à divers jeux d'adresse en présence d'un sultan assis sous un dais et entouré d'un sphinx, d'un lion, d'un tigre, d'un dromadaire et d'attributs symboliques. Le tableau est divisé par plusieurs motifs d'une architecture légère

et de fantaisie, et les petites dimensions des personnages empêchent qu'ils n'aient trop de réalité (collection Mallet du Boullay).

Au XVIIIe siècle appartiennent six panneaux de tapisserie dont quatre larges et deux étroits, figurant d'une manière charmante, sur fond blanc, des scènes de bergeries : le dénicheur d'oiseaux, la cueillette des cerises, le mât de cocagne, l'escarpolette et la prière à l'amour (le sixième panneau est masqué par un meuble élevé). Des palmiers sortant de terre et autour d'eux des roses trémières et des tulipes également enracinées, forment l'encadrement des tableaux; dans le haut, des draperies bleues frangées d'or, des guirlandes de fleurs et des entrelacs s'attachent aux têtes des palmiers. Les figures sont petites, peintes en pleine lumière et les couleurs toutes choisies dans des gammes claires.

Les différences profondes qui séparent le goût des tapisseries de la Renaissance du goût du XVIIIe siècle nous montrent qu'en étant fidèle à ses propres principes une industrie artistique s'assure à la fois l'indépendance réelle, l'originalité et la variété qu'elle perd en se faisant l'esclave de la peinture.

Des toiles indiennes imprimées, dont le dessin à personnages est en hauteur, méritent d'être signalées à l'attention, à cause de leurs qualités décoratives; ce sont des teintes plates ainsi que tous les ouvrages brodés d'Orient, et sans perspective comme sans modelé; enfin, pour indiquer tous les genres de travaux exécutés dans un bon esprit, il faut mentionner ici un tapis de prière arabe, appartenant à M. Belle, dont les fleurs sont faites de petits morceaux d'étoffes rapportés et superposés et que l'on pourrait appeler des mosaïques d'étoffe.

Au contraire, nous repoussons parmi les œuvres de mauvaise tendance la célèbre série de l'histoire de Don Quichotte d'après Coypel, appartenant à M. le marquis d'Hertford, et même, bien que moins alourdies par le clair-obscur et les ombres accentuées, les deux compositions de Boucher, reproduites en tapisseries de Beauvais, de la collection de M. A. de Belleyme. On remarquera cependant que dans ces deux derniers ouvrages le sujet étant une scène mythologique, l'enlèvement d'Europe au milieu des nuages, et une bande d'amours volant au haut des airs, les plans et les perspectives restent vagues, et l'erreur de principe est d'ailleurs bien rachetée par la grâce des figures.

Au point de vue de l'art, l'ornement a une importance beaucoup plus considérable que la matière des tissus et la forme qu'ils reçoivent; s'occuper de celle-ci, ce serait écrire une histoire du costume et du mobilier; car la forme est déterminée par le corps, le panneau ou le meuble à couvrir; elle subit encore l'influence de l'étoffe, dont l'importance esthétique consiste dans l'aptitude à recevoir les plus belles couleurs et à draper tantôt avec noblesse, tantôt avec légèreté. Il est de grossiers tissus d'Orient qui remplissent mieux cet office que les beaux taffetas cassants des

fabriques lyonnaises. Le goût ne s'y trompe point, et les foulards et les satins de Chine n'ont jamais perdu la faveur publique. D'après ces principes, l'on traitera de barbares ces lourds tissus des manteaux de madones tout brodés de pierres précieuses, que l'on conserve dans les trésors des églises d'Espagne, et qui rappellent les travaux des princesses des Nibelungen. Les velours brodés d'or, tels que la tunique d'homme en velours grenat orné de palmettes d'or (collection Boissieu), paraîtront aussi d'un effet bien moins heureux que les satins de Chine et les mousselines de l'Inde. En Occident, nous ne pouvons citer qu'un pays et un temps qui comprit parfaitement le caractère artistique de l'étoffe; ce fut la France du XVIIIe siècle; ses dentelles légères, ses satins moelleux et souples aux fines couleurs, non moins que ses exquises broderies, méritent l'admiration. En réunissant par la pensée les tapis, les robes et les fauteuils brodés sous Louis XV et sous Louis XVI, et disséminés dans les salles du Musée rétrospectif, on verrait les arts textiles parvenus à leur plus haut degré de perfection et de charme. Notons ici quelques-uns de ces chefs-d'œuvre.

1° Une robe ayant appartenu à Marie-Antoinette (collection de Mme de l'Écuyer); sur un fond de satin blanc des feuilles de fougère verte brodées au passé, forment des hexagones au centre desquels est jeté un bouton de roses; çà et là, suivant la forme de la robe, de grands bouquets de roses naturelles et d'autres petites fleurs également brodées courent légèrement et s'entre-croisent avec des cordons travaillés au point de chaînette, comme la plupart des habits de l'époque; il est impossible de voir une exécution plus délicate, et de concevoir rien de plus séant et de plus opposé aux costumes des reines de théâtre. Faites pour être regardées de près, ces fines broderies nous redisent la familiarité galante du siècle passé.

2° Une courte-pointe de satin jaune broché et brodé de blanc et de noir avec des fleurs architectoniques régulières et des entrelacs, ouvrage d'un grand goût (à M. d'Auriac).

3° Un mobilier Louis XVI en damas blanc avec bois doré; les siéges se composent de bouquets de fleurs aux couleurs naturelles, en point de chaînettes, avec un relief peut-être trop saillant. Des perroquets sur les branches ornent les dossiers. Il règne beaucoup de variété dans les dessins, ramenés à l'unité par un encadrement de draperies un peu lourdes que relèvent des nœuds de torsades.

4° Diverses tapisseries, entre autres des panneaux à médaillon, faisant partie du mobilier historique de M. Double, et dans la collection Hertford, des tapisseries avec attributs, et une très-belle composition, figurant Diane avec des chiens et du gibier; ce dernier morceau est plus sérieux et d'un style plus grave que le style habituel de l'art du XVIIIe siècle.

Une très-belle étoffe brodée, appartenant à M. de Boissieu, paraît appartenir également au XVIIIe siècle.

Si nous avons montré des analogies entre les tissus brodés de la France du XVIIIe siècle et les tissus chinois, il faut signaler aussi d'importantes différences. Nous réprouvons, sans doute, l'abus du monumental dans les compositions de l'industrie européenne, mais ce n'est pas à dire que nous voulions faire aussi peu d'usage du dessin symétrique que ne font les Orientaux. Les formes architectoniques, les dessins réguliers ont pour nous, entre autres charmes, le charme de l'habitude; nous aimons à retrouver dans nos arts inférieurs le souvenir du grand art, nous pouvons à bon droit exiger pour nos dessins d'étoffes des formes plus sérieuses et plus linéaires que ne les comportent les habitudes et les goûts orientaux; c'est même par là que notre industrie occidentale se montrera plus civilisée que l'industrie asiatique et qu'elle la surpassera. On peut comparer les deux systèmes de dessin sur des fauteuils en cuir gaufré du Musée rétrospectif; les uns polychromes, comme une chaise du XVIe siècle appartenant à M. Sicard, ou monochromes, comme deux meubles datant de Louis XIII et de Louis XIV, d'une teinte brune sévère, ont des dessins composés de rinceaux du plus beau style et faits spécialement pour le bois du meuble; les autres, en cuir de Cordoue polychrome et mordoré, peuvent se couper par aunes, car ils se composent de semis de fleurs et d'oiseaux peints dans le riche goût décoratif de l'Orient.

Si l'on ignorait que toute l'industrie espagnole vient des Maures, on reconnaîtrait les traditions de l'Asie à ces ornements fantastiques et à ce mélange des ors et des couleurs qui rappelle d'une manière si frappante les laques du Japon et de la Chine. Tous ces fauteuils, qui produisent un effet si différent, montrent les lois de l'art également respectées; aussi le goût reste-t-il libre de se prononcer entre la fantaisie et la régularité. Il repousse uniquement, nous devons le répéter, ces dessins chargés d'ombres, tels qu'on en voit au Musée rétrospectif sur certaines tentures de l'époque de Louis XIV et tels que l'industrie contemporaine les accumule sur les tapis, les fauteuils et jusque sur les vêtements des femmes.

Groupées d'une manière plus imposante, les tapisseries rassemblées au Musée rétrospectif auraient mis en évidence le déclin artistique des tissus de luxe; indépendamment de la mauvaise tradition qui dirige ce genre de travaux, le mouvement industriel qui nous entraîne ne leur est pas présentement favorable; c'est un art presque exclusivement féminin, il est tout simple que dans les administrations de musées on ne songe pas à mettre ses modèles en honneur; c'est un travail domestique que chaque femme devrait cultiver à son foyer, et où sont-ils les foyers que l'on se plairait à orner d'ouvrages durables? Il en existe encore un petit nombre, évidemment, aussi croyons-nous que si les salons et les châteaux s'ouvraient comme les musées aux curieux, on trouverait que dans les dessins de tapisseries qu'elles inventent, les femmes suivent instinctive-

ment les lois et les saines traditions de l'art du brodeur, et que l'industrie commerciale est seule en défaut.

D'après les bons modèles du passé et du présent, les conclusions que l'on peut tirer relativement au progrès de l'industrie des tissus et tentures, c'est qu'elle doit renoncer à copier la peinture et qu'elle doit emprunter ses ornements au-dessous d'elle et non au-dessus, dans la nature et non dans l'art. Les ornements géométriques de lignes et d'arabesques, les fleurs, les fruits, les oiseaux et tous les animaux traités avec fantaisie et sans reliefs, voilà le domaine artistique de la tapisserie. On l'a dit maintes fois, et en théorie l'on est d'accord; mais cela ne suffit point, il faut rendre ces vérités sensibles aux regards par des expositions de chefs-d'œuvre; ainsi le veut l'Union centrale, et elle accomplira toujours plus parfaitement la difficile tâche qu'elle s'est donnée.

IV

Pour compléter cette rapide esquisse de l'art du vêtement, nous aurions à étudier les bijoux qui, destinés presque exclusivement à l'ornement, sont le dernier mot de l'art ou l'expression suprême de l'idée du beau appliquée à l'individu. Mais nous renonçons à suivre, de vitrine en vitrine et de salon en salon, cette série si importante du Musée rétrospectif. L'art antique, toujours sculptural, où la forme domine la couleur, est représenté principalement dans la collection de M. Charvet. Le coloris oriental, les incrustations et les émaux qui sont l'élément pittoresque de la joaillerie, offrent leurs merveilleux spécimens sur les armes indiennes du lord Hertford. Entre ces types extrêmes s'échelonnent les œuvres byzantines et celles de la Renaissance où se combinent dans toutes les proportions l'effet plastique et l'effet pictural. Le style byzantin, dont une reliure, appartenant à M. de Ganay, nous donne un modèle à peu près complet, a conservé de la tradition antique le travail granulé de l'or et les ornements architectoniques si purs et si sobres, en y adjoignant les mosaïques de cabochons peut-être empruntées aux Indes, et les émaux. Le style renaissance est plus léger, comme on s'en peut convaincre d'après des pendeloques appartenant, les unes à Mme Galichon, les autres à la princesse Czartoriska, et plusieurs bijoux des collections Soltikoff et Rothschild. Auprès des œuvres des époques civilisées, on voit des travaux plus barbares, mais non sans intérêt, remontant à l'époque mérovingienne, au moyen âge français. L'histoire complète de la bijouterie pourrait donc ici se dérouler à nos yeux; de plus, à l'aide d'une de ses branches, l'émaillerie, nous franchirions la distance

qui sépare le vêtement du meuble pour toucher à la céramique et à la peinture proprement dite.

L'émail, en effet, prend des développements tels, qu'il finit par constituer un art technique spécial. Les émaux de toute sorte et la céramique suffiraient à faire du Musée rétrospectif une collection exceptionnelle. L'ébénisterie y déploie aussi toutes ses raretés, et quand la ciselure d'art s'y joint comme sur certaines commodes du marquis d'Hertford ou sur les tables de M. L. Double, les prix fabuleux qu'elle atteint nous disent en quelle haute estime elle est aux yeux des amateurs; au-dessus de l'ébénisterie, voilà encore les industries immédiatement dépendantes de l'architecture et ces objets mobiliers qui occupent les degrés inférieurs de la peinture et de la sculpture: la ferronnerie et les bronzes, pendules, chenets, luminaires; les ivoires, les statuettes, les miniatures, les manuscrits enluminés.

Ces indications sommaires nous justifient sans doute de n'avoir point entrepris avec nos lecteurs une exploration régulière du Musée rétrospectif; et cependant la difficulté devant laquelle nous reculons n'est pas, de sa nature, invincible; elle nous donne la preuve manifeste qu'une classification des arts est devenue nécessaire; et nous croyons quant à nous que, dès à présent, un musée, non pas temporaire mais définitivement établi, pourrait être classé, la part faite aux exigences de la décoration, suivant l'ordre logique que les quelques pages précédentes font pressentir.

Une première salle ou galerie pour les arts destinés au service de l'individu, armes, tissus et bijoux, en observant dans le détail l'ordre historique. Une seconde série pour les émaux, la céramique et le mobilier proprement dit. Puis une salle à part pour la ferronnerie, les bronzes d'art et en général les ouvrages où le métal a une influence dominante sur le travail et qui dépendent visiblement de l'architecture; puis enfin un dernier groupe de toutes les ramifications de la peinture et de la sculpture, non plus appliquées à une destination usuelle, mais devenues de véritables œuvres d'art ne se rattachant plus au mobilier que par leurs dimensions portatives.

Une salle d'honneur serait consacrée aux morceaux hors ligne de toutes les branches d'art et d'industrie qui par leur destination religieuse, leur caractère symbolique et leur exécution parfaite s'élèvent au-dessus de leur sphère et constituent des exceptions uniques.

Si l'on objecte que ce classement systématique suppose des locaux de dimensions et de distributions trop disparates, puisque certaines séries tiendraient à l'aise dans un cabinet, tandis que d'autres séries rempliraient des galeries, nous demanderons où serait le mal, qu'un musée, au lieu de se composer de monotones compartiments impropres à leur destination, fût construit en vue des collections, comme les bibliothèques

sont construites pour les livres? Des particuliers ont déjà donné l'exemple de ces constructions spéciales, et nos musées publics ne seront des monuments que lorsqu'ils rempliront cette condition-là.

On le voit, indépendamment des impressions et des souvenirs que le Musée rétrospectif a donnés aux amis des arts et que malheureusement nous n'avons pu transmettre à nos lecteurs, il a posé des questions d'une importance capitale qu'un prochain avenir est appelé à résoudre.

On peut donc apprécier quels grands services a rendus et rendra encore au goût et au progrès esthétique l'Union centrale des arts appliqués à l'industrie.

C. de Sault.

VARIA

UNE NOUVELLE SOURCE DE MAGNÉTISME vient d'être découverte. Le moyen est désormais trouvé d'exciter une électricité permanente dans le fer doux; effet qu'on ne peut obtenir ni par le courant électrique ni par la méthode des touches.

A l'atelier central du chemin de fer de Nassau on s'aperçut que les rubans d'acier et de fer doux qui tombaient du tour étaient magnétiques et doués de polarité quelle que fût leur longueur. On aurait pu supposer que la polarité dépendait du côté droit ou gauche selon lequel était tourné le pas de vis; mais cette idée ne se confirma pas. Cependant on observa que le magnétisme était plus fort, toutes les fois que le pas de vis, regardé du pôle sud, tournait dans un sens opposé à celui des aiguilles de montre. La position relative des pôles dépendait uniquement d'une tout autre circonstance; le pôle nord était invariablement situé à l'extrémité où le ciseau avait commencé à mordre, et le pôle sud à l'extrémité où il s'était arrêté.

(*Intellectual Observer.*)

LES SÉQUOYAS GIGANTESQUES DE LA CALIFORNIE. — Nous lisons dans une lettre adressée de Sacramento à la *New York Daily Tribune* :

Vingt forêts environ, peuplées de ces monstres végétaux, ont été découvertes en Californie. Celle de Mariposa est la plus grande et la plus belle, mais celle de Calaveras est mieux connue. Des séquoyas de Mariposa, deux cents ont plus de douze pieds de diamètre, cinquante plus de seize pieds et six plus de trente pieds. Le plus grand de tous, qu'on appelle le *Monarque tombé*, dépouillé de ses feuilles et de ses branches, gît sur le sol depuis cent cinquante années. Il a été fort endommagé par le feu, mais on peut facilement mesurer qu'avec son écorce, il a dû avoir une épaisseur de quarante pieds. Mesurez quarante pieds sur le sol, puis quatre cents, et seulement alors vous pourrez vous rendre compte du diamètre et de la hauteur du colosse, tel qu'on aurait pu le voir, il y a un millier d'années.

La cime des arbres les plus hauts a été brisée ; mais découronnés ils ont encore une hauteur de deux cent cinquante pieds. Le plus gros des arbres sur pied s'appelle *Grizzly Giant* (le *Géant chenu*). S'il était coupé, cinquante chevaux tiendraient aisément sur la plate-forme de son tronc.

Le dernier Congrès de Washington a réservé les bois de Mariposa et la vallée Yosémite comme propriété du domaine public, et en a fait un lieu de plaisance pour le peuple des Etats-Unis, ses héritiers et ayant droit à perpétuité. C'est le plus beau parc au milieu du plus sublime paysage qu'il y ait au monde.

DES PERLES A COSTA-RICA. — On vient de découvrir, dans les eaux de Costa-Rica, des perles qui, dit-on, sont d'une extrême beauté. Malheureusement les requins vivent en si grand nombre dans ces parages, notamment près des côtes de Chirigui, que l'on doute de pouvoir y établir une pêcherie régulière, les plongeurs ne voulant pas s'y aventurer.

LES NIDS DE SALANGANES. — On n'ignore pas que les hirondelles de nos climats, pour construire leur nid, font une espèce de mortier avec du sable ou de la terre qu'elles imprégnent de leur salive, ou, si l'on aime mieux, d'une liqueur qu'elles distillent. Ce mortier ne tarde pas à sécher ; il devient dur et imperméable comme du ciment. C'est surtout au moment des amours que l'hirondelle produit cette matière agglutinative, les glandes salivaires de l'oiseau étant plus développées dans cette phase de son existence. Il arrive parfois qu'un couple d'hirondelles ne produit pas en quantité suffisante la substance nécessaire pour la construction de leur nid; dans ce cas les deux époux renonceront au bonheur de la vie domestique, ou, ce qui arrive fréquemment, ils tenteront de s'emparer de vive force du nid d'un couple plus heureux.

Il existe dans les contrées méridionales de l'Asie une espèce d'hirondelle qui ressemble aux nôtres, et chez lesquelles la salivation dont on vient de parler est infiniment plus abondante : c'est l'hirondelle appelée *salangane* par les indigènes. Elle vit dans l'île de Java et aux Philippines, et choisit pour faire son nid les endroits les plus escarpés de la côte, les rochers que les vagues de l'Océan ont rongés et creusés, et surtout les grottes profondes dans lesquelles la mer pénètre au moment de la marée. Les côtes de Java, qu'habitent les *salanganes*, s'élèvent perpendiculairement à plus de trois cents pieds, et sont continuellement battues par une mer houleuse, de sorte qu'il n'est point facile de s'approcher des nids placés à une grande hauteur dans les crevasses et les interstices des rochers. Ces nids ont la forme que présenterait la coque d'un œuf, coupée en deux, et l'on reconnaît immédiatement qu'ils se composent d'une substance visqueuse qui s'est durcie à l'air. Autrefois on croyait généralement que la *salangane* cons-

truisait son nid avec une espèce de varech, plante grasse et gélatineuse, qui sert d'aliment aux Javanais et dont ils préparent aussi un vernis très-recherché dans le commerce. Les naturalistes pensaient que l'oiseau, après avoir mangé cette algue, la conservait pendant quelque temps dans l'estomac et la rendait ensuite à moitié digérée pour en construire son nid. On ajoutait que du frai de poisson et une foule de petits mollusques, avalés avec la plante, contribuaient à rendre gélatineuse la substance dont les nids se composent. Toutefois, on a examiné cette matière au microscope, et comme on n'y a découvert aucune trace d'algues ou de mollusques, on en a conclu que la *salangane* fait son nid entièrement avec sa salive.

Au moment de la ponte, les glandes salivaires de l'oiseau se gonflent outre mesure et ont l'aspect d'une substance blanchâtre et globuleuse. Elles distillent en abondance une liqueur épaisse et visqueuse que l'oiseau laisse échapper par le bec en fils déliés.

Deux fois par an les chercheurs de nids se réunissent sur la côte. Ce sont tous des indigènes habitués dès leur enfance à la périlleuse entreprise. Les dangers qui les menacent sont nombreux; aussi ont-ils recours à toutes sortes d'artifices pour s'encourager mutuellement.

Pour atteindre les nids ils sont forcés de se servir d'une échelle de cent à cent vingt pieds, faite en rotins et dont la partie supérieure seulement est fixée contre le flanc du rocher. Il arrive parfois que les hommes qui se trouvent sur l'échelle disparaissent tout à coup dans le gouffre, soit que les jalons de cette échelle si fragile se rompent ou que les individus soient pris de vertige.

Sur la hauteur se trouvent une série de petites huttes pour abriter les hommes; la plus grande de ces cases sert de magasin pour recevoir les nids. A l'entrée de ce magasin on établit un lit somptueux consacré à la déesse de la mer. On allume des feux pour la rendre favorable; on encense le lit de parfums délicieux, on le couvre de fleurs et de couronnes, on sacrifie un taureau; on chante des hymnes. Puis, au moment de tenter l'entreprise, on s'enivre d'opium, on s'excite par la danse et par des chants guerriers.

On sépare les nids que l'on a trouvés en trois sortes selon leur couleur. Ceux qui sont d'une couleur blanche sont les plus estimés : ce sont probablement des nids construits récemment; les Javanais pensent que ce sont des nids faits par les oiseaux mâles. Les nids d'une teinte jaunâtre forment la deuxième qualité, et enfin la qualité inférieure se compose des nids d'une couleur brune ou noire.

On en fait des paquets de cinquante à soixante kilogrammes. Un paquet de nids d'hirondelles de première qualité vaut de 150 à 170 francs. Les grottes de Bolang, dans l'île de Java, produisent annuellement un million de francs en nids d'hirondelles, et les frais d'exploitation s'élèvent à onze ou douze pour cent de cette somme. Les districts habités par la *salangane* sont généralement exploités par le gouvernement hollandais.

Les Javanais ne mangent pas le nid de la *salangane*; les Européens en mangent plutôt par curiosité que par goût. Ce sont les Chinois qui achètent cette denrée. On sait que les mets de prédilection des habitants du Céleste Empire sont

des substances gélatineuses. Ils détrempent les nids dans de l'eau froide et les font ensuite bouillir avec de la viande. Le plus souvent ils les mangent dans du bouillon de mouton ou de bœuf avec de la muscade et des ognons. Le nid de la *salangane* nage à la surface du bouillon comme une matière visqueuse, jaunâtre, insapide.

MAITRE CORBEAU. — Le corbeau habite toutes les parties du monde. Il est assez heureusement constitué pour ne souffrir ni du froid le plus vif ni des chaleurs les plus fortes.

Nous sommes habitués à nous figurer cet oiseau toujours noir; toutefois, on rencontre souvent des corbeaux d'une blancheur éclatante. On pense que ce sont des oiseaux qui ont passé une grande partie de leur existence dans un climat très-froid. Il n'est pas rare, en effet, que dans des circonstances semblables les oiseaux changent de couleur.

Le corbeau se distingue de tous les autres oiseaux par son extrême voracité. Il avale avec le même entrain les aliments les plus disparates. Aucune créature, dont il peut avoir raison n'est à l'abri de son bec formidable et de son puissant appareil digestif. Il ne craint pas de s'attaquer aux agneaux et aux moutons, leur crève les yeux et les leur arrache. Il flaire sa proie à une distance prodigieuse, et se jette sur elle avec la rapidité de l'éclair. Tout d'abord il satisfait son effroyable appétit; puis, lorsqu'il s'est entièrement rassasié, il appelle à grands cris ses amis et les convie au festin. Quand la proie qu'il convoite se trouve entre les griffes ou les serres d'une bête plus forte que lui, il attend que celle-ci achève son repas et se retire; puis il s'approche à son tour et se contente des restes qu'on lui a laissés. Lorsqu'il ne peut pas se procurer de gros gibier, il se nourrit d'insectes, de fruits et même de déjections de toutes espèces.

Les corbeaux ne vivent pas en société nombreuse; ce sont des monogames; et les deux époux font bon ménage. Ils font leur nid ordinairement sur la cime des arbres. Dès que les petits sont capables de se servir de leurs ailes, leurs parents les chassent; et à partir de ce moment, ils ne tolèrent même pas que la génération nouvelle habite dans le voisinage.

On apprivoise facilement le corbeau; on peut même l'employer à une foule de petites choses utiles ou amusantes. C'est ainsi qu'on le dresse pour la chasse comme le faucon et qu'on lui apprend à rapporter les objets comme fait le chien. Des jardiniers l'utilisent en le laissant manger les vers de terre et les autres insectes nuisibles. Goldsmith, le célèbre écrivain anglais, assure qu'il avait entendu un corbeau chanter une chanson populaire avec beaucoup de clarté et d'entrain.

A part ses talents, le corbeau est bien la bête la plus effrontée qu'il y ait. Il est curieux, il fouille partout, il s'immisce dans toute chose qui ne le regarde point. Toujours disposé à jouer de mauvais tours, il taquine sans cesse les animaux domestiques parmi lesquels il vit, et l'homme lui-même n'est pas à l'abri de ses

méchancetés. Il n'y a pas d'oiseau aussi gourmand que lui, et s'il vit néanmoins très-longtemps (on dit qu'il vit plus de cent années) c'est grâce à la puissance de son estomac et à son tempérament actif et remuant.

Il y a quelques années je rentrais un jour chez moi par un chemin peu fréquenté lorsque j'aperçus un corbeau qui sautillait gaiement devant moi. Il s'était évidemment échappé de la maison de son maître. Sa tête barbouillée de rouge le trahissait. Persuadé que c'était un oiseau apprivoisé, je m'approchai et lui présentai la main. Aussitôt il sauta sur mon bras, et penchant sa tête vers moi, il se mit à me fixer. Après s'être assuré que j'avais une mine respectable, il s'installa commodément sur mon épaule, et me fit connaître sa satisfaction par une série de petits cris saccadés qui me firent rire de bon cœur.

Arrivé chez moi, je pris l'oiseau dans la salle à manger. Pendant le repas, maître corbeau se tint tranquille sur le dossier de ma chaise; mais dès que le dessert fut servi, il s'élança sur la table en poussant un cri de joie. Il enleva de mon assiette un biscuit et quelques noisettes, et après avoir bu dans mon verre un bon coup de vin, il entreprit un voyage de découverte autour de la table. Il démontra dans cette circonstance que la timidité n'était point précisément son défaut. De chaque assiette il enleva ce qui était à sa convenance, et dans chaque verre il plongea son bec. Quand on essayait de l'en empêcher, il se mettait en état de défense. Il fit de si copieuses libations que sa marche devint chancelante. Toutefois il conserva assez de présence d'esprit pour se retirer sur un guéridon, et il tomba aussitôt dans un profond sommeil.

Le lendemain je lui coupai une de ses ailes et l'emportai au jardin. Pendant qu'il marchait gravement devant moi, apparut une grande belle chatte que j'aimais beaucoup. Elle se berçait probablement de l'illusion qu'elle croquerait le corbeau aussi facilement qu'un pierrot. D'un bond elle se précipita sur l'oiseau. Mais quel ne fut pas mon étonnement, lorsque je vis l'oiseau introduire adroitement son bec dans la bouche de son agresseur dont il saisit la langue, qu'il ne lâcha plus. C'était vraiment un spectacle des plus comiques que de voir la pauvre chatte s'enfuir éperdue, et faire des efforts désespérés pour dégager sa langue, tandis que le corbeau sautait à ses côtés avec l'agileté d'un maître de danse et battait des ailes triomphalement. Je fus forcé de venir au secours de la chatte.

A partir de ce jour, celle-ci manifesta une sainte horreur chaque fois qu'elle se trouva en présence du corbeau, tandis que celui-ci montrait un malin plaisir à ne laisser échapper aucune occasion de renouveler connaissance avec elle. Aussi, lorsqu'elle eut des petits, maître corbeau ne manqua pas d'aller lui rendre visite tous les jours, quelque peu flattée qu'elle fût de cette attention. L'oiseau arrivait inopinément; il sautait sur le bord du panier qui contenait la mère et ses petits; il penchait sa tête dans l'intérieur; et, après les avoir contemplés un instant, il saisissait un des petits par la queue et le tenait suspendu pendant quelques minutes pour ensuite le laisser tomber lourdement. L'inquiétude que la mère montrait pendant ces expériences semblait causer une joie extrême à l'oiseau.

Une foule de petits objets disparaissaient dans la maison. Personne ne soupçonnait de vol le corbeau, lorsque le hasard me fit connaître le coupable. Un jour que j'étais à lire dans ma chambre, on vint m'appeler précipitamment. En sortant je posai sur la table un petit signet d'ivoire. Je revins au bout de quelques instants, mais le signet avait disparu. Comme personne n'était entré dans la chambre pendant mon absence, je ne savais comment m'expliquer ce fait. En regardant autour de moi pour m'assurer que je n'avais pas laissé tomber le signet, j'aperçus maître corbeau qui faisait sentinelle dans un coin de la chambre. Il me fixait d'un œil, et de l'autre il regardait un des bouts du tapis. J'eus beaucoup de mal à le chasser de son poste. Après avoir soulevé le tapis, je retrouvai non-seulement mon signet, mais encore une paire de ciseaux, un dé, un couteau à dessert et une foule de petits objets qu'on avait vainement cherchés. Chaque fois que je ramassais un de ces objets, le corbeau croassait tristement comme si son cœur se brisait pendant qu'on lui enlevait si impitoyablement son précieux trésor.

Maître corbeau jouit d'une robuste santé durant plusieurs années. Mais un jour que j'avais des amis à dîner, il but et mangea énormément. Après un pareil excès il voulut s'endormir comme de coutume; mais tout à coup il jeta un grand cri et tomba mort sur le plancher.

(*Buch der Welt.*)

DES SONS INAUDIBLES. — Les insectes ont-ils une voix? A cette question, la plupart des personnes répondraient sans hésiter par la négative, ou commettraient l'erreur de confondre avec des sons vocaux les divers bruits que font les bourdonnements des insectes et ce qu'on a fort improprement appelé leurs cris. Ce serait la même erreur que de confondre le bruit qu'une volée de perdreaux fait en s'enlevant, avec les appels qu'ils s'adressent après avoir été dispersés.

Mon opinion est que le plus grand nombre des insectes est doué d'organes vocaux. En tout cas, nous n'avons aucune preuve du contraire. Je ne prétends point que les insectes possèdent des moyens fort complexes de communication audible, je veux encore moins dire qu'ils aient à leur disposition quelque chose qui ressemble à un langage articulé; leur construction anatomique s'y oppose absolument. Toutefois ces animaux, dont plusieurs, sinon tous, ont des organes d'audition, communiquent évidemment les uns avec les autres et doivent le faire très-probablement par des sons déterminés et intelligibles. Nous disons qu'ils communiquent ensemble, car il est impossible d'en avoir le moindre doute dès qu'on a étudié un peu attentivement une ruche ou une fourmilière; et s'il en était autrement on ne saurait concevoir comment pourraient être conduites les affaires si compliquées de ces vastes communautés.

Il est vrai que de voix nous n'en entendons aucune, car le bourdonnement constant des abeilles n'est pas plus une voix que ne l'est le pas retentissant d'une troupe de soldats. Mais est-ce une preuve qu'un son n'existe pas, parce que nous ne l'entendons pas? Ce n'est pas mon avis.

Il y a quelques années, étant étudiant à l'Université d'Édimbourg, et assistant aux cours du professeur Donalson, je fus témoin d'une expérience faite sur un petit orgue dont les tuyaux étaient remarquables par l'extrême acuïté de leurs sons. Lentement et régulièrement le professeur ouvrait une valve après l'autre, en commençant par le tuyau le plus grave, que nous entendions de la façon la plus distincte, mais aussi la plus désagréable. « Quel *sifflement!* observa un de mes camarades. Maintenant qu'il se tait, on est tout soulagé. » — « Comment il se tait? répondis-je, il est deux fois pire. » — « J'en puis croire mes oreilles, me fut-il répliqué, je sais que ça ne sile plus. » Pendant cette discussion, deux ou trois autres tuyaux avaient été essayés. Croyant que l'expérience était terminée, je m'écriai à mon tour : « Ouf! c'est fini! » Alors un garçon d'Écosse de me dire dans son patois : « Si vos oreilles n'entendent pas ce petit sifflet-là, c'est qu'elles ne sont pas assez longues! »

A notre grande stupéfaction, nous nous aperçûmes que nos pouvoirs d'audition étaient tout à fait inégaux. Ce qui pour les uns était un silence absolu, était pour les autres un sifflement déchirant. Ce qui nous sembla le plus singulier, c'est que le fait d'entendre plus ou moins ces notes aiguës, était sans relation aucune avec la force du son produit, ou avec l'aptitude pour saisir des bruits légers. En effet, la tonalité d'un son dépend du nombre de vibrations dans un temps donné, mais son intensité dépend de l'amplitude des oscillations. Ce n'était pas pour nous une question d'audition plus ou moins distincte, mais une question d'entendre fort bien, ou de ne pas entendre du tout. Un individu qui se tenait dans la proximité immédiate de l'instrument, n'entendait pas plus certaine note que s'il se fût trouvé à dix kilomètres de distance, et cependant un autre l'entendait parfaitement. Et avant que le plus petit des tuyaux eût été mis en activité, toute l'assistance avait cessé de rien entendre, et nous savions par l'action du soufflet seulement et par le courant d'air qu'une note, complétement inaudible pour nous, avait dû être produite.

Diverses expériences, obtenues au moyen de l'instrument connu sous le nom de sirène, ont prouvé que, dans des conditions d'intensité favorables, l'oreille humaine peut distinguer et perçoit comme sons continus des vibrations sonores variant de 15 à 48,000 par seconde [1].

Comme on a des raisons de supposer que les personnes qui distinguent le mieux les notes aiguës ne sont pas celles qui perçoivent le mieux les notes graves, nous pouvons présumer que notre audition s'étend sur une portée de 12 octaves, l'oreille humaine étant sourde pour toutes les vibrations de moindre ou majeure amplitude. Cette portée de sons se trouverait dans un orgue dont les tuyaux auraient une longueur variant de 27 milimètres à 46 mètres.

Il n'existe aucune raison pour laquelle des vibrations en dehors de cette échelle musicale, ne seraient pas parfaitement audibles pour des oreilles dont

[1] Despretz donne trente-deux vibrations par seconde pour limite des sons graves, et soixante-treize mille sept cent pour les sons aigus. Savart indique sept ou huit vibrations par seconde, comme l'extrême limite d'audibilité quand le son est très-intense.

la portée auditive serait différente, sans être plus considérable que la nôtre. Cette supposition devient très-probable quand on réfléchit que les voix de nombreux petits animaux atteignent à peine nos limites d'audition. Pour beaucoup de personnes, le cri de la musaraigne commune est inaudible; il en est qui n'entendent pas le grillon; quelques-uns mêmes sont parfaitement sourds au babil du moineau. Peu se doutent que la chauve-souris piaule. Quoique très-familier avec cet animal, je ne l'ai jamais entendu, mais je l'ai vu crier; c'est-à-dire, qu'en le tenant dans la main, je jugeais par la manière dont il se débattait, par l'action de sa langue et de ses joues, qu'il émettait des sons, mais voilà tout. Un de mes amis m'affirme, pour les avoir entendues, que les chauves-souris sont de très-bruyantes créatures.

La note moyenne de la voix de l'homme correspond à peu près au milieu de son échelle auditive, elle est de 6 octaves environ plus haute et plus basse que les deux limites extrêmes des sons perçus par l'oreille. Si la capacité auditive de la chauve-souris est équivalente à la nôtre, et se trouve à la voix dans la même relation que la nôtre, ce qui est très-probable, la chauve-souris entend des sons qui sont de 6 octaves plus élevés que le bruit le plus aigu dont nous puissions prendre connaissance, des sons qui sont produits par 2,500,000 vibrations par seconde.

La voix de la chauve-souris est probablement le bruit le plus aigu qui puisse parvenir à nos oreilles, par conséquent tous les animaux dont la voix est encore plus élevée, sont muets pour ce qui nous concerne. Mais parce que nous ne les entendons pas, ils ne s'ensuit pas qu'ils ne s'entendent pas entre eux. En règle générale, plus l'animal est petit, plus la voix est aiguë, c'est ce que les lois de l'acoustique auraient pu nous faire supposer: mais il y a des exceptions, la grenouille par exemple; et comme il est vraisemblable que l'acuïté de la voix est en rapport avec l'acuïté de l'oreille, la taille seule des insectes ferait naître la présomption que nous sommes incapables d'entendre les voix qu'ils peuvent avoir, sauf celles des plus gros parmi eux, comme le phalène tête de mort, la sauterelle, la cicade et le cricri.

Si l'on accepte notre hypothèse, nous pouvons facilement imaginer que les insectes ont comme les oiseaux différentes expressions de voix pour l'alarme, l'encouragement, l'amour, le besoin ou la détresse. Une fourmilière ou une ruche peuvent être aussi bruyantes dans leur genre que l'est un quartier de corneilles; le cri d'une araignée est pour une mouche aussi terrible peut-être que l'est à une antilope le rugissement d'un lion; et la chauve-souris entend aussi bien la voix des moucherons dont il fait sa proie que le loup le bêlement des brebis.

Scoresby et les autres baleiniers et voyageurs au pôle nous racontent que les baleines possèdent des moyens mystérieux de converser l'une avec l'autre à des kilomètres de distance sans employer aucun son perceptible à des oreilles humaines. Pour expliquer ce fait, on a imaginé je ne sais quels signaux transmissibles à travers l'eau. Il est bien plus simple d'admettre que la baleine, en

rugissant, émet des sons trop graves pour que nos oreilles en soient impressionnées.

Inutile d'expliquer que, par voix, j'entends une communication au moyen de sons conscients et déterminés; soit que les organes vocaux soient situés à l'intérieur du corps, comme dans les animaux supérieurs, soit qu'ils soient placés à l'extérieur, comme ils le sont probablement dans les animaux inférieurs.

(Samuel Drew. *Intellectual Observer*.)

GRENOUILLES MUSICIENNES. — L'auteur de l'excellent livre : *Dix ans en Suède*, donne quelques détails sur le *Bombinator igneus*, une charmante petite grenouille, acclimatée dans ce pays, qui à la saison de ses amours, émet un son comme le tintement des cloches. Le bruit sortant des profondeurs de l'eau, semble venir d'une grande distance, quand l'animal n'est lui-même éloigné que de quelques mètres.

Le LANGAGE DES GESTES est plus ou moins employé par toutes les nations du monde. Dans la première enfance il forme une partie très-importante des signes par lesquels on se communique les pensées et les sentiments. Tandis que les adultes de certains peuples — les Anglais par exemple — acquièrent, soit par caractère, soit par convention, l'habitude de réprimer leurs gestes, les Français et les Italiens sont presque incapables de raconter le plus simple des faits ou d'exprimer la plus vulgaire des émotions sans une quantité de gestes qui semble indiquer une complète impuissance d'exprimer par des paroles les idées qu'ils veulent faire partager aux autres. Une gesticulation plus ou moins considérable est sans rapport avec la richesse ou la pauvreté du langage parlé. Ainsi l'Anglais, dont la langue est extrêmement riche, gesticule peu ; les Allemands, avec une langue analogue mais permettant de plus nombreuses combinaisons, gesticulent davantage ; les Italiens ont une mimique beaucoup plus expressive que les Français, qui de tous les peuples issus de souche latine ont le bagage linguistique le plus pauvre [1]. L'enfant s'exprime par des gestes qui sont, non pas seulement des accessoires, mais une partie essentielle de son langage. Une question surgit : Dans les développements de l'humanité, les gestes n'ont-ils pas précédé le langage parlé, et ne devrait-on pas chercher le langage primitif et universel plutôt dans la pantomime que dans certaines racines et formes de mots?

Toute peuplade a, sans aucun doute, employé des sons quelconques pour indiquer les objets et définir des pensées. Mais jusqu'à ce que certains progrès aient été faits dans les modes d'inflexion et d'agglutination, des sons articulés sont plutôt les matériaux avec lesquels un langage se formera

[1] La fréquence, la variété et l'exactitude des gestes ne seraient-elles pas en rapport direct avec les facultés d'observer et de reproduire, avec l'imagination et le sentiment artistique ?

qu'ils ne sont en eux-mêmes un langage. Celui qui a élevé un chien, ou fréquenté un chien ayant reçu de l'instruction, sait parfaitement qu'un certain aboiement ou un certain grognement donne des informations très-précises sur tel ou tel incident. Quand on observe des volées de mouettes ou une peuplade de corneilles, on s'aperçoit bientôt que ces oiseaux attachent une signification déterminée à des sons déterminés, et possèdent, par conséquent, certains éléments du langage; mais fussions-nous doués de la faculté de le comprendre, nous n'y trouverions aucune trace de grammaire, aucun verbe à conjuguer, aucun nom à décliner. Le chien civilisé acquiert par son contact avec l'homme des idées qu'il n'aurait jamais eues à l'état sauvage. De fait, il apprend le langage humain jusqu'à un certain point, et s'il avait la faculté de l'imiter, comme le perroquet et le choucas, il s'en servirait pour exprimer ses idées acquises. Au moins améliore-t-il son langage mimique et vocal; si bien qu'il existe une différence très-marquée entre deux chiens, dont l'un est bien élevé et l'autre mal élevé.

L'aptitude pour créer un langage est inséparable de l'aptitude pour créer la pensée. Ces deux facultés sont corrélatives.

Il ne faut pas confondre le langage mimique naturel aux sourds-muets et l'alphabet qu'on leur a enseigné. Samuel Heinicke, le fondateur de l'enseignement des sourds-muets en Allemagne, remarque : « Nos élèves préfèrent leur pantomime qui est en quelque sorte leur langue maternelle. » Schmals ajoute : « L'enfant sourd-muet trace dans l'air le profil des objets qui l'ont frappé, et imite le mouvement ou l'action d'un corps, l' usage d'une chose, ou son origine, bref, sa particularité la plus saillante. » A l'établissement de Berlin, les sourds-muets se servent de cinq mille signes environ, nombre bien plus considérable que celui des mots employés parmi les classes ignorantes de la population. Les signes les plus importants sont au nombre de cinq cents. Pour dire *moi*, on se frappe le creux de l'estomac avec l'index, pour *toi*, on touche la personne à qui l'on s'adresse, pour *lui*, on élève le pouce au-dessus de l'épaule droite. Pour indiquer un *homme*, on ôte son chapeau, pour une *femme*, on se met le poing fermé contre la poitrine, pour un *enfant*, on berce son coude droit dans la main gauche. Mettre deux doigts en forme de V et les jeter en avant du front signifie *regarder* ; et ainsi de suite.

Le langage mimique n'a pas plus d'inflexions que n'en a le chinois. Quel que soit son pays d'origine, le sourd-muet dispose les signes dans un ordre strictement logique, en commençant toujours par l'idée principale. Pour dire : J'ai faim, donnez-moi du pain, il fera les signes suivants : Faim-moi-pain-donner.

On s'étonne de voir la perfection jusqu'à laquelle peut être conduit le langage mimique. Le journal *Justice of Peace*, Oct., I, 1864, cite un testament très-compliqué, qui fut dicté par un sourd-muet. Il signifia sa volonté de faire, après son décès, passer la totalité de ses biens à sa femme. Si elle venait à mourir, l'héri-

tage devait passer de survivance en survivance à sa fille, puis à son gendre, puis à leurs enfants. A l'institution berlinoise, il est on ne peut plus curieux d'assister au service luthérien qui se fait tous les dimanches matin, et de *voir* la prière, la lecture de l'évangile du jour et le sermon. C'est un véritable maître en pantomime qui est chargé de la *représentation*. On ne peut lui voir figurer sa parabole du berger qui laissa ses quatre-vingt-dix-neuf brebis au désert pour aller à la recherche de celle qui était perdue, sans être forcé d'avouer que pour raconter une simple histoire et l'accompagner d'explications, le langage mimé est bien plus éloquent que le parlé. Le récit ordinaire ne peut rendre l'anxiété soudaine du berger quand, comptant son troupeau, il trouve une de ses bêtes qui manque, comment il parque les autres en toute hâte, court par monts et par vaux, cherche de ci, cherche de là, comment ses yeux s'illuminent quand il aperçoit dans le lointain l'agneau qu'il avait perdu, comment il le porte dans ses bras, en le caressant et le baisant.

Après s'être occupé du langage mimique tel qu'il est employé parmi les sourds-muets civilisés, M. Tylor l'étudie parmi les tribus sauvages qui, parlant une langue différente, ne s'entendent que par signes. Il montre que ces signes sont, quant au principe, essentiellement les mêmes que ceux appliqués à l'institution de Berlin, et par les chartreux de Cîteaux qui éludaient les règlements absurdes de leur couvent au moyen d'un vocabulaire recueilli par Leibnitz.

Jusqu'à quel point nos langages parlés ont-ils été influencés par le système de pensée et de raisonnement qui préside à la construction du langage mimique? La réponse à cette question serait de la plus haute importance en philologie et en ethnologie.

Et n'y a-t-il pas de peuplades barbares qui ont absolument besoin d'user de la pantomime pour accompagner leurs paroles, qui, sans cet aide, resteraient incomprises?

Il ne faut pas oublier que nos sourds-muets qui ont si fort perfectionné leur langage, l'ont fait, stimulés par l'influence des personnes qui savaient observer, penser et raisonner. Comme M. Bird, le chirurgien aveugle, le remarquait, il est de toute nécessité que les individus dépourvus d'un sens soient mis en contact avec les personnes instruites dans un état normal. Abandonnés à eux-mêmes, les sourds-muets n'emploieraient que peu de signes, parce qu'ils n'auraient que peu d'idées. Si le langage mimé a pu précéder le langage parlé, il n'a pu arriver à son plus haut développement que grâce aux progrès intellectuels réalisés par le langage articulé.

(Edward Burnet Tylor. *Researches into the Early History of Mankind and the Development of Civilization.*)

Nous avons vu dans une petite ville du sud-ouest deux sourds-muets associés, qui sont les personnes les mieux informées et peut-être les plus bavardes de l'endroit. Un de nos amis a de temps en temps, avec l'un d'eux, des conversations

longues et intéressantes sur les questions les plus abstraites de la morale, de la religion et de la politique.

LE BRUIT, UN FORTIFIANT. — Les villes brésiliennes fourmillent d'esclaves. Quand on se promène dans le voisinage des quais, on rencontre des troupes de nègres qui portent des fardeaux à frapper d'étonnement un portefaix de Londres; ce qui ne les empêche pas de chanter et de marcher avec une aisance et une élasticité vraiment surprenante, tandis que l'un d'eux qui sautille à leur tête agite une calebasse pleine de cailloux et de coquilles. Le bruit en est étourdissant, il est intolérable pour les Européens; les Brésiliens eux-mêmes le trouvent très-désagréable. Une loi fut passée pour l'interdire. Mais à partir de ce moment les esclaves perdirent toute leur vigueur et toute leur énergie; ils se traînaient comme de noirs fantômes et maigrissaient à vue d'œil. On fut obligé de rappeler la loi. La permission de chanter et de faire du bruit opéra comme par enchantement, et donna au physiologiste une nouvelle occasion d'apprécier l'influence du physique sur le moral.

(*Once a Week.*)

QUE FAUT-IL EN PENSER? — M. Charles Knight nous raconte, dans ses *Passages of a Working life,* qu'à Sheffield les rémouleurs et appointeurs d'aiguilles refusèrent catégoriquement de se servir du respirateur de M. Abraham, parce qu'ils croyaient que leurs salaires seraient diminués, si leur travail était rendu moins funeste à leur santé.

Ainsi ils préféraient, ou ils étaient obligés de préférer, quelques francs de plus par semaine à vingt ou trente années d'existence.

LES FÉNIENS. — Si nous en croyons d'anciens chroniqueurs, les Féniens étaient une milice indigène, formant une espèce d'armée permanente, destinée à protéger les côtes d'Irlande contre l'invasion étrangère. Pendant l'hiver, ils logeaient chez les habitants, et, pendant la belle saison, ils devaient eux-mêmes subvenir à leur existence par la chasse et la pêche. Chacune des quatre provinces avait son corps de Féniens, mais Leinster se vantait de posséder la plus renommée de ces bandes, à laquelle auraient appartenu Fingal et Ossian. Quand saint Patrick débarqua dans l'île, Ossian lui narra, dit-on, les exploits de ses vaillants camarades. Une légende a été conservée qui nous raconte leur conversation; elle porte le titre de *Dialogue des deux Sages.* Il en appert que, malgré toute leur sagesse, le saint et le barde étaient d'humeur difficile et fort enclins aux combats à outrance.

(*Once a Week.*)

B. R.

POÉSIES

NUITS ORIENTALES

(IMITÉ DU PERSAN)

I

LE SQUELETTE

Coiffé du turban, et dans mon miroir
Venant pour me voir
En grande toilette,
Au lieu de mon corps nerveux où l'on sent
Circuler le sang,
Je vis un squelette!

Je ne pouvais faire aucun mouvement
Sans qu'exactement
L'autre fit de même.
Brisant mon miroir, j'en pris un second.
Espoir infécond!
J'en pris un troisième.

Toujours le squelette aux orbites creux,
Le squelette affreux
Surgissait en face.
Je me sauve alors, plus prompt qu'un coureur,
Sans qu'à ma terreur
Il soit rien qui fasse.

Sentant à mon front un cercle de fer,
Une soif d'enfer
Me brûlant la bouche,
Je trouve en chemin un lac frais et bleu;
Pour y boire un peu,
Au bord je me couche.

Dans l'onde où le ciel mire ses oiseaux,
Où des verts roseaux
La fleur se reflète,
Mon image seule échappe à la loi,
En face de moi
Surgit un squelette.

Je fuis de nouveau, le spectre me suit;
A travers la nuit
Il prend mille formes.
La montagne semble un crâne sans chair;
Les arbres ont l'air
D'ossements énormes.

Même un grand nuage, au milieu du ciel,
Sur le haut duquel
La lune s'arrête,
Présente à mes yeux l'aspect effrayant
D'un squelette ayant
La lune pour tête.

II

IVRESSE DOUCE

Échanson, couronne mon verre
De fleurs aux aromes divers.
Boire en silence est trop sévère;
Prends ta lyre et dis-moi des vers.

Vertige et cadence! j'adore
Les parfums dans la coupe d'or.
Lorsque résonne ta mandore,
Un rêve plus moelleux m'endort.

En ce monde tout est futile,
Quoi que l'on dise de subtil,
Hors la coupe d'or qui scintille,
Le tendre accord, le frais pistil.

Verse tout cela sans mesure,
Que de m'enivrer je sois sûr,
Et qu'au moins, par une embrasure,
Mon âme monte vers l'azur.

III

LE SERVITEUR D'ALLAH

Ma paupière était assoupie.
Je vis l'ange au glaive de feu
M'apparaître, envoyé de Dieu.
Il me dit : « Le monde est impie;
» C'est par toi qu'il faut qu'il expie.
» Je suis l'âme, sois l'instrument;
» Va massacrant et consumant
» Aveuglément.

» N'épargnant mâles ni femelles,
» En l'honneur de moi, sans remords,
» Fais des pyramides de morts.
» Broie, en passant, sous tes semelles,
» Les enfants roses aux mamelles,
» Le tas maigre et courbé des vieux.
» Songe que tu venges les cieux.
» Sois orgueilleux.

» Mais le soir, après les batailles,
» Quand les chiens, nourris par ton bras,
» Fouilleront les corps les plus gras,
» Lorsque des chefs sans funérailles
» Becs et dents mordront les entrailles,
» Croise les mains, en murmurant
» La phrase sainte du Coran :
» Dieu seul est grand! »

ARMAND RENAUD.

DE

QUELQUES TRAVAUX RÉCENTS

SUR LA PHYSIONOMIE

« Les feux de l'aurore ne sont pas si doux que les premiers regards de la gloire. » Il faut songer à ce mot de Vauvenargues pour se consoler de certaines morts qui viennent de temps en temps ravir le talent, au moment même où il va s'épanouir dans son éclat et dans sa force : le destin serait trop cruel si du moins ce premier rayon, qui est ce que la gloire a de meilleur, n'avait brillé sur ces carrières soudainement fermées. M. Pierre Gratiolet, à qui des travaux distingués avaient depuis longtemps marqué sa place dans le monde savant, atteignait enfin, après de longs et obscurs efforts, une sorte de popularité, lorsqu'il est mort ; il avait suffi pour faire connaître son nom au grand public d'une seule leçon, mais qui décelait du même coup le penseur et l'écrivain. Cette leçon contenait beaucoup, et par sa richesse même elle faisait désirer davantage. Il était aisé de deviner dans l'auteur un fonds bien autrement vaste d'idées originales et d'observations sur le sujet dont il avait entretenu son auditoire, la physionomie. M. Gratiolet laissait en effet un livre qu'on vient de publier, [1] et qui, en ravivant nos regrets, en montrant toute l'étendue de cette perte pour la philosophie et pour la science, répare jusqu'à un certain point l'injustice de la mort et assure à l'auteur l'estime posthume due à son mérite.

Il est impossible de parler de la physionomie comme science sans se rappeler aussitôt le nom de Lavater, un de ceux pourtant qui l'ont le plus compromise en rabaissant un objet sérieux d'études au rang d'une pure collection de curiosités et d'une sorte d'art divinatoire à l'usage des charlatans. Il y avait dans ce personnage

[1] *De la physionomie et des mouvements d'expression*, un vol., Hetzel, 1865.

de l'hiérophante et du gobe-mouche ; dupe de tous ceux qui se donnaient la peine de l'entreprendre, il faisait lui-même des dupes, et tandis que, sur la foi d'un des mystagogues du temps, Kaufmann, je crois, il attendait chaque matin la visite de l'apôtre Jean encore vivant, il se mêlait de son côté de faire des miracles. Avec tout cela il était doué d'un don d'observation assez rare et d'un enthousiasme verbeux, qui pendant quelque temps fit prendre le change sur son compte à beaucoup de gens et à Gœthe lui-même. Le ton d'oracle dont il laissait tomber ses mystiques révélations sur les illustres personnages du temps, une manie très-commune alors en Allemagne, celle d'observer et de pénétrer le plus grand nombre possible d'originaux, le sot espoir dont on se flattait d'arriver par des procédés certains à une connaissance immédiate des âmes, le plaisir que chacun pouvait se donner à peu de frais de retrouver en soi quelques-uns des traits caractéristiques du génie et de la vertu ; pour tout dire enfin, tant de portraits qu'il était parvenu à rassembler et les commentaires quelquefois piquants, les observations assez fines dont il les accompagnait et qui faisaient oublier ses lourdes et fréquentes bévues, assurèrent au livre de Lavater une vogue immense. On ne le lit plus aujourd'hui et c'est peut-être pour cela qu'il reste encore des vestiges de cette réputation hors de l'Allemagne. Mais de son vivant même de bons esprits résistèrent à l'entraînement de la vogue : les pamphlets de Christian Lichtenberg et ses spirituels fragments — avec portraits — *sur l'expression des queues*, subsistent comme une protestation du bon sens. Il importait de rappeler la tentative de Lavater pour dire que l'ouvrage de M. Gratiolet n'a rien de commun avec elle.

M. Gratiolet n'a pas prétendu le moins du monde poser les règles d'un art conjectural pour connaître les hommes. Que les parties fixes du visage, l'habitude du corps, ne soient pas sans quelque rapport avec les dispositions dominantes qui constituent le caractère, cela est probable. Mais l'étude de ces rapports obscurs n'est pas de celles que la science dans son état actuel puisse aborder, et les lois qui les régissent sont peut-être destinées à rester à jamais enveloppées d'incertitude. Au contraire, la partie de la physionomie dont M. Gratiolet s'occupe, n'a nul besoin d'interprète ; à peine permet-elle une méprise, elle est pour tout le monde, et indépendamment de toute étude, le plus clair de tous les idiomes, un langage qui, loin d'avoir besoin de la parole, lui sert souvent de complément, de glose ou de contre-épreuve. Il s'agit uniquement dans son livre des mouvements du corps ou des modifications du visage par lesquels se manifestent les faits moraux, sensations, sentiments ou idées. Le travail de M. Gratiolet est scientifique par son objet, sa méthode et ses résultats, et il a de plus une portée philosophique qu'on me permettra de signaler en quelques mots.

Réduite aux termes qui viennent d'être énoncés, la physionomie peut être considérée sous deux points de vue très-distincts. Comment les mouvements extérieurs du corps se rattachent-ils dans l'homme aux sensations, aux sentiments, aux idées ? Ou, si l'on veut poser autrement la question, par quel enchaînement de l'être moral ou affectif et de l'organisation, les phénomènes de la vie spiri-

tuelle engendrent-ils à la péréphérie du corps ces innombrables modifications, plus ou moins apparentes et compliquées, qui composent, dans sa plus large acception, la physionomie? Il n'est pas seulement question ici des changements produits dans les traits du visage, mais de tous les mouvements extérieurs sans exception, depuis l'attitude générale du corps jusqu'aux altérations des organes internes, qui se traduisent diversement au dehors, par exemple dans le soupir ou dans l'accent de la parole. C'est là une question d'observation physiologique dont la solution suppose, avec l'analyse la plus délicate du jeu des organes, celle des mutuelles réactions que les fonctions du corps exercent les unes sur les autres. Mais la physionomie peut être étudiée sous un autre aspect. Comment ces mouvements extérieurs, comment ces bruits et ces apparences portent-ils à ceux qui les perçoivent la connaissance des phénomènes spirituels, sensations, sentiments ou idées, d'où ils procèdent? Comment se fait-il, en un mot, que la physionomie soit un langage, et un langage qui, à la différence de tous les autres, est universel, invariable et toujours parfaitement clair? Question d'un tout autre ordre que la première, mais qui ne peut se résoudre aussi que par l'observation, et à la solution de laquelle il se pourrait que les données physiologiques ne fussent pas non plus étrangères.

On va voir, en effet, que si M. Gratiolet, en sa qualité de physiologiste, s'attache particulièrement au premier point de vue, ses recherches ne laissent pas de répandre sur la seconde question de grandes lumières. Il distingue dans la physionomie quatre classes de mouvements : les mouvements directs, les mouvements sympathiques, les mouvements symboliques et les mouvements métaphoriques. Il n'est pas très-difficile de les définir.

On comprend, en premier lieu, qu'au moment où, sous l'impression d'un stimulus étranger, tel que les rayons lumineux ou l'odeur émanée d'un corps, un sens entre en exercice, la vue ou l'odorat par exemple, l'organe extérieur de ce sens, l'œil ou le nez, se dispose d'une certaine façon. La sensation commençante suscite aussitôt dans les organes des mouvements qui ont pour effet de la favoriser et de la développer, si elle est agréable; de l'atténuer, de l'abréger, de l'écarter ou de la fuir, si, au contraire, elle est pénible ou nuisible. Cette loi est dans sa généralité d'une constatation très-facile, mais elle conduit à l'examen analytique des mouvements périphériques et de leurs relations avec les différents ordres de sensations, soit qu'il s'agisse de l'état de la peau, de sa coloration, de son expansion, de sa température, soit qu'il s'agisse des mouvements musculaires ou des mouvements produits dans certaines parties à l'occasion d'une contraction qui a lieu dans les parties voisines, soit que l'on considère les mouvements passifs qui se produisent en l'absence de la réaction vitale, ou par suite d'un état maladif comme la paralysie, ou sous l'influence d'une cause externe comme la pesanteur. Je ne saurais entrer dans les détails que M. Gratiolet accumule; mais je dois faire observer que ces faits sont la base de toute la théorie, que ces mouvements idiopathiques ou consécutifs, d'une variété infinie et d'une analyse assez délicate, sont le fondement nécessaire des lois qui président à la physionomie.

L'impression des agents extérieurs, et la sensation commençante qui suit leur action, ne modifie pas uniquement la disposition de l'organe qu'elle affecte directement. Elle met en jeu simultanément tous les organes qu'elle peut intéresser d'une manière plus ou moins médiate, tous ceux qui peuvent servir, selon la nature de la sensation, soit à la favoriser, soit à l'empêcher de se produire. De là une série de mouvements *sympathiques* qui peuvent s'étendre à tout le corps. Ainsi un homme qui prête attentivement l'oreille à un bruit éloigné, n'écoute pas seulement de l'oreille, mais des yeux, du cou, de la poitrine et de tout le corps. Il est à noter ici que l'effet de ces deux classes de mouvements si étroitement liés les uns aux autres, leur effet propre et directement voulu par la nature n'est relatif qu'à l'individu. Cet effet est d'aider dans leur exercice et de préserver contre tout ce qui peut les mettre en péril, les fonctions dont l'ensemble constitue la vie ; il n'est nullement de traduire aux yeux du spectateur l'état interne des individus. Ce n'est pas là ce que, dans l'acception ordinaire, on entend par physionomie, et pourtant cette double série de faits en renferme tous les éléments et tout le secret.

Il est en effet pour l'homme, outre la vie réelle et agissante, une autre vie plus vaste, soumise à moins d'intermittences que la première et qui en remplit tous les vides, c'est celle de l'imagination. L'imagination n'est qu'une sensation moindre. Or, de même qu'à toute sensation venue du dehors ou du moins localisée correspondent à la surface du corps, sur le visage et dans toute l'attitude, une série de modifications spéciales, de même la sensation imaginée, celle qui se produit abstraction faite de toute impression réelle et de toute localisation, entraîne une série de modifications analogues. Il est impossible d'exercer un sens ou d'agir d'une manière quelconque en imagination sans produire en même temps les mouvements ou un indice des mouvements qui, dans la sphère de la réalité, répondent soit à ces sensations, soit à ces actions. Ces mouvements sont *symboliques*, en ce sens qu'ils sont une image des mouvements directs, image adéquate en certains cas, mais le plus souvent ébauchée et incomplète. De là ces modifications fugitives et complexes qui ne cessent de se succéder, soit dans l'état d'action, soit dans celui de repos, sur le visage et sur le corps de chacun de nous ; de là toutes ces apparences dont le sens ne nous échappe pas, quoiqu'il semble difficile de reconnaître dans ces diagrammes légers, dans ces rapides et inconstantes esquisses, les mouvements des sens qui constituent l'action complète. Il y a la même proportion entre ces diagrammes et les mouvements qu'ils représentent qu'entre la sensation imaginée et la sensation réelle.

Enfin la vie intellectuelle, dans son exercice le plus élevé, se rattache à la vie sensible, et cela par l'intermédiaire des imaginations. Il n'y a pas d'abstraction si haute, de conception si pure et si sublime qui ne soit étroitement liée à une idée sensible. La vie intellectuelle se compose continuellement de deux courants superposés : en haut, des abstractions que l'esprit enchaîne selon les lois de l'entendement ; au-dessous, et comme pour leur servir de support, des imaginations dont les premières sont absolument inséparables. Deux choses témoignent de

cette liaison nécessaire : l'une est le langage, qui garde jusque dans ses expressions les plus épurées la trace d'une signification concrète et matérielle, en sorte qu'aujourd'hui l'idée la plus pure est encore une métaphore ; l'autre est la suite des mouvements également *métaphoriques* qui trahissent sur notre visage la succession de nos idées, et reproduisent l'image des mouvements directs à la troisième réverbération.

On voit comment tous ces mouvements s'enchaînent et s'associent. La sensation, l'image, l'idée suscitent toutes les trois à la surface du corps des modifications identiques, mais qui vont s'affaiblissant et s'abrégeant de plus en plus, à peu près, si l'on me permet cette comparaison, comme dans l'écriture hiéroglyphique des Égyptiens, les caractères figuratifs, les caractères symboliques et les caractères phonétiques se distinguent les uns des autres par une réduction progressive des linéaments primitifs. Ces quatre classes de mouvements, qui se groupent naturellement deux à deux en séries parallèles, forment, par la réunion et l'emploi simultané des mêmes traits à divers degrés d'abstraction, l'alphabet total de la physionomie.

Il y aurait maintenant, non pas, comme on se l'est imaginé, à interpréter les passions à l'aide de la physionomie, chose parfaitement oiseuse, puisqu'il n'y a pas d'homme à qui ce langage ne soit familier, mais bien à rendre compte de la physionomie propre à chaque passion par l'analyse des éléments qui entrent dans celle-ci et des mouvements symboliques ou métaphoriques qui doivent nécessairement découler de chacun d'eux. C'est en partie ce que Descartes avait tenté dans son traité *Des passions de l'âme*, sans y réussir. Cet ouvrage, où, malgré les prodigieuses illusions de l'esprit de système et les aberrations d'une physiologie fantastique, se reconnaît encore en plus d'un endroit la griffe du génie, est remarquable surtout par son but. Descartes s'y est proposé d'expliquer, d'une part, quelles sont les causes physiologiques des passions; d'autre part, quels sont les mouvements organiques et corporels qui en résultent; ce qui le conduit à présenter une analyse approfondie de leur jeu compliqué. Ces deux derniers points sont l'objet même que M. Gratiolet a en vue, et le dernier lui est une occasion d'exercer un tact physiologique et de déployer un talent descriptif, dont ses auditeurs à la Sorbonne avaient été déjà vivement frappés. Mais il faut y insister, le charme de cette partie littéraire et psychologique ne doit pas détourner l'attention du lecteur des sérieuses analyses qui la précèdent; la connaissance exacte des phénomènes sur lesquels elle repose peut seule en faire comprendre le sens et la portée.

Le second des points de vue signalés plus haut est celui dont M. Albert Lemoine semble s'être spécialement préoccupé dans le travail où il a énoncé ses vues sur la physionomie [1]. Il la considère surtout comme langage, et comme

[1] *De la physionomie et de la parole*, par A. Lemoine, maître de conférences à l'École normale supérieure. Publié dans la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, de Germer Baillière.

partie accessoire d'un problème plus général, celui de l'origine du langage proprement dit. L'analogie de ces deux choses n'avait pas échappé à M. Gratiolet : « Il m'a semblé, dit-il, qu'en examinant avec soin ces questions difficiles, je touchais à l'une des sources premières du langage, et par conséquent à l'un des sujets les plus importants que l'histoire naturelle, la psychologie et la philosophie esthétique aient à considérer. » Mais ce qui n'était pour lui qu'un aperçu subsidiaire est aux yeux de M. Lemoine le fait principal : comment la physionomie nous devient-elle intelligible? comment les mouvements dont elle se compose sont-ils des signes? voilà ce qu'il recherche et d'où il essaye de tirer une solution du problème qu'il s'est posé.

M. Lemoine veut établir que le langage est d'origine humaine, ou plutôt, car ce n'est pas assez dire et tel de ses adversaires souscrirait sans peine à cette proposition, il s'attache à prouver que le langage n'est pas plus une œuvre intuitive et spontanée qu'une révélation, qu'elle est un produit lent et progressif de la raison travaillant sur les données de l'expérience, qu'elle est une invention et non pas une création. M. Lemoine est un esprit exigeant qui ne se paye pas facilement d'assertions sans preuve, et qui, de son côté, s'abstient avec prudence de chercher à nous faire comprendre comment cette invention s'est faite, et par quelles voies elle a réussi à s'imposer. Sa thèse, il ne l'ignore pas, n'est pas en faveur aujourd'hui parmi les linguistes ; elle est entièrement abandonnée, ou peu s'en faut, surtout depuis G. de Humboldt ; mais il se montre sévère pour la linguistique et les linguistes, et il repousse avec force leur prétention de résoudre par l'étude positive des langues ce qu'il revendique comme étant du ressort immédiat de la psychologie. Dans ces termes, il est difficile de s'entendre ; il faudrait au moins que le psychologue fût en état de discuter les preuves expérimentales pour y substituer ses arguments *à priori*. M. Lemoine me paraît assez convaincu de cette nécessité. Mais c'est affaire à lui de vider sa querelle avec les linguistes.

M. Lemoine fait observer, avec raison du reste, qu'attribuer l'origine du langage à une *faculté expressive*, qui serait le propre de l'homme, c'est perdre de vue une seconde condition non moins essentielle. Qu'est-ce, en effet, que parler si l'on n'est pas entendu ? Le discours, comme toute espèce de signe, est un rapport ; pour exister, il faut qu'il soit compris. Et comment le sera-t-il, si l'on n'admet dans l'homme une *faculté interprétative* correspondante à sa faculté d'expression ? Ici M. Lemoine rencontre la physionomie, et il s'efforce d'établir que l'intelligence que nous en avons est acquise et non intuitive; il est conduit ainsi, avant d'exprimer ses idées propres sur le sujet, à passer en revue quelques-uns des systèmes proposés jusqu'à présent sur l'expression des passions, en particulier ceux de Lebrun, de MM. Moreau (de la Sarthe), Ch. Bell et Duchenne (de Boulogne). La conclusion est que, si l'homme peut manifester ses sentiments et ses idées par des signes, que ces signes soient des sons ou des mouvements, qu'il s'agisse de la physionomie ou du langage, l'expérience seule apprend aux autres à y ajouter un sens. La fin de toute cette démonstration est d'exalter la raison réfléchie aux dépens de la puissance inconsciente avec laquelle les philoso-

phes français ont décidément beaucoup de peine à se réconcilier, et de créer à l'homme de nouveaux titres de supériorité.

Toutefois on est frappé, dès le premier abord, d'une différence radicale entre la physionomie et le langage. Les mouvements dont se compose la première, résultent, ainsi qu'on l'a vu, des efforts réellement spontanés de la nature, non pour se manifester, mais pour se conserver ; leur valeur expressive est ultérieure et subsidiaire. Au contraire, à part certains cris et quelques interjections primitives dont le rôle dans la constitution des langues a été, selon toute apparence, fort exagéré, le langage, dès son origine, se compose de signes ; il est essentiellement un système de communication d'homme à homme, une moyenne proportionnelle entre les intelligences. L'assimilation de ces deux séries est donc inexacte ; si elles se confondent dans leur principe, elles se séparent presque aussitôt, l'une pour se développer et se diversifier incessamment, pour revêtir des formes multiples, assujetties à des lois qui leur sont propres ; l'autre pour rester jusqu'à la fin des siècles ce qu'elle était le premier jour, et être jusque dans un temps de pleine réflexion un monument de l'indestructible spontanéité d'où elle procède. Nous ne savons en quelle langue Ève disait à Adam « Je t'aime ; » mais nous voyons du matin au soir briller autour de nous le même sourire qui a perdu notre premier père.

Il suit de là que, s'il est possible de faire la part de la réflexion et de l'enseignement assez forte dans l'intelligence du langage, il n'en saurait être de même de la physionomie. C'est une habitude particulière aux philosophes de l'école que de négliger les découvertes antérieures sur le sujet qu'ils traitent : M. Lemoine mentionne avec politesse la leçon de Gratiolet, mais il n'en tire aucun parti. Elle contenait cependant des indications faites pour donner à réfléchir à un aussi bon esprit que M. Lemoine ; il y eût trouvé, en y regardant de près, une solution implicite de la question qui l'occupe, solution digne assurément d'être discutée. Il est difficile en effet de ne pas regarder avec M. Gratiolet comme établies les lois suivantes. En premier lieu, les sens, l'imagination et la pensée ne peuvent s'exercer sans éveiller un sentiment corrélatif, lequel se traduit directement, sympathiquement, symboliquement ou métaphoriquement dans toutes les sphères des organes extérieurs. En second lieu et réciproquement, les mouvements et les attitudes du corps, lors même qu'elles résulteraient de causes fortuites, éveillent des sentiments corrélatifs, et par leur intermédiaire influent sur les mouvements, l'imagination, les tendances de l'âme et l'enchaînement des pensées. Enfin, si ces formes réagissent sur l'individu qu'elles manifestent, elles sont également actives hors de lui ; c'est-à-dire que par une loi de sympathie toute physiologique, par un effet d'équilibre analogue à celui qui se produit entre des corps à diverses températures, la vue de ces mouvements provoque en moi les mêmes mouvements, à un degré moindre mais suffisant pour susciter dans mon esprit des idées analogues ou identiques à celles qui s'y rattachent chez autrui. La physionomie et l'intelligence que vous en avez sont un phénomène identique, dont les parties s'enchaînent dans un ordre inverse : ici c'est l'idée ou l'imagination

qui aboutit au mouvement, là c'est le mouvement qui éveille l'imagination ou l'idée. La physionomie d'une part et l'état interne qu'elle exprime sont les deux bouts d'une chaîne, ou mieux encore le même fait sous deux aspects : « *L'ordre et la connexion des idées est le même que l'ordre et la connexion des choses*[1]. »

Je ne puis indiquer ici, même en courant, les conséquences prochaines ou éloignées qui découlent de cette théorie. M. Gratiolet a jeté çà et là trop rapidement de précieux aperçus, par exemple sur la nature de quelques sons racines, et sur les principes de l'émotion musicale. La linguistique et l'esthétique ne manqueront pas de les recueillir et d'en faire leur profit. Mais on entrevoit d'autres conséquences d'une portée philosophique plus haute encore. Puisque ces mouvements extérieurs relèvent des lois qui président à la conservation individuelle, en rechercher la filiation et l'enchaînement, c'est remonter à la nature même de l'individu, à ses dispositions, à ses tendances, et le comprendre autant qu'il peut être compris. Lavater ne se trompait donc pas entièrement de croire que ces traits, ces lignes, ces attitudes, ces expressions, dont le jeu superficiellement observé nous est une lumière si utile dans le commerce journalier de la vie, seraient, pour qui les pénétrerait à fond, la bible toujours ouverte de l'humanité. Il s'abusait en voulant substituer je ne sais quelle divination mystique à la science.

Mais ce n'est pas tout. Les lois de la physionomie humaine ne sont qu'un cas particulier de la liaison des mouvements et du rapport des formes avec les conditions essentielles de l'existence individuelle. Nous saisissons ici sur le vif les modifications par lesquelles les scènes de la vie interne et ses accidents les plus fugitifs retentissent et apparaissent aux yeux dans la sphère du corps et des organes. Mais cela n'est pas moins vrai de tous les règnes de la nature, du végétal et de l'animal, que de l'homme. Une invincible analogie nous force à croire que, si les mouvements passagers ont avec les phénomènes internes une liaison directe, ce que la forme a de persistant et de fixe traduit également le fond identique de chaque être, et nous décèle son caractère. Ce que nous apercevons dans l'homme, nous devons l'étendre à tout ce qui vit. Entre la nature d'un être et les conditions d'existence qui lui sont inhérentes d'une part, les formes permanentes que cet être affecte et les altérations, soit régulières, soit anormales, dont elles sont susceptibles, de l'autre, il existe un rapport constant, un enchaînement certain. Formes, organes, mouvements, ce que la nature nous présente de plus arbitraire en apparence, ce qui nous étonne comme des jeux charmants, comme des ornements sans raison, comme de purs caprices, travaux mystérieux, bizarres instincts, vêtements et parures, couleurs et parfums, tout cela aide à protéger l'individu et assure ainsi la durée de l'espèce. L'étude de ces formes et de ces mouvements, la zoologie, la botanique, l'anatomie, la physiologie et les lois qu'elles découvrent sont donc une interprétation authentique de la nature, et non pas seulement des constructions factices, d'ingénieux procédés que l'esprit s'est faits pour s'orienter dans l'infinité des choses et les tourner à son usage.

[1] Spinoza, Éthique, partie II, p. VII.

Et ce que nous disons des êtres organisés, ne s'applique pas moins au système solaire tout entier et à ce que nous pouvons embrasser de l'univers. En enchaînant les faits selon leur ordre de génération, nous ne faisons que constater les conditions sous lesquelles l'univers subsiste et se maintient. En remontant de mouvements en mouvements, de loi en loi, nous nous approchons de ce centre où la raison des phénomènes coïncide avec la nécessité idéale qui constitue la nature des choses, comme des mouvements périphériques du corps humain nous remontons à ces nécessités organiques d'où dépend l'existence de l'individu. L'univers visible avec ses magnificences, avec ses métamorphoses que nous appelons des morts et des ruines et qui ne sont que des créations, se montre à nous comme une symbolique universelle, derrière laquelle nous apparaissent dans un lointain incalculable les germes éternels et la loi souveraine qui en régit les développements.

P. CHALLEMEL-LACOUR.

LA CANONISATION

D'UN INQUISITEUR

L'Inquisition régnait en Espagne, depuis les Albigeois. Mais elle ne fut établie comme tribunal permanent qu'en 1485, par la volonté de Ferdinand le Catholique, prince avide et sanguinaire, qui trouva expédient d'emprisonner et de brûler ses sujets, sous prétexte de veiller aux intérêts de la foi orthodoxe, pour hériter de leurs biens.

Frère Thomas de Torquemada, de l'ordre de Saint-Dominique, le même qui devait provoquer par la suite l'odieux décret d'expulsion des juifs, avait été nommé Inquisiteur général du royaume de Castille, où il fit périr plusieurs milliers de personnes en moins de trois ans. Un bref pontifical du 17 octobre 1483 lui conféra le même titre pour le royaume d'Aragon ; mais l'Aragon, en vertu de ses priviléges et de sa législation, qui était alors la plus parfaite qu'il y eût en Europe, s'insurgea contre l'établissement d'un tribunal dont la procédure inique aboutissait invariablement à la confiscation.

Cependant Ferdinand, dans un conseil privé tenu à Taraçone au mois d'avril 1484, décréta la réforme, et aussitôt Torquemada délégua, pour remplir les fonctions d'inquisiteur en Aragon, un dominicain, frère Gaspard Juglar de Benavarre, et un chanoine de l'église métropolitaine de Saragosse, nommé Pierre Arbuès, et plus connu sous le nom de docteur d'Épila, « el Maestr-Épila. » Il était en effet natif de la petite ville d'Épila, et il avait fait ses études à Bologne, dans ce célèbre collége espagnol de Saint-Clément, fondé au XIVe siècle par le cardinal-archevêque de Tolède, Gil de Albornoz.

Pierre d'Arbuès, surnommé le docteur d'Épila, ne doit pas être confondu avec frère Pierre d'Épila, moine dominicain, qui fut délégué vers le même temps par Torquemada pour inaugurer dans le royaume de Valence la réforme inquisitoriale avec un prêtre nommé Martin Iñigo,

Bien que le *Justicia Mayor* d'Aragon eût juré avec beaucoup d'autres hauts fonctionnaires, de prêter main-forte aux délégués du grand inquisiteur, les principaux dignitaires de la cour d'Aragon, tels que le secrétaire du roi pour les affaires du royaume, le protonotaire, le vice-chancelier et le grand-trésorier, tous descendants d'Israélites convertis, c'est-à-dire chrétiens de fraîche date, pour parler comme les Espagnols, mais alliés aux plus nobles familles, tous ces dignitaires usèrent de leur influence pour engager les représentants de la nation à protester contre l'introduction d'un code qui ruinait leurs priviléges et bouleversait la législation établie.

Pendant qu'on négociait auprès du pape et à la cour de Castille, les délégués de Torquemada, de concert avec Jean de Gomedes, inquisiteur ordinaire et vicaire général de l'archevêque de Saragosse, alors âgé de seize ans, condamnèrent au feu quelques nouveaux chrétiens, comme hérétiques judaïsants. Il y eut plusieurs exécutions, autrement, de nombreux actes de foi.

Ces fêtes sanglantes irritèrent les esprits, et comme les nouvelles qu'on recevait des députés qui négociaient auprès de Ferdinand et Isabelle étaient loin d'être satisfaisantes, un complot se forma, et les conjurés résolurent de faire un exemple. On devait sacrifier l'inquisiteur principal, Pierre Arbuès, son assesseur Martin de la Raga, Pierre Francès, député du royaume, et autres séides du Saint-Office. On prétend que tous les nouveaux chrétiens d'Aragon entrèrent dans le complot, et s'imposèrent une contribution volontaire, pour solder les exécuteurs. Ce qu'il y a de certain, c'est que les conjurés avaient de l'argent, et qu'ils étaient résolus à exécuter leur projet.

Jean-Pierre Sanchez, brûlé en effigie le 30 juin 1486, était l'auteur du complot; il est prouvé qu'il avait eu entre les mains une somme de 500 florins, pour payer les meurtriers. Ceux-ci étaient au nombre de six, et leurs noms ont été conservés : Jean d'Espéraindeo, Vidal Duranso, gascon, Matthieu Ram, Tristan de Leonis, Antoine Grau, Bernard Leofante. Leur chef était Jean de la Abadia, gentilhomme aragonais, d'origine juive par les femmes.

Averti de leur dessein, Pierre Arbuès déjoua plusieurs fois les tentatives des conjurés ; et il ne négligea aucune précaution pour se soustraire à leurs coups. Sous ses vêtements il portait une cotte de mailles, et un casque de fer sous son bonnet. Mais toutes ses précautions furent vaines. Les conjurés l'attendirent dans l'église métropolitaine et l'immolèrent au pied de l'autel le mercredi, 14 septembre 1485, ou le jour suivant, car les historiens ne sont pas d'accord sur la date précise de cet événement. *Quien quitá deste número un dia, quien le añade, de cuyas opiniones nos hace apartar la razon del cómputo eclesiástico,* dit le judicieux Mariana.

Quoi qu'il en soit, Pierre Arbuès étant descendu, vers l'heure de minuit, pour assister à l'office des Matines, suivant la coutume des chanoines réguliers, il s'agenouilla près de la grille du maître-autel, après avoir appuyé contre une colonne une petite lanterne suspendue au bout d'un bâton, et il se mit en prières. Au moment où le chœur chantait le verset : « Quadraginta annis proximus fui generationi huic et dixi, semper hi errant corde, » particularité notée par des

narrateurs ecclésiastiques, les conjurés s'avancèrent en deux groupes, et l'assaillirent de deux côtés à la fois.

Ici les versions du meurtre ne s'accordent pas de tout point. Suivant les uns, ce fut le gascon Jean Duranso qui frappa le premier; selon d'autres, ce fut Jean d'Esperaindeo. Celui-ci aurait commencé par deux coups de poignard, d'autres disent par un grand coup d'épée sur le bras gauche de l'inquisiteur. D'après un récit qui a toutes les couleurs de la vraisemblance, ce fut Vidal Duranso qui, averti par le chef de l'expédition, Jean de la Abadia, de frapper entre le casque et la cotte de mailles, déchargea un violent coup de tranchant sur le cou, par derrière. Frappé mortellement, Pierre Arbuès tomba, en prononçant ces mots : « *Loado sea Jesucristo, que yo muero por su santa fe;* Loué soit Jésus-Christ, je meurs pour sa sainte foi. » Il ne mourut que le surlendemain, c'est-à-dire le 17 septembre 1485, selon Llorente, ou le lendemain, dans la nuit, d'après Mariana, *no falleció hasta la noche siguiente del jueves á los quince.*

La mort du principal inquisiteur de Saragosse eut précisément un effet tout contraire à celui qu'on avait espéré. Les vieux chrétiens prirent parti contre les nouveaux, et une émeute épouvantable s'éleva, qui aurait fini par des massacres en masse, sans l'intrépidité du jeune archevêque, don Alphonse d'Aragon, bâtard du roi Ferdinand, qui monta à cheval, parcourut la ville et parvint à calmer la foule ameutée.

Les inquisiteurs profitèrent de l'occasion pour affermir le nouveau tribunal, et secondés par Ferdinand et Isabelle, ils obtinrent que le Saint-Office fût installé dans le palais de la Aljaferia, qui était une véritable forteresse. Ils firent plus et mieux : ils imaginèrent de sanctifier la mort d'Épila, en prenant au pied de la lettre ses dernières paroles. L'inquisiteur assassiné passa bientôt pour un saint homme, qui avait succombé victime de son devoir et de son zèle pour la pureté de la foi. Il fut décidé que des lampes brûleraient à perpétuité sur le tombeau du martyr aux frais de la ville, et que les assassins seraient mis hors la loi et livrés à la vindicte du Saint-Office.

Avant de parler des honneurs rendus à la mémoire d'Arbuès, disons quelques mots des conjurés.

Les inquisiteurs, libres de sévir, instituèrent aussitôt une immense enquête, et guidés par les révélations de Vidal Duranso, ce gascon qui avait, selon toute apparence, porté le coup mortel, ils eurent bientôt immolé plus de deux cents victimes, sans compter les personnes qui moururent lentement dans les cachots, en attendant la fin de la procédure. Presque toutes les principales familles d'Aragon furent compromises, et les plus grandes maisons étaient en deuil. Des gentilshommes de haute et antique noblesse se virent condamnés à la plus infamante des peines, à savoir la pénitence publique, dans ces solennités qu'on appelait des actes de foi et qui étaient les fêtes ordinaires de l'Inquisition. Un fils de l'infortuné prince de Viana, le propre neveu de Ferdinand, fut incarcéré et soumis à la honte d'une pénitence publique, pour avoir protégé la fuite de quelques-uns des complices des conjurés.

Après un tel coup d'audace, l'Inquisition pouvait tout oser contre les nobles du plus haut lignage. Jean de Pedro-Sanchez, le chef du complot, s'étant réfugié en France, ne fut brûlé qu'en effigie. Mais le zèle d'un fanatique, nommé Antonio Agustin, depuis vice-chancelier d'Aragon, et père de don Antonio Agustin, l'illustre archevêque de Tarragone, faillit le perdre, et compromit cinq de ses parents et amis, que l'Inquisition déshonora dans une de ses fêtes, en les exposant au mépris public, comme pénitents.

Gaspard de Santa-Cruz fut aussi brûlé en effigie. Il s'était réfugié à Toulouse. Un de ses fils, convaincu d'avoir favorisé son évasion, après avoir figuré dans un acte de foi, fut condamné à prendre copie du jugement rendu contre son père et à présenter cette pièce aux dominicains de Toulouse. Il devait en outre assister à l'exhumation du cadavre de son père, et après l'avoir vu brûler, rapporter aux inquisiteurs de Saragosse le procès-verbal de la cérémonie. Ce misérable remplit de point en point les instructions du Saint-Office et ne craignit pas de se couvrir d'infamie en travaillant à déshonorer la mémoire de son père.

Jean d'Espéraindeo et les autres complices du meurtre eurent les mains coupées et furent ensuite pendus, après avoir subi les derniers outrages dans les rues de Saragosse. Leurs corps furent écartelés et leurs membres exposés sur les chemins. Jean de la Abadia se tua dans sa prison; mais son cadavre fut mutilé. Quant à Vidal Duranso, qui avait révélé le complot, on attendit qu'il fût mort pour lui couper les mains, eu égard aux révélations qu'il avait faites, sur la promesse qu'on lui ferait grâce.

Les armes qui avaient servi aux conjurés furent suspendues dans la cathédrale avec les noms de toutes les personnes compromises dans cette affaire. Quand on voulut faire disparaître, en vertu de bulles apostoliques, ces témoignages du fanatisme inquisitorial, qui consacraient l'infamie de tant de familles considérables, l'Inquisition souleva une émeute.

Revenons maintenant à Pierre d'Arbuès et disons brièvement les honneurs qu'on rendit à sa mémoire. Enterré tout près de l'endroit où il avait reçu la mort, son corps fut déposé, le 8 décembre 1487, dans un magnifique monument en marbre blanc, sur lequel était gravée cette inscription en mauvais vers latins :

« Qui gît dans ce tombeau? C'est une seconde pierre de grande vertu, qui éloigne tous les juifs; car le vénérable Pierre est la pierre très-solide sur laquelle Dieu a fondé son ouvrage (l'*Inquisition*). Réjouis-toi, bienheureuse Saragosse, de posséder les restes de celui qui est la gloire des martyrs. Et vous, juifs, loin d'ici, fuyez en hâte; car cette pierre précieuse d'hyacinthe chasse la peste. »

Cette inscription est à la fois barbare et très-plate.

Celle qui fut gravée au-dessous de la statue de l'inquisiteur consacre du moins le souvenir d'un fait historique. La voici :

« Le révérend docteur Pierre d'Épila, chanoine de cette cathédrale, pendant qu'il remplissait avec beaucoup de zèle ses fonctions d'inquisiteur contre les hérétiques, *dum in hæreticos ex officio constanter inquirit*, fut ici égorgé par eux,

à l'endroit même où il est enseveli, le 15 septembre de l'année du Seigneur 1485, sous le règne de Ferdinand et Isabelle, régnant sur les deux Espagnes. »

Un bas-relief représentait la scène, au-dessous de la statue.

Dans la chapelle qui se trouve à côté du tombeau, sous l'invocation du bienheureux Arbuès, on lit une autre inscription :

« Isabelle, reine des Espagnes, pour perpétuer sa piété singulière, a fait élever ce monument à son confesseur, ou plutôt au martyr, Pierre d'Arbuès. »

Cette inscription révèle à la fois la politique des inquisiteurs et celle des rois catholiques. On avait évidemment le dessein de rendre sacrés et inviolables les ministres du Saint-Office, et d'honorer l'institution du tribunal de la foi par l'apothéose d'un martyr. On songea bientôt à obtenir pour Arbuès les honneurs que l'Église avait rendus à Pierre de Castelnau et à Pierre de Vérone, inquisiteurs célèbres du temps des Albigeois.

Cet fut au milieu du XVII[e] siècle que le Saint-Office s'occupa sérieusement de la béatification du docteur d'Épila. Don Diégue Garcia de Transmiera publia une vie du saint personnage, ou plutôt une légende farcie de mensonges et de miracles. Il y ajouta comme complément une déclaration écrite de Blasco Galvez, vicaire de la paroisse d'Aguilon et chapelain du docteur Martin Garcia, vicaire général du diocèse de Saragosse. Cette déclaration remontait, disait-on, à l'année 1490, bien que la pièce elle-même contredise cette chronologie, et qu'on y aperçoive, d'après Llorente, des interpolations manifestes, en supposant que la copie eût été faite d'après un texte authentique, ce qui est plus que douteux. Quoi qu'il en soit, on affirmait dans cette pièce que l'inquisiteur Pierre Arbuès était apparu plusieurs fois, deux ans après sa mort, au vicaire Blasco Galvez, pour lui dire, entre autres choses, que les rois catholiques avaient une bonne place réservée dans le ciel pour avoir établi le tribunal de l'Inquisition. On peut voir dans Llorente l'analyse et la critique de ce tissu d'impertinences. On pense bien que les miracles n'y manquent point.

L'affaire de la béatification, commencée sous Charles-Quint, suspendue par Urbain VIII, poursuivie avec beaucoup d'ardeur par l'église de Saragosse, sous l'imbécile Philippe IV, fut terminée enfin, en 1664, sous Alexandre VII. Après la béatification, les cendres du bienheureux martyr ayant été transférées dans la chapelle placée sous son invocation, une inscription qui mérite d'être rapportée fut gravée sur son ancienne sépulture :

« Voyageur arrête : tu adores le lieu où périt Pierre d'Arbuès, né à Épila, et chanoine de cette cathédrale. Le Saint-Siége le choisit pour premier inquisiteur de la foi. Son zèle l'ayant rendu odieux aux juifs, il mourut martyr sous leurs coups, ici, en 1485. Le sérénissime Ferdinand et Isabelle lui firent élever un monument de marbre qu'il illustra par ses miracles. Alexandre VII, souverain Pontife, le mit au nombre des saints martyrs et des bienheureux, le 17 avril 1664. Son tombeau ayant été ouvert, ses cendres sacrées furent transférées en grande pompe sous l'autel de la chapelle construite par ordre du chapitre en soixante-cinq jours, avec les matériaux du monument, le 23 septembre de l'année 1664. »

Voilà tout ce que j'ai pu recueillir touchant le nouveau saint que Rome veut nous donner, dans les auteurs espagnols, parmi lesquels j'ai consulté de préférence Zurita, Paramo, Mariana, Llorente et don Vicente de la Fuente, auteur d'une bonne histoire ecclésiastique d'Espagne. Mariana, peu crédule de sa nature, dit à propos du prétendu miracle qu'on a justement assimilé à celui de saint Janvier :

« Dixose que su sangre derramada hervia por todo aquel tiempo, si y a no fué que los ojos se engañaron y se les antojaba à los que miraban (lib. XXIV, chap. VIII). Il est très-probable, en effet, qu'on crut voir ce qui n'était pas ; mais il n'y a point de miracle sans illusion.

Comme les inquisiteurs d'Espagne ne voulaient que consacrer la mort d'Arbuès, ils se contentèrent de la béatification. Au lieu de pousser jusqu'à la canonisation, il leur parut plus utile d'user de leur influence pour obtenir du Saint-Siége une consécration autrement importante. Leur dessein était de faire célébrer comme une grande fête l'anniversaire de la fondation du Saint-Office dans toutes les églises d'Espagne. La congrégation des rites fut assez sage pour ne pas leur donner cette satisfaction. L'Inquisition ne fut donc pas sanctifiée selon le vœu de ses ministres, et l'Espagne échappa ainsi à la plus honteuse des humiliations. Cependant l'affaire dut être poussée assez loin en cour de Rome, puisqu'on a trouvé dans les archives d'Alcala de Hénarès un exemplaire de la messe et de l'office qui avaient été composés pour la fête de la fondation du Saint-Office. Llorente, qui rapporte ce fait, suppose que les inquisiteurs n'envoyèrent pas assez d'argent pour faire accepter leur projet.

Il est probable que les dominicains intervinrent pour empêcher la canonisation de Pierre Arbuès qui n'était point de leur ordre, comme ils étaient intervenus pour empêcher celle de Ramon Lull, qui était un saint pour les franciscains et pour eux un hérétique. Comme Pierre Arbuès, Ramon Lull n'a été que béatifié, bien qu'ayant été martyrisé par les infidèles. Il est vrai que l'inquisiteur de Saragosse n'a rien écrit, et que l'Église de Rome ne court aucun risque en le mettant dans son calendrier.

J. M. GUARDIA.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Essai d'un ultimum organum ou constitution scientifique de la méthode, par J. DE STRADA, première série : bases de la métaphysique, deux vol. in-18, Hachette. — *Essais de philosophie critique*, par E. VACHEROT, un vol. in-8, Chamerot. — *Traité des facultés de l'âme*, par ADOLPHE GARNIER, ouvrage couronné par l'Académie française, deuxième édition, 3 vol. in-18, Hachette. — *Annuaire philosophique*, examen critique des travaux de physiologie, de métaphysique, etc., par LOUIS-AUGUSTE MARTIN, tom. I, in-8, Ladrange. — *L'École*, par JULES SIMON, un vol. in-8, Librairie Internationale. — *La Mère*, par EUGÈNE PELLETAN, un vol. in-8, même librairie. — *Études sur les Beaux-Arts en France*, par CHARLES CLÉMENT, un vol. in-18, Michel Lévy. — *Histoire de la caricature moderne*, par CHAMPFLEURY, un vol. in-18, illustré, Dentu.

I

Un pape homme d'esprit, Benoît XIV, racontait une jolie histoire d'un sénateur italien qui s'était battu contre un autre sénateur pour la supériorité de l'Arioste sur le Tasse. Blessé d'un coup d'épée, le pauvre homme répétait en mourant : « Mourir pour un poëte que je n'ai jamais lu ! Et si je l'avais lu, je ne l'aurais pas compris ! »

Je ne sais si j'aurais compris le livre de M. de Strada. Je dois avouer que je ne l'ai pas lu, du moins pas entièrement. Par le temps qui court, où la spéculation philosophique est si peu en faveur, deux volumes de métaphysique, une démonstration en règle, avec *proœmium* et *postlogium*, préface et post-face, plus de neuf cents pages serrées de questions relatives à la métaphysique, à la psychologie, à la science sociale, discutées avec l'appareil en usage dans cette sorte de livres, il y avait là peut-être de quoi étonner plus d'un esprit et glacer plus d'un

courage. On me pardonnera d'autant mieux, je l'espère, de ne m'être pas enfoncé dans ces épines, qu'avec la meilleure volonté du monde, je n'aurais pu donner de cet *ultimum organum*, dans une chronique littéraire où la place m'est mesurée, une analyse suffisante pour le faire connaître. Les spéculations de M. de Strada trouveront sans doute leur public parmi les esprits qu'attirent ces discussions abstraites et qui seront curieux de connaître le secret d'un dernier *organum* destiné à remplacer les anciennes méthodes philosophiques.

J'ai seulement lu çà et là quelques parties, et je veux dire un mot du but. M. de Strada, qui tient la métaphysique pour la première des sciences, veut lui ramener les fuyards, et lève pour cela son drapeau sur ce qu'il regarde comme la déroute des idées. Son double but, dans ces deux volumes, a été de fixer la notion de la méthode et de donner à la métaphysique sa véritable base. Pour lui, ce ne sont ni les religions ni les philosophies, ni les climats ou les races, ni les organisations sociales qui sont la cause première des civilisations, c'est la méthode. Or, la méthode, c'est la constitution même de l'esprit humain, la loi de son activité. Il n'y a qu'une méthode, spontanée ou instituée, applicable aux arts comme aux sciences. Le criterium n'est ni l'expérience de Bacon, ni l'évidence de Descartes; encore moins la force ou la foi : c'est le fait. C'est le fait matériel, idéal ou numérique ; le fait vivant, médiateur entre l'esprit et l'être. C'est Dieu. Car, après avoir, comme il dit, *arraché* le criterium à l'homme, l'auteur le transporte à Dieu. Dieu est le principe, la voie et la perfection de la connaissance; la certitude émane de lui dans le fait, et du fait dans l'esprit.

Telle est la conclusion du présent livre, lequel sera suivi d'un autre ouvrage dans lequel M. de Strada doit développer sa métaphysique. Tout cela est dit avec une véhémence singulière. La métaphysique de M. de Strada a l'impétuosité d'une effusion lyrique, elle roule comme en un torrent les mots et les images. Le philosophe a la passion de son idée. « Je voudrais souffrir pour le fait, » s'écrie-t-il quelque part. L'originalité d'esprit et l'ardeur d'imagination qui animent et précipitent son style lui font trouver à chaque pas des expressions frappantes et qui s'impriment. Dédaigneux de la forme par principe, son livre est plein cependant de rencontres heureuses. Son seul souci est d'enfoncer l'idée dans l'esprit; pour y parvenir, il ne se fait pas scrupule des répétitions, dont, au reste, il sait varier la forme. Comme il touche, chemin faisant, à beaucoup de choses, je pourrais citer plus d'un aperçu neuf et plus d'une remarque profonde, sur les hommes et les œuvres de notre temps entre autres ; il a aussi des pages d'une vive éloquence. Mais il ne s'agit pas de montrer ici des pierres pour donner l'idée d'un édifice. Il me suffit de dire que l'édifice a été construit, et de ne pas parler légèrement d'une œuvre qui mérite au moins du respect. Encore une fois, je ne saurais juger l'entreprise de M. de Strada, je ne me sens pas en mesure pour cela. Lui-même m'avertit de ne pas le faire. « La métaphysique, cela se médite, » dit-il. Il ajoute : « Le mot est dur. » Dur ou non, il ne s'adressera pas à moi. Je ne me battrai ni pour ni contre le fait criterium. Je laisse aux juges compétents le soin de prononcer sur la valeur d'une œuvre dont l'auteur a pu dire : « J'ai

tout repris à la base. J'ai marché seul, grande douleur ! Il fallait un de ces travailleurs qui cherchent l'ombre et qui, comme les mineurs, agissent à cet endroit sombre que fuient les hommes. J'ai été dans ces souterrains de la pensée et je m'y suis plu à cause de l'œuvre immense qui était à faire. J'élève aujourd'hui à la méthode le monument le plus vaste peut-être qu'on lui ait consacré. Puisse-t-il donner le mot cherché ! S'il n'est pas trouvé, je sais bien qu'il le sera. Cependant je crois pouvoir dire que, si l'on peut refuser des opinions particulières de ce traité, on n'échappera pas à l'ensemble. »

Le livre de M. de Strada porte bien la marque de cet isolement douloureux dans lequel il a été écrit. Il y a de tout dans cette œuvre : de la passion, de la souffrance, de l'enthousiasme, de la volonté, de la haine, de l'amour, du raisonnement, de l'esprit, de la poésie, de la prière... On sent l'homme partout dans ce métaphysicien. Le livre n'eût-il que cette originalité, il serait digne encore d'attention. La métaphysique, elle aussi, est en proie aux tourments du siècle, elle n'a plus cette sérénité des temps où elle régnait. Comme la religion, elle est devenue inquiète, agressive, et défend, avec une sombre énergie, l'autel à moitié détruit où vit encore la flamme céleste.

Nous retrouvons la métaphysique aux prises avec la science dans un livre que vient de publier M. Vacherot, sous le titre d'*Essais de philosophie critique*. Un long travail, qui forme à lui seul le tiers du volume, est consacré aux rapports de la philosophie et des sciences. Deux livres de M. Cournot ont donné lieu à ce travail d'analyse et de critique, où l'auteur revient à sa manière sur quelques grandes questions placées entre la science et la philosophie, telles que l'apparence et la réalité, la sensation et la notion, la matière et la force, etc. M. Vacherot ne se dissimule pas le péril que court aujourd'hui la philosophie en tant que science à part, ayant sa méthode particulière et son rôle supérieur. Tout en reconnaissant à la science le droit de se guider d'après la seule expérience, et en constatant les progrès qu'elle doit à cette méthode, il réclame pour les conceptions de la raison pure le genre de certitude qui leur est propre. M. Vacherot ne désespère pas de la métaphysique, en dépit du discrédit où l'a fait tomber l'esprit positif du siècle. Il avoue que la science n'a pas besoin d'elle, et qu'elle, au contraire, a besoin de la science; mais il pense que l'humanité, pour ne pas déchoir, a besoin de la métaphysique, et qu'ayant sa base dans la science, la métaphysique doit continuer à s'élever au-dessus d'elle. Suivant M. Vacherot, la métaphysique peut et doit être traitée scientifiquement. L'auteur des *Essais de philosophie critique* n'est pas de ceux qui pensent, avec M. Cousin, que la philosophie n'est qu'un art. En réclamant pour elle, contre M. Cournot, le nom et la dignité de science, comme certaine et comme logique, il signale la méprise que font, suivant lui, ceux qui confondent avec la certitude la vérification qui n'est qu'un des moyens d'y arriver.

Après avoir défendu la métaphysique contre le positivisme qui la sacrifie à la science, M. Vacherot défend la psychologie contre le même positivisme qui veut l'absorber dans l'histoire. Que la philosophie s'efforce de prouver que l'étude

abstraite de l'homme moral est, en effet, une science qui doit prendre place à côté de la physiologie fondée sur des faits que l'expérience peut vérifier, c'est son droit et c'est son devoir, puisque, suivant elle, à penser autrement il y a danger de matérialisme; mais qu'elle n'espère pas, M. Vacherot le prétend en vain, nous faire prendre plus d'intérêt à cet homme abstrait, présenté par la psychologie, qu'à l'homme vivant que nous voyons agir, penser, sentir, souffrir dans l'histoire ou le roman, ou à celui qui se révèle lui-même à nous dans les mémoires ou les confessions. La philosophie ne peut que gagner à allumer son flambeau à celui de la vie. Le siècle demande une philosophie vivante; il ne tient pas beaucoup à ce qu'elle soit systématique, il aime plutôt à voir les idées se jouer librement dans les choses. De là son goût pour l'histoire, cette logique en action, cette psychologie vivante. De là, tout positivisme à part, cette prééminence de l'histoire que M. Vacherot a si bien reconnue, prééminence dans laquelle elle a remplacé la philosophie, et qui fait d'elle à son tour le centre des sciences.

M. Vacherot est, sans aucun doute, un des hommes de ce temps qui comprennent le mieux le mouvement de la science moderne à laquelle il tente généreusement d'imposer son spiritualisme. Caractère antique, esprit juste, vigoureux, élevé, ouvert à tous les progrès, sympathique à la jeunesse, il semblait désigné pour ce rôle de conciliateur, qu'a voulu, de son côté, prendre M. de Strada. Parmi les hommes qui portent aujourd'hui ce beau nom de philosophes, nul n'y a plus de droit que M. Vacherot, l'auteur du livre intitulé : *La métaphysique et la science*, et des *Essais de philosophie critique*; nul, à l'exception de M. Littré, le chef illustre et respecté de l'école positiviste, n'en soutient aussi bien l'honneur par la hauteur du talent et la dignité de la vie.

C'était un philosophe aussi, par l'esprit et le caractère, que M. Adolphe Garnier, l'auteur du *Traité des facultés de l'âme*, couronné autrefois par l'Académie française, et dont une seconde édition vient d'être donnée, après la mort de l'auteur, par son ami M. Paul Janet. La vie de M. Garnier, toute consacrée à la philosophie, fut celle d'un sage. La veille de sa mort, il travaillait encore à cette seconde édition de son œuvre capitale, de cette œuvre que M. Janet appelle « le seul monument de la science psychologique de notre temps. C'est (dit encore M. Janet), l'étude la plus complète qu'on puisse présenter à ceux qui veulent se rendre compte des opérations de leur âme; c'est celle que recommandent par-dessus tout la sûreté de la méthode, la clarté de l'exposition et la variété du langage. Dans la science des faits de l'âme, nul ne l'a surpassé ni même égalé pour l'étendue, la finesse, la sagacité des observations et des analyses. »

Je ne pouvais mieux faire, pour louer M. Garnier, que d'emprunter les paroles d'un homme aussi compétent que M. Janet, l'un des représentants les plus accrédités de cette philosophie spiritualiste dont M. Garnier fut un des maîtres, et dont, suivant une expression de M. Janet, M. Vacherot est un auxiliaire indépendant. On peut regretter que les facultés d'observation et d'analyse dont était doué cet homme éminent ne se soient pas appliquées à une œuvre plus conforme à l'esprit et aux besoins de l'époque. Non que ce traité doive être inutile; un

tel résumé des travaux sur l'âme, où l'on trouve l'histoire des principales théories psychologiques, a sa place marquée dans toute bonne bibliothèque philosophique. Mais, il ne faut pas se le dissimuler, la psychologie, telle que l'école l'a entendue, semble bien avoir fait son temps ; elle ne renaîtra probablement, avec la métaphysique, que dans des conditions nouvelles, quand la science aura porté son flambeau plus avant dans les mystères de la vie, éclairé d'un jour nouveau les lois de l'univers. Pour ma part, j'en suis bien convaincu, ce n'est pas avec des analyses mortes, avec des dissertations abstraites, que la philosophie conservera le rang qu'elle a occupé dans les études, et qu'elle s'emparera du rôle auquel elle semble appelée par la décadence des idées religieuses. Ceux qui attachent le spiritualisme à ces abstractions me paraissent être dans l'erreur. Est-ce par une froide psychologie que le spiritualisme chrétien a établi son empire ? N'est-ce pas plutôt par les exemples vivants de ses saints, ces héros populaires ? Les caractères, les sentiments et les actions des saints, voilà la psychologie du christianisme primitif. Le christianisme débordait de vie quand il conquérait le monde.

Je ne quitterai pas la philosophie sans dire un mot d'un *Annuaire philosophique*, publié par M. Louis-Auguste Martin, dont le premier volume a paru cette année et qui renferme l'examen critique des travaux de physiologie, de métaphysique et de morale accomplis en 1864. On y retrouve, soit en reproduction, soit en analyse, les principales leçons qui ont été faites sur des sujets philosophiques, tant en France qu'à l'étranger. Le cours de M. Gustave Flourens (*Physiologie des races humaines*), y figure à côté de celui de M. Janet (*De la distinction et des rapports de l'âme et du corps*). On y trouve des leçons de M. Alfred Maury sur la constitution morale et politique de la société, et de M. Charles Lévêque sur la philosophie grecque. M. Moleschott, de l'université de Turin, y prend place pour l'analyse d'une leçon sur l'unité de la vie, etc. De nombreux articles bibliographiques, des analyses impartiales, des renseignements sur les diverses publications philosophiques, achèvent de donner son intérêt et son utilité à cette publication qui, nous l'espérons, sera continuée.

II

En parlant de la fidélité de M. Garnier à la philosophie, M. Janet fait une remarque qui n'est pas exempte de quelque blâme pour certains de ses confrères. « Tandis que nos plus grands maîtres en philosophie, dit-il, se sont laissé plus ou moins entraîner hors de leur voie par la littérature, les beaux-arts, l'histoire, la politique, M. Garnier a pensé qu'un seul but suffit à une seule vie, et par la patience, par une attention continue et concentrée, il a fait une œuvre, ce que de bien plus éclatants génies ne laisseront peut-être pas après eux. » Il y a, dans cette défection des maîtres contemporains de la philosophie,

une sorte de justification de la désertion du public, dont un philosophe peut, en effet, s'affliger, comme d'un double signe fâcheux pour la philosophie. Pour nous, nous nous garderons bien de faire un crime à M. Cousin, ce maître en l'art d'écrire, de ses distractions littéraires ou de ses infidélités à la philosophie en faveur de l'histoire. Encore moins reprocherons-nous à M. Jules Simon l'abandon des questions philosophiques pour les questions sociales. Tout le monde n'est pas de tempérament à passer sa vie dans l'abstraction. Je ne me scandalise nullement, pour ma part, de voir un illustre philosophe écrire les biographies des belles dames de la Fronde; je m'applaudis d'en voir un autre écrire l'*Ouvrière* et l'*École*.

Ce livre de l'*École* est divisé en quatre parties. La première contient l'histoire de l'instruction primaire en France, depuis l'ancien régime jusqu'à l'état actuel. La seconde partie traite de l'éducation des filles, si étrangement négligée. L'instruction obligatoire fait le sujet de la troisième partie, et la quatrième est remplie par l'importante question de la liberté de l'enseignement. Sur tous ces points, les opinions de l'auteur étaient d'avance connues. M. Simon a fait partie de la commission parlementaire chargée de l'examen du projet de loi sur l'instruction présenté en 1848 par M. Carnot; il en a approuvé les dispositions libérales, sages et modérées; c'est dire de quel point de vue il juge la loi insuffisante de 1833 et la loi rétrograde de 1850. Fidèle aux opinions qu'il a émises sous la république, M. Jules Simon demande aujourd'hui la création d'un enseignement pour les filles et l'instruction obligatoire; ce sont là à ses yeux les deux réformes pressantes; et, je ne crains pas de le dire, quiconque a étudié cette question si importante de l'instruction primaire sera de son avis. L'absence pour les filles d'une instruction régulièrement organisée est une des injustices les plus criantes de notre état social. L'organisation réclamée doit avoir pour conséquences la suppression des écoles mixtes, la suppression des lettres d'obédience, et l'assujettissement au brevet de capacité de toutes les institutrices laïques ou religieuses. M. Simon défend, par des arguments qui me paraissent sans réplique, le système de l'obligation contre ceux qui affectent d'y voir une atteinte à la liberté. Nous applaudissons d'autant plus à ces idées que nous avons, nous aussi, combattu pour elles dans cette Revue même [1]. A propos de la liberté d'enseignement, M. Simon dit avec raison : « Rien n'est plus important pour le bien commun qu'une détermination précise des attributions de l'État et des droits de la liberté. » Il a tenté de faire cette détermination dans la question de l'enseignement; il conclut à la liberté, tout en réservant le droit pour l'État et en lui imposant le devoir de donner lui-même l'enseignement à tous les degrés. « La liberté a besoin de l'enseignement de l'État; mais l'enseignement de l'État, comme l'État lui-même, et l'humanité entière, ont indispensablement besoin de la liberté. » M. Simon demande l'établissement d'écoles professionnelles.

On peut contester quelques vues de M. Simon, mais il est difficile de ne pas

[1] *De l'instruction primaire* dans la *Revue germanique et française* du 1er avril 1862.

adopter ses conclusions. Ce sont celles des hommes de liberté et de progrès qui ont examiné la question de près. Le livre de M. Simon a, d'ailleurs, le mérite de fournir aux études sur ce sujet tous les documents historiques et statistiques. On y trouvera, selon le besoin, des arguments, des faits et des chiffres.

M. Jules Simon veut améliorer la société par l'enfant et par l'école; M. Pelletan veut l'améliorer par la femme et par la famille. Ce sont deux pensées sœurs. La première a produit un livre de raisonnement et de statistique, la seconde un livre d'histoire et de littérature. M. Pelletan commence son livre de *la Mère* par une histoire de la femme dans les différents états de civilisation. C'est de l'histoire pittoresque et poétique. M. Pelletan compose ses tableaux avec les traits qui lui conviennent et qu'il réunit et colore à sa manière; ce n'est pas chez lui qu'il faut chercher des notions bien précises d'une époque ou d'un pays; en revanche ni l'imagination, ni l'éloquence, ni les idées morales ne manquent dans ce qui sort de sa plume ; on peut s'en rapporter à son talent pour passionner et à la fois élever un sujet, surtout un sujet tel que celui qu'il a choisi cette fois. Son thème, vrai et développé brillamment, est que la femme, telle que nous la voyons, n'est pas l'œuvre de la nature, mais de la civilisation et d'elle-même. Il remarque avec justesse que les époques de barbarie et de guerres sont les plus favorables à la domination de la femme; la grâce triomphe de la force, et le génie féminin exerce son influence, bonne ou mauvaise, sur le héros. Au contraire l'instruction, lorsqu'elle est inégale pour l'homme et pour la femme, comme il arrive dans les temps civilisés, devient une condition défavorable, au moins pour la femme légitime, car la courtisane profite alors de l'ennui qui règne au foyer, pour attirer l'homme hors du mariage. M. Pelletan proteste partout, avec une énergie généreuse, contre l'état de servitude et d'infériorité où l'homme, par une injustice dont il est la première victime et dont devrait le sauver son intérêt bien entendu, s'efforce de retenir sa compagne. Après avoir montré la femme dans l'histoire, M. Pelletan nous la montre, telle qu'elle est aujourd'hui, dans la famille. Pour donner à la femme, à la mère, toute sa dignité, l'écrivain démocratique veut élever par l'éducation la femme à la hauteur de l'homme, lui donner les moyens de se faire elle-même sa place dans la société; il veut qu'elle soit mise à même d'exercer une profession pour entretenir son ménage, et ne recule pas devant la conséquence, qui est de lui donner à son tour les droits politiques.

Mais ce n'est pas une analyse, lors même que j'aurais pu la faire plus complète, qui pourrait donner une idée du livre de M. Pelletan. Il faut lire ces pages animées où l'anecdote prend volontiers la place du raisonnement, et qui n'en produisent sans doute que mieux leur effet pour avoir gardé, dans l'érudition et la philosophie, l'allure à la fois poétique et familière et les saillies d'esprit et d'imagination qu'on est accoutumé de rencontrer dans le style de M. Pelletan.

III

Je suis en retard avec M. Charles Clément pour ses *Études sur les beaux-arts en France*. Cet écrivain s'est fait une place distinguée dans la critique d'art par un volume d'excellentes études sur plusieurs grands artistes italiens, et par des articles publiés dans le *Journal des Débats*. Instruit, consciencieux, prenant à cœur le progrès des beaux-arts dans notre pays, s'intéressant à ceux qui les cultivent, il blâme, loue, conseille avec impartialité et bienveillance. Ce n'est pas lui qui, en parlant de l'ouvrage d'un artiste vivant, coudra à une description ampoulée une louange banale ou un jugement de fantaisie; son but est de faire de la critique, non de la littérature. Le volume qu'il vient de nous donner contient, avec une étude sur Nicolas Poussin, ce maître de la peinture française, des travaux sur Decamps, Delacroix, Hippolyte Flandrin, sur MM. Gleyre et Meissonier, sur la peinture murale et sur les paysagistes français contemporains. On voit que les noms les plus illustres y figurent, et que les questions les plus intéressantes de l'art moderne y sont traitées.

Ce n'est pas sans raison que M. Clément a, dans les premières lignes de son travail sur Poussin, rapproché ce nom de celui de Corneille. L'un et l'autre des deux génies contemporains représentent, l'un dans la peinture comme l'autre dans la poésie, l'art français de leur temps, tel que l'avaient fait les influences qui régnaient alors. Compatriotes, nés tous deux dans la Normandie, ils ont la même droiture de caractère, la même pureté de mœurs, la même force de pensée, le même penchant à la mélancolie; le même idéal romain et chrétien imprime son caractère à leur vie et à leur œuvre; ils joignent tous deux, dans leurs ouvrages, la pompe de l'exécution à la grandeur et à la simplicité du plan. L'avantage qu'eut Poussin sur Corneille, c'est qu'il visita l'Italie, tandis que Corneille n'alla jamais que de Rouen à Paris. L'auteur de *Cinna* n'a jamais vu Rome que dans les auteurs latins; aussi est-il resté rude et inculte, hors dans les moments où la puissance admirable de son génie l'élevait au-dessus de lui-même. C'est sans doute à son séjour dans la ville éternelle que Poussin dut ensemble, et son sentiment plus pur de l'art, et l'élévation plus philosophique de sa pensée. Ce furent aussi ses promenades solitaires sur la poussière sacrée du vieux sol latin qui développèrent son goût pour le paysage dans lequel il excella, et où l'on dirait qu'il mêle aux souvenirs de sa riche Normandie et de sa végétation superbe la beauté calme des horizons romains et la magnificence des palais de l'Italie.

Le paysage joue un grand rôle dans l'œuvre de Poussin. On sait que, dans plusieurs de ses tableaux historiques, le paysage a pris tant d'importance, que l'histoire semble lui être sacrifiée. M. Clément réclame pour Poussin l'honneur d'avoir inauguré dans la peinture ce sentiment profond de la nature « qui la tient pour une réalité ne tirant sa signification que d'elle-même; » sentiment tout

moderne, et qui n'est apparu dans la littérature que plus tard, avec Rousseau. Aussi fait-il de lui le véritable maître de nos paysagistes modernes. Il est assez curieux que ce groupe de jeunes artistes qui, M. Cabat en tête, ont contribué à donner au paysage son accent nouveau, aient fait leur premier voyage pittoresque en Normandie, et que nous soient ainsi revenues par eux, de cette patrie du Poussin, la vérité et la poésie, bannies l'une et l'autre de la tradition classique et de la froide école des Bertin et des Valenciennes.

Sans partager toutes les idées de M. Clément, on peut applaudir sans crainte à des travaux aussi consciencieux et aussi intéressants que ces études sur les beaux-arts dans notre pays. Notre école française de peinture, pour n'avoir pas eu cette spontanéité de la peinture italienne ou de la peinture hollandaise, n'en est pas moins une grande école, en dépit de son caractère réfléchi et *littéraire*. N'eût-elle produit qu'un génie comme Poussin, elle mériterait d'être admirée, comme on admire notre tragédie à côté du drame anglais ou espagnol. Quant à notre peinture contemporaine, les efforts qu'elle fait pour trouver des voies nouvelles sont assurément très-dignes d'attention; et, d'un autre côté, il n'est sans doute pas inutile de rappeler la tradition à nos artistes en quête de nouveauté et livrés à la fantaisie.

J'en étais là quand m'est arrivé le nouveau volume illustré de M. Champfleury, *Histoire de la caricature moderne*. Voilà de quoi terminer cette chronique plus légèrement qu'elle n'a été commencée! On se rappelle que M. Champfleury a publié, le printemps dernier, un livre sur la caricature antique dont nous avons rendu compte. Ce livre-ci n'a pas le même genre d'intérêt et de curiosité. Il n'est plus question de faire connaître une partie de l'art de l'antiquité jusqu'à présent restée dans l'ombre; il s'agit du rameau le plus inférieur, sinon le moins fécond, de l'art contemporain. Cependant cette histoire de la caricature moderne a aussi son intérêt particulier, et ce n'est pas seulement par l'esprit et le dessin que valent les pages légères ou satiriques dont M. Champfleury vient de rappeler le souvenir accompagné souvent de leur *fac-simile*.

Quand nous voyons, dans le *Charivari* ou ailleurs, ces traits spirituels du crayon d'un Gavarni, d'un Daumier, d'un Cham, qui nous amusent aux esquisses de nos mœurs contemporaines ou à la satire des faits politiques, nous ne nous disons guère que ce sont là des pages d'histoire. Et cependant nos neveux chercheront sans doute un jour dans ces jeux du crayon de nos caricaturistes les traces de nos mœurs, de nos usages; tel détail oublié de notre histoire sociale n'aura peut-être laissé d'autre témoignage qu'une fantaisie de Cham dans une revue du mois ou de la quinzaine. Quant aux caricatures politiques, elles ne sont pas aujourd'hui bien méchantes; on a trop émoussé la pointe du crayon qu'on n'a pas brisé tout à fait. Mais il n'en a pas toujours été ainsi. Au commencement du règne de Louis-Philippe, on s'en souvient encore, la caricature politique fut, aux mains de la démocratie, une arme véritable, terrible aux transfuges, dangereuse au pouvoir. Les ministres et les familiers de la royauté bourgeoise en ont senti les coups trop bien aiguisés. De 1833 à 1835, l'étonnant Daumier est une puissance. On sourit aujourd'hui à voir ses croquis de figures politiques; mais

alors le trait entrait dans le vif. Il eut aussi des pages dramatiques. La caricature avait son Juvénal. La royauté eut peur ; elle brisa l'arme ; mais elle en garda la pointe dans son flanc.

M. Champfleury nous donne la biographie de nos célèbres caricaturistes, en même temps qu'il nous remet sous les yeux quelques-uns de leurs dessins. On apprend par lui à connaître Daumier, Traviès, Henry Monnier, Grandville, Gavarni ; on revoit les types connus de Robert Macaire, de Mayeux, de Joseph Prudhomme ; des masques d'anciens hommes politiques repassent devant nous. Le texte commente les dessins, l'auteur joint des portraits à la plume aux croquis du crayon. Entre cette *Histoire de la caricature moderne*, laquelle a dû coûter à l'auteur d'assez grandes recherches, et l'*Histoire de la caricature antique*, il reste une grande lacune que M. Champfleury promet de combler. Nous aurons les danses des morts, les sculptures satiriques des tailleurs de pierre du moyen âge, les caricatures de la Ligue, celles de 1789 et celles de la Restauration. L'étude que M. Champfleury vient de faire de la caricature moderne ne lui sera certainement pas inutile pour comprendre ces caricatures plus anciennes dont il faudra pénétrer le sens à l'aide de l'histoire.

L. DE RONCHAUD.

P. S. — Nous ne pouvons qu'annoncer aujourd'hui un journal nouveau qui paraît chaque semaine sous ce titre attrayant : l'*Art* (Lemerre, éditeur). Il a pour rédacteur en chef M. Louis-Xavier de Ricard, déjà connu comme directeur d'un recueil périodique, la *Revue du Progrès*, dont l'existence a paru au ministère public incompatible avec l'ordre. Le nouveau journal aura, nous l'espérons, une plus longue destinée. De jeunes critiques y traitent à leur façon les questions d'art et de littérature. La poésie paraît devoir y tenir une grande place ; M. Catulle Mendès, M. Leconte de l'Isle sont parmi les rédacteurs. M. de Ricard est lui-même un poëte de talent. Il appartient à cette jeune phalange dont MM. Théophile Gautier et Leconte de l'Isle sont les chefs de file. Un volume qu'il vient de publier sous ce titre : *Ciel, rue et foyer*, témoigne de l'ardeur de son imagination et du soin qu'il prend de la forme dans ses vers.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TOME TRENTE-CINQUIÈME

Première livraison.

1er OCTOBRE 1865.

Deuxième livraison.

1er NOVEMBRE 1865.

Troisième livraison.

1er DÉCEMBRE 1865.

CHARLES DOLLFUS,
Directeur, gérant responsable.

IMP. L. TOINON ET Ce, A SAINT-GERMAIN.

